UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01511112 3

4-C-42

45
1589

LOUIS XIV

ET

SON SIÈCLE.

LOUIS XIV

ET

SON SIÈCLE.

Imprimerie de BUREAU, rue Coquillière, 22.
Tiré sur presses mécaniques par ARISTIDE.

Frontispice.

LOUIS XIV

ET

SON SIÈCLE,

Par M. ALEXANDRE DUMAS.

TOME PREMIER.

PARIS,

CHEZ MM. J.-B. FELLENS ET L.-P. DUFOUR, ÉDITEURS,

RUE SAINT-THOMAS-DU-LOUVRE, 30.

—

1844.

LIBRARY
MAY 28 1995
UNIVERSITY OF TORONTO

PRÉFACE.

Il y a eu quatre grands siècles au monde : celui de Périclès, celui d'Auguste, celui de Léon X et celui de Louis XIV.

Le siècle de Périclès produisit Miltiade, Léonidas, Thémistocle, Aristide, Pausanias, Alcibiade, Sophocle, Euripide, Phidias, Aristophane, Xeuxis, Parrhasius, Socrate, Diogène, Hérodote et Xénophon.

Celui d'Auguste : Sylla, Cicéron, César, Lucrèce, Catule, Virgile, Horace, Properce, Ovide, Tibule et Caton, Salluste, Cornélius Népos, Diodore de Sicile, Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, Scipion l'Africain et Vitruve.

Celui de Léon X : Guichardin, Machiavel, Paul Jove, l'Arioste, Michel-Ange, Raphaël, Titien et Galilée.

Celui de Louis XIV : Richelieu, Montmorency, Mazarin, Jean-Bart, Luxembourg, Condé, Turenne, Tourville, Catinat, Louvois, Villars, Corneille, Descartes, Mézeray, La Rochefoucauld, Bayle, Molière, La Fontaine, Lebrun, Perrault, Girardon, Bossuet, Mallebranche, Puget, Racine, Boileau, Lully, Mme de Sévigné, Fontenelle, Fénélon, Jean-Baptiste Rousseau, Rollin, Chaulieu, Mignard et Quinault.

Nous avons, parmi ces quatre siècles, choisi, pour le mettre sous les yeux de nos lecteurs, nous n'osons pas dire, le plus noble, le plus beau, le plus grand, quoique nous le pensions, mais le plus rapproché de notre époque, et, par conséquent, celui qui nous semble avoir le plus d'intérêt pour nous.

Une nouvelle manière d'écrire l'histoire a été créée; les mémoires particuliers nous ont introduits dans l'intimité des dieux de notre monarchie; et nous avons vu que ces dieux, comme ceux de l'antiquité, à côté de suprêmes grandeurs, avaient bon nombre de petites faiblesses; qu'éblouissants aux yeux, quand on les regardait de loin, ils perdaient une partie de leur éclat quand on parvenait à se glisser sous l'ombre qu'ils projetaient. Enfin, pareils à ces juges devant lesquels on conduisait les anciens Pharaons morts, et qui, après les avoir couronnés de lierre, dépouillés de leur sceptre et de leur manteau royal, les jugeaient dignes ou indignes de la sépulture, nous avons, à notre tour, dans notre justice ou dans notre colère, ôté la couronne, le sceptre et le manteau aux rois morts et quelquefois même aux rois vivants, et nous avons prononcé sur eux

ce jugement irrévocable des trois juges antiques, qui n'était autre que le jugement de la postérité.

Peut-être Louis XIV est-il le seul qui ait encore échappé à ce jugement. Élevé trop haut par les flatteurs monarchiques, rejeté trop bas par les détracteurs révolutionnaires, proclamé sans défauts par les uns, accusé de manquer de toutes les vertus par les autres, aucun roi n'a été, depuis sa mort, plus tiraillé en tous sens que le grand roi, et nul n'a dû, si le sépulcre a un écho, entendre bourdonner, dans le sommeil de la mort où il s'est endormi, après le plus long règne qu'ait jamais régné un roi, plus de basses louanges et plus d'infâmes calomnies.

Eh bien! c'est le Dieu qu'on avait placé sur un nuage, c'est le cadavre qu'on a traîné aux Gémonies, qu'il s'agit aujourd'hui de remettre à sa place. Ce n'est ni un panégyrique, ni un pamphlet que nous écrivons, c'est un portrait de l'homme à toutes les époques de sa vie, depuis son enfance malheureuse jusqu'à sa vieillesse misérable, en passant par toutes les phases de joie et de douleurs, d'amour et de haine, de faiblesse et de grandeur, qui ont composé cette vie unique dans son ombre comme dans son soleil. C'est Louis XIV, dieu pour le monde, roi pour l'Europe, héros pour la France, homme pour ses maîtresses, que nous allons montrer; et, nous en sommes certains, il sortira de l'épreuve, plus vrai, plus réel, plus palpable, plus humain, plus moulé sur nature, si nous pouvons nous exprimer ainsi, qu'il n'a jamais été, soit dans l'histoire, soit sur la toile, soit en bronze. Et peut-être paraîtra-t-il plus grand, en le laissant homme au milieu des hommes, qu'il ne le paraissait quand on l'avait placé comme un dieu parmi les dieux.

D'ailleurs, quel plus beau cortége la plus exigeante divinité pourrait-elle demander que celui qui accompagne Louis XIV? Où chercher des ministres égaux à Richelieu, à Mazarin, à Colbert et à Louvois; des généraux dont la gloire fasse pâlir celle des Condé, des Turenne, des Luxembourg, des Catinat, des Berwick et des Villars; des marins qui luttent à la fois contre l'Angleterre et contre l'Océan, comme l'ont fait les Dugay-Trouin, les Jean-Bart et les Tourville; des poètes qui parlent la langue des Molière, des Corneille et des Racine; des moralistes comme Pascal et La Fontaine; des historiens comme Bossuet; des maîtresses enfin comme La Vallière et comme Fontanges, comme Mme de Montespan et Mme de Maintenon?

Eh bien! pauvreté de l'enfant, amours du jeune homme, gloire du héros, orgueil du roi, décadence du vieillard, faiblesses du père, mort du chrétien, tout ressortira de notre travail qui aura le Louvre, Saint-Germain et Versailles au premier plan, la France dans la demi-teinte, l'Europe à l'horizon; car l'histoire de Louis XIV n'est pas de celles où l'on remonte du peuple au roi, mais où l'on descend du roi au peuple. N'oublions pas cette parole sacramentelle du vainqueur de la Hollande, au zénith de sa gloire: *L'État, c'est moi!*

Écrite ainsi dans tous ses détails, résumés de temps en temps par un large coup d'œil jeté sur l'ensemble, nous osons le dire, la vie de Louis XIV aura toute la gravité de l'histoire, tout le caprice du roman, tout l'intérêt des mémoires. Aussi n'hésitons-nous point, malgré nos travaux antérieurs et peut-être même à cause de ces travaux, à livrer hardiment notre livre au public, certains que nous sommes de sa sympathie et de son appui.

ALEXANDRE DUMAS.

Avis au Relieur

POUR LE PLACEMENT DES GRAVURES.

	En regard de la page.
Le Frontispice, en regard du titre.	
Marie de Médicis	15
Richelieu dansant	27
Présentation de Buckingham	33
Mme de Chevreuse	41
Louis XIII	63
Gaston d'Orléans	81
Naissance de Louis XIV	111
Première représentation de *Mirame*	124
Richelieu	144
Présentation du Dauphin au peuple	171
Mazarin	179
Bataille de Rocroy	199
Anne d'Autriche	203
Le roi des Halles	211
Duel de Coligny	231
Bal pour le mariage de la reine de Pologne	249
Le coadjuteur	273
Journée des barricades	312
Le Parlement demandant la grâce de Broussel	315
Condé	321
La duchesse de Longueville à l'Hôtel de Ville	343
(1) Turenne	369
Le peuple au Palais-Royal	419
Cortége de Louis XIV allant au Parlement	426
Marion de Lorme	430
Ninon de Lenclos	434
Voiture	437
(1) Molière	469
(1) Corneille	477

(1) Ces trois portraits seront envoyés dans les livraisons du 2e volume, pour lequel on réservera *Fouquet*, *Mme Henriette* et le *Combat de la Porte Saint-Antoine*; ces trois dernières gravures ne devant pas être placées dans le 1er volume, on en indiquera plus tard le placement.

CHAPITRE PREMIER.

Circonstances auxquelles Louis XIV doit la vie. — Anne d'Autriche se déclare enceinte. — Grâce qu'elle demande au roi à cette occasion. — Coup d'œil jeté en arrière. — Louis XIII. — Anne d'Autriche. — Marie de Médicis. — Le cardinal de Richelieu. — Gaston d'Orléans. — Madame de Chevreuse. — Première mésintelligence de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. — Jalousie du roi contre son frère. — Le cardinal de Richelieu amoureux de la reine. — Anecdote au sujet de cet amour.

Le cinq décembre 1637, le roi Louis XIII alla faire une visite à Mlle de La Fayette qui, pendant le mois de mars de la même année, s'était retirée au couvent de la Visitation de Sainte-Marie, situé rue Saint-Antoine, où elle avait pris le voile sous le nom de *sœur Angélique*. Une des prérogatives attachées au titre de roi, de reine ou d'enfants de France étant d'entrer dans tous les couvents et de converser librement avec les religieuses, les visites du roi à son ancienne maîtresse ne souffraient aucune difficulté.

D'ailleurs on sait que les maîtresses du roi Louis XIII n'étaient

que ses amies, et jamais les assiduités du chaste fils d'Henri IV et du chaste père de Louis XIV, monarques fort peu chastes tous deux, ne portèrent en aucune façon atteinte à la réputation de celles auxquelles elles s'adressaient.

Louise Motier de La Fayette, issue d'une ancienne famille d'Auvergne, était entrée, dès l'âge de dix-sept ans, dans la maison de la reine Anne d'Autriche, en qualité de fille d'honneur. Dès 1630, le roi l'avait remarquée, et les charmes de son esprit et de sa personne l'avaient tiré, sinon de sa chasteté, du moins de sa froideur habituelle; Bassompierre raconte qu'en passant à cette époque à Lyon, où Louis XIII séjournait, il y trouva le roi parmi les dames et *amoureux et galant contre sa coutume.*

Cette faveur de Mlle de La Fayette dura sans nuage aucun tant qu'elle prit sur elle de rester étrangère aux affaires politiques. Mais le père Joseph qui était son parent du côté de Marie Motier de Saint-Romain, sa mère, ayant obtenu d'elle qu'elle entrât dans une cabale contre le cardinal, que l'ambitieux capucin voulait supplanter dans l'esprit du roi, dès lors toute tranquillité et tout bonheur furent perdus pour elle et pour son royal amant.

Selon ses habitudes, ce ne fut pas de front que Richelieu attaqua l'amour de Louis XIII pour Mlle de La Fayette; ce fut par une de ces mines souterraines, si familières à ce grand ministre, lequel fut forcé d'user la moitié de sa vie à des ruses qui réussissaient d'autant plus sûrement qu'étant indignes d'un génie si supérieur, on ne les attendait point de sa part : il décida par menace Boizenval, que Louis XIII avait tiré de sa garde-robe pour en faire son premier valet de chambre, à trahir son maître dont il était le plus intime confident, d'abord en faussant les messages verbaux que les deux amants s'envoyaient l'un à l'autre, puis en remettant au cardinal les lettres qu'ils s'écrivaient, et qui, dans son cabinet et sous la main d'habiles secrétaires que le cardinal payait à cet effet, subissaient des altérations telles, que les épîtres des deux amants, sorties de leurs mains pleines d'expressions de tendresse arrivaient chargées de récriminations si amères qu'une rupture allait éclater entre eux lorsqu'une explication éclaircit tout.

On fit venir Boizenval qui fut forcé de faire l'aveu de sa trahison et de raconter les manœuvres du ministre, et ce fut seulement alors que Louis XIII et Mlle de La Fayette apprirent qu'ils étaient

déjà depuis longtemps, sans s'en douter, sous le poids de la haine du cardinal.

Or, on le savait, c'était une chose terrible, même pour le roi, que cette haine. Buckingham, Chalais, Montmorency en étaient morts, et, selon toute probabilité, en ce moment-là le père Joseph en mourait. Mlle de La Fayette s'enfuit tout éperdue au couvent de la Visitation; quelques instances que lui fit Louis XIII, elle ne voulut plus en sortir, et, sous le nom de sœur Angélique, y prit le voile, les uns disent le 19, les autres le 24 du mois de mai de l'année 1637.

Mais quoique Mlle de Hautefort, rappelée par Richelieu de son exil, commençât à prendre dans le cœur du roi la place qu'avait occupée Mlle de La Fayette, Louis XIII n'en avait pas moins continué, avec cette dernière, des relations qui lui étaient devenues nécessaires, et, comme nous l'avons dit, parti secrètement de Grosbois qu'il habitait, il était venu lui faire une visite. Entré au couvent à quatre heures de l'après-midi, il en sortit à huit heures du soir.

De ce qui fut dit dans cette conversation, nul n'en sut jamais rien; car elle eut lieu en tête-à-tête, comme toutes les conversations qu'avait eues Louis XIII avec Mlle de La Fayette depuis qu'elle était au couvent de la Visitation de Sainte-Marie. Seulement, en sortant, le roi parut fort pensif à ceux de ses gens qui l'avaient accompagné; il faisait une tempête terrible mêlée de pluie et de grêle, une obscurité à ne pas voir à quatre pas devant soi; le cocher demanda au roi s'il retournait à Grosbois, Louis XIII alors parut faire un effort sur lui-même, et après un instant de silence:

— Non, dit-il, nous allons au Louvre.

Et le carosse prit rapidement le chemin du palais, à la grande joie de l'escorte, enchantée de n'avoir point quatre lieues à faire par un si terrible temps.

Arrivé au Louvre, le roi monta chez la reine, qui le vit entrer avec un grand étonnement; car, depuis longtemps, Louis XIII et Anne d'Autriche avaient de bien rares entrevues; elle se leva et salua respectueusement. Louis XIII alla à elle, lui baisa la main avec la même timidité qu'il eût éprouvée devant une femme qu'il aurait vue pour la première fois, et d'une voix embarrassée:

— Madame, lui dit-il, il fait si gros temps que je ne puis re-

tourner à Grosbois, je viens donc vous demander un souper pour ce soir et un gîte pour cette nuit.

— Ce me sera un grand honneur et une grande joie d'offrir l'un

et l'autre à Votre Majesté, répondit la reine, et je remercie Dieu maintenant de cette tempête qu'il nous a envoyée et qui m'effrayait si fort tout à l'heure.

Louis XIII, pendant cette nuit du 5 décembre 1637, partagea donc non seulement le souper, mais encore le lit d'Anne d'Autriche; puis, le lendemain matin, il partit pour Grosbois.

Etait-ce le hasard qui avait amené ce rapprochement entre le roi et la reine, ce retour d'intimité entre le mari et la femme? La tempête avait-elle réellement effrayé Louis XIII, ou avait-il cédé aux instantes prières de Mlle de La Fayette? Cette dernière supposition est la plus vraisemblable. Quant à nous, nous croyons que la tempête ne fut qu'un prétexte.

Quoi qu'il en soit, cette nuit fut une nuit mémorable pour la France et même pour l'Europe dont elle devait changer la face, car neuf mois, jour pour jour, après cette nuit, Louis XIV devait venir au monde.

La reine s'aperçut bientôt qu'elle était enceinte; cependant elle n'osa en parler à qui que ce fût pendant les quatre premiers mois, de peur de se tromper; mais vers le commencement du cinquième, elle n'eut plus aucun doute. Son enfant avait fait un mouvement. C'était le 11 mai 1638.

Aussitôt elle fit appeler M. de Chavigny, des procédés duquel elle avait toujours eu à se louer. M. de Chavigny s'entretint avec elle pendant quelques instants, et en sortant de son cabinet s'achemina vers l'appartement du roi.

Il trouva Sa Majesté prête à partir pour la chasse au vol. Louis XIII en apercevant le ministre d'État, fronça le sourcil, car il crut qu'il venait lui parler administration ou politique, et son amusement favori, le seul auquel il prît un plaisir constant et réel, allait être retardé.

— Eh bien, que me voulez-vous? demanda-t-il à M. de Chavigny avec un mouvement d'impatience, et qu'avez-vous à nous dire? Vous le savez, si vous venez nous parler des affaires de l'État, cela ne nous regarde pas, cela regarde M. le cardinal.

— Sire, dit M. de Chavigny, je viens vous demander la grâce d'un pauvre prisonnier.

— Demandez au cardinal, demandez au cardinal, M. de Chavigny; peut-être le prisonnier est-il l'ennemi de son Éminence et par conséquent notre ennemi.

— Celui-là n'est l'ennemi de personne, Sire, c'est seulement un fidèle serviteur de la reine, injustement soupçonné de trahison.

— Ah! je vous vois venir, vous voulez encore me parler de Laporte, cela ne me regarde pas, Chavigny, adressez-vous à M. le cardinal. Venez, messieurs, venez.

Et il fit signe à ceux qui devaient l'accompagner, de le suivre.

— Cependant, Sire, dit Chavigny, la reine avait pensé qu'en faveur de la nouvelle que je vous apporte, Votre Majesté daignerait lui accorder la grâce que je suis chargé de lui demander de sa part.

— Et quelle nouvelle m'apportez-vous? demanda le roi.

— La nouvelle que la reine est enceinte, répondit Chavigny.

— La reine enceinte! s'écria le roi, alors ce doit être de la nuit du 5 décembre.

— Je ne sais, Sire, mais ce que je sais, c'est que Dieu a re-

gardé en miséricorde le royaume de France et qu'il a fait cesser une stérilité qui nous affligeait tous.

— Êtes-vous bien sûr de ce que vous m'annoncez là, Chavigny? demanda le roi.

— La reine n'a voulu rien dire à Votre Majesté avant d'en être bien certaine. Mais aujourd'hui même elle a senti remuer pour la première fois son auguste enfant, et comme vous lui avez promis, m'a-t-elle assuré, le cas échéant, de lui accorder la grâce qu'elle vous demanderait, elle vous demande, Sire, de faire sortir de la Bastille, Laporte, son porte-manteau.

— C'est bon, dit le roi, cela ne fait rien à notre chasse, messieurs, c'est un petit retard, voilà tout; allez m'attendre en bas, tandis que moi et Chavigny nous passons chez la reine.

Les courtisans accompagnèrent joyeusement le roi jusqu'à l'appartement d'Anne d'Autriche, où Louis XIII entra tandis qu'ils continuaient leur chemin.

Le roi laissa Chavigny dans le salon de la reine et passa dans son oratoire; là encore on ignore ce qui fut dit entre eux, car personne ne fut admis en tiers dans leur entretien.

Seulement, au bout de dix minutes, le roi sortit la figure radieuse.

— Chavigny, dit-il, c'était vrai. Dieu veuille maintenant que ce soit un dauphin. Ah! comme vous enrageriez, mon très cher frère.

— Et Laporte, Sire? demanda Chavigny.

— Vous le ferez sortir demain de la Bastille, mais à la condition qu'il se retirera immédiatement à Saumur.

Le lendemain, 12 mai, M. Legras, secrétaire des commandements de la reine, se présenta à la Bastille, accompagné d'un commis de M. de Chavigny, il avait mission de faire signer à Laporte la promesse de se retirer à Saumur. Laporte signa, et le 13 au matin il fut mis en liberté.

Ainsi le premier mouvement que fit Louis XIV, dans le sein de sa mère, fut le motif d'une des grâces qu'accorda si rarement Louis XIII. C'était de bon augure pour l'avenir.

Le bruit de la grossesse de la reine se répandit rapidement en France; on eut peine à y croire; après vingt-deux ans de mariage et de stérilité, c'était presque un miracle.

D'ailleurs, on savait les causes de trouble et de désaccord qui

avaient existé entre le roi et la reine. On n'osait donc pas nourrir une espérance qu'on regardait depuis longtemps comme perdue.

Jetons en arrière un coup d'œil sur les causes de ces dissensions conjugales; ce sera pour nos lecteurs une occasion de faire connaissance avec les personnages les plus importants de cette cour romanesque, où les trois éléments français, italien et espagnol étaient réunis et qui apparaissent au commencement du règne de Louis XIV, comme les représentants d'un autre âge et d'un autre siècle.

Le roi Louis XIII, que nous venons de mettre en scène et qui était alors âgé de 37 ans à peu près, était un prince à la fois fier et timide, d'une bravoure héroïque et d'une hésitation d'enfant; sachant haïr violemment, mais n'aimant jamais qu'avec réserve; dissimulé pour avoir longtemps vécu avec des gens qu'il détestait, patient et faible en apparence, mais violent par boutades, cruel avec délice et raffinement, quoique son père Henri IV eût tout fait dans son enfance pour le corriger de son penchant à la cruauté, jusqu'à l'avoir deux fois, de sa propre main, battu de verges : la première, parce qu'il avait écrasé entre deux pierres la tête d'un moineau vivant; la seconde, parce qu'ayant pris en haine un jeune seigneur, il fallut, pour le satisfaire, tirer à ce gentilhomme un coup de pistolet sans balle, auquel coup le gentilhomme, prévenu d'avance, tomba comme s'il était mort; ce qui causa une si grande joie à l'ami futur de Montmorency et de Cinq-Mars, qu'il en battit des mains. A ces corrections, la reine Marie de Médicis s'était récriée bien fort, mais le Béarnais n'avait tenu aucun compte des réclamations maternelles, et lui avait répondu ces paroles prophétiques : — Madame, priez Dieu que je vive; car, croyez-moi, ce méchant garçon-là vous maltraitera fort quand je n'y serai plus.

L'enfance du roi avait, au reste, été fort abandonnée : la reine-mère qui, au dire de son mari lui-même, était *courageuse, hautaine, ferme, discrète, glorieuse, opiniâtre, vindicative et défiante*, voulait conserver, le plus longtemps possible, le pouvoir royal qui était devenu pour elle un besoin. En conséquence, au lieu de donner à son fils cette haute instruction qui prépare à régner, elle l'avait laissé dans une ignorance parfaite, de sorte que son éducation n'était pas même celle d'un homme né dans une condition ordinaire. Toujours en familiarité avec Concini et Galigaï que le jeune roi

détestait, elle ne le voyait que lorsque son devoir l'amenait chez elle, et la plupart du temps elle le recevait froidement. Un jour, il arriva même que Louis XIII en entrant chez sa mère, marcha sur la patte d'un chien que Marie de Médicis aimait beaucoup; le chien se retourna et mordit le roi à la jambe. Le jeune prince, emporté par la douleur, lui donna un coup de pied. Le chien s'enfuit en criant; alors la reine-mère le prit entre ses bras, l'embrassant et le plaignant, sans même demander à son fils des nouvelles de sa blessure. Aussi, frappé au cœur de cette preuve d'indifférence, le roi sortit aussitôt en disant à Luynes :

— Regarde donc, Albert, elle aime mieux son chien que moi.

Charles-Albert de Luynes, l'unique favori de Louis XIII, peut-être, qui soit mort sans avoir vu la haine du roi succéder à son amitié, sans doute parce qu'il fut non seulement son ami, mais encore son complice, était le seul compagnon qu'on laissât approcher du jeune prince, et encore ne jouissait-il de cette faveur que parce qu'on ne voyait en lui qu'un homme frivole et sans conséquence. En effet, qui aurait pu prendre ombrage d'un personnage de si médiocre naissance, qu'on lui contestait même le titre de simple gentilhomme avec lequel lui et ses deux frères s'étaient présentés à la cour.

Voici, au reste, ce qu'on racontait sur leur origine :

Le roi François Ier avait, parmi les musiciens attachés à son palais, un joueur de luth, allemand, nommé Albert, lequel était en grande faveur près de lui à cause de son talent et de son esprit. Aussi, lorsque le roi fit pour la première fois son entrée à Marseille, lui accorda-t-il pour son frère, homme d'église, un bon canonicat qui était vacant. Le chanoine avait deux bâtards ; il fit étudier l'aîné pour en faire un homme de science, et éleva l'autre pour en faire un homme de guerre.

L'aîné devint médecin, prit le nom de Luynes, d'une petite maison qu'il possédait près de Mornas, suivit la reine de Navarre jusqu'à sa mort, et ayant fait fortune, lui prêta dans ses nécessités, jusqu'à 12,000 écus.

Le cadet fut archer du roi Charles, se battit en champ clos dans le bois de Vincennes, devant toute la cour, et tua son homme ; ce qui le mit en si grande réputation que M. Danville, gouverneur du Languedoc, le prit avec lui, lui donna sa lieutenance du Pont-

Saint-Esprit, puis enfin le mit gouverneur dans Beaucaire, où il mourut, laissant trois fils et quatre filles.

Les trois fils étaient : Albert, Cadenet et Brantès.

Tous trois furent recommandés par La Varenne à Bassompierre. La Varenne, comme on le sait, était à Henri IV ce que Lebel était à Louis XV. Bassompierre, qui avait eu fort à se louer de La Varenne du vivant du feu roi, eut, chose rare, le plus grand égard pour la recommandation d'un homme qui avait cessé d'être en faveur. Il plaça Albert près du roi et ses deux frères chez le maréchal de Souvré qui les donna à Courtanvaux, son fils.

Albert fut le bien venu et jouit bientôt de la faveur du jeune roi.

En effet, Louis XIII abandonné, sans un seul ami, réduit à la société d'un valet de chiens et d'un fauconnier, n'avait pour toute distraction qu'une volière qu'il avait fait faire dans son jardin ; pour tout plaisir, que celui de conduire lui-même, un fouet à la main, les tombereaux sur lesquels on transportait le sable dont il se servait pour bâtir de petites forteresses ; pour toute occupation que la musique qu'il aimait passionnément et quelques arts mécaniques qu'il étudiait tout seul. Le jeune roi, disons-nous, s'était pris d'une vive et subite amitié pour Albert, qui, adroit à tous les exercices du corps, était venu jeter une grande animation dans sa vie jusque là si morne et si monotone.

Ce qui, surtout, avait mis Albert au mieux dans l'esprit du roi, c'était son habileté à dresser des pies-grièches avec lesquelles Louis XIII et lui donnaient la chasse aux petits oiseaux dans les jardins des Tuileries et du Louvre. Il en résulta que le roi, devenant un peu plus occupé, la reine-mère regarda comme un bonheur l'amitié de Luynes qui, selon elle, devait encore détourner l'esprit de son fils des affaires de l'État.

Ce fut vers cette époque, c'est-à-dire au commencement de 1615, qu'on annonça au jeune roi son prochain mariage avec l'infante Anne d'Autriche, fille de Philippe III et de la reine Marguerite.

Louis XIII montrait peu de goût pour les plaisirs. La nature l'avait fait dévot et mélancolique. Il atteignait quatorze ans lorsque son mariage fut résolu ; et tandis qu'à cet âge le roi, son père, d'amoureuse mémoire, courait déjà, comme il le dit lui-même, bois et montagnes, pourchassant femmes et filles avec l'ardeur de ce sang impétueux qui continua de brûler sous ses cheveux gris, le jeune

roi se préoccupa de ce mariage comme d'un lien qu'il reconnaissait déjà saint et indissoluble, et, au lieu de se laisser entraîner par l'ardeur et les désirs de son âge, il apporta dans la conduite de cette affaire l'amour-propre et la défiance d'un homme qui ne veut pas être dupé.

Aussi, dès qu'il apprit, à Bordeaux, que sa femme s'acheminait vers la Bidassoa, où l'échange des princesses devait être fait, car, en même temps que Louis XIII allait épouser Anne d'Autriche, Henriette de France, qu'on appelait Madame, devait devenir la femme de l'infant Philippe; il envoya Luynes au devant d'elle, sous prétexte de lui remettre une lettre, mais, en réalité, pour qu'il pût apprendre de la bouche d'un homme, dans lequel il avait toute confiance, si la jeune princesse était digne de la réputation de beauté qu'on lui faisait.

Luynes laissa donc le roi à Bordeaux où il était venu avec toute la cour, et porteur du premier message amoureux que Louis XIII

eût écrit, il s'avança au devant du cortége qui ramenait la petite reine; c'est ainsi qu'on appelait Anne d'Autriche pour la distinguer de la reine-mère, Marie de Médicis.

De l'autre côté de Bayonne, Luynes rencontra celle qu'il venait

chercher; il descendit aussitôt de cheval, s'approcha de la litière, et mettant un genou en terre :

— De la part du roi, dit-il, à Votre Majesté.

Et en même temps il présenta à la princesse la lettre de Louis XIII.

Anne d'Autriche prit la lettre, la décacheta et lut ce qui suit :

« Madame, ne pouvant, selon mon désir, me trouver auprès de vous à vostre entrée dans mon royaume, pour vous mettre en possession du pouvoir que j'y ay, comme de mon entière affection à vous aymer et servir; j'envoye devers vous, Luynes, l'un de mes plus confidents serviteurs pour, en mon nom, vous saluer et vous dire que vous estes attendue de moy avec impatience et pour vous offrir moy-mesme l'un et l'autre. Je vous prie doncques le recevoir favorablement et le croire de ce qu'il vous dira de la part, madame, de vostre plus cher amy et serviteur,

« Louis. »

Cette lecture terminée, l'infante remercia gracieusement le messager, lui fit signe de remonter à cheval et de marcher près de sa litière, et rentra dans la ville tout en s'entretenant avec lui.

Le lendemain elle le renvoya avec cette réponse que le peu d'habitude qu'elle avait de la langue française la forçait de faire en espagnol :

« Senor, mucho me he holgado con Luynes, con las buenas nuevas « que me ha dado de la salud de V. M. Yo ruego por ella y muy de- « seosa de llegar donde pueda servir à mi madre. Y asi me doy « mucha priesa à caminar por la soledad que me haze y bezar à « V. M. la mano, a quien Dios guarde como deseo. Bezo las manos « à V. M. (1).

« Ana. »

Luynes fit grande diligence, car il avait de bonnes nouvelles à rendre au roi. L'infante était belle à ravir; mais, nous l'avons dit,

(1) « Sire, j'ai vu avec plaisir M. Luynes qui m'a donné de bonnes nouvelles de la santé de V. M. Je prie pour elle et suis désireuse de faire ce qui peut être agréable à ma mère; ainsi il me tarde d'achever mon voyage et de baiser la main de V. M. que Dieu garde, comme je le désire. Je baise les mains à Votre Majesté.

« Anne. »

Louis XIII était difficile à satisfaire ; soit curiosité, soit défiance, il voulut juger sa fiancée par ses propres yeux. Il partit donc de Bordeaux, sans bruit, à cheval, escorté de deux ou trois personnes seulement, entra dans une maison par la porte de derrière, alla s'établir à une fenêtre de rez-de-chaussée et attendit.

Le mot d'ordre avait été donné : comme le carosse de l'infante arrivait devant la maison où était le roi, le duc d'Epernon, qui avait sa leçon faite, vint la haranguer ; de sorte que, pour répondre à cet honneur, Anne d'Autriche fut forcée de sortir à moitié par la portière de son carosse ; le roi put donc tout à son aise voir sa fiancée.

La harangue finie, la petite reine continua son chemin, et le roi, enchanté que la réalité répondît si bien au récit que Luynes lui avait fait, remonta à cheval et piqua vers Bordeaux où il arriva longtemps encore avant l'infante.

En effet, s'il faut en croire tous les historiens du temps, Anne d'Autriche avait dans sa personne de quoi satisfaire les plus royales exigences : belle d'une beauté majestueuse qui plus tard servit admirablement ses projets et imposa mille fois le respect et l'amour à la noblesse turbulente dont elle était entourée, femme accomplie pour l'œil d'un amant, reine parfaite pour l'œil d'un sujet, grande, bien prise dans sa taille, possédant la plus blanche et la plus délicate main qui eût jamais fait un geste impérieux, des yeux parfaitement beaux, faciles à se dilater, et auxquels leur couleur verdâtre donnait une transparence infinie, une bouche petite et vermeille, qui semblait une rose souriante, des cheveux longs et soyeux, de cette riante couleur cendrée qui donne à la fois, aux visages qu'ils encadrent, la suavité du teint des blondes et l'animation des brunes ; telle était la femme que Louis XIII recevait pour compagne, à l'âge où les passions qui sommeillent encore chez les hommes vulgaires, sont censées, par un privilége particulier de leur rang, devoir être éveillées chez les rois.

La cérémonie du mariage fut célébrée le 25 novembre 1615, dans la cathédrale de Bordeaux, et les jeunes époux, après le festin qui fut donné au roi en son logis, furent conduits au lit nuptial, chacun par sa nourrice qui ne le quitta pas. Ils demeurèrent ensemble cinq minutes, après quoi la nourrice du roi le fit lever et l'infante resta seule ; car il avait été décidé que la consommation du mariage

n'aurait lieu que deux ans plus tard, vu la grande jeunesse des époux qui n'avaient pas tout à fait vingt-huit ans à eux deux.

A son retour à Paris, Louis XIII eut à s'occuper des querelles des princes du sang, querelles qui avaient eu pour source la régence improvisée de Marie de Médicis après l'assassinat du roi Henri, et qui, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, allumaient à chaque instant des troubles dans tous les coins de ce pauvre royaume encore ému de ses guerres de religion. Puis, après le traité de Loudun, il lui fallut s'occuper de la ruine du maréchal d'Ancre qu'il décida, conduisit et acheva de manière à rappeler à la fois la fermeté de Louis XI et la dissimulation de Charles IX; avec cette différence, toutefois, que le premier, dans les exécutions de ce genre qu'il commit, fut toujours guidé par des vues politiques d'une certaine élévation, et que le second obéit aux ordres de sa mère, et n'agit que trompé par une fausse alarme; tandis qu'à Louis XIII, seul, revient la responsabilité de cet événement si étrange, même au dix-septième siècle, et qui mit le bâton de maréchal aux mains de Vitry et l'épée de connétable à celles de Luynes.

On sait que Concino Concini, maréchal d'Ancre, fut assassiné sur le pont du Louvre, le 26 avril 1617, et Léonora Galigaï, sa femme, brûlée en grève comme sorcière, au mois de juillet suivant.

Alors se vérifia, à l'endroit de la reine-mère, la prophétie que le Béarnais avait faite sur le méchant garçon. Marie de Médicis, privée de son rang et de ses honneurs, fut reléguée à Blois plutôt comme prisonnière que comme exilée.

Cependant, malgré ces preuves de virilité qui, de temps en temps, éclatent comme des orages dans la vie de Louis XIII, Anne d'Autriche, qui participait du caractère ferme de sa race et de l'esprit orgueilleux de sa nation, ne se laissait point intimider; elle prenait même de temps en temps un dangereux plaisir à rompre en visière au roi, qui, de nature à la fois faible et violente, fronça plus d'une fois le sourcil devant l'altière Espagnole sans oser rien dire, comme cela lui arriva plus tard en face du cardinal de Richelieu, dont il fut plutôt l'écolier que le maître, et qui n'était encore à cette époque qu'évêque de Luçon.

Le grand malheur de la reine, malheur dont on lui fit un crime, fut sa longue stérilité; on doit croire que si Louis XIII eût pu

élever à vingt ans un dauphin qu'il n'obtint du ciel que si tard, la tournure de son esprit et la face de son règne eussent complétement changé. Tandis qu'au contraire cette stérilité aigrit le roi, éloigna la reine de son époux, qu'elle trouvait sans cesse soucieux, amer et défiant, et ouvrit un vaste champ aux médisances qui empoisonnèrent la vie tout entière d'Anne d'Autriche, et cela avec un tel air de réalité que les historiens sérieux les appellent des *méchants bruits* et des discours malins, c'est-à-dire des médisances, tandis que, selon toutes les probabilités, c'étaient de véritables calomnies.

Le premier de ces griefs que le roi n'oublia jamais, bien qu'il ait paru souvent le faire, fut l'amitié de la jeune reine pour le duc d'Anjou Gaston, depuis duc d'Orléans, fils favori de Marie de Médicis; souvent le roi dans sa jeunesse, et même depuis sa majorité, s'était montré jaloux de l'amour de la régente pour ce frère, qui, aussi gai et aussi joyeux que Louis XIII était sombre et mélancolique, semblait avoir hérité, sinon du courage et de la loyauté du roi Henri IV, du moins de son esprit; plus tard, la légèreté d'Anne d'Autriche lui inspira contre ce frère une jalousie d'époux qui ne contribua pas médiocrement à augmenter la haine du frère. En effet, la reine traitait cérémonieusement et avec tous les dehors de l'étiquette Gaston, en public, mais l'appelait tout simplement mon frère dans ses lettres, et, en petit comité, chuchottait toujours avec lui, familiarité insupportable au roi, qui était, nous l'avons dit, de sa personne, le plus timide et par conséquent le plus ombrageux des hommes. De son côté, la reine Marie de Médicis, sans cesse à l'affût du pouvoir qui lui était échappé et qu'elle ne voulait laisser reprendre à personne, soufflait avec cette ardeur d'intrigue qu'elle avait puisée à la cour de Florence, ce feu mal éteint, tandis que le duc d'Anjou lui-même dont on connaît le caractère, à la fois inconséquent et léger, aventureux et lâche, se plaisait, pour ainsi dire, à réchauffer à petites haleines la colère du roi par mille hostilités secrètes ou apparentes. Ainsi, il avait dit à la reine en présence de plusieurs témoins, un jour qu'elle venait de faire une neuvaine pour obtenir que sa stérilité cessât :

— Madame, vous venez de solliciter vos juges contre moi; je consens que vous gagniez le procès, si le roi a assez de crédit pour me le faire perdre.

Le mot revint aux oreilles de Louis XIII, qui en fut d'autant

plus irrité que le bruit de son impuissance commençait à se répandre.

Ce bruit, auquel la stérilité d'une princesse, belle, jeune, et admirablement conformée, semblait donner toute consistance, amena, de la part de Richelieu, une des plus étranges et des plus hardies propositions qu'un ministre ait jamais faites à une reine et un cardinal à une femme.

Dessinons, en quelques traits, cette grande et sombre figure du cardinal-duc, qu'on appelait l'Éminence rouge, pour le distinguer du père Joseph, son confident, qu'on appelait l'Éminence grise.

Armand-Jean Duplessis, à l'époque où nous en sommes arrivés, c'est-à-dire vers 1623, avait à peu près 38 ans ; c'était le fils de François Duplessis, seigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi, gentilhomme de très bonne naissance, quoi qu'on en ait dit, et sur ce point, ceux qui en douteraient peuvent recourir aux mémoires de Mlle de Montpensier. On ne contestera pas que l'orgueilleuse fille de Gaston ne se connût en noblesse.

A cinq ans, il avait perdu son père, qui mourut, laissant trois fils et deux filles ; il était le dernier des garçons. L'aîné prit la carrière des armes et fut tué ; le second était évêque de Luçon et renonça à son évêché pour se faire chartreux ; Armand-Jean Duplessis, qui était d'église, hérita donc de ce bénéfice.

Écolier, il avait dédié ses thèses au roi Henri IV, promettant, dans cette dédicace, de rendre de grands services à l'État, s'il était jamais employé.

En 1607, il alla à Rome pour se faire sacrer évêque. C'était alors Paul V qui était pape. Le Saint-Père lui demanda s'il avait l'âge exigé par les canons, c'est-à-dire 25 ans. Le jeune Armand répondit résolument que oui, quoiqu'il n'en eût que 23. Puis, après la cérémonie, il demanda au pape de l'entendre en confession et lui avoua alors le mensonge dont il venait de se rendre coupable. Paul V lui donna l'absolution ; mais le même soir, le montrant à l'ambassadeur de France Malaincourt : « Voici, dit-il, un jeune homme qui sera un grand fourbe ! *Questo giovine sara un' gran' furbo.*

De retour en France, l'évêque de Luçon allait beaucoup chez l'avocat Le Bouthellier, qui avait des relations avec Barbin, l'homme de confiance de la reine-mère. Ce fut là que le contrôleur général

fit connaissance avec lui, goûta son esprit, pressentit son avenir, et, pour aider autant qu'il était en lui à sa fortune, le présenta à Léonora Galigaï, qui l'employa à de petites négociations dont il s'acquitta si habilement, qu'elle le fit connaître à la reine, qui fut à son tour si vite convaincue de son grand mérite, qu'en 1616, elle le nomma secrétaire d'état.

Ce fut un an après cette nomination, que se trama, entre le roi, Luynes et Vitry, la terrible affaire de l'assassinat du maréchal d'Ancre, sur laquelle nous n'avons dit qu'un mot. Ajoutons encore à ce propos un fait qui peint admirablement le caractère de celui que Paul V avait prédit devoir être *un gran' furbo.* Nous prions seulement le lecteur de se rappeler que l'évêque de Luçon devait son élévation à Léonora Galigaï et à son mari Concino Concini.

Le jeune secrétaire d'état était logé chez le doyen de Luçon, lorsque, le soir qui précéda l'assassinat du maréchal, on apporta au doyen un paquet de lettres, qu'on le pria de remettre à son évêque, attendu que l'une des lettres que renfermait le paquet, contenait un avis des plus importants et des plus pressés.

Onze heures venaient de sonner, lorsque le paquet fut rendu à son adresse. L'évêque de Luçon était au lit et allait s'endormir; cependant, sur la recommandation que lui transmit son doyen en personne, il prit le paquet et l'ouvrit.

Une de ces lettres était, en effet, très importante et on ne peut plus pressée; elle contenait l'avis que le maréchal d'Ancre serait assassiné le lendemain à dix heures. Le lieu de l'assassinat, le nom des complices, les détails de l'entreprise étaient si bien circonstanciés qu'il n'y avait pas de doute que l'avis ne vînt d'une personne parfaitement instruite.

Après avoir lu cette révélation, l'évêque de Luçon tomba dans une méditation profonde; puis, enfin, relevant la tête et se retournant vers son doyen qui était demeuré là :

— C'est bien, dit-il, rien ne presse, la nuit porte conseil.

Et, poussant la lettre sous son traversin, il se recoucha et s'endormit.

Le lendemain, il ne sortit de sa chambre qu'à onze heures, et la première chose qu'il apprit en sortant fut la mort du maréchal.

Trois jours auparavant, il avait dépêché M. de Pontcourlay à Luynes, suppliant ce dernier d'assurer au roi qu'il était à sa dévo-

Richelieu dansant devant Anne d'Autriche.

tion. Malgré cette démarche, l'évêque de Luçon parut être tombé en disgrâce. Il demanda au roi, et obtint de lui, la permission de suivre la reine-mère dans son exil à Blois. Beaucoup dirent alors qu'il était son amant; beaucoup, qu'il était son espion; quelques-uns murmurèrent tout bas qu'il était l'un et l'autre : il est probable que ceux-ci étaient les mieux instruits.

Mais bientôt il quitta la reine-mère, et, feignant de croire qu'il était devenu suspect, se retira dans un prieuré qui lui appartenait près de Mirabeau, voulant, disait-il, se renfermer avec ses livres et s'occuper, suivant sa profession, à combattre l'hérésie.

Il n'était resté que quarante jours à Blois et quittait cette ville, en présentant à la fois sa retraite, à la reine-mère, comme une nouvelle persécution que ses ennemis le forçaient de subir à cause d'elle, et à la cour, comme un acte d'obéissance empressée à la volonté du roi.

Cependant, l'exil de la reine-mère s'était changé en une véritable prison; ceux qui entouraient le roi lui représentaient sans cesse Marie de Médicis comme son ennemie la plus à craindre, et Louis XIII était bien résolu à ne jamais rappeler sa mère. Un jour que Bassompierre, qui avait aussi autrefois été l'amant de Marie de Médicis et qui était resté son fidèle, entrant dans la chambre du roi, trouva Louis XIII occupé à sonner du cor :

— Sire, lui dit-il, vous avez tort de vous adonner à cet exercice avec tant d'assiduité ; il est fatigant pour la poitrine et il a coûté la vie au roi Charles IX.

— Vous vous trompez, Bassompierre, répliqua Louis XIII en mettant la main sur l'épaule du duc, ce n'est point cela qui le fit mourir, c'est qu'il se mit mal avec la reine Catherine, sa mère, et qu'après l'avoir exilée, il consentit à se rapprocher d'elle; s'il n'avait pas commis cette imprudence, il ne serait pas mort.

Aussi, comme Marie de Médicis vit que son fils ne se rapprochait pas d'elle et ne la rapprochait point de lui, elle s'échappa du château de Blois dans la nuit du 22 février 1619.

Quelque temps après, M. d'Alincourt, gouverneur de Lyon, ayant appris que l'évêque de Luçon était parti déguisé d'Avignon, où il se trouvait, se douta qu'il allait rejoindre la reine-mère et le fit arrêter à Vienne en Dauphiné. Mais l'évêque de Luçon, à la grande surprise de M. d'Alincourt, tira de sa poche une lettre du roi qui

ordonnait aux gouverneurs de province de lui laisser non seulement le passage libre, mais encore de l'aider dans l'occasion. M. d'Alincourt ne s'était pas trompé, Richelieu allait rejoindre la reine-mère; seulement, au lieu d'être un agent de Marie de Médicis, il était, selon toute probabilité, un agent de Louis XIII.

Les princes, toujours prêts à se mettre en révolte contre le roi, allèrent rejoindre la reine-mère. La fuite de Marie de Médicis prit aussitôt un caractère de rebellion qui prouvait que Louis XIII n'avait pas si grand tort de se défier d'elle. Le roi assembla une armée.

L'échauffourée du pont de Cé, que raconte si gaillardement Bassompierre, et dans laquelle le roi lui-même chargea à la tête de sa maison, mit fin d'un seul coup à la guerre; et une escarmouche de deux heures, dit Duplessis Mornay, dissipa le plus grand parti qu'il y ait eu en France depuis plusieurs siècles.

La reine-mère fit sa soumission; le roi reconnut que tout ce qu'elle avait fait, ainsi que ceux qui s'étaient joints à elle, avait été pour son plus grand bien et pour celui de l'État; puis ils eurent une entrevue.

— Mon fils, dit la reine-mère, en apercevant Louis XIII, vous êtes bien grandi depuis que je ne vous ai vu.

— Madame, répondit le roi, c'est pour votre service.

A ces mots la mère et le fils s'embrassèrent comme des gens qui ne se sont pas vus depuis deux ans et qui sont enchantés de se revoir.

Dieu seul sut ce que chacun gardait au fond du cœur de haine et de fiel.

Puis, comme M. de Sillery allait en ambassade à Rome, il eut la charge de demander au pape Grégoire XV, qui avait succédé à Paul V, le premier chapeau de cardinal vacant pour l'évêque de Luçon, — afin, disait la dépêche, de complaire à la reine-mère, avec laquelle le roi vivait si bien en toute chose qu'il avait plaisir à lui donner contentement.

En conséquence de cette recommandation, Armand-Jean Duplessis obtint le chapeau rouge le 5 septembre 1622, et prit, à partir de ce moment, le titre et le nom de cardinal de Richelieu.

Or il y avait trois mois à peu près qu'il avait reçu cette faveur, et qu'investi de la confiance du roi, il commençait à attirer à lui cette toute-puissance qui fit Louis XIII si petit et lui si grand, lors-

qu'un soir que le roi, déjà en froid avec la reine, à cause des familiarités du duc d'Anjou et de ses railleries, au moment même où la santé de Sa Majesté donnait des craintes sérieuses, le cardinal se fit annoncer chez la reine à l'heure où les dames du palais venaient de la quitter, pour lui parler, disait-il, des affaires de l'État.

La reine le reçut, ne conservant près d'elle qu'une vieille femme de chambre espagnole qui l'avait suivie de Madrid; elle se nommait dona Estefania et parlait à peine le français.

Le cardinal, comme cela lui arrivait souvent, était en costume de cavalier, rien en lui ne dénonçait l'homme d'église. On sait d'ailleurs que, comme la plupart des prélats du temps, il portait la moustache et la royale.

Anne d'Autriche était assise, elle fit signe au cardinal de s'asseoir.

La reine pouvait avoir à cette époque vingt ou vingt-deux ans,

c'est dire qu'elle était dans toute la fleur de sa beauté. Richelieu était encore un jeune homme, si l'on peut dire toutefois qu'un homme comme Richelieu fût jamais jeune.

La reine s'était déjà aperçue d'une chose, dont les femmes, au reste, s'apercoivent toujours, c'est que Richelieu était près d'elle plus galant que ne doit l'être un cardinal, et plus tendre qu'il ne convient d'être à un ministre.

Elle se douta donc de quelles affaires d'état il voulait lui parler; mais, soit qu'il lui restât un dernier doute dans l'esprit et qu'elle voulût l'éclaircir, soit qu'il y eût un triomphe d'orgueil pour une femme comme Anne d'Autriche à s'assurer de l'amour d'un homme comme Richelieu, elle donna à son visage, ordinairement hautain, un tel air de bienveillance que le ministre s'enhardit.

—Madame, dit-il, j'ai fait connaître à Votre Majesté que j'avais à l'entretenir des affaires de l'État, mais j'aurais dû dire, pour parler plus sincèrement, que j'avais à l'entretenir de ses propres affaires.

—Monsieur le cardinal, dit la reine, je sais déjà qu'en plusieurs occasions, et surtout en face de la reine-mère, vous avez pris mes intérêts fort à cœur et je vous en remercie. J'écoute donc avec la plus grande attention ce que vous avez à me dire.

—Le roi est malade, madame.

—Je le sais, dit la reine, mais j'espère que sa maladie n'est pas dangereuse.

—Parce que les gens de l'art n'osent pas dire ce qu'ils pensent à Votre Majesté. Mais Bouvard, que j'ai interrogé et qui n'a nulle raison de dissimuler avec moi, m'a dit la vérité.

—Et cette vérité?... demanda la reine avec une inquiétude réelle.

—Est que Sa Majesté est atteinte d'une maladie dont elle ne guérira jamais.

La reine tressaillit et regarda fixement le cardinal; car, quoiqu'il n'y eût pas une sympathie profonde entre elle et Louis XIII, la mort du roi devait amener dans sa situation de si fâcheux changements, que cette mort, lui fût-elle indifférente à un autre point de vue, était dans tous les cas un grand coup dans sa destinée.

—Bouvard a dit à votre Éminence que la maladie du roi était mortelle?... demanda Anne d'Autriche en interrogeant de son regard perçant l'impassible physionomie du cardinal.

—Entendons-nous, Madame, reprit Richelieu car je ne voudrais pas inspirer à Votre Majesté une crainte trop précipitée. Bou-

vard ne m'a pas dit que la mort du roi fût imminente, mais il m'a dit qu'il regardait la maladie dont le roi est atteint, comme mortelle.

Le cardinal prononça ces paroles avec un tel accent de vérité, et cette funèbre prophétie s'accordait si bien avec les craintes qu'elle avait mille fois conçues, qu'Anne d'Autriche ne put s'empêcher de froncer soucieusement son beau sourcil et de pousser un soupir.

Le cardinal s'aperçut de la disposition d'esprit de la reine et continua :

—Votre Majesté a-t-elle songé quelquefois à la situation dans laquelle elle se trouverait si le roi venait à mourir?

La figure d'Anne d'Autriche s'assombrit de plus en plus.

—Cette cour, continua le cardinal, où Votre Majesté est regardée comme une étrangère, n'est peuplée pour elle que d'ennemis.

—Je le sais, dit Anne d'Autriche.

—La reine-mère a donné à Votre Majesté des preuves d'une inimitié qui ne demande qu'à éclater.

—Oui, elle me déteste, et pourquoi? je le demande à votre Éminence.

—Vous êtes femme et vous faites une pareille question! Elle vous déteste, parce que vous êtes sa rivale en puissance, parce qu'elle ne peut être votre rivale en jeunesse et en beauté, parce que vous avez vingt-deux ans et qu'elle en a quarante-neuf.

—Oui, mais je serais soutenue par le duc d'Anjou.

Richelieu sourit.

—Par un enfant de quinze ans! reprit-il, et quel enfant encore!... Avez-vous jamais pris la peine de lire dans ce cœur lâche et dans cette pauvre tête, où tous les désirs avortent, non pas faute d'ambition, mais faute de courage? Défiez-vous de cette impuissante amitié, Madame, si vous comptez vous appuyer dessus, car au moment du danger, elle pliera sous votre main.

—Mais il y a vous, monsieur le cardinal, ne puis-je pas compter sur vous?

—Oui, sans doute, Madame, si je ne devais pas être entraîné dans la catastrophe qui vous menace; mais ce Gaston, qui succèdera à son frère, me hait; mais Marie de Médicis, dont il est l'enfant chéri et qui pétrit son cœur comme elle ferait d'une cire molle,

reprendra tout le pouvoir, et ne me pardonnera pas les marques de sympathie que je vous ai données. Si le roi meurt sans enfants, nous sommes donc perdus tous deux; on me relègue dans mon évêché de Luçon et l'on vous renvoie en Espagne, où un cloître vous attend. C'est une triste perspective quand on a rêvé comme vous la royauté, ou mieux que cela encore, la régence!

— Monsieur le cardinal, la destinée des rois, comme celle des autres hommes, est dans les mains de Dieu.

— Oui, dit le cardinal en souriant, et c'est pour cela que Dieu a dit à sa créature : Aide-toi et le ciel t'aidera.

La reine jeta de nouveau sur le cardinal-ministre un de ces regards clairs et profonds qui n'appartenaient qu'à elle.

— Je ne vous comprends pas, dit-elle.

— Et avez-vous quelque désir de me comprendre? demanda Richelieu.

— Oui, car la situation est grave.

— Il y a des choses difficiles à dire.

— Non pas si l'on s'adresse à quelqu'un qui entende à demi-mot.

— Votre Majesté me permet donc de parler?

— J'écoute votre Éminence.

— Eh bien! il ne faut pas que la couronne, en cas de mort du roi, tombe aux mains du duc d'Anjou, car le sceptre du même coup tomberait aux mains de Marie de Médicis.

— Que faut-il faire pour empêcher cela?

— Il faut qu'au moment où le roi Louis XIII mourra, on puisse annoncer à la France qu'il laisse un héritier de sa couronne.

— Mais, dit la reine en rougissant, votre Éminence sait bien que jusqu'à présent Dieu n'a pas béni notre union.

— Votre Majesté croit-elle que la faute en soit à elle?

Une autre femme qu'Anne d'Autriche eût baissé les yeux, car elle commençait à comprendre; mais, tout au contraire, la fière princesse espagnole fixa son regard intelligent et profond sur le cardinal; Richelieu soutint ce regard avec le sourire du joueur, qui risque tout son avenir sur un seul coup de dé.

— Oui, dit-elle, je comprends; c'est quatorze ans de royauté que vous m'offrez en échange de quelques nuits d'adultère!....

— En échange de quelques nuits d'amour, Madame, dit le cardinal déposant son masque politique pour prendre le visage de l'homme

amoureux, car je n'apprendrai rien à Votre Majesté en lui disant que je l'aime[a], et que, dans l'espérance d'être payé de cet amour, je suis prêt à tout faire, à tout risquer, à joindre enfin mes intérêts aux siens, et à courir la chance d'une même chute dans l'espoir d'une même élévation.

Le cardinal n'était pas encore à cette époque l'homme de génie et le ministre inflexible qui se révéla depuis, car, dans ce cas là, celle qui fut si faible devant Mazarin, eût peut-être plié sous Richelieu. Mais, à cette époque, le cardinal, répétons-le, n'était qu'au commencement de sa fortune, et nul regard, excepté le sien peut-être, ne pouvait sonder les profondeurs de l'avenir.

Anne d'Autriche prit donc en mépris cette audacieuse proposition, et résolut de voir jusqu'où irait cet amour du cardinal.

— Monseigneur, dit-elle, la proposition est inusitée et vaut, vous en conviendrez, la peine qu'on y réfléchisse. Laissez-moi la nuit et la journée de demain pour me consulter.

— Et, demanda le cardinal tout joyeux, et demain soir j'aurai l'honneur de mettre de nouveau mes hommages aux pieds de Votre Majesté?...

— Demain soir j'attendrai votre Eminence.

— Et avec quels sentiments Votre Majesté permet-elle que je m'éloigne d'elle?

La fière espagnole imposa silence à son orgueil, et avec un charmant sourire tendit la main au cardinal.

Le cardinal baisa ardemment cette belle main, et se retira transporté de joie.

Alors Anne d'Autriche resta un moment pensive, le sourcil froncé et la bouche rieuse; puis secouant la tête comme si elle avait pris une résolution, elle entra dans sa chambre à coucher, et ordonna que le lendemain, aussi matin que possible, on lui fît venir Mme de Chevreuse.

Mme de Chevreuse a joué, dans l'histoire que nous avons entrepris de raconter, un si grand rôle, que nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots sur elle.

Mme de Chevreuse, cette folle créature que Marie de Médicis avait placée près de sa belle-fille pour la détacher peu à peu du roi et la détourner de ses devoirs par l'exemple de sa conduite, Mme de Chevreuse, qu'on appelait le plus souvent Mme la conné-

table, parce qu'elle avait épousé, en premières noces, ce même Charles-Albert de Luynes, que nous avons vu poindre près du roi Louis XIII, et qui avait grandi si fort et si vite, arrosé par le sang du maréchal d'Ancre, pouvait avoir, à cette époque, 23 ou 24 ans. C'était une des femmes les plus jolies, les plus spirituelles, les plus légères et les plus intrigantes du temps. Logée au Louvre, du vivant de son premier mari, elle avait eu avec le roi de grandes familiarités, ce qui avait d'abord donné des inquiétudes à Anne d'Autriche, qui ignorait encore, à cette heure, les manières d'agir du roi envers ses maîtresses. Mais cependant, comme avec Mlle de Hautefort et Mlle de La Fayette, il s'en tint toujours avec Mme de Chevreuse à un amour purement platonique. Ce ne fut cependant pas faute que Mme la connétable lui fît beau jeu. On assure même qu'un jour Louis XIII, embarrassé de ses avances, lui dit :

— Madame de Luynes, je vous en préviens, je n'aime mes maîtresses que de la ceinture en haut.

— Sire, répondit la connétable, vos maîtresses alors feront comme gros Guillaume, elles se ceindront au milieu des cuisses.

Comme on le pense bien, il y avait plus d'ambition que d'amour dans toutes les galanteries que Mme de Luynes faisait à Louis XIII; voyant qu'elle ne pouvait être la maîtresse du mari, elle résolut d'être l'amie de la femme; elle y arriva facilement. Anne d'Autriche, isolée et espionnée comme elle l'était, accueillait avec retour tout nouveau visage qui pouvait donner un peu de vie à sa solitude, un peu de gaîté à son abandon; aussi, bientôt Mme de Luynes et la reine furent-elles inséparables.

Vers ce temps, le connétable mourut à l'âge de 43 ans, laissant sa veuve riche, non seulement de sa fortune personnelle, mais encore de tous les diamants de la maréchale d'Ancre dont le roi lui avait accordé la confiscation; elle ne demeura donc pas longtemps sans être pourvue. Au bout d'un an et demi de veuvage, elle épousa, en deuxièmes noces, le second des Messieurs de Guise, et le mieux fait des quatre, Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, lequel était né la même année que son premier mari, et avait, par conséquent, 43 ans, c'est-à-dire près du double de son âge. C'était un homme d'esprit, et qui, sans chercher le danger, était, dans le danger, d'un courage et d'un sang-froid à toute épreuve. Au siége d'Amiens, et comme il n'était encore que

prince de Joinville, son gouverneur ayant été tué dans la tranchée, le jeune prince, qui avait à peine quinze ans, se mit, au milieu du feu, à retourner ses poches et à tirer sa montre de son

gousset et ses bagues de ses doigts, ne quittant le cadavre que lorsqu'il se fut bien assuré qu'il n'avait plus sur lui rien de bon à prendre. Malgré cette anecdote, qui semblait indiquer dans le jeune prince un grand esprit d'ordre, M. de Chevreuse n'en devint pas moins, par la suite, un des seigneurs les plus magnifiques de la cour. Il fit, un jour, faire quinze carosses, afin de choisir, parmi les quinze, celui qui serait le plus doux.

Or, nous avons dit que le soir même de la visite du cardinal, Anne d'Autriche avait donné l'ordre, que le lendemain, aussitôt son arrivée au Louvre, Mme de Chevreuse fût introduite chez elle.

C'était, comme on le pense bien, pour lui raconter toute cette scène, que la reine avait si grande hâte de voir son amie.

Mme de Chevreuse avait depuis longtemps remarqué cet amour du cardinal pour la reine, et bien souvent les deux amies en avaient ri entre elles, mais jamais elles n'avaient songé que cet amour se produirait d'une façon si nette et si positive.

Alors fut arrêté un projet digne de ces deux folles têtes, et qui

devait, selon elles, guérir à tout jamais le cardinal de sa passion pour la reine.

Le soir, quand tout le monde fut retiré, le cardinal se présenta de nouveau, comme il en avait reçu la permission; la reine l'accueillit parfaitement, mais parut seulement émettre des doutes sur la réalité de l'amour dont son Éminence lui avait parlé la veille; alors le cardinal appela à son secours les serments les plus saints, et jura qu'il se sentait prêt à exécuter pour la reine les hauts faits que les chevaliers les plus en renommée, les Roland, les Amadis, les Galaor, avaient exécutés autrefois pour la dame de leur pensée, et que, d'ailleurs, si Anne d'Autriche voulait le mettre à l'épreuve, elle acquerrait bien vite la conviction qu'il ne disait que l'exacte vérité. Mais, au milieu de ses protestations, Anne d'Autriche l'interrompit :

— Voyez le beau mérite, dit-elle, de tenter des prouesses dont l'accomplissement donne la gloire; c'est ce que tous les hommes font par ambition aussi bien que par amour. Mais ce que vous ne feriez pas, M. le cardinal, parce qu'il n'y a qu'un homme véritablement amoureux qui consentirait à le faire, ce serait de danser une sarabande devant moi.

— Madame, dit le cardinal, je suis aussi bien cavalier et homme de guerre qu'homme d'église, et mon éducation, Dieu merci, a été celle d'un gentilhomme; je ne vois donc pas ce qui pourrait m'empêcher de danser devant vous, si tel était votre bon plaisir, et que vous promissiez de me récompenser de cette complaisance.

— Mais vous ne m'avez pas laissé achever, dit la reine; je disais que votre Éminence ne danserait pas devant moi avec un costume de bouffon espagnol.

— Pourquoi pas? dit le cardinal; la danse étant en elle-même une chose fort bouffonne, je ne vois pas pourquoi l'on n'assortirait pas le costume à l'action.

— Comment, reprit Anne d'Autriche, vous danseriez une sarabande devant moi, vêtu en bouffon, avec des sonnettes aux jambes et des castagnettes aux mains?

— Oui, si cela devait se passer devant vous seule, et, comme je vous l'ai dit, que j'eusse promesse d'une récompense.

— Devant moi seule, reprit la reine, c'est impossible; il vous faut bien un musicien pour marquer la mesure.

— Alors ! prenez Boccau, mon joueur de violon, c'est un garçon discret et dont je réponds.

— Ah ! si vous faites cela, dit la reine, je vous jure que je serai la première à avouer que jamais amour n'a égalé le vôtre.

— Eh bien ! madame, dit le cardinal, vous serez satisfaite ; demain, à cette même heure, vous pouvez m'attendre.

La reine donna sa main à baiser au cardinal qui se retira plus joyeux encore que la veille.

La journée du lendemain se passa dans l'anxiété. La reine ne pouvait croire que le cardinal se décidât à faire une pareille folie ; mais Mme de Chevreuse n'en faisait pas un instant de doute, disant savoir de bonne source, que son Éminence était amoureuse de la reine à en perdre la tête.

A dix heures, la reine était assise dans son cabinet ; Mme de Chevreuse, Vauthier et Béringhen étaient cachés derrière un paravent. La reine disait que le cardinal ne viendrait pas, Mme de Chevreuse soutenait toujours qu'il viendrait.

Boccau entra, il tenait son violon et annonça que son Éminence le suivait.

En effet, dix minutes après le musicien, un homme entra enveloppé d'un grand manteau qu'il rejeta aussitôt qu'il eut fermé la porte. C'était le cardinal lui-même dans le costume exigé ; il avait des chausses et un pourpoint de velours vert, des sonnettes d'argent à ses jarretières et des castagnettes aux mains.

Anne d'Autriche eut grand'peine à tenir son sérieux en voyant l'homme qui gouvernait la France, accoutré d'une si étrange manière ; mais cependant elle prit cet empire sur elle, remercia le cardinal du geste le plus gracieux et l'invita à pousser l'abnégation jusqu'au bout.

Soit que le cardinal fût véritablement assez amoureux pour faire une pareille folie, soit qu'ainsi qu'il l'avait laissé paraître, il eût des prétentions à la danse, il ne fit aucune opposition à la demande, et, aux premiers sons de l'instrument de Boccau, se mit à exécuter les figures de la sarabande, avec force ronds de jambes et évolutions de bras. Malheureusement, grâce à la gravité même avec laquelle le cardinal procédait à la chose, ce spectacle atteignit à un grotesque si véhément, que la reine ne put garder son sérieux et éclata de rire. Un rire bruyant et prolongé sembla lui répondre

alors comme un écho. C'étaient les spectateurs cachés derrière le paravent qui faisaient chorus. Le cardinal s'aperçut que ce qu'il avait pris pour une faveur n'était qu'une mystification, et sortit furieux. Aussitôt Mme de Chevreuse, Vauthier et Béringhen firent irruption; Boccau lui-même suivit l'exemple, et tous cinq avouèrent que, grâce à cette imagination de la reine, ils venaient d'assister à un des spectacles les plus réjouissants qui se pussent imaginer.

Les pauvres insensés qui jouaient avec la colère du cardinal-duc!

Il est vrai que cette colère leur était encore inconnue. Après la mort de Bouteville, de Montmorency, de Chalais et de Cinq-Mars, ils n'eussent certes pas risqué cette terrible plaisanterie.

Tandis qu'ils riaient ainsi, le cardinal, rentré chez lui, vouait à Anne d'Autriche et à Mme de Chevreuse une haine éternelle.

En effet, toutes les espérances qu'il avait fondées sur l'amour d'Anne d'Autriche pour lui et sur les conséquences de cet amour, étaient évanouies. Si le roi mourait, Monsieur, son ennemi particulier, Monsieur, égoïste, jeune, ambitieux et avide de paternité, montait sur le trône et sa fortune était renversée du coup; la perspective était terrible pour un homme qui avait déjà sacrifié tant de choses pour arriver où il en était.

Mais Dieu qui avait ses desseins raffermit la santé chancelante du roi. Bien plus, vers le commencement de l'année 1623, le bruit de la grossesse de la reine se répandit; malheureusement, à peine enceinte de trois mois, Anne d'Autriche, en jouant avec Mme de Chevreuse, essaya de sauter un fossé, glissa en retombant, et se blessa. Le surlendemain elle fit une fausse couche, et les espérances conçues trop hâtivement s'évanouirent.

Nous avons raconté dans ses plus rigoureux détails l'anecdote du cardinal dansant devant Anne d'Autriche, anecdote authentique s'il en fut, et consignée dans les mémoires de Brienne, pour donner une preuve du désir que Richelieu avait de plaire à la jeune reine. Ce trait du ministre le plus austère que l'on ait connu en France, cette complaisance du plus fier gentilhomme que la noblesse ait compté dans ses rangs, enfin cette erreur de l'homme le plus sérieux que l'histoire ait célébré dans ses annales, indiqueront surabondamment quelle haute importance le cardinal attachait aux bonnes grâces d'Anne d'Autriche.

CHAPITRE II.

1624.—1626.

Mission du comte de Carlisle en France. — Arrivée du duc de Buckingham. — Sa magnificence. — L'histoire prend la forme du roman. — Intrigues de Buckingham pour plaire à la reine. — Les dix-sept. — Le chevalier de Guise et Buckingham au bal de la cour. — Le grand Mogol. — La Dame blanche. — Aventure des jardins à Amiens. — Séparation. — Nouvelle visite de Buckingham à la reine. — Conséquences de la scène du jardin d'Amiens.

cette première cause de discorde que nous venons de raconter et dont il faut aller chercher les sources dans l'esprit intrigant de Marie de Médicis, qui, croyant être sûre du cardinal de Richelieu, pensait n'avoir, pour ressaisir sa puissance perdue depuis l'assassinat du maréchal d'Ancre, qu'à combattre l'influence que devait prendre sur un roi de vingt ans une femme jeune et belle, se joignit bientôt une autre cause indépendante de toutes les volontés, étrangère à tous les calculs et qui surgit par une simple combinaison du hasard.

En 1624, la cour d'Angleterre envoya, en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Paris, le comte de Carlisle ; il venait demander au roi Louis XIII la main de sa sœur, Henriette-Marie de France, pour le prince de Galles, fils de Jacques VI. Cette demande, dont il était

question depuis longtemps sans qu'elle eût encore été cependant traitée diplomatiquement, fut accueillie par la cour de France, et le comte de Carlisle retourna en Angleterre, porteur de bonnes paroles.

Le comte de Carlisle avait pour compagnon d'ambassade milord Rich, qui fut depuis comte Holland; c'était un des plus beaux seigneurs de la cour d'Angleterre, quoique en France sa beauté parût avoir quelque chose de fade. Cependant, comme il était fort riche et fort élégant, il n'en fit pas moins grand effet sur les dames qui entouraient Anne d'Autriche, et surtout sur Mme de Chevreuse, à qui l'on prêtait au reste fort libéralement les trois quarts des aventures galantes qui faisaient bruit à la cour de France.

A son retour à Londres, milord Rich raconta au duc de Buckingham, son ami, tout ce qu'il avait vu de beau et de curieux au Louvre et à Paris, lui affirmant que ce qu'il avait vu de plus curieux et de plus beau, c'était la reine de France, et déclarant pour son compte que s'il avait quelque espoir de plaire à une pareille princesse, il risquerait joyeusement fortune et existence, croyant que la perte de l'une serait bien payée par un regard, et la perte de l'autre par un baiser.

Celui auquel il s'adressait, jouait alors à la cour du roi Jacques VI le rôle que jouèrent, depuis, Lauzun à la cour du roi Louis XIV, et le duc de Richelieu à la cour du roi Louis XV.

Seulement le ciel, prodigue envers le favori de sa majesté Britannique, avait mis dans la tête du duc de Buckingham un grain de folie de plus encore que dans celle des deux émules en folies que l'avenir devait lui susciter.

Maintenant qu'on nous permette quelques lignes sur le personnage que nous allons mettre en scène et grâce auquel le roman va pénétrer dans notre histoire avec toutes ses folles aventures, ses émouvantes péripéties et ses traverses inattendues. Après huit ans d'une union grave et sérieuse, le roi et la reine de France étaient destinés à devenir des héros de comédie, plus tourmentés, plus intéressants, plus sujets à l'opinion publique que ne le furent jamais Clélie ou le grand Cyrus.

Georges Villiers, duc de Buckingham, était né le 20 août 1592, et par conséquent avait alors 32 ans. Il passait en Angleterre pour le cavalier le plus accompli qui existât en Europe, titre qu'étaient

prêts à lui disputer, on le comprend bien, les dix-sept seigneurs de France (1). Sa noblesse, par son père, était ancienne; par sa mère, illustre. Envoyé à Paris à l'âge de dix-huit ans, c'est-à-dire vers l'époque même où le roi Henri IV mourait, comme lui, Buckingham, devait mourir dix-huit ans plus tard, il était revenu à Londres, parlant élégamment le français, montant à cheval parfaitement, de première force sur les armes et dansant à ravir. Aussi frappa-t-il agréablement la vue de Jacques VI dans un divertissement que lui donnèrent, en 1615, les écoliers de Cambridge. Jacques VI, qui n'avait jamais su résister aux charmes d'un beau visage et d'un bel habit, demanda que le jeune Georges fût présenté à la cour et le fit son échanson. En moins de deux ans, le nouveau favori avait été créé chevalier, gentilhomme de la chambre, vicomte, marquis de Buckingham, grand amiral, gardien des cinq ports, enfin dispensateur absolu de tous les honneurs, dons, offices et revenus des trois royaumes. Ce fut alors que pour se réconcilier sans doute avec le jeune prince de Galles, sur lequel, un soir, il avait osé lever la main, il lui proposa d'aller voir, incognito à Madrid, l'infante qu'on lui destinait. Peut-être la folie d'une pareille proposition en fit-elle tout le succès. L'héritier de la couronne et le favori insistèrent tellement qu'ils arrachèrent le consentement de Jacques VI. Buckingham et le prince de Galles arrivèrent à Madrid, choquèrent tous les préjugés de l'étiquette espagnole. Les négociations commencées avec le cabinet de l'Escurial furent rompues; il s'en ouvrit d'autres avec la cour de France; milord Rich vint les ébaucher à Paris, retourna à Londres pour rendre compte au roi Jacques VI des dispositions, nous ne dirons pas du roi Louis XIII, mais du cardinal-duc, et Buckingham, choisi comme représentant de la Grande-Bretagne, fut envoyé à Paris pour mettre à bonne fin ces négociations.

De cette heure commence le roman dont nous avons parlé, roman qui marche dans sa voie dramatique et pittoresque tellement mêlé à l'histoire que, pendant une période de plusieurs années, on ne peut plus séparer l'un de l'autre. C'est, au reste, une bonne fortune pour nous que d'avoir à nous occuper, au milieu d'événements qui, pour demeurer toujours vrais, doivent rester quelque peu arides, de dé-

(1) On appelait ainsi les dix-sept seigneurs les plus élégants de la cour de Louis XIII.

tails comme ceux que va nous fournir le favori du roi Jacques VI et du roi Charles Ier, l'amant d'une reine comme Anne d'Autriche, l'ennemi et le rival d'un homme comme le cardinal de Richelieu, mourant si tristement à la moitié à peine d'une vie si splendide; et l'on trouvera probablement, comme nous allons essayer de le montrer, que l'influence de ce roman a été très grande sur les plus belles pages de notre histoire de France.

Buckingham vint donc à Paris; il était, comme nous l'avons répété d'après les auteurs contemporains, l'homme du monde le mieux fait et de la meilleure mine qui se pût voir. Aussi parut-il à la cour avec tant d'agréments et de magnificence, qu'il donna de l'admiration au peuple, de l'amour aux dames, de la jalousie aux maris et de la haine aux galants.

Louis XIII fut un de ces maris et Richelieu un de ces galants.

Nous sommes bien loin aujourd'hui de ces amours chevaleresques qui n'avaient souvent, pour récompense des plus grands sacrifices, qu'un regard ou qu'un mot, passions dont la noblesse poétisait la matière : on aimait alors les femmes comme des reines et les reines comme des divinités. Le duc de Médina, fou d'amour pour Élisabeth de France, mariée à Philippe IV, le même jour où Anne d'Autriche épousait Louis XIII, brûlait, au milieu d'une fête, son palais, ses tableaux, ses tapisseries, se ruinait enfin, pour avoir le droit de serrer un instant, entre ses bras, la reine d'Espagne, qu'il enlevait au milieu des flammes, et à l'oreille de laquelle, pendant le périlleux trajet, il murmurait l'aveu de son amour. Buckingham fit mieux. Ce ne fut point simplement son palais qu'il brûla, ce fut deux grands royaumes qu'il mit en flammes, jouant l'avenir de l'Angleterre, qu'il faillit perdre, jouant sa vie, qu'il perdit, contre la chance de demeurer comme ambassadeur près d'Anne d'Autriche, malgré l'inflexible et menaçante volonté de Richelieu.

En attendant ce dénoûment tragique, encore caché dans les mystérieuses profondeurs de l'avenir, Buckingham apparut comme ministre plénipotentiaire à la cour de France, et sa première audience laissa des souvenirs impérissables dans les annales de la cour.

En effet, Buckingham, introduit dans la salle du trône, s'avança, suivi d'une suite nombreuse, vers le roi et la reine, auxquels il

LOUIS XIII.

devait remettre ses lettres de créance. Il était vêtu d'un pourpoint de satin blanc, broché d'or, sur lequel était jeté un manteau de velours gris-clair, tout brodé de perles fines. Cette nuance si dangereuse pour le teint d'un homme de l'âge du duc,—nous avons dit qu'à cette époque il pouvait avoir 32 ans,—doit nous prouver quel éclat avait la figure de Buckingham, puisque *cette parure lui seyait*, comme disent les mémoires du temps. Bientôt on s'aperçut que toutes les perles avaient été cousues par un brin de soie si frêle, qu'elles se détachaient par leur propre poids et roulaient à terre. Cette magnificence, un peu brutale dans sa délicatesse même, ne plairait plus aujourd'hui, grâce à nos mœurs hypocrites et vaniteuses, mais alors, on ne se fit pas scrupule d'accepter les perles que le duc offrait de si bonne grâce à ceux qui, prenant d'abord la rupture du fil pour un accident, s'empressaient de les ramasser pour les lui rendre.

Le duc frappait ainsi un grand coup sur l'imagination de la jeune reine, très favorisée des dons de la nature, mais fort peu de ceux de la fortune ; car la cour de France était bien la plus galante, mais n'était pas la plus riche des cours de l'Europe. Le trésor amassé avec tant de soins par Henri IV, dans les dix dernières années de sa vie, et déposé à la Bastille, avait été successivement épuisé par les guerres que les princes du sang avaient faites à l'État, auquel ils avaient cinq fois vendu la paix. Il en résultait que l'épargne était à sec, et les augustes personnages dont nous écrivons l'histoire, fort gênés, quoiqu'on ne le fût point encore à ce degré où l'on arriva plus tard. En effet, plus tard Anne d'Autriche, réduite à manger les restes des gens de sa cour, et à faire reconduire les ambassadeurs du roi de Pologne à travers des appartements non éclairés, dut se rappeler avec bien de l'amertume tant de richesses prodiguées par Buckingham pour obtenir un sourire, un regard bienveillant, un geste approbateur, tandis que Mazarin qu'elle avait préféré, soutenu, gorgé d'or et d'honneurs, la laissait habiter, elle, l'orgueilleuse fille des Césars, dans des chambres délabrées, la laissait, elle, la délicate princesse, dont le supplice dans l'autre monde devait être de coucher dans de la toile de Hollande, manquer de linge, et refusait à Louis XIV, enfant, des draps neufs, en remplacement de ses draps criblés de trous, et à travers lesquels, dit Laporte, son valet de chambre, ses jambes passaient.

Le duc de Buckingham en homme expert dans les affaires d'amour, n'avait pas seulement compté sur sa bonne mine et sur ses semailles de pierreries pour réussir auprès d'Anne d'Autriche ; c'était beaucoup, sans doute, mais ce n'était point assez, quand on éveillait les soupçons d'un roi et d'un cardinal. Buckingham, sûr d'avoir des ennemis dangereux et puissants, songea à se créer quelque allié, habile et dévoué. Il regarda autour de lui et ne vit que Mme de Chevreuse, capable de tenir tête à toutes les intrigues dont il était menacé. Mme de Chevreuse, amie d'Anne d'Autriche, aventureuse plus que pas un aventurier des cinq royaumes d'Europe, Mme de Chevreuse, belle, spirituelle et brave, marchandée par le cardinal de Richelieu qui essaya de l'acheter, dévouée à tout ce qui était plaisir, caprice et fourberie, Mme de Chevreuse pouvait devenir une auxiliaire incomparable.

Un nœud de diamants de cent mille livres et un prêt de deux mille pistoles, et puis peut-être bien aussi le côté hasardeux de l'entreprise, firent l'affaire.

Buckingham adopta une vieille ruse, toujours excellente puisqu'elle réussit toujours. Il feignit d'être amoureux de Mme de Chevreuse ; il ne la quittait guère sinon dans les moments où ses affaires de plénipotentiaire l'appelaient au Louvre ou chez le cardinal. De son côté, la reine, rassurée par cette apparente passion qui avait tout le caractère d'un amour publiquement déclaré, semblait en particulier prendre plaisir à recevoir les marques de respect et de tendresse extraordinaires que lui prodiguait, au milieu d'une cour toute parsemée des espions du roi et du cardinal, son audacieux amant.

Comme les occasions d'un rendez-vous ne se présentaient pas facilement, et que la personne de la reine était soigneusement défendue, Mme de Chevreuse imagina de donner une fête somptueuse dans son hôtel ; la reine accepta la collation que sa favorite lui offrait, et le roi lui-même ne trouva aucun motif pour refuser d'y venir. Bien plus, il fit, à cette occasion, cadeau à la reine d'un nœud d'épaule qui se terminait par douze ferrets en diamants.

De son côté, le duc de Buckingham, à l'instigation duquel la fête avait été donnée, résolut d'inventer un moyen de ne pas quitter la reine autant qu'il lui serait possible, et, sous différents costumes, de s'attacher à tous ses pas depuis l'instant où elle mettrait

le pied dans l'hôtel de Mme de Chevreuse jusqu'à celui où elle remonterait en voiture. Un rapport que le cardinal se fit faire après coup, nous a conservé tous les détails de cette fête qui servit à souhait les projets du duc, mais qui redoubla la jalousie du cardinal et du roi, sans arrêter pour cela les entreprises audacieuses du galant ambassadeur.

D'abord, la reine, après être descendue de voiture, désira faire un tour dans les parterres; en conséquence, elle s'appuya sur le bras de la duchesse et commença sa promenade. Elle n'avait pas fait vingt pas, qu'un jardinier se présenta devant elle et lui offrit d'une main une corbeille de fruits et de l'autre un bouquet. La reine

prit le bouquet; mais au moment où elle accordait ce salaire à la prévenance dont elle était l'objet, sa main toucha celle du jardinier qui lui dit quelques mots tout bas. La reine fit un geste d'étonnement, et ce geste et la rougeur qui l'accompagna sont consignés dans le rapport où nous puisons ces détails.

Aussi, à l'instant même le bruit se répandit que le galant jardinier n'était autre que le duc de Buckingham. Aussitôt chacun se mit en quête; mais il était déjà trop tard, le jardinier avait disparu, et la reine se faisait dire la bonne aventure par un magicien qui, à

l'inspection seule de sa belle main qu'il tenait entre les siennes, lui contait des choses si étranges, que la reine ne pouvait cacher son trouble en les écoutant; enfin ce trouble augmenta au point que la princesse perdit tout à fait contenance, et que Mme de Chevreuse, effrayée des suites que pouvait avoir une pareille folie, fit signe au duc qu'il avait outre-passé les bornes de la prudence, et l'engagea désormais à plus de circonspection.

Toujours est-il que, quels que fussent les discours qu'elle entendait, Anne d'Autriche les souffrit, quoiqu'elle ne se fût pas plus méprise aux hommages du magicien qu'à ceux du jardinier; la reine avait de bons yeux et d'ailleurs son officieuse amie était là qui voyait double.

Le duc de Buckingham excellait dans l'art de la danse qui, à cette époque, nous en avons vu la preuve dans la sarabande dansée par le cardinal, n'était dédaigné de personne; les têtes couronnées elles-mêmes avaient à cœur cette sorte de supériorité dont les dames se montraient fort touchées. Henri IV aimait beaucoup les ballets, et ce fut dans un ballet qu'il vit pour la première fois la belle Henriette de Montmorency, qui lui fit faire de si grandes folies; Louis XIII composait lui-même la musique de ceux qu'on dansait devant lui, et il en avait surtout un de prédilection, qu'on appelait le ballet de la Merlaison. On sait en ce genre les succès de Grammont, de Lauzun et de Louis XIV.

Buckingham figura donc avec un éclat surprenant dans un certain ballet de démons, qu'on avait imaginé ce soir-là comme le plus gracieux divertissement dont on pût réjouir leurs majestés. Le roi et la reine applaudirent le danseur inconnu, qu'ils prirent, — il est probable qu'un seul des deux commit cette erreur, — pour un seigneur de la cour de France; enfin, le ballet terminé, leurs majestés se préparèrent à ouvrir la séance du divertissement le plus pompeux de la soirée; là aussi Buckingham remplissait un rôle, et il l'avait non pas choisi, mais usurpé d'une manière bien audacieuse et bien adroite.

C'était la coutume alors de flatter les rois jusque dans leurs plaisirs, et les orientaux, si habiles dans ce genre de courtisanerie, étaient mis à contribution par les maîtres des cérémonies français. La coutume des mascarades, dans le genre de celle que nous allons raconter, se perpétua jusqu'en 1720, et fut appliquée une dernière

fois à ces fêtes de nuit, données par Mme Du Maine, en son palais de Sceaux, et qu'on appelait les nuits blanches. Il s'agissait de supposer que tous les potentats de la terre, et surtout ceux des pays mystérieux qui sont situés de l'autre côté de l'équateur, les fabuleux sophis, les khans bizarres, les mogols riches à milliards et les Incas souverains des mines d'or, s'avisaient un jour de se réunir pour venir adorer le trône du roi de France; on voit que l'idée n'était pas mal ingénieuse. Louis XIV, prince assez glorieux, comme on le sait, en fut dupe bien plus sérieusement encore lorsqu'il reçut la visite mystifiante du fameux ambassadeur persan, Méhémet-Riza-beg, et qu'il voulut que la réception de ce charlatan fût faite avec toute la pompe dont la cour de Versailles était susceptible.

Les rois orientaux dans la fête dont nous parlons devaient être représentés par des princes des maisons souveraines de France. MM. de Lorraine, de Rohan, de Bouillon, de Chabot et de La Trémoille, furent désignés par le roi pour faire partie du divertissement. Le jeune chevalier de Guise, fils du Balafré, qui faisait le grand mogol, était frère cadet de M. de Chevreuse. C'était le même qui avait tué en duel le baron de Luz et son fils, et qui plus tard s'étant mis à cheval sur un canon qu'on éprouvait, fut tué par ce canon qui creva.

La veille même du divertissement, Buckingham avait été faire une visite au chevalier de Guise, lequel, comme tous les seigneurs de l'époque, se trouvant fort gêné d'argent, en était réduit aux expédients, et, malgré toutes les ressources qu'il avait employées, commençait à avoir grand'peur de ne point paraître le lendemain à la fête de Mme de Chevreuse, avec toute la magnificence qu'il eût désirée. Buckingham était connu pour sa générosité. Depuis son arrivée à la cour de France, il avait obligé de sa bourse les plus fiers et les plus riches. Cette visite parut donc au chevalier de Guise une bonne fortune, et il tournait et retournait dans son esprit le discours qu'il allait adresser au splendide ambassadeur, lorsque celui-ci alla au-devant de ses désirs en se mettant à sa discrétion pour une somme de trois mille pistoles, et en offrant en outre au chevalier de lui prêter, pour rehausser l'éclat de son costume, tous les diamants de la couronne d'Angleterre, que Jacques VI avait laissé emporter à son représentant.

C'était plus que n'eût osé espérer le chevalier de Guise, il tendit

la main à Buckingham et lui demanda quelle chose il pouvait faire pour reconnaître un si grand service.

— Écoutez, lui dit Buckingham, je voulais, c'est une satisfaction puérile peut-être, mais c'est une chose qui me fera grand plaisir, je voulais trouver une occasion de porter à la fois sur mon habit toute cette cargaison de pierreries que j'ai apportées avec moi; prêtez-moi votre place une partie de la soirée de demain; tant que le grand mogol restera masqué, je ferai le grand mogol; au moment où il faudra se démasquer, je vous rendrai votre place. Nous pourrons ainsi jouer, vous ostensiblement, moi en secret, chacun notre rôle. Nous ferons un seul personnage à nous deux, voilà tout; vous souperez et je danserai. Cela vous convient-il ainsi?

Le chevalier de Guise trouvait la chose trop facile à faire pour refuser le marché, et tout fut arrêté entre les deux seigneurs, comme le désirait Buckingham.

Le chevalier accepta donc, se croyant l'obligé du duc, et reconnaissant en lui son maître, car, quoique ses folies eussent fait quelque bruit en France, il était loin encore d'approcher pour l'extravagance surtout d'un amoureux comme Buckingham.

Les choses furent faites ainsi qu'il était convenu, et le duc, masqué, resplendissant au feu des lustres et des flambeaux, apparut aux regards de la reine, escorté d'une suite nombreuse dont la magnificence n'égalait point, mais ne déparait pas la sienne.

La langue orientale est fertile en comparaisons emphatiques et en poétiques allusions. Buckingham mit tout son art à glisser à la reine plusieurs compliments passionnés; cette situation plaisait d'autant plus à l'esprit aventureux du duc et à l'esprit romanesque d'Anne d'Autriche, qu'elle était fort dangereuse; le roi, le cardinal et toute la cour étaient là; et comme le bruit s'était déjà répandu que le duc se trouvait au bal, chacun regardait de tous ses yeux, écoutait de toutes ses oreilles, mais nul ne se doutait que ce grand mogol, que l'on prenait pour le chevalier de Guise, fût Buckingham lui-même. Aussi le divertissement eut-il un si prodigieux succès, que le roi ne put s'empêcher d'en témoigner sa satisfaction à Mme de Chevreuse.

Enfin arriva le moment où l'on annonça que le roi était servi; c'était l'heure de se démasquer, et des salons avaient été préparés à cet effet. Le grand mogol et son porte-sabre se retirèrent dans

un cabinet : le porte-sabre n'était autre que le chevalier de Guise, qui prit à son tour les habits du duc, et s'en alla souper en costume de grand mogol, tandis que Buckingham avait pris le sien. L'entrée du chevalier fut un véritable triomphe, et il lui fut adressé force compliments sur la richesse de ses habits et sur la grâce avec laquelle il avait dansé.

Après le souper, le chevalier vint rejoindre le duc dans le cabinet où celui-ci l'attendait ; là, la transformation s'opéra de nouveau. Le chevalier redevint simple porte-sabre, le duc remonta au rang de grand mogol, puis ils rentrèrent dans la salle ; il va sans dire que la richesse du costume de ce puissant souverain et le poste élevé qu'il occupait dans la hiérarchie des têtes couronnées, lui valurent l'honneur d'être choisi par la reine pour danser avec elle. Buckingham eut ainsi jusqu'au matin toute liberté d'exprimer, sous le masque et dans le tumulte de la fête, des sentiments qui, grâce aux confidences préparatoires de Mme de Chevreuse, n'étaient déjà plus un secret pour la reine.

Enfin quatre heures du matin sonnèrent et le roi parla de se re-

tirer ; la reine ne fit aucune instance pour rester, car déjà depuis

quelques minutes les cinq monarques avaient disparu et avec eux s'étaient évanouis l'entrain du bal et l'ornement de la fête. Anne d'Autriche regagna donc son carosse; un laquais à la livrée et aux armes de la connétable se tenait à la portière pour l'ouvrir et la refermer. A la vue de la reine, il mit un genou en terre, mais au lieu d'abaisser le marchepied, il tendit la main ; la reine reconnut là la galanterie de son amie Mme de Chevreuse ; mais cette main lui pressa si doucement le pied, qu'elle baissa les yeux sur l'officieux serviteur et qu'elle reconnut le duc de Buckingham. Si bien préparée qu'elle fût à tous les déguisements que le duc pouvait prendre, son étonnement fut néanmoins si grand qu'elle poussa un cri et qu'une vive rougeur lui monta au visage; ses officiers s'approchèrent aussitôt pour savoir la cause de cette émotion, mais la reine était déjà au fond de son carosse avec Mme de Lannoy et Mme de Vernet. Le roi revint dans le sien avec le cardinal.

Qu'on juge si l'histoire de ce temps, riche d'aventures romanesques, d'épisodes fabuleux et d'intrigues comme celle que nous venons de raconter fidèlement, peut s'écrire comme notre histoire contemporaine, si sèche, si aride et si dénuée de chroniques, malgré l'énorme publicité des actes journaliers qui manquaient autrefois et que l'on possède aujourd'hui. Au reste, dans cette absence de publicité gît peut-être le secret de cette vie aventureuse qu'on menait alors sous le voile d'un mystère rarement éventé.

Quelques jours après, le bruit de ces différents déguisements se répandit à la cour : de plus on apprit que le duc de Buckingham avait, dans son cabinet de l'ambassade d'Angleterre, un portrait de la reine; que ce portrait était placé sous un dais de velours bleu surmonté de plumes blanches et rouges, et qu'un autre portrait d'Anne d'Autriche, miniature entourée de diamants, ne quittait pas sa poitrine sur laquelle il était fixé par une chaîne d'or. Son zèle fanatique pour ce portrait semblait indiquer qu'il le tenait de la reine même, et M. le cardinal, doublement jaloux, parce qu'il était doublement déçu, et comme amant et comme homme politique, passa de bien mauvaises nuits à ce propos.

Mais, de jour en jour et justement à cause de ces bruits de déguisements et de portraits, il devenait de plus en plus difficile à Buckingham de voir la reine; Mme de Chevreuse, que l'on savait

être la confidente de ces chevaleresques amours, était non moins espionnée que ses deux illustres protégés, de sorte que Buckingham, poussé à bout, résolut de tout risquer pour avoir enfin une entrevue d'une heure, seul à seul avec Anne d'Autriche.

Mme de Chevreuse s'informa près de la reine de quelle façon elle verrait une tentative de cette sorte ; la reine répondit qu'elle n'aiderait en rien, mais qu'elle laisserait faire ; seulement il fallait qu'elle pût toujours nier la complicité. C'était tout ce que voulaient la connétable et le duc.

Il y avait à cette époque une tradition fort populaire au Louvre : c'est qu'un fantôme revenait dans le vieux palais des rois. Ce fantôme était du sexe féminin et on l'appelait la *Dame blanche ;* cette tradition fut remplacée depuis par celle non moins populaire de l'*Homme rouge.*

La connétable proposa au duc de jouer le rôle du fantôme ; le duc était trop amoureux pour balancer et il accepta à l'instant même. Ainsi déguisé, de l'avis de Mme de Chevreuse, il pouvait braver les plus rigides surveillants de la reine, qui, — s'il n'échappait pas à leurs regards, chose que l'on tenterait d'abord —, n'oseraient certainement soutenir sa présence et fuiraient incontestablement à sa vue.

On discuta quelque temps pour savoir si l'entrevue aurait lieu le soir ou dans la journée. Le duc insistait pour qu'elle eût lieu le soir. Mme de Chevreuse prétendait que c'était trop risquer, parce que, parfois, le soir, le roi descendait chez la reine. On en référa à Anne d'Autriche qui prétendit que le jour le duc perdrait tous les bénéfices de son déguisement. Elle dit, en outre, qu'elle avait acquis l'assurance qu'on pouvait se fier à son valet de chambre, Bertin ; que ce valet de chambre resterait en sentinelle et à portée de voir si le roi sortait de son appartement, et que, le cas échéant, on tiendrait une porte de dégagement ouverte pour faire sauver le duc. Il fut donc décidé que Buckingham entrerait au Louvre vers dix heures du soir. A neuf heures, en effet, il se présenta chez Mme de Chevreuse : c'est là que la transformation devait avoir lieu ; la connétable s'était chargée de confectionner le déguisement ; c'était, comme on le voit, une précieuse amie.

Buckingham trouva son costume prêt : il consistait en un habit ou plutôt une robe blanche, d'une coupe bizarre, parsemée de

larmes noires et ornée de deux têtes de mort, posées l'une sur la poitrine et l'autre entre les deux épaules ; un bonnet étrange, blanc et noir comme la robe, un immense manteau et un de ces grands chapeaux à l'espagnol, nommés *sombreros*, complétaient le déguisement.

Mais là s'éleva une difficulté à laquelle Mme de Chevreuse n'avait pas songé : c'est qu'en voyant ce costume, qui devait le transformer d'une manière si disgracieuse, la coquetterie du duc se révolta, et il déclara tout net qu'il ne paraîtrait pas devant Anne d'Autriche affublé d'un pareil accoutrement.

Le duc de Buckingham, moins grand politique que le cardinal, était plus profondément initié que lui aux choses d'amour ; il savait qu'il n'y a point de passion qui, chez une femme, tienne contre le ridicule, et il aimait mieux ne pas voir Anne d'Autriche, que d'obtenir cette faveur à la condition de lui paraître ridicule.

Mais Mme de Chevreuse répondit qu'il n'y avait que ce moyen de pénétrer auprès de la reine ; elle ajouta que la reine, à grand'peine, avait accordé ce rendez-vous ; qu'elle attendait le duc le soir même, et qu'elle ne pardonnerait jamais à un homme, qui se disait si ardemment amoureux, d'avoir rencontré une occasion de l'entretenir, et de n'avoir pas saisi cette occasion.

D'ailleurs, peut-être la rieuse confidente d'Anne d'Autriche s'était-elle d'avance, dans sa folle imagination, fait une fête de voir l'ambassadeur d'Angleterre, l'homme sur lequel reposait l'avenir des deux plus puissants royaumes de l'Europe, déguisé en dame blanche. Peut-être aussi la reine, qui se défiait d'elle-même, voulait-elle, craignant et désirant cette entrevue, trouver dans ses yeux des armes contre son cœur.

Force fut donc au duc de Buckingham d'en passer par où voulut Mme de Chevreuse. Il est vrai que, même sous cet accoutrement plus que bizarre, le duc comptait sur sa belle et noble tête ; mais cette fois encore il avait compté sans Mme de Chevreuse qui, ce soir là, paraissait bien plus favoriser les intérêts du mari que ceux de l'amant.

Mme de Chevreuse avait décidé, dans sa sagesse, que le duc déguiserait sa figure comme il devait déguiser le reste de son corps.

Le duc, à cette proposition, offrit de mettre un loup de velours noir. A cette époque ce genre de masque était fort en usage pour

les femmes surtout, et les hommes eux-mêmes s'en servaient quelquefois. Mais Mme de Chevreuse prétendit que le masque pourrait tomber, et qu'alors, dans la prétendue dame blanche, rien n'empêcherait de reconnaître le duc.

Il fallut encore que le duc cédât : le rendez-vous était à dix heures précises et déjà un quart d'heure s'était écoulé dans ces importants débats. Le duc poussa un soupir et se livra entièrement à celle qu'il avait bien de la peine à ne pas regarder comme son mauvais génie.

Une nouvelle découverte venait d'être faite par un physicien nommé Norblin ; c'était une pellicule couleur de chair, au moyen de laquelle on pouvait, avec une couche de cire blanche et molle, se défigurer entièrement. Cette pellicule, coupée d'après un modèle convenu, se superposait à tous les méplats du visage dont elle changeait entièrement la configuration, tout en laissant libres les yeux, la bouche et le nez. Grâce à cette invention, en moins de cinq minutes, Buckingham était devenu méconnaissable même pour lui.

Cette première opération finie, on procéda au reste du déguise-

ment. Le duc ôta son manteau, mais garda le reste de son costume par-dessus lequel il passa la longue robe blanche dont nous avons

donné la description, puis il enferma ses longs cheveux dans le bonnet fantastique, recouvrit d'un loup son visage déjà recouvert de la pellicule, se coiffa de son chapeau à large bord, et jeta un grand manteau sur ses épaules. Dans cet équipage, moitié riant, moitié enrageant, il offrit le bras à Mme de Chevreuse, qui devait l'introduire au Louvre.

Le carosse de la connétable attendait à la porte. Ce carosse était connu au Louvre et ne pouvait inspirer aucun soupçon : d'ailleurs, le duc devait être introduit par les petites entrées, c'est-à-dire par une porte, un escalier et des couloirs, réservés pour les seuls familiers de la reine et de la favorite.

Au guichet du Louvre, le valet de chambre Bertin attendait; le concierge, en voyant le duc, demanda quel était cet homme. Mme de Chevreuse alors s'avança et dit : — Vous le savez bien, c'est l'astrologue italien qu'a fait demander la reine.

En effet, le concierge avait été prévenu de cette circonstance, et comme rien n'était plus fréquent à cette époque que ces sortes de consultations, il ne fit aucune difficulté de laisser passer le duc, trop bien accompagné, d'ailleurs, pour qu'un homme d'aussi basse condition qu'était le concierge fît la moindre observation.

Une fois le guichet passé, on ne rencontra plus personne jusque chez la reine. Celle-ci avait eu la précaution d'éloigner Mme de Flottes, sa dame d'honneur, et attendait, avec une anxiété qu'on peut comprendre, cette visite qu'elle n'aurait jamais eu le courage de recevoir, si elle n'eût été fortifiée par l'assurance de son amie. A la porte, le valet Bertin abandonna Mme de Chevreuse et le duc, et alla se mettre en observation sur l'escalier du roi.

Mme de Chevreuse avait une clé de l'appartement de la reine; elle n'eut donc pas besoin de frapper; elle ouvrit la porte, introduisit le duc et entra après lui; seulement elle laissa la clé à la porte, afin que Bertin pût les prévenir en cas d'alarme.

La reine attendait dans sa chambre à coucher. Le duc traversa donc une ou deux chambres et se trouva en face de celle qu'il avait tant désiré entretenir sans témoin. Malheureusement pour lui, son costume, comme nous l'avons dit, était loin d'ajouter aux charmes de sa personne; il en résulta qu'à la première vue, l'effet qu'il avait tant redouté fut produit, et que la reine, quelle que fût sa frayeur, ne put s'empêcher de rire. Alors Buckingham vit

qu'il n'avait pas de meilleur parti à prendre que d'entrer dans l'humeur joyeuse de la reine, et il commença à faire les honneurs de sa personne avec tant d'esprit, de gaîté, de goût, et, par-dessus tout cela, tant d'amour, que les dispositions d'Anne d'Autriche changèrent bientôt, et qu'elle oublia le ridicule du personnage, pour se laisser prendre seulement à son langage spirituel et passionné.

Buckingham s'aperçut du changement qui s'opérait dans l'esprit d'Anne d'Autriche, et il en profita avec son habileté ordinaire ; il rappela à la reine que le but de cette entrevue était une lettre confidentielle qu'il avait à lui remettre de la part de sa belle-sœur, et la supplia — cette lettre ne devant être connue de personne — d'éloigner même sa fidèle amie, Mme de Chevreuse.

La reine alors, qui sans doute désirait du fond du cœur le tête-à-tête autant que Buckingham, ouvrit la porte de son oratoire et y entra, laissant la porte ouverte, mais en faisant signe à Buckingham de la suivre. A peine le duc fut-il dans l'oratoire, que Mme de Chevreuse, sans doute en compensation des tribulations qu'elle lui avait fait souffrir jusque là, referma doucement la porte derrière eux.

Était-ce un mouvement de pitié pour le pauvre amant? était-ce une convention arrêtée d'avance avec le noble duc? Mme de Chevreuse avait-elle, comme Didon, pitié des maux qu'elle avait soufferts? ou bien quelque nouveau nœud de diamant avait-il réchauffé son zèle pour le magnifique ambassadeur? C'est ce que la chronique ne dit pas.

Dix minutes à peu près s'étaient écoulées depuis que le duc et Anne d'Autriche étaient enfermés dans l'oratoire, lorsque le valet de chambre Bertin entra tout pâle et tout effaré en criant : le roi !

Mme de Chevreuse s'élança vers la porte de l'oratoire et l'ouvrit en criant à son tour : le roi !

Buckingham, dépouillé de sa robe magique, son visage naturel encadré dans ses longs cheveux, vêtu seulement de son costume, toujours si élégant et si chevaleresque, était aux pieds de la reine. A peine s'était-il trouvé en tête-à-tête avec elle, qu'il avait jeté loin de lui son déguisement, abandonné son bonnet ridicule, ôté son masque, enlevé la pellicule, et s'était, au risque de ce qui pouvait en arriver, montré tel qu'il était, c'est-à-dire comme un des plus beaux et des plus élégants cavaliers qui fussent au monde.

On comprend qu'alors Anne d'Autriche, à son tour, s'était livrée au sentiment qu'elle avait inutilement espéré combattre : aussi la connétable retrouvait-elle le duc à ses pieds.

Cependant il n'y avait pas de temps à perdre, le valet de chambre ne cessait de crier : le roi! le roi! Mme de Chevreuse ouvrit un petit couloir qui conduisait de l'oratoire au corridor commun. Le duc s'y élança emportant toute sa défroque de Dame blanche. Bertin et Mme de Chevreuse l'y suivirent; la reine referma la porte, rentra dans sa chambre, et, les forces lui manquant, tomba sur un fauteuil et attendit.

Le duc et le valet de chambre voulaient sortir à l'instant même du Louvre; mais Mme de Chevreuse les retint; c'était une femme de résolution, qui, dans quelque circonstance que ce fût, ne perdait jamais la tête; elle arrêta le duc, le força de revêtir de nouveau sa robe, son bonnet et son masque; puis, lorsqu'il fut déguisé à sa convenance, elle ouvrit la porte qui donnait sur le corridor et lui rendit la liberté de s'en aller.

Mais Buckingham n'était pas au bout des traverses que lui réservait cette soirée. Arrivé à l'extrémité du corridor, il y rencontra des gens du petit service; il voulut alors retourner en arrière, mais son manteau tomba. Heureusement ce qu'avait prévu Mme de Chevreuse se réalisa aussitôt. En voyant cette robe funèbre semée de larmes et de têtes de mort, les gens du petit service poussèrent de grands cris et s'enfuirent en criant qu'ils avaient vu la Femme blanche. Buckingham comprit qu'il fallait profiter de leur frayeur et jouer le tout pour le tout : il s'élança à leur poursuite, et, tandis qu'ils fuyaient par des dégagements connus d'eux seuls, et que Bertin ramassant le manteau et le chapeau les emportait précipitamment dans sa chambre, il atteignit l'escalier, gagna la porte et se trouva dans la rue.

Mme de Chevreuse rentra chez Anne d'Autriche, enchantée du succès de sa ruse et riant aux éclats. Elle trouva la reine encore pâle et tremblante sur le même fauteuil où elle était tombée.

Heureusement le valet de chambre Bertin s'était trompé : le roi avait bien quitté son appartement, mais ce n'était point pour descendre chez la reine; ayant, le lendemain, une grande chasse au vol, il avait voulu, pour ne pas perdre de temps, aller coucher au lieu du rendez-vous. En conséquence, il avait passé devant la

porte de la reine, mais ne s'était pas même arrêté pour prendre congé d'elle, devant revenir le jour suivant au Louvre.

A son retour, il apprit que la fameuse Dame blanche avait été vue par les gens de service. Louis XIII était superstitieux et croyait aux apparitions, et à celle-ci surtout qui était traditionnelle; il fit venir les gens qui avaient vu le fantôme, leur demanda les détails les plus circonstanciés sur ses allures et son costume, et comme leur récit se trouvait en harmonie avec celui qu'il avait entendu faire vingt fois étant enfant, il n'émit aucun doute sur la réalité de l'apparition.

Mais le cardinal était moins crédule que le roi. Il se douta que quelque nouvelle tentative de Buckingham était cachée sous cette étrange aventure, et, par l'entremise de Bois-Robert, ayant séduit Patrice O'Reilly, valet de chambre du duc, il en obtint les renseignements qu'il désirait sur l'étrange événement que nous venons de rapporter (1).

Sur ces entrefaites, le roi Jacques VI mourut le 8 avril 1625, et Charles Ier, âgé de 25 ans, monta sur le trône.

Buckingham, en apprenant cette mort inattendue, reçut en même temps l'ordre de presser le mariage. Ce n'était pas là l'affaire du favori, qui voulait rester le plus longtemps possible à Paris; il avait compté être aidé dans ce projet par les difficultés que faisait la cour de Rome d'accorder la dispense. Mais le cardinal, qui avait autant à cœur d'éloigner Buckingham de Paris que celui-ci aurait souhaité d'y rester, écrivit au pape que, s'il n'envoyait pas cette dispense, le mariage se ferait sans sa permission; et la dispense fut envoyée courrier par courrier.

Six semaines après la mort du roi Jacques, le mariage se fit. M. de Chevreuse fut choisi pour représenter Charles Ier, dont il était parent par Marie Stuart, et, le 11 mai, la bénédiction nuptiale fut donnée à Madame Henriette, sœur du roi, et à son époux provisoire, par le cardinal de la Rochefoucauld, sur un théâtre construit devant le portail de Notre-Dame.

Charles Ier avait hâte de voir sa femme; aussi, presque aussitôt, la cour se mit-elle en route pour conduire la jeune reine jusqu'à la ville d'Amiens. Ce fut dans cette ville qu'arriva la fameuse aven-

(1) Archives de la Police.

ture du jardin, aventure, qu'à quelques détails près, on trouve consignée de la même façon dans Laporte, dans Mme de Motteville et dans Tallemant des Réaux.

Les trois reines, Marie de Médicis, Anne d'Autriche et Madame Henriette, n'ayant point trouvé dans la ville un logis assez considérable pour les recevoir toutes trois, avaient pris des hôtels séparés. Celui d'Anne d'Autriche était situé près de la Somme, avec de grands jardins qui descendaient jusqu'à la rivière; il était donc en général, à cause de son étendue et de sa situation, le rendez-vous des deux autres princesses, et par conséquent du reste de la cour. Buckingham, qui avait tout fait pour retarder le départ de Paris, avait de nouveau remis toutes ses batteries en jeu pour empêcher le départ d'Amiens : bals, fêtes, plaisirs, excursions qui fatiguent, repos après la lassitude, servaient de prétexte à l'ambassadeur et même aux reines, qui trouvaient la vie qu'on menait là bien autrement agréable que celle du Louvre. Ajoutons que le roi et le cardinal avaient été forcés de les quitter, et, depuis trois jours, étaient partis pour Fontainebleau.

Un soir donc que la reine, *qui aimait fort à se promener tard*, dit la chronique, avait prolongé sa promenade dans les jardins, par un temps magnifique, il advint une de ces aventures qui n'ont point assez de notoriété pour perdre tout à fait, de fortune ou d'existence, ceux auxquels elles arrivent, mais qui laissent pendant toute leur vie un doute sinon une tache sur leur réputation. Aujourd'hui, il est vrai, le doute est levé, les témoignages sont venus avec le temps, et la postérité a porté son jugement. Aujourd'hui l'innocence de la reine est reconnue par les historiens les plus hostiles à la monarchie; mais les contemporains en jugèrent bien autrement, aveuglés qu'ils étaient par la soif du scandale, ou rendus malveillants par l'esprit de parti.

Le duc de Buckingham donnait la main à la reine et milord Rich accompagnait Mme de Chevreuse. Après un grand nombre de tours, d'allées et de venues, la reine, qui s'était assise, et autour d'elle toutes les dames de sa maison, se leva, reprit la main du duc et s'éloigna. Elle n'avait invité personne à la suivre, et personne ne la suivit; mais, comme il faisait nuit close, la reine et son cavalier disparurent bientôt derrière une charmille. Au reste, cette disparition, ainsi qu'on le pense bien, n'était pas demeurée inaperçue :

Présentation de Buckingham

on échangeait déjà quelques sourires malins et quelques coups d'œil expressifs, quand tout à coup on entendit un cri étouffé et l'on reconnut la voix de la reine. Aussitôt Putange, son premier écuyer, sauta par-dessus la charmille l'épée à la main, et vit Anne d'Autriche qui se débattait aux bras de Buckingham. A la vue de Putange, qui accourait en le menaçant, le duc, forcé d'abandonner la reine, dégaîna à son tour. Mais la reine se jeta au-devant de Putange, criant en même temps à Buckingham qu'il eût à se retirer à l'instant même pour ne pas la compromettre. Buckingham obéit; il était temps : toute la cour accourait et allait être témoin de son insolence; mais lorsqu'on arriva, le duc avait disparu. — Ce n'est rien, dit la reine aux personnes de sa suite; le duc de Buckingham s'était éloigné en me laissant seule, et j'ai eu si grand'peur de me trouver ainsi perdue dans l'obscurité, que j'ai poussé ce cri qui vous a fait accourir.

On fit semblant de croire à cette version, mais il est inutile de dire que la vérité transpira. Laporte raconte, en toutes lettres, que le duc s'émancipa jusqu'à vouloir caresser la reine, et Tallemant des Réaux, très malveillant au reste pour la cour, va plus loin encore.

Ni le bal de Mme de Chevreuse, ni l'apparition de la dame blanche n'approchèrent, pour l'éclat et pour le scandale, de cette désespérante affaire; les suites en furent terribles pour les deux amants : Buckingham lui dut probablement une prompte et sanglante mort, et la reine en souffrit pendant tout le reste de sa vie.

Le lendemain était fixé pour le jour du départ; la reine-mère voulut reconduire sa fille pendant quelques lieues encore. La voiture était composée de Marie de Médicis, d'Anne d'Autriche, de Madame Henriette et de la princesse de Conty. La reine-mère et Madame Henriette étaient dans le fond, Anne d'Autriche et la princesse de Conty sur le devant.

Arrivées au lieu de la séparation, les voitures s'arrêtèrent. Le duc de Buckingham, qui, selon toute probabilité, n'avait pas vu la reine depuis l'aventure de la veille, vint ouvrir la portière et offrit la main à Madame Henriette pour la conduire dans le carosse qui lui était destiné et où l'attendait Mme de Chevreuse, qui devait l'accompagner en Angleterre. Mais à peine le duc l'eut-il déposée à sa place, qu'il revint vivement, rouvrit la portière une seconde

fois, et, malgré la présence de Marie de Médicis et de la princesse de Conty, prit le bas de la robe de la reine Anne d'Autriche et le baisa à plusieurs reprises ; puis, sur l'observation de la reine, que cette étrange marque de son amour la pouvait compromettre, le duc se releva et s'enveloppa un instant dans les rideaux de la voiture. Alors on s'aperçut qu'il pleurait, car si l'on ne pouvait voir ses larmes, on entendait ses sanglots. La reine n'eut pas le courage de se contenir plus longtemps, et pour cacher les pleurs qui s'échappaient de ses paupières, elle porta son mouchoir à ses yeux. Enfin, comme s'il eût pris une résolution soudaine, comme si, par un violent effort, il se fût vaincu lui-même, Buckingham, sans aucun autre adieu et sans observer l'étiquette, s'arracha de la voiture de la reine, s'élança dans celle de Madame Henriette, et donna l'ordre de partir.

Anne d'Autriche revint à Amiens, n'essayant même pas de cacher sa tristesse. Elle croyait cet adieu le dernier, elle se trompait.

En arrivant à Boulogne, Buckingham trouva la mer complaisante, si grosse et si tempêtueuse, qu'il lui fut impossible de partir. La reine, de son côté, apprenant ce retard à Amiens, envoya aussitôt Laporte à Boulogne, sous le prétexte d'avoir des nouvelles de Madame Henriette et de Mme de Chevreuse. Il était évident que là ne se bornait pas la mission du fidèle porte-manteau, et que l'intérêt royal s'étendait encore à une autre personne.

Le mauvais temps dura huit jours. Pendant ces huit jours, Laporte fit trois voyages à Boulogne, et pour que le courrier de la reine n'éprouvât point de retard, M. de Chaulnes, gouverneur provisoire de la ville d'Amiens, faisait tenir les portes ouvertes toute la nuit.

Au retour de son troisième voyage, Laporte informa la reine que le même soir elle reverrait Buckingham. Le duc avait annoncé qu'une dépêche, qu'il avait reçue du roi Charles Ier, nécessitait une dernière conférence avec la reine-mère, et qu'en conséquence, il allait partir dans trois heures pour Amiens. Ce retard de trois heures était nécessaire pour donner le temps à Laporte de prévenir la reine. Le duc la faisait supplier, en outre, au nom de son amour, de s'arranger de façon à ce qu'il la trouvât seule.

Cette demande mit Anne d'Autriche en grand émoi. Cependant il est probable que le duc eût obtenu l'entrevue qu'il désirait ;

car la reine, sous prétexte que son médecin devait la saigner, avait déjà invité tout le monde à se retirer, lorsque Nogent Beautru entra et dit tout haut que le duc de Buckingham et milord Rich venaient d'arriver chez la reine-mère pour affaire de conséquence.

Cette nouvelle, annoncée publiquement, renversait tous les projets d'Anne d'Autriche; il était difficile maintenant qu'elle demeurât seule sans donner des soupçons sur le motif qui lui faisait désirer la solitude. Elle appela donc son médecin et se fit réellement saigner, espérant que cette opération éloignerait tout le monde; mais, quelques instances qu'elle pût faire, et quelque désir qu'elle exprimât de se reposer, elle ne put éloigner la comtesse de Lannoy, que la reine avait quelques motifs de croire vendue au cardinal-duc. Elle attendit donc dans une inquiétude croissante ce qui allait arriver.

A dix heures, on annonça le duc de Buckingham.

La comtesse de Lannoy ouvrait déjà la bouche pour dire que la reine n'était pas visible; mais la reine, craignant sans doute quelque éclat de la part du duc, donna l'ordre de faire entrer.

A peine cette permission fut-elle transmise à celui qui la sollicitait, que le duc se précipita dans la chambre.

La reine était au lit et Mme de Lannoy debout à son chevet.

Le duc demeura attéré en voyant que la reine n'était pas seule, comme il s'y attendait; son visage était si bouleversé, qu'Anne d'Autriche eut pitié de lui et lui dit en espagnol quelques mots de consolation, lui expliquant qu'elle n'avait pas pu demeurer seule et que sa dame d'honneur était restée dans sa chambre presque malgré elle.

Alors le duc tomba à genoux devant le lit, baisant les draps avec des transports si violents que Mme de Lannoy lui fit observer que ce n'était pas la coutume en France de se conduire ainsi à l'égard des têtes couronnées.

— Eh! Madame, répondit alors le duc avec impatience, je ne suis pas français, et les coutumes de la France ne peuvent m'engager; je suis le duc Georges-Villiers de Buckingham, ambassadeur du roi d'Angleterre, et par conséquent représentant moi-même une tête couronnée. En cette qualité, continua-t-il, il n'y a ici qu'une personne qui ait le droit de me donner des ordres, et cette personne c'est la reine.

Alors se retournant vers Anne d'Autriche.

— Oui, madame, reprit-il, ces ordres, je les attends à vos genoux, et j'y obéirai, je le jure, à moins qu'ils ne me commandent de ne plus vous aimer.

La reine embarrassée ne répondait rien, et essayait inutilement d'armer son regard d'une colère qu'elle n'avait pas dans le cœur. Ce silence indigna la vieille dame qui s'écria :

— Jésus Dieu! Madame, n'a-t-il pas osé dire à Votre Majesté qu'il l'aimait!

— Oh oui! oui! s'écria Buckingham, oui, Madame, je vous aime, ou plutôt je vous adore à la manière dont les hommes adorent Dieu; oui, je vous aime, et je répéterai l'aveu de cet amour à la face du monde entier, parce que je ne sais pas de puissance humaine ni divine qui puisse m'empêcher de vous aimer. Et maintenant, ajouta-t-il, en se relevant, je vous ai dit ce que j'avais à vous dire, et je n'ajouterai plus qu'une chose, c'est que mon seul but désormais sera de vous revoir, que j'emploierai tous les moyens pour cela, et que j'arriverai à ce but, malgré le cardinal, malgré le roi, malgré vous-même, dussé-je, pour réussir, bouleverser l'Europe.

Et, à ces mots, saisissant la main de la reine et la couvrant de

baisers, malgré les efforts qu'elle faisait pour la retirer, le duc s'élança hors de l'appartement.

A peine la porte se fut-elle refermée derrière lui, que toute la force qui avait soutenu Anne d'Autriche en présence du duc, l'abandonna, et qu'elle se laissa retomber sur son oreiller en éclatant en sanglots et en ordonnant à la comtesse de Lannoy de se retirer.

Alors elle fit appeler dona Estefania, en qui elle avait la plus entière confiance, lui remit une lettre et une cassette et lui ordonna d'aller porter l'une et l'autre au duc. La lettre suppliait Buckingham de partir, la cassette contenait les aiguillettes ornées des douze ferrets de diamants qu'elle avait reçues du roi à propos du bal de Mme de Chevreuse, et que la reine, on se le rappelle, avait portées à cette soirée.

Le lendemain Anne d'Autriche prit congé de Buckingham devant toute la cour, et celui-ci, satisfait du gage d'amour qu'il avait reçu, se conduisit avec toute la circonspection que la plus scrupuleuse étiquette aurait pu exiger de lui.

Trois jours après la mer se calma et force fut à Buckingham de quitter la France où il laissa à la fois la réputation du plus extravagant, mais aussi du plus magnifique seigneur qu'on y eût jamais vu.

Cependant, l'aventure d'Amiens porta ses fruits; le cardinal en fut averti et la raconta au roi, dont il exalta la colère jusqu'à la fureur. C'était une chose singulière que cette habileté du ministre à incruster ses passions personnelles dans le cœur de son maître, ou plutôt de son esclave; toute la vie de Richelieu s'usa à cette manœuvre, et le secret de son autorité est là. Louis XIII qui, non seulement n'aimait plus la reine, mais qui, par les raisons que nous avons dites, commençait peut-être à la détester déjà, et qui était encouragé dans cette malveillance naissante par les anciennes menées de la reine-mère et par les manœuvres journalières de son ministre, fit aussitôt une exécution parmi les serviteurs de la reine, et la persécution qui avait été sourde jusque là se mit à éclater tout d'un coup.

Mme de Vernet fut congédiée et Putange fut chassé.

Comme on le pense bien, Mme la connétable, qui avait suivi la reine d'Angleterre à Londres, manqua à Anne d'Autriche dans cette grave circonstance.

Toutes ces imprudences de la jeune reine servaient fort la reine-mère dans ses projets : tout en ayant l'air de chercher à réunir les

deux époux, elle se mit à envenimer l'affaire par un procédé qui extérieurement semblait des plus délicats et des plus obligeants pour sa belle-fille; elle laissa d'abord le roi faire à son loisir toutes les exécutions domestiques que nous avons rapportées, puis elle le prit à part et voulut lui prouver que la reine était innocente, que ses relations avec Buckingham n'avaient jamais dépassé les bornes de la simple galanterie, soutenant que d'ailleurs, *elle avait toujours été trop bien entourée pour mal faire.* Ce qui était, on en conviendra, une assez mauvaise raison à donner à la jalousie d'un mari. Enfin elle ajouta qu'il en était d'Anne d'Autriche, comme d'elle-même, qui, dans sa jeunesse, avait parfois, grâce à la légèreté inhérente au premier âge de la vie, pu donner d'elle de fâcheuses impressions à son époux Henri IV, sans que cependant, en face de sa conscience, elle ait jamais rien eu à se reprocher.

Or, quelque respect filial que Louis XIII eût pour sa mère, il était évident qu'il savait à quoi s'en tenir sur sa prétendue innocence.

Aussi, l'on comprend combien peu de pareils raisonnements eurent d'influence sur le roi, ou plutôt, au contraire, quelle influence ils eurent. Louis XIII savait les déguisements de Buckingham et les artifices de Mme de Chevreuse, tout lui ayant été expliqué par le cardinal qui lui avait mis sous les yeux le rapport qu'il s'en était fait faire, et dont la réfutation eût donné quelque peine à un logicien plus sévère que ne l'était Marie de Médicis. Louis XIII, au lieu de se calmer aux prétendues atténuations de sa mère, redoubla donc de sévérité, et renvoya de la maison d'Anne d'Autriche jusqu'à Laporte lui-même, serviteur trop fidèle, qui, s'il n'avait pas aidé, avait du moins tu les intrigues coupables ou innocentes de sa maîtresse. On ne laissa près de la reine que Mme de la Boissière, duègne aussi farouche que le fut plus tard Mme de Navailles. De ce moment la reine se trouva donc, pour ainsi dire, gardée à vue.

Quelques auteurs assurent qu'avant son départ de Paris, Buckingham avait, en dessous main, reçu l'avis de se retirer au plus vite, sous peine d'une de ces démonstrations qui n'étaient point rares en ce temps là, et dont Saint-Mégrin et Bussy-d'Amboise avaient été victimes[b]. Buckingham comprit le conseil et le méprisa malgré son importance. En effet, on n'eût point officiellement arrêté et puni un ambassadeur; mais un galant coureur d'aventures pou-

vait, pendant une nuit, dans un rendez-vous, devenir l'objet d'une vengeance que Richelieu ni le roi n'auraient pu empêcher et se seraient bien gardés de punir, et que Charles Ier lui-même n'eût pu attribuer qu'à la mauvaise étoile de son favori.

Cependant, non seulement une persécution ouverte se manifestait à l'égard d'Anne d'Autriche, mais encore une conspiration sourde se tramait dans l'ombre. Le cardinal avait été prévenu par Mme de Lannoy, son espionne près de cette princesse, que la reine n'avait plus les ferrets de diamants qu'elle avait reçus du roi et que selon toute probabilité ces ferrets avaient été envoyés par elle à Buckingham, pendant la nuit qui avait suivi son retour de Boulogne.

Richelieu écrivit aussitôt à lady Clarick, qui avait été la maîtresse de Buckingham, pour lui offrir cinquante mille livres si elle parvenait à couper deux des douze ferrets et à les lui envoyer.

Quinze jours après, Richelieu reçut les deux ferrets. Lady Clarick, à un grand bal où se trouvait le duc, avait profité de la foule pour les couper, sans que celui-ci s'en aperçût.

Le cardinal fut enchanté : il tenait enfin sa vengeance; il le croyait du moins.

Le lendemain, le roi annonça à la reine qu'une fête donnée par les échevins de Paris allait avoir lieu à l'Hôtel-de-Ville, et la pria, pour faire à la fois honneur aux échevins et à lui, de se parer des ferrets de diamants qu'il lui avait donnés. Anne d'Autriche répondit simplement au roi qu'il serait fait selon son désir.

Le bal était pour le surlendemain; la vengeance du cardinal ne devait donc pas se faire attendre.

Quant à la reine, elle paraissait aussi tranquille que si aucun danger ne la menaçait. Le cardinal ne comprenait rien à cette tranquillité qui, dans sa conviction, n'était qu'un masque à l'aide duquel, grâce à un grand empire sur elle-même, elle parvenait à cacher son inquiétude.

L'heure du bal arriva. Le roi et le cardinal étaient venus de leur côté, la réception ayant été ainsi réglée; la reine devait venir du sien. A onze heures, on annonça la reine.

Tous les yeux se tournèrent aussitôt vers Sa Majesté, et surtout, comme on le pense bien, ceux du roi et du cardinal.

La reine était resplendissante : elle était habillée à l'espagnole, d'un habit de satin vert brodé d'or et d'argent; elle portait des

manches pendantes, renouées sur les bras avec de gros rubis qui lui servaient de boutons; elle avait une fraise ouverte qui laissait voir sa gorge, qu'elle avait admirablement belle; elle était coiffée d'un petit bonnet de velours vert surmonté d'une plume de héron, et par-dessus tout cela retombaient gracieusement de son épaule ses aiguillettes ornées de leurs douze ferrets de diamants.

Le roi s'approcha d'elle, sous prétexte de lui faire compliment sur sa beauté, et compta les ferrets : il n'en manquait pas un seul.

Le cardinal demeura stupéfait; les douze ferrets étaient sur l'épaule de la reine, et, cependant, il en tenait deux dans sa main crispée de colère.

Voici le mot de l'énigme.

En revenant de la fête et en se dévêtant, Buckingham s'était aperçu de la soustraction qui lui avait été faite. Sa première idée fut qu'il était dupe d'un vol ordinaire; mais, en y songeant, il devina bien vite que les ferrets avaient été enlevés dans une intention bien autrement dangereuse, dans un but bien autrement hostile. Il avait aussitôt donné l'ordre qu'un embargo fût mis sur tous les ports d'Angleterre, et fit faire défense à tout patron de bâtiment de mettre à la voile, sous peine de mort.

Pendant qu'on se demandait avec étonnement et presque avec terreur la cause de cette mesure, le joaillier de Buckingham faisait en grande hâte deux ferrets exactement pareils à ceux qui manquaient; la nuit suivante, un léger bâtiment pour lequel seul la consigne avait été levée, faisait route vers Calais; et, douze heures après le départ de ce bâtiment, l'embargo était levé.

Il en résulta que la reine reçut les ferrets douze heures avant l'invitation que lui fit le roi de s'en parer à l'Hôtel-de-Ville.

De là venait cette suprême tranquillité que ne pouvait comprendre le cardinal. Le coup était terrible pour lui : aussi, dès ce moment, jura-t-il la perte des deux mystificateurs.

Nous allons voir de quelle manière il réussit dans ce double projet.

Nous avons dit comment Marie de Médicis, dans son éternel et avide besoin de pouvoir, prenait à tâche de souffler la discorde entre ses enfants, séparant ainsi par les soupçons le mari de sa femme. Mais Buckingham parti, mais la conspiration des ferrets éventée, Louis XIII se tenait pour parfaitement rassuré à l'endroit du duc; la reine-mère craignit en conséquence, entre son fils et sa belle-

fille, un rapprochement qui, dans ses calculs, devait annihiler son influence. Elle jeta donc de nouveau les yeux sur le duc d'Anjou, dont elle résolut de faire pour la seconde fois un fantôme de meurtre et d'adultère aux yeux jaloux et prévenus de Louis XIII.

Louis XIII avait été détourné de ses soupçons à l'égard de son frère par toutes les folies de Buckingham, mais cependant il ne les avait jamais entièrement chassés de son cœur. Aussi, aux premiers mots qui lui revinrent d'un rapprochement entre Gaston et Anne d'Autriche, le vieux levain qui depuis longtemps s'aigrissait en lui se remit à fermenter de nouveau. La reine-mère et Richelieu, dont les intérêts étaient les mêmes dans cette circonstance, réunirent leurs efforts pour augmenter la jalousie du roi. Mille rapports officieux revinrent de tous côtés à Louis XIII; ces rapports disaient qu'Anne d'Autriche, lasse de sa stérilité, belle, jeune et de sang espagnol, ne trouvant pour répondre à l'ardeur de ses sens qu'un mari froid et mélancolique, rêvait, comme la fin de son esclavage, la mort de Sa Majesté, et, cette mort arrivant, avait arrêté d'avance une union plus en harmonie avec ses goûts et son humeur. Louis XIII se crut aussitôt entouré de conspirateurs. Il ne pouvait donc être mieux disposé selon les désirs de la reine-mère et du cardinal pour punir cruellement. Il ne manquait qu'un complot : celui de Chalais éclata.

CHAPITRE III.

1626.

M. de Chalais. — Son caractère. — Conspiration du duc d'Anjou révélée par Chalais au cardinal. — Le cardinal et le duc d'Anjou. — Mariage projeté. — Arrestation à Blois de César, duc de Vendôme, et du Grand-Prieur de France, fils naturels de Henri IV. — Le comte de Rochefort. — Le couvent des capucins de Bruxelles. — Le complot est mûr. — Arrestation, procès et exécution de Chalais. — La reine est amenée en plein conseil. — Réponse de la reine.

CHALAIS était maître de la garde-robe. Sa naissance était excellente. Petit-fils du maréchal de Montluc, il touchait, par les femmes, à cette brave race des Bussy d'Amboise, dont la femme du maréchal était sœur, et qui défendit si héroïquement Cambrai contre les Espagnols.

C'était un beau jeune homme de 28 à 30 ans, fort élégant et fort couru des femmes, peu réfléchi, très railleur, imprudent et vain comme Cinq-Mars le fut plus tard. Il avait eu, quelque temps auparavant, un duel qui avait fait grand bruit, et qui l'avait parfaitement placé dans ce monde, où palpitaient encore les traditions de la chevalerie. Croyant avoir des motifs de plainte contre Pongibaut, beau-frère du comte de Lude, il alla l'attendre sur le Pont-Neuf où il savait qu'il devait passer, et là il lui fit mettre l'épée à la

main et le tua. Bois-Robert, qui aimait fort les beaux garçons, dit Tallemant des Réaux, fit une élégie sur sa mort.

Il était de mode à cette époque de conspirer contre le premier ministre qui avait tout le pouvoir, et qui ne laissait au roi qu'une ombre de puissance; ce qui faisait dire au vieil archevêque Bertrand-de-Chaux, que Louis XIII aimait beaucoup, et auquel il avait souvent promis le chapeau rouge : — Ah! si le roi était en faveur, je serais cardinal. Cette mode n'était pas encore si dangereuse qu'elle le devint par la suite; car, alors, Marillac, Montmorency et Cinq-Mars vivaient encore. Chalais conspirait donc contre le cardinal, c'est-à-dire qu'il agissait comme tout le monde.

Cependant cette fois la conspiration avait une certaine valeur. Gaston, que n'avaient pas encore déshonoré ses lâchetés successives, était à la tête des conspirateurs, poussé par Alexandre de Bourbon, grand-prieur de France, et César, duc de Vendôme; c'étaient ceux-ci, disait-on, qui avaient proposé le plan à Gaston et qui y avaient entraîné Chalais. Cinq ou six autres jeunes gens s'étaient encore donnés au duc d'Anjou, et étaient convenus d'assassiner avec lui le cardinal.

Voici de quelle manière le projet devait être exécuté.

Richelieu, sous le prétexte éternel de sa mauvaise santé qui lui rendit de si grands services pendant tout le cours de cette puissance, sans cesse attaquée et toujours croissante, s'était retiré à sa maison de campagne de Fleury, d'où il dirigeait les affaires du royaume. Le duc d'Anjou et ses amis devaient, en feignant que la chasse les avait conduits de ce côté, descendre chez son Éminence, comme pour lui demander à dîner, et là, au premier moment favorable, saisir l'occasion de l'envelopper et de lui couper la gorge. Tous ces complots, qui aujourd'hui nous paraissent impossibles ou tout au moins étranges, étaient fort de mise alors et faisaient en quelque sorte le tour de l'Europe. Visconti avait été assassiné ainsi dans le Dôme de Milan; Julien de Médicis, dans l'église cathédrale de Florence; Henri III, à Saint-Germain; Henri IV, rue de la Féronnerie; et le maréchal d'Ancre, au pont du Louvre.

Gaston, en se défaisant du favori de Louis XIII, imitait donc l'exemple de Louis XIII à l'égard du favori de Marie de Médicis; le tout était de réussir, car l'impunité suivrait d'autant plus sûre-

ment le succès, que le roi cachait mal la haine qu'il portait lui-même au premier ministre.

Tout était donc prêt pour l'exécution de ce dessein, lorsque Chalais, ou par cette faiblesse de résolution dont il donna dans la suite tant de preuves, ou pour l'attirer à son parti, alla s'en ouvrir au commandeur de Valancé. Mais, soit que celui-ci fût au cardinal, soit qu'il eût deviné Gaston, soit, ce qui est moins probable, qu'il eût réellement horreur d'un assassinat, le commandeur fit si bien, qu'au lieu de se laisser entraîner au parti de Chalais, il amena Chalais à le suivre chez le cardinal pour lui tout révéler.

Le cardinal était occupé à travailler dans son cabinet avec un nommé Rochefort, homme de tête et de main, tout entier à sa dévotion, et qu'on trouve changeant d'âge, de figure et de nom, mêlé, sous vingt costumes différents qu'il portait avec une égale vérité, à toutes les mystérieuses affaires de ce temps, lorsqu'on lui annonça que Chalais et le commandeur de Valancé demandaient à lui parler seul et en tête-à-tête pour affaires de la plus haute importance.

Son Éminence fit un signe à Rochefort qui passa dans un cabinet voisin, séparé par une seule tapisserie de la chambre où travaillait le cardinal.

Chalais et le commandeur de Valancé furent introduits aussitôt que la portière fut retombée derrière Rochefort.

Chalais était muet et interdit : il comprenait qu'il avait fait une première faute, celle d'entrer dans la conspiration, et qu'il allait en faire une seconde, celle de la révéler.

Ce fut donc le commandeur de Valancé qui parla. Le cardinal assis devant sa table et le menton appuyé dans sa main, écouta toute la révélation de ce terrible complot tramé contre sa personne, sans qu'un seul trait de son visage exprimât autre chose que cette attention grave qu'il eût apportée à toute conspiration menaçant une autre tête que la sienne. Richelieu avait au plus haut degré ce courage particulier donné à certains hommes d'État de braver sans sourciller le poignard des assassins. Lorsqu'il eut tout entendu, il remercia Chalais, qu'il pria de le revenir voir particulièrement.

Chalais revint. Le cardinal avait pour lui la séduction des promesses. Il flatta l'ambition du jeune homme et Chalais se dit tout

à lui, à la condition cependant que personne ne serait inquiété pour ce complot. Le cardinal promit, sur ce point, tout ce que Chalais voulut; cela lui était d'autant plus facile, que les têtes du duc d'Anjou, du duc de Vendôme et du grand-prieur, toutes têtes royales, n'étaient point encore de celles qui avaient l'habitude de tomber sous la hache du bourreau.

Le cardinal alla trouver le roi, et lui raconta tout, mais en demandant de l'indulgence pour ce complot qui ne menaçait que lui, réservant toute sa sévérité, disait-il, pour les complots qui regardaient le roi. Il posait, par cette parole, la première planche des échafauds à venir.

Le roi admira la magnanimité de son ministre, et lui demanda ce qu'il comptait faire en cette circonstance.

— Sire, répondit le cardinal, laissez-moi conduire l'affaire jusqu'au bout; seulement, comme je n'ai autour de moi ni gardes, ni hommes armés, prêtez-moi quelques-uns de vos gens d'armes.

Le roi donna au cardinal soixante cavaliers qui, la veille du jour où l'assassinat devait avoir lieu, arrivèrent à onze heures du soir à Fleury. Le cardinal les cacha de façon à ce qu'on ne pût aucunement s'apercevoir de leur présence.

La nuit s'écoula tranquillement. Mais à quatre heures du matin les officiers de la bouche du duc d'Anjou, arrivèrent à Fleury, annonçant qu'au retour de la chasse leur maître devait s'arrêter chez son Éminence, et, pour lui épargner tout ennui, les envoyait afin de préparer le dîner.

Le cardinal fit répondre que lui et son château étaient tout au service du prince; qu'il pouvait donc, à son gré, disposer de l'un et de l'autre.

Mais aussitôt il se leva et, sans rien dire à personne, partit pour Fontainebleau où se trouvait Gaston.

Il était huit heures du matin, et celui-ci s'habillait pour la chasse, lorsque tout à coup sa porte s'ouvrit et son valet de chambre annonça son Éminence le cardinal de Richelieu.

Derrière le valet de chambre apparut le cardinal, avant même que Gaston eût eu le temps de dire qu'il n'était pas visible. Le jeune prince reçut l'illustre visiteur avec un air de trouble qui acheva de prouver au ministre que Chalais avait dit la vérité.

Tandis que Gaston cherchait par quelles paroles il pouvait accueillir le cardinal, celui-ci s'approchant du prince :

— En vérité, Monsieur, dit-il, j'ai raison d'être un peu en colère contre vous.

— Contre moi ! dit Gaston tout effrayé, et sur quel point, s'il vous plaît ?

— Sur ce que vous n'avez pas voulu me faire l'honneur de me commander à dîner à moi-même, circonstance qui m'eût cependant procuré l'inappréciable faveur de vous recevoir de mon mieux ; mais en envoyant ses officiers de bouche, Votre Altesse m'a indiqué qu'elle désirait être en liberté. Je lui abandonne donc ma maison dont elle peut disposer comme il lui plaira.

Et, à ces mots, le cardinal, pour prouver au duc d'Anjou qu'il était son très humble serviteur, prit la chemise des mains de son valet de chambre, et, la lui ayant passée presque malgré lui, se retira en lui souhaitant bonne chasse. Le duc d'Anjou, devinant que tout était découvert, prétexta une indisposition subite, et la chasse n'eut pas lieu.

Cependant la magnanimité de Richelieu n'était qu'illusoire. Il sentait bien que, s'il ne ruinait pas d'un coup toute cette ligue de princes formée contre lui, dont la reine était le centre et Mme de Chevreuse l'instrument, il finirait par succomber un jour ou l'autre à quelque complot mieux ourdi. Il chercha donc d'abord un moyen de désorganiser l'ensemble, sûr qu'ensuite les prétextes ne lui manqueraient pas pour frapper les individus.

Il était en ce moment question de marier le duc d'Anjou. La longue stérilité de la reine, que Richelieu avait eu un instant l'espérance de faire cesser, semblait préoccuper éternellement le ministre, qui réchauffait ainsi tous les griefs de Louis XIII contre Anne d'Autriche. Mais sur ce point, comme sur tous les autres, le ministre et le jeune prince, cherchant chacun son intérêt, n'étaient point d'accord.

Le duc d'Anjou qui, pendant tout le temps de sa vie, ne perdit pas un seul instant de vue la couronne sur laquelle il n'eut jamais le courage de porter franchement la main, désirait épouser quelque princesse étrangère, dont la famille pût lui servir d'appui, ou le royaume de refuge.

Richelieu, au contraire, et quand nous disons Richelieu, nous

disons le roi, Richelieu voulait que le duc d'Anjou épousât Mlle de Montpensier, fille de Mme la duchesse de Guise. Gaston résistait, non pas que la jeune princesse lui déplût, au contraire, mais parce qu'elle ne lui apportait en dot qu'une immense fortune et pas la moindre assurance dans ses projets ambitieux.

Or, Gaston, trop faible pour résister seul, appelait ses amis à son aide, et avait créé à la cour, parmi les ennemis du cardinal, un parti qui se déclarait pour l'alliance étrangère. Les chefs de ce parti étaient la reine et Messieurs le grand-prieur de France et son frère César, duc de Vendôme.

Le cardinal avait facilement attiré le roi à son opinion en lui montrant les inconvénients de créer à son frère, dans une principauté étrangère, cette retraite que désiraient sa mère et son frère. L'Espagne, qui soutenait la reine, l'avait trop inquiété dans ses démêlés conjugaux, et l'inquiétait trop encore pour qu'il s'ouvrît une nouvelle source de pareils ennuis. Le roi était donc convaincu que le duc d'Anjou, pour le bien de l'État et la sécurité de la couronne, devait épouser Mlle de Montpensier.

Son Éminence lui donna la preuve que le grand-prieur et M. de Vendôme contrecarraient ce dessein. Louis XIII regarda dès lors ses deux frères naturels comme ses ennemis; mais Louis XIII était maître en dissimulation, et personne ne s'aperçut des nouveaux sentiments de haine qui venaient, à la voix du cardinal, de se glisser dans le cœur du roi.

Malheureusement ce n'était pas chose facile que d'arrêter les deux frères d'un seul coup; et en arrêter un seul, c'était se faire un ennemi acharné de l'autre. Disons ce qui causait cette difficulté.

Le duc de Vendôme n'était pas seulement gouverneur de Bretagne, mais il pouvait encore avoir de grandes prétentions à la souveraineté de cette province, par le fait de la duchesse, sa femme, héritière de la maison de Luxembourg, et par conséquent de la maison de Penthièvre. De plus, le prince était, disait-on, en train de nouer un mariage entre son fils et l'aînée des filles du duc de Retz qui avait deux bonnes places dans la province. La Bretagne, ce fleuron souverain qu'on avait eu tant de peine à souder à la couronne, pouvait donc lui échapper de nouveau.

Le cardinal mit toutes ces considérations sous les yeux du roi, lui montra l'Espagnol entrant en France à la voix de la reine, l'em-

pire marchant contre nos frontières à l'appel du duc d'Anjou, et la Bretagne se révoltant au premier signal du duc de Vendôme. Il fallait donc prévenir, comme nous l'avons dit, cette catastrophe par l'arrestation des deux frères.

Tout vient en aide à qui sait attendre. Les ennemis du cardinal se livrèrent eux-mêmes. Voyant le complot de Fleury déjoué, et Richelieu plus puissant que jamais, voyant que dans toute cette affaire son nom ni celui de son frère n'avaient point été prononcés, le grand-prieur crut que son Éminence avait eu révélation du danger qu'elle courait, mais qu'elle ignorait le nom de ceux qui avaient tramé sa perte. Il revint donc lui faire sa cour avec des apparences de dévoûment plus empressées que jamais. Le cardinal, de son côté, le reçut mieux et plus gracieusement qu'il n'avait encore fait. Cet accueil parut au grand-prieur si franc et si sincère, que se croyant au mieux avec le ministre, il se hasarda, pensant le moment bien choisi, à demander le commandement de l'armée navale du roi.

— Quant à moi, lui répondit le cardinal, comme vous pouvez le voir, je suis tout à vous.

Le grand-prieur s'inclina.

— Ce n'est donc pas de moi que viendra l'obstacle.

— Et de qui viendra-t-il? demanda le solliciteur.

— Du roi lui-même.

— Du roi! Et quel grief le roi peut-il avoir contre moi?

— Rien; mais c'est votre frère qui vous fait tort.

— César?

— Oui. Le roi se défie de M. de Vendôme. On croit qu'il écoute des gens mal intentionnés, il faudrait effacer d'abord les mauvaises impressions que le roi a reçues contre votre frère; puis nous reviendrions à vous.

— Monseigneur, dit le grand-prieur, votre Eminence veut-elle que j'aille moi-même quérir mon frère dans son gouvernement, et que je l'amène au roi pour qu'il se justifie?

— Ce serait ce qu'il y aurait de mieux, répondit le cardinal.

— Mais, reprit le grand-prieur, il est nécessaire que j'obtienne, avant tout, l'assurance que si mon frère paraît à la cour, il n'y recevra aucun déplaisir.

— Écoutez, dit le cardinal, les choses tombent à merveille pour

Richelieu.

épargner à M. de Vendôme la moitié du chemin. Le roi veut aller se divertir à Blois; partez pour la Bretagne et venez à Blois avec M. le duc. Quant à l'assurance que vous demandez, c'est au roi de vous l'offrir, et certes il ne vous la refusera pas.

— Eh bien! je pars aussitôt après l'audience de Sa Majesté.

— Allez attendre l'ordre chez vous, et vous ne tarderez pas à le recevoir.

Et sur ces paroles, le grand-prieur quitta le ministre, enchanté de lui et croyant déjà tenir son brevet d'amiral.

Le lendemain il reçut une invitation de passer au Louvre. Le ministre lui avait tenu parole.

Louis XIII le reçut de son air le plus riant, lui parla des plaisirs qu'il se promettait à Blois, et l'invita, lui et son frère, aux chasses de Chambord.

— Mais, dit le grand-prieur, mon frère sait que Votre Majesté est prévenue contre lui, et peut-être aurai-je quelque peine à lui faire quitter son gouvernement.

— Qu'il vienne, dit Louis XIII, qu'il vienne en toute assurance, je lui donne ma parole royale qu'il ne lui sera pas fait plus de mal qu'à vous.

Le grand-prieur ne comprit pas le double sens de cette réponse et partit.

Mais avant d'accompagner le roi dans son voyage et d'entrer en lutte avec trois fils d'Henri IV, le cardinal de Richelieu veut savoir jusqu'où va sa puissance sur l'esprit du roi, et lui envoie cette note :

« En vous servant, sire, M. le cardinal ne s'est jamais proposé d'autre but que la gloire de Votre Majesté et le bien de l'État. Cependant, sire, il voit avec un déplaisir extrême la cour divisée à son occasion, et la France menacée d'une guerre civile. La vie ne lui coûtera rien quand il s'agira de la donner pour le service de Votre Majesté; mais le danger continuel d'être assassiné sous vos yeux, est une chose qu'un homme de son caractère doit éviter avec plus de soin qu'aucun autre. Mille personnes inconnues approchent de lui à la cour, et il est facile à ses ennemis d'en suborner quelqu'une. Si Votre Majesté souhaite que le cardinal continue à la servir, il lui obéira sans réplique, car enfin il n'a d'autres intérêts que ceux de l'État; il vous prie seulement de considérer une

chose : outre que Votre Majesté serait fâchée de voir un de ses bons serviteurs mourir avec si peu d'honneur, dans un pareil accident, votre autorité paraîtrait méprisée. Voilà pourquoi M. le cardinal vous supplie très humblement, sire, de lui accorder la permission de se retirer. Les mécontents, déconcertés, n'auront plus dès lors aucun prétexte de brouiller. »

En même temps qu'il envoyait cette note au roi, le cardinal écrivait à la reine-mère, pour qu'elle lui aidât à obtenir de Louis XIII sa retraite.

Tous deux furent fort alarmés de ce projet : le roi lui-même accourut faire visite au cardinal en sa maison de Limours, le suppliant de ne pas l'abandonner au moment où ses services lui étaient plus nécessaires que jamais, lui promettant protection entière contre le duc d'Anjou et s'engageant à lui révéler fidèlement et à l'instant même tout ce qu'on lui rapporterait à son désavantage, sans exiger aucune justification de sa part. De plus, Sa Majesté lui offrit une garde de quarante hommes à cheval.

Le cardinal parut céder aux instances du roi, mais refusa l'escorte qui lui était offerte. Nul ne savait mieux que Richelieu prêter à gros intérêts sur l'avenir.

Ce moment fut un véritable triomphe pour le ministre et lui apprit ce qu'il pourrait faire dans la suite de Louis XIII, en répétant ce moyen. Le duc d'Anjou, son ennemi déclaré, vint lui faire visite ; M. le prince de Condé qu'il avait fait arrêter autrefois et qui était resté quatre ans à la Bastille, l'envoya assurer de son dévoûment. Le cardinal reçut toutes ces avances en homme qui, se sentant mourir, oublie et pardonne.

Pendant tout ce temps, son Éminence avait continué de voir Chalais et de lui faire bon accueil. Chalais se croyait au mieux avec le cardinal qui, en apparence, lui avait tenu la parole donnée, puisqu'aucun des complices de l'affaire de Fleury n'avait été inquiété. Il continuait donc de lui révéler les projets du duc d'Anjou ; mais dans ce moment Gaston n'avait d'autre projet que de trouver un royaume voisin où il pût se retirer pour échapper à la fois à la surveillance du cardinal et au mariage que lui imposait son frère. Richelieu parut plaindre le jeune prince, et poussa Chalais à l'exciter, de tout son pouvoir, à quitter la France, convaincu qu'il était que cette retraite achèverait de le perdre.

Cependant restait une affaire importante à terminer à Blois. Le roi partit donc pour cette ville, laissant le comte de Soissons gouverneur de Paris en son absence. A Orléans, la reine-mère et le duc d'Anjou rejoignirent Sa Majesté. Le cardinal, sous prétexte de maladie, était parti devant, allant à petites journées, et, au lieu de demeurer à Blois, s'était retiré, toujours pour chercher le calme et le repos, à Beauregard, charmante petite maison située à une lieue de la ville.

Quelques jours après l'arrivée du roi, le grand-prieur et le duc de Vendôme arrivent à leur tour. Le même soir ils se rendent chez le roi pour lui présenter leurs hommages. Le roi les reçoit à merveille et leur propose une partie de chasse pour le lendemain; mais les deux frères s'excusent sur la fatigue d'un voyage fait à franc étrier. Le roi les embrasse et leur souhaite bon repos.

Le lendemain, à trois heures du matin, tous deux étaient arrêtés dans leurs lits et conduits prisonniers au château d'Amboise, tandis que la duchesse de Vendôme recevait l'ordre de se retirer dans sa maison d'Anet.

Le roi avait tenu strictement sa parole; il n'avait pas été fait plus de mal à M. le duc de Vendôme qu'à M. le grand-prieur, puisqu'ils avaient été arrêtés ensemble et conduits dans la même prison.

C'était de la part du cardinal une déclaration de guerre inattendue mais franche et vigoureuse; aussi Chalais courut-il à l'instant même chez son Éminence pour réclamer la promesse qui lui avait été faite. Mais le cardinal prétendit n'avoir aucunement manqué à sa promesse. M. le grand-prieur et M. de Vendôme étant arrêtés, non pas à cause de la part qu'ils avaient prise au complot de Fleury, mais pour les mauvais conseils qu'ils donnaient, l'un de vive voix, l'autre par lettres, à M. le duc d'Anjou, à l'endroit de son mariage avec Mlle de Montpensier.

Chalais ne fut point dupe de cette réponse; aussi, soit remords, soit versatilité naturelle, il chercha quelqu'un pour faire dire au cardinal qu'il ne comptât plus sur lui, et qu'il lui retirait sa parole. Le commandeur de Valancé, auquel il s'adressa d'abord, refusa de se charger de la commission, avertissant Chalais qu'il prenait le chemin de la prison et peut-être de quelque chose de pire. Mais

Chalais ne tint aucun compte de l'avis, et prévint par écrit le cardinal qu'il l'abandonnait.

Quelques jours après, son Éminence apprit non seulement que Chalais s'était rejeté dans le parti du duc d'Anjou, mais encore qu'il avait renoué avec Mme de Chevreuse, son ancienne maîtresse.

Dès lors Chalais fut la victime expiatoire désignée d'avance.

Cependant le duc d'Anjou avait été fortement ému de l'arrestation inattendue de ses deux frères naturels, et, commençant à craindre pour lui-même, il parut chercher sérieusement une retraite hors de France, ou, du moins, dans quelque place forte du royaume, d'où il pût tenir tête au cardinal et dicter ses conditions, comme l'avaient fait plus d'une fois messieurs les princes, qui, après chaque révolte, avaient reparu à la cour plus riches et plus puissants.

Chalais alors se proposa au duc d'Anjou comme intermédiaire d'une négociation, soit avec les seigneurs mécontents ayant un commandement en France, soit avec les princes étrangers.

En effet, il écrivit à la fois au marquis de La Valette qui tenait Metz, au comte de Soissons qui tenait Paris, et au marquis de Laisques, favori de l'archiduc, à Bruxelles.

La Valette refusa, non point qu'il ne fût mécontent de Richelieu, dont il avait de son côté fort à se plaindre, mais parce qu'il ne se souciait pas d'entrer dans une cabale dont le résultat était de rompre le mariage d'un fils de France avec Mlle de Montpensier, sa proche parente.

Le comte de Soissons envoya au duc d'Anjou un homme nommé Boyer, qui lui offrit cinq cent mille écus, huit mille hommes de pied et cinq cents chevaux, s'il voulait à l'instant même quitter la cour et venir le rejoindre à Paris.

Quant à M. de Laisques, on va voir tout à l'heure quel fut le résultat de la négociation entamée contre lui.

Sur ces entrefaites, Louvigny, cadet de la maison de Grammont, vint prier Chalais de lui servir de second contre le comte de Candale, fils aîné du duc d'Epernon, avec lequel il s'était pris de querelle à propos de la duchesse de Rohan, que tous deux aimaient.

Malheureusement Louvigny s'était fait, sous le rapport de ces sortes d'affaires, une mauvaise réputation. Il avait eu quelque temps auparavant un duel, et ce duel avait laissé sur sa renommée une

tache ineffaçable : se battant contre Hocquincourt, qui fut depuis maréchal de France, il lui avait proposé d'ôter leurs éperons qui les gênaient tous deux. Hocquincourt avait accepté, et tandis qu'il se baissait pour déboucler la courroie, Louvigny lui avait passé son

épée au travers du corps. Hocquincourt en était resté six mois au lit et en avait été si mal que son confesseur, le croyant près de trépasser, le pria de pardonner à Louvigny. Mais Hocquincourt, qui avait toujours quelque espoir d'en revenir, fit ses conditions : — Si j'en meurs, oui, je lui pardonne, dit-il ; mais si j'en reviens, non.

Or, Chalais, qui sans doute craignait de voir se renouveler quelques scènes du même genre, refusa obstinément à Louvigny de lui servir de second. « Ce méchant garçon fut si fort piqué de ce refus, dit Bassompierre, qu'il s'en alla du même pas révéler au cardinal tout ce qu'il savait et tout ce qu'il ne savait point. »

Or, ce que savait Louvigny, c'est que Chalais avait écrit au nom du duc d'Anjou à M. de La Valette, au comte de Soissons et à M. le marquis de Laisques ; et ce qu'il ne savait pas et qu'il affirma cependant, c'est que Chalais s'était engagé à tuer le roi, et que le duc d'Anjou et ses plus intimes amis avaient promis de se tenir

à la porte de Sa Majesté pendant l'assassinat, afin d'appuyer Chalais s'il avait besoin de leur concours.

Le cardinal fit faire à Louvigny une déclaration par écrit que Louvigny signa.

On n'avait aucune preuve du côté de La Valette, ni du côté du comte de Soissons. D'ailleurs, cette conspiration avec l'un ou avec l'autre était insuffisante pour les projets du cardinal : elle ne compromettait pas la reine.

La conspiration avec l'archiduc, au contraire, était ce que le cardinal pouvait désirer de mieux. En la ménageant bien on y faisait entrer le roi d'Espagne, et le roi d'Espagne, on se le rappelle, était le frère d'Anne d'Autriche.

Le cardinal tenait donc son complot, un complot, non plus contre lui seul, mais contre le roi et lui, un complot qui prouvait qu'on ne cherchait à le perdre, lui ministre, qu'à cause de son grand attachement au roi et à la France.

En effet, le cardinal était tellement détesté, et il connaissait si bien cette haine générale, qu'il avait compris que sa chute suivrait immédiatement la mort de Louis XIII. En conséquence, il ne pouvait régner qu'à l'aide du fantôme souverain. Tous ses soins avaient donc pour but de faire vivre le fantôme et de rendre terrible l'autorité royale.

Aussi la révélation de Louvigny fut la bien venue. Rochefort, le même que nous avons trouvé travaillant avec le cardinal lorsque Chalais et le commandeur de Valancé entrèrent dans son cabinet, reçut l'ordre de partir pour Bruxelles, déguisé en capucin. Le moine improvisé tenait du père Joseph une lettre qui le recommandait aux couvents des Flandres : cette lettre était signée du gardien des capucins de la rue Saint-Honoré. Rochefort avait reçu des instructions sévères. Tout le monde devait ignorer qui il était et le prendre véritablement pour un moine. En conséquence, il voyagerait à pied sans argent en demandant l'aumône et, en entrant chez les capucins de Bruxelles, se soumettrait à toute la sévérité de la règle et à toutes les rigueurs de l'ordre.

Les instructions du comte de Rochefort étaient de suivre de l'œil tous les mouvements du marquis de Laisques.

Le marquis fréquentait le couvent dont il connaissait le supérieur, et c'est pour cela que le cardinal avait désigné ce couvent

au comte de Rochefort pour le lieu de sa résidence. Le nouveau venu s'y présenta comme un ennemi du cardinal, et il en dit tant de mal, en raconta tant de traits inconnus, joua enfin si admirablement son rôle, que tout le monde y fut pris et que le marquis de Laisques lui-même alla au devant des désirs de son Éminence, en priant le faux capucin de rentrer en France et de se charger de remettre à leur adresse des lettres de la plus haute importance. Rochefort fit l'effrayé, le marquis insista. Rochefort allégua l'impossibilité de quitter le couvent sans une permission du gardien souverain, chef de la communauté; le marquis fit parler au gardien par l'archiduc lui-même. Le gardien, sur une si haute recommandation, accorda tout ce qu'on voulut. Rochefort fut donc autorisé à aller prendre les eaux de Forges, et le marquis de Laisques remit les lettres à Rochefort, en l'avertissant, non de les porter lui-même à Paris, ce qui eût été une imprudence, mais d'écrire au destinataire de les venir prendre.

Rochefort partit donc, et à peine fut-il en Artois qu'il écrivit au cardinal ce qui venait de se passer. Le cardinal lui dépêcha en toute hâte un courrier auquel Rochefort remit le paquet confié par le marquis de Laisques. Richelieu l'ouvrit, en prit connaissance, fit faire des copies de tous les écrits qu'il contenait et le retourna à Rochefort, qui, ayant continué son chemin, le reçut comme il allait arriver à Forges; de cette façon il n'y avait pas de temps perdu. A peine Rochefort eut-il le paquet entre les mains, qu'il donna avis au destinataire de venir prendre ces lettres. C'était un avocat nommé Pierre qui logeait rue Perdue, près la place Maubert.

Cet homme partit de Paris, ne se doutant pas que, depuis qu'il avait reçu la lettre du prétendu capucin, il était sous l'œil de la police cardinaliste, qui ne devait plus le perdre de vue un seul instant. Il fit ainsi toute la route, arriva à Forges, reçut le paquet des mains de Rochefort, repartit pour Paris et alla descendre directement à l'hôtel Chalais. Le comte lut les lettres qui lui étaient adressées et fit la réponse qu'on lui demandait. Cette réponse mystérieuse est le secret que garde l'histoire. Quelle en était la teneur, nul n'en sut jamais rien que le cardinal et probablement le roi auquel le cardinal la montra. Rochefort lui-même ne sait rien de plus, cette lettre n'étant pas revenue entre ses mains.

Ce fut sur cette pièce que le cardinal bâtit tout un système d'ac-

cusation ; car, au dire du prélat, elle contenait le double projet de la mort du roi et du mariage de la reine avec M. le duc d'Anjou. Ce complot expliquait à merveille l'opposition qu'apportait le jeune prince à son union avec Mlle de Montpensier.

Chalais fut donc accusé d'avoir, de connivence avec la reine et le duc d'Anjou, voulu assassiner le roi. C'était, disent les uns, avec une chemise empoisonnée ; c'était, disent les autres, en le frappant d'un coup de poignard. Les auteurs de cette dernière version allèrent même plus loin ; ils racontèrent qu'un jour Chalais avait tiré le rideau du lit du roi pour accomplir cet assassinat, mais que reculant devant la Majesté royale, toute tempérée qu'elle était par le sommeil, le couteau lui était tombé des mains.

Une seule observation de Laporte, qui se trouve en harmonie avec le livre du Cérémonial de France, détruit toute possibilité que cette histoire soit vraie. « Le maître de la garde-robe ne demeure pas dans la chambre du roi quand le roi dort, et le valet de chambre ne quitte jamais cette chambre quand le roi est au lit. » Il eût donc fallu que le valet de chambre fût complice de Chalais, ou que Chalais fût entré chez le roi pendant le sommeil du valet de chambre.

Le roi, au premier avis que lui donna le cardinal de cette menée, voulait faire arrêter Chalais et mettre la reine et le duc d'Anjou en jugement. Mais Richelieu le calma en le priant d'attendre *que le complot fût mûr*. Louis XIII consentit donc à différer sa vengeance, mais, pour être sûr que Chalais serait toujours sous sa main, pour que le coupable ne pût échapper au sort auquel d'avance il était destiné, le roi commanda un voyage en Bretagne, et la cour le suivit. Chalais, sans défiance, partit pour Nantes avec les autres.

Ce qui devait mûrir le complot, c'était la réponse à une lettre qu'avait écrite Chalais au roi d'Espagne, et dans laquelle il pressait Sa Majesté catholique de conclure un traité avec la noblesse mécontente de France.

On remarquera que c'est un pareil traité qui fit couper, quatorze ans plus tard, la tête à Cinq-Mars et à de Thou.

La réponse du roi arriva tandis que Chalais était à Nantes ; sans doute le cardinal avait trouvé moyen, comme il l'avait fait pour le marquis de Laisques, d'avoir connaissance de cette lettre, avant qu'elle ne parvînt à sa destination.

Le jour même où il la reçut, Chalais eut une entrevue avec la reine et avec Monsieur, et l'on dit qu'il resta fort avant dans la nuit chez Mme de Chevreuse.

Le lendemain matin il fut arrêté. La conspiration était mûre.

Le secret avait été gardé, non seulement avec cette discrétion, mais encore avec cette dissimulation qui caractérisaient la politique du roi et du cardinal, de sorte que la nouvelle de l'arrestation de Chalais tomba comme un coup de foudre au milieu de toute la cour.

La reine, que ses ennemis les plus acharnés, excepté le cardinal, n'ont jamais sérieusement accusée d'avoir voulu tuer le roi, avait eu au moins, la chose est incontestable, ainsi que M. le duc d'Anjou et Mme de Chevreuse, communication de la lettre que Chalais avait reçue la veille. Ils se trouvaient donc compromis, sinon dans un complot d'assassinat contre le roi, car ils ignoraient encore que l'accusation du cardinal s'étendrait jusque là, mais dans une conspiration contre l'État, puisque cette lettre avait pour but d'attirer l'Espagnol en France.

Au reste, Chalais, il faut le dire, avait donné, par ses inconséquences, beau jeu au cardinal dans les accusations qu'il allait plaire à son Éminence de porter contre lui. Chalais, d'un naturel excessivement railleur, s'était fait à la cour grand nombre d'ennemis, et le roi lui-même n'était pas exempt de ses moqueries. En habillant Sa Majesté, il contrefaisait ses grimaces et ses tics habituels; ce que le timide et vindicatif Louis XIII avait plus d'une fois remarqué dans la glace devant laquelle il se tenait. Chalais, d'ailleurs, ne s'arrêtait pas là; il raillait tout haut le roi sur ses mœurs froides et sur sa faiblesse physique. Toutes ces plaisanteries, qui avaient déjà mis quelque gêne entre Louis XIII et son maître de garde-robe, devinrent des crimes lorsque celui-ci fut accusé de trahison.

Dès le lendemain de l'arrestation, on apprit que, contrairement aux anciennes lois du royaume, le roi avait nommé des commissaires choisis dans le parlement de Bretagne pour travailler au procès du prisonnier. Ce tribunal devait être présidé par Marillac. On espéra un instant que le garde-des-sceaux déclinerait l'indigne honneur qu'on lui faisait de le mettre ainsi à la tête d'une commission exceptionnelle. Mais Marillac s'était donné corps et âme au

cardinal. Il ignorait que, six ans plus tard, son frère serait jugé à son tour par un tribunal pareil à celui qu'il présidait.

Cependant, le procès s'entama avec cette activité et ce silence que le cardinal savait mettre à ces sortes d'affaires. La cour, qui était venue à Nantes pour s'amuser, était tombée dans une tristesse morne et profonde. Il planait sur la ville quelque chose de pareil à cette torpeur qui engourdit la terre quand le ciel l'écrase de tout le poids d'un orage d'été.

La reine, attérée, sentait instinctivement que, cette fois, elle était bien véritablement aux mains de ses ennemis. Gaston cherchait à fuir; mais se voyant trahi par ses plus proches, il n'osait se confier à personne et s'abandonnait à des colères inutiles et à des blasphèmes sans résultat. Mme de Chevreuse seule gardait son audace et son activité, sollicitant tout le monde en faveur du prisonnier, mais ne trouvant aucun homme qui voulût faire cause commune avec elle pour le pauvre Chalais. Richelieu commençait à se révéler à l'orient de cette sanglante mission qu'il semblait avoir reçue des mains de Louis XI : l'arrestation de M. de Vendôme et du grand-prieur avait terrassé les plus fiers courages. Mme de Chevreuse comprit qu'il n'y avait rien à espérer ni de la reine ni du duc d'Anjou, effrayés pour eux-mêmes. Elle écrivit à Mme de Chalais d'accourir à Nantes, sûre au moins de trouver dans le cœur d'une mère ce dévoûment et cet héroïsme qu'elle cherchait vainement dans le cœur de ses amis.

Cependant le procès se poursuivait; mais Chalais, tout en reconnaissant la lettre du roi d'Espagne comme vraie, niait la sienne comme altérée. Selon lui, ses dépêches au marquis de Laisques n'avaient jamais contenu cet odieux complot d'un assassinat contre le roi, ni ce projet insensé de marier la reine avec M. le duc d'Anjou qui avait huit ans de moins qu'elle. Il ajoutait que, cette lettre, produite par le cardinal, était restée près de six semaines entre ses mains, puisque M. de Laisques ne l'avait jamais reçue, et il disait qu'il n'en fallait pas tant à un homme qui avait de si habiles secrétaires pour rendre mortelle l'épître la plus innocente.

Cette puissante dénégation embarrassait assez Richelieu. S'il ne se fût agi que de faire condamner Chalais, son Éminence savait le tribunal qu'elle avait créé assez à sa dévotion pour passer outre; mais il s'agissait de compromettre à tout jamais, aux yeux du roi,

la reine et le duc d'Anjou. Si crédule que fût Louis XIII, il fallait cependant des preuves pour asseoir solidement à ses yeux une pareille accusation.

En effet, le roi commençait à douter; et puis, trois personnes, soit qu'elles fussent gagnées par la reine, par le duc d'Anjou ou par Mme de Chevreuse, continuaient de se prononcer contre le mariage du duc d'Anjou avec Mlle de Montpensier. Ces trois personnes étaient Barradas, favori du roi, d'autant plus influent qu'il succédait dans la faveur de Louis XIII à Chalais, et que, sur tous les autres points, il se prononçait contre son prédécesseur; Tronson, secrétaire du cabinet, et Sauveterre, premier valet de chambre de Sa Majesté. Ils faisaient observer au roi que c'était une mauvaise politique que d'allier un frère déjà presque rebelle à cette rebelle famille des Guise, qui sans cesse avait couvé des yeux le trône de France; que Gaston, en réunissant à son apanage les biens immenses de Mlle de Montpensier, se trouverait plus riche, et, partant, peut-être plus puissant que le roi.

Ces remontrances inquiétaient Louis d'une étrange manière. Ses nuits solitaires et troublées réagissaient contre ses jours. Tant que le cardinal était là, les victorieux arguments de sa puissante politique battaient en brèche toute espèce de raisonnement; mais derrière le cardinal entraient Barradas le favori, Tronson le secrétaire, Sauveterre le valet de chambre, et, lorsque ces trois hommes abandonnaient le roi à leur tour, ils le laissaient en proie à la haine qu'il portait instinctivement au cardinal, à toutes les suggestions de la solitude, à toutes les apparitions de l'obscurité.

Un matin, le jésuite Suffren, confesseur de Marie de Médicis, entra sans être annoncé, suivant un des priviléges de sa charge, dans le cabinet du roi. Louis XIII crut que c'était un de ses familiers et ne releva point la tête.

Il avait la tête appuyée entre ses deux mains et pleurait. Le jésuite comprit que le moment était mal choisi et voulut se retirer sans bruit, afin d'éviter une explication. Mais, au moment où il rouvrait la porte pour sortir, le roi releva le front et le vit. Le confesseur n'en fit pas moins un mouvement pour se retirer; Louis XIII l'arrêta d'un geste, et se levant :

— Ah! mon père, mon père! s'écria-t-il en se jetant tout en larmes dans les bras du jésuite; je suis bien malheureux! La reine,

ma mère, n'a point oublié l'affaire du maréchal d'Ancre et de sa favorite Galigaï ; elle a toujours aimé et elle aime mon frère plus que moi. De là vient ce grand empressement de le marier à ma cousine de Montpensier.

— Sire, répondit le jésuite, je puis affirmer à Votre Majesté qu'elle est dans l'erreur à l'égard de son auguste mère. Vous êtes le premier né de son cœur comme le premier né de ses entrailles.

Ce n'était point une réponse semblable que cherchait Louis XIII ; il retomba donc sur son fauteuil en murmurant :

— Je suis bien malheureux !

Le jésuite sortit et courut du même pas chez la reine-mère et chez le cardinal auxquels il raconta l'étrange scène qui venait de se passer. Richelieu comprit qu'il fallait frapper un grand coup pour reconquérir cet esprit vacillant, toujours prêt à lui échapper par l'excès de sa faiblesse. Le même soir il revêtit un habit de cavalier, et descendit dans le cachot de Chalais.

Chalais était au secret le plus absolu ; il fut donc fort étonné

quand il vit apparaître un étranger dans son cachot, et son étonnement redoubla lorsque dans cet étranger il reconnut Richelieu.

Le geôlier referma la porte sur le ministre et sur Chalais.

Une demi-heure après, le cardinal sortit de la prison, et, quoique la soirée fût avancée, il se rendit à l'instant même au logis du roi. Louis XIII, qui se croyait débarrassé de lui jusqu'au lendemain, fit quelques difficultés pour le recevoir ; mais Richelieu insista, disant qu'il venait pour affaires d'état.

A ce mot, devant lequel toutes les portes s'ouvraient, les portes de la chambre à coucher du roi s'ouvrirent devant le cardinal. Son Éminence s'approcha de Louis XIII sans rien dire, se contentant de lui tendre, en s'inclinant respectueusement devant lui, un papier plié en quatre. Le roi le prit et le déplia lentement ; il connaissait les manières du cardinal, et avait deviné, rien qu'en le voyant entrer, que ce papier contenait une nouvelle de grande importance.

En effet, c'était un aveu entier de Chalais : il reconnaissait pour vraie la lettre écrite par lui au marquis de Laisques ; il accusait la reine, il accusait Monsieur.

Louis XIII pâlit en face de cette preuve. Pareil à un enfant qui se révolte contre son gouverneur, et qui, s'apercevant que cette révolte le conduit tout droit à sa perte, se jette dans les bras de celui qu'il voulait fuir, le roi appela le cardinal son seul ami, son unique sauveur, et lui avoua ses doutes du matin, que le prélat connaissait déjà.

Richelieu pressa le roi de lui dire quels étaient ceux qui avaient mis ces méchantes idées dans sa tête royale, rappelant la parole engagée par Sa Majesté, lorsqu'après l'affaire de Fleury, il avait voulu se retirer, et que Louis XIII lui avait promis, s'il voulait rester, de lui tout révéler.

Le roi dénonça Tronson et Sauveterre ; mais pensant que c'était bien assez de remplir fidèlement les deux tiers d'une promesse, il ne prononça pas même le nom de Barradas.

Le cardinal n'insista pas davantage : il se doutait bien que Barradas était pour quelque chose dans les répugnances royales ; mais Barradas était un homme sans aucun avenir, brutal et emporté, qui, un jour ou l'autre, devait, par ses familiarités, se mettre mal dans l'esprit du roi. En effet, peu de temps auparavant, le roi, par plaisanterie, avait jeté quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange à la figure de Barradas, et celui-ci s'était mis dans une telle colère qu'il avait arraché le flacon des mains du roi et l'avait brisé à ses

pieds. Un tel homme, comme on le voit, ne pouvait inquiéter le cardinal.

Son Éminence, qui connaissait à merveille la versatilité du roi, ne se trompait pas à l'égard de Barradas. Celui-ci eut bientôt son tour. Amoureux de la belle Cressias, fille d'honneur de la reine, et voulant l'épouser à toute force, il éveilla la jalousie de son maître qui, après l'avoir relégué à Avignon, lui donna Saint-Simon pour successeur, par la raison, dit le roi à ceux qui l'interrogeaient sur les causes de cette nouvelle fortune qui surgissait à la cour, que Saint-Simon lui apportait toujours des nouvelles sûres de la chasse, ménageait ses chevaux, et ne bavait pas dans ses cors (1).

On conçoit, en effet, que des amitiés qui reposaient sur des bases si solides, ne devaient pas durer longtemps.

Le cardinal, comme nous l'avons dit, satisfait de sa double dénonciation, s'en tint donc là, et après avoir fait jurer au roi le secret sur cette lettre, il se retira.

Le roi et le cardinal passèrent, selon toute probabilité, une nuit fort différente.

Le lendemain le bruit se répandit sourdement que Chalais avait fait des aveux terribles.

On connaît la faiblesse de Gaston. Sa première idée fut de fuir; mais où fuirait-il? M. de La Valette refusait de le recevoir à Metz; il avait défiance du comte de Soissons; restait la Rochelle.

Le matin le prince se rendit chez le roi pour lui demander la permission d'aller visiter la mer. Le roi devint très pâle en voyant entrer son frère qu'il n'avait pas encore rencontré depuis la révélation du cardinal. Mais il ne l'en embrassa pas moins fort tendrement, et quant à la permission qu'il lui demandait, il le renvoya pour l'obtenir à son Éminence, disant que, pour sa part, il ne voyait aucun inconvénient à ce petit voyage.

Gaston fut pris à l'air de bonhomie du roi. Il crut que ce bruit d'une révélation faite par Chalais était un faux bruit, et s'en alla droit à Beauregard, maison de campagne de Richelieu. Le cardinal, qui était à une de ses fenêtres donnant sur la route, dut le regarder venir du même œil que son chat favori, charmant petit tigre de salon, devait voir venir une souris.

(1) C'est le fils de ce même Saint Simon qui nous a laissé sur son temps les fameux mémoires qui portent son nom.

Les grands ministres ont toujours quelque animal préféré, qu'ils aiment et estiment de la haine et du mépris qu'ils portent aux hommes : Richelieu adorait les chats, et Mazarin jouait toute la journée avec son singe ou avec sa fauvette.

Richelieu alla au-devant du prince jusqu'au haut de l'escalier et le fit entrer dans son cabinet avec toutes les marques de considération qu'il avait l'habitude de donner à ceux de ses ennemis qui étaient plus haut placés que lui ; puis il fit asseoir le prince et se tint debout devant lui, quelque instance que pût faire Gaston, pour qu'il s'assît à son tour.

C'était une chose étrange que ce prince assis venant solliciter un ministre debout.

Gaston exposa son désir de visiter la mer.

— De quelle façon, demanda le cardinal, Votre Altesse désire-t-elle voyager ?

— Mais très simplement et comme un particulier, répondit Gaston.

— Ne vaudrait-il pas mieux, reprit Richelieu, attendre que vous fussiez le mari de Mlle de Montpensier, et voyager en prince ?

— Si j'attends que je sois le mari de Mlle de Montpensier, répliqua le duc d'Anjou, je ne verrai pas encore la mer de ce voyage-ci, car je ne compte pas épouser Mlle de Montpensier de sitôt.

— Et pourquoi cela, s'il vous plaît, monseigneur ? dit le cardinal.

— Parce que, répondit confidentiellement le jeune prince, je suis atteint d'une maladie qui rend ce mariage impossible.

— Bah ! dit le cardinal, j'ai une ordonnance avec laquelle je me fais fort de guérir votre Altesse.

— Oui ! et dans combien de temps ? demanda Gaston.

— D'ici à dix minutes, dit le cardinal.

Gaston regarda Richelieu. Le ministre souriait. Le jeune prince trouva le sourire venimeux et frissonna.

— Et vous avez cette ordonnance ? reprit-il.

— La voici, dit le cardinal tirant de sa poche la déclaration de Chalais.

Le duc d'Anjou connaissait l'écriture du prisonnier. L'accusation tout entière de la main du prisonnier était terrible. Il devint pâle comme la mort, car quoiqu'il ne fût point coupable, il comprit qu'il était perdu.

— Je suis prêt à obéir, monsieur, dit-il au cardinal; mais encore, si je consens à épouser Mlle de Montpensier, faut-il que je sache ce qu'on fera pour moi.

— Peut-être, répondit le cardinal, monseigneur, dans la position où il est, devrait-il se contenter de l'assurance qu'il aura la liberté et la vie sauve.

— Comment! s'écria le duc d'Anjou, on me mettrait en prison et l'on me ferait mon procès à moi, duc d'Anjou?

— C'était du moins l'avis de votre auguste frère, dit le cardinal; je l'ai fait revenir de cette résolution, juste peut-être, mais trop sévère. Il y a plus, j'ai obtenu pour vous, monseigneur, si vous voulez ne plus apporter aucun retard au mariage que nous désirons tous vous voir accomplir, j'ai obtenu, dis-je, qu'on vous donnerait le duché d'Orléans, le duché de Chartres, le comté de Blois, et peut-être même la seigneurie de Montargis, c'est-à-dire un million à peu près de revenu; ce qui, avec les principautés de Dombes et de La Roche-sur-Yon, les duchés de Montpensier, de Chatellerault et de Saint-Fargeau que vous apportera la princesse votre femme, vous fera quelque chose comme quinze cent mille livres de revenu.

— Et Chalais, demanda le duc d'Anjou, qu'en sera-t-il fait? Prenez-y garde, monsieur le cardinal, je ne veux pas que mon mariage soit sanglant.

— Chalais sera condamné, dit le cardinal, car il est coupable; mais...

— Mais quoi? reprit le duc d'Anjou.

— Mais le roi a droit de grâce, et il ne laissera pas mourir un gentilhomme pour lequel il a eu une si grande amitié.

— Si vous me promettez sa vie, monsieur le cardinal, dit Gaston qui éprouvait un peu moins de répugnance pour Mlle de Montpensier, depuis qu'il voyait de combien d'avantages cette union était entourée, je consens à tout.

— Je m'y emploierai de tout mon pouvoir, ajouta le cardinal; d'ailleurs je ne voudrais pas laisser périr quelqu'un qui m'a rendu d'aussi grands services que l'a fait M. de Chalais. Ainsi, soyez donc tranquille, monseigneur, et laissez la justice faire son devoir; la clémence fera le sien.

Sur cette promesse le duc d'Anjou se retira. Il affirma depuis,

Marie de Médicis.

dans sa lettre au roi, avoir eu du cardinal une parole positive que Richelieu, de son côté, nia toujours avoir donnée.

Le soir du même jour, le roi fit demander Gaston. Le jeune prince se rendit tout tremblant chez son frère : il y trouva la reine-mère, le cardinal et le garde-des-sceaux. Il s'attendait, en voyant ces quatre visages sévères, à être arrêté; mais il s'agissait seule-

ment d'un papier à signer. C'était une déclaration constatant que le comte de Soissons lui avait fait des offres de service; que la reine, sa belle-sœur, lui avait écrit plusieurs billets pour le détourner d'épouser Mlle de Montpensier, et que l'abbé Scaglia, ambassadeur de Savoie, était entré dans toute cette intrigue antimatrimoniale. De Chalais, pas un seul mot.

Gaston fut trop heureux d'en être quitte à si bon marché. Il renouvela la promesse déjà faite au cardinal d'épouser Mlle de Montpensier, et signa la déclaration qu'on lui présentait, moyennant laquelle on lui permit de quitter Nantes. Mais, quelques jours après, il fut rappelé pour la célébration de son mariage. Mlle de Montpensier était arrivée avec Mme la duchesse de Guise, sa mère. Celle-ci, quoique fort riche comme héritière de la maison de

Joyeuse, ne donna cependant à sa fille d'autre dot qu'un diamant: il est vrai que ce diamant était estimé 80,000 écus.

Le jeune prince avait chargé le président Le Coigneux de débattre les articles de son contrat, et de mettre pour condition que Chalais aurait la vie sauve. Mais, à cet endroit, le roi prit une plume et raya lui-même l'article, si bien que le président n'osa pas insister.

Cependant le cardinal, qui était presque engagé avec Gaston, craignant que celui-ci ne fît de nouvelles difficultés, tira Le Coigneux à part et lui dit que le roi voulait que Chalais fût jugé, mais qu'il avait obtenu que huit jours s'écoulassent entre le jugement et l'exécution. Pendant ces huit jours, il promettait de faire les démarches nécessaires, et d'ailleurs, de son côté, pendant ces huit jours, Gaston agirait.

Le contrat fut donc signé sans aucune condition que des promesses en l'air. Aussi la cérémonie nuptiale fut-elle froide et sombre. Il n'y avait aucun appareil qui indiquât un mariage princier. Le nouveau duc d'Orléans, dit un de ces chroniqueurs qui remarquent toutes choses, les petites comme les grandes, ne fit même pas faire un habit neuf pour cette importante cérémonie où il jouait le premier rôle.

Le lendemain de son mariage, le prince partit pour Châteaubriand, ne voulant pas sans doute rester dans une ville où le procès capital fait à son confident, interrompu un instant à propos de ses noces, allait être repris avec plus d'acharnement que jamais.

En effet, le tribunal, à qui l'on avait donné momentanément congé, reçut l'ordre de se réunir de nouveau.

Sur ces entrefaites, madame de Chalais la mère arriva. C'était une de ces femmes de grande race et de grand cœur, comme il en apparaît de temps en temps sur les degrés de l'histoire des siècles passés. A peine à Nantes, elle fit tout au monde pour parvenir jusqu'au roi; mais les ordres étaient donnés : le roi fut invisible. Elle dut donc attendre.

Enfin le 18 août au matin l'arrêt fut rendu, il était conçu en ces termes :

« Vu par la chambre de justice criminelle assemblée à Nantes, en vertu de la commission décernée par le roi, pour la recherche du procès du comte de Chalais et de ses complices, informations, interrogatoires et confessions dudit Chalais, conspira-

tions secrètes contre la personne du roi et de son État, conclusions du procureur-général, dit a été que ladite chambre, commissaires, députés à cet effet, ont déclaré et déclarent ledit Chalais atteint et convaincu du crime de lèse-majesté au premier chef, perturbateur du repos public, etc., etc., et pour réparation de ce, ladite chambre a condamné et condamne ledit Chalais à être appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, à avoir la tête tranchée, le corps coupé en quatre parties, et ses biens acquis et confisqués au roi, etc.»

Signé MALESCOT.

Aussitôt l'arrêt connu, la mère du condamné fit une nouvelle démarche pour arriver jusqu'à Louis XIII; mais la porte lui était plus que jamais fermée. Cependant elle supplia tant et si fort, qu'elle obtint qu'on remettrait au roi une lettre qu'elle avait apportée. Le roi la reçut, la lut et fit dire qu'il rendrait la réponse dans la journée.

Voici cette lettre qui nous a paru un modèle de douleur et de dignité :

AU ROI.

SIRE,

« J'avoue que qui vous offense mérite avec les peines temporelles celles de l'autre vie, puisque vous êtes l'image de Dieu. Mais lorsque Dieu promet pardon à ceux qui le demandent avec une digne repentance, il enseigne aux rois comme ils doivent en user. Or, puisque les larmes changent les arrêts du ciel, les miennes, SIRE, n'auront-elles pas la puissance d'émouvoir votre pitié? La justice est un moindre effet de la puissance des rois que la miséricorde : le punir est moins louable que le pardonner. Combien de gens vivent au monde qui seraient sous la terre avec infamie, si Votre Majesté ne leur eût fait grâce! SIRE, vous êtes roi, père et maître de ce misérable prisonnier : peut-il être plus méchant que vous n'êtes bon, plus coupable que vous n'êtes miséricordieux? Ne serait-ce pas vous offenser que de ne point espérer en votre clémence? les meilleurs exemples pour les bons sont de la pitié; les méchants deviennent plus fins et non pas meilleurs par les supplices d'autrui. SIRE, je vous demande, les genoux en terre, la vie de mon fils, et de ne permettre point que celui que j'ai nourri pour votre service meure pour celui d'autrui; que cet enfant que j'ai si chèrement élevé soit la désolation de ce peu de jours qui me restent, et enfin que celui que j'ai mis au monde me mette au tombeau. Hélas! SIRE, que ne mourut-il en naissant ou du coup qu'il reçut à Saint-Jean ou en quelque autre des périls où il s'est trouvé pour votre service, tant à Montauban, Montpellier ou autres lieux, ou de la main même de *celui* qui nous a causé tant de déplaisirs? Ayez pitié de lui, SIRE : son ingratitude passée rendra votre miséricorde d'autant plus recommandable. Je vous l'ai donné à huit ans; il était petit-fils du maréchal de Montluc et du président Janin par alliance. Les siens vous servent tous les jours, qui n'osent se jeter à vos pieds, de peur de vous déplaire, ne laissant pas de demander en toute humilité et révérence, les larmes à l'œil avec moi, la vie de ce misérable, soit qu'il la doive achever dans une prison perpétuelle, ou dans les armées étrangères, en vous faisant service. Ainsi Votre Majesté

peut relever les siens de l'infamie et de la perte, satisfaire à votre justice et relever votre clémence, nous obligeant de plus en plus à louer votre bénignité, et à prier Dieu continuellement pour la santé et prospérité de votre royale personne, et moi particulièrement qui suis,

Votre très humble et très obéissante servante et sujette,

DE MONTLUC. »

On comprend avec quelle impatience la pauvre mère attendit la réponse promise. Le même jour elle arriva comme l'avait dit le roi. Elle était tout entière de sa main. Ceux qui voudront voir la logique opposée à l'éloquence, la haine répondant à la douleur, n'ont qu'à lire cette lettre. La voici (1) :

A Madame de Chalais, la mère.

Dieu qui n'a jamais failli, se serait grandement mécompté, si, établissant par ses décrets un séjour éternel de peines pour les coupables, il faisait grâce à tous ceux qui demandent pardon. Alors les bons et les vertueux n'auraient pas plus d'avantage que les méchants qui ne manquent jamais de larmes pour changer les arrêts du ciel. Je l'avoue, et cet aveu ferait que je vous pardonnerais très volontiers, si Dieu m'ayant fait cette grâce particulière de m'élire ici-bas sa vraie image, il m'eût encore fait celle, qu'il s'est réservée à lui seul, de pouvoir connaître l'intérieur des hommes. Car alors, selon la vraie connaissance que je pourrais puiser de la source de cette divine grâce, je lancerais et retirerais le foudre de mes châtiments sur la tête de votre fils, dès que j'aurais reconnu sa vraie repentance ou non, de laquelle toutefois, bien que je ne puisse faire aucun jugement assuré, vous pourriez encore obtenir pardon de ma clémence, s'il n'y avait que moi seul qui eût intérêt dans cette offense ; car sachez que je ne suis point roi cruel et sévère, et que j'ai toujours les bras de ma miséricorde ouverts pour recevoir ceux qui, avec une vraie contrition de leur faute commise, m'en viennent humblement demander pardon. Mais quand je jette la vue sur tant de millions d'hommes qui s'en reposent tous sur ma diligence, dont je suis le fidèle pasteur et que Dieu m'a donné en garde, comme à un bon père de famille, qui en doit avoir pareil soin et gouvernement qu'il a pour ses propres enfants afin de lui en rendre compte après cette vie; et c'est en quoi je vous témoigne assez que la justice est un moindre effet de la puissance que la miséricorde et compassion que j'ai de mes loyaux sujets et de mes fidèles serviteurs, lesquels espérant tous en ma bonté, je veux les sauver tous du présent naufrage par le juste châtiment d'un seul. N'y ayant rien de plus certain, que c'est quelquefois une grâce envers plusieurs que d'en bien châtier quelqu'un. Si je vous avoue que beaucoup de gens vivent encore qui seraient sous la terre avec infamie si je ne leur avais pardonné ; aussi m'avouerez-vous que l'offense de ceux là n'étant pas à comparer au crime exécrable de votre fils, les a rendus dignes de ma clémence : comme vous pouvez voir, en effet, la vérité de ce que je vous dis par les exemples de quelques autres atteints et convaincus du même crime, qui, justement punis, pourrissent maintenant sous la terre, lesquels s'ils eussent survécu à leurs entreprises impies et damnables, cette couronne qui ceint

(1) Ces deux lettres, très rares et à peu près inconnues quoique très authentiques, ne sont citées, que je sache, par aucun historien.

mon chef serait à présent un déplorable objet de misère à ceux là même qui ont vu fleurir les sacrés lis au milieu des mouvements et des troubles. Et cette puissante monarchie si bien et si heureusement gouvernée et conservée par les rois mes prédécesseurs, serait maintenant déchirée et mise en pièces par d'illégitimes usurpateurs. Ne m'estimez donc non plus cruel que l'habile chirurgien qui coupe quelquefois un membre gangrené et pourri pour garantir les autres parties du corps qui s'en allaient être la nourriture des vers sans ce pitoyable retranchement. Et assurez-vous que s'il y a quelques méchants qui deviennent plus fins, aussi y en a-t-il beaucoup qui s'amendent par l'appréhension du supplice. Levez donc vos genoux de terre et ne me demandez plus la vie d'un qui la veut ôter à celui qui est, comme vous le dites vous-même, son bon père et maître, et à la France qui est sa mère et sa nourrice. Cette considération, ma cousine, m'ôte maintenant la croyance que vous l'ayez jamais nourri et élevé pour mon service, puisque la nourriture que vous lui avez donnée produit des effets d'un naturel si méchant et si barbare que de vouloir commettre un si étrange parricide. Je l'aime donc bien mieux voir à présent la désolation du peu de jours qui vous reste à vivre que de récompenser indignement sa trahison et son infidélité par la ruine de ma personne et de tout mon peuple qui me rend une entière et fidèle obéissance; j'autorise bien les regrets que vous avez qu'il ne soit pas mort à Saint-Jean, Montauban ou autre lieu, qu'il tâchait de conserver non pour son prince naturel, mais pour d'autres ennemis de mon bien; non pour le repos de mon peuple, mais pour le troubler. Cependant, s'il est vrai qu'à quelque chose malheur est bon, je dois remercier le ciel de pouvoir garantir tout mon État par un si notable exemple, puisqu'il servira de miroir à ceux qui vivent aujourd'hui et à la postérité, pour apprendre comme il faut aimer et servir fidèlement son roi, et qu'il sera la crainte de plusieurs autres qui se rendraient plus hardis à commettre un semblable crime par l'impunité de celui-ci. C'est pourquoi vous implorez désormais en vain ma pitié, vu que j'en ai plus que je ne le saurais exprimer et que ma volonté serait que cette offense ne touchât que moi seul; car ainsi vous auriez bientôt obtenu le pardon que vous demandez; mais vous savez que les rois étant personnes publiques, dont le repos de l'État dépend entièrement, ne doivent rien permettre qui puisse être reproché à leur mémoire, et qu'ils doivent être les vrais protecteurs de la justice. Je ne dois donc rien souffrir, en cette qualité, qui puisse m'être reproché par mes fidèles sujets, et aussi je craindrais que Dieu qui, régnant sur les rois comme les rois règnent sur les peuples, favorise toujours les bonnes et saintes actions et punit rigoureusement les injustices, ne me fît un jour rendre compte, au péril de la vie éternelle, d'avoir injustement donné la vie temporelle à celui qui ne peut espérer de ma miséricorde d'autres promesses que celles que je vous fais à tous deux qu'en considération des larmes que vous versez devant moi, je changerai l'arrêt de mon conseil, adoucissant la rigueur du supplice, comme aussi l'assistance que je vous promets de mes saintes prières que j'enverrai au ciel, afin qu'il lui plaise d'être aussi pitoyable et miséricordieux envers son âme qu'il a été cruel et impitoyable envers son prince, et à vous, qu'il vous donne la patience en votre affliction, telle que vous la désire votre bon roi.

LOUIS.

Cette lettre ne laissait aucune espérance à Mme de Chalais. Elle adoucissait seulement le supplice du condamné et diminuait l'infamie de la peine. Restait le cardinal; mais Mme de Chalais savait

qu'il était inutile de s'adresser à lui. Alors cette femme prit une résolution suprême, c'était celle de s'adresser aux bourreaux.

Nous disons *aux bourreaux*, car il y en avait, en ce moment, deux à Nantes; l'un, qui avait suivi le roi, et qu'on appelait le bourreau de la cour; l'autre, qui restait à Nantes, et qui était le bourreau de la ville.

Elle réunit tout ce qu'elle avait d'or et de bijoux, attendit la nuit, et, couverte d'un long voile, se présenta tour à tour chez ces deux hommes.

L'exécution était fixée au lendemain. Chalais avait nié toutes ses révélations au cardinal; il avait dit tout haut que ces révélations lui avaient été dictées par son Éminence, sous la promesse formelle de la vie; enfin il avait réclamé la confrontation avec Louvigny, son seul accusateur.

On n'avait pu lui refuser cette confrontation.

A sept heures, Louvigny fut donc conduit à la prison et mis en face de Chalais. Louvigny était pâle et tremblant. Chalais était ferme comme un homme qui sait n'avoir rien dit. Il adjura Louvigny au nom du Dieu devant lequel, lui, Chalais, allait paraître, de déclarer si jamais il lui avait fait la moindre confidence à l'égard de l'assassinat du roi et du mariage de la reine avec le duc d'Anjou. Louvigny se troubla, et avoua, malgré ses déclarations précédentes, qu'il ne tenait rien de la bouche de Chalais.

— Mais, demanda le garde-des-sceaux, comment alors le complot est-il parvenu à votre connaissance?

— Étant à la chasse, dit-il, j'ai entendu des gens vêtus de gris que je ne connais point, qui, derrière un buisson, disaient à quelques seigneurs de la cour ce que j'ai rapporté à M. le cardinal.

Chalais sourit dédaigneusement, et se retournant vers le garde-des-sceaux :

— Maintenant, monsieur, dit-il, je suis prêt à mourir.

Puis, à voix basse :

— Ah! traître cardinal! murmura-t-il, c'est toi qui m'as mis où je suis.

En effet, l'heure du supplice s'approchait; mais une circonstance étrange faisait croire que l'exécution n'aurait pas lieu.

Le bourreau de la cour et le bourreau de la ville avaient dis-

paru tous deux, et, depuis le point du jour, on les cherchait inutilement.

La première idée fut que c'était une ruse employée par le cardinal pour accorder à Chalais un sursis pendant lequel on obtiendrait pour lui une commutation de peine. Mais bientôt le bruit se répandit qu'un nouveau bourreau était trouvé et que l'exécution serait retardée d'une heure ou deux, voilà tout.

Ce nouveau bourreau était un soldat condamné à la potence, et auquel on avait promis sa grâce s'il consentait à exécuter Chalais.

Comme on le pense bien, si inexpérimenté qu'il fût à cette besogne, le soldat avait accepté.

A dix heures, tout fut donc prêt pour le supplice. Le greffier vint prévenir Chalais qu'il n'avait plus que quelques instants à vivre.

C'était dur, quand on était jeune, riche et beau, issu d'un des plus nobles sangs de France, de mourir pour une si pauvre intrigue et victime d'une pareille trahison. Aussi, à l'annonce de sa mort prochaine, Chalais eut-il un moment de désespoir.

En effet, le malheureux jeune homme semblait abandonné de tout le monde. La reine, cruellement compromise elle-même, n'avait pu hasarder une seule démarche. Monsieur s'était retiré à Châteaubriand, et ne donnait pas signe de vie. Mme de Chevreuse, après avoir fait tout ce que son esprit remuant lui avait inspiré, s'était réfugiée chez M. le prince de Guéméné pour ne pas voir cet odieux spectacle de la mort de son amant.

Tout le monde semblait donc avoir abandonné Chalais, lorsque tout à coup il vit apparaître sa mère, dont il ignorait la présence à Nantes, et qui, après avoir tout tenté pour sauver son fils, venait l'aider à mourir.

Mme de Chalais était une de ces natures pleines à la fois de dévoûment et de résignation. Elle avait fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour disputer son enfant à la mort. Il lui fallait maintenant l'accompagner à l'échafaud et le soutenir jusqu'au dernier moment. C'était dans ce but que, après avoir obtenu la permission d'accompagner le condamné, elle se présentait devant lui.

Chalais se jeta dans les bras de sa mère et pleura abondamment. Mais, puisant une force virile dans cette force maternelle, il releva la tête, essuya ses yeux et dit le premier : Je suis prêt.

On sortit de la prison. A la porte attendait le soldat, à qui on avait donné, pour remplir sa terrible mission, la première épée venue : c'était celle d'un garde-suisse.

On s'avança vers la place publique où était dressé l'échafaud. Chalais marchait entre le prêtre et sa mère.

On plaignait fort ce beau jeune homme, richement vêtu, qui allait être exécuté ; mais il y avait aussi bien des larmes pour cette noble veuve, vêtue du deuil de son mari, qui accompagnait son fils unique à la mort.

Arrivée au pied de l'échafaud, elle en monta les degrés avec lui.

Chalais s'appuya sur son épaule ; le confesseur les suivit par derrière.

Le soldat était plus pâle et plus tremblant que le condamné.

Chalais embrassa une dernière fois sa mère et, s'agenouillant devant le billot, fit une courte prière. Sa mère s'agenouilla près de lui et unit ses prières aux siennes.

Un instant après, Chalais se retourna du côté du soldat :

— Frappe, dit-il, je suis prêt.

Le soldat, tout tremblant, leva son épée et frappa. Chalais poussa un gémissement, mais releva la tête ; il était blessé seulement à l'épaule. L'exécuteur inexpérimenté avait frappé trop bas.

On le vit tout couvert de sang échanger quelques paroles avec le bourreau, tandis que sa mère se levait et venait l'embrasser.

Puis il replaça sa tête, et le soldat frappa une seconde fois. Chalais poussa un second cri : cette fois encore il n'était que blessé.

— Au diable cette épée ! dit le soldat, elle est trop légère, et si l'on ne me donne pas autre chose, je ne viendrai jamais à bout de la besogne.

Et il jeta l'épée loin de lui.

Le patient se traîna sur ses genoux et alla poser sa tête toute sanglante et toute mutilée sur la poitrine de sa mère.

On apporta au soldat la doloire d'un tonnelier. Mais ce n'était pas l'arme qui manquait à l'exécuteur, c'était le bras.

Chalais reprit sa place.

Les spectateurs de cette horrible scène comptèrent trente-deux coups. Au vingtième, le condamné criait encore : Jésus ! Maria !

Puis, lorsque tout fut fini, Mme de Chalais se redressa et levant les deux mains au ciel :

— Merci, mon Dieu ! dit-elle, je croyais n'être la mère que d'un condamné, et je suis la mère d'un martyr.

Elle demanda les restes de son fils, et on les lui accorda. Le cardinal était parfois plein de clémence.

Mme de Chevreuse reçut l'ordre de demeurer au Verger où elle était.

Gaston apprit la mort de Chalais tandis qu'il était au jeu, et continua sa partie.

La reine fut sommée par le roi de descendre au conseil, où on la fit asseoir sur un tabouret. Là, on lui montra la déposition de Louvigny et les aveux de Chalais. On lui reprocha d'avoir voulu assassiner le roi pour épouser Monsieur.

Jusque là la reine avait gardé le silence ; mais, à cette dernière accusation, elle se leva et se contenta de répondre avec l'un de ces dédaigneux sourires, si familiers à la belle espagnole :

— Je n'aurais point assez gagné au change.

Cette réponse acheva de lui aliéner l'esprit du roi qui crut, jusqu'à son dernier moment que Chalais, Monsieur et la reine avaient véritablement conspiré sa mort.

Louvigny ne porta pas loin son infâme action : un an après il fut tué en duel.

Quant à Rochefort, il était audacieusement retourné à Bruxelles, et, même après l'exécution de M. de Chalais, il demeura dans son couvent, sans que personne sût la part qu'il avait prise à la mort de ce malheureux jeune homme. Mais un jour, en tournant l'angle d'une rue, il rencontra l'écuyer du comte de Chalais, et n'eut que le temps d'abaisser son capuchon sur son visage. Cependant, malgré cette précaution, craignant d'avoir été reconnu, il s'échappa aussitôt de la ville. En effet, il était temps ; derrière lui les portes se fermèrent ; puis des recherches furent faites, et le couvent fut fouillé.

Il était trop tard : Rochefort, redevenu cavalier, courait la poste sur la route de Paris ; il revint alors près de son Éminence, s'applaudissant du succès de sa mission, que, dans ses idées à lui, il déclare avoir honorablement remplie.

Ce que c'est que la conscience.

CHAPITRE IV.

1627.—1628.

Ce qu'étaient devenus les ennemis du cardinal. — Projets politiques et amoureux de Buckingham. — Mort de la duchesse d'Orléans. — Nouvelles exécutions. — Milord Montaigu. — Mission de Laporte. — La partie de cartes. — Situation critique de La Rochelle. — Fin tragique de Buckingham. — Regrets de la reine. — Anne d'Autriche et Voiture.

GRACE à l'amour de Buckingham, l'indifférence du roi pour Anne d'Autriche s'était changée en froideur. A propos de l'affaire de Chalais, cette froideur se changea en antipathie; nous allons voir dans ce chapitre l'antipathie se changer en haine.

Ce fut à partir de ce moment que le cardinal devint souverain maître. La royauté s'était éclipsée le jour de l'assassinat de Henri IV, pour ne reparaître que le jour de la majorité de Louis XIV. Le demi-siècle qui s'écoula entre ces deux événements, fut consacré aux règnes des favoris, si l'on peut toutefois appeler des favoris Richelieu et Mazarin, ces deux tyrans de leurs maîtres.

La reine, tantôt par l'intermédiaire de Laporte, tantôt par les soins de Mme de Chevreuse, retirée ou plutôt exilée en Lorraine, avait conservé des relations épistolaires avec le duc de Buckingham, lequel, toujours tenu de cet amour chevaleresque que nous avons raconté, ne perdait pas l'espoir, après avoir été amant aimé,

de devenir un jour amant heureux. En conséquence, il faisait sans cesse solliciter par le roi Charles Ier la permission de revenir à Paris comme ambassadeur, permission que le roi de France, ou plutôt le cardinal, refusait avec un acharnement égal à la persistance qu'on mettait à la demander. Or, ne pouvant pas venir en ami, Buckingham résolut de venir en ennemi. La Rochelle fournit, sinon une cause, du moins un prétexte de guerre.

Buckingham, qui disposait des forces de l'Angleterre, espérait encore réunir contre la France l'Espagne, l'Empire et la Lorraine. Certes, la France, si forte que l'eût faite Henri IV, et qu'essayait de la faire Richelieu, ne pourrait résister à cette terrible coalition: elle serait donc forcée de plier. Buckingham se présenterait comme négociateur; la paix serait accordée au roi et au cardinal. Mais une des conditions de cette paix serait que le duc de Buckingham reviendrait à Paris comme ambassadeur.

L'Europe tout entière allait donc se soulever et la France être mise à feu et à sang à propos des amours d'Anne d'Autriche et de Buckingham, et de la jalousie du cardinal; car pour la jalousie du roi, il n'en était pas question. Louis détestait trop la reine, surtout depuis cette affaire de Chalais, pour en être sérieusement jaloux.

Comme on le voit, il ne manqua à tout ce poème qu'un Homère pour faire de Buckingham un Pâris, d'Anne d'Autriche une Hélène, et du siége de La Rochelle une guerre de Troie.

La Rochelle était une des cités données aux huguenots par Henri IV lors de la publication de l'édit de Nantes; ce qui faisait dire à Bassompierre, qui était huguenot et qui assiégeait la ville: Vous verrez que nous serons assez bêtes pour prendre La Rochelle.

Or, cette ville était pour le cardinal un sujet de trouble éternel: c'était un foyer d'insurrection, un nid de rebelles, un centre de discordes. N'avait-on pas donné dernièrement encore à Gaston le conseil de s'y retirer.

Henri de Condé avait été mis à Vincennes et ne s'était jamais relevé de cet échec. Il est vrai que la France y avait gagné quelque chose. Pendant ses trois ans de captivité, Monsieur le prince s'était rapproché de sa femme et en avait eu deux enfants: Anne-Geneviève de Bourbon, connue plus tard sous le nom de duchesse de Longueville, et Louis II de Bourbon, qui fut depuis le grand Condé.

Le grand-prieur et le duc de Vendôme étaient arrêtés et détenus au château d'Amboise. Richelieu avait eu un instant l'intention de les faire juger et de laisser debout pour eux l'échafaud de Chalais. Mais l'un avait allégué les priviléges des pairs de France, et l'autre ceux de la religion de Malte dont il était membre. Ce double appel avait arrêté la procédure, mais pour avoir les deux fils de Henri IV sous la main, le cardinal les avait fait transférer du château d'Amboise au château de Vincennes.

Le comte de Soissons, dénoncé au cardinal comme ayant offert des secours d'armes et d'argent au duc d'Anjou, n'avait pas jugé prudent d'attendre le retour du roi et de son ministre. Il quitta Paris, et, sous le prétexte d'un voyage de santé, passa les Alpes et descendit à Turin. La haine du cardinal, impuissante contre sa personne, essaya de l'atteindre dans sa considération. Il fit écrire à M. de Béthune, notre ambassadeur à Rome, pour que le titre d'altesse fût refusé au comte de Soissons, à la cour pontificale. Mais c'était le temps des diplomates grands seigneurs, et M. de Béthune répondit : « Si monsieur le comte est coupable, il faut lui faire son procès et le punir ; s'il est innocent, il est inutile de le chagriner d'une manière où l'honneur de la couronne est intéressé ; j'aime mieux quitter mon emploi que de me prêter à une si pauvre persécution. »

Le duc d'Anjou était devenu, par son mariage, prince de Dombes et de Roche-sur-Yon, duc d'Orléans, de Chartres, de Montpensier et de Châtellerault, comte de Blois et seigneur de Montargis ; mais tous ces titres nouveaux, au lieu de le grandir, l'avaient abaissé ; car ils avaient été écrits sur son contrat de mariage avec le sang de Chalais. Le nouveau duc d'Orléans, surveillé à chaque heure du jour par ses plus familiers, haï du roi, méprisé de la noblesse, n'était donc plus à craindre pour le cardinal.

Ainsi Henri de Condé était réduit à l'impuissance.

Le grand-prieur et le duc de Vendôme étaient prisonniers à Vincennes.

Le comte de Soissons était exilé en Italie.

Gaston d'Orléans était déshonoré.

La Rochelle seule tenait encore contre la volonté de Richelieu.

Malheureusement, on ne fait pas le procès d'une cité comme on fait le procès d'un homme ; il est plus difficile de raser une ville

que de couper une tête. Le cardinal ne cherchait donc que l'occasion de punir La Rochelle, lorsque Buckingham la lui fournit.

Buckingham, comme nous l'avons dit, voulait la guerre. Or, la guerre n'était pas chose difficile à obtenir de notre vieille monarchie. Le ministre anglais excita d'abord des tracasseries entre Charles Ier et Madame Henriette, comme Richelieu avait fait entre Louis XIII et Anne d'Autriche. A la suite de ces tracasseries, le roi d'Angleterre renvoya à Paris toute la maison française de sa femme, comme Louis XIII avait renvoyé autrefois toute la maison espagnole de la reine : mais, cependant, quoique cette violation d'une des principales clauses du contrat blessât fort le roi, la cause ne lui parut pas encore suffisante pour une rupture. Alors Buckingham, après avoir attendu vainement des paroles de guerre, résolut d'user d'un autre moyen. Il excita quelques armateurs anglais à s'emparer des navires marchands français qu'il fit ensuite déclarer de bonne prise par sentence de l'amirauté. C'étaient là de graves infractions à la foi jurée ; mais Richelieu avait l'œil fixé sur un seul point, sur La Rochelle. Il voulait, comme on dit, faire d'une pierre deux coups, en finir d'une seule fois avec la guerre civile et la guerre étrangère. Les réclamations de la France près du roi Charles Ier, furent donc poursuivies assez mollement pour faire comprendre à son favori, qu'il fallait encore quelque chose de plus pour amener la rupture souhaitée. Il engagea le roi d'Angleterre à embrasser le parti des protestants de France, et à leur fournir des secours. Les Rochellois, assurés désormais d'un appui en Angleterre, envoyèrent à Buckingham le duc de Soubise et le comte de Brancas ; et le favori, accordant plus que ceux-ci ne venaient demander, conduisit hors des ports de la Grande-Bretagne une flotte de cent voiles et vint s'abattre avec elle sur l'île de Ré dont il s'empara, à l'exception de la citadelle de Saint-Martin, que le comte de Toiras défendit héroïquement contre vingt mille Anglais avec une garnison de deux cent cinquante hommes.

Enfin, Richelieu en était arrivé à ce qu'il voulait. Comme un pêcheur qui, penché sur le rivage, attend le moment favorable, il pouvait d'un seul coup de filet prendre maintenant Anglais et Rochellois, ennemis politiques et ennemis religieux.

Aussitôt les ordres furent donnés pour acheminer toutes les troupes disponibles sur La Rochelle.

Deux événements détournèrent un instant les yeux de la France du point important où ils étaient fixés. Mlle de Montpensier, devenue duchesse d'Orléans, à Nantes, accoucha d'une fille qui fut depuis la grande Mademoiselle, et que nous retrouverons dans la guerre de la Fronde, et à la cour de Louis XIV. Mais la jeune et belle princesse, sur laquelle reposait tout l'espoir de la France, mourut en couches : son mariage, arrosé de sang, n'avait point obtenu la bénédiction du ciel.

Le second événement fut l'exécution du comte de Bouteville. Réfugié dans les Pays-Bas pour avoir pris part à vingt-deux duels, ce gentilhomme avait quitté Bruxelles et était venu chercher une vingt-troisième rencontre en pleine Place Royale. Arrêté et conduit à la Bastille avec son second le comte Des Chapelles, qui avait tué Bussy d'Amboise son adversaire, les deux coupables furent décapités en Grève, malgré les prières des Condé, des Montmorency, et des d'Angoulême, et sans qu'à la chute de ces deux têtes, dont l'une était celle d'un Montmorency, la noblesse de France, cette noblesse si querelleuse, qui avait chaque jour l'épée à la main, protestât autrement que par un long cri de terreur.

Au reste, le roi détourna les esprits, en donnant rendez-vous à cette même noblesse devant La Rochelle, et en annonçant qu'il conduirait lui-même le siége.

Laissons le cardinal déployer son génie guerrier comme il avait déjà déployé son génie politique, et suivons un petit incident particulier qui se rattache au but de cette espèce d'avant-propos, en montrant une nouvelle cause de l'antipathie conjugale qui, entre Louis XIII et Anne d'Autriche, allait bientôt devenir de la haine.

Nous avons dit que les projets de Buckingham contre la France, quoique inspirés par une cause futile, devaient avoir un grand effet : c'était de soulever contre la France d'abord l'Angleterre, et la chose était déjà faite ; puis, par une ligue, de réunir au roi Charles Ier les ducs de Lorraine, de Savoie, de Bavière, ainsi que l'archiduchesse qui, au nom de l'Espagne, commandait dans les Flandres. Or, pour nouer cette ligue, dont Mme de Chevreuse, exilée en Lorraine à la suite du procès de Chalais, avait préparé les fils, le duc de Buckingham venait d'envoyer un de ses agents les plus sûrs, un de ses affidés les plus habiles : c'était milord Montaigu.

Mais Richelieu aussi avait des agents sûrs et des affidés habiles, et

cela près du duc de Buckingham lui-même. Il connut donc l'existence de la ligue aussitôt qu'elle fut formée et en fit part au roi, ne lui laissant pas ignorer que l'amour de Buckingham pour la reine allait jeter tout ce trouble dans le royaume. Aussi, Louis XIII étant tombé malade à Villeroi, au moment où il se rendait à La Rochelle, la reine accourut de Paris pour le visiter. Or, l'ordre avait été donné à M. d'Humières, premier gentilhomme de la chambre, de ne laisser entrer personne dans l'appartement du roi, sans en demander auparavant la permission à l'auguste malade. Le pauvre gentilhomme crut que la reine devait être exceptée d'un pareil ordre, et l'introduisit sans l'annoncer. Dix minutes après, Anne d'Autriche sortit tout en larmes de la chambre de son mari, et M. d'Humières reçut l'ordre de quitter la cour.

Anne d'Autriche s'en était donc revenue à Paris tout inquiète de ce nouvel orage qu'elle sentait grossir du côté de l'Angleterre, lorsque tout à coup elle apprit que milord Montaigu, agent du duc de Buckingham, venait d'être arrêté.

Voici de quelle façon la chose s'était passée :

Richelieu, les yeux fixés sur Portsmouth, en avait vu partir milord Montaigu, lequel passant par les Flandres, devait se rendre en Lorraine et en Savoie. Alors le cardinal avait donné ordre, de la part du roi, à M. de Bourbonne, dont la maison était située sur les frontières du Barrois, où devait nécessairement passer milord Montaigu, de le faire observer et de l'arrêter, s'il pouvait.

M. de Bourbonne avait grand désir de se rendre agréable au cardinal. Aussi, à peine eut-il reçu cet ordre, qu'il avisa aux moyens de l'exécuter. Il fit venir deux Basques qui étaient à lui et dont il connaissait l'adresse, leur ordonna de se déguiser en compagnons serruriers, de s'attacher aux pas de milord Montaigu, qui devait être à cette heure à Nancy, de le suivre partout tantôt de près, tantôt de loin, ainsi que la commodité le leur permettrait ou qu'ils le jugeraient à propos. Ces deux Basques suivirent les instructions reçues, accompagnèrent Montaigu pendant tout son voyage; puis, lorsqu'il fut dans le Barrois, et tout proche de la frontière de France, un des Basques se détacha et vint prévenir son maître. Aussitôt M. de Bourbonne monta à cheval avec dix ou douze de ses amis, et, allant se placer sur le chemin que devait suivre l'envoyé de Buckingham, ils l'arrêtèrent au moment où celui-ci

Gaston d'Orléans.

se croyait enfin arrivé au terme de sa mission. Avec milord Montaigu étaient un gentilhomme, nommé Okenham, et un valet de chambre dans la valise duquel on trouva le traité. Les prisonniers furent

conduits à Bourbonne, où on leur donna à souper, et de là à Coiffy, château assez fort pour n'être pas enlevé d'un coup de main. Comme on craignait quelque tentative de la part du duc de Lorraine, les régiments, qui se trouvaient en Bourgogne et en Champagne, eurent ordre de se concentrer autour de Coiffy. Ils devaient de là escorter les prisonniers jusqu'à la Bastille.

Ce fut avec une terreur profonde que la reine apprit l'arrestation de milord Montaigu ; elle connaissait la grande confiance que le duc de Buckingham avait dans ce gentilhomme, et tremblait qu'il ne l'eût chargé de quelque lettre à son adresse ; car au point où elle en était maintenant avec le roi, il ne s'agissait de rien moins pour elle que de son renvoi en Espagne.

Alors elle entendit raconter que la compagnie des gendarmes de la reine faisait partie des troupes qui devaient escorter milord Montaigu, et se rappela que, deux ou trois ans auparavant, elle avait fait entrer dans cette compagnie, en qualité d'enseigne, Laporte, un de ses plus dévoués serviteurs, comme on a pu le voir,

lorsqu'après les affaires d'Amiens il fut tombé dans la disgrâce du roi. Elle s'informa où était Laporte, et apprit qu'il avait obtenu un congé pour venir passer le carême à Paris; il paraissait donc à sa portée, et le hasard l'avait amené sous sa main. Alors elle le fit venir secrètement au Louvre, et le reçut à minuit, sans qu'il eût été reconnu.

Anne d'Autriche raconta à ce fidèle serviteur, qui avait déjà souffert pour sa reine et qui était prêt à souffrir encore, la situation terrible où elle se trouvait. — Je ne connais que vous, ajouta la princesse, en qui je puisse me confier, et vous seul êtes capable de me tirer du mauvais pas où je suis engagée.

Laporte l'assura de son dévoûment, et lui demanda de quelle manière il pouvait le lui prouver.

— Écoutez, lui dit la reine : il faut que vous rejoigniez à l'instant même votre compagnie, et que, pendant la conduite que vous ferez de milord Montaigu, vous trouviez moyen de lui parler et de savoir si par hasard je suis nommée dans les papiers qu'on lui a pris; puis, vous lui recommanderez de se bien garder de prononcer mon nom dans ses interrogatoires, car sans se sauver aucunement, il me perdrait.

Laporte répondit qu'il était prêt à mourir pour le service de la reine. Anne d'Autriche le remercia, l'appela son sauveur, lui remit tout ce qu'elle avait d'argent, et il partit la nuit même.

Il arriva à Coiffy juste au moment où les troupes en sortaient : milord Montaigu était au milieu d'elles, monté sur un petit cheval, libre en apparence, mais sans épée et sans éperons. Or, non seulement on le conduisait à Paris en plein jour et ostensiblement, mais encore on avait fait prévenir les troupes de Lorraine qu'au moment où le prisonnier quitterait le château, on tirerait deux coups de canon afin de leur donner avis de ce départ. Elles pouvaient donc, si c'était le bon plaisir de leur duc, essayer de troubler la marche. Les deux coups de canon, en effet, furent tirés; on s'arrêta même et l'on se mit en bataille pour donner aux Lorrains tout le temps d'engager l'affaire; mais ils se tinrent dans leurs quartiers, et les troupes françaises, au nombre de huit ou neuf cents chevaux, commandés par MM. de Bourbonne et de Boulogne, son beau-père, continuèrent leur route vers Paris.

En arrivant à Coiffy, Laporte avait repris sa place au milieu de ses camarades ; mais, comme on savait que son congé n'était point encore expiré, le baron de Ponthieu, guidon de la compagnie, un des partisans d'Anne d'Autriche, se douta bien qu'il était venu pour un motif plus important que d'assister à la conduite du prisonnier. Il lui en témoigna même quelque chose tout en marchant, et comme Laporte connaissait le dévoûment du baron de Ponthieu pour la reine et sentait qu'il aurait besoin de lui pour approcher de milord Montaigu, sans s'ouvrir tout à fait, il lui laissa soupçonner qu'il était sur la trace de la vérité. M. de Ponthieu, voyant que Laporte désirait rester maître d'un secret qui n'était pas le sien, eut la discrétion de ne pas insister davantage. Seulement, le soir même, il le retint près de lui, ne voulant point qu'il allât coucher dans les quartiers de la compagnie, et pensant que ce séjour dans son voisinage donnerait plus facilement lieu à Laporte de s'approcher du prisonnier.

En effet, pour distraire milord Montaigu que, malgré sa captivité, on traitait en grand seigneur, tous les soirs M. de Bourbonne et M. de Boulogne invitaient les officiers à jouer avec lui. Laporte faisant partie du corps d'officiers avait été invité avec les autres et ne manquait jamais de se trouver à ces réunions.

Dès le premier jour, milord Montaigu, qui avait vu Laporte lors du voyage du duc de Buckingham en France, le reconnut, et comme il le savait des plus fidèles serviteurs de la reine, il comprit qu'il n'était pas là sans une commission particulière. En conséquence, Montaigu fixa les yeux sur Laporte, et lorsque celui-ci sans affectation se retourna de son côté, ils échangèrent un regard qui échappa à tout le monde, excepté au baron de Ponthieu qu'il confirma encore dans cette conviction que Laporte était venu pour tâcher de s'aboucher avec le prisonnier.

Afin de seconder, tacitement toutefois, autant qu'il le pourrait les démarches de ce fidèle serviteur, un soir qu'il manquait un quatrième pour faire la partie de milord Montaigu, M. de Ponthieu désigna Laporte, lequel prit avec empressement la place qui lui était offerte à la table de jeu. A peine fut-il assis, qu'il rencontra le pied de milord Montaigu, ce qui lui fit comprendre qu'il l'avait reconnu. Laporte essaya, de son côté, en employant le même langage, de mettre le prisonnier sur ses gardes ; puis, au moyen de phrases

intelligibles pour eux seuls, chacun recommanda à l'autre la plus grande attention.

En effet, il était impossible de se rien dire, mais on pouvait s'écrire. Tout en jouant, Laporte laissa traîner sur la table un crayon avec lequel on marquait les points; milord Montaigu, sans que personne le remarquât, s'empara du crayon.

Le lendemain, la partie recommença; Laporte, comme la veille, était placé entre le prisonnier et le baron de Ponthieu; de l'autre côté était M. de Bourbonne lui-même.

Tout en battant les cartes, Laporte laissa échapper de ses mains une partie du jeu qui tomba à terre. Courtoisement, milord Montaigu se baissa pour aider Laporte à réparer sa maladresse. Seulement, en même temps qu'il ramassait les cartes, il ramassa aussi un billet qu'il glissa dans sa poche.

Le lendemain, milord Montaigu, qui était fort affable, alla au devant de Laporte dès qu'il l'aperçut et lui tendit la main. Celui-ci s'inclina devant une si grande politesse et sentit que milord, tout en lui serrant la main, lui glissait entre les doigts la réponse au billet de la veille.

Cette réponse était des plus rassurantes. Milord Montaigu affirmait qu'il n'avait reçu du duc de Buckingham aucune lettre pour la reine; que son nom ne se trouvait nullement compromis dans les papiers qu'on avait saisis, et il terminait en disant que la reine pouvait être tranquille et qu'il mourrait avant de rien dire ou faire qui pût être désagréable à Sa Majesté.

Quoique possesseur de ce premier billet, si impatiemment attendu, Laporte n'en resta pas moins attaché à l'escorte, et continua de faire presque tous les soirs la partie du prisonnier. En effet, il n'osait ni confier le premier billet à la poste, de peur qu'il ne fût détourné, ni quitter sa compagnie, de peur qu'on ne soupçonnât ce qu'il y était venu faire.

Laporte, tout impatient qu'il était, ne se rapprocha cependant de Paris qu'étape par étape; il y arriva le jour du vendredi-saint, et comme, ce même jour, le prisonnier fut conduit et écroué à la Bastille, il put être libre aussitôt cette formalité achevée.

La reine avait su son retour, non par un messager, mais par elle-même; car elle était si inquiète, qu'ayant connu le jour de l'arrivée de milord Montaigu, elle était montée en voiture et avait

croisé l'escorte. Parmi les gendarmes elle aperçut Laporte, et celui-ci, qui l'avait remarquée de son côté, essaya de la rassurer par un signe de triomphe.

Anne d'Autriche n'en passa pas moins une journée fort agitée. Aussi, dès que la nuit fut venue, Laporte, comme la première fois, fut introduit au Louvre et y trouva la reine qui l'attendait dans une grande anxiété.

Laporte commença par lui remettre le billet de milord Montaigu, que la reine lut et relut avec avidité; puis poussant un grand soupir :

—Ah! Laporte, dit-elle, voici la première fois depuis un mois que je respire librement. Mais comment se fait-il qu'ayant de si riches nouvelles à m'annoncer, vous ne me les ayez pas transmises plustôt, ou ne me les ayez pas apportées en plus grande diligence?

Alors Laporte raconta à la reine ce qui s'était passé et comment il avait cru devoir, pour la propre sûreté de Sa Majesté, user de cet excès de prudence. La reine fut obligée d'approuver les raisons de ce fidèle serviteur et d'avouer qu'il avait bien fait d'agir avec cette circonspection. Puis elle lui fit de nombreuses promesses, lui disant que nul ne lui avait jamais rendu un si grand service que celui qu'il venait de lui rendre.

Cependant le roi et le cardinal pressaient le siége de La Rochelle, où les choses empiraient de jour en jour. Depuis le blocus si hermétiquement fermé et qui empêchait tout convoi d'entrer dans la ville, depuis la digue construite en travers de la rade et qui empêchait tout vaisseau de pénétrer dans le port, la ville, qui avait cessé complétement d'être ravitaillée, manquait de tout et n'était soutenue que par l'énergie, la prudence, la fermeté de son maire Guiton et l'exemple que donnaient la duchesse de Rohan et sa fille qui, depuis trois mois, ne vivaient que de cheval et de cinq onces de pain par jour, à elles deux. Mais tout le monde n'avait pas même de la chair de cheval et deux onces et demie de pain : la populace manquait de tout. Les faibles en religion se plaignaient tout haut. Le roi, averti de ce qui se passait dans la ville, fomentait cette discorde toujours étouffée, toujours renaissante, et promettait de bonnes conditions. Les magistrats du présidial étaient en opposition avec le maire. Des assemblées se réunissaient, dans lesquelles s'élevaient de graves conflits; dans l'une d'elles, on en

vint aux mains, et le maire et ses partisans échangèrent des gourmades avec les conseillers du présidial.

Quelques jours après cette scène violente à la suite de laquelle les partisans du roi avaient été chercher un refuge au camp royal, deux ou trois cents hommes et autant de femmes, qui ne pouvaient plus supporter les atroces privations auxquelles ils étaient en proie, prirent la résolution de sortir de la ville et d'aller demander du pain à l'armée royaliste. Les assiégés, que cela débarrassait d'autant de bouches inutiles, leur ouvrirent les portes avec joie, et toute cette procession affligée s'avança vers le camp, les mains jointes, et implorant la clémence du roi. Mais les solliciteurs s'adressaient à une vertu peu pratiquée par Louis XIII, qui donna d'abord l'ordre de mettre les hommes tout nus, et de dépouiller les femmes jusqu'à la chemise; puis, lorsqu'ils furent en cet état, les soldats prirent des fouets, et, comme un troupeau, chassèrent les malheureux vers la ville qu'ils venaient de quitter et qui ne voulut plus leur rouvrir. Trois jours ils restèrent au pied des murailles, mourants de froid, mourants de faim, implorant tour à tour amis et ennemis, jusqu'à ce qu'enfin les plus misérables, comme cela arrive toujours, eurent pitié d'eux; les portes se rouvrirent, et il leur fut permis de revenir partager la misère de ceux qu'ils avaient abandonnés.

Un instant on avait cru que tout allait finir : Louis XIII, presque aussi las du siége que l'étaient les assiégés, avait un jour fait venir son roi d'armes, Breton, lui avait ordonné de revêtir sa cotte d'armes fleurdelisée, de mettre sa toque sur sa tête, de prendre son sceptre à la main, et de s'en aller, précédé de deux trompettes, faire, dans les formes accoutumées, sommation au maire et à tous ceux qui composaient le conseil de la ville, de se rendre.

Voici quelle était la sommation au maire :

« A toi, Guiton, maire de La Rochelle, je te somme, de la part du roi mon maître, mon unique et souverain seigneur et le tien, de faire, à l'instant même, une assemblée de ville où chacun puisse entendre de ma bouche ce que j'ai à signifier de la part de Sa Majesté. »

Si le maire venait à la porte de la ville écouter cette sommation et assemblait le conseil de ville, comme elle en contenait l'ordre,

Breton devait se présenter devant ce conseil et lire cette seconde sommation :

« A toi, Guiton, maire de La Rochelle, à tous échevins, pairs, et généralement à tous ceux qui ont part au gouvernement de la ville, je vous somme, de la part du roi mon maître, mon unique seigneur et le vôtre, de quitter votre rebellion, de lui ouvrir vos portes, et de lui rendre promptement l'entière obéissance que vous lui devez, comme à votre seul souverain et naturel seigneur; je vous déclare qu'en ce cas il usera de sa bonté à votre endroit, et vous pardonnera votre crime de félonie et de rebellion; au contraire, si vous persistez dans votre dureté, refusant les effets de la clémence d'un si grand prince, je vous déclare, de sa part, que vous n'avez plus rien à espérer de sa miséricorde, mais que vous devez attendre de son autorité, de ses armes et de sa justice la punition que vos fautes ont méritée; bref, toutes les rigueurs qu'un si grand roi peut et doit exercer sur de si méchants sujets. »

Mais, malgré l'appareil déployé par le roi d'armes, malgré les fanfares réitérées des trompettes qui l'accompagnaient, le maire, ni personne ne vinrent le recevoir aux portes; les sentinelles mêmes ne voulurent pas répondre, et Breton fut obligé de laisser à terre ses deux sommations.

C'est qu'au milieu de leur détresse les assiégés avaient une grande espérance : cette espérance reposait sur la diversion dont les flattait le duc de Buckingham et qui en effet était sur le point d'éclater, lorsqu'il survint un de ces événements inattendus qui renversent toutes les combinaisons humaines, et qui d'un seul coup perdent ou sauvent les États.

Buckingham poursuivait son projet d'une invasion en France avec toute l'activité dont il était capable, et au milieu d'une vive opposition que lui avait suscitée, en Angleterre, cette guerre contre la France, qui effectivement n'avait aucune cause importante; il est vrai que depuis qu'elle était entreprise, et que les protestants voyaient à quelle détresse étaient réduits leurs frères de La Rochelle, ils désiraient les premiers qu'un vigoureux coup de main fît lever le siége au roi et au cardinal. Mais Buckingham, déjà battu à l'île de Ré, voulait tenter ce coup de main en même temps que tous les princes de la ligue se déclareraient. Or l'arrestation de milord Montaigu avait jeté du trouble dans l'association, et le

duc s'était vu obligé de rappeler une flotte partie pour secourir La Rochelle. Cette flotte rentra dans la rade de Portsmouth, sans avoir rien fait ni même rien tenté.

C'est que Buckingham, comme nous l'avons dit, attendait toujours la nouvelle que les ducs de Lorraine, de Savoie et de Bavière étaient, ainsi que l'archiduchesse, prêts à entrer en France.

Mais, au retour de cette flotte, retour dont la cause était inconnue, une grande sédition éclata. Le peuple se porta à l'hôtel de Buckingham et égorgea son médecin. Le lendemain, Buckingham fit afficher un placard dans lequel il annonça qu'il n'avait rappelé la flotte que pour en prendre lui-même le commandement. Mais on répondit à ce placard par un autre, qui contenait ces menaçantes paroles :

— Qui gouverne le royaume? le roi. Qui gouverne le roi? le duc. Qui gouverne le duc? le Diable... — Que le duc y prenne garde, ou il aura le sort de son docteur.

Buckingham ne s'inquiéta point autrement de cette menace, d'abord parce qu'il était fort brave, et ensuite parce qu'elle avait déjà si souvent retenti à son oreille, qu'il avait fini par s'y habituer. Il continua donc les préparatifs de guerre sans prendre aucune précaution pour la conservation de sa personne.

Enfin le 23 août, au moment où Buckingham, après avoir reçu, dans la maison qu'il habitait à Portsmouth, le duc de Soubise et les envoyés de La Rochelle, sortait de la chambre où il avait eu quelques démêlés avec eux, comme il se retournait pour adresser la parole au duc de Fryar, il éprouva tout-à-coup une profonde douleur, accompagnée d'une impression glacée. Apercevant un homme qui fuyait, il porta la main à sa poitrine et sentit le manche d'un couteau qu'il arracha aussitôt de la blessure en criant :

— Ah ! le misérable ! il m'a tué.

Puis au même instant il tomba entre les bras de ceux qui le suivaient, et mourut sans avoir pu prononcer un mot de plus.

Près de lui et à terre se trouvait un chapeau ; au fond de ce chapeau était un papier, et sur ce papier on lut ces mots :

« Le duc de Buckingham était l'ennemi du royaume, et à cause de cela je l'ai tué.

Alors des cris se firent entendre par toutes les fenêtres :

— Arrêtez l'assassin ; l'assassin est nu-tête.

Beaucoup de gens se promenaient dans la rue attendant la sortie du duc, et au milieu de cette foule était un homme sans chapeau,

fort pâle, mais qui cependant paraissait calme et tranquille : on se jeta sur lui en criant : Voici l'assassin du duc.

— Oui, répondit cet homme, c'est moi qui l'ai tué.

On arrêta le meurtrier et on le conduisit devant les juges.

Là, il déclara tout, disant qu'il avait cru sauver le royaume en tuant celui qui perdait le roi par ses mauvais avis. Au reste, il soutint constamment n'avoir pas de complices, et ne s'être porté à cette action par aucun motif de haine particulière.

Cependant on découvrit que cet homme, qui était lieutenant, avait deux fois demandé au duc, qui le lui avait deux fois refusé, le grade de capitaine. Il se nommait John Felton; il mourut avec la fermeté d'un fanatique et le calme d'un martyr.

On comprend quel retentissement une pareille nouvelle eut en Europe et surtout à la cour de France. Lorsqu'on annonça cette mort à Anne d'Autriche, elle perdit presque connaissance et laissa échapper cette imprudente exclamation :

— C'est impossible ! je viens de recevoir une lettre de lui.

Mais bientôt il n'y eut plus de doute, et ce fut Louis XIII qui,

de retour à Paris, se chargea de confirmer à la reine cette terrible nouvelle. Il le fit, du reste, avec le fiel qu'il avait dans le caractère, ne prenant point la peine de cacher à sa femme toute la joie qu'il ressentait de cet événement.

De son côté, la reine fut aussi franche que lui. On la vit s'enfermer avec ses plus intimes, et ses plus intimes la virent longuement pleurer. Il y a plus : le temps, tout en adoucissant sa douleur, ne parvint jamais à chasser de son esprit l'image de ce beau et noble duc, qui avait tout risqué pour elle, et à qui, dans ses soupçons contre Richelieu et Louis XIII, elle crut toujours que son amour avait coûté la vie.

Aussi ses familiers qui n'ignoraient pas quel tendre souvenir elle gardait au duc de Buckingham, lui en parlaient-ils souvent, parce qu'ils savaient qu'elle en entendait parler avec plaisir.

Un soir que la pauvre reine, isolée comme une simple femme, causait près de la cheminée en tête à tête avec Voiture, son poète favori, celui-ci paraissant rêveur, elle lui demanda à quoi il pensait. Voiture lui répondit avec cette facilité d'improvisation qui caractérisait les poètes de cette époque :

Je pensais que la destinée,
Après tant d'injustes malheurs,
Vous a justement couronnée
De gloire, d'éclat et d'honneurs;
Mais que vous étiez plus heureuse,
Lorsque vous étiez autrefois,
Je ne dirai pas amoureuse...
La rime le veut toutefois.

Je pensais, nous autres poètes
Nous pensons extravagamment,
Ce que, dans l'humeur où vous êtes,
Vous feriez, si dans ce moment
Vous avisiez en cette place
Venir le duc de Buckinghan,
Et lequel serait en disgrâce
De lui ou du père Vincent.

Or, c'était en 1644 que Voiture prétendait que le beau duc l'emporterait sur le confesseur de la reine, c'est-à-dire seize ans après l'assassinat que nous venons de raconter!...

CHAPITRE V.

1629.—1638.

Fin et conséquences de la guerre. — Bruits à propos de la grossesse d'Anne d'Autriche. — Premier enfant. — Campanella. — Naissance de Louis XIV. — Joie générale. — Réjouissances. — Horoscope du nouveau-né. — Présents du pape. — Cortége du futur roi.

On sait le résultat politique de cette guerre. La Rochelle, affamée par la digue que fit construire le cardinal, fut forcée de se rendre, et capitula le 28 octobre 1628, après onze mois de siége.

Quant au résultat privé, ce fut une rupture complète entre le roi et la reine, rupture qui, pendant les dix ans qui suivirent, ne fit encore que s'envenimer de la mort de M. de Montmorency, de la guerre d'Espagne de 1635, et des relations secrètes d'Anne d'Autriche avec M. de Mirabel, ambassadeur d'Espagne. On se rappelle que Laporte fut victime de ces relations, et qu'il était détenu à la Bastille, lorsque M. de Chavigny vint demander sa grâce en annonçant à Louis XIII la grossesse de la reine.

Aussi, comme nous l'avons dit au commencement de cette histoire, on douta fort longtemps en France de cette heureuse nou-

velle, et lorsqu'enfin elle fut bien confirmée, mille bruits étranges coururent sur cette conception si longtemps et si vainement attendue.

Ces bruits sont indignes de l'histoire, nous le savons bien; aussi les rapporterons-nous sans y donner aucune créance, mais pour faire preuve seulement que nous n'avons rien négligé dans l'étude de cette époque, et que nous avons également consulté les graves pages de Mézeray, de Levassor et de Daniel, les piquants mémoires de Bassompierre, de Tallemant des Réaux et de Brienne, les archives des bibliothèques et les bruits des ruelles.

On assurait que la reine aurait été parfaitement convaincue que la stérilité qu'on lui reprochait ne venait pas de son fait, par une première grossesse dont elle se serait aperçue vers l'année 1636. Cette grossesse, disait-on toujours, avait été heureusement cachée au roi, et peut-être ce premier enfant disparu, reparaîtra-t-il plus tard un masque de fer sur le visage.

La disparition de ce premier enfant, qui, selon les mêmes bruits toujours, aurait été un garçon, avait donné, à ce qu'on prétendait, de graves regrets à Anne d'Autriche, d'abord comme mère, ensuite comme reine. La santé du roi devenait pire de jour en jour, et Sa Majesté pouvait mourir d'un moment à l'autre, laissant sa veuve exposée à la vieille haine de Richelieu. Or, Anne d'Autriche avait un exemple de cette haine sous les yeux. La reine Marie de Médicis, ayant un jour osé prendre ouvertement parti contre le cardinal, avait été exilée, toute mère du roi qu'elle était, et traînait une vie misérable à l'étranger.

Il est vrai que le cardinal aussi semblait condamné; et les médecins disaient qu'il lui restait peu de temps à vivre. Mais l'Éminence elle-même s'était faite si souvent plus malade qu'elle n'était, et avait si fort abusé de ses agonies que, comme à celles de Tibère, on n'y croyait plus. D'ailleurs le cardinal, fût-il réellement malade, et sa maladie fût-elle réellement mortelle, qui pouvait dire lequel, dans cette course au tombeau entre le roi et lui, atteindrait le plus tôt le but? Et le cardinal, survécût-il de six mois seulement au roi, c'était assez pour perdre à tout jamais la reine.

Aussi, disait-on toujours que, dès que la reine s'était aperçue d'une seconde grossesse, elle avait voulu tirer parti de celle-là en faisant croire à Louis XIII qu'il y était intéressé, et en utilisant,

comme héritier présomptif de la couronne, le fruit de cette grossesse, si c'était un garçon. La scène qui s'était passée chez Mlle de La Fayette, et par laquelle nous avons ouvert cette histoire, ne serait donc qu'une scène habilement préparée, qu'une comédie où le roi aurait joué le rôle de dupe.

Des indiscrétions verbales et même écrites de M. de Guitaut, capitaine des gardes de la reine, avaient fait naître ou du moins corroboré ces bruits. M. de Guitaut avait raconté, non seulement que ce n'était pas à Louis XIII que l'idée était venue d'aller coucher et souper au Louvre, mais encore que, pendant cette mémorable soirée du 5 décembre, c'était la reine qui deux fois avait envoyé chercher, au couvent de la Visitation de Saint-Antoine, son auguste époux, lequel enfin, de guerre lasse et après avoir longtemps bataillé, se serait rendu à ses instances et surtout à celles de Mlle de La Fayette.

Quant au véritable père de ces deux enfants, nous le verrons apparaître et grandir plus tard.

Mais, nous le répétons, toutes ces allégations n'existent qu'à l'état de bruits, aristocratiques ou populaires, et l'historien, tout en les notant pour mémoire, ne peut rien appuyer sur eux.

Un seul fait existait bien réellement, c'est que la reine était enceinte, et que cette grossesse excitait une grande joie par toute la France. Cependant cette joie était mêlée d'une dernière crainte : c'était que la reine n'accouchât d'une fille.

Anne d'Autriche, qui paraissait croire à la naissance future d'un garçon, avait désiré avoir, pour tirer son horoscope au moment de sa naissance, un habile astrologue, et s'était adressée au roi pour le lui trouver ; le roi alors avait référé de cette importante affaire au cardinal, qui s'était chargé de découvrir le sorcier en question.

Richelieu, fort crédule en astrologie, comme le prouvent ses mémoires, avait alors songé à un certain Campanella, jacobin espagnol, de la science duquel il croyait autrefois avoir eu des preuves ; mais Campanella avait quitté la France. Le cardinal fit prendre des renseignements sur ce qu'il était devenu, et apprit que Campanella, saisi par l'inquisition italienne comme sorcier, était détenu, en attendant son jugement, dans les prisons de Milan. Richelieu était fort influent près des cours étrangères ; il fit

instamment demander la liberté de Campanella, et cette liberté lui fut accordée.

La reine fut donc prévenue qu'elle pouvait être tranquille et accoucher quand bon lui semblerait, attendu que l'astrologue qui devait tirer l'horoscope du petit dauphin, était en route pour la France.

Enfin le moment tant désiré arriva. Le 4 septembre 1638, à 11 heures du soir, la reine ressentit les premières douleurs de l'enfantement. Elle était à Saint-Germain-en-Laye, dans le pavillon d'Henri IV, dont les fenêtres donnaient sur l'eau.

Le résultat attendu avait un si grand intérêt pour les parisiens, que beaucoup de gens, qui ne pouvaient séjourner à Saint-Germain, ou qui étaient retenus par leurs affaires à Paris, avaient, vers les derniers jours de la grossesse de la reine, disposé des messagers sur le chemin de Saint-Germain à Paris, pour avoir des nouvelles plus fraîches et plus actives.

Malheureusement le pont de Neuilly venait d'être rompu, et l'on avait établi un bac qui passait fort lentement; mais les avides chercheurs de nouvelles devançant l'invention du télégraphe, placèrent en sentinelles, sur la rive gauche du fleuve, des hommes qui se relayaient de deux heures en deux heures, et qui étaient chargés d'annoncer d'une rive à l'autre la situation des choses.

Ils devaient faire des signes négatifs tant que la reine ne serait point accouchée, demeurer mornes et les bras croisés si la reine accouchait d'une fille, enfin lever leurs chapeaux en poussant de grands cris de joie si la reine mettait au jour un dauphin.

Le dimanche 5 septembre, vers cinq heures du matin, les douleurs devinrent plus fréquentes, et la demoiselle Filandre courut avertir le roi, qui n'avait point dormi de la nuit, que sa présence devenait nécessaire. Aussitôt Louis XIII se rendit près de la reine, et fit mander à Monsieur, son frère unique, à Madame la princesse de Condé et à Madame la comtesse de Soissons, de le venir retrouver chez sa femme.

Il était six heures quand les princes arrivèrent et furent introduits près d'Anne d'Autriche. Contrairement au cérémonial, qui veut que la chambre de la reine soit pleine de monde, il ne se trouva chez Anne d'Autriche, avec le roi et les personnages que nous venons d'indiquer, que Mme de Vendôme, à qui Sa Majesté

permit, mais sans qu'aucune autre princesse pût s'en autoriser, d'assister à la délivrance, cette permission lui étant accordée à titre de grâce personnelle.

De plus, se trouvaient encore dans la chambre de la malade, Mme de Lansac, gouvernante de l'enfant qui allait naître, Mmes de Senecey et de Flotte, dames d'honneur, deux femmes de chambre dont le procès-verbal n'a point gardé les noms, la nourrice future et la sage-femme, qui s'appelait Mme Peronne.

Attenant au pavillon, dans une chambre voisine de celle où allait accoucher la reine, était un autel dressé pour la circonstance, sur lequel les évêques de Lisieux, de Meaux et de Beauvais, officiaient les uns après les autres, et devant lequel ils devaient, leurs messes dites, rester en prières jusqu'à ce que la reine fût délivrée.

De l'autre côté, dans le grand cabinet de la reine et près de la chambre encore, étaient réunies la princesse de Guéméné, les duchesses de La Trémoille et de Bouillon, Mesdames de Ville-aux-Clercs, de Mortemar, de Liancourt et autres dames, qualifiées les filles de la reine, l'évêque de Metz, le duc de Vendôme, ceux de Chevreuse et de Montbazon, MM. de Souvré, de Mortemar, de Liancourt, de Ville-aux-Clercs, de Brion, de Chavigny, enfin les archevêques de Bourges, de Châlons et du Mans, et les principaux officiers de la maison du roi.

Louis XIII allait d'une chambre à l'autre avec beaucoup d'inquiétude. Enfin, à onze heures et demie du matin, la sage-femme annonça que la reine était délivrée; puis un instant après, au milieu du profond silence d'anxiété qui avait suivi cette nouvelle, elle s'écria :

— Réjouissez-vous, Sire, de cette fois encore le royaume ne tombera point en quenouille : Sa Majesté est accouchée d'un dauphin.

Louis XIII prit aussitôt l'enfant des mains de la sage-femme, et tel qu'il était, il alla le montrer à la fenêtre en criant :

— Un fils, messieurs, un fils!

Aussitôt les signes convenus furent faits, et de grands cris de joie retentirent, qui passèrent la Seine et qui, grâce aux télégraphes vivants placés sur la route, se prolongèrent à l'instant même jusqu'à Paris.

Puis Louis XIII, rapportant le dauphin dans la chambre de sa

femme, le fit ondoyer à l'instant même par l'évêque de Meaux, son premier aumônier, en présence des princes, princesses, seigneurs et dames de la cour, et de M. le chancelier. Enfin il se rendit dans la chapelle du vieux château, où un *Te Deum* fut chanté en grande pompe; ensuite il écrivit de sa propre main une longue lettre de cachet au corps de la ville, et la fit porter à l'instant même par M. de Perre Bailleul.

Les réjouissances que le roi recommandait à la ville, par cette lettre, dépassèrent tout ce qu'il pouvait espérer. Tous les hôtels de la noblesse furent illuminés de grands flambeaux de cire blanche, qui brûlaient dans d'énormes candélabres de cuivre. En outre, toutes les fenêtres étaient ornées de lanternes en papier de couleurs variées : les nobles y faisaient peindre leurs armes en transparent, les bourgeois y inscrivaient une foule de devises relatives à la circonstance. La grosse cloche du palais sonna tout le jour et tout le lendemain ainsi que celle de la Samaritaine; ces cloches ne sonnaient jamais qu'à la naissance des fils de France, au jour de la naissance des rois ou à l'heure de leur mort. Pendant tout le reste de la journée, et toute celle du lendemain, l'arsenal et la Bastille firent feu de tous leurs canons et de toutes leurs boîtes. Enfin, le même soir, comme le feu d'artifice qu'on devait tirer sur la place de l'Hôtel-de-Ville, ne pouvait être prêt que le lendemain, on fit un bûcher où chacun apporta son fagot, ce qui produisit une flamme si grande que, de l'autre côté de la Seine, on pouvait lire sans autre lumière que la lueur de ce feu.

Toutes les rues étaient garnies de tables où l'on s'asseyait en commun pour boire à la santé du roi, de la reine et du dauphin, pendant que le canon tirait et que pétillaient les feux de joie, allumés partiellement et à l'envi par les particuliers.

Les ambassadeurs, de leur côté, rivalisèrent de luxe et fêtèrent, à qui mieux mieux, le grand événement. L'ambassadeur de Venise fit suspendre, aux fenêtres de son hôtel, des guirlandes de fleurs et de fruits merveilleusement travaillés, sur lesquelles se reflétaient les feux des lanternes et des flambeaux de cire, tandis que des musiciens nombreux, traînés sur un char de triomphe attelé de six chevaux, parcouraient les rues en jouant de joyeuses fanfares. L'ambassadeur d'Angleterre fit tirer un très beau feu d'artifice et distribua du vin dans tout le voisinage.

Anne d'Autriche,

Les congrégations religieuses témoignèrent aussi leur joie. Les Feuillants de la rue Neuve-Saint-Honoré firent une aumône générale de pain et de vin, emplissant les paniers et les vases de tous les pauvres qui se présentaient. Les Jésuites, qu'on retrouve toujours et partout les mêmes, c'est-à-dire pleins d'ostentation et jaloux de parler aux yeux, allumèrent, dans les soirées du 5 et du 6, plus de mille flambeaux dont ils garnirent la devanture de leur maison. Le 7, ils firent tirer, dans leur cour, un feu d'artifice qu'un dauphin de flamme alluma, entre plus de deux mille autres lumières qui éclairaient un ballet et une comédie sur le même sujet, représentés par leurs écoliers.

Le cardinal n'était point à Paris lors de cet heureux événement, mais à Saint-Quentin, en Picardie. Il écrivit au roi pour le féliciter et l'inviter à nommer le dauphin Théodose, c'est-à-dire *Dieu-donné.* — J'espère, disait-il dans sa lettre, que, comme il est Théodose par le don que Dieu vous en a fait, il le sera encore par les grandes qualités des empereurs qui ont porté ce nom.

Par le même courrier, le cardinal félicitait la reine; mais la lettre était courte et froide. — Les grandes joies, disait le cardinal dans cette épître officielle, les grandes joies ne parlent point.

Cependant l'astrologue Campanella était entré en France, et on l'avait conduit près du cardinal avec lequel il revint à Paris. Son Éminence lui expliqua alors pour quelle cause il l'avait fait venir, et lui commanda de dresser l'horoscope du dauphin sans rien dissimuler de ce que sa science lui révélerait. C'était une grave responsabilité pour le pauvre astrologue, qui doutait peut-être un peu lui-même de cette science à laquelle on faisait un appel; aussi, essaya-t-il d'abord de reculer. Mais pressé par Richelieu, qui lui fit comprendre qu'il ne l'avait pas tiré pour rien des prisons de Milan, il répondit qu'il était prêt.

En conséquence, on le conduisit à la cour où il fut introduit près du dauphin, qu'il fit déshabiller à nu et qu'il considéra attentivement de tous côtés: puis l'ayant fait rhabiller, il s'en retourna chez lui pour tirer ses pronostics.

Le résultat de ses observations, comme il est facile de le présumer, était impatiemment attendu; aussi, comme on voyait que non seulement il ne reparaissait point à la cour, mais encore qu'il ne donnait pas de ses nouvelles, la reine commença à perdre pa-

tience et l'envoya chercher. Campanella revint, mais il prétendit que ses études sur le corps du dauphin n'avaient point été assez

complètes; il le fit déshabiller de rechef, l'examina une seconde fois, et tomba dans une profonde méditation. Enfin, pressé par Richelieu de formuler son horoscope, il répondit en latin :

« Cet enfant sera luxurieux comme Henri IV et très fier; il régnera longtemps et péniblement, quoique avec un certain bonheur; mais sa fin sera misérable et amènera une grande confusion dans la religion et dans le royaume. »

Un autre horoscope était tiré en même temps par un astrologue d'un autre genre. L'ambassadeur de Suède, Grotius, écrivait à Oxenstiern, quelques jours après la naissance du jeune prince :

« Le dauphin a déjà changé trois fois de nourrices, car, non seulement il tarit leur sein, mais encore il le déchire. Que les voisins de la France prennent garde à une si précoce rapacité. »

Le 28 juillet suivant, le vice-légat d'Avignon, Sforza, nonce extraordinaire du pape, présenta à la reine, à Saint-Germain, les langes bénits que sa Sainteté a l'habitude d'envoyer aux premiers nés de la couronne de France, en témoignage qu'elle reconnaît ces princes pour les fils aînés de l'église. Il bénit, en outre, au nom de sa Sainteté, le dauphin et son auguste mère.

Ces langes, tout éblouissants d'or et d'argent, étaient enfermés dans deux caisses de velours rouge, qu'on ouvrit en présence du roi et de la reine [a].

Maintenant jetons les yeux autour de nous, au dedans et au dehors, sur la France et sur l'Europe; et voyons quels souverains régnaient alors, et quels hommes étaient nés ou allaient naître, pour concourir à la gloire de cet enfant qui recevait à sa naissance le nom de Dieu-donné, et qui devait mériter, ou du moins obtenir, trente ans plus tard, celui de Louis-le-Grand.

Commençons par les différents états de l'Europe.

Ferdinand III régnait en Autriche. Né en 1608, la même année que Gaston d'Orléans, roi de Hongrie en 1625, de Bohême en 1627, des Romains en 1636, et, enfin, élu empereur en 1637, il tenait le plus grand et le plus puissant empire du monde. En Allemagne seulement, soixante villes impériales, soixante souverains séculiers, quarante princes ecclésiastiques, neuf électeurs, parmi lesquels étaient trois ou quatre rois, le reconnaissaient pour leur souverain. En outre, sans compter l'Espagne, plutôt son esclave que son alliée, il avait les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Bohême et la Hongrie.

Aussi, depuis Charles-Quint, la balance penchait-elle sous l'Autriche, qui n'avait point de contrepoids européen.

C'était cette puissance qu'avait attaquée avec tant d'acharnement le cardinal de Richelieu, sans lui occasionner cependant tout le mal qu'il aurait pu lui faire, s'il n'eût été éternellement contraint de se détourner de son œuvre politique pour veiller à sa propre sûreté.

Après l'Empire, dans l'ordre des nations, venait l'Espagne, gouvernée par la branche aînée de la maison d'Autriche, l'Espagne, que Charles-Quint avait élevée au rang de grande nation, et que Philippe II avait soutenue à la hauteur où son père l'avait portée; l'Espagne, dont les rois se vantaient, grâce aux mines du Mexique et du Potosi, d'être assez riches pour acheter le reste de la terre; ce qu'ils ne faisaient pas, ajoutaient-ils, parce qu'ils étaient assez forts pour la conquérir. Philippe III avait, tant bien que mal, comme Atlas, porté ce terrible poids, légué par les deux géants dont il descendait. Cependant, il était facile de voir que ce poids, déjà trop lourd pour lui, écraserait son débile successeur,

Philippe IV, qui régnait à cette heure, et qui, après avoir perdu le Roussillon par sa faiblesse, la Catalogne par sa tyrannie, venait de perdre le Portugal par sa négligence.

L'Angleterre réclamait la troisième place. Dès cette époque, elle prétendait à la souveraineté des mers et ambitionnait la position de médiatrice entre les autres états. Mais pour accomplir, en ce moment du moins, cette haute destinée, il lui eût fallu un autre souverain que le faible Charles Ier, et un peuple moins divisé que ne l'était celui des trois royaumes. L'œuvre que l'Angleterre avait à accomplir, à cette heure, c'était cette révolution religieuse dont, six ans plus tard, son roi devait être victime.

Ensuite venait le Portugal, conquis, en 1580, par Philippe II, et reconquis, en 1640, par le duc de Bragance; le Portugal, cet éternel ennemi de l'Espagne, lassé d'avoir été soixante ans sous sa puissance, comme est une boule inerte sous la griffe d'un lion de marbre; le Portugal, qui, outre ses états d'Europe, tenait les îles de Madère et les Açores, les places de Tanger et de Carache, les royaumes de Congo et d'Angola, l'Ethiopie, la Guinée, une partie de l'Inde, et, aux confins de la Chine, la ville de Macao.

Puis la Hollande (et celle-ci mérite une mention particulière, car nous allons avoir souvent affaire à elle : ce sont ses défaites qui donneront à Louis XIV le titre de Grand), la Hollande, qui se composait de sept provinces unies, riches en pâturages, mais stériles en grains, mais malsaines, mais presque entièrement submergées par la mer contre laquelle ses digues la défendent seules, et qui semble une Venise du Nord, avec ses marais, ses canaux et ses ponts; la Hollande, qu'un demi-siècle de liberté et de travail vient d'élever à la hauteur des nations de second ordre, et qui aspire, si l'on n'arrête sa course ascendante, à prendre place au premier rang; la Hollande, cette Phénicie moderne, rivale de l'Italie pour le commerce, et qui la menace de sa route du Cap, plus courte pour arriver dans l'Inde qu'aucune des trois routes de caravanes qui aboutissent à Alexandrie, à Smyrne et à Constantinople; rivale de l'Angleterre pour sa marine, et dont les corsaires s'intitulent les Balayeurs des mers et ont pris pour pavillon un balai, sans songer qu'un jour ils seront fouettés des verges arrachées à leur pavillon; la Hollande, enfin, que sa position a faite une puissance maritime, et que les princes d'Orange, les meilleurs

généraux de l'Europe, à cette époque, ont faite une puissance guerrière.

Au-delà de la Hollande, commençaient, à travers leurs neiges, à apparaître les peuples du Nord, le Danemark, la Suède, la Pologne et la Russie. Mais ces peuples, toujours en guerre entre eux, semblaient avoir une question de suprématie polaire à régler avant d'avoir à s'occuper des questions de politique centrale. Le Danemark avait bien eu son Christian IV; la Suède, son Gustave Vasa et son Gustave-Adolphe; mais la Pologne attendait encore son Jean Sobiesky, et la Russie, son Pierre Ier.

De l'autre côté du continent, à l'autre horizon de l'Europe, et tandis que grandissaient les états du Nord, tombaient les états du Midi. Venise, cette ex-reine de la Méditerranée, que jalousaient, cent ans auparavant, tous les autres royaumes, frappée au cœur par cette route du Cap, qu'avait retrouvée Vasco de Gama, tremblante à la fois devant le sultan et devant l'empereur, et ne défendant qu'à peine ses états de terre ferme, n'était plus que le fantôme d'elle-même et commençait cette ère de décadence qui fait d'elle la plus belle et la plus poétique ruine vivante qui existe encore aujourd'hui.

Florence était tranquille et riche, mais ses grands ducs étaient morts. De la postérité du Tibère Toscan (1), des petits-fils de Jean des Bandes noires, il ne restait plus que Ferdinand II. Florence avait toujours la prétention de s'appeler l'Athènes de l'Italie; mais sa prétention se bornait là. Il va sans dire que la postérité de ses grands artistes ne valait guère mieux que celle de ses grands ducs, et que ses poètes, ses peintres, ses sculpteurs et ses architectes, étaient aussi dégénérés de Dante, d'Andrea del Sarto et de Michel-Ange, que ses grands ducs actuels, de Laurent-le-Magnifique ou de Côme-le-Grand.

Gênes, comme sa sœur et sa rivale Venise, était fort affaiblie : elle avait produit tous ses grands hommes, elle avait accompli toutes ses grandes choses, et nous verrons le successeur d'André Doria venir à Versailles demander pardon d'avoir vendu de la poudre et des boulets aux Algériens.

La Savoie ne comptait plus, déchirée qu'elle était par la guerre

(1) Côme Ier.

civile : d'ailleurs, le parti prédominant se montrait tout entier en faveur de la France.

La Suisse n'était, comme elle l'est encore aujourd'hui, qu'une barrière naturelle posée entre la France et l'Italie ; elle vendait ses soldats au prince qui était assez riche pour les lui payer, et elle avait cette réputation de bravoure commerciale, que ses enfants ont soutenue au 10 août et au 29 juillet.

Voilà l'état de l'Europe. Voyons maintenant quel était celui de la France.

La France n'avait pas encore pris de position marquée parmi les états. Henri IV allait probablement en faire la première nation européenne quand il fut assassiné, et le couteau de Ravaillac avait tout remis en question. Richelieu l'avait faite respectée ; mais, excepté du Roussillon et de la Catalogne, il l'avait peu agrandie. Il avait gagné la bataille d'Avein sur les Impériaux, mais il avait perdu celle de Corbie contre les Espagnols, et l'avant-garde ennemie était venue jusqu'à Pontoise. A peine avions-nous quatre-vingt mille hommes sur pied ; la marine, nulle sous Henri III et Henri IV, naissait à peine sous Richelieu ; Louis XIII n'avait que quarante-cinq millions de revenu, c'est-à-dire cent millions à peu près de notre monnaie actuelle, pour faire face à toutes les dépenses de l'État ; et, depuis le siége de Metz par Charles-Quint, on n'avait pas revu cinquante mille soldats réunis sous un seul chef et sur un seul point.

Mais, occupé à rendre la France formidable au dehors, à décapiter la rebellion au dedans, à ruiner les familles princières et aristocratiques, qui, repoussées sous la faux de Louis XI, fomentaient ces éternelles guerres civiles qui avaient enfiévré l'État depuis Henri II, le cardinal n'avait point eu le temps de songer aux détails secondaires, qui font, sinon la grandeur d'un peuple, du moins le bonheur et la sécurité des citoyens. Les grands chemins, abandonnés par l'État, étaient à peine praticables et infestés de brigands ; les rues de Paris, étroites, mal pavées, couvertes de boues, remplies d'immondices, devenaient, à partir de dix heures du soir, le domaine des filous, des voleurs et des assassins, que ne gênaient guère les rares lumières avaricieusement semées dans la ville, et que ne dérangeaient presque jamais dans leurs expé-

ditions les quarante-cinq hommes de garde mal payés auxquels en était réduit le guet de Paris.

L'esprit général était à la révolte. Les princes du sang se révoltaient, les grands seigneurs se révoltaient, et tout à l'heure nous allons voir se révolter le parlement. Une teinte de chevalerie barbare, mais ayant son caractère pittoresque, était répandue sur la seigneurie, toujours prête à mettre l'épée à la main, et faisant de chaque duel particulier un combat de quatre, de six, et même de huit personnes. Ces combats, malgré les édits, avaient lieu partout où l'on se trouvait, sur la place Royale, contre les Carmes-Déchaussés, derrière les Chartreux, au Pré-aux-Clercs. Mais déjà, sur ce point, Richelieu avait amené une grande réforme. A cheval sur le siècle d'Henri IV qu'il vit finir, et le siècle de Louis XIV qu'il vit commencer, Richelieu avait, comme Tarquin-le-Superbe, abattu les têtes trop hautes; et, à l'époque où nous sommes arrivés, il ne restait plus guère, comme types du siècle passé, que le duc d'Angoulême, le comte de Bassompierre et M. de Bellegarde; encore M. de Bassompierre sortait-il de la Bastille, et M. d'Angoulême, après y avoir été quatre ou cinq ans, sous la régence de Marie de Médicis, avait-il manqué d'y retourner sous le ministère du cardinal.

Quant au degré de lumières où les tribunaux étaient parvenus, ou au degré d'obéissance dans lequel ils étaient tombés, deux procès en font foi : celui de Galigaï, brûlée comme sorcière en 1617, et le procès d'Urbain Grandier, brûlé comme sorcier en 1634.

Les lettres aussi étaient en retard. L'Italie avait ouvert la route brillante à l'esprit humain : Dante, Pétrarque, l'Arioste et le Tasse avaient successivement paru; Spenser, Sidney et Shakspeare leur avaient succédé en Angleterre; Guilheim de Castro, Lopez de Vega et Calderon, sans compter l'auteur ou les auteurs des *Romanceros*, cette iliade castillane, avaient flori ou florissaient en Espagne, et cela, tandis que Malherbe et Montaigne pétrissaient la langue que commençait à parler Corneille. Mais aussi, pour avoir tardé plus longtemps à briller, la prose et la poésie française allaient jeter un éclat plus vif. Corneille, que nous avons déjà nommé, et qui avait fait jouer à cette époque ses trois chefs-d'œuvre, le *Cid*, *Cinna* et *Polyeucte*, comptait alors trente-deux ans; Rotrou en avait vingt-neuf, Benserade vingt-six, Molière dix-huit, La

Fontaine dix-sept, Pascal quinze, Bossuet onze, Labruyère six; Racine allait naître.

Enfin Mlle de Scudéry, qui préparait l'influence des femmes sur la société moderne, avait trente-et-un ans; Ninon et Mme de Sévigné, qui devaient compléter son œuvre, venaient d'atteindre, la première, vingt-deux ans, et la seconde, douze.

CHAPITRE VI.

1639.—1643.

Naissance du duc d'Anjou. — Remarques curieuses à propos du mois de septembre. — Faveur de Cinq-Mars. — L'Académie française. — *Mirame*. — Première représentation de cette tragédie. — Fontrailles. — La Chesnaye. — M. Le Grand. — Anecdotes sur Cinq-Mars. — Fabert. — Conspiration terrible. — Voyage du roi dans le Midi. — Maladie du cardinal. — Il abat les conspirateurs. — Derniers moments de Richelieu. — Double jugement sur ce ministre.

Les événements de quelque importance qui s'écoulèrent dans les deux ou trois premières années de la vie de Louis XIV, furent la mort du père Joseph, que nous avons déjà trouvé malade au commencement de cette histoire, la faveur croissante de M. de Cinq-Mars substituée à celle de Mlle d'Hautefort, enfin le nouvel accouchement de la reine, qui donna le jour à un second fils, qu'on nomma le duc d'Anjou et qui naquit le 21 septembre.

Ce fut à ce propos que l'on remarqua quelle singulière influence le mois de septembre avait eue sur le siècle. Le cardinal était né le 5 septembre 1585; le roi, le 27 septembre 1600; la reine, le 22 septembre 1601; le dauphin, le 5 septembre 1638; le duc d'Anjou venait de naître le 21 septembre 1640; enfin ce même

mois, qui a vu naître Louis XIV, le verra aussi mourir en 1715.

A cette occasion, de nouvelles recherches furent faites par les savants, et ils découvrirent que c'était aussi pendant le mois de septembre que le monde avait été créé; ce qui flatta beaucoup Louis XIII et lui devint une nouvelle garantie de la prospérité à venir du royaume.

Cependant, sans que la reine reprît aucune influence, ses relations avec le roi étaient devenues meilleures, tandis qu'au contraire l'oppression du cardinal se faisant sentir à Louis XIII tous les jours de plus en plus, le roi le prenait dans une sourde haine, que Richelieu était trop habile pour ne pas remarquer. Aussi tout ce qui entourait le roi était-il à son Éminence : valets, gentilshommes, favoris. Il n'y avait dans toute cette nombreuse cour que MM. de Treville, Des Essarts et Guitaut, qui eussent toujours tenu ferme, les deux premiers pour le roi et le dernier pour la reine.

Louis XIII s'était de nouveau rapproché de Mlle d'Hautefort, mais cette liaison, toute chaste qu'elle était, pouvait avoir un résultat funeste au cardinal, à cause de l'amitié que la reine portait à sa demoiselle d'honneur. Richelieu l'éloigna du roi, comme il en avait éloigné La Fayette, et poussa à sa place un jeune homme sur lequel il pouvait compter. Louis XIII se laissa faire comme toujours, favori ou favorite, peu lui importait, quoique cependant, selon toutes probabilités, ses amours fussent moins innocentes avec les uns qu'avec les autres.

Ce jeune homme était le marquis de Cinq-Mars, dont le beau roman du comte Alfred de Vigny a rendu le nom populaire.

Le cardinal avait remarqué déjà que le roi prenait plaisir à la conversation de ce jeune homme, et croyant pouvoir compter sur lui, parce que le maréchal d'Effiat, son père, était une de ses créatures, il désirait lui voir occuper près du roi la même place que le pauvre Chalais, comme s'il eût pu prévoir que la fin devant être la même, les commencements devaient être pareils. Cinq-Mars fut donc placé près de Louis XIII, non comme maître de la garde-robe, poste que tenait pour le moment le marquis de La Force, mais comme premier écuyer de la petite écurie.

Cinq-Mars avait été près d'un an et demi, avant de se décider à accepter le fatal honneur qu'on lui faisait. Il se rappelait Chalais

décapité, Barradas en exil; et, jeune, beau, riche, il se souciait peu d'aller risquer sa vie à ce gouffre de la faveur royale qui dévorait tout. Mais le cardinal et son destin le poussaient : il n'y avait point à faire résistance. Du reste, jamais faveur n'avait été si grande ni si réelle. Le roi l'appelait tout haut son cher ami et ne pouvait se passer de lui un seul instant, si bien que, lorsque Cinq-Mars partit pour le siége d'Arras, il dut promettre à son souverain de lui écrire deux fois le jour; et comme pendant toute une journée Louis XIII n'avait reçu aucune nouvelle, il passa la soirée à pleurer, en disant que sans doute M. de Cinq-Mars était tué, et qu'il ne se consolerait jamais d'un tel malheur.

Cependant le cardinal avait conservé toute sa haine contre Anne d'Autriche, et le double et heureux accouchement de la reine n'avait fait qu'augmenter ce vieux levain d'amour aigri. Aussi son Éminence, qui venait de faire bâtir le Palais-Cardinal, voulut-elle, tout en inaugurant sa nouvelle demeure, tirer une vengeance éclatante de sa royale adversaire.

On sait les goûts poétiques du cardinal; il avait fondé, en 1635, l'Académie française, que Saint-Germain appelait *la volière de Psaphon* [d], et les académiciens reconnaissants proclamèrent le cardinal *Dieu*, et sur son ordre divin, censurèrent *le Cid*. Bien plus, on avait fait le portrait de son Éminence au milieu d'un grand soleil ayant quarante rayons, chacun de ces rayons aboutissant au nom d'un académicien.

Le cardinal disait tout haut qu'il n'aimait et n'estimait que la poésie; aussi, quand il travaillait, ne donnait-il audience à personne. Un jour qu'il causait avec Desmarets, il lui demanda tout à coup : — A quoi croyez-vous que je prenne le plus de plaisir, Monsieur?

— Selon toute probabilité, monseigneur, répondit celui-ci, c'est à faire le bonheur de la France.

— Vous vous trompez, répliqua Richelieu, c'est à faire des vers.

Mais sur ce point, comme sur tous les autres, le cardinal n'aimait guère à être repris. Un jour M. de l'Étoile lui fit observer, le plus doucement possible, que, parmi les vers que son Éminence avait bien voulu lui lire, il y en avait un qui se trouvait avoir treize pieds.

— Là ! là ! Monsieur, dit le cardinal, il me plaît ainsi, et je le

ferai bien passer, qu'il ait un pied de trop ou un pied de moins.

Mais malgré la prédiction du grand ministre, comme il n'en est pas des vers ainsi que des lois, le vers ne passa point.

Le cardinal n'en avait pas moins, tant bien que mal, achevé sa tragédie de *Mirame*, en collaboration avec Desmarets, son confident, et l'ayant choisie pour l'inauguration de sa salle de spectacle, il invita le roi, la reine et toute la cour, à la venir entendre. Cette salle lui coûtait trois cent mille écus; c'était bien le moins qu'il eût le droit d'y faire jouer ses pièces.

Son Éminence devait avoir deux triomphes dans la même soirée: triomphe de vengeance, triomphe de poésie. La pièce était remplie d'allusions amères contre Anne d'Autriche, et tour à tour ses relations avec l'Espagne et ses amours avec Buckingham y étaient censurés.

Aussi ne manqua-t-on point de remarquer ces vers :

> Celle qui vous paraît un céleste flambeau,
> Est un flambeau funeste à toute ma famille,
> Et peut-être à l'État. . . . . .

Plus loin le roi disait encore :

> Acaste, il est trop vrai, par différents efforts,
> On sappe mon État et dedans et dehors;
> On corrompt mes sujets, on conspire ma perte,
> Tantôt couvertement, tantôt à force ouverte.

Il y a plus, Mirame, après avoir été accusée de crime d'état, s'accusait elle-même d'un autre crime, et, dans un moment d'abandon, elle disait à sa confidente :

> Je me sens criminelle, aimant un étranger,
> Qui met, par mon amour, cet État en danger.

Tous ces vers étaient criblés d'applaudissements. Richelieu avait retrouvé les claqueurs inventés par Néron, et dont ses successeurs, poètes et ministres, devaient faire, en littérature et en politique, un si heureux usage.

Pendant ce temps le cardinal, exalté par le succès et par la vengeance, était hors de lui, sortant à moitié de sa loge, tantôt pour applaudir lui-même, tantôt pour imposer silence, afin qu'on

ne perdit pas un mot des beaux endroits. Quant à Anne d'Autriche, on peut facilement juger quelle devait être sa contenance.

La pièce fut dédiée au roi par Desmarets, qui en prenait la responsabilité. Le roi accepta la dédicace. Il est vrai qu'en même temps il refusait celle de *Polyeucte*, de peur d'être obligé de donner à Corneille ce que M. de Mautauron lui avait donné pour celle de *Cinna*, c'est-à-dire deux cents pistoles.

Polyeucte fut en conséquence dédié à la reine.

Cependant Cinq-Mars assistait à cette représentation avec Fontrailles, tous deux étaient dans la loge du roi, et comme ils causaient beaucoup, écoutant médiocrement la pièce, le cardinal commença à se défier de l'un, et se promit de se venger de l'autre.

Quelque temps après, Fontrailles, Ruvigny et autres, étaient dans l'antichambre du cardinal, à Rueil, où l'on attendait je ne sais quel ambassadeur. Richelieu sortit pour aller au devant de l'illustre personnage, et voyant Fontrailles, qui était non seulement fort laid de visage, mais encore bossu par devant et par derrière, il lui dit :

— Rangez-vous donc, monsieur de Fontrailles, cet ambassadeur n'est pas venu en France pour voir des monstres.

Fontrailles grinça des dents et se recula sans répondre ; mais en lui-même :

—Ah! scélérat, dit-il, tu viens de me mettre le poignard dans le cœur; mais, sois tranquille, je te le mettrai où je pourrai.

De ce moment, Fontrailles n'eut plus qu'un seul désir, celui de la vengeance, et ce mot imprudent qu'avait dit Richelieu éclata sur lui un an après, dans la plus terrible conjuration qu'il eût jamais eue à combattre.

Fontrailles était des meilleurs amis de Cinq-Mars; il lui fit comprendre quelle honte c'était pour lui de servir d'espion au cardinal, et de trahir pour cet homme le roi qui le comblait de biens. Cinq-Mars n'aimait pas le roi, dont il ne recevait les amitiés qu'avec impatience et même avec dégoût; mais il était ambitieux, puis le vent soufflait à la conspiration. Cinq-Mars se laissa donc aller à une nouvelle cabale.

Le favori s'était lassé d'une place subalterne, et avait demandé celle de grand écuyer que, malgré l'opposition de son ministre, le roi lui avait accordée. Mais, avant même que cette nomination fût connue, le cardinal la savait par La Chesnaye, premier valet de chambre du roi, qui servait d'espion à son Éminence. Richelieu, voulant alors arrêter cette fortune dans sa naissance, accourut au Louvre et se plaignit au roi. Louis XIII avait recommandé à Cinq-Mars de ne rien dire de cette nomination que lui seul et La Chesnaye connaissaient. Cinq-Mars jura ses grands dieux qu'il n'eût ouvert la bouche à personne, et accusa La Chesnaye dont il exigea le renvoi. Le roi, à cette époque, n'avait rien à refuser à son favori. La Chesnaye fut honteusement chassé et alla se plaindre au cardinal, lequel put mesurer dès lors l'étendue du pouvoir qu'avait déjà conquis le nouveau favori.

Si nos lecteurs veulent savoir par quelles complaisances Cinq-Mars en était arrivé là, qu'ils lisent les étranges et scandaleuses historiettes de Tallemant des Réaux.

Aussi le roi était-il plus jaloux de Cinq-Mars qu'il ne l'avait jamais été d'aucune de ses maîtresses; il lui faisait de grandes querelles à propos de Marion de Lorme que le beau et élégant jeune homme avait aimée, et de Mlle de Chaumerault qu'il aimait encore. Mais ces querelles étaient toujours suivies de raccommodements dans lesquels M. Le Grand, c'est ainsi qu'on appelait Cinq-Mars depuis qu'il était grand-écuyer, jouait le rôle de la femme aimée. Les choses cependant en vinrent au point, qu'à cause de

cet amour, Mlle de Chaumerault fut chassée de la cour et exilée en Poitou.

Tout cela faisait de Cinq-Mars un singulier favori, toujours en dispute avec son maître; car Cinq-Mars, le cardinal excepté, aimait tout ce que haïssait Louis XIII, et haïssait tout ce qu'il aimait.

Cependant la représentation de *Mirame* n'avait pas, comme on le comprend bien, rapproché la reine du cardinal. Forte de sa double maternité, elle encouragea le duc d'Orléans, cet éternel conspirateur et ce trahisseur éternel de tous ses complices, à tenter encore quelque entreprise contre Richelieu. Or, excité déjà par Fontrailles, M. de Cinq-Mars, enivré de la faveur du roi, était tout prêt à se faire le chef d'un complot, dans lequel Louis XIII, M. Le Grand croyait le savoir, ne serait pas éloigné d'entrer lui-même.

On pressait la guerre avec l'Espagne. La Catalogne ne demandait pas mieux que de se faire France, et le cardinal avait répondu à un nommé Lavallée qui venait, de la part de M. de Lamothe Houdancourt, lui montrer la preuve de ses intelligences dans l'Aragon et dans Valence :

— Dites à M. de Lamothe Houdancourt qu'avant qu'il soit trois mois, je mènerai le roi en personne en Espagne.

En conséquence de cette promesse qu'il songeait réellement à accomplir, le cardinal fit venir, au mois d'août 1641, l'amiral de Brezé, lui annonçant qu'il devait en toute hâte armer les vaisseaux qui se trouvaient dans le port de Brest, et aller, après avoir traversé le détroit, se planter avec eux devant Barcelonne, tandis que le roi marcherait sur Perpignan. Or, comme le cardinal avait dans son esprit fixé cette expédition à la fin de janvier 1642, l'amiral n'avait pas de temps à perdre; aussi promit-il de quitter Paris sous huit jours.

Après avoir pris les ordres du cardinal, c'était bien le moins que M. de Brezé prît ceux du roi. Il se présenta donc chez Sa Majesté, et comme sa charge lui donnait les grandes entrées, il fut aussitôt introduit.

Le roi causait avec M. de Cinq-Mars dans l'embrasure d'une fenêtre, et cela si chaudement, que ni l'un ni l'autre ne s'aperçurent de la présence de M. de Brezé. Celui-ci put donc entendre, presque malgré lui, une partie de la conversation. Cinq-Mars se

déchaînait contre le cardinal, lui reprochant les plus terribles crimes sans que le roi parût autrement prendre le parti de son ministre.

Brezé ne savait que faire ; son bon génie l'inspira : il se retira à reculons en silence, retenant son haleine, et sortit sans avoir été vu.

Brezé était des plus fidèles au cardinal, mais aussi il était honnête homme ; il ne savait que faire. Dénoncer Cinq-Mars à son Éminence était d'un espion ; garder le secret était d'un ami mal dévoué. Il résolut alors de saisir la première occasion pour chercher une querelle à Cinq-Mars, et d'essayer de le tuer en duel, ce qui conciliait tout. Mais le hasard fit que, pendant quatre ou cinq jours, le grand amiral ne put rencontrer le grand écuyer. Enfin le sixième jour, comme Cinq-Mars suivait le roi à la chasse, Brezé le trouva seul et dans un endroit convenable. Il allait donc lui proposer, sous un prétexte quelconque, de mettre l'épée à la main, ce que M. Le Grand, qui était brave, n'aurait pas manqué d'accepter, lorsqu'un chien parut. Brezé crut que ce chien était suivi de toute la meute, et que la meute était suivie des chasseurs ; il piqua son cheval et s'éloigna, remettant le duel à un autre moment.

Pendant deux jours encore, de Brezé chercha inutilement cette occasion perdue. La semaine qu'il avait demandée était écoulée ; il fallait partir. Le cardinal le rencontra, lui renouvela l'ordre donné. Brezé demanda deux jours de plus pour ses équipages ; enfin ces deux jours écoulés, comme le cardinal commençait à lui faire froide mine, le jeune homme ne sachant plus que faire, courut chez M. Des Noyers et lui raconta tout.

— C'est bien, dit M. Des Noyers, ne partez point encore ni aujourd'hui ni demain.

— Mais si monsieur le cardinal se fâche de ce que je lui ai désobéi? demanda le grand amiral.

— Si monseigneur le cardinal se fâche, j'en fais mon affaire.

Sur cette assurance M. de Brezé resta. Le lendemain son Éminence le rencontra et lui dit avec son plus charmant sourire :

— Vous avez bien fait de prendre un jour ou deux de plus, M. le grand amiral, et je vous sais gré d'être resté ; maintenant vous

Mme de Chevreuse.

pouvez retourner à Brest ; soyez tranquille, je n'oublie ni mes amis ni mes ennemis.

M. de Brezé partit, et le cardinal, sur ses gardes, fit épier de plus près Cinq-Mars, dont la grande faveur l'inquiétait sérieusement.

Cependant la conspiration allait son train. Fontrailles était parti, déguisé en capucin, pour porter lui-même, au roi d'Espagne, un traité auquel accédaient Gaston d'Orléans, la reine, M. de Bouillon et Cinq-Mars. Le favori, plus hautain et plus insolent que jamais, croyait sa faveur inattaquable, lorsqu'un jour il s'aperçut tout à coup qu'il avait fort perdu de cette faveur. Voici à quelle occasion.

Abraham Fabert, le même qui fut depuis maréchal de France, était capitaine aux gardes et assez bien dans l'esprit du roi. On assure même qu'un jour, Louis XIII, qui avait des retours de haine et de jeunesse, et qui se souvenait de quelle façon expéditive il s'était débarrassé du maréchal d'Ancre, s'ouvrant à Fabert du projet d'assassiner le cardinal, en lui faisant entendre que ce serait lui qu'il chargerait de ce coup, Fabert, disait-on toujours, avait secoué la tête et s'était contenté de répondre :

— Sire, je ne suis point M. de Vitry.

— Mais qui êtes-vous donc? demanda le roi.

— Sire, je suis Abraham Fabert, votre serviteur pour toute autre chose que pour un assassinat.

— Bien! avait répondu Louis XIII ; je voulais vous tâter, Fabert; je vois que vous êtes un honnête homme, et je vous en remercie : les honnêtes gens deviennent de jour en jour plus rares.

Or Fabert, qui ne s'était point aperçu que sa réponse, si hardie qu'elle fût, lui eût nui le moins du monde dans l'esprit du roi, causait un jour devant Sa Majesté de siéges et de batailles. Cinq-Mars, qui, jeune, brave et avantageux, ne doutait de rien, fut sur plusieurs points en opposition avec Fabert. Cette discussion de l'orgueil contre la science lassa le roi.

— Pardieu! dit-il, monsieur Le Grand, vous avez tort, vous qui n'avez jamais rien vu, de vouloir lutter contre un homme d'expérience.

— Sire, répondit Cinq-Mars étonné de se sentir attaqué du côté même où il eût au contraire espéré du secours, il y a certaines choses que, lorsqu'on a du sens et de l'éducation, on sait sans les avoir vues.

Puis, à ces mots, faisant au roi un léger salut, M. Le Grand se retira; mais en se retirant il passa près de Fabert et lui dit :

— Merci, monsieur Fabert, je n'oublierai pas ce que je vous dois.

Et sur ce mot il sortit.

Le roi avait vu le mouvement, mais n'avait point entendu les paroles. Il suivit son favori des yeux; puis, lorsque celui-ci eut fermé la porte :

— Fabert, lui demanda-t-il, que vous a dit ce jeune fou?

— Rien, Sire, répondit le capitaine.

— Je croyais avoir entendu qu'il vous avait fait des menaces.

— Sire, on ne fait pas de menaces devant Votre Majesté; et ailleurs je ne les souffrirais pas.

— Tenez, Fabert, lui dit le roi après un instant de silence, il faut que je vous dise tout.

— A moi, Sire?

— Oui, à vous qui êtes un galant homme : eh bien! je suis las de M. Le Grand.

—De M. Le Grand? reprit Fabert avec un étonnement extrême.

—Oui, de M. Le Grand, Fabert, il y a six mois que *je le vomis.*

Fabert fut aussi étourdi de la sortie que de l'expression.

—Mais, Sire, dit-il au bout d'un instant, tout le monde croit M. Le Grand dans la plus haute faveur près de Votre Majesté.

—Oui, continua le roi, oui, parce qu'on pense qu'il reste à causer avec moi quand tout le monde est retiré; mais il n'en est point ainsi, Fabert; ce n'est pas avec moi qu'il reste, mais dans la garde-robe à lire l'Arioste. Mes deux valets de chambre, qui sont à lui, se prêtent à ce manége, grâce auquel il soutient son crédit; mais moi je sais mieux que personne ce qui en est, n'est-ce pas? Eh bien, moi je vous dis qu'il n'y a point d'homme au monde si peu complaisant ni si perdu de vices; c'est le plus grand ingrat de la terre; il m'a quelquefois fait attendre des heures entières dans mon carosse, tandis qu'il courait après la Marion de Lorme ou la Chaumerault. Il me ruine, Fabert; le revenu d'un royaume ne suffirait pas à ses dépenses, et à l'heure où je vous parle il a jusqu'à trois cents paires de bottes.

Le même jour Fabert donna avis au cardinal de la situation où était M. de Cinq-Mars près du roi. Richelieu n'y voulait pas croire; il se fit répéter trois ou quatre fois cette sortie de Sa Majesté, demandant si c'étaient bien ses propres paroles. Puis, enfin, trop confiant dans la loyauté de Fabert pour mettre en doute ce que celui-ci lui rapportait, et voyant, malgré cette désaffection du roi, M. de Cinq-Mars demeurer fort calme et fort tranquille, il se douta que quelque complot caché donnait cette force au grand écuyer. Le ministre ne se trompait pas : Cinq-Mars, à défaut du roi, se sentait ou croyait se sentir soutenu par la reine et par le duc d'Orléans. D'ailleurs le traité avait été reçu à Madrid, et Fontrailles était revenu avec des promesses magnifiques.

Ce fut quelques jours après cette révélation que M. de Thou vint trouver Fabert, son ami, et voulut l'entraîner au parti de M. de Cinq-Mars; mais aux premiers mots qui sortirent de sa bouche, Fabert l'arrêta :

— Monsieur, lui dit-il, je sais sur M. de Cinq-Mars bien des choses que je ne puis vous dire; ne me parlez donc pas de lui, je vous prie.

— Alors, dit de Thou, parlons d'autre chose.

—Volontiers, pourvu que ce ne soit point de choses qui intéressent l'État, car je vous préviens que je les redirais à M. le cardinal.

—Mais, mon Dieu! reprit alors de Thou, que vous a donc fait son Éminence pour que vous soyez si fort son ami? elle ne vous a pas même donné votre compagnie des gardes, que vous avez achetée.

—Et vous, répondit Fabert, n'avez-vous pas honte d'être le suivant d'un enfant à peine hors de page? Prenez garde, M. de Thou, ne l'accompagnez pas plus longtemps, car c'est moi qui vous le dis : il vous mène par un mauvais chemin.

Et sans s'expliquer davantage, Fabert quitta M. de Thou, qui, avec ce caractère irrésolu qui le faisait appeler, par Cinq-Mars, *son inquiétude*, demeura fort perplexe et surtout fort étonné.

Cependant le moment du départ était venu. Le roi partit de Saint-Germain le 27 février 1642; c'était bien ce qu'avait dit le cardinal à M. de Brezé.

A Lyon le roi s'arrêta pour célébrer un *Te Deum*, en honneur de la victoire de Kempen, que venait de remporter, sur le général Lamboy, le comte de Guébriant. En sortant de l'église, où le cardinal avait officié, le roi trouva une députation de Barcelonnais qui l'invitait à se rendre dans leur ville.

Tout allait donc au mieux : par le comte de Guébriant le cardinal battait l'Empire; par M. de La Mothe Houdancourt il soumettait l'Espagne.

Le roi et le cardinal se remirent en route par Vienne, Valence, Nîmes, Montpellier et Narbonne.

A Narbonne Fontrailles rejoignit la cour. Il rapportait le traité signé entre lui et le duc d'Olivarès. Seulement chacun avait signé d'un autre nom que le sien. Fontrailles avait signé *de Clermont*, et le duc d'Olivarès *don Gaspar de Gusman*.

Ce traité mit M. de Cinq-Mars dans une grande joie.

En effet, de magnifiques promesses lui étaient faites par cet écrit, ou plutôt par le traité personnel qu'il avait passé avec Gaston. La santé du roi était si mauvaise que sa mort pouvait arriver d'un moment à l'autre. Or Gaston d'Orléans, dans ce cas, s'était obligé à partager, sinon de droit, du moins de fait, la régence avec M. de Cinq-Mars.

Le favori, à la grande inquiétude du cardinal, faisait donc plus calme visage que jamais.

Le roi, en arrivant à Narbonne, avait pour but de son voyage la conquête du Roussillon et l'achèvement du siége de Perpignan.

Mais un grave accident était survenu au cardinal : un abcès terrible s'était ouvert à son bras; et, dévoré par la fièvre, écrasé par la douleur, il avait, malgré son courage, déclaré qu'il ne pouvait aller plus loin. Le roi resta quelques jours encore à Narbonne, dans l'espérance que le cardinal irait mieux; mais son mal, au contraire, ne faisant qu'empirer, le roi se décida à partir pour le camp où il arriva bientôt.

Cependant le cardinal était resté à Narbonne, en proie aux plus vives douleurs du corps et aux plus graves inquiétudes de l'esprit. Il laissait M. de Cinq-Mars, son ennemi, près du roi; il devinait que quelque complot suprême s'ourdissait contre lui et par conséquent contre la France, et au moment où il avait besoin de toute sa vigueur, de toute son activité, de tout son génie, voilà que la fièvre le clouait dans son fauteuil, loin du roi, loin du siége et presque loin des affaires; car il sentait bien que, pour peu qu'empirât encore la position dans laquelle il se trouvait, tout travail lui devenait impossible. Pour comble de disgrâce, les médecins annoncèrent au cardinal que l'air de la mer lui était si contraire, que son état ne ferait qu'empirer tant qu'il resterait à Narbonne. Force fut donc au cardinal de quitter cette ville et de se diriger vers la Provence, dans un état si désespéré, qu'avant de partir il fit venir un notaire et lui dicta son testament.

Cependant, tandis que le cardinal, porté en litière, allait chercher à Arles et à Tarascon un air plus doux, le roi, sur qui retombait tout le fardeau des affaires, sentit qu'il était au-dessus de ses forces de mener à la fois la guerre et la politique, le siége et l'État. En conséquence, croyant trouver le cardinal encore à Narbonne, il partit le 10 juin pour cette ville. Ses plus intimes l'accompagnaient, et parmi eux Cinq-Mars et Fontrailles.

Or, voici ce qui s'était passé pendant le temps que le roi revenait à Narbonne, ou du moins ce que raconte Charpentier, premier secrétaire du cardinal.

Richelieu, qui se rendait à Tarascon, était arrêté à quelques lieues de cette ville et se reposait dans une auberge de village, lors-

qu'un courrier qui venait d'Espagne, et se disait porteur des nouvelles les plus importantes, demanda à lui parler. Charpentier l'introduisit, et le courrier remit une lettre au cardinal.

A la lecture de cette dépêche, le cardinal devint plus pâle encore qu'il n'était et fut pris d'un grand tremblement. Aussitôt il ordonna que tout le monde sortît excepté Charpentier ; puis, lorsqu'il fut seul avec lui :

— Faites-moi apporter un bouillon, dit-il, car je me sens tout troublé.

Puis, lorsqu'on eut apporté le bouillon :

— Fermez la porte au verrou, reprit le cardinal.

Alors il relut la dépêche et la passant à Charpentier :

— A votre tour, dit-il, lisez cela, et faites-en des copies.

Ce que le cardinal passait ainsi à Charpentier, c'était le traité avec l'Espagne.

Les copies faites, son Éminence fit venir M. de Chavigny, le même que nous avons vu trois ans auparavant annoncer au roi la grossesse de la reine.

— Tenez, Chavigny, dit Richelieu, prenez Des Noyers et allez avec ceci trouver le roi partout où il sera. Le roi vous dira que c'est une fausseté ; mais n'importe, insistez toujours et proposez-lui d'arrêter M. Le Grand, en lui disant que si cette dépêche ment, il sera toujours temps de le relâcher, tandis que, si une fois l'ennemi entre en Champagne et que M. le duc d'Orléans tienne Sedan, il sera bien tard pour y remédier.

Chavigny prit lecture du papier qu'il avait mission de remettre au roi et partit aussitôt avec M. Des Noyers.

Les deux messagers trouvèrent Louis XIII à Tarascon. Il causait avec ses courtisans, parmi lesquels étaient encore Cinq-Mars et Fontrailles, lorsqu'on annonça les deux secrétaires d'état. Le roi, se doutant qu'ils venaient de la part du cardinal, les reçut à l'instant même et les fit entrer avec lui dans son cabinet.

A peine Fontrailles avait-il entendu nommer MM. de Chavigny et Des Noyers, qu'il eut soupçon de l'affaire; aussi, voyant que la conférence entre eux et le roi se prolongeait d'une façon inquiétante, il tira Cinq-Mars dans un coin :

— M. Le Grand, lui dit-il, mon avis est que les choses vont mal et qu'il est temps de nous retirer.

— Bah ! dit Cinq-Mars, vous êtes fou, mon cher Fontrailles.

— Monsieur, lui répondit Fontrailles, quand on vous aura ôté la tête de dessus les épaules, comme vous êtes de grande taille, vous serez encore fort bel homme ; mais, en vérité, je suis trop petit pour risquer cela aussi gaillardement que vous. Je suis donc votre très humble serviteur.

Sur quoi Fontrailles tira sa révérence à M. Le Grand et partit.

Comme l'avait pensé Richelieu, le roi jeta les hauts cris et renvoya Chavigny au cardinal, disant qu'il ne pouvait se décider à faire arrêter M. Le Grand que sur une nouvelle preuve, et que tout cela était une conspiration contre le *pauvre diable*.

Chavigny retourna près du ministre, et, quelques jours après, revint avec l'original même du traité.

Le roi se trouvait avec Cinq-Mars quand Chavigny entra. Celui-ci s'approcha, comme s'il faisait une simple visite au roi, et, tout en parlant à Sa Majesté, la tira par son manteau. C'était l'habitude de Chavigny, lorsqu'il avait quelque chose de particulier à dire au roi.

Aussitôt Louis XIII conduisit Chavigny vers son cabinet.

Pour le coup Cinq-Mars commença de ressentir quelques inquiétudes et voulut suivre le roi ; mais Chavigny lui dit avec un ton d'autorité fort significatif :

— M. Le Grand, j'ai quelque chose à dire à Sa Majesté.

Cinq-Mars regarda le roi et surprit chez lui un de ces regards cruels qui lui étaient particuliers ; il comprit qu'il était perdu et courut chez lui pour prendre de l'or et s'enfuir. Mais à peine y était-il, que des gardes s'étant présentés à la porte d'entrée, il n'eut que le temps de sortir par une porte de derrière, guidé par son valet de chambre, Belet, qui le cacha chez une fille dont il était l'amant, en donnant au père de cette fille le premier prétexte venu, pour qu'il consentît à garder chez lui ce gentilhomme que le bon bourgeois ne connaissait pas.

Le soir, M. de Cinq-Mars dit à l'un de ses valets d'aller voir s'il n'y avait point quelque porte ouverte par laquelle il pût quitter Narbonne. Soit paresse, soit terreur, le valet fit mal la commission, et revint dire à son maître que toutes les portes étaient fermées ; ce qui n'était point vrai, car, par hasard, toute cette nuit, une porte resta libre pour faire entrer le train du maréchal de La

Meilleraie qu'on attendait d'un moment à l'autre. Cinq-Mars fut donc forcé de rester à Narbonne.

Le lendemain matin, le bourgeois sortit pour aller à la messe et entendit crier à son de trompe que quiconque livrerait M. Le Grand, aurait une somme de cent écus d'or de récompense, tandis qu'au contraire, quiconque le cacherait, encourrait la peine de mort.

—Hé! se dit alors le bourgeois, ne serait-ce pas ce gentilhomme qui est chez nous?

S'étant alors approché du crieur, il se fit relire le signalement, et ayant reconnu que celui qu'on cherchait était bien effectivement l'homme qui s'était caché dans sa maison, il l'alla dénoncer du même pas, et ramena avec lui des gardes qui l'arrêtèrent.

Les détails du procès et de la mort de M. de Cinq-Mars sont tellement connus que nous ne les reproduirons pas ici. M. de Thou, comme le lui avait dit Fabert, était sur une mauvaise route; mais au moins il la suivit noblement jusqu'au bout, et le vendredi 12 septembre, il monta sur le même échafaud que l'ami qu'il n'avait voulu ni trahir ni quitter.

Mais le cardinal ne devait survivre que bien peu de temps à son triomphe. Revenu à Paris dans cette fameuse litière, portée par vingt-quatre hommes, et devant laquelle s'ouvraient les murailles et s'écroulaient les maisons, il se fit conduire à Rueil, où il commençait à mieux aller, lorsqu'il exigea de Juif, son médecin, qu'il lui fît fermer son abcès. Juif obéit après lui avoir fait toutes les observations qu'il avait cru devoir lui soumettre, et le même jour il dit à l'académicien Jacques Esprit, que son Éminence n'irait pas loin.

Une querelle que le roi eut avec le cardinal hâta, selon toute probabilité, la mort de celui-ci. Cette querelle était venue à cause de M. de Tréville, capitaine des mousquetaires, et de MM. des Essarts, son beau-frère, Tilladet et La Salle, que le cardinal regardait comme ses ennemis; il tourmenta si fort le roi, que ces trois derniers reçurent leur congé le 26 novembre; mais au moins Louis XIII ne voulut-il pas que personne fût nommé à leur emploi. Cette résistance exaspérait le cardinal, en ce qu'il voyait qu'on regardait sa mort comme prochaine, et que, cette mort venue, les trois officiers seraient aussitôt réintégrés dans leur charge.

Alors il attaqua M. de Tréville, que le roi abandonna à son tour, et auquel il envoya son congé le 1er décembre par un des siens, mais en le faisant prévenir en même temps de la continuation de ses bontés, l'invitant à aller servir en Italie et lui promettant que ce n'était qu'une courte absence qu'il allait faire. Tréville partit le même jour et le roi ne cacha point à M. de Chavigny et à M. Des Noyers que ce n'était qu'aux importunités du cardinal, et pour avoir la paix pendant le peu de jours qu'ils avaient encore à rester ensemble dans ce monde, qu'il lui avait fait cette concession d'éloigner de lui quatre de ses plus fidèles serviteurs.

Ces paroles, que Chavigny et Des Noyers rapportèrent au cardinal, dans un premier moment d'humeur, lui firent une telle impression, que déjà souffrant depuis le 28 novembre d'une douleur au côté, cette douleur s'accrut à tel point qu'il fallut à l'instant même recourir aux médecins, et que, le dimanche 30 novembre, son Éminence fut saignée deux fois; ce qui n'empêcha point, malgré ce traitement énergique, que son état ne fût assez alarmant pour que les maréchaux de Brezé, de La Meilleraie et madame d'Aiguillon couchassent au Palais-Cardinal.

Le lundi 1er décembre, le jour même où Tréville recevait son congé, et où le roi lui faisait assurer que ce congé ne serait pas long, le cardinal se trouva un peu mieux en apparence; mais, vers les trois heures de l'après-midi, la fièvre redoubla avec un violent crachement de sang et une grande difficulté à respirer. La nuit suivante, ses principaux parents et ses meilleurs amis veillèrent encore au palais, sans que deux nouvelles saignées amenassent aucune amélioration dans l'état du malade. Bouvard, premier médecin du roi, ne quitta pas le chevet de son lit.

Le mardi matin, il y eut une grande consultation de médecins, et le même jour, vers les deux heures, le roi, à qui l'on avait fait comprendre qu'il ne pouvait garder rancune à un mourant, vint le visiter et entra dans sa chambre avec M. de Villequier et quelques autres capitaines de ses gardes. Lorsque le cardinal le vit s'approcher de son lit, il se souleva :

— Sire, lui dit-il, je vois bien qu'il me faut partir et prendre congé de Votre Majesté, mais je meurs avec cette satisfaction de ne l'avoir jamais desservie et de laisser son État en un haut point et tous ses ennemis bien abattus. En reconnaissance de mes ser-

vices passés, je supplie Votre Majesté d'avoir soin de mes parents. Je laisse après moi, dans le royaume, plusieurs personnes fort capables et bien instruites des affaires; ce sont MM. Des Noyers, de Chavigny et le cardinal de Mazarin.

—Soyez tranquille, monsieur le cardinal, répondit le roi, vos recommandations me sont sacrées, quoique j'espère n'avoir point encore de sitôt à y faire droit.

Et à ces mots, comme on apportait au cardinal une tasse de

bouillon qu'il avait demandé, le roi la prit des mains du valet de chambre et la lui fit avaler lui-même; après quoi, sous prétexte qu'une plus longue conversation fatiguerait le malade, il sortit de la chambre, et l'on remarqua qu'en traversant la galerie et en regardant les tableaux qui devaient bientôt lui appartenir, puisque, par son testament, Richelieu laissait le Palais-Cardinal au dauphin, il était de si joyeuse humeur, qu'il ne put s'empêcher de rire deux ou trois fois aux éclats, quoiqu'il fût accompagné de deux grands amis du malade, M. le maréchal de Brezé et M. le comte d'Harcourt, qui le reconduisirent jusqu'au Louvre et auxquels il dit gracieusement qu'il ne quitterait point le palais que M. le cardinal ne fût mort.

En voyant rentrer M. d'Harcourt, le cardinal lui tendit la main en lui disant :

— Ah! Monsieur, vous allez perdre un bien bon et bien grand ami.

Ce qui fit que, quelque résolution qu'eût le comte de tenir ferme, il ne put s'empêcher d'éclater en sanglots.

Puis se tournant vers Mme d'Aiguillon :

— Ma nièce, lui dit-il, je veux qu'après ma mort vous fassiez....

Mais à ces mots, il baissa la voix, et comme Mme d'Aiguillon était à son chevet, on ne put entendre ce qu'il lui dit ; seulement on la vit sortir en pleurant.

Alors appelant les deux médecins qui se trouvaient dans sa chambre :

— Messieurs, leur dit-il, je suis très fermement résolu à la mort ; dites-moi donc, je vous prie, combien j'ai encore de temps à vivre.

Les médecins se regardèrent avec anxiété, et l'un d'eux lui répondit : — Monseigneur, Dieu, qui vous voit si nécessaire au bien de la France, fera un coup de sa main pour vous conserver la vie.

— C'est bien, dit le cardinal, qu'on m'appelle Chicot.

Chicot était le médecin particulier du roi ; c'était un homme très savant et en qui le cardinal avait la plus grande confiance ; dès que le malade le vit entrer :

— Chicot, lui dit-il, je vous le demande, non point comme à un médecin, mais comme à un ami, répondez-moi à cœur ouvert, combien de temps ai-je encore à vivre ?

— Vous m'excuserez donc, répondit Chicot, si je vous dis toute la vérité.

— Je vous ai fait venir pour cela, reprit le cardinal, et comme n'ayant de confiance qu'en vous seul.

— Eh bien, monseigneur, lui dit Chicot après lui avoir tâté le pouls et réfléchissant un instant, dans vingt-quatre heures vous serez mort ou guéri.

— C'est bien, dit le cardinal, voilà parler comme il faut.

Et il fit signe à Chicot qu'il désirait rester seul.

Sur le soir, la fièvre redoubla étrangement, et l'on fut forcé de le saigner encore deux fois.

A minuit, il fit demander le viatique que le curé de Saint-Eus-

tache lui apporta, et comme celui-ci venait de le poser sur une table préparée à cet effet :

— Voici mon juge qui me jugera bientôt, dit le cardinal ; je le prie de bon cœur pour qu'il me condamne si j'ai jamais eu autre chose dans l'intention que le bien de la religion et de l'État.

Ensuite il communia, et, à trois heures après minuit, reçut l'extrême-onction ; mais abjurant jusqu'à la dernière apparence de cet orgueil sur lequel il s'était appuyé toute sa vie :

— Mon pasteur, dit-il à l'officiant, parlez-moi comme à un grand pécheur, et traitez-moi comme le plus chétif de votre paroisse.

Le curé lui ordonna alors de réciter le *Pater noster* et le *Credo*, ce qu'il fit avec beaucoup de tendresse de cœur, baisant sans cesse le crucifix qu'il tenait entre ses bras, de sorte qu'on croyait qu'il allait expirer, tant il paraissait mal ; Mme d'Aiguillon, surtout, était tellement hors d'elle-même, qu'elle fut obligée de quitter le Palais-Cardinal, et que, rentrée chez elle, il fallut la saigner.

Le lendemain, 3 décembre, les médecins voyant qu'ils ne pouvaient plus rien pour lui, l'abandonnèrent aux empiriques, si bien que sur les onze heures, il était tellement mal, que le bruit de sa mort se répandit par toute la ville.

Vers les quatre heures du soir le roi se rendit pour la seconde fois au Palais-Cardinal ; mais, à son grand étonnement, et probablement à son grand déplaisir, il se trouva que le malade allait un peu mieux. Une pilule qu'un nommé Lefèvre, médecin de Troyes, en Champagne, lui avait fait prendre, venait de produire cette amélioration dans son état. Sa Majesté demeura auprès de lui jusqu'à cinq heures, avec de grandes démonstrations de douleur et de regrets ; puis elle se retira, mais cette fois avec moins de joie que la dernière.

La nuit fut assez tranquille ; la fièvre avait baissé, au point que tout le monde croyait, le lendemain matin, le malade en convalescence. Une médecine qu'il prit vers les huit heures, et qui sembla le soulager beaucoup, augmenta encore les espérances de ses partisans ; mais lui ne se laissa point tromper à ce retour apparent, et vers midi, il répondit à un gentilhomme que la reine avait envoyé pour lui demander comment il se trouvait :

— Mal, monsieur, et dites à Sa Majesté que si, dans tout le cours

de sa vie, elle a cru avoir quelques griefs contre moi, je la prie bien humblement de me les pardonner.

Le gentilhomme se retira, et à peine fut-il hors de la chambre, que le cardinal se sentit comme frappé à mort, et se tournant vers la duchesse d'Aiguillon :

— Ma nièce, lui dit-il, je me sens bien mal, je vais mourir, je vous prie de vous éloigner ; votre douleur m'attendrit trop ; n'ayez point ce déplaisir de me voir rendre l'âme.

Elle voulut faire quelques observations, mais le cardinal lui fit un geste si affectueux et si suppliant, qu'elle se retira à l'instant. A peine avait-elle fermé la porte, que le cardinal fut pris d'un étourdissement, laissa retomber sa tête sur un oreiller et expira.

Ainsi mourut, à l'âge de cinquante-huit ans, dans le palais qu'il avait fait bâtir, et presque sous les yeux de son Roi, qui ne fut jamais si satisfait d'aucune chose arrivée sous son règne, Armand-Jean-Duplessis, cardinal de Richelieu.

Comme sur tout homme qui a tenu un royaume dans sa main, il y eut deux jugements sur lui : le jugement des contemporains, et le jugement de la postérité. Voici le premier ; nous essaierons tout à l'heure de formuler le second.

« Le cardinal, dit Montrésor, eut en lui beaucoup de bien et beaucoup de mal. Il avait de l'esprit, mais du commun, aimait les belles choses sans les bien connaître, et n'eut jamais la délicatesse du discernement pour les productions de l'esprit. Il avait une effroyable jalousie contre tous ceux qu'il voyait en réputation. Les grands hommes, de quelque profession qu'ils aient été, ont été encore ses ennemis, et tous ceux qui l'ont choqué ont senti la rigueur de ses vengeances. Tout ce qu'il n'a pu faire mourir a passé sa vie dans le bannissement. Il y a eu plusieurs conspirations faites pendant son administration pour le détruire ; son maître lui-même y est entré, et cependant, par un excès de sa bonne fortune, il a triomphé de l'envie, de ses ennemis, et a laissé le roi lui-même à la veille de sa mort. Enfin on l'a vu dans un lit de parade, pleuré de peu, méprisé de plusieurs, et regardé de tous les badauds avec une telle foule, qu'à peine, d'un jour entier, put-on aborder le Palais-Cardinal. »

Maintenant voici le jugement de la postérité.

Le cardinal de Richelieu, placé à distance à peu près égale en-

tre Louis XI, dont le but était de détruire la féodalité, et la Convention nationale, dont l'œuvre fut d'abattre l'aristocratie, paraît avoir reçu comme eux du ciel une sanglante mission. La grande seigneurie, repoussée sous Louis XII et François Ier, tomba sous Richelieu presque tout entière, préparant, par sa chute, le règne calme, unitaire et despotique de Louis XIV, qui chercha inutilement autour de lui un grand seigneur et ne trouva que des courtisans. La rébellion éternelle qui, depuis près de deux siècles, agitait la France, disparut presque entièrement sous le ministère, nous allions dire sous le règne de Richelieu. Les Guises, qui avaient touché de la main au sceptre d'Henri III, les Condés, qui avaient mis le pied sur les degrés du trône d'Henri IV, Gaston, qui avait essayé à son front la couronne de Louis XIII, rentrèrent à la voix du ministre, sinon dans le néant, du moins dans l'impuissance. Tout ce qui lutta contre cette volonté de fer, enfermée dans ce corps débile, fut brisé comme verre. Un jour Louis XIII, vaincu par les prières de sa mère, promit à la jalouse et vindicative Florentine la disgrâce du ministre. Alors on réunit un conseil composé de Marillac, du duc de Guise et du maréchal de Bassompierre. Marillac proposa d'assassiner Richelieu; le duc de Guise, de l'exiler; Bassompierre, de le reléguer dans une prison d'état; et chacun d'eux subit le sort qu'il voulait faire subir au cardinal : Bassompierre fut enfermé à la Bastille, le duc de Guise fut chassé de France, la tête de Marillac tomba sur l'échafaud, et la reine Marie de Médicis, qui avait sollicité la disgrâce, disgraciée à son tour, s'en alla mourir à Cologne d'une mort lente et misérable. Et toute cette lutte que soutint Richelieu, qu'on le comprenne bien, ce n'était pas pour lui qu'il la soutenait, c'était pour la France; tous ces ennemis qu'il combattait, ce n'étaient pas seulement ses ennemis, c'étaient ceux du royaume. S'il se cramponna avec acharnement aux côtés de ce roi, qu'il força de vivre triste, malheureux et isolé, qu'il dépouilla tour à tour de ses amis, de ses maîtresses et de sa famille, comme on dépouille un arbre de ses feuilles, de ses branches et de son écorce, c'est qu'amis, maîtresses et famille épuisaient la sève de la royauté mourante qui avait besoin de son égoïsme pour ne pas périr. Car ce n'était pas le tout que des luttes intestines : il y avait encore la guerre étrangère qui venait fatalement s'y rattacher. Tous ces grands seigneurs qu'il décimait.

tous ces princes du sang qu'il exilait, tous ces bâtards royaux qu'il emprisonnait, appelaient l'étranger en France, et l'étranger, accourant à cet appel, entrait par trois côtés dans le royaume : les Anglais par la Guyenne, les Espagnols par le Roussillon, l'Empire par l'Artois. Il repoussa les Anglais en les chassant de l'île de Ré et en assiégeant La Rochelle ; l'Empire en détachant la Bavière de son alliance, en suspendant son traité avec le Danemark et en semant la division dans la ligue catholique d'Allemagne ; l'Espagne, en créant à ses flancs ce nouveau royaume de Portugal, dont Philippe II avait fait une province et dont le duc de Bragance refit un état. Ses moyens furent astucieux ou cruels, sans doute, mais le résultat fut grand. Chalais tomba, mais Chalais avait conspiré avec la Lorraine et avec l'Espagne ; Mont orency tomba, mais Montmorency était entré en France à main armée ; Cinq-Mars tomba, mais Cinq-Mars avait appelé l'étranger dans le royaume. Peut-être, sans toutes ces luttes, le vaste plan, repris depuis par Louis XIV et Napoléon, eût-il réussi. Il convoitait les Pays-Bas jusqu'à Anvers et Malines ; il rêvait aux moyens d'enlever la Franche-Comté à l'Espagne ; il réunit le Roussillon à la France. Né pour être un simple prêtre, il devint par la seule force de son génie, non seulement un grand politique, mais encore un grand général ; et lorsque La Rochelle tomba sous des plans devant lesquels s'inclinèrent Schomberg, le maréchal de Bassompierre et le duc d'Angoulême, il dit au roi : — Sire, je ne suis pas prophète, mais j'assure à Votre Majesté que, si maintenant elle daigne faire ce que je lui conseillerai, elle aura pacifié l'Italie au mois de mai, soumis les huguenots du Languedoc au mois de juillet, et qu'elle sera de retour au mois d'août. Et chacune de ces prophéties s'accomplit en son temps et lieu, de telle sorte que, à partir de ce moment, Louis XIII jura de suivre, à tout jamais dans l'avenir, les conseils de Richelieu dont il venait de se trouver si bien dans le passé. Enfin il mourut, comme dit Montesquieu, après avoir fait jouer à son monarque le second rôle dans la monarchie, mais le premier dans l'Europe ; après avoir avili le roi, mais après avoir illustré le règne ; après avoir enfin fauché la rébellion si près de terre, que les descendants de ceux qui avaient fait la Ligue, ne purent faire que la Fronde, comme, après le règne de Napoléon, les successeurs de la Vendée de 93 ne purent faire que la Vendée de 1832.

CHAPITRE VII.

Anecdotes sur le cardinal de Richelieu. — Le cordon-bleu. — La Milliade. — Son favori de campagne. — La Follone. — Rossignol. — Le père Mulot. — Le grand écuyer et l'aumônier. — Le cardinal et l'aumônier. — Bois-Robert et Richelieu. — Récits drôlatiques. — Racan en visite. — Les chausses retrouvées. — Les chenets vivants. — Mlle de Gournay. — Les trois Racan. — Les chats pensionnés. — Le cardinal et Marion-Delorme. — Mme de Chaulnes. — Mme d'Aiguillon. — Ses galanteries. — Épigramme. — Mme de Boutillier. — Le cardinal et Chéret. — La Saint-Amour. — Disgrâce de Bois-Robert. — Ode à ce sujet. — Ruse de Mazarin. — La saignée.

Les bornes dans lesquelles nous nous sommes renfermés nous ont forcés d'esquisser à grands traits la figure du cardinal; nous n'avons vu, si l'on peut parler ainsi, que le ministre; tâchons de montrer un peu l'homme.

Richelieu avait deux grandes vanités : la noblesse et la poésie. Il voulait absolument qu'on le crût de grande famille, en cela il avait raison; il voulait qu'on le tînt pour grand poète, en cela il avait tort. Quant à être un grand ministre, il s'en occupait médiocrement, peut-être parce que, sur ce point, il était assuré que la postérité ne le démentirait pas. Examinons-le donc dans sa vie privée avec ses secrétaires, ses académiciens et ses maîtresses.

Nous l'avons dit, quoique réellement de grande maison, Richelieu se voyait souvent contester sa noblesse. Une fois le grand prévôt d'Hocquincourt sollicitait du cardinal le cordon-bleu. — Que

Fouquet.

diable voulez-vous faire de ce joujou, monsieur? lui demanda son Éminence. — J'en demande pardon à monseigneur, reprit d'Hocquincourt, je ne regarde pas le cordon bleu comme un joujou, mais comme l'une des premières dignités de l'État. — Belle dignité, ma foi! dit le cardinal. — C'est cependant celle-là, reprit d'Hocquincourt impatienté, qui a fait votre père chevalier.

Cet orgueil de naissance le menait parfois trop loin. Un jour le grand-prieur de La Porte se trouvait chez le cardinal, lorsque celui-ci, soit par mégarde, soit par orgueil, passa devant le prince de Piémont, qui fut depuis duc de Savoie. — Qui eût jamais cru, dit tout haut le grand-prieur blessé de cet oubli des convenances, que le petit-fils de l'avocat Laporte eût passé devant le petit-fils de Charles-Quint?

Les satires qu'on imprimait contre lui à Bruxelles, lui rendaient la vie extrêmement amère, et la *Milliade* fut la véritable cause de sa déclaration de guerre à l'Espagne.

Ses familiers étaient un gentilhomme de Touraine nommé La Follone, Rossignol son déchiffreur, le père Mulot son aumônier et Bois-Robert son *favori de campagne*, comme l'appelait le cardinal lui-même.

La Follone était une espèce de gardien que le cardinal s'était fait donner par le roi, avant qu'il eût un maître de chambre et des gardes. Il avait pour mission d'empêcher qu'on dérangeât le cardinal pour choses de peu d'importance. Ce La Follone était le plus beau mangeur de la cour, et son grand appétit réjouissait fort Richelieu, qui souvent le faisait dîner à sa table. Le cardinal s'était aperçu qu'après chaque repas son convive marmotait quelques paroles avec une grande dévotion.

— La Follone, lui dit-il un jour, quelle est donc cette prière que vous adressez si dévotement au Seigneur?

— La voici, monseigneur, répondit celui-ci. Mon Dieu! faites-moi la grâce de bien digérer ce que j'ai si bien mangé.

Le cardinal trouva ces sortes de grâces si singulières, que toutes les fois que La Follone dînait chez lui, il exigeait qu'il fît sa prière tout haut, et La Follone accomplissait cet acte avec tout le sérieux qui convenait à une si grave circonstance.

Ce Rossignol, que nous avons nommé, était un pauvre garçon d'Alby, qui avait une aptitude toute particulière à lire les lettres en

chiffres. Au siége de La Rochelle, M. le Prince en parla au cardinal. On le fit venir en poste. Une lettre venait justement d'être saisie; Rossignol la déchiffra, comme on dit, à livre ouvert. C'était une dépêche de Buckingham qui promettait un secours aux assiégés.

A Hesdin, Rossignol eut encore une bonne fortune de ce genre. Le cardinal intercepta une lettre par laquelle les assiégés demandaient du secours. Rossignol répondit avec les mêmes signes, au nom du cardinal infant à qui cette lettre était adressée, qu'il ne pouvait les secourir et qu'il les invitait à traiter. Les assiégés ne se doutèrent point de la supercherie et se rendirent. Ce Rossignol fit fortune, devint maître des comptes à Poitiers; et bâtit, à Juvisy, une belle maison où Louis XIV l'alla voir.

Quant au père Mulot, l'aumônier du cardinal, c'était le partner de La Follone, avec cette différence que l'un mangeait et que l'autre buvait. Le digne aumônier avait gagné à cet exercice, un nez qui, comme celui de Bardolph, le joyeux compagnon d'Henri V (1), eût pu servir le soir de lanterne. Aussi, un jour que Richelieu, qui n'était encore qu'évêque de Luçon, essayait avec Bois-Robert des chapeaux de castor, et que le digne aumônier les regardait se livrer à cet exercice : — Bois-Robert, dit Richelieu, celui-ci me sied-il bien? — Oui, Votre Grandeur, répondit Bois-Robert; mais il vous irait encore mieux s'il était de la couleur du nez de votre aumônier.

Le père Mulot ne trouva rien à dire sur le moment; mais il en voulut toute sa vie à Bois-Robert de cette méchante plaisanterie.

Mulot fut plus heureux avec le pauvre Cinq-Mars. Un jour que le conseil du roi était à Charenton, l'aumônier du cardinal pria le grand-écuyer de l'y mener avec lui; ce à quoi d'Effiat consentit avec plaisir. Mulot allait demander je ne sais quelle faveur qui lui fut nettement refusée; ce qui le mit de mauvaise humeur d'abord, et lui inspira, puisqu'il était expédié, le vif désir de s'en revenir dîner. Il pressait donc Cinq-Mars de le reconduire comme il l'avait amené; mais le grand-écuyer était moins pressé de revenir. Aussi lui répondit-il qu'il n'avait point fait encore.

— Mais, dit Mulot désespéré, vous voulez donc me laisser revenir à pied?

(1) Voir SHAKESPEARE, tragédie d'*Henri IV*.

— Non pas, mons de Mulot, répondit d'Effiat, mais ayez patience.

L'aumônier grommela entre ses dents.

— Ah! mons de Mulot! mons de Mulot! dit Cinq-Mars.

— Ah! mons Fiat! mons Fiat! répondit l'aumônier.

— Comment, mons Fiat? s'écria Cinq-Mars; ne savez-vous pas comment on m'appelle?

— Si fait, répondit l'aumônier, mais quiconque m'allongera mon nom, je lui raccourcirai le sien.

Et, tout en colère, il revint à Paris à pied.

Mulot avait rendu autrefois un important service au cardinal, lorsque celui-ci fut relégué à Avignon. Mulot vendit tout ce qu'il possédait et lui porta trois ou quatre mille écus dont il avait grand besoin. Aussi conservait-il son franc parler avec tout le monde, et ne se gênait-il pour qui que ce fût. C'était surtout à l'endroit du mauvais vin qu'il était intraitable. Un jour qu'il dînait chez M. Dalaincourt, et qu'il était mécontent de celui qu'on lui servait, il fit venir le laquais qui le lui avait versé, et le prenant par l'oreille :

— Mon ami, lui dit-il, vous êtes un grand coquin de ne pas avertir votre maître qui, peut-être, ne s'y connaissant point, croit nous donner du vin et nous sert de la piquette.

Le digne aumônier ne traitait pas mieux le cardinal que les au-

tres, et il avait force occasion de se fâcher contre son Éminence, car il n'y avait pas de tours que le cardinal ne lui jouât. Un jour qu'ils devaient aller ensemble faire une promenade à cheval, le cardinal fit mettre des épines sous la selle de la monture de son aumônier. A peine le bon chanoine fut-il à cheval, que la selle pressant les épines et les épines piquant le coursier, celui-ci se mit à regimber de telle façon que l'aumônier n'eut que le temps de sauter à terre. En voyant le cardinal sourire malignement, Mulot se douta que c'était de lui que venait le tour, et comme il avait failli se casser le cou, il courut à lui tout furieux :

— Ah! décidément, s'écria-t-il, vous êtes un méchant homme.

— Chut! dit l'éminentissime, chut! mon cher Mulot, ou je vous ferai pendre.

— Comment cela?

— Oui, vous révélez ma confession.

Ce n'était pas la première fois que le bon chanoine tombait dans cette faute. Un jour que le cardinal disputait avec lui à table, et le poussait à bout pour s'en amuser comme de coutume :

— Tenez, lui dit Mulot exaspéré, vous ne croyez à rien, pas même en Dieu.

— Comment! je ne crois pas en Dieu? s'écria le cardinal.

— Allons, n'allez-vous pas dire aujourd'hui que vous y croyez, reprit l'aumônier furieux, quand hier, à confesse, vous m'avez avoué vous-même que vous n'y croyiez pas.

Tallemant des Réaux, qui cite l'anecdote, ne dit pas comment son Éminence prit cette plaisanterie, un peu plus forte que les autres.

Après le père Mulot, celui qui était en plus grande familiarité avec le cardinal, était François-Metel de Bois-Robert, que le cardinal, dans ses moments de bonne humeur, appelait le Bois tout court, à cause d'un certain droit que M. de Châteauneuf lui avait accordé sur le bois venant de Normandie. Cependant, tout d'abord Bois-Robert lui avait déplu; son humilité le désarma. Un jour que son Éminence grondait ses gens pour ne pas l'avoir défait de Bois-Robert, celui-ci, qui n'était pas encore sorti, entendit l'algarade. Rentrant alors : — Eh! monsieur, dit-il au cardinal, vous laissez bien manger aux chiens les miettes qui tombent de votre table; dites-moi, est-ce que je ne vaux pas un chien?

Depuis ce moment, ils furent si bien ensemble, que Bois-Robert disait en mourant : — Je me contenterais d'être aussi bien avec notre seigneur Jésus-Christ que j'ai été avec monseigneur le cardinal de Richelieu.

Le secret de cette familiarité, c'est que Bois-Robert avait toujours à débiter cent contes qui récréaient fort son Éminence ; Racan surtout faisait les frais des récits drôlatiques du favori de campagne de son Éminence. C'est qu'aussi Racan était miraculeux de bonhomie et de distraction. Le jour qu'il fut reçu à l'Académie, tout Paris étant réuni pour entendre son discours de réception, il monta à la tribune, et tirant de sa poche un papier tout déchiré : — Messieurs, dit-il, je comptais vous lire ma harangue, mais ma grande levrette l'a toute mâchonnée ; la voilà, tirez-en ce que vous pourrez, car je ne la sais point par cœur, et je n'en ai point de copie.

Et il fallut que les auditeurs se contentassent de cette allocution qui fut tout le discours de Racan. Voilà pour la bonhomie.

Maintenant veut-on connaître quelques-unes de ces distractions qui, racontées par Bois-Robert, faisaient la joie du cardinal ? Nous en citerons deux ou trois.

Un jour que Racan allait voir un de ses amis à la campagne, seul et sur un grand cheval, il laissa tomber son fouet et fut obligé de descendre. Mais ce n'était pas le tout que de descendre, il fallait remonter, et l'étrier ne paraissant pas à Racan, qui n'était qu'apprenti écuyer, un appui assez solide, il chercha une borne. Or, dans toute la route, il n'en trouva point, de sorte qu'il fit le voyage à pied. Mais arrivé à la porte de son ami, il aperçut un banc : — Ah ! dit-il, ce n'est pas tout à fait cela que je cherchais, mais n'importe ; et avec l'aide de ce banc il remonta sur son cheval et s'en revint tout droit sans avoir même l'idée d'entrer chez son ami, quoiqu'il eût fait trois lieues pour venir le voir.

Un autre jour qu'il avait couché avec Ivrande et Malherbe dans une même chambre, s'étant levé le premier, il prit les chausses d'Ivrande pour son caleçon, les passa sans s'apercevoir de la méprise, et mit les siennes par-dessus ; puis il acheva sa toilette et sortit. Cinq minutes après, Ivrande voulut se lever et ne trouva plus ses chausses. — Mort Dieu ! dit-il à Malherbe, il faut que ce soit ce malavisé de Racan qui les ait prises.

Et, sur ce, passant les chausses de Malherbe qui était encore

couché, il sort tout courant, malgré les cris de celui-ci, pour rejoindre Racan qu'il aperçoit s'en allant gravement avec un derrière deux fois plus gros qu'il n'était convenable. Ivrande le rejoint et réclame son bien. Racan regarde : — Ma foi ! oui, dit-il, tu as raison.

Et sans plus de façon, il s'assied sur une borne, ôte d'abord les chausses de dessus, puis celles de dessous, les rend à Ivrande, repasse les siennes avec la même tranquillité que s'il était dans sa chambre, et continue son chemin.

Une après-midi qu'il avait beaucoup plu et que Racan venait de patauger dans la boue, il rentre chez M. de Bellegarde où il logeait, et, se trompant d'étage, s'en va droit à la chambre de Mme de Bellegarde, qu'il prend pour la sienne. Mme de Bellegarde et Mme de Loges étaient chacune à un coin du feu, ne disant mot et curieuses de voir ce qu'allait faire ce maître distrait. Celui-ci, ne les apercevant pas, s'assied, sonne un laquais, et se fait débotter. Cette opération finie : — Va nettoyer mes bottes, dit-il, moi, je me charge de faire sécher mes bas. Et ce disant, il se déchausse et s'en vient poser proprement un de ses bas sur la tête de Mme de Bellegarde, et l'autre sur la tête de Mme de Loges, qui éclatent de rire.

— Oh ! pardon, mesdames, s'écrie alors le pauvre Racan tout ébahi, je vous prenais pour deux chenets.

Ces histoires, racontées par Bois-Robert, qui imitait l'accent de Racan, devenaient de la plus haute bouffonnerie, et amusaient fort le cardinal. Aussi Bois-Robert n'en laissait point manquer son Éminence, et tous les jours il lui en racontait de nouvelles.

La suivante eut son tour et ne fut pas de celles qui amusèrent le moins son Éminence.

Il y avait, à Paris, une vieille fille nommée Marie Le Jars, demoiselle de Gournay, qui était née en 1565, et qui, par conséquent, pouvait, vers cette époque, avoir soixante-dix ans. Elle racontait elle-même, dans une courte notice qu'elle fit sur sa vie, qu'à l'âge de dix-neuf ans, ayant lu les essais de Montaigne, elle fut prise du plus vif désir d'en connaître l'auteur. Aussi, lorsque Montaigne vint à Paris, l'envoya-t-elle saluer aussitôt, lui faisant déclarer l'estime dans laquelle elle le tenait, lui et son livre. Montaigne, le même jour, la vint voir et remercier, et, depuis lors, il s'établit entre eux une telle affection qu'elle avait commencé de l'appeler mon père, et que lui l'appelait ma fille.

Cette demoiselle de Gournay s'était faite auteur, et avait publié un livre dans le style de l'époque, et qui surpassait, en pathos, tout ce qui avait été écrit jusques là ; ce livre était intitulé : l'*Ombre de la demoiselle de Gournay.*

Or, quoique devenue auteur elle-même, comme on le voit, la demoiselle de Gournay n'en avait pas moins conservé une haute admiration pour tous les grands poètes de l'époque, excepté pour Malherbe qu'elle détestait, parce qu'il s'était permis de critiquer son livre. En conséquence, lorsque *son Ombre* parut, elle l'envoya, selon l'usage déjà en vogue à cette époque, à plusieurs grands génies du temps, et, entre autres, à Racan.

Lorsque Racan reçut ce gracieux envoi de la demoiselle de Gournay, le chevalier de Bueil et Ivrande, les inséparables, étaient chez lui. Or, Racan, flatté de ce souvenir, déclara, devant eux, que le lendemain, sur les trois heures, il irait remercier Mlle de Gournay. Cette déclaration ne fut pas perdue pour le chevalier ni pour Ivrande, qui résolurent aussitôt de jouer un tour à Racan.

En effet, le lendemain, à une heure, le chevalier de Bueil se présente et heurte à la porte de la demoiselle de Gournay. Une dame de compagnie, qu'avait avec elle la vieille bonne fille, vint ouvrir. De Bueil lui expose son désir de voir sa maîtresse. Mlle Jamin, c'est ainsi que se nommait la fille de compagnie, entra aussitôt dans le cabinet de Mlle de Gournay qui faisait des vers, et lui annonça que quelqu'un demandait à lui parler.

— Mais quel est ce quelqu'un ? s'informa la demoiselle de Gournay.

— Il ne veut dire son nom qu'à madame.

— Quelle tournure a-t-il ?

— Mais, répondit Mlle Jamin, c'est un bel homme de trente à trente-cinq ans et qui a tout à fait l'air d'être de bon lieu.

— Faites entrer, dit la demoiselle de Gournay ; la pensée que j'allais trouver était belle, mais elle pourra me revenir, tandis que peut-être ce cavalier ne reviendrait pas.

Comme elle achevait son monologue le cavalier parut.

— Monsieur, dit-elle, je vous ai fait entrer sans vous demander qui vous étiez, sur le rapport que Jamin m'a fait de votre bonne mine, mais maintenant que vous voilà, j'espère que vous voudrez bien me dire votre nom.

— Mademoiselle, dit le chevalier de Bueil, je me nomme Racan.

La demoiselle de Gournay, qui ne connaissait Racan que de nom, lui fit mille civilités, le remerciant de ce qu'étant jeune et bien fait, il consentait à se déranger pour une pauvre vieille comme elle; sur quoi le chevalier, qui était homme d'esprit, lui fit mille contes, qui l'attachèrent tellement, qu'elle appela Jamin pour qu'elle fît taire sa chatte qui miaulait dans la pièce voisine. Malheureusement les instants du chevalier de Bueil étaient comptés. Au bout de trois quarts d'heure d'une conversation que la demoiselle de Gournay déclara être des plus agréables qu'elle eût entendues de sa vie, il se retira, emportant force compliments sur sa courtoisie et laissant la bonne fille enthousiaste de lui.

C'était une heureuse disposition pour retrouver la pensée au milieu de laquelle elle avait été interrompue et qui avait fui effarouchée. Elle se remit donc à l'étude; mais à peine y était-elle qu'Ivrande, qui guettait ce moment, se glissa dans l'appartement; puis, pénétrant jusqu'au sanctuaire où se tenait Mlle de Gournay, il ouvrit la seconde porte, et voyant la vieille fille au travail, lui dit :

— J'entre bien librement, mademoiselle, mais l'illustre auteur de l'*Ombre* ne doit pas être traité comme le commun.

— Voilà un compliment qui me plaît, dit la vieille fille frappée et se retournant vers Ivrande; je l'inscrirai sur mes tablettes, et maintenant, monsieur, continua-t-elle, quel motif me procure l'honneur de vous voir?

— Mademoiselle, dit Ivrande, je viens vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait de me donner votre livre.

— Moi! monsieur, reprit-elle, je ne vous l'ai pas envoyé et j'ai eu tort; certes, j'aurais dû le faire. Jamin! une *Ombre* pour ce gentilhomme.

— Mais j'ai eu l'honneur de vous dire que j'en avais une, mademoiselle, reprit Ivrande, et la preuve c'est que dans tel chapitre il y a telle chose, et dans tel autre chapitre, telle autre chose.

— Ah! mais cela me flatte infiniment, monsieur; vous êtes donc auteur que vous vous occupez ainsi des livres qui paraissent?

— Oui, mademoiselle, et voici quelques vers de ma façon que je serais heureux de vous offrir en échange de votre livre.

— Mais, dit la vieille demoiselle, ces vers sont de M. Racan!

— Aussi suis-je M. Racan lui-même et bien votre serviteur, dit Ivrande en se levant.

— Monsieur, vous vous moquez de moi, dit la pauvre fille tout étonnée.

— Moi, mademoiselle, s'écria Ivrande, moi me moquer de la fille du grand Montaigne, de cette héroïne poétique dont Lipse a dit : *videamus quid sit paritura ista virgo* (1), et le jeune Heinsius : *Ausa virgo concurrere viris scandit supra viros* (2).

— Bien! bien! dit la demoiselle de Gournay, touchée au-delà de toute expression de cette avalanche d'éloges; alors celui qui vient de sortir a voulu se moquer de moi, ou peut-être est-ce vous-même qui voulez vous en moquer. Mais n'importe : la jeunesse a toujours ri de la vieillesse, et je suis, en tout cas, bien aise d'avoir vu deux gentilshommes si bien faits et si spirituels.

Ce n'était pas l'intention d'Ivrande de laisser croire que sa visite était une plaisanterie; aussi fit-il si bien pendant les trois quarts d'heure qu'il passa à son tour avec Mlle de Gournay qu'en la quittant, il la laissa entièrement persuadée que, pour cette fois, elle avait eu affaire au véritable auteur des *Bergeries*.

Mais à peine Ivrande était-il sorti que le vrai Racan arriva à son tour. La clé était à la porte. Comme il était un peu asthmatique, il entra tout essoufflé, et, en entrant, il tomba sur un fauteuil. Au bruit qu'il fit, Mlle de Gournay, qui cherchait toujours à rattraper cette belle pensée qui avait fui devant le chevalier de Bueil, se retourna et vit avec étonnement une espèce de gros fermier qui, sans dire un mot, soufflait et s'essuyait le front.

— Jamin, dit-elle, Jamin, venez ici bien vite.

La dame de compagnie accourut.

— Oh! voyez donc la ridicule figure, s'écria Mlle de Gournay ne pouvant détacher ses yeux de Racan et éclatant de rire.

— Mademoiselle, dit Racan, qui, on se le rappelle, ne pouvait prononcer ni les R ni les C; dans un qualt d'heule je vous dilai poulquoi je suis venu iti; mais aupalavant laissez-moi leplendle mon haleine. Où diable êtes-vous venue loger si haut? Ah! qu'il y a haut! qu'il y a haut, mademoiselle!

(1) Voyons ce que produira cette muse.

(2) La femme qui ose lutter avec les hommes s'élève au-dessus d'eux.

On comprend que si la figure et la tournure de Racan avaient réjoui Mlle de Gournay, ce fut bien autre chose lorsqu'elle entendit le baragouin dont nous avons essayé de donner une idée ; mais enfin on se lasse de tout, même de rire, et lorsqu'à son tour elle eut repris haleine :

— Mais, monsieur, dit-elle, au bout de ce quart d'heure que vous me demandez, me direz-vous au moins ce que vous venez faire chez moi?

— Mademoiselle, dit Racan, je vous lends glace de votle plésent.

— De quel présent?

— Mais de votle *Omble.*

— De mon *Ombre!* dit Mlle de Gournay qui commençait à comprendre la langue que lui parlait Racan ; de mon *Ombre?*

— Oui tertainement, de votle *Omble.*

— Jamin, dit Mlle de Gournay, désabusez ce pauvre homme, je vous prie, je n'ai envoyé mon livre qu'à M. de Malherbe, qui m'en a récompensée assez mal pour que je m'en souvienne, et à M. Racan qui sort d'ici.

— Tomment qui solt d'ici! s'écria Racan ; mais t'est moi qui suis Latan.

— Comment, vous êtes Latan?

— Je ne vous dis pas Latan, je dis Latan.

Et le pauvre poète faisait des efforts infinis pour dire son nom qui, contenant malheureusement sur cinq lettres les deux qu'il ne pouvait pas prononcer, demeurait si étrangement défiguré que Mlle de Gournay faisait d'inutiles efforts pour le comprendre ; enfin impatientée :

— Monsieur, dit-elle, savez-vous écrire?

— Tomment! si je sais étlile! donnez-moi une plume et vous vellez.

— Jamin, donnez une plume à monsieur.

Jamin obéit, donna une plume au malencontreux visiteur qui, de son écriture la plus lisible et en grosse moyenne, écrivit son nom de RACAN.

— Racan! s'écria Jamin.

— Racan! reprit Mlle de Gournay, vous êtes M. Racan?

— Mais oui, répliqua Racan enchanté d'être compris, et croyant que l'accueil allait changer, mais oui.

— Oh! voyez, Jamin, le joli personnage pour prendre un pareil nom! s'écria Mlle de Gournay furieuse; au moins les deux autres étaient-ils aimables et plaisants, tandis que celui-ci n'est qu'un misérable bouffon.

— Mademoiselle, mademoiselle, dit Racan, que signifie te que vous dites là, je vous plie?

— Cela signifie que vous êtes le troisième d'aujourd'hui qui vous présentez sous ce nom.

— Je n'en sais lien, mademoiselle, mais te que je sais t'est que je suis le vlai Latan.

— Je ne sais pas qui vous êtes, reprit Mlle de Gournay, mais ce que je sais à mon tour, c'est que vous êtes le plus sot des trois. *Merdieu!* je ne souffrirai pas qu'on me raille, entendez-vous?

Et sur ce juron, arrangé par elle à sa manière et pour son usage, Mlle de Gournay se leva en faisant de la main un geste d'impératrice, geste par lequel elle l'invitait à sortir.

A cette invitation, Racan ne sachant plus que faire, sauta sur un livre de ses œuvres, et le présentant à Mlle de Gournay :

— Mademoiselle, dit-il, je suis si bien le vlai Latan que, si vous voulez plendle te livle, je vous dilai d'un bout à l'autle tous les vels qui s'y tlouvent.

— Alors, monsieur, dit la demoiselle de Gournay, c'est que vous les avez volés, comme vous avez volé le nom de M. Racan, et je vous déclare que si vous ne sortez pas d'ici à l'instant même, j'appelle au secours.

— Mais, mademoiselle...

— Jamin, crie au voleur, je t'en prie.

Racan n'attendit pas le résultat de cette démonstration; il se pendit à la corde de l'escalier, et, tout asthmatique qu'il était, descendit rapide comme une flèche.

Le jour même Mlle de Gournay apprit toute l'histoire. On juge de son désespoir quand elle sut qu'elle avait mis à la porte le seul des trois Racan qui fût le vrai. Elle emprunta un carosse et courut dès le lendemain chez M. de Bellegarde où logeait Racan. Il était encore au lit et dormait; mais la pauvre fille avait tellement hâte de faire ses excuses à un homme pour lequel elle professait une si haute estime, que, sans écouter ce que lui disait le valet de chambre, elle entra tout courant, alla droit au lit et tira les rideaux.

Racan se réveilla en sursaut, et se trouvant en face de la pauvre demoiselle, il crut qu'elle le poursuivait encore ; se jetant aussitôt en bas de son lit, il se sauva en chemise dans son cabinet de toilette ; une fois là et retranché à triple renfort de serrure et de verroux, il écouta. Au bout d'un instant les choses s'éclaircirent. Il apprit que ce n'étaient plus des reproches, mais des excuses qu'on venait lui faire, et, rassuré enfin sur les intentions de la demoiselle de Gournay, il consentit à sortir. De ce jour, au reste, Racan et elle furent les meilleurs amis du monde.

Bois-Robert jouait admirablement cette scène, et souvent il la joua devant Racan lui-même dont il imitait le bégaiement, et qui se renversait sur sa chaise en riant jusqu'aux larmes et en criant : *T'est vlai, t'est vlai, lien n'est plus vlai!...*

Le cardinal, qui connaissait le héros de cette histoire, eut aussi l'occasion d'en connaître l'héroïne.

Un jour Bois-Robert lui montra un portrait de Jeanne-d'Arc, au-dessous duquel étaient ces quatre vers écrits à la main :

— Peux-tu bien accorder, vierge du ciel chérie,
La douceur de tes yeux et ce glaive irrité ?
— La douceur de mes yeux caresse ma patrie,
Et ce glaive en fureur lui rend la liberté.

— Est-ce de toi ces vers, Le Bois? demanda le cardinal.

— Non, monseigneur, dit celui-ci, ils sont de Mlle de Gournay.

— N'est-ce pas l'auteur de *l'Ombre?* (1) dit le cardinal.

— Justement, répondit Bois-Robert.

— Eh bien ! amène-la moi.

Bois-Robert n'y manqua point, et le lendemain il amena Mlle de Gournay, qui avait alors près de soixante-dix ans, chez le cardinal. Richelieu, qui s'était préparé à cette visite, lui fit un compliment tout en vieux mots, tirés de son livre. Aussi vit-elle bien que le cardinal voulait s'amuser ; mais, sans se déconcerter le moins du monde :

— Vous riez de la pauvre vieille, monseigneur, dit-elle ; mais riez, riez, grand génie, il faut que tout le monde contribue à votre divertissement.

(1) *L'Ombre*, ou *les Présents et les avis de la demoiselle de Gournay.* — Paris, 1635.

Le cardinal, surpris de la présence d'esprit de la vieille fille et du bon goût de son compliment, lui fit aussitôt ses excuses, et se retournant vers Bois-Robert :

— Le Bois, dit-il, il nous faut faire quelque chose pour Mlle de Gournay ; je lui donne deux cents écus de pension.

— Mais, dit Bois-Robert, je ferai observer à monseigneur qu'elle a une domestique.

— Et comment s'appelle la domestique ?

— Mlle Jamin, bâtarde d'Amadis Jamin, le page de Ronsard.

— C'est bien, dit le cardinal, je donne cinquante livres par an à Mlle Jamin.

— Mais, monseigneur, outre sa domestique, Mlle de Gournay a encore une chatte.

— Et comment s'appelle la chatte ?

— Ma mie Piaillon, répondit Bois-Robert.

— Je donne vingt livres de pension à ma mie Piaillon, ajouta son Éminence.

— Mais, monseigneur, reprit Bois-Robert, voyant que le cardinal était en veine de magnificence, ma mie Piaillon vient de chatonner.

— Et combien de chatons a-t-elle faits ? demanda le cardinal.

— Quatre, répondit encore Bois-Robert.

— Allons ! j'ajoute une pistole pour les chatons.

C'était cependant le même homme qui faisait tomber les têtes de Chalais, de Bouteville, de Montmorency, de Marillac et de Cinq-Mars.

Bois-Robert fit encore donner une pension de cent livres à un pauvre diable de poète nommé Maillet. Celui-ci étant venu le trouver pour qu'il sollicitât un secours en sa faveur, Bois-Robert lui dit de lui adresser une demande et qu'il s'en chargerait. Maillet prit alors une feuille de papier et improvisa les quatre vers suivants :

Plaise au roi, me donner cent livres
Pour des livres et pour des vivres ;
Des livres je me passerais,
Mais des vivres je ne saurais.

Richelieu trouva le quatrain bouffon et accorda la demande.

Cependant le cardinal n'était pas généreux, et c'était surtout dans ses amours que son avarice éclatait.

Le cardinal eut plusieurs maîtresses. La célèbre Marion Delorme en fut une. Elle vint le voir deux fois : la première, déguisée en page, car il fallait garder les convenances. Richelieu la reçut en habit de

satin gris brodé d'or et d'argent, tout botté et avec un chapeau à plume. La seconde fois Marion vint en courrier. Pour ces deux visites le cardinal lui envoya cent pistoles par Des Bournais, son valet de chambre. Marion haussa les épaules et donna les cent pistoles au valet.

Mme de Chaulnes fut aussi, pendant quelque temps, dans les bonnes grâces du cardinal ; mais il pensa lui en coûter cher. Un soir qu'elle revenait de Saint-Denis, six officiers du régiment de la marine, qui étaient à cheval, voulurent lui casser deux bouteilles d'encre sur le visage. C'était une manière de défigurer fort en vogue à cette époque, et que le vitriol a remplacée depuis. Le verre coupe, l'encre pénètre dans les coupures, et tout est dit. Mais Mme de Chaulnes fit si bien de ses mains que les bouteilles se brisèrent sur l'appui de la portière, et que ses robes et le carosse seuls en furent tachés. On accusa Mme d'Aiguillon de ce guet-apens.

Mme d'Aiguillon était la nièce du cardinal et passait pour être sa maîtresse. Elle avait été mariée, en 1620, à Antoine Dubourg de Combalet, qui était fort mal bâti et tout couperosé. Aussi le prit-elle en aversion au point qu'elle tomba dans une profonde mélancolie. Il en résulta que, lorsqu'il fut tué dans la guerre contre les huguenots, craignant que, par quelque raison d'État, on ne la sacrifiât encore, elle fit vœu de ne plus se marier jamais, et de prendre l'habit de carmélite. Elle s'habilla alors aussi modestement qu'une dévote de cinquante ans, quoiqu'elle en eût vingt-six à peine; elle portait une robe d'étamine et ne levait jamais les yeux. Elle était dame d'atours de la reine-mère, et faisait son service dans cet étrange costume, qui ne parvenait pas à l'enlaidir, car elle était une des plus belles femmes de France, et dans toute la fleur de sa beauté. Cependant le cardinal, son oncle, devenant de plus en plus puissant, elle commença à laisser passer quelques boucles de cheveux, mit des rubans à sa robe, et, sans en changer encore la couleur, commença à en changer l'étoffe et à substituer la soie à l'étamine. Enfin, Richelieu ayant été nommé premier ministre, les prétendants se présentèrent pour épouser la belle veuve : mais tous furent refusés, quoique, parmi ces prétendants on comptât M. de Brézé, M. de Béthune et le comte de Sault, qui fut depuis M. de Lesdiguières. Il est vrai qu'on assurait que c'était le cardinal qui, par jalousie, ne permettait pas qu'elle se remariât. Cependant elle fut bien près d'épouser le comte de Soissons, et si son premier mari n'eût pas été de si petite condition, probablement la chose se serait faite. On fit même courir le bruit que son mariage avec M. de Combalet n'avait jamais été consommé, et un chercheur d'anagrammes trouva dans son nom la preuve de cette non consommation. En effet, le nom de famille de Mme de Combalet était *Marie de Vignerot*, dans lequel on trouve lettres pour lettres : *vierge de ton mari*. Malgré cette anagramme, Marie de Vignerot resta veuve.

Mais, s'il faut en croire la chronique scandaleuse du temps, ce veuvage ne lui était pas difficile à porter, et Mme de Combalet aurait eu quatre enfants du cardinal. C'était M. de Brézé qu'elle n'avait pas voulu aimer et dont elle avait refusé de devenir la femme, qui faisait courir ce méchant bruit. Il disait toutes les circonstances de la naissance et de l'éducation de ces quatre Richelieux. Aussi, un auteur anonyme fit-il l'épigramme suivante, dont nous ne sa-

chions pas qu'il ait jamais réclamé le prix au cardinal, si amateur de vers que fût son Éminence.

Philis, pour soulager sa peine,
Hier se plaignait à la reine
Que Brézé disait hautement
Qu'elle avait quatre fils d'Armand.
Mais la reine, d'un air fort doux,
Lui dit : — Philis, consolez-vous;
Chacun sait que Brézé ne se plaît qu'à médire;
Ceux qui pour vous ont le moins d'amitié,
Lui feront trop d'honneur de tout ce qu'il peut dire,
De ne croire que la moitié.

Tous ces bruits revenaient aux oreilles du cardinal, mais il ne s'en inquiétait guère. A toutes les heures du jour et même de la soirée Mme de Combalet avait ses entrées chez lui; et comme il aimait beaucoup les fleurs, et qu'elle avait fini par quitter sa robe de soie noire, de même qu'elle avait quitté sa robe d'étamine, elle portait toujours, quand elle allait chez son oncle, à son corsage, qui était fort décolleté, un bouquet qu'elle n'avait plus jamais en sortant. Un soir même que le cardinal se retirait assez tard de chez Mme de Chevreuse, et que celle-ci voulait le retenir plus longtemps encore : — Je n'ai garde de rester, dit-il, car que dirait ma nièce si elle ne me voyait pas ce soir?

En 1638, le cardinal acheta pour elle le duché d'Aiguillon. Ce fut alors seulement qu'elle quitta son nom de Combalet. Nous l'avons vue assister son oncle à son lit de mort.

Le cardinal avait, en outre, fort aimé dans sa jeunesse Mme de Boutillier, dont le mari était secrétaire d'état aux finances, et le bruit public voulait qu'il en eût eu un fils, qui n'était autre que le secrétaire d'état Chavigny, dont nous avons déjà prononcé le nom plus d'une fois dans cette histoire. En effet, Chavigny fut toujours particulièrement protégé par le cardinal, et il comptait si bien sur cette protection, que souvent, dans ses relations avec Louis XIII, il menaçait le roi de la colère de Richelieu, menace sous laquelle le roi ne manquait jamais de plier.

Le cardinal était grand travailleur, et comme il dormait mal, il avait toujours, dans la chambre attenante à la sienne, un secrétaire qui se tenait prêt à écrire. Il avait donné cette charge, fort recherchée à cause de l'influence qu'elle permettait de prendre sur lui,

Présentation du Dauphin, au retour de son baptême, à Louis XIII mourant.

à un pauvre petit garçon de Nogent-le-Rotrou, nommé Chéret. Ce garçon, qui était discret et assidu, plut fort au ministre qui le combla de biens ; mais au bout de cinq ou six années qu'il était près de son Éminence, il arriva qu'un certain homme ayant été mis à la Bastille, M. de Laffemas, commis pour l'interroger, trouva dans ses papiers quatre lettres de Chéret, dans l'une desquelles il écrivait : « Je ne puis aller vous trouver, car nous vivons ici dans la » plus étrange servitude du monde, et nous avons affaire au plus » grand tyran qui fût jamais. » Laffemas, qui était l'âme damnée du cardinal, lui envoya aussitôt ces lettres. Chéret, comme d'habitude, était dans la chambre à côté. Le cardinal l'appela.

— Chéret, lui dit-il, qu'aviez-vous quand vous êtes entré à mon service?

— Rien, monseigneur, répondit Chéret.

— Écrivez cela, dit le cardinal.

Chéret obéit.

— Qu'avez-vous maintenant? continua Richelieu.

— Monseigneur, dit le pauvre garçon assez étonné de la question, avant de répondre à votre Éminence, il faudrait que je songeasse un peu.

Quelques secondes s'écoulèrent en silence.

— Avez-vous songé? reprit le cardinal.

— Oui, monseigneur.

— Eh bien! qu'avez-vous? dites.

Chéret fit tous ses calculs. Le cardinal les lui faisait écrire à mesure qu'il les détaillait.

— Vous oubliez une partie de cinquante mille livres, dit le cardinal.

— Monseigneur, répondit Chéret, je ne les ai point encore touchées, car il y a de grandes difficultés, et je ne sais si je les toucherai jamais.

— Je vous les ferai toucher, dit le cardinal ; c'est moi qui vous ai procuré cette affaire, et il est juste, puisque je l'ai commencée, que je l'achève. Maintenant calculez ce que vous possédez en tout.

Chéret calcula, et il se trouva que ce garçon, qui était entré au service du cardinal sans un sou, possédait, au bout de six ans, cent vingt mille livres.

Alors le cardinal lui montra ses lettres.

— Tenez, lui dit-il, cette écriture est-elle bien la vôtre?

— Oui, monseigneur, répondit en tremblant Chéret.

— Alors lisez.

Chéret, pâle comme la mort, parcourut des yeux les quatre épîtres que M. de Laffemas avait renvoyées au cardinal.

— Avez-vous lu? dit celui-ci.

— Oui, monseigneur, balbutia Chéret.

— Eh bien! vous êtes un coquin, allez-vous-en, et que je ne vous revoie jamais.

Le lendemain, Mme d'Aiguillon demandait sa grâce, et le cardinal l'accordait. Chéret est mort maître des comptes.

Bois-Robert, une fois brouillé avec lui, eut plus de peine à se remettre en faveur. Il est vrai que l'offense de Bois-Robert était grave.

A la répétition de *Mirame* (nous avons vu quelle importance le cardinal attachait à la représentation de ce chef-d'œuvre), à la répétition de *Mirame*, disons-nous, Bois-Robert avait reçu commission de faire entrer quelques comédiens et quelques comédiennes pour que le cardinal pût juger des impressions que produirait sa pièce sur les gens du métier. Bois-Robert s'acquitta de sa charge d'introducteur en conscience; il fit entrer toute la Comédie, et, parmi les membres de la Comédie, une certaine mignonne nommée Saint-Amour Frelulot, qui avait été longtemps de la troupe de Mondori. Or, comme on allait commencer, M. le duc d'Orléans frappa à l'entrée du théâtre. Il n'était pas convié, c'est vrai; mais le moyen de refuser au premier prince du sang la porte qui venait de s'ouvrir pour une douzaine de comédiens et de comédiennes. M. le duc d'Orléans fut donc introduit.

C'était une bonne fortune pour toutes ces dames que de se trouver en petit comité avec le prince. Aussi chacune fit-elle de son mieux pour attirer ses regards, minaudant de l'œil, risquant les signes, levant sa coiffe, si bien que la répétition se passa en manéges de coquetterie, et que n'ayant pu entendre, chacun fut bien empêché de donner son avis. On sait l'irritabilité d'un auteur en pareille occasion. Le cardinal n'avait rien perdu de cet impudent manége; mais il n'avait osé souffler le mot à cause du duc qui

s'en était diverti à ce point, qu'on l'avait vu sortir, disait-on, avec la petite Saint-Amour.

Le cardinal renferma donc sa colère en lui-même, et l'on sait ce qu'étaient les colères rentrées du cardinal.

Le grand jour de la représentation arriva. Bois-Robert et le chevalier Des Roches avaient été chargés des invitations. Les noms des personnes invitées étaient sur une liste. Elles se présentaient avec leurs billets; on comparait les noms des billets aux noms portés sur les listes et on laissait entrer.

Nous avons raconté ailleurs la représentation et l'effet qu'elle produisit. Quelques jours après, le roi, le duc d'Orléans et le cardinal se trouvant ensemble :

— A propos, cardinal, dit le roi, qui aimait fort à *harpigner* (1) son Éminence, il y avait bien du gibier l'autre soir à votre comédie.

— Comment cela, sire? demanda le cardinal. Toutes mes précautions ont pourtant été prises pour qu'on n'entrât qu'avec des invitations écrites. Deux gentilshommes gardaient les portes et conduisaient les personnes qui se présentaient au président Viguier et à M. l'archevêque de Reims.

— Eh bien, cardinal, dit Gaston, votre président et votre archevêque ont laissé entrer bon nombre de coquines; mais aussi, peut-être ces dames étaient-elles de leur suite.

— Pourriez-vous m'en nommer une? demanda le cardinal en pinçant ses lèvres minces.

— Eh pardieu! répondit Gaston, je vous nommerai la petite Saint-Amour.

— Celle avec laquelle Votre Altesse a quitté la répétition l'autre jour? dit le cardinal.

— La même justement, reprit Gaston.

— Voilà comme on est servi! s'écria le cardinal.

— Il n'en est pas moins vrai, objecta le roi, que la reine s'est trouvée dans la même salle qu'une baladine, et qu'en sortant dans les corridors, il aurait pu arriver qu'elle la coudoyât.

— Je saurai quel est le coupable, sire, continua le cardinal, et je promets à Votre Majesté que justice sera faite.

(1) Nous ignorons si ce mot du temps est autorisé par le Dictionnaire de l'Académie, mais nous le trouvons expressif et nous l'employons.

On parla d'autre chose; puis, dix minutes après, le cardinal salua et se retira.

En rentrant chez lui, son premier soin fut de se faire apporter tous les billets qu'on avait conservés, pour savoir lequel de Bois-Robert ou du chevalier Des Roches avait commis la faute.

Le billet de *la marquise* de Saint-Amour était signé Bois-Robert.

Le cardinal fit venir le coupable et lui ordonna de se retirer à son abbaye de Châtillon ou à Rouen. Bois-Robert voulut s'excuser;

mais un froncement de sourcil du cardinal lui indiqua que c'était inutile, et que ce qu'il avait de mieux à faire était d'obéir. Bois-Robert, qui pleurait à volonté, s'éloigna avec force larmes. Mais le cardinal ne voulut pas plus voir les larmes qu'il n'avait voulu entendre les prières. C'était une disgrâce complète.

Bois-Robert se retira donc à Rouen, et ce fut de là qu'il adressa au cardinal cette ode, la meilleure peut-être qu'il eût faite de sa vie :

A LA VIERGE.

Par vous de cette mer j'évite les orages.
De ce port, plein d'écueils et fameux en naufrages,
Vous m'avez fait trouver un asile en ce lieu.
Trop heureux si jamais, dans ma sainte retraite,
Je pouvais oublier la perte que j'ai faite
En perdant Richelieu.

Cet esprit sans pareil, ce grand et digne maître,
M'a donné tout l'éclat où l'on m'a vu paraître;
Il m'a d'heur et de gloire au monde environné.
C'étaient biens passagers et sujets à l'envie;
Mais quand il m'a donné l'exemple de sa vie,
M'a-t-il pas tout donné?

C'est lui seul que je pleure en cette solitude,
Où je vivrais sans peine et sans inquiétude,
Si je n'avais point vu ce visage si doux.
Puisque l'on m'a privé de cet honneur insigne,
Vierge, mon seul refuge, enfin rendez-moi digne
De le revoir en vous.

Mais tout en trouvant les vers fort beaux, le cardinal laissa l'auteur en exil. Ce n'est pas que les amis de Bois-Robert, contre l'habitude, n'eussent fait ce qu'ils pouvaient pour le servir. Citois, le médecin du cardinal, surtout, n'avait pas oublié son ancien ami, qui faisait si fort rire son Éminence en lui racontant les historiettes du bonhomme Racan et de Mlle de Gournay. Une fois entre autres, c'était à l'époque où M. le cardinal était si malade à Narbonne, que, malgré son courage, il se plaignait sans cesse, ne pouvant reprendre un instant de bonne humeur :

— Ma foi, monseigneur, lui dit Citois, ma science est à bout, et je ne sais plus que vous donner, si ce n'est une chose qui vous faisait tant de bien autrefois.

— Laquelle? demanda le cardinal.

— Trois ou quatre grains de Bois-Robert après votre repas.

— Chut! Monsieur Citois, dit sévèrement le cardinal, ce n'est pas encore le temps.

Cependant, à son retour à Paris, tout le monde parla au cardinal pour le pauvre Bois-Robert qui manquait réellement à la cour; et, quoique Richelieu tînt bon, Mazarin, qui commençait d'être en grande faveur, écrivit à l'exilé :

— Venez me demander tel jour, et fussé-je dans la chambre de son Éminence, venez me trouver.

Bois-Robert ne se le fit pas dire deux fois et accourut. Alors Mazarin, prévenu qu'on le demandait, sortit et rentra tenant par la main Bois-Robert qui se courbait jusqu'à terre. Mais, contre l'attente de ceux qui se trouvaient là et qui s'attendaient à une grande colère de la part du cardinal, celui-ci ne l'eut pas plus tôt vu, qu'il

lui tendit les bras en éclatant en sanglots; car le cardinal aimait fort ceux dont il croyait être aimé.

A ce spectacle de son ancien maître pleurant de joie de le revoir, Bois-Robert fut tellement étourdi, que, malgré la puissance qu'il avait sur sa glande lacrymale, il ne put trouver une larme. Mais, comme il était excellent comédien, il s'en tira en faisant le saisi.

— Voyez, monseigneur, s'écria alors Mazarin, qui le voulait servir, voyez le pauvre homme, il étouffe !

Et comme la bouffonnerie italienne lui soufflait en ce moment à l'oreille de pousser la plaisanterie jusqu'au bout : — Et vite, continua-t-il, il s'en va mourir d'apoplexie, un chirurgien ! un chirurgien!

Citois accourut. Il n'y avait plus à reculer. Il fallut que le pauvre Bois-Robert, sous prétexte qu'il était suffoqué par son émotion, se laissât tirer trois palettes de sang ; ce qui fut exécuté, quoiqu'il se portât le mieux du monde, au grand attendrissement du cardinal, qui mourut dix-neuf jours après.

Mais Bois-Robert ne pouvait pardonner à Mazarin ces palettes de sang qu'il lui avait fait tirer. — Je n'ai pu obtenir de lui aucune autre chose, disait-il, et cette saignée est le seul bien que le ladre ait jamais eu l'intention de me faire.

CHAPITRE VIII.

1643.

Entrée de Mazarin au conseil. — Faveur de M. Des Noyers. — Bassompierre sort de la Bastille. — Les restes de la reine-mère. — Maladie du roi. — Déclaration relative à la régence. — Baptême du Dauphin. — Derniers moments de Louis XIII. — Son rêve prophétique. — Sa mort. — Jugement sur ce roi. — Son avarice, sa cruauté, sa futilité.

Dès que le cardinal fut mort, à la grande satisfaction du roi, celui-ci, pour tenir à la fois la parole qu'il avait donnée au mourant et celle qu'il s'était donnée à lui-même, rendit à Tréville, à Des Essarts, à Lassalle et à Tilladet, leurs brevets de capitaines des gardes et des mousquetaires, en même temps qu'il faisait entrer Mazarin au conseil et plaçait toute sa confiance en M. Des Noyers, de telle façon que, quand on lui parlait de travailler, sans ce dernier ministre.—Non, non, disait-il, attendons le petit bonhomme; nous ne ferions rien de bien en son absence.

Quelques jours après, le maréchal de Vitry, le comte de Cramail et le maréchal de Bassompierre sortirent de la Bastille.

Bassompierre y était depuis douze ans; aussi trouva-t-il que de grands changements s'étaient faits dans la mode dont il avait été

un des plus illustres favoris, et dans ce Paris où son nom avait été si populaire. Il disait, en rentrant au Louvre, que ce qui l'avait le plus étonné, c'est qu'il aurait pu revenir de la Bastille au palais sur les impériales des voitures, tant il y avait de carosses dans les rues; quant aux hommes et aux chevaux, il déclarait ne les avoir pas reconnus, les hommes n'ayant plus de barbe et les chevaux plus de crins. D'ailleurs, il était demeuré, ce qu'il avait été toute sa vie, loyal, spirituel et railleur; mais l'esprit allait bientôt changer en France, comme avaient changé les rues et les visages.

Un autre retour se préparait encore, c'était celui des restes de la reine Marie de Médicis, victime de la haine du cardinal, qui avait eu sur Louis XIII cette puissance d'empêcher un fils d'envoyer des secours à sa mère. Elle était morte à Cologne, dans la maison de son peintre Rubens, sans autres soins que ceux d'une pauvre gouvernante, sans autre argent que celui que, par pitié, lui donnait l'Électeur. Or, elle avait demandé d'être transportée après sa mort dans la sépulture royale de Saint-Denis. Mais il n'en avait été rien fait, tant que Richelieu avait vécu, et l'on avait laissé pourrir son corps dans la chambre où elle était morte. Le roi se rappelant alors ce qu'il avait si longtemps oublié, c'est-à-dire qu'il avait une mère, envoya un de ses gentilshommes pour ramener ces pauvres restes qui demandaient la patrie adoptive et le tombeau souverain. Un service leur fut fait à Cologne avant qu'ils ne quittassent la ville hospitalière : quatre mille pauvres y assistèrent; puis le corbillard de velours noir se mit en route pour la France, s'arrêtant de ville en ville et recevant à chaque station les prières du clergé, mais cela sans entrer dans aucune église, car le cérémonial voulait que le cercueil touchât seulement à la dernière demeure des rois; enfin, après vingt jours de marche, le cercueil entra à Saint-Denis.

Cependant on faisait de grands préparatifs pour une campagne nouvelle, mais personne n'y croyait, tant la santé du roi était chancelante. Il semblait que le ministre souverain qui, toute sa vie, avait pesé sur lui, l'attirait à soi dans la mort. Déjà, vers la fin de février, le roi était tombé sérieusement malade, selon toute probabilité, d'une gastro-entérite dont il avait paru d'abord se rétablir, en sorte que le premier jour d'avril, après un mois tout entier de souffrance, il s'était levé et avait passé la journée à peindre des

caricatures, ce qui était devenu, dans le dernier temps de sa vie, un de ses divertissements les plus ordinaires.

Le 2 avril, il s'était levé et amusé comme la veille.

Enfin, le 3, il se leva encore, et voulut faire un tour de galerie; Souvré, son premier gentilhomme, et Charost, son second capitaine des gardes par quartier, l'aidaient à marcher en le soutenant par dessous les bras, tandis que Dubois, son valet de chambre, portait derrière lui un siége sur lequel, de dix pas en dix pas, il s'asseyait. Ce fut la dernière promenade du roi. Il se leva bien encore de temps à autre, mais il ne s'habilla plus, et alla toujours souffrant et s'affaiblissant jusqu'au dimanche, 19 avril, où après avoir passé une mauvaise nuit, il dit à ceux qui l'entouraient :

— Je me sens mal, et vois mes forces qui commencent à diminuer. J'ai demandé à Dieu, cette nuit, que, si c'était sa volonté de disposer de moi, je suppliais sa divine majesté d'abréger la longueur de ma maladie; et alors s'adressant à Bouvard, son médecin, que nous avons déjà vu au chevet de mort du cardinal : — Bouvard, lui dit-il, vous savez qu'il y a longtemps que j'ai mauvaise

opinion de cette maladie, et que je vous ai prié et même pressé de me dire votre sentiment.

— C'est vrai, répondit Bouvard.

— Et comme vous n'avez pas voulu me répondre, reprit le roi, j'en ai auguré que mon mal n'avait pas de remède; je vois donc bien qu'il me faut mourir et j'ai fait ce matin demander à M. de Meaux, mon aumônier, et à mon confesseur, les sacrements qu'ils m'ont refusés jusque aujourd'hui.

Sur les deux heures, le roi voulut cependant se lever, il se fit porter sur sa chaise longue et commanda d'ouvrir ses fenêtres afin qu'il pût voir, disait-il, sa dernière demeure. Or, cette dernière demeure c'était Saint-Denis que l'on découvrait parfaitement du château neuf de Saint-Germain, où le roi se trouvait alors.

Tous les soirs, d'habitude, il se faisait lire la vie des saints ou quelque autre livre de dévotion, par M. Lucas, secrétaire du cabinet, et quelquefois même par Chicot, son médecin. Ce soir-là, il demanda les *Méditations de la Mort*, qui étaient dans un petit livre du Nouveau Testament, et voyant que Lucas ne les trouvait pas assez vite, il lui prit le livre des mains, l'ouvrit, et du premier coup, tomba sur le chapitre qu'il cherchait. La lecture dura jusqu'à minuit.

Le lundi, 20 avril, il déclara la reine régente, en présence de M. le duc d'Orléans et de M. le prince de Condé, et de tout ce qu'il y avait de grands à la cour. La reine était au pied du lit du roi, et, pendant tout le discours qu'il prononça, elle ne cessa de pleurer.

Le 21, le roi avait passé la nuit encore plus mal qu'à l'ordinaire. Plusieurs gentilshommes étaient là qui venaient demander de ses nouvelles, et comme Dubois, son valet de chambre, avait tiré les rideaux du lit pour le changer de linge, il se regarda lui-même avec une espèce de terreur, et ne put s'empêcher de s'écrier: Jésus, mon Dieu! que je suis maigre! Puis ouvrant le rideau et étendant la main vers M. de Pontis : — Tiens, Pontis, lui dit-il, voilà cependant la main qui a tenu le sceptre, voilà le bras d'un roi de France: ne dirait-on pas la main et le bras de la mort elle-même!

Le même jour, une grande solennité s'apprêtait : c'était le baptême du dauphin, âgé de quatre ans et demi. Le roi avait demandé qu'il se nommât Louis, et avait désigné pour ses parrain et marraine le cardinal de Mazarin et Mme la princesse Charlotte-Marguerite de Montmorency, mère du grand Condé. La cérémonie eut lieu dans

la chapelle du vieux château de Saint-Germain, en présence de la reine; le jeune prince était vêtu des habits magnifiques que lui avait envoyés Sa Sainteté le pape Urbain. Quand on apporta le petit dauphin, après la cérémonie, le roi, tout faible qu'il était, voulut le prendre sur son lit, et là, pour s'assurer si ses instructions étaient suivies :

— Comment t'appelles-tu, mon enfant? lui demanda-t-il.

— Louis XIV, répondit le dauphin.

— Pas encore, mon fils, pas encore, dit Louis XIII; mais prie Dieu que cela soit bientôt.

Le lendemain, le roi se trouva plus mal encore, et les médecins jugèrent à propos qu'il communiât. On avertit la reine afin qu'elle assistât à la cérémonie et qu'elle amenât ses enfants pour qu'ils reçussent la bénédiction du roi.

La cérémonie achevée, le roi demanda à Bouvard s'il croyait que ce serait pour la nuit suivante. Mais Bouvard répondit qu'à moins d'accidents sa conviction était que Sa Majesté devait vivre plus longtemps.

Le lendemain il reçut l'extrême-onction, et, comme après la cérémonie le soleil entrait dans sa chambre, M. de Pontis se plaça par mégarde devant la fenêtre :

— Eh! Pontis, lui dit le roi, ne m'ôte donc pas ce que tu ne saurais me donner.

M. de Pontis ne savait pas ce que voulait dire le roi; aussi demeurait-il toujours à la même place. Mais M. de Tresmes lui fit comprendre que c'était un de ses derniers soleils que le roi réclamait.

Le lendemain il alla mieux et commanda à M. de Nyert, son premier valet de garde-robe, d'aller prendre son luth et de l'accompagner. Alors il chanta avec Savi, Martin, Campfort et Fordonant, des airs qu'il avait composés sur des paraphrases de David, par M. Godeau. La reine fut fort surprise d'entendre toute cette musique; elle accourut et, comme tout le monde, parut ravie de voir que le roi se portait mieux.

Les jours suivants se passèrent en alternatives de bien et de mal. Enfin, le mercredi 6 mai, le roi retomba tout à fait, et le 7 il se trouva si bas, qu'il dit à Chicot :

— Quand me donnera-t-on cette bonne nouvelle, qu'il me faut partir pour aller à Dieu?

Le 8 et le 9 la maladie empira encore; le 9 surtout, le roi fut pris d'un assoupissement qui inquiéta si fort les médecins, qu'ils firent grand bruit pour l'éveiller; mais, n'en pouvant venir à bout, et craignant que cet assoupissement ne conduisît le roi à la mort, ils chargèrent le père Dinet, son confesseur, de le réveiller. Alors celui-ci s'approcha de son oreille, et lui cria par trois fois :

— Sire, Votre Majesté m'entend-elle bien ? Qu'elle se réveille, s'il lui plaît, car il y a si longtemps qu'elle n'a pris d'aliment, qu'on craint que ce grand sommeil ne l'affaiblisse trop.

Le roi se réveilla, et, d'un esprit fort présent :

— Je vous entends bien, mon père, lui dit-il, et ne trouve point mauvais ce que vous faites; mais ceux qui vous le font faire savent que je ne repose point les nuits, et maintenant que j'ai un peu de repos, ils me réveillent.

Alors, se retournant vers son premier médecin :

— Auriez-vous voulu voir, par hasard, Monsieur, lui dit-il, si c'est que j'appréhende la mort? Ne le croyez pas, car, s'il me faut partir à cette heure, je suis prêt.

Puis, se retournant vers son confesseur :

— Est-ce qu'il me faut m'en aller? lui dit-il. En ce cas, confessez-moi, et recommandez mon âme à Dieu.

Le lendemain, 10, le roi se trouva plus mal encore, et comme on voulait lui faire prendre, malgré lui, un peu de gelée fondue pour le soutenir : — Eh ! messieurs, dit-il; faites-moi donc la grâce de me laisser mourir en paix.

Le même jour, vers les quatre heures, M. le Dauphin vint pour voir son père; mais le roi dormait : les rideaux du lit étaient tirés et l'on pouvait remarquer que, pendant son sommeil, le mourant avait le visage déjà défiguré. Alors Dubois, l'un des valets de chambre, s'approcha du jeune prince et lui dit :

— Monseigneur, regardez bien comme le roi dort, afin qu'il vous souvienne de votre père quand vous serez plus grand.

Puis, quand le dauphin eut, avec des yeux bien effrayés, regardé le roi, Dubois le remit à Mme de Lansac, sa gouvernante,

qui l'éloigna ; mais, au bout d'un instant, Dubois demanda à l'enfant :

— Avez-vous bien vu votre père, Monseigneur, et vous en souviendrez-vous ?

— Oui, répondit l'enfant ; il avait la bouche ouverte et les yeux tout tournés.

— Monseigneur, voudriez-vous bien être roi ? demanda alors Dubois.

— Oh ! non, certainement, répondit le dauphin.

— Et si cependant votre papa mourait ?

— Si papa mourait, je me jetterais dans le fossé.

— Ne lui parlez plus de cela, Dubois, dit Mme de Lansac ; car voilà deux fois déjà qu'il répond la même chose, et si le malheur que nous prévoyons arrivait, il faudrait fort veiller sur lui et ne pas quitter ses lisières.

Vers les six heures du soir, le roi, qui sommeillait, s'éveilla en sursaut :

— Ah ! monsieur, dit-il en s'écriant à M. le prince, qui se tenait dans la ruelle de son lit, je viens de faire un beau rêve.

— Lequel, Sire ? demanda Henri de Bourbon

— Je rêvais que votre fils, M. le duc d'Enghien, en était venu aux mains avec les ennemis ; que l'affaire avait été longue et opiniâtre, et que la victoire avait longtemps balancé ; mais qu'après un rude combat elle était demeurée aux nôtres qui sont restés maîtres du champ de bataille.

Et c'était un rêve prophétique, car, quelques jours après, M. le duc d'Enghien triomphait à Rocroy.

Le lundi 11, le roi fut dans un état désespéré ; il sentait de grandes douleurs et ne pouvait rien prendre. Il passa le jour à se plaindre et les assistants à pleurer.

Le mercredi, 13, fut très mauvais. Pressé par ceux qui étaient auprès de lui de prendre son petit lait, il s'en défendit un instant, disant qu'il était si mal que, s'il faisait le moindre effort, il s'en allait mourir. Cependant on insista : deux valets de chambre le prirent sous les bras pour le soulever ; mais, comme il l'avait prédit, il était trop faible pour supporter cette fatigue, et, perdant haleine, il pensa expirer. On le reposa alors promptement sur ses

oreillers, où il fut longtemps sans pouvoir parler ; puis enfin il dit :
— S'ils ne m'eussent remis à l'instant même, tout était fini.

Alors il appela ses médecins et leur demanda s'ils croyaient qu'il pût aller jusqu'au lendemain, leur disant que le vendredi lui avait toujours été heureux ; qu'il avait triomphé dans toutes les attaques, et gagné toutes les batailles qu'il avait entreprises ce jour-là ; qu'il avait, en conséquence, toujours désiré mourir un vendredi, convaincu qu'il ferait une meilleure mort, mourant le jour où était trépassé Notre-Seigneur.

Les médecins, après l'avoir considéré et touché, lui annoncèrent qu'ils ne croyaient pas qu'il pût aller jusqu'au lendemain.

— Dieu soit loué ! dit alors le roi, je crois qu'il est temps de faire mes adieux.

Il commença par la reine qu'il embrassa tendrement, et à laquelle il dit beaucoup de choses qu'elle seule put entendre ; puis il passa à M. le dauphin, puis à son frère le duc d'Orléans, les embrassant tous deux à plusieurs reprises. Alors les évêques de

Meaux et de Lisieux, et les pères Ventadour, Dinet et Vincent, entrèrent dans la ruelle du lit, qu'ils ne quittèrent plus. Bientôt le roi appela Bouvard :

— Tâtez-moi, dit-il, et dites-moi votre sentiment.

— Sire, répondit celui-ci, je crois que Dieu vous délivrera bientôt, car je ne sens plus le pouls.

Le roi leva les yeux au ciel et dit tout haut :

— Mon Dieu ! recevez-moi dans votre miséricorde. Puis s'adressant aux assistants : Prions Dieu, messieurs, ajouta-t-il; et regardant l'évêque de Meaux : Vous verrez bien, n'est-ce pas, quand il faudra lire les prières de l'agonie ; d'ailleurs, je les ai toutes marquées d'avance.

Au bout d'un instant le roi entrait dans l'agonie et M. de Meaux lisait les prières. Le roi ne parlait plus, n'entendait plus ; peu à peu les esprits de la vie semblaient se retirer de lui, toutes les parties de son corps mouraient les unes après les autres. Ce furent d'abord les pieds, puis les jambes, puis les bras ; ensuite le râle lui-même devint intermittent, de sorte que, de temps à autre, on le croyait mort ; enfin il jeta le dernier soupir à deux heures trois quarts de l'après-midi, le 14 mai 1643, jour de l'Ascension, au bout de trente-trois ans de règne, à une heure près.

Plus facile à mettre à sa place réelle que ne l'avait été le cardinal, il n'y eut pas deux opinions sur Louis XIII, et le jugement de la postérité n'est pas venu détruire celui des contemporains.

Louis XIII, qu'on appela Louis-le-Juste, non point à cause de son équité, mais, suivant les uns, parce qu'il était né sous le signe de la balance, et, suivant les autres, parce que, atteint d'un défaut dans la prononciation, le cardinal craignait qu'on ne l'appelât Louis-le-Bègue ; Louis XIII était, ainsi qu'on a pu le voir, un assez pauvre prince et un assez médiocre souverain, quoique, comme tous les Bourbons, il eût le courage du moment et l'esprit de la répartie ; mais aussi, comme tous les Bourbons, il avait au plus haut degré ce vice privé dont la politique a fait une vertu royale : l'ingratitude.

Il était, en outre, avare, cruel et futile.

On se rappelle qu'il refusa la dédicace de *Polyeucte*, de peur qu'il n'y eût quelque chose à donner à Corneille.

Après la mort de Richelieu il raya toutes les pensions des gens de lettres, même celles des académiciens, en disant : — Voici M. le cardinal trépassé ; nous n'avons plus besoin de tous ces gens-là qui n'étaient bons qu'à chanter ses louanges.

Un jour, à Saint-Germain, il voulut voir l'état de sa maison, et retrancha de sa royale main un potage au lait que la générale Coquet mangeait tous les matins; puis, comme il vit que M. de la Vrillière, qui cependant était en grande faveur, s'était fait servir particulièrement des biscuits : — Ah! ah! La Vrillière, dit-il lorsqu'il le revit pour la première fois, vous aimez fort les biscuits, à ce qu'il paraît.

Et il supprima les biscuits de La Vrillière comme il avait supprimé le potage de la générale Coquet.

Il est vrai qu'un autre jour il donna un grand exemple de générosité. Comme on venait d'enterrer un de ses valets de chambre qu'il aimait beaucoup, et qu'il revoyait lui-même, selon son habitude, les comptes de dépense, pour savoir au juste ce que la maladie avait coûté, il vit : un pot de gelée pour un tel. — Ah! s'écria-t-il, je voudrais qu'il en eût mangé six et qu'il ne fût pas mort.

Voilà pour l'avarice. Nous avons dit aussi qu'il était cruel.

Son début dans ce genre fut l'assassinat du maréchal d'Ancre et l'exécution de Galigaï. Plus tard, au siége de Montauban, il avait sous les yeux, étant logé au château, une vingtaine de huguenots grièvement blessés qui venaient d'être déposés dans les fossés secs, en attendant un chirurgien qu'on avait oublié de leur envoyer. Les pauvres gens mouraient de soif et étaient littéralement rongés par les mouches. Aussi la douleur leur arrachait-elle force cris et contorsions. Louis XIII ne leur fit donner aucun secours et empêcha même qu'on leur en portât. Il regardait leur agonie, au contraire, avec grand plaisir, et appelant M. de la Roche-Guyon pour venir jouir de ce spectacle : — Comte, lui dit-il, venez donc voir les grimaces de ces braves gens.

Plus tard, M. de la Roche-Guyon étant à l'extrémité, Louis XIII lui fit demander comment il allait.

— Mal, répondit le comte, et même dites au roi que s'il veut en avoir le divertissement, il faut qu'il se presse, car je vais commencer mes grimaces.

On sait combien et probablement de quelle façon il aimait Cinq-Mars. Non seulement il ne songea point un instant à lui faire grâce, mais encore, le jour de sa mort, comme l'heure de l'exécution

Mme Henriette.

sonnait, le roi leva les yeux sur la pendule, tira sa montre pour voir si toutes deux s'accordaient, et dit : — A cette heure, M. Le Grand doit faire une vilaine grimace.

Ce fut là toute l'oraison funèbre qu'obtint de son roi ce malheureux jeune homme, que peu de temps auparavant il paraissait cependant chérir avec une passion, dont les démonstrations, comme nous l'avons vu, furent quelquefois poussées jusqu'au ridicule.

Voilà pour la cruauté. Nous avons dit encore qu'il était futile.

Le roi, en effet, n'avait qu'un plaisir réel : c'était la chasse. Mais comme il ne pouvait chasser, ni tous les jours, ni toute la journée, il fallait bien faire autre chose. Or, avec son caractère froid, mélancolique et ennuyé, la distraction n'était pas facile; aussi l'on ne saurait compter tous les métiers qu'il entreprit successivement : il faisait des filets, il fondait des canons, sculptait des arbalètes, forgeait des arquebuses, faisait de la monnaie. M. d'Angoulême, petit-fils de Charles IX, qui partageait ce dernier goût avec le roi, disait à Louis XIII : — Sire, nous devrions nous associer ensemble, je vous empêcherais de vous ruiner, en vous montrant comment on remplace l'or et l'argent, et vous, vous m'empêcheriez d'être pendu.

Il était, en outre, bon jardinier, et il parvint à faire venir, bien avant le temps, des pois verts qu'il envoya vendre au marché. Un de ses courtisans, nommé Montauron, ignorant que les pois venaient de lui, les acheta fort cher et lui en fit don, de sorte qu'il eut les pois et l'argent.

Ce n'était pas le tout que d'apprendre à faire venir des pois, il fallait encore savoir les assaisonner. Louis XIII, après s'être fait jardinier se fit cuisinier. Il eut surtout, pendant quelque temps, la passion de larder, et se servait de lardoires de vermeil que lui apportait son écuyer Georges.

Un jour, il lui prit la manie de raser. Il rassembla tous ses officiers, leur coupa la barbe et ne leur laissa qu'un petit toupet au menton, qu'on appela depuis une *royale*.

Son dernier métier fut de faire des châssis avec M. Des Noyers; il passait à cette occupation des heures entières, pendant lesquelles on croyait que le roi et le ministre travaillaient au bonheur de la France.

Outre cela il était musicien et même assez habile. Lorsque le cardinal fut mort, il demanda à Miron, son maître des comptes, des vers sur cet événement. Miron lui apporta le rondeau suivant :

Il est passé, il a plié bagage
Le cardinal, dont c'est bien grand dommage
Pour sa maison; c'est comme je l'entends,
Car pour autruy, maints hommes sont contents,
En bonne foi, de n'en voir que l'image.
Il fut soigneux d'enrichir son lignage
Par dons, par vols, par fraude et mariage;
Mais aujourd'hui ce n'en est plus le temps :
Il est passé.

Or parlerons sans crainte d'être en cage;
Il est en plomb l'éminent personnage
Qui de nos maux a ri plus de vingt ans.
Le roi de bronze en eut le passe-temps,
Quand sur le pont, avec son attelage,
Il est passé.

Le roi trouva le rondeau galant et en fit la musique.
Cette fois c'était de la futilité doublée de cruauté et d'ingratitude.
On composa sur lui une épitaphe qui finissait par ces deux vers :

Il eut cent vertus de valet
Et pas une vertu de maître.

CHAPITRE IX.

1643.—1644.

Mazarin. — Son origine. — Ses commencements. — Opinion de Richelieu à son sujet. — Son coup d'essai. — Prédiction d'un ambassadeur. — Factions qui partagent la cour. — Trois partis. — Le plus honnête homme du royaume. — Conduite de la reine. — Déclaration du Parlement. — Les rivalités éclatent. — Mazarin et le valet de chambre de la reine. — Les tablettes.

Nous entrons dans une nouvelle période qu'un homme va remplir, comme Richelieu a fait de la précédente. Disons, avant toutes choses, ce que c'était que cet homme.

Giulio Mazarini, dont nous avons francisé le nom en celui de Jules Mazarin, était fils de Pietro Mazarini, natif de Palerme, et d'Ortensia Bufalini, issue d'une assez bonne maison de Città-di-Castello. Lui-même naquit à Piscina, dans l'Abruzze, le 14 juillet 1602, et fut baptisé dans l'église Saint-Silvestre, de Rome.

Il avait donc quarante-un ans à l'époque où nous sommes arrivés.

Les commencements de Jules Mazarin furent obscurs; il avait étudié à Rome, disait-on, puis il avait passé en Espagne avec l'abbé Jérôme Colonna. Pendant trois ans il avait suivi les cours des universités d'Alcala et de Salamanque. Enfin, il était de retour à Rome en 1622, lorsque les Jésuites, à l'occasion de la canonisation de leur fondateur, voulurent faire représenter une tragédie,

comme c'était leur habitude dans les grandes circonstances. La vie du nouveau saint fournit le sujet de la pièce, et Jules Mazarin joua, aux applaudissements de tous, le rôle d'Ignace de Loyola.

C'était d'un bon augure pour un homme qui se destinait à la diplomatie. Mazarin avait alors vingt ans. Ce fut vers cette époque qu'il entra au service du cardinal Bentivoglio. En quelle qualité? on n'est pas fixé sur ce point. Ses ennemis disaient que c'était en qualité de domestique. Quoi qu'il en soit, son maître reconnut bientôt en lui de grandes capacités; car, un jour, ayant conduit le jeune homme chez le cardinal neveu (c'est ainsi qu'on appelait le cardinal Barberino) :

— Monseigneur, lui dit-il, j'ai de grandes obligations à votre illustre famille, mais je crois m'acquitter envers elle en vous donnant ce jeune homme que je vous amène.

Barberino regarda avec étonnement celui qui lui était présenté d'une façon si honorable; mais il ne le connaissait pas même de vue :

— Je vous remercie du présent, dit-il; maintenant puis-je savoir comment se nomme celui que vous me donnez avec une si belle recommandation?

— Giulio Mazarini, monseigneur.

— Mais s'il est tel que vous le dites, demanda le défiant prélat, pourquoi me le donnez-vous?

— Je vous le donne, parce que je ne suis pas digne de le garder.

— Eh bien! soit, répondit le cardinal neveu, je l'accepte de votre main. Mais à quoi le jugez-vous bon?

— A tout, monseigneur.

— Si cela est comme vous le pensez, répondit Barberino, nous ne ferions pas mal de l'envoyer en Lombardie, avec le cardinal Ginetti.

Cette présentation lui ouvrit la route des honneurs. Recommandé comme il l'était, Mazarin fut chargé de quelques petites négociations qu'il accomplit assez heureusement et qui lui facilitèrent la voie à de plus grandes. Enfin, en 1629, lorsque Louis XIII, en forçant le pas de Suze, contraignit le duc de Savoie à se séparer des Espagnols, le cardinal Sacchetti, qui représentait le pape à Turin, revint à Rome, et laissa Mazarin, avec le titre d'internonce et ses pleins pouvoirs, pour conclure la paix.

Les nouvelles fonctions dont le jeune diplomate était chargé, l'amenèrent à faire plusieurs voyages, dont l'un fut la source de sa fortune. Il vint à Lyon en 1630, fut présenté à Louis XIII, qui s'y trouvait alors, et, après la présentation, causa deux heures avec le cardinal de Richelieu, lequel fut si charmé de cette conversation, où l'adroit Italien avait déployé les ressources de son esprit et la finesse de ses vues, qu'il sortit en disant : — Je viens de parler au plus grand homme d'état que j'aie jamais rencontré.

On comprend que du moment où Richelieu avait conçu d'un homme une pareille opinion, il fallait que cet homme fût à lui. Mazarin rentra en Italie entièrement dévoué aux intérêts de la France.

Cependant tous ses efforts n'avaient pu amener la paix : les Espagnols assiégeaient Cazale, et les Français voulaient secourir la place. Mazarin, en passant d'un camp à l'autre, obtint d'abord une trève de six semaines; puis, ce temps expiré, comme toutes ses tentatives de pacification avaient été inutiles, et que les Français marchaient au combat, il s'élance au galop dans l'étroit intervalle qui les séparait des Espagnols, afin de tenter un dernier effort sur le maréchal de Schomberg. Mais celui-ci, dans l'espoir de la victoire, propose des conditions presque inacceptables. Mazarin ne se rebute pas : il court aux Espagnols déjà sous les armes, s'adresse à leur général, exagère les forces des Français, lui montre sa position et celle de son armée comme désespérée, obtient de lui les conditions demandées par le maréchal de Schomberg, pousse aussitôt son cheval à toutes brides vers notre armée, en criant : *la paix! la paix!* Mais nos soldats, comme leur général, voulaient une bataille. On répond aux cris de Mazarin par les cris de *point de paix! point de paix!* accompagnés d'une vive fusillade. Le négociateur ne se laisse point intimider par le danger, il passe au milieu des balles qui se croisent, son chapeau à la main, et criant toujours : *la paix! la paix!* arrive ainsi près de Schomberg qui, étonné qu'on lui accorde avant la bataille plus qu'il n'aurait osé demander après une victoire, accepte le traité et fait poser les armes à ses troupes. Deux heures après, les préliminaires de la paix, confirmée l'année suivante par le traité de Cherasco, étaient signés sur le champ de bataille.

Veut-on savoir ce que pensait de Mazarin, à cette époque, l'am-

bassadeur de Venise Sagredo? Voici l'extrait d'une de ses dépêches au gouvernement vénitien :

« Giulio Mazarini, sérénissime seigneur, est agréable et bien fait de sa personne; il est civil, adroit, impassible, infatigable, avisé, prévoyant, secret, dissimulé, éloquent, persuasif et fécond en expédients. En un mot, il possède toutes les qualités qui font les habiles négociateurs; son coup d'essai est vraiment un coup de maître : celui qui paraît avec tant d'éclat sur le théâtre du monde, y doit faire apparemment une grande et belle figure. Comme il est fort, jeune et d'une complexion robuste, il jouira longtemps, si je ne me trompe, des honneurs qu'on lui prépare, et il ne lui manque que du bien pour aller loin. »

Les Vénitiens étaient grands prophètes en pareille matière. C'était, avec les Florentins, le peuple qui passait pour le plus habile en politique. Louis XI avait fait venir deux Vénitiens pour prendre d'eux des leçons de tyrannie.

La prédiction de l'ambassadeur s'accomplit en 1634. Richelieu, qui voulait avoir Mazarin près de lui, le fit nommer vice-légat d'Avignon. En 1639, il était envoyé en Savoie avec le titre d'ambassadeur extraordinaire; enfin, le 16 décembre 1641, il fut nommé cardinal, et le 25 février de l'année suivante il reçut la barette des mains mêmes de Louis XIII.

On se rappelle que le cardinal de Richelieu mourant avait recommandé au roi Louis XIII trois hommes. Ces trois hommes étaient : Chavigny, Des Noyers et Mazarin.

Mais, nous l'avons vu, le règne de Louis XIII fut court. Le cardinal mourut le 4 décembre 1642, et le 19 avril 1643 le roi se couchait sur le lit d'agonie qu'il ne devait plus quitter. Le jour suivant, soumis aux volontés de Richelieu mort, comme il l'avait été à celles de Richelieu vivant, il nommait à la reine régente un conseil dont le chef était le prince de Condé, et dont les membres étaient le cardinal Mazarin, le chancelier Séguier, le surintendant Boutillier et le secrétaire d'état Chavigny.

Quant au duc d'Orléans, à qui Louis XIII avait pardonné ses rébellions, mais sans les oublier, il était nommé lieutenant-général du roi mineur, sous l'autorité de la régente et du conseil.

Il est vrai que le roi n'était pas trépassé en plus grande confiance de sa femme que de son frère. Sur son lit de mort, Chavigny lui

était venu parler de ses anciens soupçons contre Anne d'Autriche, à propos de la conspiration de Chalais, lui affirmant, à cette heure suprême, qu'elle n'avait jamais trempé en rien dans cette affaire, et le roi avait répondu : — En l'état où je suis, je dois lui pardonner, mais je ne dois pas la croire.

En effet, quelques jours avant la mort du roi, un événement scandaleux s'était passé près de lui, qui avait dû rendre son agonie encore plus pénible en lui montrant l'avenir, du fond de sa tombe, comme à la lueur d'un éclair.

Le 25 avril, le roi avait reçu l'extrême-onction, et, comme le vieux Tibère, on l'avait cru mort. Alors, au milieu de la confusion générale, tous les intérêts particuliers s'étaient fait jour. La cour était, à cette époque, divisée en deux factions principales : le parti Vendôme et le parti la Meilleraye.

Nous dirons deux mots de cette querelle dont les suites devront rejaillir sur les événements que nous allons raconter.

M. de Vendôme avait eu autrefois, on se le rappelle, le gouvernement de Bretagne. C'était en Bretagne qu'avait été le chercher le grand-prieur son frère. Nous avons raconté comment tous deux furent arrêtés et conduits à Vincennes. Le cardinal prit alors le gouvernement de Bretagne pour lui et le légua en mourant au maréchal de la Meilleraye. Or, la famille de Vendôme ne voulait pas reconnaître cette transmission, et le duc de Beaufort, jeune, beau, hardi, présomptueux, populaire, fort de l'appui de la reine, avait annoncé tout haut qu'à la mort du roi, il reprendrait de gré ou de force, le gouvernement arraché à son père.

Aussi, dès qu'on crut le roi mort, les deux factions qui partageaient la cour se rangèrent-elles à l'instant même aux côtés de leurs chefs. Le maréchal de la Meilleraye fit venir de Paris tous ses amis. M. de Beaufort appela à son secours tous les siens, et Monsieur s'entoura de ses serviteurs.

Ces trois partis, car Monsieur représentait toujours un parti, avaient une attitude si menaçante, que la reine, mandée par le roi et craignant quelque collision, appela près d'elle le duc de Beaufort et le saluant du nom *du plus honnête homme du royaume*, lui remit la garde du Château-Neuf où étaient le roi et le duc d'Anjou.

Pendant toute cette journée M. de Beaufort, se trouva donc, à la tête d'une garde nombreuse, le protecteur des enfants de France.

Cette faveur, comme on le pense bien, blessa hautement deux personnes : la première était le duc d'Orléans, qui devait être, au reste, habitué à ces défiances[*], et la seconde M. le prince de Condé, qui les méritait peut-être tout autant que lui.

Une scène à peu près pareille se représenta quand le roi mourut.

A peine Louis XIII eut-il fermé les yeux, que chacun s'était éloigné de lui ; trois personnes seulement que le cérémonial de la cour enchaînait dans la chambre mortuaire demeurèrent autour du cadavre dont on devait faire l'autopsie. Il fallait un prince, un officier de la couronne et un gentilhomme de la chambre pour qu'on pût procéder à cette opération. Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, le maréchal de Vitry et le marquis de Souvré donnèrent aux restes de leur souverain cette dernière marque de leur dévoûment.

Pendant ce temps Anne d'Autriche avait quitté le Château-Neuf, où gisait le corps de son mari, et était allée rejoindre le dauphin au Château-Vieux, les deux châteaux n'étant séparés que par un intervalle de trois cents pas.

A peine arrivée, la reine, qui avait tout un avenir de régence à régler avec Monsieur, lui fit dire par M. de Beaufort de la venir joindre pour la consoler. Monsieur s'empressa de se rendre à son ordre, et comme le prince de Condé voulait accompagner son Altesse Royale, le duc de Beaufort lui fit observer qu'il avait défense de laisser pénétrer auprès de la reine personne autre que M. le duc d'Orléans.

— C'est bien, monsieur, répondit le prince, mais dites à la reine que si elle avait un pareil ordre à me transmettre, elle pouvait me le faire tenir par son capitaine des gardes et non par vous qui n'avez aucune mission pour cela.

— Monsieur, répondit le duc de Beaufort, j'ai fait ce que la reine m'a dit, et il n'y a personne en France qui puisse m'empêcher de faire ce que la reine me commandera.

M. le Prince qui, en sa double qualité de premier prince du sang et de grand-maître, croyait avoir quelque titre à une exception, parut fort blessé de cette réponse du duc de Beaufort, et dès ce moment commença entre les deux princes une haine qui ne fit que s'envenimer par la suite et dont nous ne tarderons pas à voir les effets.

Pendant cette entrevue tout fut arrêté entre la reine et Monsieur.

Anne d'Autriche, au reste, n'avait fait que passer au Château-Vieux pour y voir son beau-frère et y prendre son fils. Le même jour elle revint à Paris et fit sa rentrée au Louvre où toute la cour descendit avec elle.

Trois jours après, la reine avait si bien travaillé, que toutes les précautions prises par le feu roi pour assurer l'exécution de ses volontés, étaient mises à néant. Le parlement l'avait déclarée régente dans le royaume, « pour avoir le soin et l'éducation de la personne de Sa Majesté et l'administration entière des affaires pendant que le duc d'Orléans, son oncle, serait son lieutenant-général dans toutes les provinces du royaume, sous l'autorité de la reine, et chef des conseils sous son autorité.

« Lui absent, cette présidence était déférée au prince de Condé, mais toujours sous l'autorité de la reine.

« Demeurant au pouvoir de la reine, au reste, de faire choix de telles personnes que bon lui semblerait pour délibérer auxdits conseils sur les affaires qui lui seraient proposées, sans être obligée de suivre la pluralité des voix. »

Ce dernier article, comme on le voit, renversait tout l'échafaudage de tutelle où le roi avait voulu placer Anne d'Autriche, et, au lieu de soumettre le pouvoir de la reine à celui du conseil, il mettait au contraire le conseil sous son entière dépendance.

Aussi, ni Mazarin ni Chavigny n'assistèrent-ils à cette déclaration : leur absence fut remarquée, et on les regardait tous deux comme en disgrâce. Déjà, sur les trois personnes recommandées à Louis XIII par Richelieu mourant, Des Noyers avait quitté les affaires, et cela du vivant même du roi; les deux autres allaient disparaître à leur tour; et, avec eux, cette influence du cardinal, qui avait continué de peser sur Louis XIII, son esclave, allait achever de s'éteindre sous Anne d'Autriche, son ennemie.

Les haines éclatèrent aussitôt contre Mazarin et Chavigny, dont chacun ambitionnait les dépouilles; mais on se pressait trop. Anne d'Autriche avait hérité de son mari la dissimulation, cette vilaine mais nécessaire vertu des rois, dit Mme de Motteville, et il se préparait une seconde journée des Dupes.

Au reste, au moment même où l'on croyait Mazarin occupé, comme on le disait, à préparer ses bagages pour retourner en Ita-

lie, lui, la figure calme et parfaitement tranquille en apparence, avait accepté avec Chavigny, son ami et son compagnon d'infortune, comme on l'appelait alors, un dîner chez le commandeur de Souvré, le même dont le nom a déjà été prononcé dans cette histoire à propos du complot de Chalais et du duc d'Orléans contre la vie de Richelieu.

Cette amitié du cardinal Mazarin et de Chavigny datait de loin. Dès son arrivée en France, Mazarin avait fait une cour très assidue à Le Boutillier, qui était dans la plus grande faveur de Richelieu, et à Chavigny, qui passait pour son fils; tous deux l'avaient soutenu de tout leur pouvoir, et l'on assurait même que c'était aux instances réitérées de Chavigny près du cardinal que Mazarin avait dû le chapeau rouge.

Or, les deux amis, qui, disait-on, s'étaient juré l'un à l'autre de faire cause commune dans leur bonne ou mauvaise fortune à venir, avaient donc dîné chez le commandeur de Souvré, et, après le dîner, s'étaient mis au jeu, lorsque Beringhen entra.

En voyant paraître le premier valet de chambre de la reine,

Mazarin se douta qu'il venait à son intention. Aussi donna-t-il sur le champ ses cartes à tenir à Bautru, et il passa avec le nou-

veau venu dans une chambre voisine, sans s'inquiéter du regard dont le poursuivait Chavigny, qui jouait à la même table.

— Monseigneur, dit Beringhen, je viens vous donner une bonne nouvelle.

— Laquelle? demanda Mazarin, avec son sourire froid et sa voix soyeuse.

— C'est que la reine est, à l'égard de votre Éminence, dans de meilleures dispositions qu'on ne le croit.

— Et qui peut vous faire penser une chose si heureuse pour moi, Monsieur de Beringhen?

— Une conversation que je viens d'entendre entre elle et M. de Brienne, dans laquelle, sur l'avis de M. de Brienne, elle s'est dite disposée à vous faire premier ministre.

Contre l'attente du messager, le sourire commencé sur les lèvres du cardinal s'effaça; sa figure redevint froide, et un regard impassible, mais profond, sembla plonger jusqu'au fond du cœur du messager.

— Ah! ah! fit-il; vous avez entendu cette conversation?

— Oui, Monseigneur.

— Et que disait Brienne?

— Il disait à la reine que, puisqu'il lui fallait un premier ministre, votre Éminence était, dans ce cas, le meilleur choix qu'elle pût faire, non seulement comme homme rompu aux affaires, mais comme serviteur dévoué.

— Ainsi, Brienne a répondu de mon dévoûment? dit Mazarin.

— Il a dit qu'il était certain qu'une si grande faveur toucherait votre Éminence, et que, comme rien ne liait tant les âmes bien nées que la reconnaissance, il était certain que Sa Majesté pouvait compter sur vous.

— Et qu'a répondu à ceci Sa Majesté?

— Sa Majesté craint que votre Éminence n'ait des engagements antérieurs.

Mazarin sourit. — Merci, Monsieur de Beringhen, dit-il; et croyez que dans l'occasion je me souviendrai de la peine que vous avez prise pour m'annoncer cette bonne nouvelle.

Et il fit un pas pour rentrer dans la salle de jeu.

— Est-ce tout ce que son Éminence daigne me dire? demanda Beringhen.

— Que voulez-vous que je vous dise?... Vous m'annoncez que vous avez surpris une conversation dans laquelle la reine a manifesté de bonnes intentions à mon égard. Je n'ai à remercier que vous, et je vous remercie.

Beringhen vit que Mazarin, craignant sans doute un piége, était résolu de jouer serré; il comprit la faveur dont allait jouir le rusé Italien, et pressentit que le lendemain il y aurait une foule de gens désireux de s'attacher à sa fortune; il résolut donc de prendre position le jour même.

— Écoutez, Monseigneur, dit-il; je serai franc avec votre Éminence : je ne viens pas de mon propre mouvement.

— Ah! ah! fit Mazarin; et au nom de qui venez-vous?

— Je viens au nom de la reine.

Les yeux du futur ministre rayonnèrent de joie.

— Alors, c'est autre chose, dit-il; parlez, mon cher Monsieur de Beringhen, parlez.

Beringhen lui raconta qu'il n'avait rien entendu de la conversation de la reine et de M. de Brienne, conversation qui cependant avait eu lieu, mais qui lui avait été entièrement rapportée par Sa Majesté.

— En ce cas, dit Mazarin, c'est donc Sa Majesté qui vous a chargé de venir me trouver?

— Elle-même, répondit Beringhen.

— Sur votre honneur?

— Foi de gentilhomme! Elle désire savoir si elle peut faire fond sur vous, et si, dans le cas où elle vous soutiendrait, vous la soutiendriez?

Aussitôt, passant de l'extrême défiance à la confiance extrême :

— Monsieur de Beringhen, dit Mazarin, retournez vers la reine, et dites-lui que je remets, sans condition aucune, ma fortune entre ses mains. Tous les avantages que le roi m'avait faits par sa déclaration, j'y renonce. J'ai peine à le faire, il est vrai, sans avertir M. de Chavigny, nos intérêts étant communs; mais j'ose espérer que Sa Majesté me gardera le secret, comme, de mon côté, je le garderai religieusement.

— Monseigneur, dit Beringhen, j'ai bien mauvaise mémoire, et je crains vraiment d'affaiblir les termes dont vous vous servez en les reportant à la reine. Je vais faire demander du papier, une

plume et de l'encre, et vous me les donnerez, s'il vous plaît, par écrit.

— Non pas, dit Mazarin; car, si nous demandions toutes ces choses, Chavigny se douterait que nous sommes en conférence et non en causerie.

— Eh bien! dit Beringhen en tirant des tablettes de sa poche et en les présentant avec un crayon au cardinal, écrivez avec ceci.

Il n'y avait pas à reculer; Mazarin prit les tablettes, le crayon et écrivit :

« Je n'aurai jamais de volonté que celle de la reine. Je me désiste maintenant, de tout mon cœur, des avantages que me promet la déclaration, et je l'abandonne sans réserve avec tous mes autres intérêts à la bonté sans égale de Sa Majesté.

Écrit et signé de ma main.

» De Sa Majesté,
» le très humble, très obéissant et très fidèle sujet,
et la très reconnaissante créature,
» JULES, cardinal de MAZARIN. »

Et il rendit les tablettes tout ouvertes à Beringhen qui lut la promesse et qui, après l'avoir lue, secoua la tête.

— Eh quoi! dit le cardinal, trouvez-vous, mon cher M. de Beringhen, que ce billet ne dise pas tout ce qu'il doit dire?

— Au contraire, dit Beringhen, je le trouve si bien tourné que je donnerais beaucoup de choses et la reine aussi, j'en suis sûr, pour qu'il fût écrit à la plume au lieu de l'être au crayon. Le crayon s'efface vite, monseigneur, vous le savez.

— Dites à la reine, reprit le cardinal, que plus tard je l'écrirai à l'encre, sur le papier, sur le parchemin, sur l'acier, où elle voudra, et que je le signerai de mon sang, s'il le faut.

— Ajoutez cela en post-scriptum, monseigneur, dit Beringhen, qui tenait à faire les affaires en conscience; il y a encore de la place.

Le cardinal écrivit le post-scriptum demandé, et Beringhen, tout joyeux du succès de sa négociation, rapporta la promesse au Louvre.

La reine était encore avec le comte de Brienne, lorsque rentra Beringhen. Le comte de Brienne, par discrétion, voulut se retirer; mais la reine le retint. Après avoir lu avec une grande joie ce que

le cardinal avait écrit, elle donna les tablettes à garder à Brienne qui, remarquant qu'outre la promesse de Mazarin il y avait sur ces tablettes plusieurs autres choses écrites encore, voulut les rendre à Beringhen pour qu'il les effaçât, mais Beringhem refusa de les reprendre. Alors, en présence de la reine, le comte les cacheta et, rentré chez lui, les enferma dans une cassette d'où elles ne sortirent que lorsque la reine les lui demanda, c'est-à-dire lorsqu'eut paru la déclaration du parlement à laquelle Mazarin poussa de toute sa force, sûr de regagner plus qu'il n'avait perdu.

Ce même jour, les tablettes furent apportées au cardinal par M. le Prince que la reine voulait mettre bien avec lui et qui était chargé de lui donner en même temps le brevet par lequel Anne d'Autriche, non seulement rendait au cardinal la place qu'il avait perdue, mais encore le nommait chef de son conseil.

Alors, à la vue de cette faveur aussi grande qu'inattendue, les anciens bruits, à peu près oubliés, se renouvelèrent. On disait que, depuis 1635, le cardinal était l'amant de la reine.

Ainsi se trouvait expliquée, par ces bruits auxquels la conduite ultérieure d'Anne d'Autriche donna malheureusement une grande consistance, la naissance miraculeuse de Louis XIV, après vingt-deux ans de stérilité.

Ainsi se trouvera peut-être encore expliqué plus tard le mystère de l'*homme au masque de fer*.

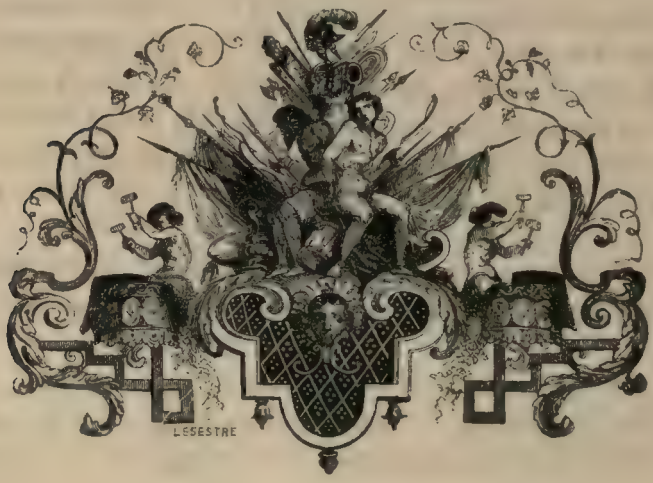

CHAPITRE X.

1643.—1644.

Le duc d'Enghien. — M. le Prince. — Charlotte de Montmorency. — Le ballet et Henri IV. — Dernier amour du Béarnais. — Le roi postillon. — Gassion. — Laferté-Senectère. — Don Francesco de Mello. — Bataille de Rocroy.

Tous ces grands changements, si importants qu'ils fussent, prirent cinq jours à peine. Le sixième on apprit la victoire de Rocroy, prédite sur son lit de mort par Louis XIII, à qui une vision l'avait révélée.

Qu'on nous permette un mot sur le jeune vainqueur qui va jouer un si grand rôle dans les affaires publiques et privées de la régence.

Le duc d'Enghien, qui sera bientôt le grand Condé, était fils d'Henri de Bourbon, prince de Condé, qu'on appelait seulement *Monsieur le Prince*, personnage médiocre, et connu surtout pour s'être fait acheter cinq ou six fois sa soumission, sous la régence d'Anne d'Autriche. On lui reprochait deux choses : la première d'être fort avare, la seconde d'être peu brave. A ces deux accusations, il répondait que le marquis de Rostaing était plus avare et le duc de Vendôme plus poltron que lui. C'est la seule excuse qu'il ait jamais cherchée à sa poltronnerie et à son avarice.

M. le prince était accusé d'un vice assez commun à cette époque;

et au bout de dix ans de mariage avec la belle Charlotte de Montmorency, il n'en avait pas encore d'enfants, lorsque, heureusement pour la France, il fut mis à Vincennes. Nous avons déjà raconté comment sa femme alla s'y enfermer avec lui, et comment, pendant cette réclusion, naquirent la duchesse de Longueville et le duc d'Enghien.

Charlotte de Montmorency était, à l'âge de quinze ans, d'une beauté si ravissante qu'Henri IV l'avait aimée jusqu'à la folie, et l'on prétendait même que la guerre qu'il allait faire en Flandre, lorsqu'il fut assassiné, avait lieu à son occasion.

Bassompierre aussi en était fort amoureux. Il dit, en parlant d'elle dans ses mémoires : « Sous le ciel il n'y avait alors rien de si beau que Mlle de Montmorency, ni de meilleure grâce, ni de plus parfait. » Et il allait l'épouser, lorsqu'Henri IV le pria de renoncer à ce mariage. Le pauvre roi, qui comptait alors onze lustres, en était amoureux comme s'il n'avait eu que vingt ans. Voici comment cette passion lui était venue.

C'était vers le commencement de l'année 1609. La reine Marie de Médicis avait projeté un ballet auquel elle avait engagé les plus belles personnes de la cour et dont, par conséquent se trouvait Mlle de Montmorency, qui pouvait alors avoir treize ou quatorze ans au plus. Mais à propos de ce ballet de graves démêlés s'étaient élevés entre elle et le roi. Henri IV désirait que Mme de Moret (1) en fût, et la reine ne le voulait pas ; d'un autre côté, la reine voulait que Mme de Verderonne y figurât, et le roi s'y opposait absolument. Chacun avait tort en ce qu'il voulait et raison en ce qu'il ne voulait pas. Mais, persistante dans ses désirs, absolue dans ses volontés, Marie de Médicis finit par l'emporter. Henri IV vaincu se vengeait en boudant, et avait déclaré qu'on pouvait faire ce qu'on voudrait, qu'il n'assisterait à aucune répétition de ce malencontreux ballet. Les répétitions n'en continuèrent pas moins ; et comme pour s'y rendre on passait devant le cabinet du roi, il en faisait fermer sévèrement la porte afin de ne pas même voir les futurs acteurs de cette fête.

(1) Jacqueline de Bueil, comtesse de Bourbon-Moret, qu'Henri IV avait achetée 30,000 écus, qu'il avait mariée à M. de Cesy, et dont il avait eu un fils, Antoine de Bourbon, comte de Moret, qui, né à Fontainebleau en 1607, fut tué au combat de Castelnaudary.

Bataille de Rocroy.

Un jour qu'on avait oublié de prendre cette précaution habituelle et que la porte du roi était toute grande ouverte, il entendit du bruit dans le corridor, et, fidèle à sa rancune, courut à la porte pour la fermer. Malheureusement pour le cœur si inflammable du Béarnais, c'était Mlle de Montmorency qui s'avançait par le corridor. Henri IV demeura stupéfait à l'aspect d'une si parfaite beauté, et, oubliant le serment qu'il avait fait, comme il en avait déjà oublié bon nombre d'autres bien plus importants, non seulement il ne ferma pas la porte, mais après un moment d'hésitation il se lança sur les traces de Mlle de Montmorency et courut à la répétition.

Or, pendant ce moment d'hésitation, les belles actrices, qui répétaient en costume, avaient pris leurs places; elles étaient vêtues en nymphes et dansaient, un javelot doré à la main. Au moment où Henri IV parut sur la porte, Mlle de Montmorency se trouvait par hasard en face de lui, et, par hasard aussi, levait son

javelot, mais cela avec un geste si gracieux et un si charmant sourire, que, quoique le javelot ne quittât point la main de la belle nymphe, Henri IV en fut frappé au cœur.

Depuis ce temps, l'huissier ne ferma plus la porte, et le roi, qui tenait moins à ce que Mme de Moret assistât au ballet, laissa

faire à la reine selon son plaisir. Ce fut alors aussi qu'Henri IV pria Bassompierre de renoncer à son mariage avec la belle Charlotte, et qu'il pensa à lui donner pour époux M. le Prince, dont il connaissait les goûts et dont il espérait avoir bon marché.

Le mariage se fit avec d'autant plus de facilité que M. le Prince ne possédait alors en biens fonds qu'une dizaine de mille livres de rentes. Or, le connétable de Montmorency, pour qui c'était un grand honneur que de s'allier à un prince du sang, donna cent mille écus à sa fille, et le roi, de son côté, fit don aux jeunes époux des biens qui avaient été confisqués au duc de Montmorency. Ce fut cette magnifique dot qui fit entrer dans la maison de Condé les terres de Chantilly, de Montmorency, d'Écouen et de Valery.

Cependant, contre l'attente du roi, M. le Prince s'avisa d'être jaloux; il renferma sa femme, que l'amoureux Béarnais n'eut plus la possibilité de voir, tant son mari faisait bonne garde. Toutefois, il obtint d'elle, à force de la supplier par lettres, qu'elle se montrât un soir à sa fenêtre, les cheveux pendants et entre deux flambeaux. Elle y consentit, et elle était si belle, ainsi échevelée, que le roi, disent les chroniques, pensa se trouver mal de plaisir en la voyant, et qu'elle ne put s'empêcher de s'écrier : — Jésus! le pauvre roi serait-il donc devenu fou!...

Ce ne fut pas tout; il voulut avoir son portrait, et chargea Ferdinand, un des meilleurs peintres de l'époque, de le faire. Bassompierre, qui était devenu le confident du roi depuis qu'il n'en était plus le rival, attendait que le portrait fût fini, et, dès qu'il le vit achevé, il l'emporta en si grande hâte, que, de peur qu'il ne s'effaçât, on fut forcé, à défaut de vernis, de le frotter de beurre frais. Ce portrait était d'une grande ressemblance, et Henri IV fit mille folies en le recevant.

Mais un malheur inattendu menaçait les amours tardives du vieux roi. Un jour on lui dit que M. le Prince, dans un redoublement de jalousie, avait emmené sa femme dans son château de Muret, situé près de Soissons. Ce fut un profond désespoir : dès lors, il fit épier Mme la Princesse pour connaître toutes ses démarches et essayer de la voir à la dérobée. Un matin, il apprend que M. de Traigny, voisin de campagne de M. de Condé, a invité le prince et la princesse sa femme à venir dîner chez lui. Aussitôt,

Henri se déguise en postillon, se met un emplâtre sur l'œil, et arrive à franc étrier sur le chemin, juste à temps pour la voir passer. M. le Prince ne fit pas attention à ce manant; mais la belle Charlotte reconnut parfaitement ce prétendu postillon pour le roi.

Cependant M. le Prince apprit cette nouvelle équipée du monarque et redoubla de surveillance. Mais alors Mme la Princesse, poussée par ses parents et surtout par son père le connétable, se laissa entraîner à signer une requête par laquelle elle demandait le divorce. Dès que M. le Prince connut cette démarche, comme il se souciait peu de rendre la dot reçue, il se sauva à Bruxelles, emmenant sa femme avec lui.

Alors, le marquis de Cœuvres, ambassadeur dans les Pays-Bas, reçut l'ordre d'enlever la belle Charlotte: mais, prévenu à temps, M. le Prince passa avec elle à Milan.

On sait comment, sur le point d'entrer en campagne, Henri IV fut assassiné. Le roi mort, M. le Prince revint à Paris, où, lasse de ses révoltes successives, Marie de Médicis le fit arrêter un beau matin par M. de Themines et envoyer au donjon de Vincennes. Il y resta trois ans, et Mme la Princesse alla, au grand étonnement de tout le monde, s'enfermer avec lui. C'était à cette union, si tourmentée dans ses commencements, que M. le duc d'Enghien devait la naissance.

Ce jeune prince était brave autant que son père l'était peu, et quoique âgé de vingt-deux ans à peine, lorsque arriva le jour de Rocroy, il avait déjà une grande réputation dans l'armée.

Sous ses ordres servaient les sieurs de Gassion, de La Ferté-Senectère, de L'Hôpital, d'Espenan et Sirot.

Gassion, qui fut depuis maréchal de France et qui mourut célibataire sous le prétexte que la vie ne valait pas qu'on la donnât à un autre, était un des plus braves officiers de fortune qu'il y eût. Aussi le cardinal de Richelieu ne l'appelait-il jamais que *la Guerre*. Le général don Francesco de Mello l'appelait plus poétiquement *le Lion de la France*.

La Ferté-Senectère était petit-fils de ce même François de Saint-Nectaire qui défendait Metz tandis que Charles-Quint l'attaquait, et sur qui le duc de Guise, enfermé avec lui dans cette ville, fit le couplet suivant :

Senectère
Fut en guerre,
Et porta l'épée à Metz ;
Mais
Il ne la tira jamais.

Le maréchal de L'Hôpital était ce même Du Hallier, frère de M. de Vitry, qui avait tué le maréchal d'Ancre, et dont Lauzières, cadet de Themines, disait tout haut : « Ne me donnera-t-on donc jamais quelqu'un à assassiner traîtreusement pour me faire ensuite maréchal de France, comme on a fait de Vitry? »

D'Espenan et Sirot étaient de braves soldats qui avaient fait leurs preuves.

L'armée ennemie, commandée par don Francesco de Mello, qui avait sous ses ordres le général Beck et le comte de Fuentes, était forte de vingt-huit mille hommes.

Le duc d'Enghien n'avait sous ses ordres que quinze mille hommes d'infanterie et sept mille chevaux. Aussi, deux jours avant la bataille, avait-il reçu, en même temps que la nouvelle de la mort du roi, l'ordre de ne livrer aucune affaire décisive. Mais le jeune général se souciait peu de cet ordre. Francesco de Mello avait dit qu'il allait prendre Rocroy en trois jours, et que huit jours après il serait sous les murs de Paris. Le duc d'Enghien accourut pour lui barrer la route.

Rocroy est situé au milieu d'une plaine environnée de bois et de marais, à laquelle on ne peut aborder qu'à travers des défilés longs et difficiles, excepté du côté de la Champagne, où il n'y a guère à franchir que l'espace d'un quart de lieue en bois et en bruyères. Cette plaine, coupée par un ruisseau, peut contenir deux armées de vingt-cinq à trente mille hommes chacune ; mais il fallait arriver à cette plaine, et Francesco de Mello non seulement en gardait les meilleures positions, mais encore était maître de tous les défilés qui y conduisaient.

La surveille de la bataille, il y eut un conseil de guerre. Le maréchal de L'Hôpital, qu'on avait donné au jeune prince comme un mentor, était d'avis, ainsi que La Ferté-Senectère et d'Espenan, de se contenter de jeter un renfort dans la place ; mais Jean de Gassion et Sirot opinaient pour qu'on fît lever le siége, et le jeune prince, en se rangeant à leur opinion, la fit prévaloir. Il fut décidé qu'on forcerait le défilé qui s'ouvrait sur la Champagne.

Le 18 mai, le duc d'Enghien divisa ses troupes en deux lignes précédées d'une avant-garde et soutenues d'une réserve ; il prit le commandement de la première ligne, confia la seconde au maréchal de l'Hôpital, donna l'avant-garde à Gassion et la réserve à Sirot.

A la pointe du jour l'armée française se présenta à l'entrée du défilé que Gassion trouva mal gardé, don Francesco de Mello ne s'attendant point à une pareille hardiesse. Le passage fut donc emporté après une résistance moins vive qu'on ne l'avait pensé, et les Français débouchèrent dans la plaine, où le duc d'Enghien les forma aussitôt en bataille sur une colline, appuyant sa droite à des bois, sa gauche à un marais, et laissant derrière lui le défilé qu'il venait de traverser. En face était l'armée espagnole déployée pareillement sur un monticule et séparée seulement de la nôtre par un vallon qui naturellement donnait le désavantage à celle des deux armées qui attaquerait.

En apercevant les Français, don Francesco de Mello envoya l'ordre au général Beck, qui commandait un corps de 6,000 hommes, détaché à une journée du camp, de venir le rejoindre sans perdre une seconde.

Le général espagnol rangea son armée dans le même ordre que la nôtre, prenant le commandement de la droite, donnant celui de la gauche au duc d'Albuquerque, et mettant sous les ordres du comte de Fuentes, son vieux général, cette vieille infanterie espagnole dont la réputation était européenne et dont il faisait sa réserve. Le comte de Fuentes, octogénaire et goutteux, ne pouvant plus se tenir à cheval, se faisait porter en litière sur le devant de cette réserve.

A six heures du soir l'armée française achevait son mouvement. Aussitôt une vive canonnade s'engagea tout à notre désavantage, l'artillerie ennemie étant plus nombreuse et mieux postée que la nôtre. Le duc d'Enghien ordonna alors d'aborder la ligne espagnole; mais au moment où l'on allait se mettre en mouvement, un incident inattendu le força de porter son attention d'un autre côté.

La Ferté-Senectère, qui commandait l'aile gauche sous les ordres du maréchal de l'Hôpital, voyant que l'affaire allait s'engager, voulut profiter de l'absence de celui-ci, qui avait été appelé près du prince et qui recevait ses ordres, pour avoir la gloire de déli-

vrer à lui tout seul la ville de Rocroy, en face de laquelle il se trouvait. Au lieu donc de rester à son poste et d'attendre les commandements supérieurs, il se mit à la tête de sa cavalerie et de cinq bataillons d'infanterie, traversa le marais et fit une pointe sur la ville, dégarnissant ainsi l'aile gauche, et exposant le reste de l'armée à être tourné par l'ennemi. Don Francesco de Mello était trop habile général pour ne pas profiter d'une pareille faute : il fit avancer toute sa ligne pour séparer La Ferté-Senectère et sa cavalerie du reste de l'armée. Mais le duc d'Enghien avait tout vu et tout jugé d'un coup d'œil ; il avait déjà couvert l'espace vide, et le général espagnol vint se heurter contre lui. Aussitôt il arrêta ses colonnes.

En même temps La Ferté-Senectère recevait l'ordre de venir reprendre le poste qu'il avait si imprudemment quitté. La Ferté méritait une punition sévère; mais comme le mal n'était point si grand qu'il aurait pu l'être, il en fut quitte pour une rude remontrance, et après avoir reconnu sa faute et avoué le motif qui la lui avait fait commettre, il jura de la réparer le lendemain, fût-ce aux dépens de sa vie.

La journée, sans avoir été meurtrière, avait été fatigante; les deux armées restèrent dans la position qu'elles avaient prise afin d'être toutes prêtes à combattre le jour suivant. Chacun dormit près de ses armes, et le lendemain matin on trouva le duc d'Enghien, qui sans doute avait veillé fort tard, pris d'un sommeil si profond qu'on eut peine à le réveiller.

C'est aussi ce que Plutarque raconte d'Alexandre. Le vainqueur d'Arbelles et celui de Rocroy étaient du même âge, le plus âgé des deux n'avait pas vingt-cinq ans, et à vingt-cinq ans le premier besoin est le sommeil.

Le prince monta à cheval. Aucun changement ne s'était opéré dans les positions de la veille. Seulement on vint lui dire que, pendant la nuit, don Francesco de Mello avait fait embusquer dans un bois qu'on voyait s'étendre jusqu'au vallon qui séparait les deux armées, un corps de mille mousquetaires. Le prince comprit qu'ils étaient là pour le prendre en flanc lorsqu'il chargerait lui-même. Il résolut de les détruire sans retard.

Il fondit sur le bois et tout fut dit. Dispersés, taillés en pièces, prisonniers ou morts, en un instant tous ces mousquetaires avaient

disparu. Alors il ordonna à Gassion de traverser le bois à la tête de l'infanterie de l'aile droite, tandis qu'à la tête de sa cavalerie, tout échauffée de cette première victoire, il attaquerait de front ceux que Gassion prendrait en flanc.

C'était, comme nous l'avons dit, le duc d'Albuquerque qui commandait cette aile, et qui, ignorant la destruction de ses mousquetaires, attendait tranquillement leur attaque. Son étonnement fut donc grand, lorsqu'il vit venir à lui, sans être inquiétée, toute cette cavalerie commandée par le duc d'Enghien; et en même temps que le prince l'attaquait de front, il remarqua qu'il allait être pris en flanc par Gassion. Il détacha aussitôt huit escadrons pour faire face à ce dernier, et attendit de pied ferme le prince avec le reste de ses troupes; mais ce double choc fut si violent que d'un côté son infanterie fut enfoncée par la cavalerie du duc, tandis que, de de l'autre, sa cavalerie était repoussée par l'infanterie de Gassion. Le duc d'Albuquerque fit tout ce qui était au pouvoir d'un homme pour rallier ses soldats; mais ses encouragements et son exemple furent inutiles : les Espagnols prirent la fuite, hachés par la cavalerie du prince, fusillés par l'infanterie de Gassion.

A l'aile droite la victoire était décisive; mais il n'en était pas de même à l'aile gauche où le succès des Espagnols, au contraire, égalait presque le nôtre. Le maréchal de l'Hôpital avait mené sa cavalerie au galop, de sorte qu'au moment de charger l'ennemi elle se trouva hors d'haleine et tout en désordre. Aussi Mello n'eut-il qu'à faire un pas en avant pour la repousser. La cavalerie, ramenée vigoureusement, se rejeta sur l'infanterie de La Ferté-Senectère dans les rangs de laquelle elle porta le désordre. Mello profita de ce moment pour ordonner de la charger à son tour, et cette charge, conduite par lui-même, fut si profonde et si meurtrière, que La Ferté, frappé de deux blessures, fut pris avec toute son artillerie. En ce moment, le maréchal de l'Hôpital, en ralliant sa cavalerie, fut blessé lui-même d'une balle qui lui cassa le bras; dès lors les officiers, qui ignoraient le succès du duc d'Enghien, regardèrent la bataille comme perdue, et dans cette persuasion, invitèrent Sirot à se mettre en retraite.

Mais celui-ci se contenta de répondre : — Vous vous trompez, messieurs, la bataille n'est pas perdue, puisque l'ennemi n'a point encore eu affaire à Sirot et à ses compagnons.

Aussitôt, au lieu de battre en retraite, il ordonna la charge à son tour, et vint heurter, avec sa réserve, Mello qui se croyait déjà vainqueur, et qui tout à coup, à son grand étonnement, se vit arrêté par un mur d'airain.

En même temps, le prince, qui avait appris le désastre de l'aile gauche, était accouru avec sa cavalerie, et, aux cris de *France! France!* chargeait Mello par derrière.

Le général espagnol, serré entre deux feux, était victime de sa propre victoire. Attaqué de front par Sirot, qui avait repris l'offensive, en queue par le prince, qui tombait sur lui comme la foudre, en flanc par Gassion qui, voyant l'aile gauche espagnole entièrement dispersée, venait aider à détruire l'aile droite, il fut forcé, non seulement d'abandonner nos prisonniers et notre artillerie, mais encore de laisser entre nos mains une partie de la sienne. Ses troupes s'enfuirent par les intervalles laissés entre cette triple attaque, et lui-même fut forcé de suivre les fuyards.

Restait la réserve espagnole, cette vieille et terrible infanterie qui s'ouvrait pour laisser passer le feu de ses canons et se refermait sur eux. Il y avait là six mille hommes pressés en un seul bloc, et dix-huit pièces de canon réunies en une seule batterie. Il fallait détruire cette réserve avant qu'Albuquerque ne rallîât l'aile droite, Mello l'aile gauche, et surtout avant que le général Beck n'arrivât avec son corps d'armée. Aussi, le prince, au lieu de poursuivre les fuyards, réunit-il tous ses efforts contre cette infanterie, qui, immobile, morne, et comme une redoute vivante, n'avait pris encore aucune part au combat.

Gassion fut envoyé, avec une partie de la cavalerie, pour empêcher Beck d'arriver sur le champ de bataille. Puis, avec tout le reste de l'armée, l'épée à la main, marchant à la première ligne, le prince se rua sur l'infanterie espagnole.

Le général Fuentes laissa approcher le prince et sa troupe jusqu'à la distance de cinquante pas. Alors, à son ordre, cette masse immobile s'ouvrit : dix-huit pièces de canon tonnèrent à la fois, faisant une effroyable trouée dans nos rangs, qui reculèrent en désordre. Mais, en un instant, sous le commandement du duc, à la vue de son sang-froid, la colonne d'attaque fut reformée de nouveau et s'avança une seconde fois, pour être repoussée encore par cet ouragan de mitraille; trois fois elle recula comme une marée,

et trois fois revint à la charge. A la troisième fois, le combat corps à corps s'engagea; mais alors, réduite à sa propre force, privée du secours de son artillerie, attaquée de tous côtés, enveloppée sur toutes ses faces, cette masse, compacte jusque-là, commença de se disjoindre; bientôt elle fut entamée, puis on la vit se fendre, s'écarteler, se dissoudre, laissant deux mille morts sur le champ de bataille, et au milieu d'eux le vieux comte de Fuentes, qui, précipité de sa litière, avait été criblé de blessures.

En ce moment, Gassion reparut. Le général Beck ne l'avait pas attendu et s'était mis en retraite avec le reste de l'armée. Il revenait, à grande course de cheval et à la tête de sa cavalerie, demander au prince s'il n'y avait plus rien à faire.

Il n'y avait plus qu'à compter les morts et à réunir les prisonniers. La victoire était aussi complète que possible. Le prince embrassa Gassion, qui l'avait si bien secondé, et lui promit le bâton de maréchal.

L'ennemi laissait sur le champ de bataille neuf mille morts, et entre nos mains sept mille prisonniers, vingt-quatre pièces de canon et trente drapeaux. Don Francesco de Mello lui-même avait été pris, mais il était parvenu à se sauver, en abandonnant aux mains de ceux qui le poursuivaient son bâton de commandement.

lequel, apporté au duc d'Enghien, lui fut remis au moment où,

du haut de son cheval et le chapeau à la main, il regardait le cadavre du vieux comte de Fuentes, percé de onze blessures.

Après un instant de muette contemplation : — Si je n'avais pas vaincu, dit le prince, je voudrais être mort aussi honorablement que celui qui est couché là.

Le lendemain le duc d'Enghien entra dans Rocroy.

Le bruit de ce succès inattendu se répandit bientôt dans Paris : cette victoire, prédite cinq jours auparavant par le roi sur son lit de mort et qui avait lieu le jour même où l'on descendait Louis XIII au tombeau, parut providentielle aux Parisiens. Aussi, tout le royaume, saluant l'aurore du nouveau règne, était-il à la joie et à l'orgueil. La reine, dont on connaissait les souffrances passées et dont chacun espérait le bonheur à venir, était saluée des acclamations de la foule partout où elle se montrait, et le cardinal de Retz, cet éternel mécontent, se rapprochant d'elle, disait « qu'il n'était point séant, en ce temps là, à un honnête homme, d'être mal avec la cour. » Les princes seuls éprouvaient quelque mécontentement de voir Mazarin dans la haute position où nous l'avons laissé près de la régente.

CHAPITRE XI.

1643.—1644.

Situation d'Anne d'Autriche. — Retour de ses créatures. — Conduite de Mme de Chevreuse. — La princesse de Condé. — Générosité de Mazarin envers Mme de Chevreuse. — Mme d'Hautefort. — Le mécontentement grossit. — Le roi des Halles. — Le parti des Importants. — Les deux lettres. — Querelle entre Mme de Montbazon et la princesse de Condé. — La réparation. — Disgrâce de Mme de Chevreuse. — Conspirations contre Mazarin. — Arrestation du duc de Beaufort. — Fuite de Mme de Chevreuse. — Mme d'Hautefort et la reine. — Fin de la cabale des Importants.

Quoique succédant naturellement au pouvoir, la reine Anne d'Autriche se trouvait dans la position fausse de tout opprimé dont l'oppression cesse subitement pour faire place à une autorité presque illimitée. Ceux qui avaient souffert pour elle, et le nombre en était grand, croyaient, après avoir partagé sa disgrâce, avoir le droit de partager sa puissance. Mais ce retour entier vers des amis exigeants ne put se faire sans jeter une grande perturbation dans la politique journalière, qui ne change pas avec les individus. La machine gouvernementale, montée par Richelieu, avait continué de marcher sous Louis XIII dans la même voie

qu'elle avait suivie sous le cardinal et allait marcher sous Anne d'Autriche comme elle avait fait sous Louis XIII.

C'est une loi générale et commune que ceux qui arrivent par un parti, doivent d'abord, tant ses exigences sont grandes, se brouiller avec ce parti. Témoins Octave, Henri IV et Louis-Philippe. Voilà ce qui a fait de l'ingratitude une vertu royale.

La position d'Anne d'Autriche n'était cependant pas précisément celle de ces grands fondateurs de dynastie : Octave fondait une monarchie, Henri IV remplaçait une race éteinte, Louis-Philippe se substituait à une branche vieillie, desséchée, mais vivante. Anne d'Autriche succédait tout simplement au pouvoir ; elle n'avait fait aucun effort pour arriver où elle était, et personne n'en avait fait pour l'y porter. C'étaient donc purement et simplement des dévoûments privés et non des services publics qu'elle avait à récompenser.

Mme d'Hautefort, exilée par le cardinal, fut rappelée près de la reine et rétablie dans son poste de dame d'atours. La marquise de Senecey, exilée comme Mme d'Hautefort, fut rappelée comme elle et rétablie dans sa charge de dame d'honneur. Laporte, son porte-manteau, qui avait été mis en prison pour elle et qui en étant sorti sur sa demande, le jour où elle fit annoncer sa grossesse au roi par Chavigny, était demeuré exilé à Saumur, fut rappelé et nommé premier valet de chambre du roi. Enfin, Mme de Chevreuse, à qui la déclaration de Louis XIII fermait le royaume pendant toute la durée de la guerre et même après la paix, reçut avis que cette interdiction était levée, et qu'elle pouvait revenir en France.

Seul, le marquis de Châteauneuf parut plus maltraité que les autres. Depuis dix ans il était prisonnier à Angoulême, pour avoir pris part aux cabales de la reine et du duc d'Orléans, et l'on croyait à une réparation éclatante à son égard, lorsqu'on apprit qu'au lieu du retour triomphal qu'il devait espérer, il avait simplement reçu la permission de se retirer dans telle de ses maisons des champs qu'il lui plairait. Les hommes à vue courte s'étonnèrent de ce demi-retour ; mais les autres se souvinrent que M. de Châteauneuf présidait la commission qui avait jugé Montmorency à mort, et que Montmorency était beau-frère de M. le Prince, et oncle de M. le duc d'Enghien. Or, ce n'était pas au moment où M. le Prince abandonnait ses droits à la reine, et où le duc

d'Enghien venait de sauver la France à Rocroy, qu'on pouvait les mettre en face de l'homme qui avait contribué à faire tomber la tête de leur parent sur un échafaud.

Il y a toujours, aux grandes injustices, une petite raison qui, si petite qu'elle soit, est suffisante pour les faire excuser. Il y eut donc, comme à tous les commencements de règne, un moment où tout le monde fut content à peu près, et où les plus avisés attendirent avant de se prononcer sur l'avenir. Ce qui devait surtout forcer la reine à se dessiner, c'était l'arrivée de Mme de Chevreuse.

On attendait de jour en jour la favorite. Depuis vingt ans elle était l'amie de la reine; depuis dix ans elle était persécutée pour elle : exilée, proscrite, chassée de France, menacée de la prison, elle avait fui, déguisée sous des vêtements d'homme, costume qu'elle portait, au reste, aussi élégamment que celui de femme (1), et, de même qu'Annibal allait partout cherchant des ennemis au peuple romain, elle avait, dans tous les royaumes de l'Europe, cherché des ennemis au cardinal.

Comme tout ce qu'entreprenait Mme de Chevreuse, son retour faisait grand bruit; elle était sortie de Bruxelles avec vingt carosses et rentrait en France avec un train de reine. Sans doute, en se rappelant son ancienne influence sur Anne d'Autriche, au temps de ses amours et de ses malheurs, elle se croyait la seule et véritable régente, et dans cette persuasion, accourait toute joyeuse. Mais,

(1) Elle était retirée à Tours. Richelieu lui envoya un exempt qui devait l'arrêter et la mener à la tour de Loches. Elle reçut l'exempt à merveille, lui fit faire bonne chère et lui dit qu'ils partiraient le lendemain; mais pendant la nuit elle passa des habits d'homme qu'elle tenait prêts à tout hasard, et se sauva avec une demoiselle de compagnie, déguisée en homme comme elle. Cet habit lui allait si bien, qu'on avait fait à ce propos le couplet suivant, qui se chantait sur l'air de la belle Piémontaise.

La Boissière, dis-moi :
Suis-je pas bien en homme ?
Vous chevauchez, ma foi !
Mieux que tant que nous sommes.
Parmi les hallebardes
Elle est
Au régiment des gardes
Comme un Cadet.

Pendant cette fuite, il lui arriva une plaisante aventure que nous n'oserions pas raconter ici; nous la citerons seulement dans l'appendice (Voyez note F.)

à trois journées de Paris, elle rencontra le prince de Marcillac qui allait au devant d'elle, dans le but de la prévenir de l'état des choses. — La reine, lui dit-il, devenue sérieuse et dévote, n'est plus telle que vous l'avez laissée ; songez donc à régler votre conduite sur cet avis, car je suis venu tout exprès pour vous le donner. — C'est bien, répondit Mme de Chevreuse en souriant comme une femme sûre d'elle-même ; et elle poursuivit sa route sans s'arrêter, prit son mari en passant à Senlis et arriva au Louvre.

La reine la reçut aussitôt et parut même avoir grand plaisir à la revoir; mais il y avait cependant loin de cet accueil, dans lequel perçait un certain cérémonial, à celui auquel Mme de Chevreuse s'attendait : c'est qu'outre que la reine était devenue, comme l'avait dit le prince de Marcillac, sérieuse et dévote, Anne d'Autriche avait près d'elle Mme la Princesse, cette belle Charlotte de Montmorency, l'ancienne rivale de Mme de Chevreuse, que ses cinquante ans plus qu'accomplis ne rendaient pas indulgente, et qui d'avance avait prévenu Sa Majesté contre son ancienne amie, « laquelle, dit Mme de Motteville, était demeurée dans les mêmes sentiments de galanterie et de vanité, qui sont de mauvais accompagnements à l'âge de quarante-cinq ans. »

Puis, comme tous les exilés, Mme de Chevreuse n'avait point senti marcher le temps, et croyait retrouver toutes choses en France comme elle les avait laissées. Or, non seulement les sentiments privés de la reine avaient changé, mais encore ses sentiments politiques, les premiers subissant l'influence des hommes, les autres celle des événements. Mme de Chevreuse connaissait l'amour, peut-être un peu intéressé, de la reine pour son frère, et sa grande sympathie pour l'Espagne, à laquelle, plus d'une fois, elle avait été près de sacrifier la France. Mais Anne d'Autriche n'était plus la femme stérile et persécutée, alliée aux complots du duc d'Orléans; c'était la mère du roi, la régente de la France. Or, pour être bonne sœur, il fallait qu'elle fût mauvaise mère, et, pour continuer d'être bonne Espagnole, il fallait qu'elle devînt mauvaise Française.

Mme de Chevreuse ne comprit point tout cela, et se retira médiocrement satisfaite de l'accueil qu'elle venait de recevoir, ne remarquant pas que, par ses liaisons flamandes, lorraines et espagnoles, elle était devenue, à son tour, une ennemie de l'État.

Mais, si Mme de Chevreuse menait toute sa politique à découvert et à grand bruit, elle avait affaire à un homme de principes bien opposés. Le même jour qu'elle avait été reçue par la reine et deux heures après qu'elle l'eut quittée, on vint lui annoncer que le cardinal de Mazarin était là, sollicitant d'elle la faveur d'un entretien. Cette nouvelle rendit à Mme de Chevreuse tout son courage; si le ministre faisait les premières avances vis-à-vis d'elle, c'est qu'elle n'avait rien perdu de sa puissance; s'il venait la trouver, c'est qu'il avait besoin de son appui. Mme de Chevreuse prit donc ses airs de reine pour recevoir l'ancien domestique du cardinal Bentivoglio.

Celui-ci se présenta, respectueux, affable, souriant et la parole plus soyeuse que jamais. Il avait appris l'arrivée de Mme de Chevreuse et il venait accomplir un devoir en accourant tout aussitôt lui rendre ses hommages. De plus, comme il savait que les assignations de l'épargne venaient lentement, et qu'il ne doutait point qu'après un si long et si coûteux voyage Mme de Chevreuse

n'eût besoin d'argent, il lui apportait cinquante mille écus en or, qu'il la priait d'accepter à titre de prêt.

Une plus habile que Mme de Chevreuse se fût laissé prendre à tant d'humilité : elle se crut donc une puissance en se voyant

courtisée ainsi par Mazarin, et, faisant signe à une suivante qui était restée dans la salle de se retirer, elle posa ses conditions pour reconnaître jusqu'où allait son crédit. Le rusé Italien la laissa faire, sûr de l'arrêter toujours quand il le voudrait. Mme de Chevreuse demanda que l'on contentât M. de Vendôme en lui rendant son gouvernement de Bretagne.

Mazarin répondit qu'on ne pouvait l'ôter des mains de M. le maréchal de La Meilleraye, à qui le cardinal de Richelieu l'avait remis; mais, en échange, il lui offrait l'amirauté, que tenait M. de Brézé, qu'il était moins dangereux de mécontenter que le maréchal de La Meilleraye.

Le ministre faisait preuve de bonne volonté; il n'y avait donc rien à dire. Mme de Chevreuse inclina la tête en signe de satisfaction. Alors elle demanda qu'on rendît au duc d'Épernon sa charge de colonel général d'infanterie et son gouvernement de la Guyenne.

La charge était à la disposition de Mazarin; il la rendit aussitôt. Quant au gouvernement de la Guyenne, il avait été donné au comte d'Harcourt, et le ministre promit qu'il ferait tout au monde auprès de ce seigneur pour qu'il s'en démît.

Encouragée par ces deux premières concessions, elle aborda la grande affaire, qui était d'ôter les sceaux au chancelier Séguier pour les rendre au marquis de Chateauneuf. Mais là s'arrêta la bonne volonté de Mazarin. Nous avons dit quelle puissance s'opposait à la rentrée du marquis de Chateauneuf à la cour. Le prélat ne promit pas moins à Mme de Chevreuse de faire tout ce qu'il pourrait auprès de la reine pour qu'elle lui accordât ce dernier point, comme il lui avait accordé lui-même les deux premiers. Mais, à partir de cette heure, il considéra Mme de Chevreuse comme devant un jour devenir son ennemie; ce n'était plus qu'une affaire de chronologie.

Pendant quelque temps, Mme de Chevreuse put croire encore à la bonne foi du ministre; mais comme, dans son ignorance de l'intimité où vivait Mazarin avec la reine, elle ne manquait jamais, chaque fois qu'elle voyait celle-ci, de mêler à la conversation quelque trait piquant contre le cardinal, ce qui faisait que la reine se refroidissait de plus en plus pour elle; comme, d'un autre côté, le duc de Vendôme demandait vainement qu'on laissât à l'amirauté, qu'on lui rendait, le droit d'ancrage, qu'on en avait séparé; comme,

Première représentation de Mirame.

ensuite, M. le comte d'Harcourt ne voulait pas se défaire, en faveur du duc d'Épernon, de son gouvernement de Guyenne; comme, enfin, le ministre avait fini par lui dire tout net que ce qu'elle demandait pour le marquis de Châteauneuf était impossible, Mme de Chevreuse se lassa de toutes ces vaines promesses; elle commença par s'assurer l'appui de M. le duc de Beaufort, et lorsque celui-ci lui eut protesté qu'il demeurerait invariablement attaché à ses intérêts, elle se crut assez puissante pour se faire chef de parti, et commença à se déclarer hautement contre Mazarin.

De son côté, Mme d'Hautefort, celle de ses favorites que la reine avait le plus aimée après Mme de Chevreuse, et à qui, le jour même qu'elle avait été nommée régente, elle avait écrit de sa propre main : « Venez, ma chère amie, je meurs d'impatience de vous embrasser; » Mme d'Hautefort, disons-nous, n'était pas plus favorisée que Mme de Chevreuse. Elle s'était imaginé qu'elle ne pouvait jamais perdre la faveur d'Anne d'Autriche, faveur qu'elle avait acquise par la perte des bonnes grâces du roi. Elle eut donc assez de confiance ou de présomption pour ne point craindre de se heurter à cet écueil où devaient se briser tant de fortunes; et, blâmant le choix que la reine avait fait, elle dit tout haut ce qu'elle pensait de Mazarin. La régente alors la fit prévenir par Beringhen, son valet de chambre, et par Mlle de Beaumont, qui avait été autrefois à la reine d'Angleterre, qu'elle eût à cesser les méchants propos qu'elle tenait sur le cardinal, attendu que mal parler du ministre, c'était mal parler d'elle-même, qui l'avait choisi.

Sur ces entrefaites, arriva à la cour un homme qui croyait avoir droit aussi d'y réclamer quelque faveur par les dangers qu'autrefois il avait courus; c'était l'ami de Cinq-Mars, ce même Fontrailles qui avait pris la fuite sous le prétexte qu'il tenait à sa tête, non pas pour sa tête elle-même, mais parce qu'en tombant elle permettrait qu'on vît, en le regardant par devant, sa bosse, que, grâce à sa tête, on ne voyait encore qu'en le regardant par derrière. Mais, contre son attente, Fontrailles n'obtint rien qu'un froid accueil, la reine se souvenant, un peu tard peut-être, que c'était lui qui avait été faire signer à Madrid le traité qui livrait la France à l'Espagne. Il avait compté sur l'influence de M. le duc d'Orléans; mais M. le duc d'Orléans, tout meurtri encore de ses luttes contre le cardinal de Richelieu, se tenait à l'écart avec l'abbé

de La Rivière, son nouveau favori, et paraissait, momentanément du moins, avoir renoncé à tout projet politique.

D'un autre côté, deux hommes qui avaient joué un grand rôle sous le règne précédent, et à qui les obligations que leur avait le cardinal Mazarin semblaient assurer leurs places, tombaient dans une disgrâce imprévue. Ces hommes étaient M. de Chavigny et M. de Boutillier.

On se souvient de cette soirée où Beringhen avait été annoncer au cardinal Mazarin, qui jouait avec Chavigny chez le commandeur de Souvré, que la reine avait jeté les yeux sur lui pour le faire premier ministre. Mazarin, malgré ses engagements avec Chavigny, avait accepté, comme on l'a vu, sans réserver aucunement les droits de son collègue. Chavigny reprocha au cardinal cet oubli de leur convention, et le ministre se défendit assez mal, de sorte qu'un grand froid s'était glissé entre eux. Bientôt Chavigny apprit encore que, loin de revenir à lui et à sa famille, Mazarin venait de permettre que la charge de M. de Boutillier, son père, qui était surintendant des finances, fût partagée entre MM. Bailleuil et d'Avaux; alors il ne voulut pas rester plus longtemps sous l'influence d'un homme aussi oublieux de leur ancienne amitié, et offrit la démission de sa charge, démission qui fut acceptée. En conséquence, il la vendit, avec l'autorisation de la régente, à M. de Brienne, qui lui succéda immédiatement dans le conseil comme secrétaire d'État.

Tous ces mécontents se groupaient naturellement autour du duc de Beaufort, qui, le jour où la reine l'avait proclamé le plus honnête homme de France et lui avait confié la garde de Louis XIV et de son frère, avait rêvé dans l'avenir une influence et une position qui lui étaient échappées au profit de M. le prince de Condé. De plus, M. le duc de Beaufort était l'amant de Mme de Montbazon, belle-mère de Mme de Chevreuse, beaucoup plus jeune, au reste, et beaucoup plus belle que sa belle-fille; et l'on se rappelle qu'il avait promis à Mme de Chevreuse de ne pas séparer ses intérêts des siens.

Nous dirons un mot sur ce chef de parti, qui joua un si grand rôle dans la Fronde, et qui atteignit à une si grande popularité, que l'histoire lui a conservé le surnom de *Roi des Halles*, que lui avait donné le peuple de Paris.

François de Vendôme, duc de Beaufort, second fils de César, duc de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, était alors un beau jeune homme à la mine efféminée qui, avec ses cheveux blonds et droits, ressemblait bien plus à un anglais qu'à un français. Brave au delà de toute expression, toujours prêt aux entreprises hasardeuses, mais sans éducation et sans courtoisie dans ses paroles, il avait toutes les qualités et tous les défauts contraires de Gaston d'Orléans, qui, fort instruit et parlant avec élégance, n'agissait jamais ou agissait lâchement; aussi fit-on sur ces deux princes les couplets suivants :

Beaufort dans la bataille tonne ;
On le redoute avec raison ;
Mais à la façon qu'il raisonne,
On le prendrait pour un oison.

Beaufort de grande renommée,
Qui sut ravitailler Paris,
Doit toujours tirer son épée
Sans jamais dire son avis.

S'il veut servir toute la France,
Qu'il n'approche pas du barreau ;
Qu'il rengaîne son éloquence
Et tire le fer du fourreau.

Gaston, pour faire une harangue,
Eprouve bien moins d'embarras ;
Pourquoi Beaufort n'a-t-il la langue ?
Pourquoi Gaston n'a-t-il le bras ?

Il y a plus, souvent même, dans la conversation, le duc de Beaufort prenait un mot pour un autre; ce qui changeait quelquefois entièrement le sens de sa phrase et l'intention de sa pensée. Il disait d'un homme qu'il avait reçu une *confusion*, en voulant dire qu'il avait reçu une *contusion*. Un jour il dit de Mme de Grignan qu'il avait rencontrée en deuil : « J'ai vu aujourd'hui Mme de Grignan, elle avait l'air fort *lubrique*.... » Il voulait dire fort *lugubre*. Aussi, disait-elle de son côté en désignant un seigneur allemand : — Il ressemble comme deux gouttes d'eau au duc de Beaufort, si ce n'est qu'il parle mieux français.

Chaque jour le parti qui reconnaissait tacitement M. de Beaufort pour chef et qui se composait, dit le cardinal de Retz, *de quatre ou cinq mélancoliques qui avaient la mine de penser creux*,

prenait ou essayait de prendre plus de consistance. Le duc de Beaufort ne négligeait rien pour faire croire qu'il était un profond machinateur de complots. *On tenait cabinet mal à propos*, dit toujours le cardinal de Retz; *on donnait des rendez-vous sans sujet;* les chasses mêmes étaient mystérieuses. Aussi le peuple, presque toujours exact dans ses appréciations, avait-il appelé cette faction *le parti des importants.* Il ne fallait qu'une occasion à ce parti pour se déclarer. Cette occasion, un hasard inattendu la fit naître.

Un jour que Mme de Montbazon, femme d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, avait grand cercle chez elle, et avait reçu les principales personnes de la cour, une suivante trouva dans le salon deux lettres qu'elle porta à sa maîtresse : ces lettres étaient des billets amoureux, mais sans signature. Les voici telles que les donne Mlle de Montpensier dans ses mémoires.

I.

« J'aurais beaucoup plus de regrets du changement de votre conduite, si je croyais moins mériter la continuation de votre affection. Je vous avoue que tant que je l'ai crue véritable et violente, la mienne vous a donné tous les avantages que vous pouviez souhaiter; maintenant n'espérez pas autre chose de moi que l'estime que je dois à votre discrétion; j'ai trop de gloire pour partager la passion que vous m'avez si souvent jurée, et je ne veux plus vous donner d'autre punition de votre négligence à me voir, que de vous en priver tout à fait. Je vous prie de ne plus venir chez moi parce que je n'ai plus le pouvoir de vous le commander. »

II.

« De quoi vous avisez-vous après un si long silence. Ne savez-vous pas bien que la même gloire qui m'a rendu sensible à votre affection passée, me défend de souffrir les fausses apparences de sa continuation? Vous dites que mes soupçons et mes inégalités vous rendent la plus malheureuse personne du monde. Je vous assure que je n'en crois rien, bien que je ne puisse nier que vous m'ayez parfaitement aimée comme vous devez avouer que mon estime vous a dignement récompensé. En cela nous nous sommes rendu justice, et ne veux pas avoir dans la suite moins de bonté, si votre conduite répond à mes intentions. Vous les trouverez moins déraisonnables si vous avez plus de passion, et les difficultés de me voir ne feraient que l'augmenter au lieu de la diminuer. Je souffre pour n'aimer pas assez et vous pour aimer trop. Si je vous dois croire, changeons d'humeur. Je trouverai du repos à faire mon devoir et vous devez y manquer pour vous mettre en liberté. Je n'aperçois pas que j'oublie la façon dont vous avez passé avec moi l'hiver, et que je vous parle aussi franchement que j'ai fait autrefois. J'espère que vous en serez aussi bien, et que je n'aurai pas le regret d'être vaincue dans la résolution que j'avais faite de n'y plus retourner. Je garderai le logis trois ou quatre jours de suite et l'on ne m'y verra que le soir; vous en savez la raison. »

Ces deux lettres ne laissaient aucun doute sur la nature des

rapports qui avaient existé entre la personne qui les avait écrites et celle à qui elles étaient adressées ; seulement, comme nous l'avons dit, elles n'étaient pas signées. Mme de Montbazon trouva de bonne guerre de les attribuer à Mme de Longueville, avec qui elle était en grande inimitié, et assura qu'elles étaient tombées de la poche de Coligny qui lui faisait la cour.

Mme de Longueville, dont nous avons déjà parlé mais que nous mettons pour la première fois en scène, était cette Anne-Geneviève de Bourbon, qui, ainsi que le duc d'Enghien son frère, était née au donjon de Vincennes pendant l'emprisonnement du prince de Condé et qui, succédant à sa mère Charlotte de Montmorency, passait pour une des plus belles et des plus spirituelles femmes de l'époque. Sa maison était le rendez-vous des beaux esprits. Ce fait est consacré par les lettres de Voiture. Mais, cependant, avec toutes les chances de bonheur, richesses, grandeur, beauté, esprit, flatteries, la duchesse de Longueville était malheureuse, forcée qu'elle avait été, par M. le Prince, son père, d'épouser un vieux mari, lequel, par un étrange jeu du hasard, qui augmentait encore l'inimitié des deux rivales, était amoureux fou de Mme de Montbazon.

Malgré les hommages dont elle était entourée, et qu'elle devait surtout, disent les mémoires du temps, à ses yeux de turquoise, Mme de Longueville passait pour être sage. L'accusation portée par Mme de Montbazon fit donc grand bruit, et comme sa sagesse contestée et son incontestable beauté avaient fait beaucoup d'ennemis et d'envieux à la princesse, ce furent ceux mêmes qui étaient le moins persuadés qui crièrent la chose le plus haut et la répandirent le plus loin.

Enfin, après toutes les autres, comme cela arrive ordinairement, la personne intéressée à ce propos apprit ce qu'on disait d'elle : Mme de Longueville, forte de son innocence et convaincue que le scandale tomberait de lui-même, ne voulait pas le relever. Mais Mme la Princesse, fière et altière, fit de cet événement une affaire d'état, courut tout éplorée chez la reine, accusa Mme de Montbazon de calomnier sa fille et demanda contre elle justice en princesse du sang offensée.

La reine avait mille raisons, pour être du parti de Mme la Princesse : elle haïssait Mme de Montbazon et commençait à s'impa-

tienter des exigences du duc de Beaufort, son amant; en outre le cardinal la prévenait tous les jours de plus en plus contre le parti des importants dont M. de Beaufort était le chef. D'un autre côté Mme de Longueville était la sœur du vainqueur de Rocroy : on avait besoin de la parole de M. le Prince et de l'épée de son fils. La reine promit à Mme la Princesse une réparation exemplaire.

Ce ne fut pas tout. Comme Mme de Longueville, alors au commencement d'une grossesse, s'était retirée, pour laisser passer tout ce bruit, à l'une de ses campagnes nommée La Barre, laquelle était située à quelques lieues de Paris, la reine résolut, pour lui donner une marque publique de sa sympathie, de lui faire une visite, et dans cette visite lui renouvela la promesse qu'elle avait déjà faite à Mme la Princesse, d'une éclatante réparation.

Toute la cour, qui n'attendait qu'une occasion pour prendre parti pour ou contre le cardinal Mazarin, avait profité de celle-là, quelque futile qu'elle fût, et s'était divisée en deux camps. Les femmes étaient pour Mme la Princesse et sa fille; les hommes étaient pour Mme de Montbazon; et le jour même de la visite de la reine à Mme de Longueville, Mme de Montbazon, par opposition, reçut celle de quatorze princes.

Cependant la reine tenait parole : elle avait ordonné que Mme de

Montbazon ferait des excuses à Mme de Longueville; mais la rédaction de ces excuses n'était pas chose facile. Mme de Motteville raconte dans le plus grand détail toutes les agitations de la soirée où elles se rédigèrent. Ce fut le cardinal qui les écrivit de sa main, et il dit plus d'une fois que le fameux traité de paix de Chérasco lui avait donné moins de mal à conclure. Chaque parole en était discutée par la reine elle-même en faveur de Mme de Longueville, et par Mme de Chevreuse en faveur de Mme de Montbazon. Enfin la rédaction en fut arrêtée.

Mais ce n'était pas le tout que d'avoir trouvé la formule des excuses : lorsqu'on les lut à Mme de Montbazon, elle refusa tout net de les prononcer; alors la reine ordonna, et il fallut se soumettre. Mazarin, pendant ce temps, riait sous cape et voyait ses ennemis se perdre dans une lutte particulière; le prétendu médiateur ne manquait pas une occasion de les déprécier de plus en plus dans l'esprit de la reine.

Malgré l'ordre positif d'Anne d'Autriche, les négociations durèrent encore plusieurs jours; enfin il fut arrêté que Mme la Princesse donnerait une grande soirée à laquelle se trouverait toute la cour; que Mme de Montbazon y viendrait avec tous ses amis et amies, et que là la réparation aurait lieu.

En effet, à l'heure convenue, Mme de Montbazon, fort parée et avec une démarche de reine, entra chez Mme la Princesse, qui resta debout à l'attendre, mais sans faire un pas au-devant d'elle, pour qu'on vît bien que Mme de Montbazon était forcée à cette démarche, et que les excuses qu'elle allait faire, étaient des excuses imposées. Arrivée près de la princesse elle déploya un petit papier attaché à son éventail et lut ce qui suit :

« Madame, je viens ici pour vous protester que je suis très innocente de la méchanceté dont on a voulu m'accuser. Il n'y a aucune personne d'honneur qui puisse dire une calomnie pareille. Si j'avais fait une faute de cette nature, j'aurais subi les peines que la reine m'aurait imposées; je ne me serais jamais montrée dans le monde et vous en aurais demandé pardon. Je vous supplie de croire que je ne manquerai jamais au respect que je vous dois et à l'opinion que j'ai de la vertu et du mérite de madame de Longueville. »

Mme la Princesse répondit :

« Madame, je crois volontiers à l'assurance que vous me donnez de n'avoir pris aucune part à la méchanceté qu'on a publiée. Je défère trop au commandement que la reine m'en a fait pour conserver le moindre doute à ce sujet [8]. »

La satisfaction avait été faite, mais, comme on l'a vu, d'une façon peu satisfaisante. Aussi Mme la princesse demanda-t-elle le même soir à la reine la permission de ne plus se trouver aux mêmes lieux où se trouverait Mme de Montbazon; ce que la reine lui accorda sans peine. Toutefois ce n'était pas chose facile à exécuter que ce projet, les deux personnes qui ne devaient plus se rencontrer ensemble appartenant à deux des plus grandes maisons de France et devant naturellement se trouver en rapport presque chaque jour. Aussi une nouvelle collision ne tarda point à avoir lieu; voici à quelle occasion.

Mme de Chevreuse avait engagé la reine à une collation qu'elle donnait en son honneur dans le jardin de Reynard situé au bout des Tuileries. La reine y voulut mener Mme la Princesse, convaincue qu'elle était qu'après ce qui venait de se passer et la remontrance qu'elle avait faite à Mme de Montbazon, Mme de Chevreuse n'aurait pas la hardiesse de faire asseoir sa belle-mère à la même table où elle faisait asseoir sa souveraine. Mme la Princesse s'en défendit, se doutant de ce qui allait arriver; mais, sur les instances de la reine, elle céda et accompagna Sa Majesté. La première personne qu'aperçut Anne d'Autriche en arrivant fut Mme de Montbazon, en grande toilette et se disposant à faire les honneurs de la collation. Alors Mme la Princesse demanda à la reine la permission de se retirer sans bruit pour ne point troubler la fête; mais la reine n'y voulut point consentir, et lui dit que c'était sur son invitation qu'elle était venue, que c'était donc à elle de remédier à la chose. En effet, Anne d'Autriche crut avoir trouvé un accommodement convenable en faisant dire à Mme de Montbazon que, ne voulant pas lui faire injure en lui ordonnant tout haut de se retirer, elle l'invitait à feindre de se trouver mal et à quitter la partie sous prétexte de cette indisposition; mais la patience de Mme de Montbazon avait sans doute été mise à bout par sa première soumission, et elle refusa d'obéir à l'invitation de la reine. Alors Mme la Princesse fit de nouvelles instances pour se retirer; mais la reine, offensée de cette résistance, ne voulut point permettre que Mme la Princesse s'éloignât seule, et, refusant la collation qui lui était offerte, revint au Louvre avec elle. Le lendemain Mme de Montbazon reçut l'ordre de quitter la cour et de se retirer dans une de ses maisons de campagne; et, cette fois, elle ne fit aucune difficulté d'obéir.

Le duc de Beaufort fut fort sensible à cet exil. Or, comme il savait bien que le coup venait encore plus de Mazarin que des Condés, ce fut à Mazarin qu'il résolut de s'en prendre, et il fut décidé entre lui et ses amis qu'on se déferait du cardinal. Mais, brusque et franc comme l'était le duc de Beaufort, il faisait un mauvais conspirateur. Il bouda publiquement la reine, lui répondant à peine ou lui répondant d'une manière dédaigneuse lorsqu'elle lui adressait la parole, de sorte qu'il démolit pierre à pierre le peu d'amitié qu'elle avait conservé pour lui.

Cependant la conspiration allait son train ; le jour de son exécution était même fixé. M. le Cardinal allait dîner à Maisons et devait sortir peu accompagné ; des soldats avaient été disposés sur la route et devaient faire le coup. Tout était prêt, assure Mme de Motteville, lorsqu'une circonstance imprévue fit manquer l'affaire. M. le duc d'Orléans était arrivé au Louvre au moment où le cardinal montait en voiture, et le prélat avait invité le prince à dîner avec lui ; Gaston ayant accepté avait passé de sa voiture dans celle de son Éminence, en sorte que sa présence empêcha l'exécution du complot.

Un autre jour, les mesures avaient été prises, dit-on, de manière à tuer le cardinal en tirant sur lui d'une fenêtre devant laquelle il devait passer pour se rendre au Louvre ; mais, la veille au soir, il fut averti de n'y pas aller, et, cette fois encore, le coup manqua.

Le lendemain, on fit grand bruit au Louvre de cette entreprise vraie ou supposée. La reine, surtout, prenait fort au sérieux le danger qu'avait couru le cardinal, et, s'approchant de Mme de Motteville, les yeux ardents de colère, elle lui dit d'une voix altérée : — Avant deux fois vingt-quatre heures, Motteville, vous verrez comment je me vengerai des tours que ces méchants amis me font.

Le même soir, qui était le lendemain du jour où, disait-on, le cardinal avait dû être assassiné, M. de Beaufort, en revenant de la chasse, se rendit au Louvre. Sur l'escalier, il rencontra Mme de Guise, mère du jeune duc Henri de Lorraine, et Mme de Vendôme, sa mère à lui. Toutes deux descendaient, après avoir passé avec la reine cette journée d'agitation pendant laquelle on n'avait fait que parler de l'assassinat manqué. Ces deux princesses, qui avaient

remarqué l'intérêt que la reine avait pris à toute cette affaire, et qui peut-être même avaient entendu les paroles dites à Mme de Motteville, voulurent empêcher le duc de Beaufort de monter, l'avertissant qu'il avait été fort question de lui pendant toute la journée au Louvre ; qu'on l'avait hautement et publiquement désigné comme le chef du complot, et que l'avis de ses amis était qu'il se retirât pendant quelques jours à Anet. Mais lui ne voulut rien entendre, et comme ces deux dames insistaient pour qu'il n'avançât pas plus loin, et lui disaient qu'il y allait de ses jours.

— Ils n'oseraient ! dit-il.

— Hélas ! mon cher fils, répondit sa mère, ce fut en pareille circonstance la réponse de M. de Guise, et, le même soir, il était assassiné.

Mais le duc de Beaufort ne fit que rire de leur terreur et continua son chemin. Trois jours auparavant, la reine avait été se promener au bois de Vincennes où Chavigny lui avait donné une magnifique collation, et là le duc de Beaufort était venu la rejoindre et l'avait trouvée fort gaie et fort gracieuse. La veille encore il lui avait parlé, et rien dans ses manières n'avait indiqué un changement de dispositions à son égard. Il entra donc chez la reine avec sécurité, et la trouva dans son grand cabinet du Louvre où elle l'accueillit de son plus gracieux sourire, et lui fit, sur sa chasse de la journée, des questions qui annonçaient l'esprit le plus libre et le plus détaché. Sur ces entrefaites Mazarin entra. La reine lui sourit et lui tendit la main. Puis, comme si elle se rappelait tout à coup qu'elle avait quelque chose d'important à lui dire :

— Ah ! venez donc, dit-elle.

Et elle emmena le cardinal dans sa chambre.

La reine sortie, le duc de Beaufort voulut sortir à son tour par la porte du petit cabinet ; mais, sur le seuil, il trouva Guitaut, capitaine des gardes de la reine, qui lui barra le chemin.

— Qu'y a-t-il, M. de Guitaut ? demanda le duc de Beaufort étonné.

— Monseigneur, répondit celui-ci, je vous en demande pardon, mais, au nom du roi et de la reine, j'ai commandement de vous arrêter. Voulez-vous bien me suivre ?

— Oui, monsieur, répondit le duc, mais voilà qui est étrange.

Puis, se retournant vers Mmes de Chevreuse et d'Hautefort, qui

causaient dans le petit cabinet : — Vous le voyez, mesdames, dit-il, la reine me fait demander mon épée.

Et, en même temps un sourire, moitié ironique, moitié menaçant, passa sur ses lèvres, car il se rappelait que, dix-sept ans auparavant, M. de Vendôme, son père, avait été arrêté de la même façon que lui par ordre du roi, et après que le roi lui avait parlé de plaisirs et de chasses comme venait de le faire la reine.

Mais, pour le moment, il n'y avait aucune résistance à tenter. Aussi le duc de Beaufort suivit-il Guitaut dans sa chambre qui, pour cette nuit, devait lui servir de prison. Arrivé là il demanda à souper et mangea de grand appétit; puis il se coucha, et, fatigué de la chasse de la journée, il s'endormit sur-le-champ.

Le même soir, le bruit de son arrestation se répandit, et aussitôt Mme de Vendôme, sa mère, et Mme de Nemours, sa sœur, accoururent au Louvre pour se jeter aux pieds de la reine et lui demander la grâce du duc de Beaufort. Mais la reine s'était enfermée avec le cardinal et refusa de les recevoir.

Le duc de Beaufort fut conduit au donjon de Vincennes, où on lui accorda un valet de chambre et un cuisinier de la bouche pour le servir. Ces deux hommes n'étant pas de sa maison, mais de la maison du roi, M. de Beaufort demanda d'être servi par des domestiques à lui, et Mme de Motteville se fit l'interprète de cette prière. Il lui fut répondu par la reine elle-même que la chose ne pouvait être accordée, attendu qu'elle n'était point d'usage.

On envoya en même temps à M. et à Mme de Vendôme, père et mère du duc de Beaufort, et à M. le duc de Mercœur, son frère, homme d'une vie tranquille et qui n'avait jamais voulu entrer dans aucune cabale, l'ordre de sortir incessamment de Paris. M. de Vendôme, pour gagner un peu de temps, fit dire à Anne d'Autriche qu'il était fort malade ; mais, pour toute réponse, Sa Majesté lui envoya sa propre litière. M. de Vendôme comprit qu'après une attention pareille de la part d'une souveraine, il ne pouvait rester davantage à Paris, et partit le jour même.

Mme de Chevreuse, on le comprend bien, ne vit pas sans se plaindre tous ses amis emprisonnés et exilés. Elle alla trouver la reine et lui fit observer que tous ceux qu'elle éloignait ainsi étaient justement les personnes qui, ayant souffert pour elle, avaient droit à sa reconnaissance. Mais la reine, de ce ton froid et

dédaigneux qu'elle savait si bien prendre, la pria de ne se mêler de rien et de lui laisser gouverner l'État et disposer des affaires de la France à son gré, lui conseillant en amie de vivre agréablement à Paris sans entrer dans aucune intrigue et de jouir, sous la régence, du repos qu'elle n'avait pu trouver sous le feu roi. Or, ce repos surtout était antipathique à Mme de Chevreuse qui jusque là avait vécu d'intrigue et d'agitation; aussi ne reçut-elle pas ces conseils avec une grande soumission d'esprit, et sur quelques reproches qu'elle fit à la reine, celle-ci lui ordonna de retourner à Tours. On se rappelle que c'est là qu'elle avait été exilée d'abord du temps de Louis XIII. Mme de Chevreuse obéit; mais, quelque temps après, on apprit qu'elle avait quitté Tours avec sa fille, et que, déguisées toutes deux, elles avaient gagné l'Angleterre.

Restaient de toutes les anciennes amies de la reine, Mme de Senecey et Mme d'Hautefort à qui elle avait écrit au Mans où cette dernière était exilée : — Venez, ma chère amie, je meurs d'envie de vous embrasser.

La disgrâce de ces deux dames ne se fit point attendre.

On commençait à mal parler du cardinal et de la reine, et tout ce qui restait de vrais amis à Anne d'Autriche, entendait avec peine les propos qui se tenaient hautement, surtout depuis la disgrâce des ennemis du nouveau ministre. Plusieurs personnes se réunirent pour prier Mme d'Hautefort, dont on croyait l'influence plus grande qu'elle n'était, de faire quelque remontrance à la reine. Comme cette prière s'accordait avec les sentiments secrets de Mme d'Hautefort, elle n'y fit pas grande difficulté et profita de la première occasion qu'elle trouva pour lui tout dire. La régente l'écouta avec attention et parut même un instant lui savoir gré de sa franchise; mais, dès le lendemain, Mme d'Hautefort s'aperçut au ton et aux manières de la reine qu'elle avait eu tort de se hasarder dans une telle démarche.

Or, peu de temps après, il arriva qu'un gentilhomme servant de la reine, natif de Bretagne et nommé M. du Nedo, ayant prié Mme d'Hautefort de demander quelque faveur pour lui, celle-ci, toujours confiante dans l'amitié de Sa Majesté, n'hésita pas à se charger de son placet, et le remit effectivement à la régente qui le prit et promit de le lire et de s'en occuper.

Quelques jours se passèrent sans qu'Anne d'Autriche rendît aucune réponse à Mme d'Hautefort et sans que celle-ci osât en demander. Cependant un soir, vers minuit, que toutes les autres dames s'étaient retirées, Mme d'Hautefort, en déchaussant la reine, lui rappela cette demande qu'elle lui avait remise, en faveur du vieux gentilhomme servant dont elle avait embrassé les intérêts. Mais la reine parut avoir complétement oublié et le gentilhomme et sa demande et la recommandation dont elle était accompagnée. Cette indifférence blessa fort Mme d'Hautefort, qui se releva les larmes aux yeux.

— Eh bien! qu'y a-t-il encore? demanda la reine impatientée.

— Il y a, reprit Mme d'Hautefort, que je voudrais bien donner un conseil à Votre Majesté, mais que je n'ose.

— Il me semblait cependant que ni vous ni les autres ne vous faisiez faute de m'en donner, des conseils. Aussi je vous avoue que je commence à en être lasse.

— Eh bien! permettez-moi de vous en donner encore un, dit Mme d'Hautefort, et je promets à Votre Majesté que ce sera le dernier.

— Dites alors : lequel?

— C'est de vous ressouvenir, Madame, des choses arrivées à la

feue reine Marie de Médicis, qui, ayant fait mal parler d'elle à propos de cet Italien, cause de tous ses malheurs, revint à Paris après un long exil, et abandonna dans la prospérité ceux qui l'avaient servie dans sa première disgrâce; ce qui fut cause qu'à la seconde elle fut abandonnée de tous, ou assistée si faiblement qu'elle mourut de faim.

L'avis était dur; aussi la reine prit-elle feu là-dessus, et, répétant qu'elle était lasse des réprimandes, elle se jeta dans son lit sans consentir à recevoir d'elle d'autres soins, et en lui ordonnant seulement de fermer ses rideaux et de ne plus lui adresser la parole.

A cet ordre, Mme de Hautefort tomba à genoux en joignant les mains et attestant Dieu que ce qu'elle avait dit et fait était pour la plus grande gloire de la reine; mais la reine ne lui répondit point, et Mme d'Hautefort, qui devait avoir l'habitude de la disgrâce, sortit en comprenant que la sienne était complète. En effet, le lendemain la régente lui fit dire de se retirer et d'emmener Mlle d'Escars, sa sœur, avec elle.

Quant à la marquise de Senecey, dès le premier abord elle sut à quoi s'en tenir; elle avait demandé qu'on la fît duchesse, ce que le cardinal éluda par des promesses qu'il ne tint jamais; puis, enfin, qu'on donnât à ses petits-enfants le titre de princes, à cause du nom de Foix, qu'ils portaient; ce qui lui fut refusé. Elle resta cependant à la cour, sans qu'on pût dire qu'elle y fût bien ni qu'elle y fût mal; mais ce qu'on pouvait dire à coup sûr et sans crainte de se tromper, c'est qu'elle y était sans crédit.

Ce fut ainsi que s'évanouit cette fameuse cabale des Importants, qui vit, en quelques jours, toutes ses espérances détruites par l'emprisonnement de son chef et par la dispersion de ses affiliés.

Mazarin resta seul et tout puissant sur le roi, sur la reine et sur la France.

CHAPITRE XII.

1643.—1644.

Retour du duc d'Enghien à Paris. — Le duc Guise. — L'archevêque de vingt ans. — Ses folies. — Son orgueil. — Ses maîtresses. — La visite pastorale. — L'abbesse d'Avenay. — L'archevêque en exil. — Il devient soldat. — Ses mariages. — Son combat avec Coligny. — Fureur du duel à cette époque.

Sur ces entrefaites, le vainqueur de Rocroy arriva à Paris.

Le cardinal avait jugé son amitié si importante que ce fut en déguisant ses propres ressentiments sous la nécessité de conserver cette amitié, qu'il avait obtenu successivement de la reine les réparations publiques de Mme de Montbazon à Mme la Princesse, puis l'arrestation du duc de Beaufort, puis l'exil de M. le duc, de Mme la duchesse de Vendôme et du duc de Mercœur, puis la disgrâce de Mme de Chevreuse, puis le renvoi de Mme d'Hautefort; puis enfin la démission du comte de La Châtre, colonel-général des Suisses.

Le duc d'Enghien, selon toute probabilité, avait trouvé que la réparation de Mme de Montbazon n'était pas égale à l'offense faite à sa sœur. Mais sachant que le duc de Beaufort était de moitié dans cette offense, il venait lui en demander raison. Malheureuse-

ment pour ses projets, il trouva en arrivant à Paris le duc de Beaufort arrêté. Aucun ennemi ne restait donc avec lequel un premier prince du sang pût tirer l'épée, et l'on résolut de remettre la querelle à des champions secondaires.

On se rappelle que le nom du comte de Coligny, petit-fils de l'amiral Coligny, tué à la Saint-Barthélemy, avait été mêlé dans toute cette affaire. On avait dit que c'était de sa poche qu'étaient tombées les lettres attribuées à Mme de Longueville. Aussi, lorsqu'il sut que le duc d'Enghien, faute de champion digne de lui, renonçait à une vengeance personnelle, Coligny, poussé par la duchesse de Longueville, vint lui demander la permission de faire appeler en duel le duc de Guise qui avait pris hautement le parti de Mme de Montbazon, et que le bruit public désignait comme ayant remplacé M. de Beaufort dans ses bonnes grâces.

Ce duc de Guise, dont nous prononçons pour la seconde fois le nom, était, de son côté, petit-fils du grand Henri de Guise, comme le comte de Coligny, était petit-fils du grand Coligny; c'était un des seigneurs les plus braves, et surtout, si le mot pouvait être de mise pour cette époque, nous dirions les plus *excentriques* de la cour. Aussi demanderons-nous à nos lecteurs la permission de les entretenir de lui quelques instants, avant de l'introduire sur cette scène où il sera appelé à jouer un rôle si bizarre.

Henri de Lorraine, duc de Guise, comte d'Eu, prince de Joinville, pair et grand chambellan de France, était né à Blois, le 4 avril 1614; ainsi, à l'époque où nous sommes arrivés, il était âgé de vingt-neuf ans.

Destiné, dès l'enfance, à être d'église, le jeune prince avait reçu au berceau quatre des premières abbayes de France, et à quinze ans il était archevêque de Reims. Mais la possession de tant de richesses et l'espérance de tant de grandeurs ne tournaient que bien difficilement son esprit vers les idées religieuses. Tout jeune, il courait déjà les rues de Paris en cavalier, et l'abbé de Gondy disait, en le rencontrant un jour sans tonsure, avec le manteau court et l'épée au côté : — Voici un petit prélat qui est d'une église bien militante.

En effet, M. de Reims, comme on l'appelait alors, était un charmant cavalier avec le nez un peu aquilin et un peu saillant, le front bien fait, un regard qui prenait toutes les expressions, et une

Naissance de Louis XIV.

tournure vraiment princière. Il fallait que cela fût ainsi, puisque l'austère Mme de Motteville, qui blâmait fort ses amours désordonnées, ne pouvait s'empêcher de dire : — On croirait volontiers que cette famille descend de Charlemagne, car celui que nous voyons aujourd'hui a quelque chose qui sent particulièrement le paladin et le héros de chevalerie.

Ce qui contrariait les plaisirs du jeune prince, c'est que le cardinal de Richelieu, qui ne perdait pas de vue les rejetons des grandes familles, avait les yeux sur lui, et, toutes les fois qu'il venait à Paris, l'appelait avec tant d'affectation M. de Reims, lui demandait avec tant d'insistance des nouvelles de son archevêché, que le pauvre prélat, si bonne envie qu'il eût de demeurer à la cour, était toujours forcé de retourner à sa résidence. Il est vrai qu'il se consolait de cet exil avec Mme de Joyeuse, dont le mari, Robert de Joyeuse, seigneur de Saint-Lambert, était lieutenant de roi au gouvernement de Champagne. Ce Joyeuse, qui appartenait à la grande maison de ce nom, était, au reste, un mari de la vieille roche, prenant les choses comme on les prenait sous Henri IV, et se faisant faire par les amants de sa femme des pensions qu'il mangeait publiquement de son côté avec les courtisanes.

Les amours de l'archevêque et de Mme de Joyeuse étaient si publiques, qu'un jour une suivante de la dame lui ayant demandé pour son frère une prébende de Reims, le prince la lui accorda, mais à la condition que, puisque c'était à elle qu'il avait donné la chanoinie, ce serait elle qui porterait l'habit de chanoine. Ce qui fut fait effectivement, et pendant près de trois mois l'archevêché put être édifié par la vue de son archevêque, promenant dans ses carosses non seulement sa maîtresse, mais encore la suivante de sa maîtresse en costume de chanoine.

Malheureusement pour les maîtresses de M. de Reims, il était d'un cœur fort inflammable, mais aussi fort changeant. Tout en jurant à Mme de Joyeuse qu'il l'adorait, il faisait de temps en temps et pour chercher aventure, des voyages à Paris. Or, Mme de Joyeuse le vit un jour revenir dans son archevêché avec des bas jaunes. Comme ce n'était pas la couleur ordinaire des bas des archevêques, et que celui-ci continuait à se chausser ainsi, elle s'informa des causes de cette singularité et apprit que, pendant son dernier voyage de Paris, il avait vu à l'hôtel de Bourgogne une célèbre

actrice du temps, nommée La Villiers, laquelle jouait les grands rôles tragiques, et qu'en étant devenu fort amoureux il lui avait fait demander quelle était la couleur qu'elle préférait. A quoi elle lui avait répondu le *jaune*. Le jeune archevêque s'était alors déclaré son chevalier, et lui avait promis de prendre ses couleurs. Comme on l'a vu, il lui tenait parole.

Au milieu de toutes ces folies, il portait haut, quoique cadet, l'orgueil de sa naissance. A son lever, il se faisait donner la chemise par les plus nobles prélats. Huit ou dix évêques se soumirent, pour ne pas lui déplaire, à ce cérémonial princier; mais un jour qu'on présentait la chemise à l'abbé de Retz, celui-ci, sous prétexte de la chauffer, la laissa tomber dans le feu et elle fut brûlée. On en alla chercher une autre, mais quand on la rapporta l'abbé de Retz était parti, de sorte qu'il fallut que ce jour là le noble archevêque se contentât d'une chemise passée par son valet de chambre.

Il y avait alors, en France, trois princesses, filles de Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue. L'aînée, Louise-Marie de Gonzague, avait été élevée chez Mme de Longueville; on l'appelait la princesse Marie. Monsieur (Gaston d'Orléans) l'avait aimée et avait voulu l'épouser; mais la reine-mère s'était opposée formellement à ce mariage. C'était la même qui devait être aimée plus tard du pauvre Cinq-Mars et finir par épouser, comme nous le verrons bientôt, Uladislas VII, roi de Pologne.

La seconde était Anne de Gonzague de Clèves, qu'on appela depuis la princesse palatine.

Et enfin, la troisième, Bénédicte de Gonzague de Cleves, qu'on appelait Mme d'Avenay, parce qu'elle était supérieure de l'abbaye d'Avenay, en Champagne.

Or, M. de Reims devint amoureux de cette dernière sur la seule réputation de ses belles mains.

C'était chose facile, pour un prélat de son rang, que de pénétrer dans les couvents; c'était même un droit de sa haute position. Il annonça donc que plusieurs abus lui ayant été signalés, il allait faire une tournée dans son archevêché. Cette tournée n'avait d'autre but pour le prince que de se rapprocher, sans que personne s'en doutât, de Mme d'Avenay, et de s'assurer si effectivement l'abbesse avait les mains aussi parfaites que le disait sa réputation.

M. de Reims, avant de se présenter à Avenay, était venu dans

deux ou trois autres couvents, et avait étonné les grands vicaires qui l'accompagnaient par la rigidité des règles qu'il avait prescrites et l'éloquente indignation avec laquelle il avait tonné contre les abus. Il s'avançait donc vers le couvent d'Avenay, précédé d'une formidable réputation de rigorisme. Aussi, ce fut en tremblant que

les religieuses lui ouvrirent leurs portes et que l'abbesse vint au devant de lui. Mais en voyant ce bel archevêque de dix-huit ans, elles furent instinctivement rassurées.

M. de Reims commença sa visite avec une sévérité qui ne démentait en rien celle qu'il avait déployée dans ses visites aux autres couvents ; il s'informa de tout, des heures des offices, de leur durée, des pénitences qui étaient imposées dans les différentes infractions aux règles de l'abbaye ; puis, comme il avait, disait-il, quelques questions plus graves à adresser à l'abbesse, il l'invita à le conduire dans un endroit où il pût lui parler sans témoins. La pauvre abbesse, qui avait peut-être quelques petites infractions mondaines à se reprocher, le conduisit à sa chambre. Aussitôt le bel archevêque referma la porte avec soin, et s'approcha de la jeune épouse du seigneur.

— Mon Dieu ! que me voulez-vous donc ? demanda l'abbesse.

— Regardez-moi, madame, dit l'archevêque.

L'abbesse le regarda avec des yeux tout effarés.

— Voilà d'admirables yeux, dit le prélat, on m'en avait bien prévenu.

— Mais, monseigneur, qu'ont à faire mes yeux?...

— Montrez vos mains, continua l'archevêque.

L'abbesse étendit vers lui ses mains toutes tremblantes.

— Voilà d'adorables mains, s'écria-t-il, et l'on ne m'en avait pas trop dit.

— Mais, monseigneur, qu'ont à faire mes mains?

Le prélat saisit une de ces deux mains et la baisa.

— Monseigneur, reprit l'abbesse souriante, que veut dire ceci?

— Ne comprenez-vous pas, ma chère sœur, dit M. de Reims, que sur la réputation de votre beauté, je suis devenu amoureux de vous, que j'ai quitté mon archevêché pour venir vous le dire; qu'à l'aide d'une petite ruse je me suis ménagé cette entrevue; que cette entrevue n'a fait qu'augmenter ma passion, et que je vous aime comme un fou?...

Et à ces mots il se jeta aux pieds de l'abbesse qui, un instant auparavant, était prête à tomber aux siens.

Quoique la jeune abbesse, qui n'avait elle-même que dix-neuf ans, ne s'attendît pas à cette déclaration, il paraît qu'elle en fut moins effrayée que de l'interrogatoire dont elle avait été menacée; aussi, séance tenante, fut-il convenu, pour ne pas exciter de soupçons, qu'on ne prolongerait pas davantage la conférence; mais que dès le lendemain elle sortirait du couvent par une porte dérobée et déguisée en laitière; de son côté l'archevêque devait l'attendre avec un costume de paysan.

Ainsi fut-il fait, et, durant quinze jours, tous les matins, les deux amants continuèrent de se voir de la même façon.

Pendant le séjour de M. de Reims dans les environs de l'abbaye d'Avenay, il fit la connaissance d'Anne de Gonzague de Clèves, qui venait voir Mme d'Avenay, sa sœur aînée, plus âgée qu'elle de deux ans seulement. M. de Guise ne l'eut pas plus tôt vue, que, malgré ses nouvelles et romanesques amours, il entra en galanterie avec elle.

Malheureusement, vers ce temps, son père, le duc Charles de Lorraine, s'étant joint aux partisans de Marie de Médicis, qui venait de sortir du royaume, et ayant inutilement essayé de soule-

ver la Provence, fut forcé de se retirer en Italie, où il appela ses trois fils : de Joinville, de Joyeuse et notre archevêque, qui, comme son grand-père le Balafré, s'appelait Henri de Lorraine.

Ce fut pendant son séjour en Italie qu'il prit l'habitude des mœurs et de la langue italienne, habitude qui lui fut si utile par la suite, lors de sa conquête du royaume de Naples.

Mais bientôt le jeune prélat se lassa de la vie monotone et triste de l'exil. Après deux ou trois ans de séjour en Toscane, il passa en Allemagne, s'engagea dans les troupes de l'empereur, et s'y distingua par une bravoure si téméraire et surtout si chevaleresque, que des chevaliers de Malte, natifs de Provence, s'étant mis en tête de conquérir l'île de Saint-Domingue, choisirent Henri de Lorraine pour leur chef. Le dessein en était pris; mais le jeune prince ne voulut pas suivre une pareille affaire, tout exilé qu'il était, sans l'agrément du cardinal de Richelieu, à qui il fut demandé et qui le refusa.

Cependant les deux frères aînés d'Henri de Lorraine étant morts, le jeune prince sollicita et obtint la permission de revenir à la cour. Il y reparut bien décidé, maintenant qu'il était seul héritier du nom de Guise, à faire tant de folies que le cardinal lui enlevât son archevêché.

Ce n'était pas chose difficile à exécuter qu'un pareil projet, et nous avons vu qu'avant son départ il était déjà en bon train: il n'avait donc qu'à le reprendre là où il l'avait laissé. Le hasard le servit à merveille, car il retrouva la princesse Anne plus belle, s'il était possible, qu'avant son départ et tout aussi disposée à l'aimer. Sa sœur, la pauvre abbesse d'Avenay, était morte depuis deux ans.

« Alors, dit Mlle de Montpensier, les deux jeunes gens firent l'amour comme dans les romans. M. de Reims, tout archevêque qu'il était, fit accroire à la princesse Anne qu'il avait, sans doute en vertu de dispenses particulières, la faculté de se marier; la princesse le crut ou fit semblant de le croire, et un chanoine de Reims leur dit la messe matrimoniale dans la chapelle de l'hôtel de Nevers. »

Quelque temps après, comme on contestait à la princesse Anne la validité de cette singulière union : — N'est-ce pas, Monsieur, dit-elle au chanoine, que monsieur de Guise est mon mari?

— Ma foi, Madame, répondit le bonhomme, je n'en saurais

jurer; mais ce dont je puis répondre, c'est que les choses se sont passées comme s'il l'était.

Vint la conspiration du comte de Soissons. Notre archevêque était trop turbulent pour ne pas saisir cette occasion de chercher de nouvelles aventures; mais après la bataille de Marfée, où le vainqueur succomba d'une façon si mystérieuse au milieu même de sa victoire, Henri de Lorraine se retira à Sedan, et de Sedan passa en Flandre, où il prit une seconde fois du service dans les troupes de l'empereur.

La princesse Anne se déguisa aussitôt en homme et partit pour rejoindre son amant; mais, en arrivant à la frontière, elle apprit que notre archevêque avait contracté un second mariage et venait d'épouser Honorée de Glimes, fille de Geoffroy, comte de Grimberg, veuve d'Albert-Maximilien de Hennin, comte de Bossut.

La princesse Anne revint aussitôt à Paris.

Quant au nouveau marié, déclaré criminel de lèse-majesté en 1641, il attendit tranquillement la mort du cardinal de Richelieu et celle du roi. Alors la reine ordonna la réhabilitation du duc de Guise et le fit prévenir qu'il pouvait rentrer en France. Henri de Lorraine ne se le fit pas dire deux fois; seulement il garda pour lui cette bonne nouvelle, et, sans prévenir davantage la comtesse de Bossut qu'il n'avait prévenu la princesse Anne, il partit un beau matin de Bruxelles, ayant eu cependant l'attention de laisser une lettre par laquelle il disait à sa femme « qu'il avait voulu lui épargner des adieux pénibles, mais qu'aussitôt qu'il aurait établi à Paris une maison digne d'elle, il lui écrirait de le venir rejoindre ». Peu après, au lieu de la lettre qu'elle attendait, Mme de Bossut en reçut une par laquelle Henri de Lorraine lui disait qu'il était bien vrai qu'il avait cru lui-même l'avoir épousée, mais que, depuis son retour en France, tant de docteurs des plus savants lui avaient assuré qu'elle n'était pas sa femme, qu'il avait bien été forcé de les croire.

M. de Guise arriva à Paris juste au moment où venait d'avoir lieu la querelle de Mme de Montbazon avec Mme de Longueville, et prit parti, comme nous l'avons vu, pour Mme de Montbazon, dont il fut bientôt l'amant. Ce fut alors que le duc d'Enghien permit au comte Maurice de Coligny de l'appeler en duel.

Coligny prit pour second d'Estrade, le même qui fut depuis

maréchal de France, et le chargea d'aller porter la proposition au duc de Guise.

— Mais, lui dit celui-ci qui était son parent et qui avait regret de le voir se battre au moment où il relevait d'une longue maladie, le duc de Guise n'est pour rien dans l'insulte qu'a faite Mme de Montbazon à Mme de Longueville, et, s'il m'en fait l'observation, je regarde que vous devez vous tenir comme satisfait.

— Il n'est pas question de cela, répondit Coligny, j'ai engagé ma parole à Mme de Longueville; va donc dire au duc que je veux me battre contre lui à la place Royale.

Le duc de Guise accepta, et la rencontre eut lieu quelques jours après. Mme de Longueville était cachée chez la vieille duchesse de Rohan, dont les croisées donnaient sur cette place, et regardait derrière une fenêtre.

Les quatre adversaires se rencontrèrent sur le milieu de la place Royale, venant deux d'un côté, deux de l'autre; Coligny assisté de d'Estrade, Bridieu servant de second au duc de Guise.

— Monsieur, dit le duc de Guise à Coligny en l'abordant, nous allons décider aujourd'hui les vieilles querelles de nos deux maisons, et montrer quelle différence il y a entre le sang des Guise et celui des Coligny.

A ces mots, ils mirent l'épée à la main. Au bout de deux ou trois passes, Coligny, blessé à l'épaule et à la poitrine du même coup, tomba. Le duc de Guise lui mit aussitôt l'épée à la gorge et le somma de se rendre. Coligny tendit son épée. Pendant ce temps, de son côté, d'Estrade mettait Bridieu hors de combat. Au bout de quelques mois, après un mieux qui ne se soutint pas, Coligny mourut des suites de sa blessure. Il était écrit que cette maison des Guise devait être éternellement fatale aux Coligny.

Par cette défaite de son champion, Mme de Longueville perdit tous les avantages de la victoire qu'elle avait remportée d'abord sur Mme de Montbazon, et l'on fit sur elle ce couplet qu'avant de retourner à l'armée, son frère, le duc d'Enghien, put entendre chanter dans les rues de Paris.

Essuyez vos beaux yeux,
Madame de Longueville,
Essuyez vos beaux yeux:
Coligny se porte mieux.

S'il a demandé la vie,
Ne l'en blâmez nullement,
Car c'est pour être votre amant
Qu'il veut vivre éternellement.

C'était au même lieu et pour une cause aussi futile que, quinze ans auparavant, Bouteville, Des Chapelles et La Berthe s'étaient battus contre Beuvron, Bussy-d'Amboise et Choquet; mais, on se le rappelle, Bouteville et Des Chapelles payèrent de leur tête cette infraction aux édits du cardinal.

Quant au duc de Guise, il ne fut pas même inquiété, et cette impunité devint le signal de la reprise des duels étouffés par la main de fer du ministre de Louis XIII.

Richelieu avait appuyé sa rigueur d'un calcul fait en mars 1607 par M. de Lomenie, lequel avait trouvé que, depuis l'avénement au trône d'Henri IV, en 1589, quatre mille gentilshommes avaient été tués en duel, ce qui faisait une moyenne de deux cent vingt par an.

CHAPITRE XIII.

1643.—1644.

La cour quitte le Louvre pour le Palais-Royal. — Enfance de Louis XIV. — Les enfants d'honneur. — Éducation du jeune roi. — Leçons de son valet de chambre. — Aversion du roi contre Mazarin. — Triste état de sa garde-robe. — Avarice du cardinal-ministre. — Portrait de Mazarin par La Rochefoucauld.

Le 7 octobre 1643, la reine quitta le Louvre avec le roi et le duc d'Anjou, et vint habiter le Palais-Cardinal: seulement, sur l'observation du marquis de Prouville, alors grand-maréchal des logis de la maison du roi, qui représenta à Anne d'Autriche qu'il n'était pas convenable que le roi habitât la maison d'un de ses sujets, l'inscription qui était au-dessus de la porte fut ôtée, et l'on y substitua celle de *Palais-Royal*. C'était une nouvelle ingratitude envers la mémoire de celui qui en avait fait don à son souverain, don splendide, s'il faut en croire ces vers de Corneille :

> Non, l'univers entier ne peut rien voir d'égal,
> Au superbe dehors du Palais-Cardinal.
> Toute une ville entière avec pompe bâtie,
> Semble d'un vieux fossé par miracle sortie,
> Et nous fait présumer, à ses superbes toits,
> Que tous ses habitants sont des dieux ou des rois.

En effet, le Palais-Cardinal était dans l'origine un simple hôtel

situé à l'extrémité de Paris, au pied du mur d'enceinte ; il avait été rebâti en 1629 sur l'emplacement des hôtels de Rambouillet et de Mercœur, achetés par le cardinal, et, suivant le cours de sa fortune, il s'était agrandi comme elle. Plus puissant que le roi, le cardinal avait voulu être plus magnifique que son souverain. En conséquence, le mur d'enceinte de Paris avait été abattu, le fossé avait été comblé, et le jardin, dégagé de tout ce qui l'empêchait de prendre une forme régulière, s'était étendu jusqu'aux prairies sur lesquelles on a bâti depuis la rue Neuve-des-Petits-Champs et la rue Vivienne. En outre, Richelieu avait fait percer la rue qui a pris son nom et qui conduisait directement de son palais à sa ferme de la Grange-Batelière, située au pied de Montmartre. Toutes ces acquisitions, y compris le prix de l'hôtel de Sillery, qu'il avait acheté dans le seul but de l'abattre et d'avoir une place devant son palais, avaient coûté au cardinal huit cent seize mille six cent dix-huit livres, somme énorme pour le temps, puisqu'elle correspond à près de quatre millions de notre monnaie.

Aussi, lorsque Mme d'Aiguillon, nièce du cardinal, vit qu'on faisait enlever l'inscription qui constatait que cette huitième merveille du monde avait été bâtie par son oncle, elle écrivit à la reine pour la supplier de rétablir la première inscription. — Il est peu séant, disait-elle dans sa supplique, de faire injure aux morts, car les morts ne peuvent repousser l'injure qu'on leur fait ; en remettant à sa place l'inscription que Votre Majesté a ôtée, elle honorera la mémoire du cardinal de Richelieu et elle immortalisera son nom.

La reine, touchée de la vérité de cet argument, rétablit l'inscription ; mais l'usage l'emporta, et le titre de Palais-Royal, qui avait été donné à ce monument à cause de la présence du jeune roi, l'emporta sur celui de Palais-Cardinal.

Louis XIV, alors âgé de cinq ans, fut installé dans la chambre de Richelieu. Son appartement était petit, mais commodément situé entre la galerie des hommes illustres qui occupaient l'aile gauche de la seconde cour et la galerie qui régnait le long de l'aile de l'avant-cour, et dans laquelle Philippe de Champagne, peintre favori de son Éminence, avait peint les plus beaux traits de sa vie.

L'appartement de la reine régente était beaucoup plus vaste et plus élégant. Non contente de ce que Richelieu avait fait, elle

ajouta encore au luxe des ornements qu'il avait prodigués et confia le soin de ces embellissements intérieurs à Jacques Le Mercier, son architecte, et à Vouet, qui se proclamait lui-même le premier peintre de l'Europe.

Son cabinet, qui passait pour *la merveille* et *le miracle de Paris*, renfermait un tableau de Léonard de Vinci, la *Parenté de la Vierge*, par Andrea del Sarto, un *Énée sauvant Anchise*, d'Annibal Carrache, une *Fuite en Égypte*, du Guide, un *Saint-Jean monté sur un aigle*, de Raphaël, deux tableaux du Poussin, et les *Pèlerins d'Emmaüs*, de Paul Véronèse. Ce cabinet était l'ouvrage du cardinal; mais la reine y ajouta une salle de bains, un oratoire et une galerie. Tout ce que le goût du temps avait pu créer de fleurs, de chiffres et d'allégories était semé sur un fond d'or dans la salle de bains. L'oratoire était orné de tableaux de Philippe de Champagne, de Vouet et de Bourdon Stella, qui représentaient les principales actions de la vie de la Vierge; une seule fenêtre, dont les carreaux étaient montés en argent, l'éclairait.

Quant à la galerie placée à l'endroit le plus retiré, et dont Vouet avait peint le plafond et Macé travaillé le parquet, la régente l'avait destinée à tenir le conseil : c'est dans cette galerie que seront arrêtés, en 1650, les princes de Condé, de Conti et le duc de Longueville. Les appartements de la reine donnaient sur le jardin qui, à cette époque, n'avait ni la forme, ni la régularité qu'il a aujourd'hui. Il contenait un mail, un manége et deux bassins; le plus grand, appelé le rond-d'eau, était ombragé d'un petit bois. Louis XIV enfant se laissa tomber un jour dans le bassin du petit jardin, dit jardin des Princes, et faillit y périr (1).

Mazarin aussi était venu demeurer au Palais-Cardinal avec la reine; son logis donnait sur la rue des Bons-Enfants; il avait à sa porte sentinelle et corps-de-garde, comme aux autres entrées.

Cependant Louis XIV était toujours entre les mains des femmes dont il ne devait sortir qu'à l'âge de sept ans. Le cardinal était le surintendant de son éducation, M. de Villeroy, son gouverneur, M. de Beaumont, son précepteur, et Laporte, qui nous a laissé sur l'enfance du roi de si curieux mémoires, était son premier valet de chambre.

(1) Tous ces détails sont tirés du bel et consciencieux ouvrage de M. Vatout sur les résidences royales.

A part la *Gazette de France*, qui enregistrait les faits et gestes officiels du jeune roi, les premiers renseignements que nous avons sur lui nous sont donnés par Louis-Henri de Loménie, fils de ce comte de Brienne qui avait succédé à Chavigny dans sa charge de secrétaire-d'état.

Né en 1636, il n'avait que sept ans lorsque le comte de Brienne, son père, le plaça près du roi en qualité d'enfant d'honneur; la présentation se fit dans la galerie du Louvre qui renfermait les portraits des rois de France. Louis XIV devait être bien enfant lors de cette présentation, dont Brienne ne nous garde pas la date précise, puisque Mme de Lansac qui, ainsi que nous l'avons raconté, fut exilée en 1643, pour faire place à la marquise de Senecé, assistait à cette réception dans laquelle furent compris le petit marquis de La Châtre, MM. de Coislin, neveu du chancelier Séguier, M. de Vivonne, qui fut depuis maréchal de France, le comte du Plessis Praslin, et le chevalier son frère.

Mme de la Salle, femme de chambre de la reine-régente, et placée par elle près du roi, reçut les nouveaux compagnons de Sa Majesté,

tambour battant à la tête de la compagnie des enfants d'honneur, qui était déjà nombreuse, et qu'elle avait sous ses ordres; elle tenait une pique à la main ; un hausse-col retombait sur son mou-

choir bien empesé et scrupuleusement tiré ; elle avait sur la tête un chapeau d'homme couvert de plumes noires, et portait l'épée au côté. Elle remit à chacun des nouveaux enfants d'honneur un mousquet, qu'ils reçurent en portant la main à leurs chapeaux, mais sans se découvrir, car ce n'était pas l'ordre. Puis elle les embrassa tous l'un après l'autre au front, leur donna sa bénédiction d'une façon aussi cavalière qu'aurait pu le faire l'abbé de Gondy, et, la bénédiction donnée, commanda l'exercice que l'on faisait une fois par jour.

Quoique le roi ne fût encore qu'à la bavette, il prenait un plaisir extrême au maniement des armes ; tous ses divertissements étaient guerriers, ses doigts battaient sans cesse le tambour, soit sur les tables, soit contre les vitres ; dès que ses petites mains purent tenir des baguettes, il se fit apporter un tambour pareil à celui des cent Suisses, et frappait dessus continuellement.

Les manœuvres des enfants d'honneur furent interrompues pendant quelques jours par les événements que nous avons racontés, et qui mirent toute la cour en émoi ; mais une fois au Palais-Royal, elles recommencèrent de plus belle ; seulement, quoique ce fût toujours Mme de la Salle qui les commandait, ils n'étaient plus présidés par Mme de Lansac, mais bien par Mme de Senecé.

Le roi et les enfants d'honneur échangeaient de temps en temps de petits présents. Brienne raconte qu'il donna au roi entre autres choses un canon d'or traîné par une puce, une trousse de chirurgien, garnie de toutes ses pièces, et qui ne pesait que quelques grains, enfin une petite épée d'agate, garnie d'or et ornée de rubis. En échange, le roi voulut bien prêter, un jour à Brienne, une arbalète dont il se servait ; mais au moment où il étendait la main pour la lui reprendre, Mme de Senecé lui dit : — Sire, les rois donnent ce qu'ils prêtent. Alors Louis XIV fit signe à Brienne d'avancer et lui dit : — Gardez cette arbalète, monsieur de Brienne, je voudrais que ce fût quelque chose de plus considérable, mais telle qu'elle est je vous la donne et c'est de tout mon cœur.

Il va sans dire que ces paroles, qui avaient déjà une tournure officielle, lui étaient soufflées par sa gouvernante.

Brienne garda donc l'arbalète. Le cadeau était d'autant plus précieux que cette arme avait été entièrement forgée, limée, ciselée et montée de la propre main du roi Louis XIII qui, ainsi que

nous l'avons dit au commencement de cette histoire, aimait à s'occuper de serrurerie.

A sept ans, c'est-à-dire en 1645, Louis XIV fut tiré des mains des femmes, et le gouverneur, le sous-gouverneur et les valets de chambre entrèrent en fonctions.

Ce changement étonna beaucoup le jeune roi qui ne voyait plus ses bonnes amies auprès de lui, et qui demandait inutilement à Laporte les contes de fées avec lesquels les femmes avaient l'habitude de l'endormir.

Laporte dit alors à la reine que, si elle l'avait pour agréable, au lieu de ces contes de *Peau d'âne*, il lirait au roi chaque soir quelque bon livre; que si le roi s'endormait, la lecture serait perdue, mais que s'il ne s'endormait pas, il lui resterait toujours dans la mémoire quelque chose de ce qu'il aurait entendu. Laporte demanda alors à M. de Beaumont, précepteur du roi, l'*Histoire de France* de Mézerai, dont il lui lisait tous les soirs un chapitre. Contre toute attente, le roi prit grand plaisir à cette lecture, promettant bien de ressembler à Charlemagne, à Saint-Louis et à François Ier, et entrant dans de grandes colères lorsqu'on lui disait qu'il serait un second Louis-le-Fainéant.

Mais bientôt Laporte put s'apercevoir que ces lectures historiques n'étaient pas du goût du cardinal; car, un soir que le roi était couché, et que lui-même, déshabillé et en robe de chambre, il lui lisait l'histoire de Hugues-Capet, son Éminence, voulant éviter le monde qui *l'attendait*, passa dans la chambre du roi, pour de là descendre à la conciergerie, où il logeait. Louis XIV, dès qu'il aperçut son Éminence, fit semblant de dormir; le cardinal alors demanda quel était le livre que Laporte lisait, et sur sa réponse que c'était l'*Histoire de France*, il sortit en haussant les épaules et fort brusquement, sans approuver ni blâmer, mais laissant à l'intelligence de Laporte le soin de deviner la cause de ce brusque départ. Le lendemain il dit tout haut que sans doute le gouverneur du roi lui passait ses chausses, puisque son valet de chambre lui apprenait l'histoire.

Au reste, ce n'était pas la seule leçon que Laporte donnât à son maître, car un jour ayant remarqué que, dans tous ses jeux, le roi faisait le personnage de valet, il se mit dans son fauteuil et se couvrit. Louis XIV, tout enfant qu'il était, trouva cette action si

mauvaise qu'il alla tout courant se plaindre à la reine. Aussitôt celle-ci fit venir Laporte, et lui demanda pourquoi il s'asseyait et se couvrait en présence du roi.

— Madame, dit Laporte, puisque Sa Majesté fait mon métier, il est juste que je fasse le sien.

Cette leçon frappa très fort Louis XIV qui, à partir de ce jour, renonça entièrement à l'emploi des valets.

Nous avons dit que lorsque Mazarin passa dans la chambre du roi, le roi fit semblant de dormir. Cela tenait à l'étrange aversion qu'il avait conçue, tout enfant, pour le cardinal. Cette aversion ne s'arrêtait pas à son Éminence seulement, mais s'étendait à sa famille. Tous les soirs le roi en donnait une preuve, car lorsqu'il se couchait, le premier valet de chambre présentait, par ordre de Sa Majesté, un bougeoir avec deux bougies allumées à celui des enfants-d'honneur qu'il lui plaisait de faire rester à son coucher, et chaque soir le roi défendait à Laporte de donner le bougeoir à M. de Mancini, neveu du cardinal, brave et excellent jeune homme cependant, qui fut tué depuis au combat de la porte Saint-Antoine.

Un jour, à Compiègne, le roi voyant passer son Éminence avec beaucoup de suite sur la terrasse du château, se détourna en disant assez haut, pour que Deplessis, gentilhomme de la Manche, l'entendît. « Voilà le grand Turc qui passe. » Deplessis rapporta ce propos à la reine, qui fit venir l'enfant, le gronda fort et voulut le forcer à dire quel était celui de ses serviteurs qui donnait ce nom au cardinal, pensant bien que ce n'était pas de lui-même qu'il l'appelait ainsi : mais le roi tint bon, et quelques menaces que lui fit sa mère, il soutint qu'il ne devait cette suggestion à personne, et que l'imagination lui en était venue à lui-même. Un autre jour que le roi était à Saint-Germain, dans un petit cabinet du vieux château, assis sur sa *chaise d'affaires*, comme dit Laporte, M. de Chamarante, second valet de chambre du roi, que le cardinal avait mis en cette charge, entra dans le cabinet et dit à Sa Majesté que son Éminence, en sortant de chez la reine, s'était arrêtée dans sa chambre pour assister à son coucher; ce qui était chose extraordinaire, le cardinal n'ayant pas pour habitude de rendre de pareils hommages au roi. Le roi ne répondit mot. Chamarante, fort étonné de ce silence, regarda successivement, pour en chercher l'explication, M. Dumont le sous-gouverneur, Laporte et

un garçon de chambre, qui étaient là. Laporte, qui considérait Chamarante comme un espion et qui craignait qu'il ne crût que c'était lui qui montait ainsi le jeune roi contre le cardinal, répéta ce qu'avait dit Chamarante en entrant, et fit observer à Sa Majesté que si elle n'avait plus affaire où elle était, elle devait s'en aller se coucher, pour ne pas faire attendre plus longtemps son Éminence. Mais le roi fit la sourde oreille, demeurant muet et immobile à l'observation de Laporte comme à l'annonce de Chamarante, si bien que le cardinal, après avoir attendu près d'une demi-heure, s'ennuya et descendit par le petit degré qui conduit au corridor. Comme il s'en allait, les éperons et les épées des gens de sa suite firent tant de bruit que le roi se décida enfin à parler.

— M. le cardinal, dit-il, fait grande rumeur par où il passe, il faut qu'il ait bien cinq cents personnes à sa suite.

Quelques jours après, au même lieu et à la même heure, le roi revenant de ce cabinet pour aller se coucher, et ayant vu un gentilhomme de M. le cardinal, nommé Bois-Fermé, dans ce passage:

— Allons, dit-il à M. de Nyert et à Laporte, M. le cardinal est encore chez maman, car j'ai vu Bois-Fermé dans le passage; l'attend-il donc toujours ainsi?

— Oui, Sire, répondit Nyert, mais outre Bois-Fermé, il y a encore un gentilhomme dans le degré et deux dans le corridor.

— Il en a donc d'enjambée en enjambée, dit le jeune roi.

Il est vrai que, quand même cette aversion n'eût pas été instinctive, comme celle qu'ont d'habitude les enfants pour les amants de leur mère, ou n'eût pas été, ce qui est plus probable encore, inspirée au roi par ceux qui l'entouraient, elle lui serait venue naturellement par le peu de soin que prenait Mazarin de contenter l'enfant royal qu'il laissait, non seulement manquer des choses qui regardaient ses divertissements, mais encore des objets nécessaires aux premiers besoins de la vie.

Ainsi la coutume était que l'on donnât au roi, tous les ans, douze paires de draps, et deux robes de chambre, une d'été et une d'hiver; mais Mazarin ne se soumettant pas à cette coutume, qu'il regardait sans doute comme trop coûteuse, ne donna que six paires de draps au roi pour trois ans entiers; aussi ces draps étaient-ils si usés que ses jambes passaient au travers et posaient à cru sur le matelas. Quant aux robes de chambre, le cardinal les

Le roi des Halles.

avait réglées avec la même économie : au lieu d'en donner deux par an, il se contenta d'en donner une pour deux ans, que le jeune roi portait hiver et été ; c'était une robe de chambre de velours vert, doublée de petit-gris, qui, la dernière année, ne lui venait plus qu'à la moitié des jambes.

Un jour le roi voulut s'aller baigner à Conflans. Laporte donna aussitôt les ordres nécessaires et l'on fit venir un carosse pour conduire Sa Majesté avec les hardes de sa chambre et de la garde-robe. Mais comme Laporte se disposait à y monter le premier, il s'aperçut que tout le cuir des portières qui couvraient les jambes était emporté, et que tout le reste du carosse était d'ailleurs en si mauvais état qu'il ne ferait pas, sans se briser, le trajet, si court qu'il fût; alors Laporte rendit compte au roi de l'état de sa sellerie, lui disant qu'il était impossible d'aller à Conflans comme il le désirait, attendu que, si on les voyait dans une pareille voiture, les plus petits bourgeois se moqueraient d'eux. Le roi crut le récit exagéré et voulut juger lui-même de l'état du carosse; mais en voyant le peu de respect qu'on avait pour lui, puisqu'on supposait qu'il pouvait monter dans une pareille voiture, il rougit de colère, et le soir même s'en plaignit amèrement à la reine, à son Éminence et à M. de Maison, alors surintendant des finances. Grâce à cette plainte, le roi eut cinq carosses neufs.

Au reste, cette avarice de Mazarin, dont nous aurons, dans le cours de cette histoire, si souvent occasion de donner de nouvelles preuves, ne s'arrêtait pas aux choses du roi, mais s'étendait à tous les détails d'administration de la cour. Tout se faisait avec un désordre et une parcimonie étrange. Par exemple, tandis que le roi, qui fit bâtir Versailles, manquait de draps, de robes de chambre et de carosses, les dames attachées à la personne d'Anne d'Autriche, sa mère, n'avaient point de table au palais, et fort souvent, restaient sur leur faim. Après le souper de la reine, elles en mangeaient les débris sans ordre ni mesure, se servant, pour tout appareil, de sa serviette à laver et des restes de son pain (1).

Les festins publics et de représentation n'étaient pas mieux réglés, tant l'avarice sordide du cardinal étendait sans cesse et partout sa griffe de harpie. En 1645, le jour de la signature du con-

(1) Mme de Motteville.

trat de la princesse Marie de Gonzague, la même dont nous avons parlé à propos des amours et des folies du duc de Guise, lorsque la reine reçut à Fontainebleau les ambassadeurs de Pologne, elle leur donna un grand souper, ou, du moins, son intention fut de le leur donner; mais le soir, dit Mme de Motteville, on raconta à la reine qu'il y avait eu une dispute entre les officiers de la bouche, de sorte que le premier service avait manqué. En outre, l'ordre avait été si mal observé, que, lorsque ces somptueux étrangers, qui s'étaient signalés par leur luxe oriental, voulurent sortir, ils furent forcés de marcher sans lumière jusqu'au grand escalier de l'appartement du roi. La reine gronda fort en apprenant ce désordre. En effet, de pareils oublis d'étiquette et une semblable pénurie devaient paraître étranges à une princesse élevée au milieu du cérémonial espagnol, et dans une cour alimentée par les ruisseaux d'or et de pierreries, qui roulaient vers elle des deux Indes.

Nous nous sommes étendus sur ces détails, parce qu'ils montrent l'état financier du royaume et les mœurs de la cour, et qu'ils font ressortir une haine pour l'obéissance, innée chez Louis XIV, qui, dès son enfance, réagit contre cette tyrannie ministérielle sous laquelle s'était toute sa vie incliné le roi, son père.

Quant à Mazarin, que nous allons voir jouer le principal rôle dans la période qui nous reste à parcourir jusqu'à la majorité du roi, nous citerons le portrait qu'en trace le comte de la Rochefoucauld, et nous laisserons les événements en faire apprécier la justesse.

« Son esprit était grand, laborieux, insinuant et plein d'artifices; son humeur était souple, et l'on peut même dire qu'il n'en avait point, et que, selon l'utilité, il feignait toutes sortes de personnages. Il savait éluder les prétentions de ceux qui lui demandaient des grâces, en leur en faisant espérer de plus grandes. Il avait de petites vues, même dans les grands projets, et, au contraire du cardinal de Richelieu, qui avait l'esprit hardi et le cœur timide, le cardinal de Mazarin avait plus de hardiesse dans le cœur que dans l'esprit; il cachait son ambition et son avarice sous une modération affectée; il déclarait qu'il ne voulait rien pour lui, et que, toute sa famille étant en Italie, il voulait adopter pour ses parents tous les serviteurs de la reine, et chercher sa grandeur et sa sûreté en les comblant de bien. »

On a vu de quelle façon il pratiquait ces principes.

CHAPITRE XIV.

1644.—1646.

Révolte du Toisé. — Naissance du Jansénisme. — Première représentation de *Rodegune*. — Second mariage de Gaston. — Noces de Marie de Gonzague. — Magnificence des Polonais. — Fêtes à la cour. — *La Folle supposée*. — Campagne de Flandre. — Le duc de Bellegarde, sa réputation, ses amours. — Bassompierre. — Un conte de fée. — Henri IV et Bassompierre. — Les demi pistoles. — Esprit de Bassompierre. — Anecdotes à son sujet. — Sa mort, son portrait.

L'ANNÉE qui venait de s'écouler, année de laquelle datait le nouveau règne, avait été féconde en événements : un roi mort, une grande victoire remportée par le fils du premier prince du sang, un nouveau ministre porté au pouvoir, une révolution d'intérieur soulevée et calmée presque aussitôt, un petit-fils d'Henri IV arrêté et mis en prison, toute une faction exilée et dispersée, la politique maintenue dans la ligne où, depuis vingt ans, la poussait le cardinal de Richelieu ; enfin, deux grands hommes élevés au maréchalat, Turenne et Gassion.

Aussi, les années suivantes semblent-elles se reposer, engourdies dans leur bonheur et leur tranquillité. Les succès guerriers se balancent : contre les Impériaux on gagne, à peu de chose près, la bataille de Fribourg et l'on prend Gravelines ; mais, en Espagne, on perd la bataille de Lérida et on lève le siége de Tarra-

gonne. A Rome, le pape Urbain VIII meurt et Innocent X le remplace; enfin la reine d'Angleterre, Henriette de France, tandis que sa sœur Élisabeth meurt sur le trône d'Espagne, abandonne le sien, déjà ébranlé par la révolution puritaine, et se réfugie en France. Les trois grands événements de l'année sont : la révolte du Toisé, la naissance du Jansénisme et la première représentation de la tragédie de *Rodogune*.

Un mot sur chacun de ces trois grands événements.

Il avait plu au peuple de Paris, dit Mme de Motteville, de s'émouvoir au sujet de certains impôts qu'on avait voulu mettre sur les maisons. Or, voici ce qui avait amené cette émotion.

Les anciennes ordonnances défendaient de bâtir dans les faubourgs de Paris; mais on sait en général comment, nous autres Français, nous respectons les ordonnances anciennes et modernes. Un grand nombre de bâtiments s'étaient donc élevés sur les terrains prohibés, et Mazarin avait laissé faire tout en regardant les travailleurs avec son sourire narquois; car, en pressant un peu cette contravention, il voyait un moyen d'en faire, sous le titre d'amende, sortir quelques lingots. En conséquence de ce calcul, un arrêt fut rendu par le conseil, et les officiers du Châtelet furent chargés de mesurer, dans chaque faubourg, l'emplacement des constructions nouvellement établies; cette mesure amena une petite sédition populaire, qui fut appelée la sédition *du Toisé*, et qui n'eut d'autre résultat que de faire revenir la reine de Rueil, où elle s'amusait fort, et de donner au parlement de nouveaux griefs contre la cour.

Quant au Jansénisme, cette secte qui a fait tant de bruit en France et qui a si fort tourmenté Louis XIV et Mme de Maintenon, il est nécessaire de reprendre la chose d'un peu plus haut pour donner de la question une idée bien exacte à nos lecteurs.

Il y avait en France un homme connu à la fois par l'austérité de ses mœurs et par la vivacité de son esprit; c'était l'abbé de Saint-Cyran. Richelieu qui savait le parti qu'on pouvait tirer d'un pareil caractère, si une fois il se donnait à un homme ou à une idée, lui offrit un évêché que l'abbé refusa. Ce fut pour le cardinal un motif d'étonnement auquel vint bientôt se joindre un motif de plainte.

Gaston, frère de Louis XIII, veuf de Mlle de Guise, qui était morte en donnant le jour à la grande Mademoiselle que nous

allons bientôt voir, toute jeune qu'elle est, jouer dans la Fronde un rôle plus important que celui de son père, Gaston, disons-nous, avait, en secondes noces, épousé une princesse de Lorraine. Richelieu, contre la volonté duquel ce mariage s'était accompli, voulut le faire casser. Tout le clergé de France, subissant le despotisme de sa volonté, déclara le mariage nul. L'abbé de Saint-Cyran seul soutint qu'il était bon et valable. Cette fois c'en était trop. Richelieu fit enlever l'abbé qui ne voulait ni accepter ses bienfaits ni subir ses volontés, et le fit conduire à Vincennes. Cette arrestation eut lieu le 14 mai 1638.

Huit jours auparavant était mort un grand ami de l'abbé de Saint-Cyran, qui était évêque d'Ypres, en Belgique, et que l'on nommait Corneille Jansénius. Ce prélat laissait un livre, œuvre de toute sa vie, ayant pour titre l'*Augustinus*.

A cette époque les subtiles questions de la théologie n'avaient point encore cédé la place aux discussions plus matérielles de la politique. Le nouveau livre traitait de la grâce, matière qu'un décret pontifical du pape Urbain VIII défendait de toucher. Le livre fut donc prohibé d'abord; mais, comme à cause de cette interdiction il s'était immédiatement fort répandu, il fut attaqué en France, et Saint-Cyran délégua sa défense à Antoine Arnaud, le plus jeune des vingt enfants de l'avocat Arnaud.

De là, la naissance du Jansénisme si ardemment poursuivi par les jésuites, non point parce que le livre attaquait leur ordre, comme on pourrait le croire, mais parce qu'il eut en France pour patron l'abbé de Saint-Cyran qui avait combattu le père Garasse, et pour défenseur le fils de l'avocat Arnaud, leur ancien adversaire.

Mais la question ne devait pas rester théologique. Un ordre de la reine fut signifié un matin à Antoine Arnaud, lequel lui enjoignait de partir pour Rome afin d'aller rendre compte de sa conduite au Saint-Père. Cet ordre produisit une émotion d'autant plus grande, qu'il était plus inattendu. Arnaud, pour ne point obéir, se cacha, tandis que l'Université dont il était membre, la Sorbonne à laquelle il venait d'être associé, envoyaient des députations à la reine pour la supplier de rétracter l'ordre qu'elle avait donné.

En même temps le parlement, qui mûrissait chaque jour davantage pour la révolte, allait plus loin encore, car il déclarait au

chancelier que les libertés de l'église gallicane ne permettaient pas de faire juger, pour matières ecclésiastiques, un Français ailleurs qu'en France, et qu'en conséquence il tenait Antoine Arnaud pour dispensé d'obéir à la reine.

Cette fois la question était grave, car de théologique elle devenait politique. Anne d'Autriche fut forcée de céder. Les gens du roi déclarèrent que la reine ne rétractait pas publiquement son ordre, parce qu'une pareille rétractation était contre la dignité du souverain, mais qu'elle acceptait l'intercession du parlement, non seulement pour l'affaire particulière et la personne du sieur Arnaud, mais encore pour la conséquence et l'avenir.

Dès lors tous ceux qui avaient pris parti pour l'*Augustinus*, son patron et son défenseur, furent appelés jansénistes. Nous verrons plus tard les principes du Jansénisme se développer parmi les solitaires de Port-Royal.

Rodogune, l'un des chefs-d'œuvre de Corneille, termina l'année. C'était, s'il faut en croire le discours qui précède cette pièce, un des ouvrages de prédilection du poète. Ce discours est curieux à cause de la naïve admiration que l'auteur y témoigne pour sa tragédie.

« Elle a tout ensemble, dit-il, la beauté du sujet, la nouveauté des fictions, la force des vers, la facilité de l'expression, la solidité du raisonnement, la chaleur des passions, la tendresse de l'amour, et cet heureux assemblage est ménagé de telle sorte qu'elle s'élève d'acte en acte : le second passe le premier, le troisième est au-dessus du second et le dernier l'emporte sur tous les autres. L'action y est une, grande, complète ; sa durée ne va point ou fort peu au delà de la représentation ; le sujet est des plus illustres qu'on puisse imaginer, et l'unité de lieu se rencontre de la manière que je l'indique dans le troisième de mes discours et avec l'indulgence que j'ai demandée pour le théâtre. »

Comme les Fréron et les Geoffroi n'avaient point encore été inventés à cette époque, le public fut de l'avis de Corneille.

L'année 1645 s'ouvrit par l'arrestation du président Barillon et par la bataille de Nordlingen, que gagnèrent en communauté le duc d'Enghien et le maréchal de Turenne. Puis vinrent les noces de la princesse Marie de Gonzague avec le roi de Pologne, lesquelles noces furent un grand plaisir pour la Capitale à cause

du spectacle nouveau qu'elles offrirent. Enfin l'entrée solennelle des envoyés extraordinaires eut lieu à Paris le 29 octobre.

Le palatin de Posnanie et l'évêque de Varmie avaient été choisis par le roi Uladislas VII pour épouser en son nom la princesse Marie.

Le duc d'Elbœuf fut envoyé par la reine, avec une douzaine de personnes de condition, les carosses du roi, ceux du duc d'Orléans et ceux du cardinal, pour les recevoir à la porte Saint-Antoine.

Le cortége des ambassadeurs se composait d'abord d'une compagnie de gardes à pied habillés de rouge et de jaune avec de grandes boutonnières d'orfévrerie sur leurs habits; ils étaient commandés par deux ou trois officiers richement vêtus et montés sur de magnifiques chevaux. Leurs habits étaient composés d'une veste turque fort belle, sur laquelle ils portaient un grand manteau à manches longues, qu'ils laissaient pendre d'un côté du cheval. Ces vestes et ces manteaux étaient enrichis de boutons de rubis, d'agrafes de diamant et de broderies de perles.

Après cette première compagnie s'avançaient deux autres troupes à cheval, portant les mêmes livrées que celles qui étaient à pied, avec cette seule différence que, quoique les couleurs fussent les mêmes, les étoffes étaient plus riches et les harnais des chevaux couverts de pierreries. A la suite de ces deux compagnies, venaient nos académistes (1) qui, dit Mme de Motteville, pour faire honneur aux étrangers et déshonneur à la France, étaient allés au devant d'eux. En effet, leurs chevaux couverts de rubans et de plumes parurent mesquins et pauvres auprès des chevaux polonais couverts de caparaçons de brocard et chargés de pierreries.

Les voitures du roi ne faisaient pas du reste meilleur effet auprès des carosses des ambassadeurs, lesquels étaient couverts d'argent massif partout où les nôtres avaient du fer.

A la suite de ces trois compagnies marchaient les seigneurs polonais vêtus de brocard d'or et d'argent, chacun avec son train et sa livrée; les étoffes en étaient si riches et si belles, les couleurs si vives et si resplendissantes, une telle pluie de diamants semblait ruisseler sur tous ces habits, que les dames de la cour

(1) On ne confondra pas les académiciens avec les académistes; ces derniers étaient ce que sont de nos jours les directeurs de manége.

avouèrent qu'elles n'avaient jamais rien vu de plus agréable et de plus riche. Quelques-unes opposèrent, il est vrai, à cette entrée, la réception du duc de Buckingham ; mais vingt ans s'étaient passés depuis cette réception, et les nouveaux élégants n'y avaient pas assisté, ou ne s'en souvenaient plus.

Chacun de ces seigneurs polonais avait près de lui un seigneur français qui l'accompagnait pour lui faire honneur. Mais ce fut un bien autre objet d'admiration, quand parurent enfin les envoyés extraordinaires eux-mêmes, ayant devant eux le sieur de Berlize, introducteur des ambassadeurs ; l'évêque de Varmie, vêtu de tabis violet avec un chapeau, d'où pendait un cordon d'or enrichi de diamants, était à sa droite, et à sa gauche le palatin de Posnanie, vêtu de brocard d'or, chargé de pierreries, ayant son cimeterre, son poignard et ses étriers tout couverts de turquoises, de rubis et de diamants, et son cheval sellé et houssé de toile d'or et ferré de quatre fers d'or, assez faiblement attachés pour qu'il s'en déferrât pendant le trajet.

Ils traversèrent ainsi toute la ville, le peuple étant dans les rues et les personnes de qualité aux fenêtres ; la reine et le roi se tenaient sur le balcon du Palais-Cardinal pour les voir passer. Malheureusement ils ne purent avoir ce plaisir, la nuit étant venue et les rues n'étant à cette époque aucunement éclairées ; le désappointement, au reste, fut aussi grand pour les uns que pour les autres, car si le roi et la reine étaient contrariés de ne pas voir les ambassadeurs et leur suite, ceux-ci ne l'étaient guère moins de n'être pas vus : aussi se plaignirent-ils beaucoup qu'on ne leur eût donné ni torches ni flambeaux pour éclairer leur marche, et lorsque M. de Liancourt, premier gentilhomme, vint les complimenter, ils firent demander à la reine d'aller à la première audience dans le même ordre qu'ils avaient tenu à leur entrée ; et cette faveur, on le pense bien, leur fut à l'instant même accordée. Tout le temps qu'ils restèrent à Paris, ils logèrent à l'hôtel de Vendôme qui était vide par l'exil de ses maîtres.

Le 6 novembre 1645 le mariage eut lieu ; l'évêque de Varmie célébra la messe et le comte Palatin Opalinski épousa la princesse au nom de son souverain.

Le 7 et le 8 novembre furent consacrés au spectacle et à la danse, le premier jour le roi donna la comédie française et ita-

lienne au Palais-Royal, dans cette même salle que le cardinal avait fait bâtir pour insulter Anne d'Autriche avec sa tragédie de *Mirame*.

Le soir du lendemain il y eut bal. « Le roi, dit une relation du temps, avec la grâce qui reluit dans toutes ses actions, prit par la main la reine de Pologne et la conduisit, à l'aide d'un pont, sur le théâtre où sa Majesté commença le bransle, qui fut rempli de la plupart des princes, princesses, seigneurs et dames de la cour. Le bransle fini, le roi, avec la même grâce et son port majestueux, conduisit cette reine en son siége, et étant retournée sur le théâtre, sa Majesté s'assit avec M. le duc d'Anjou pour voir danser les courantes, qui furent commencées par le duc d'Enghien, aussi doux à la danse, que rude dans les combats, et continuées par les autres seigneurs et dames. Le roi y dansa pour la seconde fois, et prit M. le duc d'Anjou avec une telle adresse que chacun fut ravi de voir tant de gentillesses dans ces deux jeunes princes. »

La reine, au reste, fut parfaite pour la princesse Marie ; elle la traita comme sa fille, lui constitua une dot de 700,000 écus, et pendant toute la soirée de son mariage lui céda le pas sur elle.

Cette générosité de la reine était d'autant plus remarquable qu'elle faisait pour ainsi dire la critique du cardinal Mazarin dont la parcimonie fut cause, comme nous l'avons dit, qu'au repas donné à Fontainebleau aux envoyés polonais, le premier service manqua, et qu'ils se virent obligés de se retirer après le dîner par une galerie non éclairée.

La princesse Marie fut conduite à son royal époux par la maréchale de Guébriant à qui l'on fit cet honneur en récompense de la mort de son mari qui avait été tué deux ans auparavant à Rottweil.

L'année se termina par l'introduction en France d'un spectacle nouveau. Le cardinal Mazarin invita toute la cour à se trouver pendant la soirée du quatorze décembre 1645 dans la salle du petit Bourbon. Là, des comédiens venus d'Italie, représentèrent devant le roi et la reine un drame chanté, ayant pour titre : *La Folle supposée*, avec décorations, machines et changements de scènes, ballets, fort industrieux et récréatifs jusqu'alors inconnus en France. Les paroles étaient de Giulio Strozzi, les décorations, machines et changements de scènes de Giacomo Torelli, enfin les ballets de Giovanni-Batista Balbi.

Ce fut le premier opéra joué en France. Le cardinal de Richelieu nous avait donné la tragédie et la comédie, Mazarin nous donnait l'opéra, chacun restait dans son caractère.

Les commencements de l'année 1646 furent marqués par ce qu'on appela la première campagne du roi. Il s'agissait de venger en Flandre quelques revers éprouvés en Italie; un conseil fut tenu à Liancourt où le duc d'Orléans, le cardinal Mazarin et le maréchal de Gassion arrêtèrent le plan de la campagne; puis on annonça que toute la cour allait se porter vers la frontière de Picardie: c'était un moyen de changer les courtisans en soldats.

Louis XIV n'avait pas huit ans encore; aussi la reine ne voulut point le perdre de vue, et ses quartiers de guerre ne furent pas poussés plus loin qu'Amiens. Au moment où l'armée quitta cette ville pour aller assiéger Courtray, la première campagne du jeune guerrier fut finie, et il revint à Paris pour apprendre la nouvelle de la prise de cette ville, et assister au *Te Deum* qui fut chanté à Notre-Dame à cette occasion.

Cependant, trois hommes restaient encore qui représentaient, dans cette nouvelle cour et dans ce nouveau siècle, le siècle écoulé et la cour disparue. C'était le duc de Bellegarde, le maréchal de Bassompierre et le duc d'Angoulême. Les deux premiers moururent cette année. Racan disait qu'on avait cru trois choses de M. de Bellegarde, lesquelles n'étaient pas vraies. La première, c'est qu'il était poltron, la seconde, qu'il était galant, la troisième, qu'il était libéral.

Quant à la première accusation, le duc d'Angoulême, bâtard de Charles IX, s'était chargé d'y répondre dans ses Mémoires; car à propos du combat d'Arques, il dit:

« Parmi ceux qui donnèrent le plus de marques de leur valeur, il faut nommer M. de Bellegarde, grand écuyer, duquel le courage était accompagné d'une telle modestie, et l'humeur d'une si affable conversation, qu'il n'y en avait point qui, dans les combats, fît paraître plus d'assurance, ni dans la cour plus de gentillesse.

« Il vit un cavalier tout plein de plumes, qui demanda à faire le coup de pistolet pour l'amour des dames, et comme il en était le plus chéri, il crut que c'était à lui que s'adressait le cartel, de sorte que sans attendre il part de la main sur un genêt nommé Frégouze, et attaque, avec autant d'adresse que de hardiesse, le

cavalier, lequel tirant M. de Bellegarde d'un peu loin le manque; mais lui, le serrant de près, lui rompit le bras gauche, si bien que

tournant le dos le cavalier chercha son salut en faisant retraite dans le premier escadron qu'il trouva des siens. »

Ce qui avait pu faire croire qu'il était peu galant auprès des femmes, ce fut le chemin rapide que sa beauté lui procura à la cour d'Henri III. On sait ce que répondait un courtisan de ce temps-là à qui l'on reprochait de ne pas faire son chemin aussi vite que Bellegarde : — Pardieu, dit-il, le beau mérite à lui de ne pas rester en route; on le pousse, Dieu merci, assez pour qu'il avance.

Mais si, sous Henri III, il eut la réputation de n'être point assez galant, sous Henri IV il se fit celle de l'être trop; car il fut si publiquement le rival du Béarnais près de Gabrielle d'Estrées, qu'Henri IV n'osa donner à M. de Vendôme, fils de cette maîtresse, le nom d'Alexandre, de peur qu'on ne l'appelât Alexandre-le-Grand; car, à cause de sa charge de grand écuyer, on appelait M. de Bellegarde Monsieur le Grand.

On sait qu'au moment où Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, fut empoisonnée, Henri IV allait peut-être faire la folie de l'épouser; ce qui était un grand sujet d'inquiétude pour ses

amis. Aussi, un jour, M. de Praslin qui se montrait un des plus opposés à ce mariage, offrit au roi de lui faire surprendre Bellegarde couché avec Mme de Beaufort. En effet, une nuit, que la cour était à Fontainebleau, il fit lever le roi, lui disant que le moment était venu de s'assurer de la vérité de l'accusation. Henri IV le suivit sans mot dire, traversa derrière lui un grand corridor; mais arrivé à la porte : — Oh! non, dit-il; cette pauvre duchesse, cela lui ferait trop de peine. Et il s'en retourna se coucher.

Tout vieux qu'il était, le duc de Bellegarde était fort occupé d'Anne d'Autriche, lorsque le duc de Buckingham arriva en France et attira si bien les yeux de la reine de son côté qu'elle ne vit plus personne. A cette occasion Voiture fit sur le pauvre duc le couplet suivant :

« L'astre de Roger
Ne luit plus au Louvre;
Chacun le découvre,
Et dit qu'un Berger,
Arrivé de Douvre,
L'a fait déloger. »

Le cardinal de Richelieu avait fait exiler M. de Bellegarde à Saint-Fargeau, où il demeura huit ou neuf ans. A la mort du cardinal il revint à Paris, et y mourut le 13 juillet 1646, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Quant au maréchal de Bassompierre, plus jeune de treize ou quatorze ans que le duc de Bellegarde, c'était le type parfait du gentilhomme au seizième siècle. Aussi fut-il au roi Henri IV ce que de Luynes fut au roi Louis XIII.

François de Bassompierre était né en Lorraine le 12 avril 1579. Une histoire assez singulière, et qui sentait son origine allemande d'une lieue, courait sur sa famille. La voici telle que le maréchal la raconte lui-même dans ses Mémoires.

Il y avait un comte d'Orgevilliers qui, en venant un jour de la chasse, eut la fantaisie d'entrer dans une chambre située au-dessus de la grande porte du château, laquelle était fermée depuis longtemps. Il y trouva une femme, couchée sur un lit admirablement travaillé et dont les draps étaient d'une finesse merveilleuse. Cette femme était d'une beauté remarquable et comme elle dormait, ou faisait semblant de dormir, il se coucha près d'elle.

Sans doute, la belle inconnue s'attendait au genre de réveil que lui ménageait le comte; car, au lieu de se fâcher, comme c'était un lundi que cette aventure arrivait, elle lui promit de revenir le même jour de chaque semaine, lui recommandant le secret, et le prévenant que si quelqu'un devenait confident de leurs amours, elle serait à tout jamais perdue pour lui.

Ce commerce dura quinze ans, sans que la dame, toujours jeune et belle, parût vieillir d'un seul jour; mais il n'y a pas de bonheur durable dans ce monde, et celui-ci prit fin, comme toutes les choses d'ici-bas.

Le comte avait scrupuleusement gardé le secret de sa bonne fortune; mais la comtesse qui, depuis quinze ans, s'était aperçue que tous les lundis, son mari découchait, voulut enfin savoir ce qu'il faisait pendant cette sortie hebdomadaire; elle l'épia, le vit entrer dans la chambre, fit faire une fausse clé de la porte, et ayant attendu le prochain lundi, elle entra dans la chambre à son tour et trouva le comte endormi dans les bras de sa rivale. Alors la comtesse, qui savait le respect que la femme doit à son époux, ne voulut pas même réveiller le comte, mais détachant son couvre-chef, elle l'étendit sur le pied du lit et se retira sans faire aucun bruit.

Or, à son réveil, la fée, car cette belle inconnue était une fée, ayant vu le couvre-chef, poussa un grand cri; car, comme le sien se trouvait sur une chaise à côté de son chevet, il demeurait évident pour elle qu'il était entré quelqu'un pendant son sommeil et que, par conséquent, son secret était découvert. A ce cri, le comte se réveilla à son tour et reconnut le couvre-chef de sa femme.

Alors, la pauvre fée fondant en larmes lui annonça que tout était fini et qu'ils ne devaient plus se voir ni là ni ailleurs, un arrêt du destin lui ordonnant de rester désormais éloignée du comte de plus de cent lieues. Mais comme le comte avait trois filles, elle lui donna trois talismans qui devaient être plus précieux que la dot la plus somptueuse, puisque chacun de ces talismans promettait le bonheur à la famille qui le posséderait; et, au contraire, si quelqu'un dérobait un de ces gages, toutes les calamités de la terre devaient arriver au voleur.

Alors la fée embrassa une dernière fois le comte et disparut.

Les trois gages que la fée avait laissés au comte étaient un gobelet, une bague et une cuillère.

Le comte maria ses trois filles et leur donna à chacune un talisman et une terre. L'aînée épousa un seigneur de la maison de Croy, et eut le gobelet et la terre de Fenestrange; la seconde épousa un seigneur de la maison de Salm, et eut la bague et la terre de Phislingue; la troisième épousa un seigneur de Bassompierre, et eut la cuillère et la terre d'Orgevilliers. Trois abbayes étaient dépositaires de ces trois talismans tant que les enfants étaient mineurs. Nivelle pour Croy, Remirecourt pour Salm, et Epinal pour Bassompierre.

Un jour, M. de Pange, qui connaissait cette histoire et qui savait quelle vertu était attachée à la bague de Salm, la lui enleva pendant une orgie et la mit à son doigt. Mais alors la prédiction de la fée s'accomplit. M. de Pange, qui avait une jolie femme et trois filles charmantes mariées à trois hommes qu'elles aimaient, et quarante mille livres de rente de fortune, trouva, à son retour d'Espagne, où il était allé demander pour son maître la fille du roi Philippe II, sa fortune dissipée, ses trois filles abandonnées par leurs maris et sa femme enceinte d'un jésuite. De Pange mourut de chagrin, mais, avant de mourir, il avoua son vol et renvoya la bague à son propriétaire.

La marquise d'Harvé, de la maison de Croy, en montrant un jour le gobelet, le laissa tomber, et le gobelet se brisa en mille pièces. Elle le ramassa et le remit dans l'étui en disant : « Si je ne puis l'avoir entier, j'en garderai du moins les morceaux. »

Le lendemain, en rouvrant l'étui, elle retrouva le gobelet aussi intact qu'auparavant.

Bassompierre, comme nous l'avons dit, possédait la cuillère, et à cette époque, où l'on croyait fort à toutes ces choses, on attribuait hautement à ce talisman le bonheur qui l'accompagnait sans cesse dans ses guerres comme dans ses amours. Le fait est que le comte de Bassompierre était un des seigneurs les plus spirituels, les plus galants et les plus généreux de l'époque.

Un jour qu'il jouait avec le roi Henri IV, on s'aperçut qu'une certaine quantité de demi-pistoles avaient été mises sur la table pour des pistoles.

— Sire, dit Bassompierre qui connaissait parfaitement les dispositions que le roi avait et qu'il avouait lui-même pour le vol, Sire, c'est Votre Majesté qui a mis ces demi-pistoles?

— Ventre saint gris! s'écria le roi, c'est vous, j'en jure, et non pas moi.

Bassompierre ne dit rien, prend les demi-pistoles, va les jeter par la fenêtre aux laquais qui étaient dans la cour, revient, met des pistoles sur la table, et s'assied.

— Par ma foi! dit la reine Marie de Médicis, Bassompierre fait le roi, et le roi fait Bassompierre.

— Oui dà, ma mie, répondit alors le roi en se penchant à son oreille; vous voudriez bien qu'il le fût, n'est-ce pas? Vous auriez un mari plus jeune.

On sait qu'Henri IV trichait au jeu et ne pouvait s'empêcher de voler tout ce qu'il trouvait à sa convenance. — Ventre saint gris! disait-il souvent, quand, dans ses jours de bonne humeur, il avouait ces deux défauts, il est bien heureux que je sois roi, sans cela, je serais déjà pendu.

Non seulement Bassompierre était beau joueur, mais encore joueur heureux, et comme il jouait très gros jeu, tous les ans il gagnait cinquante mille écus au duc de Guise. Un jour la duchesse

lui offrit une pension viagère de dix mille écus, s'il voulait ne plus jouer contre son mari.

— Peste! madame, dit-il, j'y perdrais trop.

Henri IV, qui, malgré certaines jalousies conjugales amassées contre Bassompierre, l'estimait fort, l'avait, peut-être même à cause de ces jalousies, envoyé en ambassade à Madrid. A son retour, l'ambassadeur raconta qu'il avait fait son entrée solennelle sur un mulet que le roi d'Espagne lui avait envoyé.

— Oh! la belle chose que ce devait être, dit le Béarnais, que de voir un âne sur un mulet!

— Tout beau! Sire, dit Bassompierre, vous oubliez que c'était vous que je représentais.

La sensibilité n'était pas le côté brillant du comte. Au moment où il s'habillait pour aller au ballet chez le roi, on vint lui annoncer que sa mère était morte.

— Vous vous trompez, répondit-il froidement, elle ne sera morte que lorsque le ballet sera dansé.

Ce stoïcisme était d'autant plus méritoire que la danse était le seul exercice du corps que Bassompierre n'exécutât point avec une entière perfection. Aussi, un jour, le duc Henri II de Montmorency, le même qui fut décapité à Toulouse, se moqua-t-il de lui à un bal.

— Il est vrai, dit Bassompierre, que vous avez plus d'esprit que moi aux pieds, mais, en revanche, ailleurs j'en ai plus que vous.

— Si je n'ai pas si bon bec, j'ai aussi bonne épée, dit le duc.

— Oui, je le sais, répondit Bassompierre, vous avez celle du grand Anne (de Montmorency).

On les arrêta comme ils sortaient pour aller se battre.

Au moment où M. de Guise pensa prendre parti contre la cour, M. de Vendôme disait à Bassompierre :

— Vous serez sans doute du parti de M. de Guise, vous qui êtes l'amant de sa sœur de Conti.

— Oh! cela n'y fait rien, répondit Bassompierre, j'ai été l'amant de toutes vos tantes, et je ne vous en aime pas plus pour cela.

Bassompierre avait, assure-t-on, été aussi heureux près de la femme d'Henri IV que près de ses maîtresses. Un jour qu'Henri IV lui demandait quelle charge il ambitionnerait à la cour.

Mazarin.

— Celle de grand panetier, Sire, répondit-il.

— Et pourquoi cela? demanda Henri IV.

— Parce qu'on couvre pour le roi.

Quand il acheta Chaillot pour y traiter la cour, la reine-mère l'y vint voir avec toutes ses dames d'honneur et visita l'acquisition du comte dans tous ses détails.

— Comte, lui dit-elle ensuite, pourquoi avez-vous acheté cette maison? c'est une maison de Bouteille.

— Madame, répondit Bassompierre, je suis allemand.

— Ce n'est pas être à la campagne, mais dans un faubourg de Paris.

— J'aime tant Paris que je ne voudrais jamais le quitter.

— Mais cela n'est bon qu'a mener des filles.

— Madame, j'y en mènerai, mais je gage une chose, c'est que si vous me faites l'honneur de m'y venir voir, vous en mènerez encore plus que moi.

— A vous entendre, Bassompierre, reprit la reine en riant, toutes les femmes seraient donc des coquines?

— Madame il y en a beaucoup.

— Mais moi, Bassompierre?

— Ah! vous, dit le comte en s'inclinant, c'est autre chose: vous êtes la reine.

La reine-mère avait tort de quereller Bassompierre sur sa prédilection pour la Capitale, car elle-même disait un jour devant le comte, en parlant de Paris et de Saint-Germain :

— J'aime tant ces deux villes que je voudrais avoir un pied à Saint-Germain et l'autre à Paris!

— Et moi, dit Bassompierre, je voudrais alors demeurer à Nanterre.

On sait que Nanterre est à moitié chemin de ces deux villes.

Le comte avait toujours été fort civil et fort galant. Un de ses laquais ayant vu une dame traverser un jour la cour du Louvre sans que personne lui portât la queue de sa robe, alla la prendre en disant : — Il ne sera pas dit qu'un laquais de M. de Bassompierre aura vu une dame embarrassée et n'aura pas été à son aide.

Et il porta la queue de cette dame jusqu'au haut du grand escalier. C'était Mme de la Suze; elle raconta l'anecdote au maréchal qui sur l'heure fit le laquais valet de chambre.

On croit qu'il était marié avec la princesse de Conti. En tout cas il en avait eu un fils; ce fils qu'on appelait Latour Bassompierre, logeait chez lui, et était bien de race. Dans un combat où il servait de second, voyant qu'il avait affaire à un homme qui, estropié depuis quelques années du bras droit, employait le bras gauche, il voulut qu'on lui liât à son tour le bras droit quoiqu'on lui fît observer que son adversaire avait eu le loisir de s'habituer à son infirmité. Tous deux se battirent donc du bras gauche et Latour Bassompierre blessa son adversaire.

Quelque temps avant d'entrer à la Bastille, Bassompierre rencontra M. de Larochefoucauld qui se teignait la barbe et les cheveux.

— Diable! Bassompierre, dit le comte qui ne l'avait pas vu depuis longtemps, vous voilà gros, gras, gris.

— Et vous, répond Bassompierre, vous voilà teint, peint, feint.

En entrant à la Bastille il avait fait vœu de ne plus se raser qu'il ne fût dehors. Mais en prison, ayant rencontré Mme de Gravelle, il manqua à son vœu après l'avoir tenu un an.

Ce fut à la Bastille qu'il fit la connaissance de l'académicien Esprit. — Voilà, dit-il en le quittant, un homme qui est bien véritablement seigneur de la terre dont il porte le nom.

Tout autour de lui les prisonniers faisaient leurs calculs d'espérance. L'un disait : je sortirai à telle époque, et l'autre, en tel temps. Bassompierre disait : — Moi, je sortirai quand M. du Tremblay sortira.

M. du Tremblay était le gouverneur. Il tenait sa place du cardinal, et par conséquent devait, selon toute probabilité, la perdre quand Richelieu mourrait ou tomberait. Aussi lorsque le cardinal fut bien malade, M. du Tremblay vint trouver Bassompierre.

— Monsieur le comte, dit-il, voici M. le cardinal qui se meurt; je ne crois pas que vous restiez longtemps ici.

— Ni vous non plus, Monsieur du Tremblay, répondit Bassompierre toujours fidèle à son idée.

Cependant, le cardinal mort, M. du Tremblay fut conservé et Bassompierre élargi. Mais alors ce fut lui qui ne voulait plus sortir de prison. — Je suis officier de la couronne, disait-il, bon serviteur du roi, et l'on m'a traité indignement. Je ne sortirai pas de la Bastille que le roi ne m'en fasse prier lui-même. D'ailleurs, je n'ai plus de quoi vivre.

— Bah! lui dit le marquis de Saint-Luc, sortez toujours d'ici, croyez-moi, et après vous y reviendrez si vous avez bonne envie.

Rendu à la liberté, il ne tarda pas à rentrer dans sa charge de colonel des Suisses. Alors il remit sur pied sa table qui se retrouva bientôt la meilleure de la cour.

Il était encore agréable et de bonne mine quoiqu'il eût soixante-quatre ans, et, comme aux jours de sa jeunesse, les bons mots ne lui manquaient pas. Vers cette époque, M. de Marescot, qui avait été envoyé à Rome afin de solliciter le chapeau de cardinal pour M. de Beauvais, aumônier de la reine, après avoir échoué dans son ambassade, reparut à la cour fort enrhumé.

— Cela n'est pas étonnant, dit Bassompierre, il est revenu de Rome sans chapeau.

Comme il avait une excellente santé, et qu'il disait ne pas savoir encore où était son estomac, il arriva qu'après un merveilleux dîner, chez M. d'Emery, il tomba malade; cependant lorsqu'il eut gardé le lit dix jours, il alla mieux et se leva; mais alors, Yvelin, médecin de la reine, qui était venu le soigner, ayant affaire à Paris, le pressa d'y revenir. Arrivé à Provins, il s'arrêta dans la meilleure hôtellerie et mourut la nuit en dormant, et sans aucune souffrance. Son corps fut transporté dans sa maison de Chaillot où on l'enterra.

Cependant, s'il faut en croire Mme de Motteville, la mort de cet homme, qui avait tenu une si grande place dans le commencement de ce siècle, ne fit pas grand effet à la cour; son esprit et ses manières avaient vieilli, c'est-à-dire que, comme les grands seigneurs s'en allaient, ce grand seigneur encore debout gênait les jeunes gentilshommes dont M. le duc d'Enghien était alors le modèle, et qu'on appelait les petits-maîtres. Voici, au reste, ce que Mme de Motteville, dit de Bassompierre.

« Ce seigneur, qui avait été chéri du roi Henri IV, si favorisé de la reine Marie de Médicis, si admiré et si loué dans tous le temps de sa jeunesse, ne fut point regretté dans le nôtre. Il conservait encore quelques restes de sa beauté passée : il était civil, obligeant et libéral; mais les jeunes gens ne le pouvaient plus souffrir. Ils disaient de lui qu'il n'était plus à la mode, qu'il faisait trop souvent de petits contes, qu'il parlait toujours de lui et de son temps: et j'en ai vu d'assez injustes pour le traduire en ridi-

cule sur ce qu'il aimait à leur faire faire bonne chère, quand même il n'avait pas de quoi dîner pour lui. Outre les défauts qu'ils lui trouvaient, dont je demeure d'accord de quelques-uns, ils l'accusaient, comme d'un grand crime, de ce qu'il aimait à plaire, de ce qu'il était magnifique, et de ce qu'étant d'une cour où la civilité et le respect étaient en règne pour les dames, il continuait à vivre dans les mêmes maximes, dans une où tout au contraire les hommes tenaient quasi pour honte de leur rendre quelque civilité, et où l'ambition déréglée et l'avarice sont les plus belles vertus des plus grands seigneurs et des plus honnêtes gens du siècle. »

Et cependant, ajoute Mme de Motteville, les restes du maréchal de Bassompierre valaient mieux que la jeunesse des plus polis de notre temps.

Vers la même époque, mourut M. le Prince, mais il n'y a rien autre chose à dire de lui, sinon qu'il fut le père de M. le duc d'Enghien, qu'à partir de ce moment on appela à son tour M. le prince de Condé ou simplement M. le Prince.

CHAPITRE XV.

1647.—1648.

État des opérations militaires. — Mazaniello à Naples. — Prétentions du duc de Guise. — Ses folies pour Mlle de Pons. — Le bas de soie. — La médecine. — Le perroquet blanc. — Les chiens savants. — Son succès à Naples. — Sa chute. — Calme à l'intérieur. — Famille de Mazarin. — Ses nièces et ses neveux. — Leurs alliances. — Paul de Gondy. — Ses commencements. — Ses duels. — La nièce de l'épinglière. — Sentiments de Richelieu à l'égard de Gondy. — Ses voyages en Italie. — La partie de ballon. — Il est présenté à Louis XIII. — Il devient coadjuteur. — Ses libéralités. — Émeutes à cause des impôts. — Nouveaux édits. — La résistance s'organise.

Cependant le temps marchait, la guerre continuait à l'étranger, et la haine, entre la régente et le parlement, s'aigrissait de plus en plus. Les Provinces-Unies s'étaient séparées de la France, à l'instigation de l'Espagne, qui avait profité de la folie du prince d'Orange pour arriver à ce résultat. Le prince de Condé avait remplacé le comte d'Harcourt en Espagne, mais, malgré les vingt-quatre violons avec lesquels il était monté à l'assaut, il avait été repoussé de devant Lérida; le maréchal de Gassion avait été blessé devant Lens et était mort de ses blessures; enfin Naples s'était révoltée à la voix de Mazaniello, ce pêcheur d'Amalfi qui, après avoir été lazarone vingt-cinq ans, fut roi trois jours, fou pendant vingt-

quatre heures et assassiné par ceux qui avaient été ses compagnons de pêche, de royauté et de folie. Aussitôt tous les petits princes de l'Italie convoitèrent cette couronne de Naples qui venait de glisser de la tête du lazarone et que devait essayer M. de Guise, notre ancienne connaissance, que nous avons un instant perdu de vue, mais auquel nous demandons à nos lecteurs la permission de revenir, pour lui voir accomplir de nouvelles folies non moins curieuses que celles que nous connaissons déjà.

Après avoir été successivement amoureux de l'abbesse d'Avenay et de sa sœur, après avoir successivement épousé la princesse Anne, à Nevers, et la comtesse de Bossut, à Bruxelles, après s'être déclaré le chevalier de Mme de Montbazon, notre ex-archevêque s'était définitivement énamouré de Mlle de Pons.

Mlle de Pons était une charmante et spirituelle personne appartenant à la reine, d'une taille admirable et d'une fort gracieuse figure à laquelle on ne pouvait reprocher que d'être un peu haute de couleur; mais ce qui avait paru un défaut aux femmes à la mode de l'époque, qui ne parvenaient à se donner cette fraîcheur qu'à force de rouge, paraissait une qualité à M. de Guise. Il avait donc déclaré son amour, et l'ambitieuse personne, qui voyait moyen, par cette déclaration, de s'allier au dernier chef restant d'une maison souveraine, avait laissé comprendre au prince qu'elle n'était point, ou du moins ne serait pas longtemps insensible à une passion dont on lui donnerait de véritables preuves.

Le duc de Guise avait donné dans sa vie tant de preuves de ses passions, qu'un autre eût été à bout d'expédients; mais ce n'était pas une imagination comme la sienne qui restait jamais en arrière. D'abord, et avant toutes choses, il promit à Mlle de Pons de l'épouser.

— Pardon, Monseigneur, dit celle-ci, mais le bruit court que vous avez déjà deux femmes, et je vous avoue que je ne me sens aucune disposition à entrer dans un sérail.

— Quant à ceci, dit le duc, vous avez tort de vous en inquiéter: lorsque vous m'aurez dit que vous m'aimez, je partirai immédiatement pour Rome et j'obtiendrai du Saint-Père une bulle de nullité.

— Donnez-moi des preuves de votre amour, répéta Mlle de Pons, et je vous dirai si je vous aime.

La première preuve que le prince donna à Mlle de Pons de son amour fut de lui dérober un bas de soie qu'elle venait de quitter, et de le porter en guise de plume à son feutre. Cette nouvelle mode fit grand bruit à la cour. On courait aux fenêtres pour voir passer M. de Guise. Mais le prince ne s'en inquiéta point, et continua de porter mélancoliquement, pendant huit jours, ce singulier ornement à son chapeau.

C'était déjà une preuve assez raisonnable de folie; mais Mlle de Pons, qui était fort exigeante, ne s'en contenta point et en demanda d'autres. M. de Guise se mit en devoir de les lui offrir.

La cour était à Fontainebleau, et M. de Guise, pour ne pas quitter Mlle de Pons, avait suivi la cour. Malheureusement Mlle de Pons était souffrante et tenait la chambre. M. de Guise s'installa sur l'escalier, chargeant toutes les personnes qui montaient, et à qui leur sexe ou leur emploi donnait le droit d'entrer chez Mlle de Pons, de lui dire qu'il était son très humble serviteur.

Au nombre des personnes qui montaient, M. de Guise avisa un garçon apothicaire. Il alla à lui, et lui demanda ce qu'il portait ainsi sous son tablier; celui-ci tira un flacon contenant une liqueur fort noire, et répondit au prince que c'était une médecine destinée à Mlle de Pons.

Le prince prit une pistole dans sa bourse, et dit à l'apothicaire qu'il prenait cette médecine pour lui-même, et qu'il l'invitait à en aller préparer une autre absolument pareille.

— Mais, reprit le garçon apothicaire, que dirai-je à Mlle de Pons qui attend impatiemment cette médecine ?

— Vous lui direz, mon ami, dit le duc de Guise, avalant de l'air le plus sentimental du monde cette odieuse liqueur, que, puisqu'elle est malade, je dois l'être aussi; car si la moitié de moi-même a une maladie, l'autre ne saurait certainement être en bonne santé.

Et le prince se retira dans son appartement où d'atroces coliques le retinrent toute la journée; mais à chaque douleur on l'entendait se féliciter de souffrir les mêmes maux que devait souffrir sa maîtresse.

Mlle de Pons fut touchée, mais ne fut pas convaincue, et elle demanda une troisième preuve.

Un jour Mlle de Pons exprima le désir d'avoir un perroquet blanc,

A peine ce souhait fut-il formé, que M. de Guise sortit tout courant et commença de remuer Paris pour se procurer l'animal demandé, mais ce n'était pas chose facile. Alors il fit crier à son de trompe dans tous les carrefours qu'il donnerait cent pistoles, à celui qui lui apporterait un oiseau pareil à celui que désirait Mlle de Pons. Huit jours s'écoulèrent pendant lesquels M. de Guise parcourut toutes les boutiques de marchands d'oiseaux, de bateleurs et d'éleveurs de bêtes. Mais tout fut inutile; il ne put, malgré ses soins, ses peines et son argent, se procurer qu'un perroquet blanc de corps, c'est vrai, mais jaune de tête.

— Mademoiselle, dit-il, je suis au désespoir d'avoir si mal répondu à votre désir : mais venez, s'il vous plaît, vous promener au Cours-la-Reine, vous y verrez un spectacle qui, je l'espère, vous recréera.

Mlle de Pons monta en voiture avec Mlle de Saint-Mégrin, son amie, et M. le duc de Guise. Arrivée au Cours-la-Reine, elle vit les deux côtés de la promenade tout peuplés de chiens savants. M. de Guise avait réuni tous les artistes quadrupates de la Capitale, et tous sautaient pour Mlle de Pons exclusivement, refusant de sauter pour les plus grands souverains de l'Europe.

Il y en avait près de deux mille. Mlle de Pons ne put tenir à une pareille preuve; elle tendit la main au prince et laissa échapper le *je vous aime* si longtemps attendu. Le prince pensa mourir de joie; et ne s'en rapportant à personne du soin de suivre son divorce près du pape, il partit le lendemain pour la cour de Rome, après avoir échangé solennellement avec Mlle de Pons la promesse d'un éternel amour.

M. de Guise était donc, d'occurrence, dans la capitale du monde chrétien, lorsque arriva cette vacance du trône de Naples. Il songea que la conquête d'une couronne serait une assez belle preuve à ajouter aux preuves déjà données. Se souvenant qu'Iolande d'Anjou, fille du roi René, de Naples, avait épousé un de ses ancêtres, et avec cette rapidité de décision qui était un des caractères de son imagination chevaleresque, il écrivit aux chefs de la révolte : « Le duc de Guise, qui a du sang napolitain dans les veines, est à Rome et s'offre à vous. »

En même temps il envoya un courrier à la cour de France avec des lettres pour le roi, pour la reine, pour M. le duc d'Orléans et

pour le cardinal Mazarin. Il leur annonçait que la vice-royauté de Naples étant devenue vacante, il allait s'en emparer, et causer ainsi un grand dommage à l'Espagne avec laquelle on était en guerre. Une dépêche particulière à son frère lui rendait compte plus en détail du dessein qu'il avait formé, et lui donnait des instructions pour traiter avec la cour de France.

On connaissait le duc de Guise pour un écervelé et l'on taxa son projet de folie.

Le duc de Guise avait pour tout soutien quatre mille écus d'or, et pour toute armée six gentilshommes attachés à sa maison; mais il avait au côté l'épée de son aïeul François et dans la poitrine le cœur de son grand-père Henri. Le 11 novembre il partit de Rome dans une barque de pêcheur, et huit jours après il écrivait au cardinal Mazarin :

« J'ai réussi, Monseigneur, je suis duc de la république de Naples; mais j'ai trouvé tout ici dans un tel désordre et dans une telle confusion, que sans une puissante assistance il m'est difficile de me maintenir. »

Mazarin abandonna le duc qui, deux mois après, était prisonnier des Espagnols à Capoue.

C'est qu'en effet le peuple de Paris donnait en ce moment une occupation inattendue à la cour; si inattendue que le cardinal de Retz écrit dans ses mémoires : « Celui qui eût dit à cette époque qu'il pouvait arriver quelque perturbation dans l'état eût passé pour un insensé, non pas dans l'esprit du vulgaire, mais parmi les d'Estrées et les Senneterre, » c'est-à-dire parmi les plus habiles du royaume.

L'avocat général Talon était du même avis, car, à la même date, il écrivait : « Soit qu'on se lasse de parler des affaires publiques ou d'essuyer les contradictions qui y surviennent, soit que les esprits se relâchent par la considération de leurs intérêts, toutes choses sont dans le plus grand calme. »

Un seul événement préoccupait donc la cour, c'était la maladie du roi et de M. le duc d'Anjou, son frère, qui avaient tous deux la petite vérole à Fontainebleau.

Il est vrai que Mme de Motteville raconte qu'un des hommes les plus habiles et les mieux instruits de la cour lui dit alors qu'il prévoyait de grands troubles dans l'état; mais sans doute cet

homme, comme le dit le cardinal de Retz, fut traité d'insensé, et personne ne fit le moins du monde attention à sa prophétie.

Tout paraissait au contraire si bien assis, que Mazarin, qui se voyait ancré pour toujours en France se résolut à y faire venir sa famille : c'était encore une des combinaisons de son prédécesseur le cardinal de Richelieu qu'il adoptait. Il avait alors sept nièces et deux neveux, et il comptait les allier aux plus grandes maisons du royaume. Ces nièces étaient d'abord Laure et Anne-Marie Martinozzi, filles de sa sœur Marguerite qui avait épousé le comte Jérôme Martinozzi ; puis Laure-Victoire, Olympe, Marie, Hortense et Marie-Anne Mancini ; les deux neveux étaient ce jeune Mancini que Louis XIV enfant détestait si fort qu'il ne voulait jamais souffrir, comme nous l'avons vu, que Laporte lui donnât le bougeoir, et enfin Philippe-Julien Mancini qui héritera d'une partie des biens du cardinal, et entre autres du duché de Nevers, à condition qu'il portera à l'avenir le nom de Mazarin avec celui de Mancini. Tous ces Mancini avaient pour mère Hiéronime Mazarini, seconde sœur du cardinal et femme de Michel-Laurent Mancini, baron romain. Ce seigneur avait bien eu neuf enfants ; mais nous ne parlons ici que de ceux qui ont joué un rôle dans notre histoire.

Or, le 11 septembre de l'année 1647, trois de ces jeunes filles

et l'un de ces deux neveux arrivèrent à Paris, conduits par Mme de Nogent qui, de la part du cardinal, était allée les recevoir à Fontainebleau. Le même soir de leur arrivée la reine les voulut voir, et on les amena au Palais-Royal; Mazarin, qui affectait une grande indifférence pour ses nièces, sortit, pour aller se coucher, par une porte, tandis qu'elles entraient par l'autre; mais comme on se doutait bien qu'il ne les avait pas fait venir sans de grandes intentions, les courtisans du cardinal, et il en avait beaucoup, s'empressèrent tellement autour d'elles, que le duc d'Orléans, s'approchant de Mme de Motteville et de l'abbé de la Rivière, qui causaient ensemble, leur dit de ce ton amer qui lui était si habituel : — Voilà tant de monde autour de ces petites filles, que je doute si leur vie est en sûreté, et si on ne les étouffera pas à force de les regarder.

Le maréchal de Villeroy s'approcha alors du groupe, et sans savoir ce que venait de dire le duc d'Orléans, il dit à son tour : — Voilà de petites demoiselles qui présentement ne sont pas riches, mais qui bientôt auront de beaux châteaux, de bonnes rentes, de belles pierreries et de bonne vaisselle d'argent, et peut-être de grandes dignités; quant au garçon, comme il faut du temps pour le faire grand, il pourrait bien ne voir la fortune qu'en peinture.

Le maréchal de Villeroy ne passait pas pour un devin; cependant jamais prophétie ne fut plus complétement accomplie.

Victoire Mancini épousa le duc de Vendôme, petit-fils d'Henri IV; Olympe épousa le comte de Soissons; Marie, après avoir manqué de devenir reine de France en épousant Louis XIV, épousa Laurent de Colonne, connétable de Naples; quant au jeune homme, on sait qu'il sera tué au combat de la barrière Saint-Antoine.

Cependant, après avoir été accueillies par la reine, les jeunes filles se rendirent chez leur oncle, qui les reçut à son tour, mais avec froideur. C'est que, six mois auparavant, il avait dit à quelques-uns de ses amis, en leur montrant des statues qu'il avait fait venir de Rome : Voici les seules parentes à qui je permettrai jamais de venir en France. Il est vrai que huit jours après l'arrivée de ses nièces, il disait à la princesse Anna Colonna, en les lui montrant toutes trois : Vous voyez bien ces petites filles, l'aînée n'a pas douze ans, les deux autres en ont à peine huit et neuf, et déja les premiers du royaume me les ont demandées en mariage.

Deux autres sœurs devaient les venir rejoindre plus tard, ainsi que leur second frère Julien et Anne Martinozzi leur cousine. C'était Hortense Mancini qui venait de naître, et Marie-Anne Mancini qui n'était pas encore née. La première devait épouser le fils du maréchal de la Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, et la seconde Godefroy de La Tour, duc de Bouillon.

Quant aux deux sœurs Martinozzi, l'aînée, Laure, resta en Italie, et épousa un duc de Modène; la plus jeune, Anne-Marie, épousa le prince de Conti, frère du grand Condé.

La prédiction de Villeroy, se trouva donc parfaitement justifiée. Mais ce que le maréchal ne pouvait prévoir, c'est que d'Olympe Mancini devait naître ce fameux prince Eugène qui mit la France à deux doigts de sa perte, et de Victoire Mancini, ce fameux duc de Vendôme qui la sauva et duquel on dit qu'il soutint la couronne de France sur la tête du roi Louis XIV et qu'il mit celle d'Espagne sur la tête du roi Philippe V.

Vers ce même temps, un homme commençait à se faire connaître, qui jouera un rôle trop important par la suite, pour que nous n'esquissions pas son portrait avant de le mettre en scène: c'était le coadjuteur de Paris.

Jean-François-Paul de Gondy était né, en 1614, d'une ancienne famille d'Italie établie en France, et comme il avait deux frères aînés, il fut destiné à l'église et reçu chanoine de Notre-Dame de Paris, le 31 décembre 1627. Plus tard, on lui donna l'abbaye de Buzay; mais comme ce nom approchait un peu trop de celui de Buze, il se fit appeler l'abbé de Retz.

Cette détermination de ses parents faisait le désespoir du pauvre abbé, qui était fort enclin, au contraire, à la vie aventureuse: aussi, espérant qu'un bon duel lui ferait tomber la soutane de dessus les épaules, il pria un jour le frère de la comtesse de Maure, qui se nommait Attichi, de se servir de lui comme second la première fois qu'il aurait l'occasion de tirer l'épée; or, comme ce seigneur la tirait souvent, l'abbé de Gondy n'eut pas longtemps à attendre. Un matin, Attichi vint le trouver et le pria d'aller défier de sa part un nommé Melbeville, enseigne colonel des gardes, lequel, de son côté, prit pour second un parent du maréchal de Bassompierre, qui mourut depuis major-général dans l'armée de l'Empire: les quatre adversaires se rencontrèrent derrière les Mi-

nimes du bois de Vincennes, où ils se battirent à la fois à l'épée et au pistolet. L'abbé de Gondy blessa Bassompierre d'un coup d'épée à la cuisse et d'un coup de pistolet au bras; néanmoins, celui-ci, qui était plus fort et plus âgé que lui, parvint à le désarmer. Tous deux alors allèrent séparer leurs amis, qui s'étaient entreblessés.

Ce combat fit grand bruit, et cependant ne produisit pas l'effet qu'en attendait le pauvre abbé. Le procureur-général commença des poursuites, puis il les discontinua à la prière de ses proches, si bien que l'abbé de Gondy demeura avec sa soutane et son duel.

Aussi résolut-il, le premier lui ayant si mal réussi, d'en chercher bien vite un second; l'occasion s'en présenta d'elle-même.

L'abbé faisait la cour à Mme du Chastelet, mais cette dame, étant engagée avec le comte d'Harcourt, traita Gondy d'écolier. Ne pouvant pas s'en prendre à la dame, l'abbé s'en prit au comte, et le rencontrant à la comédie lui fit un appel; rendez-vous fut donné pour le lendemain matin au delà du Faubourg Saint-Marcel. Dans cette seconde rencontre l'abbé fut moins heureux que dans la première. Après avoir reçu un coup d'épée qui, par bonheur, ne fit que lui effleurer la poitrine, le comte d'Harcourt le jeta par terre et aurait eu infailliblement l'avantage, si en se colletant avec son adversaire, son épée ne lui eût échappé des mains; Gondy qui était dessous voulut alors raccourcir la sienne pour lui en donner dans les reins; mais d'Harcourt, qui était plus âgé et plus vigoureux, lui tint le bras si serré qu'il ne put exécuter son dessein; ils luttaient donc ainsi sans pouvoir se faire aucun mal, lorsque d'Harcourt dit : « Levons-nous, il n'est pas honnête de se gourmer comme nous le faisons; vous êtes un joli garçon, je vous estime, et je ne fais pas difficulté de dire que je ne vous ai donné aucun sujet de me quereller. » Il fallut bien s'en tenir là, et comme il s'agissait de la réputation de Mme du Chastelet, non seulement l'affaire ne put faire scandale, mais encore ne fut pas même connue. L'abbé resta donc avec sa soutane et deux duels.

Gondy fit encore quelques tentatives auprès de son père, l'ancien général de galères, Philippe-Emmanuel de Gondy; mais, comme celui-ci visait pour son fils à l'archevêché de Paris qui était déja dans la famille, il ne voulut rien entendre; l'abbé en fut donc réduit à son remède ordinaire, et résolut de tâter d'une nouvelle rencontre.

Sans motif raisonnable, il chercha querelle à M. de Praslin. On prit rendez-vous au bois de Boulogne; M. de Meillencourt servait de second à Gondy, et le chevalier du Plessis à M. de Praslin. On se battit à l'épée. L'abbé de Gondy reçut un grand coup de pointe à travers la gorge et en rendit un à Praslin à travers le bras; ils allaient continuer comme si de rien n'était, lorsque les seconds vinrent les séparer. L'abbé de Gondy avait amené des témoins espérant qu'il serait intenté un procès; mais on ne peut forcer son destin, aucune information ne fut faite, et l'abbé de Gondy resta avec sa soutane et trois duels.

Cependant il crut bien un jour avoir trouvé son affaire. Il étai allé courre le cerf à Fontainebleau avec la meute de M. de Souvré, et comme ses chevaux étaient fort las, il prit la poste pour revenir à Paris. Mieux monté que son gouverneur et suivi d'un valet de chambre qui courait avec lui, il arriva le premier à Juvisy et fit mettre sa selle sur le meilleur cheval qui se trouvait dans les écuries du maître de poste. Justement à la même minute, un capitaine de la petite compagnie des chevau-légers du roi, nommé Contenot, venait de Paris aussi en poste et aussi pressé de partir que l'abbé de Gondy; il commanda à un palefrenier d'ôter la selle de celui-ci et d'y mettre la sienne. Ce que voyant, l'abbé s'avança en disant que le cheval était à lui. Contenot, à ce qu'il paraît, n'aimant pas les observations, répondit par un soufflet si bien appliqué que Gondy eut la figure tout en sang. L'abbé tira aussitôt son épée, Contenot en fit autant, et tous deux se chargèrent; mais à la deuxième ou troisième passe, Contenot glissa, et comme, en voulant se soutenir, il donna de la main contre un morceau de bois pointu, la douleur lui fit lâcher son épée. Au lieu de profiter de la circonstance, ce qui eût été de bonne guerre, l'abbé fit deux pas en arrière et invita Contenot à reprendre son arme; ce qu'il fit, mais par la pointe, et en demandant à Gondy un million de pardons, que l'abbé accepta tout en secouant la tête, car il voyait bien que ce ne serait pas encore ce duel-là qui lui enlèverait sa soutane.

Le pauvre abbé, ne sachant plus à quel saint se vouer, résolut de prendre publiquement une maîtresse, et chargea le valet de chambre de son gouverneur de chercher quelque jolie fille qu'il pût entretenir. Celui-ci se mit aussitôt en quête et trouva chez

une épinglière, une jeune personne de quatorze ans, d'une beauté surprenante ; c'était la nièce de l'épinglière. Le valet de chambre entama donc le marché avec cette femme ; on convint de cent cinquante pistoles. Alors il fit voir la jeune fille à l'abbé qui approuva le choix de son valet ; celui-ci loua une petite maison à Issy, et plaça sa propre sœur auprès d'elle.

Dès le lendemain, l'abbé, qui avait trouvé la fillette fort jolie, courut lui faire une visite ; mais il la vit tout en larmes, et passa le temps de cette première entrevue à essayer de la consoler sans pouvoir y réussir. Le lendemain il y retourna, espérant une meilleure chance ; mais il la trouva encore plus désespérée que la veille. Enfin, le surlendemain elle lui parla si doucement, si sagement, si saintement, qu'il eut honte de l'action qu'il avait commise, et faisant monter la jeune fille dans son carosse, il la conduisit incontinent chez sa tante de Maignelais, à qui il raconta toute l'affaire ; celle-ci la mit dans un couvent, où, dix ans après, elle mourut en odeur de sainteté. De ce moment, l'abbé vit bien qu'il était condamné à la soutane à perpétuité, et il en prit son parti.

Ce fut vers ce temps que l'abbé de Gondy écrivit son histoire de la conjuration de Fiesque, qu'il termina à l'âge de dix-huit ans. M. de Lausière, à qui il l'avait prêtée pour la lire, la prêta à son tour à Bois-Robert, qui la prêta au cardinal de Richelieu. Celui-ci la dévora d'un trait, et, après en avoir achevé la lecture, dit, en présence du maréchal d'Estrées et du maréchal de Senneterre : « Voilà un dangereux esprit. » L'abbé se le tint pour dit, et comme il savait qu'on ne faisait pas revenir le cardinal de Richelieu sur ses premières impressions, il trouva plus court de lui donner raison, en se liant avec M. le comte de Soissons, son ennemi.

Cette haine du cardinal de Richelieu, qui s'augmenta encore de la liaison de l'abbé de Gondy avec M. le comte, détermina ses parents à l'envoyer en Italie. Gondy commença ses voyages par Venise, et à peine fut-il arrivé dans cette ville, qu'il se mit à faire galanterie à la signora Vendramena, l'une des plus jolies et des plus nobles dames de la ville ; mais comme elle était fort entourée et qu'elle avait un mari très jaloux, M. de Maillé, ambassadeur pour le roi, voyant l'abbé, qui lui était recommandé, en péril d'être assassiné, lui ordonna de sortir de Venise.

L'abbé partit pour Rome. A peine y fut-il, qu'il lui arriva une

aventure qui retentit jusqu'en France. Un jour qu'il jouait au ballon dans les Thermes de l'empereur Antonin, le prince de Schemberg, ambassadeur de l'Empire, lui fit dire de quitter la place; l'abbé répondit au messager qui lui était envoyé de la part du prince, que si son Excellence eût fait la chose civilement, il se serait empressé d'accéder à ce qu'il demandait; mais que, du moment où il avait procédé en lui donnant un ordre, il se croyait obligé de lui répondre qu'il ne recevait d'ordre que de l'ambassadeur de France. Le prince de Schemberg lui fit dire alors par le chef de ses estafiers qu'il eût à sortir du jeu, de bonne volonté, ou qu'il allait l'en faire sortir de force. Mais l'abbé ne répondit qu'en

sautant sur son épée, et en menaçant le messager de la lui passer au travers du corps. Soit crainte, soit mépris du peu de gens qu'avait avec lui l'abbé, le prince de Schemberg se retira.

Comme nous l'avons dit, l'affaire fit si grand bruit, qu'elle arriva jusqu'à Mazarin, qui se rangea, touchant l'abbé de Gondy, à l'avis de Richelieu.

Après un an de séjour en Italie, l'abbé de Gondy revint en France, et reprit ses liaisons avec M. le comte de Soissons. Un complot contre le cardinal de Richelieu, dont l'abbé était un des

Combat de la porte Saint-Antoine.

principaux agents, et qui était mené, de la Bastille même, par le maréchal de Vitry, le maréchal de Bassompierre et le comte de Cramail, devait éclater au premier succès que remporterait M. le comte, qui avait publiquement levé l'étendard de la révolte.

On apprit à Paris le gain de la bataille de Marfée ; mais presque en même temps que cette nouvelle, arrivait celle de la mort du comte qui, au moment de la victoire, avait été tué au milieu des siens, sans qu'on ait jamais su par qui ni comment; on retrouva son corps avec une balle dans la tête, voilà tout. Les uns accusèrent le cardinal de l'avoir fait assassiner, les autres dirent qu'il s'était tué lui-même par mégarde, en relevant la visière de son casque, avec le canon de son pistolet. Quoi qu'il en soit, la nouvelle de cette mort fit manquer le complot, et l'abbé qui, pour cette fois, croyait bien être débarrassé de sa soutane, se trouva plus que jamais fixé dans sa profession.

A la mort du cardinal de Richelieu, l'abbé de Gondy fut présenté à Louis XIII par son oncle Jean-François de Gondy, archevêque de Paris. Le roi le reçut à merveille, lui rappela sa continence avec la nièce de l'épinglière, et son duel avec Contenot, en le félicitant de sa conduite dans ces deux circonstances. Cela encouragea l'abbé à demander pour lui la coadjutorerie de Paris: mais ce ne fut qu'un an plus tard, et sous la régence d'Anne d'Autriche, que celle-ci accorda à l'abbé de Gondy la demande qu'il avait faite au roi. Alors l'abbé de Gondy, sans doute dans la prévoyance du rôle qu'il devait jouer bientôt, commença à se populariser par ses aumônes. Lui-même raconte que du mois de mars au mois d'août, c'est-à-dire en moins de quatre mois, il dépensa trente-six mille écus en libéralités de ce genre. M. de Morangis lui fit observer que de pareilles dépenses n'étaient pas en proportion avec sa fortune. — Bah! répondit le nouveau coadjuteur, j'ai fait mes comptes, et César à mon âge devait six fois plus que moi. — En supposant que l'abbé de Gondy dît vrai, il aurait dû à peu près huit millions à cette époque.

Le mot fut rapporté à Mazarin et ne contribua pas à le faire revenir de sa première opinion.

Voilà où en étaient les hommes et les choses, lorsqu'au commencement de janvier 1648 le peuple de Paris s'ameuta à propos de l'édit du tarif. Sept ou huit cents marchands s'assemblèrent et

députèrent dix d'entre eux, qui allèrent trouver M. le duc d'Orléans au Luxembourg, entrèrent dans sa chambre et lui demandèrent justice en lui déclarant que, soutenus comme ils savaient l'être par le parlement, ils ne souffriraient pas qu'on les ruinât avec les anciens impôts qui allaient grossissant sans cesse et les nouveaux qu'on inventait tous les jours. Le duc d'Orléans, pris au dépourvu, leur fit espérer quelques modérations et les congédia, dit Mme de Motteville, avec le mot ordinaire des princes : *On verra.*

Le lendemain les mutins s'assemblèrent encore ; ils se présentèrent au palais qu'ils envahirent, et comme ils y trouvèrent le président de Thoré, fils du surintendant des finances d'Emery, ils crièrent contre lui, l'appelant fils de tyran, l'outrageant et le menaçant. Mais, à la faveur de quelques-uns de ses amis, il s'échappa de leurs mains.

Le jour suivant ce fut au tour de Mathieu Molé. Ils l'attaquèrent comme ils avaient fait la veille de Thoré, le menaçant de se venger sur lui des maux qu'on leur voulait faire. Mais lui leur répondit que, s'ils ne se taisaient et n'obéissaient aux volontés du roi, il allait faire dresser des potences dans les places, et faire pendre sur l'heure les plus mutins d'entre eux ; à quoi les révoltés répondirent que, si on plantait ces potences, elles serviraient aux mauvais juges qui, esclaves de la faveur de la cour, leur refusaient justice.

Sur ces entrefaites, il arriva un nouveau renfort aux mutins : ce fut de la part des maîtres de requêtes. Comme Mazarin, dans son avarice, ne songeait qu'à tirer sans cesse de l'argent de toutes choses et par tous les moyens possibles, il avait augmenté de douze nouveaux officiers le corps des maîtres de requêtes. Or ceux-ci, qui avaient acheté leurs charges fort cher, comprirent que cette adjonction de douze nouveaux membres allait en faire baisser le prix, et que, lorsqu'ils voudraient les vendre, ils n'en retrouveraient plus ce qu'elles leur avaient coûté ; en conséquence, par ressentiment anticipé du mal qu'ils craignaient dans l'avenir, ils refusèrent de rapporter les procès des particuliers, et jurèrent entre eux sur les saints évangiles, de ne point souffrir cette augmentation et de résister à toutes les persécutions de la cour, se promettant les uns aux autres que, si par suite de leur rebellion,

quelqu'un d'entre eux perdait sa charge, ils se cotiseraient tous pour la lui rembourser.

Sur ce, ils vinrent trouver le cardinal Mazarin, et l'un d'entre eux, nommé Gomin, lui parla au nom de tous avec une telle hardiesse que le ministre en fut tout étonné. On tint conseil le jour même chez la reine. D'Emery y fut appelé. La position du surintendant des finances était fâcheuse : il avait sur les bras tout le peuple qui commençait à crier contre lui. Il exposa la situation. On manda le premier président et les gens du roi. Le conseil fut long, tumultueux et ne décida rien. Puis, après le conseil, M. le Prince et M. le cardinal s'en allèrent souper chez le duc d'Orléans.

Pendant la nuit qui suivit cette journée, des coups de feu retentirent dans divers quartiers de Paris. Le lieutenant civil fut alors envoyé pour savoir d'où venaient ces coups de feu et ce qu'ils signifiaient. Mais il lui fut répondu par les bourgeois qu'ils essayaient leurs armes pour voir ce qu'ils en pouvaient faire, attendu que, si le ministre voulait continuer de les pressurer ainsi, ils étaient résolus à suivre l'exemple des Napolitains. On se rappelle que le bruit de la révolte de Naples était parvenu à Paris quelques jours auparavant. En même temps des hommes sortant on ne savait d'où couraient de maisons en maisons disant aux bourgeois de faire provision de poudre, de balles et de pain. On sentait dans l'air ce souffle de révolte, si étrange à cette époque, où les émeutes étaient rares, si facile à reconnaître pour ceux qui l'ont une fois respiré.

Ces choses se passaient dans la nuit du vendredi au samedi.

Le samedi matin, la reine, allant à la messe à Notre-Dame, comme elle en avait l'habitude ce jour là, fut suivie jusque dans l'église par environ deux cents femmes qui criaient en demandant justice, et voulaient se mettre à genoux devant elle pour lui faire pitié; mais les gardes les en empêchèrent, et la reine, fière et hautaine, passa devant ces femmes sans les écouter.

Après midi, l'on rassembla de nouveau le conseil : il y fut convenu qu'on tiendrait ferme. On envoya chercher les gens du roi pour leur ordonner de maintenir l'autorité. Le soir on fit commandement au régiment des gardes de se tenir sous les armes; on posa des sentinelles et l'on ordonna des postes dans tous les quartiers. Le maréchal de Schomberg, qui venait d'épouser Mlle d'Hautefort,

cette ancienne amie de la reine, si cruellement disgraciée depuis que la reine était régente, fut chargé de disposer les Suisses, et Paris, cette nuit, fut changé en un vaste camp : cette ressemblance était d'autant plus grande que les coups de feu retentissaient plus nombreux et plus disséminés que la nuit précédente, et qu'à chaque instant on eût pu croire qu'on en venait aux mains.

Le lendemain le trouble continua. La vue des soldats campés dans les rues avait exaspéré le peuple. Les bourgeois s'étaient emparés des cloches de trois églises de la rue Saint-Denis, où les gardes avaient paru. Le prévôt des marchands se présenta alors au Palais-Royal et avertit la reine et le ministre que Paris tout entier était sur le point de prendre les armes. On répondit que cet appareil militaire n'avait été déployé que pour mener le roi à Notre-Dame, où il allait rendre grâces au seigneur de son heureuse convalescence. En effet, aussitôt après son passage, les troupes furent retirées.

Mais le lendemain, le roi monta au parlement. Averti de la veille seulement, le chancelier fit une longue harangue, représenta les nécessités de l'État, le besoin que le peuple donnât moyen de subvenir aux frais de la guerre par laquelle seulement on pouvait arriver à une bonne paix ; il parla fortement de la puissance royale et tâcha d'établir pour loi fondamentale l'obéissance des sujets envers leur prince.

L'avocat-général Talon répondit ; sa harangue fut forte et vigoureuse ; il supplia la reine de se souvenir lorsqu'elle serait dans son oratoire, à genoux devant Dieu, pour le prier de lui faire miséricorde, que ses peuples aussi étaient à genoux devant elle, la priant de leur faire merci. Il lui rappela qu'elle commandait à des hommes libres et non à des esclaves, et que ces hommes, constamment pressurés, ruinés, sangsurés par de nouveaux édits, n'avaient plus rien à eux que leurs âmes, et encore parce que leurs âmes ne pouvaient être vendues à l'encan, comme leurs meubles, par les gens du roi. Il ajouta que les victoires et les lauriers qu'on portait si haut, étaient, certes, de glorieux trophées pour le royaume, mais ne donnaient au peuple aucune des deux choses dont il manquait : le pain et les vêtements.

Le résultat de la séance fut que le roi porta cinq ou six nouveaux édits plus ruineux que les précédents. Mais le lendemain,

les chambres s'assemblèrent pour examiner les édits que le roi avait portés la veille. La reine leur fit donner l'ordre de la venir trouver par députés. Les chambres obéirent et envoyèrent des compagnies. La régente blâma fortement ce qu'on faisait, et demanda si le parlement prétendait toucher aux choses que la présence du roi avait consacrées. Le parlement prétendit que c'était son droit et qu'il était institué pour servir de bouclier au peuple contre les exigences exagérées de la cour. Alors la reine s'emporta et déclara qu'elle entendait que tous les édits fussent exécutés sans modification aucune.

Le jour suivant, ce fut le tour des maîtres de requêtes qu'elle manda près d'elle et qu'elle reçut plus mal encore que les députés des chambres, leur disant qu'ils étaient de plaisantes gens pour vouloir borner ainsi l'autorité du roi. — Je vous montrerai bien, continua-t-elle, que je puis créer ou détruire tels offices qu'il me plaira, et pour preuve, sachez que je vous suspends de vos charges.

Mais ce discours, au lieu de les intimider, sembla leur donner une nouvelle hardiesse. Les uns l'accueillirent en ricanant, d'autres en chuchotant entre eux, d'autres encore en hochant la tête : puis ils se retirèrent avec une révérence qui ne promettait rien de bon. « Ils sentaient, dit Mme de Motteville, qu'il y avait des nuages dans l'air et que le temps était mauvais pour la cour. » Le lendemain, au lieu d'obéir, ils se présentèrent en corps au parlement pour s'opposer à l'enregistrement de leur édit. Paris était mûr pour une sédition. Seulement un chef manquait. Tournons les yeux du côté de Vincennes et nous allons le voir apparaître.

CHAPITRE XVI.

1648.

Évasion de Beaufort. — Mlle de Montpensier et le prince de Galles. — Projet de mariage de la princesse avec l'Empereur. — Mademoiselle et l'archiduc. — Le coadjuteur reparaît. — Victoire de Lens. — Le coadjuteur et Mazarin. — Le *Te Deum*. — Inquiétudes du peuple. — Arrestation de Broussel. — Mouvements populaires. — Conduite du coadjuteur. — Comédie politique. — Dissimulation des uns, terreur des autres. — Colère de la reine. — Effroi du Lieutenant civil. — Mission du coadjuteur. — Il sauve La Meilleraie. — Danger qu'il court lui-même. — Nouvelle visite au Palais-Royal. — Réponse de la reine. — Le coadjuteur devant la foule. — Le peuple se disperse.

On se rappelle l'arrestation du duc de Beaufort et comment après cette arrestation le prisonnier avait été conduit au donjon de Vincennes. Il y était, depuis cinq ans déjà, confié à la garde de Chavigny, son ennemi personnel, lorsque le bruit se répandit qu'un certain astrologue, nommé Goisel, avait prédit que le jour de la Pentecôte ne se passerait pas sans que le duc de Beaufort s'échappât de prison. Ce bruit était parvenu aux oreilles du cardinal et lui avait donné quelques inquiétudes. En conséquence, il avait fait venir l'exempt qui gardait le duc et qu'on nommait La Ramée, pour s'enquérir de cet homme si la fuite était possible. Celui-ci alors lui avait expliqué que le duc était constamment

gardé par un officier et par sept ou huit soldats qui ne le quittaient jamais; qu'il était servi par les officiers du roi, n'avait près de sa personne aucun domestique à lui, et, par-dessus tout cela, était gardé par Chavigny. Le cardinal recommanda de nouveau la surveillance à La Ramée, lequel se retira en souriant et en disant que, pour que le duc de Beaufort se sauvât du donjon, il lui faudrait être oiseau, et même oiseau de petite taille, attendu que les barreaux étaient si rapprochés qu'ils faisaient véritablement une cage. Rassuré par ces détails, Mazarin ne songea plus à la prédiction.

Cependant, comme tout prisonnier, le duc de Beaufort ne pensait à autre chose qu'à s'enfuir. N'ayant aucun domestique auprès de lui, il s'était successivement adressé à deux ou trois gardes; mais les promesses, si magnifiques qu'elles fussent, ne les avaient point tentés. Alors il se tourna vers le valet de ce même exempt que Mazarin avait envoyé quérir pour l'interroger et qui se nommait Vaugrimont. Celui-ci se laissa corrompre, feignit une maladie pour avoir la liberté de sortir, et, chargé d'un billet du duc pour son intendant, reçut de ce dernier la somme qui devait être le prix de sa trahison. En outre, l'intendant averti prévint les amis du duc que quelque chose se tramait en faveur de son maître et qu'ils se tinssent prêts à le seconder. On gagna le pâtissier de Vincennes, lequel promit de cacher dans le premier pâté qu'il confectionnerait pour la table du duc, une échelle de cordes et deux poignards.

Le valet de l'exempt, en rapportant toutes ces nouvelles au duc, lui fit promettre et jurer que, non seulement il l'emmènerait avec lui dans sa fuite, mais encore que dans tous les pas dangereux il le laisserait passer le premier.

La veille de la Pentecôte, le pâté fut servi, mais le duc n'y voulut point toucher; cependant, comme il avait peu mangé à son dîner et qu'il pouvait avoir faim pendant la nuit, il garda le pâté dans sa chambre. Au milieu de la nuit le duc se leva, ouvrit le pâté, en tira, non pas précisément une échelle de cordes, mais un peloton de soie qui se dévidait de lui-même, deux poignards et une poire d'angoisse. C'était ainsi qu'on appelait une espèce de bâillon perfectionné, qui rendait tout cri impossible de la part de celui auquel il était appliqué.

Le lendemain, jour de la Pentecôte, le duc feignit d'être ma-

lade pour rester au lit, et donna sa bourse à ses gardes pour qu'ils allassent boire à sa santé. Ceux-ci prirent conseil de La Ramée qui leur dit qu'il n'y avait pas d'inconvénient, attendu qu'il resterait auprès du prince. Les gardes se retirèrent donc.

Lorsque le prince fut seul avec La Ramée, il se leva, commença sa toilette et pria celui-ci de l'aider à s'habiller. Il était complétement vêtu, lorsque Vaugrimont, ce même valet de l'exempt qui était à la dévotion du prince, parut à la porte. Le duc et lui échangèrent un signe qui voulait dire que le moment était venu. Le duc tira un poignard de dessous son traversin, le mit sur la gorge de l'exempt, lui donnant sa parole qu'il le tuerait sans pitié s'il poussait le moindre cri. Au même instant le valet lui passa la poire d'angoisse dans la bouche, puis tous deux lui lièrent les mains et les pieds avec l'écharpe à réseaux d'argent et d'or du duc, le couchèrent à terre, s'enfuirent par la porte qu'ils refermèrent derrière eux, gagnèrent une galerie qui donnait sur le parc du côté de Saint-Maur et dont les fenêtres ouvraient sur les fossés, attachèrent leur corde à la fenêtre, et se préparèrent à descendre. Mais là, comme le prince allait passer le premier, le valet de l'exempt lui rappela leurs conventions.

— Tout beau, monseigneur, dit-il, au cas où votre altesse serait

reprise, elle ne court d'autre risque que de rester en prison, tandis que moi, si je suis repris je ne puis manquer d'être pendu. Je demande donc à passer le premier comme la promesse m'en a été faite.

— C'est juste, dit le prince; passe donc.

Le valet ne se le fit pas dire deux fois, saisit la corde et se laissa glisser; mais, comme il était gros et lourd, à cinq ou six toises du sol, la corde se rompit et il tomba lourdement au fond du fossé. Le duc le suivit et, arrivé à l'endroit où la corde était cassée, se laissa glisser le long du talus, de sorte qu'il arriva sain et sauf au fond du fossé où il trouva le valet tout contusionné.

Aussitôt et de l'autre côté du fossé apparurent cinq ou six hommes au prince, qui jetèrent une corde aux fugitifs; mais cette fois encore, pour être sûr de se sauver, le valet exigea que ce fût lui qu'on tirât le premier des fossés. Le prince l'aida à se lier la corde autour de l'estomac, puis les gens du prince le tirèrent à eux fort endolori, non seulement de sa chute, mais encore de son ascension, car manquant de forces, il n'avait pu s'aider ni des pieds ni des mains, de sorte que son corps pesant de tout son poids la corde avait failli l'étouffer.

Le duc vint après et arriva au haut du talus sain et sauf. On mit le valet sur un cheval, le prince sur un autre, et l'on s'élança vers la porte de Nogent qu'on se fit ouvrir. De l'autre côté était une troupe d'une cinquantaine d'hommes à cheval au milieu de laquelle se jeta le duc tout joyeux d'être libre, et il disparut avec son cortége.

Une femme et un petit garçon, qui cueillaient des herbes dans un jardin attenant au fossé, virent toute cette évasion. Mais les hommes qui attendaient le duc de Beaufort les ayant menacés, ils ne firent aucun mouvement et ne poussèrent aucun cri tant que les fugitifs furent à portée de leur vue et eux par conséquent à portée de leur vengeance. Mais à peine eurent-ils disparu que la femme courut tout dire à son mari, lequel se rendit aussitôt au donjon où il donna l'alarme. On n'y avait aucun soupçon de l'événement, tout y était encore dans la plus grande tranquillité, et les gardes y buvaient toujours l'argent du duc de Beaufort. Aussi nul ne voulait croire à sa fuite; on traitait le pauvre

homme de fou : mais il insista si fort, sa femme qui l'avait accompagné donna tant de détails, que l'on monta enfin chez le duc. On y trouva l'exempt couché par terre, les pieds et les mains garrottés, la poire d'angoisse dans la bouche, un des deux poignards nu près de lui, son épée liée avec un ruban pour qu'il ne la pût tirer du fourreau et son bâton rompu à ses pieds.

La première chose que l'on fit fut de lui ôter la poire de la bouche. Alors il raconta comment les choses s'étaient passées : mais d'abord on crut qu'il avait aidé à la fuite du duc et qu'il n'avait été arrangé ainsi que pour ôter tout soupçon. En conséquence on le mit au cachot jusqu'à plus ample information. Plus tard son innocence fut reconnue, mais il n'en reçut pas moins l'ordre de vendre sa charge sur laquelle il perdit cinq ou six cents écus. Ce que le duc de Beaufort ayant appris à son retour, il les lui fit remettre.

Cette nouvelle produisit à la cour bien des effets différents. Mais il était difficile de juger à l'extérieur des sensations qu'elle avait produites. La reine parut peu s'inquiéter de cette fuite et le cardinal ne fit qu'en rire, disant que M. de Beaufort avait bien fait, et qu'à sa place il eût agi comme lui, mais seulement qu'il n'eût pas attendu si tard pour le faire. En effet, on pensait que le duc de Beaufort était peu à craindre n'ayant ni places fortes ni argent, et tout préoccupé qu'on était des querelles que cherchait le parlement et des émeutes qu'essayait le peuple de Paris, on était loin de croire à une guerre. D'ailleurs un grand événement préoccupait alors la cour de France.

On se rappelle le mariage forcé de Monsieur avec Mlle de Guise, lors de l'affaire de Chalais, et la mort de la jeune Princesse en donnant le jour à une fille que l'on appela Mlle de Montpensier. Cette fille avait grandi, d'abord sous la tutelle de la reine bien plus que sous celle de Monsieur, puis, comme elle était d'un caractère fier et indépendant, en grandissant elle avait fini par échapper peu à peu à la tutelle de tous deux.

Le premier prince qui lui avait fait la cour était le jeune prince de Galles, exilé en France avec sa mère, tandis que son père Charles Ier disputait son trône au parlement et sa tête à Cromwell.

Dans les fréquentes occasions que lui donnaient les fêtes, les bals et les comédies de la cour, il s'était constamment occupé

d'elle. Quand elle allait voir la reine d'Angleterre, il la venait prendre à la descente de son carosse et l'y reconduisait, et cela toujours le chapeau à la main, quelque temps qu'il fît. Il y avait plus : un jour que Mademoiselle devait aller chez Mme de Choisy, femme du chancelier de Gaston, la reine d'Angleterre, qui sans doute eût vu avec plaisir le mariage des deux jeunes gens, vint au logis de Mademoiselle et la voulut coiffer elle-même; ce qu'elle fit, tandis que le jeune prince tenait le flambeau. Ce jour-là le prince portait un nœud d'épée, incarnat, blanc et noir, couleurs des rubans qui attachaient la couronne de pierreries de la princesse. En descendant de voiture à la porte de Mme de Choisy, la princesse retrouva le prince de Galles qui l'attendait, et après qu'il se fut occupé d'elle toute la soirée, il l'attendit encore à la porte du Luxembourg qu'elle habitait avec Monsieur. Toutes ces assiduités faisaient croire à un futur mariage.

Mais telles n'étaient point les vues de Mazarin. Ces choses se passaient en 1646 et 1647, et les affaires d'Angleterre allaient si mal vers cette époque que le seul héritage probable du prince de Galles serait bientôt une vengeance à poursuivre et un trône à reconquérir. On parla donc alors, soit que des ouvertures eussent réellement été faites pour cette alliance, soit que cette nouvelle n'eût pour but que d'éloigner le prince de Galles d'une façon convenable, du mariage de Mademoiselle avec l'empereur qui venait de perdre sa femme.

Mademoiselle était ambitieuse, et quoique l'empereur eût plus du double de son âge, elle accueillit avec empressement les premiers mots qui lui furent dits de cette union. Le jeune prince qui comprit qu'un empereur, tout vieux et laid qu'il était, devait l'emporter sur un prince jeune et beau mais sans empire, se retira et laissa le champ libre à son illustre rival.

C'était tout ce qu'on voulait à la cour de France; aussi cessa-t-on bientôt d'entretenir, officiellement du moins, Mademoiselle de ce mariage; ce qui faisait grand peine à Mlle de Montpensier, s'il faut en croire ce qu'elle dit elle-même à cette occasion dans ses mémoires.

« Le cardinal de Mazarin, écrit-elle, me parlait souvent de me faire épouser l'empereur, et quoiqu'il ne fît rien pour cela, il m'assurait fort qu'il y travaillait : l'abbé de la Rivière s'en faisait

aussi de fête pour faire sa cour auprès de moi, et m'assurait qu'il ne négligeait point d'en parler à Monsieur et au cardinal. Mais ce qui depuis m'a fait juger que tout cela n'était que pour m'amuser, c'est que Monsieur me dit un jour : « J'ai su que la proposition du mariage de l'empereur vous plaît; si cela est ainsi, j'y contribuerai tout ce que je pourrai, mais je suis convaincu que vous ne serez pas heureuse en ce pays-là; on y vit à l'espagnole, l'empereur est plus vieux que moi. C'est pourquoi je pense que ce n'est point un avantage pour vous et que vous ne sauriez être heureuse qu'en Angleterre, si les affaires se remettent, ou en Savoie. » Je lui répondis que je souhaitais l'empereur et que ce choix était pour moi-même; que je les suppliais d'agréer ce que je désirais, que j'en parlais ainsi par bienséance; que ce n'était pas un homme jeune et galant, et que l'on pouvait voir par là, comme c'était la vérité, que je pensais plus à l'établissement qu'à la personne. Mes désirs néanmoins ne purent émouvoir pas un de ceux qui avaient autorité pour faire réussir l'affaire, et je n'eus de tout cela que le déplaisir d'en entendre parler plus longtemps. »

Sur ces entrefaites, et comme Mademoiselle commençait à s'apercevoir qu'il était peut-être de l'intérêt de son père, qui, n'ayant pas de fortune par lui-même, gérait les grands biens de sa fille, de ne la point marier, Villarmont, gentilhomme de mérite, capitaine aux gardes et ami d'un de ses serviteurs nommé Saujon, fut fait prisonnier en Flandre par Piccolomini, qui, après quelques mois de captivité, lui permit sur parole de revenir en France. Avant de le laisser partir, le général lui donna un dîner, et, comme c'est l'habitude d'entretenir les étrangers de leur pays, il fit tomber la conversation sur la cour de France. Il en vint alors tout naturellement à parler de Mademoiselle, et loua fort son caractère et sa beauté. — Oui, oui, dit Piccolomini, nous la connaissons, de réputation du moins, et nous serions bienheureux d'avoir ici une princesse de son mérite.

Une pareille réflexion d'un homme dans l'intimité de l'archiduc Léopold-Guillaume était plus qu'une ouverture. Aussi ces paroles frappèrent-elles Villarmont qui les répéta à Saujon auquel elles tournèrent la tête et qui, à partir de ce moment, ne fit plus que rêver le mariage de Mademoiselle avec l'archiduc.

D'abord ces nouvelles un peu vagues, rapportées à Mademoi-

selle, ne firent pas grande impression sur elle, car elle songeait toujours à l'empire; mais bientôt le bruit se répandit que l'empereur allait épouser une archiduchesse du Tyrol, et, de dépit, elle commença à donner un peu plus de créance aux projets de Saujon. Jusqu'à quel point cette intrigue eut-elle consistance? c'est ce que l'on ne put savoir, puisque Mademoiselle, qui pouvait seule tout dire, nia tout; mais un matin on arrêta Saujon, et le soir on se dit tout bas que Mademoiselle avait failli être enlevée par l'archiduc.

Restait encore à savoir si la princesse devait donner les mains à cet enlèvement : or, sur ce point il n'y eut plus de doute, lorsqu'on apprit qu'elle était consignée dans ses appartements et que le lendemain elle fut appelée devant la reine, le cardinal et le duc d'Orléans, comme devant un conseil.

On comprend le bruit que dut faire une pareille affaire dans une cour à laquelle la reine donnait l'exemple d'une dévotion si exagérée; aussi détourna-t-elle un instant la vue de tout ce monde des affaires publiques, et pendant qu'il en était question, le coadjuteur vint deux fois voir la reine et le cardinal pour les prévenir que les émotions populaires allaient croissant, sans que cela parût faire sur le ministre ou sur la régente l'impression que méritait une pareille nouvelle.

Le fait est que la reine et Mazarin, qui ne voyaient point ou s'efforçaient de ne pas voir les choses comme elles étaient, n'attachaient point à la personne de M. le coadjuteur toute l'importance qu'elle commençait à avoir. Il est vrai aussi que sa personne avait, à la première vue, quelque chose de grotesque : c'était un petit homme noir, mal fait, maladroit de ses mains en toute chose, écrivant d'une manière illisible, sans avoir pu jamais tracer une ligne droite, et ayant, outre cela, la vue si basse qu'il n'y voyait pas à quatre pas, si bien que lui et M. Duquevilly, son parent, qui avait la vue fort basse aussi, s'étant donné un jour rendez-vous dans une cour, ils s'y promenèrent plus d'un quart d'heure sans s'apercevoir, et ne s'y seraient jamais trouvés si l'idée leur étant venue en même temps qu'ils avaient assez attendu comme cela, ils ne se fussent rencontrés au même moment sur le seuil, comme ils s'en retournaient tous deux fort mécontents l'un de l'autre.

Cependant le parlement délibérait toujours, et ceux qui mon-

traient le plus de fermeté contre la cour étaient le conseiller de la grand'chambre, Pierre Broussel, et Blancmesnil, président aux enquêtes, si bien qu'à mesure qu'ils tombaient dans le discrédit royal, par un effet tout naturel, ils gagnaient dans l'esprit du peuple. Mais il y avait entre les parties belligérantes comme une espèce de trève, car les yeux étaient en ce moment tournés vers la frontière. M. le Prince — on se rappelle qu'à la mort de son père, le duc d'Enghien avait repris ce nom, — M. le Prince avait quitté Paris pour l'armée, et il était évident, par la disposition des deux généraux qui commandaient les forces opposées, qu'une affaire décisive était instante et ne pouvait tarder à avoir lieu.

Or, l'issue de cette affaire devait avoir une grande influence sur les esprits. M. le Prince vaincu, la cour, qui avait besoin d'hommes et d'argent pour continuer la guerre, était forcée de se jeter dans les bras du parlement; M. le Prince vainqueur, la cour pouvait parler haut par la voix de cette victoire.

On était donc, de part et d'autre, dans cette curieuse attente, lorsque, le 23 août, arriva à Paris un homme qui venait d'Arras, lequel annonça que le jour de son départ, on avait entendu le canon toute la journée, preuve que l'on en était venu aux mains avec l'ennemi, ce qui était déjà une grande nouvelle; mais une chose qui faisait de cette grande nouvelle une bonne nouvelle, c'est qu'il ajoutait qu'on n'avait vu revenir personne du côté de la frontière, ce qui était une marque du gain de la bataille, car si la bataille eût été perdue, on aurait vu des fuyards et des blessés. Cette nouvelle arriva le matin à huit heures, et dès que le cardinal la sut, il envoya chercher le maréchal de Villeroy, et éveiller la reine pour la lui apprendre. Quoiqu'il n'y eût rien de sûr dans tout ce récit, les probabilités suffirent cependant déjà pour donner une grande joie à toute la cour, car on le croyait véritable parce qu'on le sentait nécessaire.

Néanmoins la journée se passa sans aucune autre nouvelle et avec de fâcheux retours de crainte; ce ne fut qu'à minuit seulement qu'arriva le comte de Châtillon, envoyé en courrier extraordinaire par le prince de Condé, qui l'avait fait partir du champ de bataille. Les ennemis avaient été complétement battus, avaient laissé neuf mille morts sur la place et s'étaient retirés dans une déroute complète, nous abandonnant tous leurs bagages et une

partie de leur artillerie ; notre armée enfin avait remporté la victoire de Lens.

Nous l'avons dit, tout le monde était à l'affut pour connaître l'effet que produirait cette nouvelle sur la cour et sur le coadjuteur, plus que tout autre. Trois ou quatre jours auparavant, il était venu faire une visite à la reine, lui remontrant, comme d'habitude, que les esprits allaient s'émouvant de plus en plus, lorsque le cardinal Mazarin l'avait arrêté par un apologue.

— Monsou le coadzoutor, avait dit le ministre avec son fin sourire et cet accent italien dont il n'avait jamais pu se défaire, dou temps que les bêtes parlaient, oun loup assoura avec serment oun troupeau de brebis qu'il le protézerait contre tous ses camarades, pourvou que l'oune d'elles allât tous les matins lesser la blessoure qu'il avait ressoue d'oun sien....

Mais le coadjuteur, devinant la fin de l'apologue, avait interrompu le ministre par une grande révérence et s'était retiré. Le turbulent abbé était donc, de son côté, au plus mal avec la cour et il n'était pas étonnant que, toutes ses mesures étant prises, comme il l'avoue lui-même, il désirât savoir quel effet la victoire de Lens avait produit sur la cour.

Le lendemain, qui était le 24 août, il s'y présenta donc lui-même, ne voulant, dans une aussi grave affaire, s'en rapporter qu'à ses propres impressions. Il trouva la reine presque folle de joie ; mais le cardinal, plus maître de lui, paraissait comme à l'ordinaire, et allant au coadjuteur avec plus de bienveillance qu'il ne lui en avait montré depuis longtemps : — Monsieur le coadjuteur, lui dit-il, je suis doublement satisfait du bonheur qui nous arrive, d'abord pour le bien général de la France, ensuite pour montrer à Messieurs du parlement comment nous usons de la victoire.

Il y avait un tel accent de bonhomie dans les paroles du ministre, que, si habitué que fût le coadjuteur à se défier de lui, il se retira convaincu que cette fois, par extraordinaire, le rusé cardinal avait dit ce qu'il pensait. Aussi, le lendemain, jour de la saint Louis, prêcha-t-il sur le soin que le roi doit avoir des grandes villes, et sur les devoirs que les grandes villes doivent rendre au roi.

Un *Te Deum* était indiqué pour le 26 août. Selon la coutume,

on fit faire la haie, depuis le Palais-Royal jusqu'à Notre-Dame, par les régiments de gardes; puis, aussitôt que le roi fut entré, on forma les gardes en trois bataillons qui stationnèrent place Dauphine et place du Palais-Royal. Le peuple s'étonna que ces soldats demeurassent sous les armes et se douta de ce moment qu'il se tramait quelque chose contre lui ou contre ses défenseurs.

En effet, l'ordre avait été donné à Comminges, l'un des quatre capitaines des gardes, d'arrêter le président Blancmesnil, le président Charton et le conseiller Broussel; comme des trois personnes indiquées, Broussel était, sinon la plus considérable, du moins la plus populaire, Comminges se le réserva, chargeant deux de ses exempts de se présenter chez Blancmesnil et chez Charton. Comminges se tenait à la porte de l'église, attendant le dernier ordre. La reine, en sortant, lui fit signe de venir à elle et lui dit tout bas : — Allez et que Dieu vous assiste.

Comminges salua et s'apprêta à obéir. Alors, pour l'encourager encore, le secrétaire d'état Tellier s'approcha de lui et lui dit : — Bon courage! tout est prêt et ils sont chez eux.

Comminges répondit qu'il n'attendait plus que le retour d'un de ses hommes auquel il avait donné quelques ordres préparatoires pour agir, et s'arrêta avec ses gardes devant le portail de l'église.

Cependant, comme il était d'habitude que les gardes suivissent toujours le roi, cette station de Comminges inquiéta le peuple déjà en défiance, et l'alarme commença de se répandre : alors les passants, les curieux, les spectateurs se mirent par groupes, commençant à écouter et à regarder. Mais les précautions de Comminges étaient prises pour qu'on ne se doutât de rien. Ce qui causait ce retard, c'est qu'il avait envoyé son carosse avec quatre de ses gardes, un page et un exempt à la porte de Broussel, en ordonnant à l'exempt aussitôt que lui, Comminges, paraîtrait dans la rue, d'aborder la porte avec le carosse, portières abattues et mantelet levé. En effet, à peine eut-il calculé que le temps nécessaire s'était écoulé pour que ses ordres fussent exécutés, qu'il quitta ses hommes et se rendit seul dans la rue qu'habitait Broussel. En le voyant, l'exempt exécuta l'ordre reçu. Comminges s'avança vers la maison et frappa : un petit laquais qui appartenait au conseiller ouvrit sans difficulté. Aussitôt Comminges s'empara

Condé

de la porte, y mit deux gardes, et avec deux autres monta dans l'appartement de Broussel. Lorsque la porte s'ouvrit devant Comminges, le conseiller était assis à table vers la fin de son dîner, et sa famille autour de lui. On comprend l'effet que produisit sur tout cet intérieur bourgeois la vue du capitaine des gardes. Les femmes se levèrent, Broussel seul demeura assis.

— Monsieur, dit Comminges, je suis porteur d'un ordre du roi pour me saisir de votre personne; le voici, et vous pouvez le lire; mais le mieux serait pour vous et pour moi d'obéir sans retard et de me suivre à l'instant même.

— Mais, monsieur, dit Broussel, pour quel crime le roi me fait-il enlever?

— Vous comprenez, monsieur, dit Comminges en s'avançant vers le conseiller, que ce n'est pas à un capitaine des gardes de

s'enquérir de ces sortes de choses qui regardent les gens de robe : j'ai l'ordre de vous arrêter et je vous arrête.

Et à ces mots il étendit la main vers Broussel, agissant ainsi de sa personne, parce qu'il comprenait qu'il n'y avait pas de temps à perdre.

Mais au même moment une vieille servante courut à une fenê-

tre qui donnait sur la rue et se mit à crier : Au secours! au secours! on enlève mon maître; au secours!

Puis, comme elle vit que ses cris avaient été entendus et que les voisins commençaient à s'émouvoir, elle vint se rejeter devant la porte en criant : — Non, vous n'emmènerez pas monsieur le conseiller, nous vous en empêcherons bien. A l'aide! au secours!

Et elle redoubla ses cris de telle façon que, lorsque Comminges arriva au bas de l'escalier avec son prisonnier qu'on traînait de force et qu'on jeta dans le carosse, déjà la voiture était entourée d'une vingtaine d'hommes qui parlaient de couper les traits et de s'opposer à l'arrestation de leur protecteur.

Comminges vit qu'il fallait payer d'audace. Il chargea le rassemblement qui se dispersa, mais sans disparaître, puis il revint au carosse, monta dedans, referma la portière et ordonna au cocher de se mettre en marche, tandis que les quatre gardes allaient devant pour ouvrir le passage. Mais à peine eurent-ils parcouru vingt pas, qu'au détour de la première rue ils trouvèrent les chaînes tendues. Il fallut faire tourner le carosse et suivre une autre route, ce qui ne se fit pas sans livrer bataille. Cependant, comme à cette époque le peuple n'était point aguerri à ces luttes de rues, qu'il avait encore une grande crainte des soldats et surtout des gardes, plus respectés que les autres parce qu'ils accompagnaient toujours le roi, la résistance ne fut pas d'abord bien décidée et le peuple permit que le carosse gagnât le quai. Mais là le combat devint plus sérieux. Les gens qui étaient chez Broussel et qu'on n'avait pu arrêter avec lui, excités par la vieille servante s'étaient répandus dans les rues et criaient à l'aide! de toutes leurs forces. On commençait à jeter des pierres aux gardes; à tous moments on arrêtait les chevaux. Enfin une trouée ayant été faite, Comminges ordonna au cocher de prendre le galop. Malheureusement, au moment où il obéissait, un pavé se trouva sous la roue et le carosse versa. Un grand cri s'éleva aussitôt de tous côtés, et le peuple s'abattit, comme un vol d'oiseaux de proie, sur cette voiture renversée. Comminges crut un instant qu'il était perdu, lorsqu'en s'élançant par la portière, il vit reluire les mousquets d'une compagnie des gardes qui venait au tumulte. Aussitôt il tira son épée, et demeurant debout sur la voiture pour être vu de plus loin : — A moi, compagnons, cria-t-il. — Aux armes! Au secours!

Les gardes qui reconnurent l'uniforme et la voix de leur chef s'avancèrent alors au pas de course, écartant le peuple et entourant le carosse renversé. Mais, outre qu'une roue du carosse était cassée, les rènes des chevaux étaient déjà coupées. Le carosse se trouvait donc hors d'état de continuer la route. En ce moment Comminges aperçut un autre carosse dont les propriétaires s'étaient arrêtés pour regarder tout ce tumulte. Il dit un mot au sergent des gardes qui s'élança avec dix hommes vers ce carosse, en fit, malgré leurs représentations, descendre ceux qui étaient dedans et l'amena à Comminges. Alors, à la vue du peuple qu'on tenait écarté, et dont l'émotion allait toujours s'augmentant, on fit sortir Broussel du carosse brisé et on le fit monter dans l'autre qui se mit immédiatement en route vers le Palais-Royal. Derrière Comminges le carosse abandonné fut mis en morceaux. Mais, comme s'il y eût eu une fatalité à cette malheureuse arrestation, à peine fut-on dans la rue Saint-Honoré, que le nouveau carosse se rompit à son tour. Alors le peuple voyant que c'était une occasion pour lui de tenter un dernier effort, s'élança de nouveau sur les gardes, de sorte qu'il fallut le repousser cette fois à grands coups de crosse et d'épée, qui firent force blessures. Mais le sang qui coulait déjà, au lieu d'épouvanter les séditieux, ne fit qu'augmenter leur rage. Des cris de menaces et de mort se faisaient entendre de tous côtés! Les bourgeois commencèrent à sortir des maisons avec leurs hallebardes. D'autres apparaissaient aux fenêtres avec des arquebuses. Un coup de fusil fut tiré qui blessa un garde. En ce moment, heureusement pour Comminges qui ne savait plus comment faire avancer son prisonnier, un autre carosse apparut envoyé par M. de Guitaut son oncle. Comminges se jeta dedans tirant son prisonnier après lui : les chevaux frais et vigoureux qui le conduisaient partirent au galop. On gagna un relais qui attendait derrière les Tuileries, et débarrassé qu'on était enfin de toute cette populace, on s'élança à fond de train vers Saint-Germain d'où le prisonnier devait être conduit à Sedan. En même temps on conduisait Blancmesnil et Novion à Vincennes.

On comprend qu'après le tumulte qu'avait causé l'arrestation du bonhomme Broussel, comme l'appellent les auteurs du temps, le bruit de cet événement se répandit bientôt dans tout Paris. Le premier mouvement du peuple fut à la consternation, mais

le second à la colère; comme si chacun eût perdu un père, un frère, un ami, ou un protecteur, on éclata tout d'un coup et en tout lieu. L'émotion gagnait de rue en rue, et comme une marée qui monte : on courait, on criait, on fermait les boutiques; les voisins se demandaient les uns aux autres s'ils avaient des armes, et ceux qui en avaient en prêtaient à ceux qui n'en avaient pas, soit piques, soit hallebardes, soit arquebuses. Le coadjuteur, qui dînait avec trois chanoines de Notre-Dame, nommés Chapelain, Gomberville et Plot, s'informa de la cause de tout ce bruit, et apprit alors qu'en sortant de la messe, la reine venait de faire arrêter Broussel, Blancmesnil et Novion. Cette nouvelle était peu en harmonie avec la promesse qu'on lui avait faite la veille à la cour, mais elle ne l'en toucha que davantage. Il sortit donc aussitôt avec le même costume qu'il avait eu pendant la messe, c'est-à-dire en rochet et en camail; mais il ne fut pas plus tôt arrivé au marché neuf, qu'il se vit entouré d'une foule immense. Le peuple l'avait reconnu et criait ou plutôt hurlait autour de lui, demandant à grands cris qu'on lui rendît Broussel. Le coadjuteur se démêla de toute cette populace en montant sur une borne et en disant qu'il allait au Louvre pour demander à la reine qu'elle fît justice. Comme il arrivait sur le Pont-Neuf, il y trouva le maréchal de la Meilleraie, à la tête des gardes, lequel, bien qu'il n'eût encore en face et pour adversaires que quelques enfants qui insultaient ses soldats et leur jetaient des pierres, ne laissait pas que d'être fort embarrassé, car non seulement il commençait à entendre sourdement gronder l'orage, mais encore il pouvait déjà le voir venir. Le coadjuteur et lui s'abouchèrent alors : le maréchal lui raconta en détail tout ce qui s'était passé; de son côté le coadjuteur lui dit qu'il allait au Palais-Royal parler de cette affaire à la reine. Alors le maréchal s'offrit de l'y accompagner, résolu de ne rien cacher au ministre et à elle de l'état où en étaient les choses. Ils s'avancèrent donc tous deux vers le Palais-Royal, suivis de plus d'un millier d'hommes et de femmes, qui criaient à tue-tête : Broussel! Broussel! Broussel!

Ils trouvèrent la reine dans son grand cabinet; elle avait près d'elle M. le duc d'Orléans, le cardinal Mazarin, M. de Longueville, le maréchal de Villeroy, l'abbé de la Rivière, Bautru, Nogent et Guitaut, capitaine de ses gardes. Elle ne reçut le coadjuteur ni

bien ni mal, car elle était trop fière pour se repentir de ce qu'elle avait fait; quant au cardinal, il parut avoir complétement oublié ce qu'il avait dit la veille.

— Madame, dit le coadjuteur, je viens, comme c'est mon devoir, pour recevoir les commandements de la reine, et contribuer, en tout ce qui sera de mon pouvoir, au repos de Votre Majesté.

La reine fit de la tête un petit signe de satisfaction ; mais comme autour d'elle la Rivière, Nogent et Bautru traitaient l'émeute de bagatelle, elle ne crut pas devoir lui faire un plus long remercîment. Cependant, à toutes ces imprudentes railleries de courtisans, qui ne savaient pas ou qui affectaient de ne pas savoir la gravité de la situation, le maréchal de la Meilleraie s'emporta, en appelant au témoignage du coadjuteur. Celui-ci, qui avait vu les choses de près, et qui n'avait aucun motif de taire la vérité, la dit tout entière, assurant que l'émotion était grave, et prédisant qu'elle deviendrait plus grave encore; mais alors le cardinal sourit malignement, et la reine s'écria tout en colère : — Monsieur le coadjuteur, il y a de la révolte à s'imaginer qu'on puisse se révolter ; voilà de ces contes ridicules comme en font ceux qui favorisent les rébellions; mais soyez tranquille, l'autorité du roi y mettra bon ordre.

Alors le cardinal, qui vit la reine s'avancer trop, et qui remarqua sur la figure du coadjuteur l'effet produit par les paroles qu'elle avait laissées échapper, dit à son tour, avec ce ton doux et faux qui lui était habituel : — Madame, plût à Dieu que tout le monde parlât avec la même sincérité que M. le coadjuteur ; il craint pour son troupeau, il craint pour la ville, il craint pour l'autorité de Votre Majesté; je suis bien persuadé que le péril n'est pas au point qu'il se l'imagine, mais je crois aussi qu'il l'a vu tel qu'il l'a dit, et qu'il parle dans la religion de sa conscience.

La reine, comprenant ce que lui voulait dire le cardinal, changea à l'instant même de figure et de ton, et fit mille remercîments au coadjuteur qui, à son tour, faisant semblant d'être sa dupe, s'inclina respectueusement. Ce que voyant, La Rivière haussa les épaules et dit tout bas à Bautru : — Voyez donc ce que c'est que de n'être pas jour et nuit en ce pays-ci ; voilà M. le coadjuteur, qui n'est pas une bête cependant, et qui prend au sérieux ce que lui dit la reine.

La vérité est que tous ceux qui se trouvaient dans le cabinet jouaient pour le moment la comédie : la reine faisait la douce et était en colère ; le cardinal faisait l'assuré et tremblait fort intérieurement ; M. le coadjuteur faisait le crédule et ne l'était pas ; M. le duc d'Orléans faisait l'empressé et était aussi insouciant dans cette affaire qu'il l'était dans toutes les autres ; M. de Longueville témoignait beaucoup de tristesse et était joyeux au fond du cœur ; le maréchal de Villeroy faisait le gai et avouait, un instant après, les larmes aux yeux, que l'État penchait au précipice ; enfin Bautru et Nogent bouffonnaient et représentaient, pour plaire à la reine, la vieille servante de Broussel animant le peuple à la rébellion, quoiqu'ils sussent fort bien que, tout au contraire de la tragédie, qui ordinairement est suivie d'une farce, la farce, cette fois-ci, pourrait bien être suivie de la tragédie. Le seul abbé de la Rivière était convaincu que toute cette émotion n'était que fumée.

Cette dissimulation eut son effet, même sur le maréchal de la Meilleraie, qui était venu avec le coadjuteur pour dire la vérité, mais qui, en voyant sur tous les visages cette assurance vraie ou feinte, eut honte de la crainte qu'il avait éprouvée et prit des airs de capitan. Juste en ce moment la porte du cabinet s'ouvrit de nouveau, et le lieutenant-colonel des gardes parut venant dire à la reine que le peuple s'enhardissait de plus en plus et menaçait de forcer les soldats. Or, comme le maréchal était un homme tout *pétri de contre-temps*, comme dit le cardinal de Retz, il s'emporta de plus en plus, et, au lieu d'en revenir à son opinion première, il demanda qu'on le laissât se mettre à la tête des quatre compagnies des gardes réunies, prendre avec lui tous les courtisans qu'il trouverait dans les antichambres, et tous les soldats qu'il rencontrerait sur sa route, assurant qu'il se faisait fort de mettre en fuite toute cette canaille. La reine, qui d'instinct adoptait toujours les moyens violents, se rangea aussitôt à son projet ; mais comme c'était chose grave que de se lancer ainsi en avant, toute comédie cessa, et le maréchal de la Meilleraie et la reine restèrent seuls de leur avis : ce qui les refroidit quelque peu. D'ailleurs, en ce moment, le chancelier Séguier parut si pâle et si tremblant que tous les yeux se tournèrent vers lui et que la reine ne put s'empêcher de crier en grande émotion : — Qu'y a-t-il donc, monsieur le chancelier, et que se passe-t-il de nouveau ?

Cette fois, si peu habitué que fût M. le chancelier à dire la vérité, la terreur l'emporta cependant sur la coutume, et il raconta les choses comme il les avait vues, c'est-à-dire en les faisant pires encore qu'elles n'étaient, car il les avait vues avec les yeux de la peur. Chacun en revenait donc à des idées plus conciliantes lorsque M. de Senneterre entra à son tour. Aussi calme que le chancelier avait été ému, il assura que la chaleur du peuple commençait à se ralentir, qu'il ne prenait point les armes comme on l'avait cru d'abord et qu'avec un peu de patience tout irait bien.

Aussitôt chacun rassuré en revint à l'avis de la reine et du maréchal, qui était d'user de rigueur. Mais tous ces changements de résolution faisaient perdre un temps précieux, dans lequel on peut dire en quelque sorte que le salut de l'État était enfermé. Alors le vieux Guitaut qui n'avait pas une grande réputation d'esprit, mais que la reine savait lui être affectionné parmi les plus fidèles, prit la parole, et d'une voix plus rauque encore qu'à l'ordinaire, dé-

clara que d'une façon ou de l'autre il fallait agir, ajoutant qu'il n'y avait que des fous ou des mal intentionnés qui pussent s'endormir dans l'état où étaient les choses.

— Mais alors, dit brusquement et en se retournant vers lui Mazarin qui ne l'aimait pas, quel est votre avis?...

— Mon avis, monsieur, répondit Guitaut, est de rendre mort ou vif ce vieux coquin de Broussel à ceux qui le réclament.

— Et vous, monsieur le coadjuteur, dit Mazarin, que pensez-vous de l'avis de Guitaut?

— Je pense, M. le cardinal, répondit le coadjuteur, qu'il y a du bon et du mauvais dans ce que dit le capitaine des gardes, il faut rendre Broussel, mais vivant et non mort.

— Le rendre! s'écria la reine rougissant de colère, et s'élançant vers le coadjuteur, le rendre à cette canaille qui le demande, j'aimerais mieux l'étrangler de mes propres mains, non seulement lui, mais, ajouta-t-elle, en saisissant presque le coadjuteur à la gorge, mais encore ceux qui...

Mais sur ce geste imprudent le cardinal lui dit quelques mots à l'oreille, la reine laissa retomber ses bras et le sourire sur les lèvres : — Que je suis folle de m'emporter ainsi! dit-elle; pardonnez-moi, monsieur le coadjuteur.

En ce moment le lieutenant civil Dreux d'Aubray entra le front couvert d'une pâleur si mortelle, que le coadjuteur avoua qu'il n'avait jamais vu, même à la comédie italienne, peur si bien et si naïvement représentée. Il raconta aussitôt toutes les aventures qui lui étaient arrivées de son logis au Palais-Royal, toutes les menaces qu'on lui avait faites, et toutes les craintes qu'il avait que la journée ne se passât point sans quelque grande et complète sédition. La crainte est contagieuse : celle du lieutenant civil était si bien exprimée par sa pâleur, par ses gestes, par le tremblement de sa voix, que la terreur dont il était saisi gagna peu à peu les assistants. Toute cette populace apparut alors, non seulement aux yeux du cardinal, mais encore à ceux de la reine, non plus comme un amas ridicule, mais comme une masse menaçante. On avoua que l'affaire valait la peine d'être discutée et l'on établit une espèce de conseil improvisé, dans lequel il fut permis à chacun de dire son opinion; or, cette fois, comme le coadjuteur, le maréchal de Villeroy et le maréchal de la Meilleraie s'étaient réunis à l'avis de Guitaut, qui était qu'on rendît Broussel au peuple, Mazarin conclut à ce qu'on le lui rendît effectivement; seulement il ajouta que comme Broussel avait été conduit hors de Paris, on

ne pourrait le rendre que le lendemain. Il était évident que c'était une manière de gagner du temps ; que si le peuple se tenait en armes on lui rendrait son conseiller ; mais que s'il se dispersait, on se mettrait en mesure contre un nouveau mouvement du même genre, tout en oubliant ce qu'on lui avait promis. Alors le cardinal se tournant envers le coadjuteur lui annonça que personne mieux que lui ne pouvait porter cette bonne nouvelle au peuple qui la recevrait plus volontiers de sa part que d'aucune autre, puisqu'il était en quelque sorte son député. Le coadjuteur vit le piége, et réclama une promesse écrite, quelque impertinence qu'il y eût à faire une pareille demande ; mais la Meilleraie l'entraîna, et les courtisans les poussèrent dehors en criant que c'était chose inutile, puisqu'il avait la parole de la reine, laquelle, disaient-ils, valait mieux que tous les écrits. Ce n'était pas l'avis du coadjuteur qui sentait qu'on l'entraînait à la perte de sa popularité, puisqu'on faisait de lui l'organe d'un mensonge et d'une déception. Il se retourna pour répliquer, mais la reine était déjà rentrée dans la chambre grise, et Monsieur le poussait tendrement des deux mains en disant de sa voix la plus douce : — Allez, monsieur le coadjuteur, allez sauver l'État.

Les gardes du corps le prenaient dans leurs bras et le portaient jusque hors du Palais-Royal en criant : — Il n'y a que vous qui puissiez remédier au mal, monsieur le coadjuteur, allez, allez.

Ainsi, comme Bazile, sous prétexte, non qu'il avait la fièvre, mais qu'il pouvait la calmer, le coadjuteur se retrouva dans la rue avec son rochet et son camail entouré de nouveau d'une foule de peuple à travers laquelle il essaya de passer en lui donnant sa bénédiction. Mais c'était autre chose que le peuple attendait ; aussi se mit-il à crier : Broussel ! Broussel ! qu'on nous rende Broussel ! Le coadjuteur était bien décidé à ne rien promettre de ce qu'il savait qu'on ne tiendrait pas ; aussi continuait-il de bénir le plus majestueusement qu'il pouvait, lorsque le maréchal de la Meilleraie, à la tête des chevau-légers de la garde, s'avança l'épée à la main, en criant : — Oui, oui, vive le roi ! et liberté à Broussel !

Mais comme on ne vit que son épée nue, et qu'on n'entendit que la première partie de sa phrase, son geste et sa parole échauffèrent beaucoup plus de gens qu'ils n'en calmèrent. On cria aux armes ; un crocheteur, le sabre à la main, s'élança vers le maré-

chal qui le tua d'un coup de pistolet. Alors les cris redoublèrent ; de tous côtés on courut aux armes. Le peuple, qui avait suivi le coadjuteur jusqu'au Palais-Royal, et qui attendait sa sortie à la porte, le poussa ou plutôt le porta jusqu'à la croix du Trahoir où il retrouva le maréchal de la Meilleraie qui en était venu aux mains avec une grosse troupe de bourgeois qui lui avait barré le passage, et qui répondait au feu des chevau-légers par une fusillade assez bien nourrie ; le coadjuteur alors espérant que les uns et les autres porteraient respect à sa dignité et à son habit, se jeta entre eux pour essayer de les séparer ; il avait pensé juste, car le maréchal, qui commençait à être fort embarrassé, prit avec joie ce prétexte pour ordonner aux chevau-légers de cesser le feu. De leur côté les bourgeois s'arrêtèrent, se contentant de tenir ferme dans le carrefour ; mais vingt ou trente, qui ne savaient rien de cette espèce de trève, sortirent avec des hallebardes et des mousquetons de la rue des Prouvaires, et ne voyant pas le coadjuteur, ou feignant de ne pas le voir, se ruèrent sur les chevau-légers, cassèrent d'un coup de pistolet le bras à Fontrailles, qui était près du maréchal, blessèrent un des pages qui portait la soutane du coadjuteur, lequel fut lui-même renversé d'un coup de pierre qui l'atteignit au-dessous de l'oreille. Au moment où il se relevait sur un genou, un garçon apothicaire, qui était un des plus enragés dans la rébellion, lui appliqua le canon de son mousquet contre la tête, lorsque le prélat saisissant le canon avec la main, s'écria : — Ah malheureux ! si ton père te voyait !

Le jeune homme se trompa au sens de ces paroles, et crut qu'il allait, par mégarde, tuer quelque ami de son père ; il en résulta qu'il regarda avec attention l'homme qu'il allait tuer par inadvertance, et que remarquant seulement alors les habits ecclésiastiques de celui qu'il avait devant les yeux, il dit :

— O mon Dieu ! ne seriez-vous pas le coadjuteur ?

— Certes que je le suis, répondit celui-ci, et vous alliez tuer un ami, croyant tuer un ennemi.

Le jeune homme, reconnaissant sa méprise, aida le coadjuteur à se relever et se mit à crier : Vive le coadjuteur !

Alors tout le monde fit le même cri, on s'empressa autour de lui, et dans ce mouvement, le maréchal se trouvant dégagé, se retira aussitôt vers le Palais-Royal.

Le coadjuteur se dirigea du côté des halles, traînant toute cette population après lui; mais là il trouva, comme il le dit lui-même, toute la fourmillière des fripiers sous les armes. Il fallut s'expliquer. On avait vu entrer le coadjuteur au Palais-Royal, on l'en avait vu sortir, on voulait une réponse de la reine. Le coadjuteur en avait bien une, mais il ne s'y fiait pas trop lui-même. Il fut enchanté de trouver cette occasion pour en aller chercher une seconde; il proposa donc de retourner au Palais-Royal. Sa proposition fut accueillie avec de grands cris, et sur ce, il reprit le chemin qu'il venait de faire, accompagné de plus de quarante mille personnes.

A la barrière des Sergents, il trouva la Meilleraie qui, reconnaissant du service qu'il lui avait rendu en le tirant d'affaire, se jeta à son cou, et l'embrassa presque à l'étouffer, en lui disant : — Je suis un fou, un brutal, j'ai failli perdre l'État, et vous l'avez sauvé; venez, parlons à la reine en Français véritables et en gens libres, et prenons chacun nos notes pour faire pendre, à la majorité du roi, ces pestes de l'État, ces flatteurs infâmes qui font croire à la reine que cette affaire n'est rien.

Puis, descendant de cheval, il prit le coadjuteur par la main et le conduisit jusque dans la chambre grise où était la reine, et le montrant de la main à Sa Majesté : — Voici, Madame, dit-il, celui à qui je dois la vie, et à qui Votre Majesté doit le salut de sa garde et peut-être celui du Palais-Royal.

La reine alors se prit à sourire, mais d'un sourire si ambigu que le coadjuteur n'en fut pas dupe; toutefois ne témoignant aucunement combien il était blessé de ce nouveau doute, et interrompant le maréchal de la Meilleraie qui continuait de faire son éloge :

— Madame, dit-il, il ne s'agit pas de moi, mais de Paris soumis et désarmé qui vient se jeter aux pieds de Votre Majesté.

— Il est bien coupable et bien peu soumis! répondit la reine le visage tout en feu; mais, d'un autre côté, s'il eût été aussi furieux qu'on a voulu me le faire croire, comment se serait-il adouci en si peu de temps ?

A ces mots, le maréchal de la Meilleraie qui vit le fond de la pensée de la reine, ne put se retenir et tout en jurant lui dit : — Pardieu ! Madame, en voyant comme on vous trompe, un homme

de bien doit vous dire toute la vérité. Eh bien! je vous la dis, moi, c'est que si vous ne mettez aujourd'hui même Broussel en liberté, il n'y aura pas demain pierre sur pierre dans tout Paris.

Le coadjuteur voulut appuyer cette opinion du maréchal, mais la reine lui ferma la bouche avec un rire moqueur et en lui disant : — Allez vous reposer, monsieur le coadjuteur, vous devez être fatigué d'avoir tant et si bien travaillé aujourd'hui.

A une pareille réponse il n'y avait rien à dire. Le coadjuteur sortit la rage dans le cœur, se promettant bien de se venger; mais comment? Il n'en savait rien encore, et les choses n'étaient pas assez nettement dessinées pour qu'il pût prendre un parti.

A la porte une foule innombrable attendait le coadjuteur et le força de monter sur l'impériale de son carosse, qu'on venait de lui amener, pour qu'il rendît compte de ce qu'il avait fait au Palais-Royal. Alors il raconta que, sur l'affirmation qu'il avait donnée à la reine, que le peuple était sur le point de poser les armes et de se disperser si on lui rendait Novion, Blancmesnil et Broussel, la reine avait positivement promis la liberté des prisonniers.

Cette promesse, malgré l'adverbe qui l'accompagnait, parut bien vague au peuple, et peut-être ne s'en fût-il pas contenté deux heures plus tôt; mais l'heure du souper approchait. « Cette circonstance, dit le cardinal de Retz, pourra paraître ridicule; elle est fondée cependant, et j'ai observé qu'à Paris, dans les émotions populaires, les plus échauffés ne veulent pas se desheurer. »

Grâce à cette circonstance, le peuple de Paris se dispersa donc, et le coadjuteur put rentrer tranquillement chez lui, où il se mit au lit et se fit saigner, pour éviter les suites que pouvaient avoir le coup de pierre qu'il avait reçu à la tête.

Ne le quittons pas encore, car c'est lui qui va être le pivot des événements que nous allons raconter.

CHAPITRE XVII.

1648.

Le coadjuteur et ses amis. — Leurs craintes et leurs conseils. — Pensées ambitieuses de Gondy. — Préparatifs de guerre civile. — Dispositions du coadjuteur. — Mouvement du peuple. — Les barricades. — Projets de la cour. — Démarche du parlement près de la reine. — Danger qui le menace à son retour. — Sa nouvelle démarche au Palais-Royal. — Il obtient la liberté de Broussel. — Inquiétudes à la cour. — Triomphe de Broussel. — Arrêt du parlement. — Destruction des barricades. — Couplet sur les *Frondeurs*.

Cependant le coadjuteur était rentré chez lui, mal satisfait et plus souffrant encore d'esprit que de corps. Il ne se dissimulait pas qu'il avait été le jouet de Mazarin et de la reine, et que tous deux l'avaient poussé en avant avec l'intention de ne pas tenir une seule des promesses qu'ils avaient faites, par sa bouche, au peuple de Paris. Or, si cela était ainsi, le coadjuteur perdait d'un seul coup, près des Parisiens, cette grande popularité qu'il avait acquise par tant de soins, d'argent et de peine.

Il en était là de ses réflexions, lorsque Montrésor entra, Montrésor, cet éternel mécontent qui conspirait avec Cinq-Mars contre Richelieu et avec le coadjuteur contre Mazarin.

— Eh bien! Monsieur, lui dit-il tout d'abord, vous avez fait aujourd'hui une belle expédition!

— Comment cela? demanda le coadjuteur.

— Sans doute, reprit Montrésor; que croyez-vous avoir gagné, je vous prie, aux deux visites que vous avez faites au Palais-Royal?

— J'y ai gagné, répondit le coadjuteur, impatienté que cette voix de Montrésor répondît si bien à la voix qui murmurait en lui, que je me suis acquitté envers la reine, de qui je tiens ma dignité de coadjuteur.

— Alors vous croyez que la reine est satisfaite de vous? demanda en raillant Montrésor.

— Je l'espère.

— Eh bien! détrompez-vous, Monsieur, car elle vient de dire à Mme de Navailles et à Mme de Motteville qu'il n'avait pas tenu à vous d'émouvoir le peuple, et que vous aviez, Dieu merci! fait tout ce qui avait dépendu de vous pour cela.

Cette réponse était si bien en harmonie avec ce qui se passait dans l'âme du coadjuteur que, quoiqu'il hochât la tête en manière de doute, Montrésor vit bien que le coup avait porté. D'ailleurs un renfort lui arrivait: M. de Laigues, capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans, et qui était des plus intimes du coadjuteur, ouvrait la porte en ce moment.

— Ah! vous êtes le bien-venu, M. de Laigues, dit le coadjuteur; vous ne savez pas ce que me disait à l'instant même Montrésor?

— Non, Monsieur, répondit de Laigues.

— Il me disait qu'on s'était moqué de moi à la cour et qu'on y prétendait que tout ce que j'ai fait dans la journée n'était qu'une comédie qui avait pour but d'émouvoir le peuple.

— Eh bien! dit froidement de Laigues, Montrésor avait raison.

— Pouvez-vous m'en donner des nouvelles certaines? reprit le coadjuteur qui sentait que la colère commençait à lui prendre l'esprit.

— Je viens du souper de la reine à l'instant même, répondit de Laigues.

— Eh bien, qu'y avez-vous vu? qu'y avez-vous entendu?

— J'y ai vu des gens fort joyeux sur ce que les choses avaient tourné mieux qu'ils ne l'espéraient, et j'y ai entendu force méchantes plaisanteries sur certain coadjuteur qui avait essayé de soulever le peuple, et qui, n'ayant pas réussi, avait fait semblant d'être blessé quoiqu'il ne le fût pas; et qui, croyant sortir de chez

lui pour être applaudi comme une tragédie de Corneille, était rentré sifflé comme une farce de Bois-Robert. Enfin ce même coadjuteur dont je vous parle, a fait tous les frais de la conversation, et pendant deux heures entières a été exposé à la raillerie fine de Beautru, à la bouffonnerie de Nogent, à l'enjouement de la Rivière, à la fausse compassion du cardinal, et aux éclats de rire de la reine.

— Mon cher coadjuteur, dit Montrésor, n'avez-vous donc pas lu certaine conjuration de Fiesque, qu'a écrite voilà tantôt une quinzaine d'années, un certain abbé de Gondy de ma connaissance?

— Si fait, Montrésor, répondit le coadjuteur, si fait; Fiesque est même, vous le savez, mon héros favori; mais je n'ai vu nulle part que Fiesque dût son titre de comte de Lavagna au Doge contre lequel il conspirait.

— C'est bien, dit Montrésor en se levant, endormez-vous dans ces beaux sentiments, et vous vous réveillerez demain à la Bastille.

— Qu'en pensez-vous, de Laigues? demanda le coadjuteur.

— Moi, répondit le capitaine des gardes, je suis entièrement

Eustache Lorsay.

de l'avis de Montrésor, et à votre place, après ce que j'ai entendu,

je vous jure que si je n'étais pas décidé à résister ouvertement, je prendrais la fuite, et cela non pas demain, non pas cette nuit, mais à l'instant même.

En ce moment la porte s'ouvrit pour la troisième fois, et M. d'Argenteuil, qui avait été autrefois premier gentilhomme du comte de Soissons, et qui avait fort connu l'abbé de Gondy chez le comte, entra tout pâle et tout effaré.

— Vous êtes perdu, lui dit-il tout d'abord et sans lui laisser le temps de lui adresser une seule question, le maréchal de la Meilleraie m'envoie vous dire qu'il ne sait pas quel diable possède le Palais-Royal, et leur a mis dans l'esprit à tous que vous aviez fait ce que vous aviez pu pour exciter la sédition; mais il n'a pas réussi à les faire revenir sur votre compte, et les mesures les plus violentes vont peut-être, dès cette nuit, être prises contre vous.

— Lesquelles? demanda le coadjuteur.

— Ecoutez, reprit d'Argenteuil, tout cela n'est encore qu'un projet; mais les projets, d'un moment à l'autre, peuvent être mis à exécution. Voilà ce dont il était question au Louvre et ce que M. de la Meilleraie m'a chargé de vous dire. Vous devez être arrêté et conduit à Quimper-Corentin; Broussel sera mené au Havre-de-Grâce, et à la pointe du jour le chancelier se rendra au palais pour interdire le parlement, et pour lui commander de se retirer à Montargis.

— Eh bien! dirent en même temps Montrésor et de Laigues, que dites-vous de cela?

— Que le peuple ne les laissera pas faire.

— Le peuple, dit le comte d'Argenteuil, ah bien! oui, et où croyez-vous donc qu'il soit?

— Mais n'est-il donc pas dans les rues?

— Eh bien! voilà justement où le cardinal et la reine ont été d'excellents prophètes en disant que la nuit ferait évanouir tout ce tumulte. Le peuple, mon cher coadjuteur, est rentré chez lui. Le maréchal de la Meilleraie, envoyé par la cour pour s'assurer de l'état de Paris, est revenu leur annoncer la vérité, c'est-à-dire qu'à cette heure, de toute cette multitude qui encombrait les rues et les carrefours, il n'y a plus cent hommes dehors; que les feux s'éteignent et que personne n'est là pour les rallumer, de sorte

Journée des Barricades.

que quelqu'un qui arriverait cette nuit de Bretagne ou du Languedoc n'aurait pas même soupçon de ce qui s'est passé dans la journée.

Le coadjuteur regarda Montrésor et Laigues qui souriaient.

— Ainsi, mon cher d'Argenteuil, dit le coadjuteur, voilà ce que le maréchal de la Meilleraie vous a chargé de me dire.

— Oui, que vous songiez à votre sûreté.

— Et le maréchal de Villeroy n'a rien dit ?

— Il n'a point osé, car vous savez comme il est timide ; mais il m'a serré la main d'une manière qui ne m'a pas laissé de doute ; et moi, maintenant je vous dis qu'il n'y a pas une âme dans les rues, que tout est calme, et que demain on pendra qui on voudra.

— Eh bien ! s'écria Montrésor, qu'avais-je dit ?...

Alors M. de Laigues, renchérissant encore sur les autres, commença de longues lamentations sur la conduite du coadjuteur dans cette journée, conduite, disait-il, qui faisait pitié à ses amis, quoiqu'elle les perdît en même temps que lui-même.

Le coadjuteur les laissa bien se plaindre et se railler ; puis lorsqu'ils eurent fini :

— Ecoutez, leur dit-il, laissez-moi un quart d'heure, et dans un quart d'heure je vous ferai voir que nous pouvons encore inspirer un autre sentiment que la pitié.

Alors il les fit entrer dans une chambre à côté et resta seul.

Le coadjuteur en était arrivé à ce point qu'il avait ambitionné toute sa vie, soit qu'il lût Plutarque, soit qu'il écrivît Fiesque, c'est-à-dire d'être un chef de parti. Or, comme il attendait sans cesse ce moment, tout avait été préparé d'avance pour que la fortune ne lui manquât point quand le moment se présenterait. Il appela son valet de chambre et l'envoya avec une lettre chez le maître des comptes Miron qui était colonel du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois, pour qu'il vînt le trouver à l'instant même.

En ce moment minuit sonnait à Notre-Dame. Le coadjuteur se mit à la fenêtre. La nuit était sereine. Le calme le plus grand régnait dans les rues de Paris, et de loin en loin, comme le lui avait dit d'Argenteuil, quelques feux mourants jetaient une dernière lueur.

Alors, comme le quart d'heure demandé était plus qu'écoulé, Montrésor, de Laigues et d'Argenteuil sortirent de leur cabinet et trouvèrent le coadjuteur debout et regardant par la fenêtre.

— Eh bien! dit d'Argenteuil, le quart d'heure est passé.

— Oui, répondit le coadjuteur.

— Et à quoi songez-vous?

— Je songe, dit le coadjuteur en refermant tranquillement la fenêtre, que demain à midi je serai maître de tout Paris.

Les trois confidents de cet étrange secret éclatèrent de rire, car ils croyaient que le coup que le coadjuteur avait reçu à la tête lui avait troublé la cervelle.

En ce moment le valet de chambre entra avec le maître des comptes Miron. Alors le coadjuteur lui donna une seconde lettre pour un auditeur de la Chambre des comptes, nommé Lespinay et qui était capitaine du quartier Saint-Eustache. Ce Lespinay était une vieille connaissance à lui, et ils avaient conspiré ensemble du temps de la révolte de M. le comte de Soissons. Le valet de chambre sortit aussitôt pour porter cette seconde lettre.

Sans doute Miron était prévenu d'avance, car il ne parut aucunement étonné d'avoir été dérangé à une heure si avancée de la nuit. Le coadjuteur lui raconta ce qui se passait, et tous deux s'étant retirés à l'écart, causèrent pendant une demi-heure à peu près des mesures qu'il y avait à adopter. Puis Miron prit congé du coadjuteur et de ses amis et se retira. Mais quelques minutes après la porte se rouvrit et il reparut suivi d'un homme du peuple.

Cet homme était justement le frère de son cuisinier. Ayant été condamné à être pendu quelque temps auparavant, et s'étant soustrait à son jugement, il n'osait plus sortir que la nuit. Miron, en quittant le coadjuteur, venait de rencontrer cet homme qui l'ayant reconnu lui avait dit, justement sur la question qui les occupait en ce moment, des choses si intéressantes qu'il était remonté avec lui.

En effet, cet homme errant la nuit, suivant sa coutume, avait aperçu près de la porte de Miron deux officiers arrêtés et causant. De peur d'être reconnu, il s'était caché, et avait alors entendu toute leur conversation. Ces deux officiers étaient Rubentel, lieutenant, et Vannes, lieutenant-colonel des gardes. Ils discutaient sur la manière dont ils devaient entrer chez Miron pour

le surprendre comme on avait surpris Broussel, et s'enquéraient des postes où il serait bon de mettre les gardes, les suisses, les gens d'armes et les chevau-légers pour s'assurer de tous les quartiers depuis le Pont-Neuf jusqu'au Palais-Royal.

Alors cet homme, jugeant qu'il n'y avait pas de temps à perdre, était entré chez Miron pour le prévenir de ce qui se tramait contre lui, et avait appris qu'on venait de l'envoyer chercher de la part du coadjuteur. Il était alors venu à l'archevêché dans l'espérance de le rencontrer, et l'avait effectivement trouvé comme il sortait.

— Eh bien ! dit le coadjuteur, il ne nous manquait que de savoir les endroits où l'on devait mettre des gens de guerre. Nous voilà fixés sur ces endroits, faites comme nous avions dit, mon cher Miron, mais ne perdez pas un instant.

Miron s'inclina et sortit.

Le coadjuteur commandait comme un chef d'armée.

Resté seul avec ses amis, il leur demanda s'ils voulaient le seconder. Après quelques minutes d'hésitation, ils acceptèrent. Montrésor et de Laigues coururent réunir leurs amis. D'Argenteuil, qui était lié avec le chevalier d'Humières, Louis de Crevant, depuis maréchal de France, lequel était en recrue à Paris, promit de lui emprunter une vingtaine d'hommes. On convint alors des postes où se trouveraient Montrésor et de Laigues. Quant à d'Argenteuil, comme il était aussi brave et aussi déterminé qu'homme du monde, il eut la charge de se tenir à la porte de Nesle, car l'homme qui avait donné tous les détails que nous avons rapportés, avait deux fois entendu Rubentel et Vannes prononcer le nom de cette porte et il croyait qu'on devait enlever quelqu'un de ce côté.

Pendant ce temps, Miron prenait les précautions convenues, plaçant lui-même les bourgeois les plus considérables des quartiers menacés dans tous les lieux où il était question de mettre des gens de guerre. Ces bourgeois étaient en manteaux noirs et sans armes, et au bout de deux heures, Miron avait mis une telle activité que plus de quatre cents hommes étaient disséminés depuis le Pont-Neuf jusqu'au Palais-Royal, avec aussi peu de bruit, dit le coadjuteur dans ses mémoires, et aussi peu d'émotion qu'il y en eût pu avoir si les novices des Chartreux y fussent venus pour y faire leurs méditations.

Pendant ce temps Lespinay était venu à son tour; il reçut l'ordre de se tenir prêt à s'emparer, à la première invitation, de la barrière des Sergents, afin d'y élever une barricade contre les gardes du Palais-Royal; sans doute aussi il était prévenu d'avance, car il reçut cet ordre, comme si c'était la chose la plus facile que de l'exécuter, et il se retira sans faire aucune observation, disant que l'on pouvait compter sur lui et qu'il serait à son poste.

Alors le coadjuteur, après avoir donné ses ordres comme M. le duc d'Enghien la veille de la bataille de Rocroy, s'endormit comme lui en attendant qu'on le reveillât.

A six heures du matin on entra dans sa chambre; c'était le secrétaire de Miron qui venait lui dire que les gens de guerre n'avaient point paru pendant toute la nuit, et qu'on avait vu seulement quelques cavaliers, qui étaient venus pour reconnaître les pelotons de bourgeois, et qui, après les avoir reconnus pour peu considérables, s'en étaient retournés au galop vers le Palais-Royal.

Mais si tout était tranquille de ce côté, et si rien ne paraissait menacer sur ce point, il n'en était pas de même du côté de la chancellerie, où il était facile de voir, par les allées et venues des Hoquetons, qu'il se brassait quelque chose contre la tranquillité du peuple de Paris.

A sept heures un second messager de Miron vint avertir le coadjuteur que le chancelier s'avançait avec toute la pompe de la magistrature vers le palais; en même temps un courrier de d'Argenteuil annonçait que deux compagnies des gardes-suisses marchaient vers la porte de Nesle.

Le moment était venu, et le coadjuteur fit dire à chacun d'agir selon ses instructions.

Un quart d'heure après, au bruit qui retentit jusqu'à l'archevêché, le coadjuteur put voir qu'il était fidèlement obéi. Montrésor et de Laigues qui se trouvaient sur le Pont-Neuf, secondés par les bourgeois de Miron, avaient appelé tout le peuple aux armes. De son côté Lespinay s'était emparé de la barrière des Sergents, et d'Argenteuil, déguisé en maçon et une règle à la main, avait chargé les Suisses avec ses recrues, leur avait tué vingt ou trente hommes, pris un drapeau et dissipé le reste des deux compagnies.

A cette triple attaque tout avait pris feu dans la ville. La rébellion, comme une traînée de poudre, avait couru du centre de

Paris aux quartiers les plus éloignés. On voyait tout le monde sortir en armes, même les femmes et les enfants. En un instant il y eut plus de douze cents barricades faites. Le chancelier, poussé de tous côtés, voyant le peuple ému sortir, pour ainsi dire de dessous les pavés, se sauva à grand'peine, au milieu des cris et des malédictions, dans l'hôtel d'O, qui était au bout du quai des Augustins, du côté du pont Saint-Michel. Mais à peine les portes se furent-elles refermées derrière lui, que le peuple se rua contre elles avec une telle fureur, qu'il les brisa. Le chancelier se sauva avec son frère, l'évêque de Meaux, dans un petit cabinet dont la porte était perdue dans la tapisserie, et qu'il referma derrière lui. Mais comme il sentait bien que sa vie était en danger, et que s'il était découvert il serait mis en pièces, après avoir inutilement cherché une issue à ce cabinet, il se jeta aux genoux de son frère et se confessa, car d'un instant à l'autre, il s'attendait à être massacré. Cependant, contre toute espérance, il ne fut pas découvert. Le peuple s'amusa à piller l'hôtel, la cupidité l'emportant sur la vengeance, et en démeublant les magnifiques chambres, enrichies de splendides tapisseries et de riches garnitures de cheminée, on oublia le petit cabinet perdu où s'était réfugié le chancelier.

Pendant tout ce temps on était réuni chez la reine, il y avait à cette réunion toutes les princesses, et parmi elles cette pauvre reine d'Angleterre, qui avait quitté un royaume en révolution pour venir demander asyle à un autre royaume plein de troubles. Quant au cardinal, il était travaillant dans le petit cabinet de la reine, avait près de lui l'abbé de la Rivière, et quelques-uns des seigneurs de la cour qu'il regardait comme ses plus fidèles. En ce moment arriva un homme que le chancelier Séguier, tout en fuyant, avait envoyé au Palais-Royal pour prévenir la reine et le cardinal de la situation où il se trouvait. La reine fit aussitôt appeler le maréchal de la Melleraie, lui ordonna d'aller au secours du chancelier. Le maréchal partit aussitôt avec les gendarmes et les chevau-légers.

Pendant ce temps on interrogeait le messager. Comme il n'avait aucun motif pour dissimuler, il dit la vérité tout entière, c'est-à-dire que Paris était soulevé, que des chaînes étaient tendues à toutes les extrémités des rues, qu'à chaque pas on rencontrait des barricades gardées par les bourgeois, et que, tout en redemandant Broussel, le peuple criait de toute sa force : Vive le

roi et le coadjuteur! La reine aussitôt passa dans le cabinet du cardinal Mazarin avec cet homme, lui fit répéter tout ce qu'il avait dit, et il fut convenu qu'on enverrait quelqu'un à M. de Gondy.

Le maréchal de la Meilleraie était cependant parvenu à grand' peine jusqu'à l'hôtel d'O. Une vieille femme, la seule qui fût restée, le conduisit au cabinet où était caché le chancelier. Il le fit alors entourer par une garde, et l'accompagnait à pied au Palais-Royal, lorsque après quelques pas sur le quai, on rencontra la duchesse de Sully, fille du chancelier, qui, sachant ce qui se passait, venait le chercher en carosse. Le chancelier et l'évêque de Meaux montèrent dans le carosse. Le maréchal l'entoura avec les gardes, et l'on prit, le plus vite possible, le chemin du Palais-Royal. Mais comme on traversait le Pont-Neuf et qu'on passait devant la place Dauphine, le peuple qui était embusqué sur cette place, fit un feu assez vif. L'exempt du roi, qui marche toujours à la suite du chancelier, fut tué ainsi qu'un garde et plusieurs soldats. Mme la duchesse de Sully, en se jetant devant la portière, pour couvrir le chancelier de son corps, reçut une balle dans le bras; heureusement c'était une balle morte qui ne lui fit qu'une forte contusion. On arriva ainsi au Palais-Royal, et à la vue de Mme de Sully blessée, du chancelier presque mort de peur, et de M. l'évêque de Meaux qui n'en valait guère mieux, la cour comprit que pour cette fois c'était une chose sérieuse, et qui valait la peine qu'on y réfléchît.

Un instant après revint à son tour le messager qu'on avait envoyé au coadjuteur. C'était l'argentier de la reine; il avait trouvé M. de Gondy à l'archevêché; mais celui-ci avait déclaré que n'ayant aucune influence sur le peuple, il ne pouvait que témoigner à la reine et au cardinal le regret qu'il éprouvait du mépris qu'on faisait de leur autorité. Il était évident que cette réponse était une défaite, car tous les rapports prouvaient au contraire que le coadjuteur était alors plus influent que jamais sur le peuple de Paris.

En ce moment, on annonça à la reine que le parlement qui s'était assemblé ce jour-là de très bon matin, s'avançait en corps et en habit vers le Palais-Royal après avoir décrété contre Comminges, lieutenant des gardes de la reine, qui avait exécuté les arrestations de la veille, et avoir déclaré qu'il était défendu à tous gens de guerre, sous peine de vie, d'exécuter à l'avenir de pa-

reilles commissions. La marche du parlement, au reste, était un triomphe: on abaissait les chaînes devant lui, on ouvrait les barricades, et tout le peuple suivait en criant : Broussel! Broussel!

Bientôt on annonça que le parlement était à la porte du Palais. Toute furieuse que fût la reine, il n'y avait pas moyen de lui en défendre l'entrée, elle ordonna donc qu'il fût introduit.

Un instant après la députation entra, elle avait à sa tête le premier président et le président de Mesme, les autres membres étaient restés dans la cour.

Le président voulut parler; mais ce fut la reine qui, se levant et marchant à lui, prit la parole :

— N'est-ce pas une chose bien étrange et bien honteuse, messieurs, dit-elle, que du temps de la feue reine, ma belle-mère, vous ayez vu arrêter et conduire en prison M. le Prince, sans avoir montré aucun ressentiment, et que pour ce misérable Broussel vous et votre peuple fassiez tant de choses, que la postérité regardera avec horreur la cause de tant de désordres, et que le roi, mon fils, aura un jour sujet de se plaindre de votre procédé et de vous en punir!

Le président laissa achever la reine, puis quand elle eut fini : — Oserai-je vous faire observer, Madame, dit-il, que ce n'est pas l'heure des récriminations, et qu'en l'état où est le peuple il ne faut penser qu'au remède qui peut le calmer. Quant à moi, Madame, ajouta-t-il, mon avis est que vous devez vous épargner la douleur de vous voir reprendre votre prisonnier par force, en nous le rendant de votre propre volonté et de votre bonne grâce.

— Il est possible que vous voyiez la chose ainsi, reprit la reine, mais ce que je vois, moi, c'est qu'il est impossible de faire ce tort à l'autorité royale que de laisser impuni un homme qui l'a attaquée avec tant de violence.

— Est-ce donc votre dernier mot, Madame, dit le président, et refusez-vous absolument ce qu'on vous demande?

— Oui, répondit la reine, tant qu'on me le demandera comme on le fait. Vous avez dû voir par la douceur de ma régence quelles étaient mes intentions; j'ajouterai qu'en mon particulier je serais peut-être disposée à lui pardonner, mais, vous le savez bien vous-mêmes, messieurs, il y a une certaine sévérité à laquelle les rois sont obligés pour contenir les peuples dans quelque crainte.

Et sur ce la reine leur tourna le dos et rentra dans le cabinet où était Mazarin. Le président la fit alors supplier de revenir et de leur accorder encore quelques minutes d'entretien.

Ce ne fut pas la reine qui sortit, mais le chancelier, il venait dire à messieurs du parlement, que s'ils témoignaient à l'avenir plus de respect aux volontés du roi, la reine de son côté leur ferait toutes les grâces qui dépendraient d'elle.

Le président demanda l'explication de cette réponse. Alors le chancelier dit que si le parlement voulait s'engager à ne plus s'assembler sur les affaires d'état, et à ne plus contrôler les édits, la reine leur rendrait les prisonniers.

Le parlement se retira en disant qu'il allait délibérer sur cette proposition. Il sortit alors du Palais-Royal dans le même ordre qu'il y était entré. Mais comme il ne disait rien au peuple de la liberté de Broussel, au lieu des acclamations qui l'avaient accompagné à sa venue, il ne trouva plus qu'un morne silence au retour. A la barrière des Sergents où était dressée la première barricade. les interpellations, les murmures commencèrent. Mais le premier président les apaisa en disant que la reine avait promis qu'il serait fait satisfaction au peuple. A la seconde barricade, les interpellations, les murmures recommencèrent et furent apaisés par le même moyen; mais à la Croix-du-Trahoir le peuple ne voulut plus se payer de cette monnaie; il se fit un grand tumulte, et un garçon rôtisseur, s'avançant à la tête de deux cents hommes, et mettant sa hallebarde contre la poitrine du premier président : — Ah! traître, lui dit-il, voilà donc comme tu défends nos intérêts! Retourne au Palais-Royal à l'instant, et si tu ne veux pas être massacré toi-même, ramène-nous Broussel ou le Mazarin en otage.

A cette menace le désordre se mit dans le parlement, cinq ou six présidents à mortier, une vingtaine de conseillers se jetèrent dans la foule et parvinrent à s'échapper. Seul, et quoiqu'il courût plus grand risque que tous les autres, le premier président ne s'intimida point, et conservant toujours la dignité de la magistrature, il rallia autour de lui ce qu'il put de sa compagnie et reprit à petits pas le chemin du Palais-Royal.

On y était déjà prévenu de ce qui venait de se passer. D'ailleurs la rumeur de cette populace arrivait jusqu'à la chambre de la reine; on entendait les cris et les menaces qui poursuivaient le

retour du parlement. Cette fois les députés trouvèrent la reine plus disposée à les entendre; et les dames de la cour s'étant jetées à ses pieds, en la suppliant, elle ne résista plus. — Eh bien! Messieurs, dit-elle, voyez donc à ce qu'il est à propos de faire.

Le parlement s'assembla dans la grande galerie, et délibéra; puis après une heure, il revint trouver la reine. Le premier président, au nom de la compagnie, lui protesta de sa fidélité et de celle de ses collègues, puis il lui rendit compte de la délibération. Cette délibération portait qu'il ne serait fait aucune assemblée jusqu'après la Saint-Martin.

C'était, comme on le voit, une trève et non pas une paix; mais les choses en étaient à ce point, qu'il ne s'agissait plus d'imposer la loi, mais de la recevoir. La reine parut se contenter de ce semblant de concession; elle donna à l'instant même une lettre de cachet pour mettre en liberté le prisonnier, et un carosse du roi fut commandé pour aller le chercher en toute diligence.

Cette fois le parlement sortit du Palais-Royal aussi triomphant que la reine était humiliée. Le peuple et les bourgeois l'attendaient pour lui demander compte de cette seconde ambassade. Il répondit qu'il avait la liberté de Broussel; mais le peuple ne l'eût pas voulu croire, si un neveu du prisonnier qui s'était emparé de la lettre de cachet, ne l'eût montrée tout ouverte, en disant que le lendemain, à huit heures du matin, Broussel serait à Paris. Cette promesse calma un peu la colère du peuple; mais comme il craignait qu'on ne le trompât encore, ainsi qu'on avait fait la veille, il déclara qu'il resterait sous les armes toute la nuit, et que si le lendemain, à dix heures du matin, Broussel n'était pas de retour, il saccagerait le Palais-Royal, n'y laisserait pas pierre sur pierre, et pendrait le Mazarin sur ses ruines.

Aussi l'alarme fut-elle grande à la cour. Les bourgeois tiraient incessamment, et le bruit de leur fusillade faisait croire à chaque instant qu'on en venait aux mains. Les révoltés étaient si près de la maison du roi, que les sentinelles des gardes et celles de la rue Saint-Honoré n'étaient qu'à dix pas l'une de l'autre. La reine elle-même, malgré sa fermeté, ne put fermer l'œil de toute la nuit. Les menaces populaires n'avaient point été cachées au ministre; aussi demeura-t-il dans son cabinet tout botté et prêt à monter à cheval. Il avait un corps de garde chez lui, un autre à sa porte,

et un régiment de cavalerie l'attendait dans le bois de Boulogne pour l'escorter dans le cas où il serait contraint de sortir de Paris. Un italien, qui était à son service, dit le lendemain à Mme de Motteville que pour tout le royaume de France il ne voudrait pas passer une seconde nuit pareille à celle que lui et son maître venaient de passer.

Le jour suivant, les cris, les menaces et les insolences redoublèrent. Les bourgeois criaient tout haut qu'ils allaient envoyer chercher le duc de Beaufort et le mettre à leur tête. Lorsque neuf heures sonnèrent et qu'on vit que le prisonnier n'était pas de retour, ce fut un tel redoublement de vociférations que la reine et Mazarin effrayés furent près de partir. Enfin, à dix heures, les menaces et les malédictions se changèrent en cris de triomphe : Broussel venait de reparaître, le peuple l'apportait dans ses bras.

au milieu des chaînes détendues et des barricades rompues pour le laisser passer. On le conduisit ainsi droit à Notre-Dame, où un *Te Deum* fut chanté. Mais le pauvre conseiller, tout honteux de ce grand bruit qui se faisait à son occasion, n'attendit point que la messe fût finie, et s'échappant par une petite porte de l'église, il se sauva chez lui, étonné lui-même d'une popularité dont jusqu'à ce jour il ne s'était pas douté. Pendant ce temps le parlement

assemblé, maître de la ville, sentant sous sa main et en sa puissance entière le roi, la reine et le ministre, rendait l'arrêt suivant :

« La cour, cejourd'hui les chambres assemblées ; ouï le prévôt des marchands de cette ville, sur les ordres qu'il avait donnés en conséquence de l'émotion qui était arrivée le jour de devant-hier, hier et ce matin ; ouï aussi le procureur-général du roi, a ordonné que toutes les chaînes tendues et barricades faites par les bourgeois seront détendues, démolies et ôtées ; enjoint à eux de se retirer chacun chez soi, et s'appliquer à leurs vacations. Fait en Parlement, le 28 août 1648. »

Deux heures après, les barricades étaient rompues, les chaînes levées, les boutiques ouvertes, et Paris se montrait aussi tranquille que si tout ce qui venait de s'y passer n'eût été qu'un songe.

Quelques jours auparavant Mazarin avait dit que le parlement était comme les écoliers qui *frondent* dans les fossés de Paris, et qui se séparent dès qu'ils voient le lieutenant-civil, pour se rassembler de nouveau dès qu'il est éloigné.

Cette plaisanterie avait été rapportée au parlement qu'elle avait fort blessé. Le matin des barricades, le conseiller Barillon voyant comment les choses tournaient, se mit à chanter le couplet suivant qu'il improvisa sur un air à la mode :

« Un vent de Fronde
A soufflé ce matin ;
Je crois qu'il gronde
Contre le Mazarin :
Un vent de Fronde
A soufflé ce matin. »

Le couplet fit fortune ; on appela les partisans de la cour les *Mazarins*, et ceux du parlement les *Frondeurs*. Le coadjuteur et ses amis qui, comme on l'a vu, avaient fait le mouvement, acceptèrent la dénomination et prirent des cordons de chapeau qui avaient la forme d'une fronde. Aussitôt le pain, les gants, les mouchoirs, les éventails, les écharpes, tout fut à la Fronde. Maintenant la révolution pouvait venir : le nom sous lequel elle devait être inscrite aux registres populaires était trouvé.

CHAPITRE XVIII.

1648.—1649.

La cour se retire à Rueil. — Victoires et blessure du prince de Condé. — Il est rappelé. — Le prince et le possédé. — Motion énergique faite au parlement. — Déclaration de la reine. — Prétendu mariage de la reine-mère avec Mazarin. — Influence de Condé. — La cour revient à Paris. — Nouvelles hostilités du parlement contre Mazarin. — Conseil odieux du prince de Condé. — La cour se propose de retourner à Saint-Germain. — *La reine boit.* — Départ de Paris. — Dénûment de la cour à Saint-Germain. — Terreur des Parisiens. — Lettre du roi. — Arrêt du parlement. — La guerre civile est déclarée.

Tous ces événements avaient rendu Paris insupportable à la reine; elle saisit donc la première occasion venue de le quitter. On prétexta la nécessité de faire nettoyer le Palais-Royal, et le roi, la reine, M. le duc d'Anjou, qui venait d'avoir la petite vérole, et le cardinal Mazarin, qui n'était pas bien remis encore de sa frayeur, se retirèrent à Rueil, Saint-Germain étant occupé par la reine d'Angleterre.

En toute autre circonstance, la chose n'aurait point été extraordinaire. On était au mois de septembre, et un roi, une reine et un prince du sang qui vient d'être malade, peuvent éprouver, comme de simples particuliers, le désir d'aller passer quelques jours à la campagne. Cependant ce départ eut l'air d'une fuite. Le roi monta en carosse à six heures du matin et partit avec le cardinal; quant à la reine, elle resta comme la plus vaillante, dit

Mme de Motteville, puis alla se confesser aux Cordeliers, dire adieu à ses bonnes religieuses du Val-de-Grâce, et se retira à son tour.

M. le duc d'Orléans resta pour s'entendre avec le parlement, s'il s'élevait de nouvelles difficultés. Ce prince, complétement effacé depuis longtemps, commençait à reparaître, timide, mais tracassier et ambitieux comme toujours. Il était lieutenant-général du royaume, et par conséquent disposait de quelque autorité. Il donna des inquiétudes à la reine qui songea à faire venir le prince de Condé pour le lui opposer.

Le prince de Condé poursuivait le cours de ses victoires. Après avoir battu l'ennemi à Lens, il venait de prendre Furnes, et avait été blessé à la hanche; c'était une occasion pour le rappeler à Paris.

En l'attendant, sans doute pour prendre une revanche de la journée des barricades et de la contrainte où elle avait été de rendre Blancmesnil et Broussel, la reine exila de nouveau le vieux marquis de Châteauneuf et fit arrêter Chavigny, le premier, sous le prétexte qu'il avait pris part aux troubles, le second sous celui que, lié avec plusieurs membres du parlement, il les avait fomentés; mais en réalité, à cause de la vieille haine qui était née entre Mazarin et lui, du jour où Beringhen était venu traiter avec Mazarin au nom de la reine.

Ces deux événements étaient la nouvelle du jour, lorsque M. le prince de Condé arriva à Paris.

Le parlement ne le voyait pas venir sans crainte. A vingt-sept ans, M. le Prince avait la réputation du premier général de l'Europe. En outre, il avait un grand parti à la cour : il était à la tête de la faction des petits-maîtres, c'est-à-dire des élégants, qui remplaçaient, sous Louis XIV, les dix-sept gentilshommes de Louis XIII; de plus, il avait contribué à l'arrestation du duc de Beaufort, auquel le peuple s'était fort attaché, comme cela arrive dans les époques de mécontentement, par la seule raison qu'il était persécuté; enfin, c'était un homme de cour, de résolution et d'esprit, sachant l'histoire, la philosophie et les mathématiques, et de plus brave, non pas à telle ou telle heure, mais toujours.

Il eut, en revenant à Paris, une aventure dont le bruit l'avait précédé et avait fort diverti la cour. En traversant la Bourgogne, il entendit parler d'un possédé qui faisait grand bruit et il avait désiré le voir. Effectivement on le conduisit près de cet homme, en

l'avertissant que s'il voulait le voir entrer dans une de ses crises, il fallait le toucher avec un chapelet. M. le Prince promit de suivre cette recommandation en disant qu'il avait justement sur lui un reliquaire béni par le pape et qui ne le quittait jamais. Quant au possédé, comme cette nouvelle eût pu l'intimider, on lui laissa ignorer quelle noble visite il recevait.

M. le Prince fut introduit et trouva le possédé assez calme. Mais on souffla aussitôt à l'oreille du visiteur que s'il voulait voir se changer ce calme en orage, il n'avait qu'à toucher le malade avec son chapelet. Condé fit signe de l'œil qu'il allait suivre l'instruction donnée, et tirant de sa poche sa main fermée, il la posa sur la tête du possédé, lequel fit aussitôt des grimaces épouvantables, des contorsions exagérées et des soubresauts fantastiques. M. le Prince le laissa faire jusqu'au bout, et alors ouvrant la main, il montra qu'il l'avait touché, non pas avec un reliquaire, mais purement et simplement avec sa montre. Cette vue augmenta tellement la

fureur du possédé qu'il voulut se jeter sur M. le Prince et l'étrangler.

Mais celui-ci fit deux pas en arrière et levant sa canne : — Monsieur le diable, dit-il, j'ai toujours désiré vous voir : je vous pré-

viens donc que, si vous me touchez, je rosserai si bien votre étui, que je vous forcerai d'en sortir.

Le diable se le tint pour dit et ne bougea plus.

De son côté, le duc d'Orléans voyait arriver M. le Prince avec quelque contrariété. Non content d'être son rival en politique, M. de Condé était encore le rival de Gaston en amour. Il aimait Mlle du Végen à laquelle Monsieur faisait la cour et dont il était aimé.

Nous dirons plus tard comment cet amour se passa.

Le 20 septembre M. le Prince arriva à Paris. C'était deux jours après l'exil de Châteauneuf et l'arrestation de Chavigny : il trouva donc Paris ému tout de nouveau, et le parlement assemblé pour tirer Chavigny de prison, comme il en avait tiré Broussel et Blancmesnil.

Deux jours après cette arrivée, et comme le prince allait saluer la reine à Rueil, une séance des plus orageuses se tenait. Le président Viole, qui était des amis particuliers de Chavigny, faisait un rapport sur l'exil du marquis de Chateauneuf, sur la détention de Chavigny, sur l'éloignement du roi, sur le retour du prince de Condé et sur l'approche des gens de guerre.

Alors le président Blancmesnil s'écria que tout cela venait d'un seul homme étranger à la France, et que tous les malheurs finiraient si l'on appliquait à cet homme l'arrêt qui avait été rendu en 1617 après la mort du maréchal d'Ancre, et qui portait qu'il était défendu à tout étranger de tenir offices, bénéfices, honneurs, dignités ni gouvernement. C'était, contre Mazarin, une attaque plus directe qu'aucune de celles qui avaient été portées. Aussi eut-elle son retentissement, à Rueil.

Le lendemain deux lettres arrivèrent au parlement, l'une du duc d'Orléans, l'autre du prince de Condé, qui demandaient une conférence à Saint-Germain.

Au lieu d'une il y en eut deux : vingt-un membres du parlement se rendirent de leur côté à Saint-Germain, où le duc d'Orléans et le prince de Condé se transportèrent également. Le résultat de ces deux conférences fut que la reine donna, le 4 octobre, une déclaration signée d'elle, du cardinal, des princes et du chancelier, conçue en ces termes :

« Aucun officier ne pourra être destitué même de l'exercice de

sa charge par simple lettre de cachet; tout officier arrêté sera rendu dans les vingt-quatre heures à ses juges naturels, et il en sera de même pour tous les sujets du roi, à moins qu'il ne faille des preuves, auquel cas la détention ne pourra excéder six mois. »

Cette déclaration avait surtout cela de singulier qu'elle était signée par deux princes dont l'un avait été exilé deux ou trois fois sans que jamais le parlement s'en émût, et dont l'autre avait vu son père trois ans à Vincennes, sans que ce même corps, qui s'était soulevé une première fois pour l'emprisonnement de Blancmesnil et de Broussel, et qui se soulevait une seconde fois pour l'exil de Châteauneuf et pour l'arrestation de Chavigny, eût fait la moindre réclamation.

Quant à l'atteinte portée aux droits de la cour, Mme de Motteville appelle cette déclaration un assassinat contre l'autorité royale. Ajoutons que Chavigny, qui avait déjà été transféré au Havre, fut mis en liberté, mais avec ordre de se retirer dans ses terres.

Cette victoire donnait au parlement la mesure de sa force et faisait comprendre à Mazarin toute sa faiblesse, et combien peu, malgré ses efforts, il avait pris racine en France, puisqu'il s'en était fallu de si peu qu'on ne lui appliquât l'édit rendu contre les étrangers à l'époque de l'assassinat du maréchal d'Ancre. Aussi serait-ce à ce moment qu'il faudrait faire, selon toute probabilité, remonter la date fort incertaine d'un fait déclaré controuvé par quelques historiens, mais affirmé par la princesse Palatine, seconde femme de Monsieur, frère de Louis XIV, et mère du régent, c'est-à-dire du mariage secret de la reine avec le cardinal.

Répétons purement et simplement ce qu'elle dit.

« La reine-mère, veuve de Louis XIII, non contente d'aimer le cardinal de Mazarin, avait fini par l'épouser : il n'était point prêtre et n'avait pas les ordres qui pussent l'empêcher de contracter mariage. Il se lassa terriblement de la bonne reine, et la traita durement, mais c'était l'usage du temps de contracter des mariages clandestins. »

Quant à celui de la reine-mère on en connaît maintenant toutes les circonstances; le chemin secret par lequel le cardinal se rendait chaque nuit chez elle, se voit encore au Palais-Royal, et lorsqu'elle venait le voir, il disait toujours, à ce qu'on prétend : — Que me veut encore cette femme!

Le Coadjuteur.

La vieille Beauvais, première femme de chambre de la reine-mère, avait le secret de son mariage avec le cardinal Mazarin. Cela obligeait la reine de passer par tout ce que voulait cette confidente. Aussi cette grande influence de la Beauvais était-elle un vif sujet d'étonnement pour les courtisans. Voyez plutôt ce qu'en dit Dangeau, l'homme officiel, le moniteur vivant de cette époque. « C'était une femme avec laquelle les plus grands ont longtemps compté, et qui, toute vieille, hideuse et borgnesse qu'elle était devenue, a de temps en temps continué de paraître à la cour en grand habit comme une dame, et d'y être traitée avec distinction jusqu'à sa mort. » Ajoutons que non seulement la Beauvais avait été la confidente de la reine-mère, mais encore qu'elle fut la première maîtresse du roi Louis XIV.

Cependant, malgré cet appui royal dont les causes commençaient à être connues à la ville aussi bien qu'à la cour, ainsi que le prouvent les pamphlets du temps et entre autres ceux qui ont pour titre, *la Pure vérité cachée*, *Qu'as-tu vu à la cour* et *la Vieille amoureuse*, Mazarin voulut se créer encore d'autres soutiens.

Les deux princes, comme nous l'avons dit, étaient en présence : le duc d'Orléans, sinon vieux du moins usé par toutes ses conspirations sans fruit ; le prince de Condé jeune, et fort de trois ou quatre victoires et d'un traité de paix qui était en train de se signer. Il fallait choisir. Comme on le pense bien, Mazarin n'hésita pas et s'appuya sur Condé. Sa préférence se manifesta à l'occasion du chapeau de cardinal que le duc d'Orléans avait sollicité pour l'abbé de La Rivière, son favori, et que Mazarin demanda pour M. le prince de Conti, frère de M. le prince de Condé. Le duc d'Orléans fit grand bruit, cria, bouda, menaça même ; mais heureusement on savait que Gaston était plus dangereux pour ses amis que pour ses ennemis.

Deux événements vinrent encore augmenter l'influence du prince de Condé à la cour : le retour du roi qu'il avait conseillé, et qui fut bien reçu, et la nouvelle de la paix conclue avec l'Empire, et à la suite de laquelle la *Gazette de France* annonça : — Que les Français pourraient dorénavant abreuver paisiblement leurs chevaux dans le Rhin.

Comme on le voit, dès cette époque, le Rhin, cette frontière na-

turelle de la France, était la grande question entre l'Empire et nous.

Cependant le roi grandissait et déjà indiquait ce qu'il devait être un jour. Quand on avait annoncé devant lui la nouvelle de la victoire de Lens : — Ah! ah! avait-il dit, voilà qui ne fera pas rire messieurs du parlement.

Tout enfant qu'il était, il avait fort souffert des atteintes portées à son autorité. Aussi un jour que les courtisans s'entretenaient devant lui du pouvoir absolu des empereurs turcs et en rapportaient quelques exemples : — A la bonne heure, dit le jeune roi, voilà ce qui s'appelle régner.

— Oui, Sire, dit alors le maréchal d'Estrées, qui se trouvait à portée d'entendre ces paroles et qui les avait entendues, mais deux ou trois de ces empereurs ont été étranglés de mon temps.

Aussitôt le maréchal de Villeroy, qui avait, de son côté, aussi entendu l'exclamation du roi, et la réponse du maréchal, fendit la foule et s'adressant à d'Estrées : — Merci, monsieur, dit-il : vous venez de parler comme il faut parler aux rois, et non comme lui parlent ses courtisans.

Cependant, soit politesse naturelle, soit qu'il connût déjà la valeur du prince de Condé, un jour que ce dernier entrait chez lui et qu'il travaillait, Louis se leva et commença à causer avec M. le Prince la tête découverte. Cet excès de politesse, qui choquait les règles de l'étiquette, blessa Laporte qui pria successivement le précepteur et le sous-précepteur de dire au roi de se couvrir. Mais ni l'un ni l'autre n'en voulut rien faire. Alors Laporte prit le chapeau du roi qui était sur une chaise et le lui présenta.

— Sire, dit le prince de Condé, Laporte a raison ; il faut que Votre Majesté se couvre quand elle nous parle ; elle nous fait assez d'honneur quand elle nous salue.

A cette époque M. de Condé paraissait, en effet, fort attaché au roi. Sa première question, à son retour, avait été pour demander à Laporte si le roi serait honnête homme et aurait de l'esprit, et sur la réponse affirmative il s'était écrié : — Ah! tant mieux! vous me ravissez, car il n'y a pas d'honneur à obéir à un méchant prince, ni de plaisir à obéir à un sot.

C'était aussi l'avis du cardinal Mazarin. Un jour que le maréchal de Grammont flattait le ministre d'une puissance éternelle :

— Ah! monsou, lui dit-il, vous ne connaissez pas Sa Majesté ;

il y a en elle de l'étoffe pour quatre rois et un honnête homme.

C'était ce même maréchal de Grammont qui, ayant pris parti pour les Frondeurs, disait plus tard à Louis XIV : — Du temps que nous servions Votre Majesté contre le cardinal Mazarin.

Manière de parler qui faisait beaucoup rire le roi.

Cependant la Saint-Martin était venue, et le parlement avait repris ses délibérations, plus acerbe que jamais contre la cour; les pamphlets se succédaient avec acharnement contre le cardinal : chaque jour il paraissait quelque nouvelle mazarinade. Le ministre en avait ri d'abord, et avait dit ce fameux mot si souvent répété depuis : — « Ils chantent, ils paieront. » Mais enfin les chansons avaient fait place à un écrit qui faisait grand bruit et qui se produisait sous le titre de : *Requête des trois états du gouvernement de l'Ile de France au parlement de Paris.*

C'était une diatribe terrible contre le ministre.

« Il était, disait la requête, sicilien, sujet du roi d'Espagne et de basse naissance; il avait été valet à Rome, avait servi dans les plus abominables débauches : il avait été poussé par les fourberies, les bouffonneries et les intrigues; il avait été reçu en France comme espion, avait, par son influence sur la reine, gouverné toutes choses depuis six ans au grand scandale de la maison royale et à la grande dérision des nations étrangères. Il avait disgracié, banni, emprisonné les princes, les officiers de la couronne, les gens du parlement, les grands seigneurs, enfin les plus fidèles serviteurs du roi. Il s'était environné de traîtres, de concussionnaires, d'impies et d'athées; il s'était attribué la charge de gouverneur du roi pour l'élever à sa mode; il avait corrompu le peu qui restait de candeur et de bonne foi à la cour en y mettant à la mode les brelans et les jeux de hasard; il avait violé et renversé la justice, pillé et ravi toutes les finances, consommé par avance trois années du revenu de l'État. Il avait encombré les prisons de vingt-trois mille personnes dont cinq mille étaient mortes dans une seule année. Quoiqu'il eût dévoré par an près de 120 millions, il n'avait payé ni les gens de guerre, ni les pensions, ni l'entretien des places fortes; il avait enfin partagé ces grandes sommes avec ses amis, en ayant transporté hors du royaume la plus grande partie tant en lettres de change, en espèces qu'en pierreries. »

Dans tout autre temps ce libelle, quoique vrai dans beaucoup

de parties, n'aurait pas eu grande importance; mais à cette heure il correspondait si bien à l'esprit du peuple et aux griefs du parlement qu'il devenait une chose grave. On fit donc de grandes recherches. L'auteur resta inconnu, mais l'imprimeur fut découvert et condamné au bannissement perpétuel par sentence du Châtelet.

Néanmoins il était impossible de demeurer dans cette situation, il importait de savoir enfin qui régnait du parlement ou du roi, et si, comme le disait Anne d'Autriche, son fils n'était qu'un roi de cartes.

On décida de se raccommoder d'abord avec M. le duc d'Orléans : c'était chose facile. On fit l'abbé La Rivière secrétaire d'état; on lui donna l'entrée au conseil, et on lui promit le second chapeau. L'abbé La Rivière, qui connaissait son maître et qui savait qu'il n'y avait rien à attendre de lui du moment qu'il fallait déployer un peu d'énergie, se fit lui-même négociateur de la réconciliation qui eut lieu vers les fêtes de Noël.

Aussitôt on s'assembla en conseil et l'on résolut de prendre un parti sur ce qu'il y aurait à faire.

Le prince de Condé avait toute influence; aussi ce fut son avis qui prévalut : c'était l'avis d'un homme de guerre, plutôt que celui d'un homme d'état. Il s'agissait de transporter le roi à Saint-Germain, d'empêcher le pain de Gonesse d'arriver à Paris et d'affamer la Capitale. Les Parisiens alors s'en prendraient au parlement, cause de tous ces désordres, et le parlement serait trop heureux de recevoir le pardon et les conditions de la cour.

Peut-être le cardinal ne trouvait-il pas, au fond de l'âme, ce parti le meilleur, mais il venait de l'homme tout puissant à cette époque; il plaisait au caractère aventureux de la reine, il fut adopté. Seulement on convint que le silence le plus profond serait gardé, à ce point que le duc d'Orléans promit de n'en point parler à Madame ni à sa fille, et que le prince de Condé s'engagea à n'en pas dire un seul mot ni à sa mère ni à M. le prince de Conti, son frère, ni à Mme de Longueville, sa sœur.

Le moment du départ fut arrêté pour la nuit du 5 au 6 janvier.

On employa les quelques jours qui séparaient encore l'instant fixé à concentrer vers Paris les troupes dont on pouvait disposer : sept ou huit mille hommes à peu près. Ces mouvements

inquiétèrent les Parisiens, et sans que l'on sût de quoi il était question, on éprouva cette espèce de crainte et de malaise qu'on respire avec l'air à la veille des grands événements. Les bourgeois semblaient ne pas pouvoir tenir dans leurs maisons, et lorsque les gens de connaissance se rencontraient dans les rues, ils se demandaient avec inquiétude des nouvelles, comme si à chaque instant quelque chose d'inattendu devait arriver. La cour elle-même était en alarmes : il y avait eu des ordres donnés, puis des contre-ordres. Mais, comme nous l'avons dit, personne n'avait positivement connaissance du parti pris, que la reine, M. le duc d'Orléans, M. le prince de Condé, M. le cardinal et M. le maréchal de Grammont.

La journée du 5 janvier s'écoula dans des inquiétudes croissantes, mais sans amener aucun événement. Le soir, comme de coutume, les princes et les ministres firent leur cour à la reine : mais ils la quittèrent de bonne heure. Le maréchal de Grammont ayant l'habitude, tous les ans, la veille des rois, de donner un grand souper, chacun se rendit donc chez lui, et la reine, restée seule, passa dans son petit cabinet où étaient le roi et M. le duc d'Anjou, gardés par Mme de la Trémouille. Les deux enfants jouaient ensemble; la reine prenant une chaise, s'assit devant une table où elle s'appuya pour les regarder. Un instant après Mme de Motteville entra et alla se placer debout derrière la reine qui lui adressa la parole avec sa tranquillité habituelle et se remit à regarder les enfants. En ce moment, Mme de la Trémouille, qui était assise dans un coin et dans l'ombre, fit signe de l'œil à Mme de Motteville de venir lui parler, celle-ci se rendit à l'invitation, et Mme de la Trémouille lui dit si bas que la reine ne put l'entendre : — Savez-vous le brûit qui court? c'est que la reine part cette nuit.

C'était le premier mot que Mme de Motteville entendait dire de ce projet, et il lui parut si improbable, qu'elle se contenta de montrer à Mme de la Trémouille, et en haussant les épaules, la tranquillité avec laquelle la reine regardait jouer les deux enfants. Mais si bas qu'eût parlé Mme de la Trémouille, la reine avait entendu qu'elle avait parlé; elle se retourna, et lui demanda ce qu'elle avait dit : Mme de la Trémouille, qui ne croyait pas plus que Mme de Motteville à ce prochain départ, lui répéta alors

tout haut ce qu'elle venait de dire tout bas. Mais la reine se mit à rire : — On est vraiment fou dans ce pays, dit-elle, et l'on ne sait quelle chose s'imaginer ; demain je vais passer la journée au Val-de-Grâce.

M. le duc d'Anjou qu'on emportait en ce moment pour le coucher, entendit ce que disait la reine et ne voulut pas sortir que sa mère ne lui eût fait la promesse de l'y conduire avec elle ; la reine le lui promit et l'enfant se retira tout joyeux.

— Maintenant que d'Anjou est sorti, mesdames, dit la reine, nous allons, si vous voulez bien, pour amuser le roi, tirer la fève entre nous ; appelez Bregy et faites apporter le gâteau.

On obéit à la reine. Le gâteau fut apporté et Mme de Bregy étant venue, on en fit six parts : une pour le roi, une pour la reine, une pour Mme de la Trémouille, une pour Mme de Motteville, une pour Mme de Bregy et une pour la vierge.

Chacun mangea sa part sans trouver la fève ; elle était dans la part de la vierge. Alors le roi prit la fève et la donna à sa mère la faisant ainsi reine, et elle, de son côté, comme si elle n'eût autre chose dans l'esprit que de se divertir, fit apporter une bou-

teille d'hippocras, dont les dames burent d'abord ; puis, elles la forcèrent à en goûter afin d'avoir occasion de crier : la reine boit.

On parla ensuite d'un repas que devait donner deux jours après Villequier, capitaine des gardes. La reine désigna celles de ses femmes à qui elle permettrait d'y aller, et dit qu'il faudrait y faire venir la petite bande de violons de M. le Prince pour s'y mieux divertir. Enfin ayant fait appeler Laporte, elle lui remit le roi pour qu'on le couchât à son tour. Mme de la Trémouille alors fut la première à rire de l'idée qu'elle avait eue que la reine pouvait partir.

Vers les onze heures du soir, comme la reine était prête à se déshabiller, elle envoya chercher Béringhen, le premier écuyer, qui entra un instant après avoir été mandé. Elle le prit à part et le conduisit dans un coin où elle lui parla tout bas quelque temps. C'était pour lui commander les carosses du roi; mais comme la reine avait peur qu'on ne se doutât de la conversation, elle dit tout haut, en revenant vers ses femmes, qu'elle venait de donner quelques ordres relatifs à des œuvres de charité. Les dames, à qui la dissimulation parfaite de la reine avait ôté toute défiance, ne se doutèrent de rien. La reine alors se déshabilla et passa dans sa chambre. Les dames sortirent et, à la porte, trouvèrent Comminges et Villequier: ils étaient aussi ignorants qu'elles, et ne purent rien leur dire.

Aussitôt les dames parties, les portes du Palais-Royal furent fermées derrière elles; puis la reine appela Mme Beauvais, sa première femme de chambre et se rhabilla. On introduisit alors Comminges et Villequier qu'on avait retenus dans le salon, et la reine leur donna les ordres nécessaires. Derrière eux entra le maréchal de Villeroy qui n'était pas prévenu non plus, et à qui seulement alors la reine apprit le projet de départ. Celui-ci s'occupa aussitôt des préparatifs qui lui étaient personnels ainsi qu'au roi, continuant de laisser dormir le jeune prince jusqu'à trois heures du matin.

A trois heures on éveilla le roi et son frère; puis on les fit monter dans un carosse qui les attendait à la porte du jardin royal. La reine les rejoignit un instant après; elle descendait avec Mme Beauvais, et était suivie de Guitaut, de Comminges et de Villequier: tous avaient passé par le petit escalier dérobé qui conduisait des appartements de la reine au jardin. Les carosses partirent alors sans obstacle et ne s'arrêtèrent qu'au Cours qui était

le lieu du rendez-vous général. Là on attendit M. le duc d'Orléans, M. le Prince et toute la maison royale.

Un instant après Monsieur arriva avec Madame, puis, dans son carosse particulier, Mademoiselle qu'on avait envoyé chercher par Comminges, puis M. de Condé avec M. de Conti et Mme la Princesse; quant à Mme de Longueville, elle n'avait pas voulu venir, prétextant sa grossesse avancée. Enfin Mlles de Mancini, qu'on avait envoyé chercher chez Mme de Senecey où elles étaient, arrivèrent à leur tour. M. le Cardinal vint le dernier, il était à jouer, et comme le jeu était une de ses passions et qu'il gagnait ce soir là, on avait eu grand'peine à lui faire quitter la partie.

En un instant, au reste, il y eut sur le Cours, une vingtaine de carosses contenant cent cinquante personnes au moins: car les amis de ceux qui partaient, avertis au moment même, n'avaient pas voulu rester à Paris où l'on présumait qu'il allait se passer de grands désordres. En attendant, tous ces fuyards, à part ceux qui avaient le secret de la chose, étaient saisis d'une terreur profonde, et l'on eût dit qu'ils quittaient une ville prête à être prise d'assaut.

La reine manifesta quelque surprise de ne pas voir Mme de Longueville avec Mme la Princesse; mais, comme elle était loin de deviner le motif qui retenait Mme de Longueville à Paris, elle se contenta de l'excuse que celle-ci lui envoyait par la bouche de sa mère et de ses deux frères. Puis, voyant toute la maison assemblée, elle donna l'ordre du départ.

Mais en arrivant à Saint-Germain le désordre augmenta. A cette époque où le véritable luxe n'était pas encore introduit, on transportait les meubles d'un château dans l'autre; et Saint-Germain, qu'on n'habitait jamais l'hiver, était tout démeublé. Or, de peur de donner des soupçons, le Cardinal n'avait point osé faire remeubler cette résidence: il avait seulement envoyé deux petits lits dont la reine prit l'un et le roi l'autre; on trouva en outre deux autres lits de camp, dont l'un fut pour M. le duc d'Anjou, l'autre pour M. le duc d'Orléans. Mme la duchesse d'Orléans et Mademoiselle couchèrent sur la paille. Mais il restait encore cent quarante ou cent cinquante autres personnes à pourvoir, et en un instant, dit Mme de Motteville, la paille devint si rare qu'on n'en put plus avoir pour de l'argent.

Vers cinq heures du matin la nouvelle de la fuite du roi commença à se répandre dans Paris, et y porta une terreur profonde. Chacun se leva précipitamment, et dès six heures du matin les rues étaient pleines de cris et de tumulte. Alors tout ce qui appartenait à la cour essaya de fuir pour la rejoindre, tandis qu'à l'instant même le peuple ferma les portes et tendit les chaînes, pour arrêter tous ces fuyards. Le chancelier se sauva déguisé en père de la mission de Saint-Lazare, Mme de Brienne en sœur grise, Brienne et son frère en écoliers avec leurs livres sous le bras; et M. de Brienne père, qui voulut tout simplement forcer le passage avec son parent l'abbé de l'Escaladieu, fut contraint de faire le coup de pistolet pour passer. L'abbé de l'Escaladieu reçut un coup de hallebarde dans les reins.

Tout était donc confusion et ignorance, dans la ville. On parlait de siége, de blocus et de famine, et comme lorsqu'on ignore tout on craint tout, Paris était dans une grande terreur, quand le bruit se répandit que les prévots des marchands et les échevins de Paris avaient reçu une lettre du roi. Bientôt des copies de cette lettre circulèrent. Nous la reproduisons textuellement.

« Très chers et bien aimés, étant obligé avec un très sensible déplaisir à partir de notre bonne ville de Paris, cette nuit même, pour ne pas demeurer exposé aux pernicieux desseins d'aucun officier de notre cour du parlement, lesquels ayant intelligence avec les ennemis de l'Etat, après avoir attenté contre notre autorité en plusieurs rencontres et abusé longuement de notre bonté, se sont portés jusques à conspirer de se saisir de notre personne; nous avons bien voulu, de l'avis de notre très honorée dame et mère, vous donner part de notre résolution, et vous ordonner, comme nous le faisons très expressément, de vous employer en tout ce qui dépendra de vous pour empêcher qu'il n'arrive rien à notre dite ville qui puisse en altérer le repos, ni préjudicier à notre service, vous assurant, comme nous l'esperons, que tous les bons bourgeois et habitants d'icelle continueront avec vous dans les devoirs de bons et fidèles sujets, ainsi qu'ils ont fait jusqu'à présent. Nous réservant de vous faire savoir dans peu de jours la suite de notre résolution, et cependant nous confiant en votre fidélité et affection à notre service, nous ne vous ferons la présente plus longue et plus expresse.

Donné à Paris, le 5 janvier 1649, signé Louis. »

Le 7, de Lisle, capitaine des gardes du corps, apporta de la part du roi une interdiction aux cours souveraines de continuer leurs séances et un ordre au parlement de se retirer à Montargis.

Le parlement refusa de prendre connaissance de cet ordre, di-

sant qu'il ne venait pas du roi, mais de ceux qui l'entouraient et lui donnaient de mauvais conseils. Sur cette réponse la reine fit faire défense aux villages environnant Paris, d'y porter ni pain, ni vin, ni bétail; dès lors l'intention de la cour devint visible : on voulait affamer Paris. Le parlement décida qu'une députation irait porter des remontrances à la reine. La députation se mit en route, vint à Saint-Germain, mais ne fut pas reçue. A son retour la députation fit son rapport à la compagnie, laquelle, à son tour et en réponse à la lettre du roi, rendit l'arrêt suivant :

« Ce jour, etc.

» Attendu que le cardinal Mazarin est notoirement l'auteur de tous les désordres de l'Etat et du mal présent, l'a déclaré et déclare perturbateur du repos public, ennemi du roi et de l'Etat, et lui enjoint de se retirer de la cour dans ce jour, et dans huitaine hors du royaume, et ledit temps passé enjoint à tous les sujets du roi de lui courre sus. Fait défense à toute personne de le recevoir. Ordonne en outre qu'il sera fait levée de gens de guerre en cette ville en nombre suffisant, à cette fin, commissions délivrées pour la sûreté de la ville tant au dedans qu'au dehors, et escorter ceux qui amèneront les vivres et faire en sorte qu'ils soient amenés et apportés en toute sûreté et liberté, et sera le présent arrêt lu, publié et affiché partout où il appartiendra, et, à ce qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance, enjoint aux prévots des marchands et échevins de tenir la main à son exécution.

Signé GUIET. »

C'était un nom bien humble et bien inconnu pour répondre au nom de Louis, dont était signée la première lettre que nous avons mise sous les yeux de nos lecteurs. Aussi cette déclaration mit-elle les courtisans en grande gaîté ; mais cette gaîté fut bientôt tempérée par une triple nouvelle qu'on apprit à la cour. Le duc d'Elbœuf et le prince de Conti venaient de quitter Saint-Germain pour retourner à Paris. M. le duc de Bouillon s'était déclaré pour le parlement. Enfin Mme de Longueville s'était fait transporter à l'Hôtel-de-Ville, promettant à la cause populaire l'appui du duc de Longueville, son mari, et du prince de Marcillac, son amant.

Ainsi la guerre civile était déclarée non seulement entre le roi et son peuple, mais encore entre les princes du sang.

CHAPITRE XIX.

1649.

Un mot sur le duc d'Elbœuf, le duc de Bouillon, le prince de Conti, Mme de Longueville, le coadjuteur. — Pourquoi ils étaient mécontents. — Intelligences de Gondy avec Mme de Longueville. — Ovation du coadjuteur au Marché-Neuf. — Visite de Brissac à M. de Gondy. — Projets de M. d'Elbœuf. — Il joue au fin avec le coadjuteur. — Arrivée du prince de Conti. — Défiance du peuple contre la famille de Condé. — Les princes au parlement. — Lutte entre le prince de Conti et M. d'Elbœuf. — Intrigues du coadjuteur. — Mmes de Longueville et de Bouillon à l'Hôtel-de-Ville. — Conti est déclaré généralissime du parlement.

Disons d'abord quelques mots de ces chefs que s'était donnés le peuple ou plutôt qui s'étaient donnés au peuple.

Charles de Lorraine, duc d'Elbœuf, avait épousé Catherine-Henriette, fille légitimée d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. C'était un assez pauvre homme, plus connu par son frère cadet le duc d'Harcourt, que par lui-même. Il était mécontent, parce que c'était l'état de la maison de Lorraine d'être mécontente ; d'ailleurs les princes de cette maison tenaient à la cour mauvaise position, et les princes de Condé, qu'on appelait *messeigneurs*, n'appelaient pas même *messieurs* les princes de la maison de Lorraine. Le duc d'Enghien ne disait jamais, en parlant d'eux, que *ceux* de Guise.

M. de Bouillon avait meilleure réputation que M. le comte d'Elbœuf en guerre et en politique. Du temps du feu roi, il avait,

on se le rappelle, été compromis dans l'affaire de Cinq-Mars. Comme il était prince souverain de Sedan, il s'était tiré d'affaire en livrant sa ville. Le cardinal et le roi morts, il avait cru pouvoir la reprendre; mais elle ne lui avait pas été rendue. On lui avait parlé d'une indemnité pécuniaire; mais cette indemnité avait tant tardé à venir qu'il commençait bien à voir qu'on se raillait de ses prétentions. M. de Bouillon avait donc aussi des raisons d'être mécontent.

M. le prince de Conti était mécontent, parce que d'abord les cadets, à cette époque, étaient toujours mécontents; puis parce qu'il était bossu et que son frère était bien fait; puis enfin parce qu'on voulait le mettre d'église, et que, le coiffât-on de ce chapeau de cardinal, qui avait amené une si grande discussion entre le prince de Condé et le duc d'Orléans, il aimait encore mieux le feutre gris à plume blanche, et le pourpoint de velours noir doublé de menu vair, que l'on portait à cette époque, que la calotte rouge et la barette.

Mme de Longueville était mécontente.... Ceci est plus difficile à raconter. Il y a parfois aux mécontentements des femmes de si singulières causes, que l'histoire, cette grande prude qui, comme la vérité, devrait marcher toujours nue, et qui au contraire, la plupart du temps, s'avance voilée comme une matrone romaine, n'en dit rien; il faut alors, pour peu qu'on soit curieux de connaître la cause des choses, recourir aux mémoires du temps et aux bruits des ruelles. Répétons donc seulement ce qu'on disait des causes du mécontentement de Mme de Longueville.

Mme de Longueville était mécontente, disait-on, parce qu'elle portait un si grand et si singulier amour à M. le prince de Condé, son frère, que, lorsque celui-ci avait fait la cour à Mlle du Végean, Mme de Longueville avait considéré cet amour de son frère comme une infidélité et lui avait voué une haine d'autant plus profonde que, n'osant se plaindre à personne, ses larmes s'étaient amassées en elle-même et avaient tourné en fiel. Elle avait deversé alors tout son amour fraternel sur le prince de Conti. Mais comme une femme ne peut pas s'en tenir à l'amour fraternel, elle avait pris pour amant M. le prince de Marcillac, François de Larochefoucauld, sixième du nom et auteur des *Maximes*.

M. de Longueville, l'homme du monde, dit le cardinal de Retz.

qui aimait le mieux les commencements de toutes choses, était mécontent, parce que sa femme était mécontente.

Mais il y avait un homme, dont nous n'avons point parlé depuis quelque temps, qui était plus mécontent encore que tous ceux que nous venons de nommer : c'était le coadjuteur.

En effet, après cette fameuse journée des barricades qu'il avait faite, son importance s'était en quelque sorte perdue dans le résultat. Broussel et Blancmesnil avaient été mis en liberté ; c'était tout ce que voulait le peuple. Le coadjuteur avait bien été mandé à la cour, la reine lui avait bien fait toutes sortes de tendresses, le cardinal-ministre l'avait bien embrassé sur les deux joues ; mais derrière ces masques il avait vu les visages, et ces visages, le cas échéant d'une revanche, ne lui avaient rien promis de bon. Aussi il était demeuré tranquille, entretenant son influence sur le peuple, ses amitiés avec le parlement, et ses relations avec les chefs de quartiers, et attendant les événements, sûr qu'il était que les événements ne pouvaient manquer de le venir trouver.

En effet, le jour même que le roi sortit de Paris, ainsi que nous l'avons dit, le coadjuteur fut réveillé à cinq heures du matin par l'argentier de la reine, son messager ordinaire : il apportait une lettre écrite de la main d'Anne d'Autriche elle-même par laquelle elle priait le coadjuteur de se transporter à Saint-Germain. Le coadjuteur répondit qu'il ne manquerait pas de se rendre aux ordres de Sa Majesté. Un instant après, le président Blancmesnil entra chez le coadjuteur pâle comme un mort. Il venait lui annoncer le bruit courant, qui était que le roi marchait sur le palais avec huit mille chevaux : car, dans le premier moment, les nouvelles les plus étranges et les plus exagérées s'étaient répandues par la ville. Le coadjuteur lui répondit que loin de marcher sur le palais avec huit mille chevaux, le roi venait de s'enfuir de Paris avec ses gardes. Blancmesnil sortit aussitôt pour faire part de cette nouvelle à ses collègues ; et le coadjuteur courut à l'hôtel de Condé où était restée Mme de Longueville.

Comme il était grand ami de M. de Longueville et que M. de Longueville, dit le coadjuteur lui-même, n'était pas l'homme de la cour qui fût le mieux avec sa femme, il avait été quelque temps sans la voir. Mais cependant dans la prévoyance des événements qui allaient arriver et du besoin qu'il pouvait avoir d'elle, il y

était retourné depuis quelques jours, et l'avait trouvée fort enragée contre la cour et surtout contre M. de Condé, son frère. Il lui avait alors demandé si elle avait quelque pouvoir sur M. le prince de Conti, et Mme de Longueville lui avait répondu que, quant à celui-ci, il était entièrement entre ses mains, et qu'elle en ferait tout ce qu'elle voudrait. C'était tout ce que voulait le coadjuteur qui, de ce moment, avait quelqu'un à opposer à M. le Prince. Il est vrai que ce quelqu'un n'était que l'ombre d'un chef de parti; mais c'était tant mieux pour le coadjuteur qui voulait faire agir ce chef de parti à sa volonté. Il avait donc prévenu Mme de Longueville de se tenir prête à tout événement, de rappeler son mari à Paris, et de ne point quitter la Capitale, sous quelque prétexte que ce fût.

Il trouva Mme de Longueville prête à l'envoyer chercher lui-même. Elle était restée, comme elle l'avait promis; mais M. de Condé lui avait enlevé le prince de Conti presque de force. Elle se trouvait donc seule à Paris, M. de la Larochefoucauld venant de partir pour essayer de ramener le prince de Conti, et M. de Longueville étant dans son gouvernement de Normandie. Il est vrai qu'on avait reçu la veille une lettre de lui, annonçant que le 6, au soir, il serait à Paris.

Mme de Longueville était fort inquiète. Elle demanda au coadjuteur ce qui se passait dans les rues où elle n'osait s'aventurer. Les rues étaient pleines de tumulte et de confusion : les bourgeois, d'eux-mêmes, s'étaient emparés de la porte Saint-Honoré; le coadjuteur avait fait garder celle de la conférence par un homme à lui, enfin le parlement s'assemblait.

Il fut convenu alors entre Mme de Longueville et le coadjuteur, qu'outre M. de Larochefoucauld, on enverrait encore Saint-Ibal, ami particulier de M. de Gondy, à Saint-Germain, pour qu'il tâchât de voir M. de Conti et de presser son retour.

Saint-Ibal partit déguisé.

Le coadjuteur aurait pu en faire autant et parvenir ainsi près de la reine qui l'avait fait demander; mais ce n'était pas son affaire : il voulait partir ostensiblement afin d'être empêché de continuer son voyage. Il fit mettre les chevaux à son carosse, prit congé de ses gens à la porte, et cria tout haut a son cocher : à Saint-Germain! C'était le moyen de ne pas sortir de la ville.

En effet, au bout de la rue Neuve-Notre-Dame, un marchand de bois nommé Du Buisson, qui avait beaucoup de crédit sur les ports, commença à ameuter le peuple, rossa le postillon, battit le cocher et déclara que le coadjuteur n'irait pas plus loin. En un instant le carosse fut renversé. On démonta les roues, les femmes

du Marché-Neuf firent une espèce de litière sur laquelle on fit monter le coadjuteur, que l'on ramena à sa grande joie en triomphe chez lui.

Il écrivit aussitôt à la reine et au cardinal pour leur exprimer tous ses regrets et leur dire l'impossibilité dans laquelle il avait été de continuer sa route. Mais ni l'un ni l'autre ne furent dupes de cette ruse, et leur aigreur contre le turbulent prélat s'en augmenta encore.

Trois jours se passèrent dans les allées et venues que nous avons racontées au précédent chapitre. M. de Larochefoucauld ni Saint-Ibal ne revenaient point et l'on avait appris que M. de Longueville, apprenant que la cour était à Saint-Germain, avait tourné bride et s'était rendu près de la reine. Quel était son dessein ? Tout le monde l'ignorait.

Le coadjuteur était fort embarrassé. Il avait répondu à M. de

Bouillon de la coopération de M. le prince de Conti et de M. de Longueville; et l'on n'avait pas de nouvelles de M. de Conti, et celles qu'on avait de M. de Longueville étaient fort mauvaises, lorsqu'une circonstance imprévue vint encore redoubler ses embarras.

Dans l'après-midi du 9 janvier, M. de Brissac entra chez le coadjuteur. Il avait épousé une de ses cousines, et cependant M. de Gondy et lui se voyaient rarement. Aussi le coadjuteur lui demanda-t-il à quel heureux hasard il devait sa visite.

— Ma foi, dit M. de Brissac, je me suis aperçu ce matin que j'étais du même parti que vous, et comme vous êtes mon cousin, je viens vous demander du service dans l'armée du parlement.

— Venez-vous de la part de M. de Longueville? demanda le coadjuteur.

— Pourquoi cette question?

— Parce que par votre femme vous êtes le cousin de M. de Longueville aussi bien que le mien.

— Non, je viens de ma part à moi. J'ai à me plaindre du maréchal de la Meilleraie et je viens chercher aventure dans le parti opposé au sien. S'il eût été pour vous, j'aurais été pour la cour.

— Eh bien! en ce cas, venez avec moi, dit le coadjuteur.

— Vous sortez? demanda Brissac.

— Oui.

— Et où allez-vous?

— Au parlement. Voyez par la fenêtre si les chevaux sont à la voiture.

Brissac regarda par la fenêtre, et poussa une exclamation de surprise.

— Qu'y a-t-il? demanda le coadjuteur.

— M. d'Elbœuf et ses trois fils, dit Brissac.

— Comment! M. d'Elbœuf? Je le croyais à Saint-Germain avec la reine.

— Il y était, répondit en riant Brissac, mais que voulez-vous, il n'aura pas trouvé à dîner à Saint-Germain et il vient voir s'il ne trouvera pas à souper à Paris.

— Vous l'avez donc vu?

— Nous avons fait route ensemble depuis le pont de Neuilly, où je l'ai rencontré, jusqu'à la Croix-du-Trahoir, où je l'ai laissé, et pendant tout le chemin il m'a juré qu'il ferait mieux dans la

Duel de Coligny et de Guise.

Fronde que M. de Mayenne, son cousin, n'avait fait dans la Ligue.

— Et il vient ici?

— Il est à cette heure dans l'escalier.

Aucune visite ne pouvait compliquer davantage les embarras du coadjuteur. Il n'osait s'ouvrir à personne des engagements qu'il avait pris avec le prince de Conti et M. de Longueville, de peur de faire arrêter ceux-ci à Saint-Germain si toutefois ils ne l'étaient pas déjà; d'un autre côté, M. de Bouillon avait déclaré qu'il ne ferait rien, tant qu'il ne verrait pas M. de Conti, et le maréchal de La Motte Houdancourt, tant qu'il ne verrait pas M. de Longueville. En attendant, M. d'Elbœuf, qui jouissait près du peuple de Paris de la vieille popularité acquise aux princes de Lorraine, pouvait, en se faisant élire général, renverser tous ses projets. Le coadjuteur résolut donc de gagner du temps en faisant croire à M. d'Elbœuf qu'il était dans ses intérêts.

En ce moment M. d'Elbœuf entra suivi de ses trois fils.

Il raconta alors au coadjuteur qu'il quittait la cour, lui et ses enfants, pour prendre la cause du parlement, et que sachant l'influence qu'il avait sur les Parisiens, il lui venait faire sa première visite. Cette confidence fut suivie d'une foule de cajoleries et de compliments, entre lesquels les fils prenaient de temps en temps la parole pour placer les leurs.

Le coadjuteur répondit avec beaucoup de respect à toutes ces honnêtetés et demanda à M. d'Elbœuf ce qu'il comptait faire.

— Mais, dit le prince, je compte de ce pas aller à l'Hôtel-de-Ville offrir mes services à MM. les échevins de Paris. N'est-ce pas votre avis que je fasse ainsi, monsieur le coadjuteur?

— Cependant, répondit celui-ci, il me semble, mon Prince, qu'il serait mieux que vous attendissiez à demain, et que vous offrissiez vos services aux Chambres assemblées.

— Eh bien! dit M. d'Elbœuf, je ferai ce que vous me dites, décidé à me diriger en tout selon votre avis.

Et il se retira suivi de ses trois fils.

A peine furent-ils sortis que le coadjuteur, qui avait cru remarquer certain sourire échangé entre le père et les enfants, ordonna à l'un de ses gens de suivre M. d'Elbœuf, et de venir l'informer du lieu où il allait.

Comme l'avait prévu le coadjuteur, M. d'Elbœuf allait droit à l'Hôtel-de-Ville. Le coadjuteur et lui avaient joué au fin et n'avaient pu se tromper ni l'un ni l'autre. Aussitôt le coadjuteur se mit à la besogne : il s'agissait d'intrigues, il était dans son élément.

Il écrivit à l'instant même au premier échevin Fournier, qui était de ses amis, qu'il prît garde que l'Hôtel-de-Ville ne renvoyât M. d'Elbœuf au parlement, ce qui aurait fait à celui-ci une recommandation contre laquelle il eût été difficile de lutter; puis il manda à ceux des curés de Paris, qui lui étaient le plus sûrement dévoués, de jeter parmi leurs paroissiens des soupçons contre M. d'Elbœuf, en leur rappelant qu'il était capable de faire toutes choses pour de l'argent, et en leur remettant en mémoire qu'il était un des intimes amis de l'abbé de La Rivière, favori du duc d'Orléans. Enfin lui-même sortit vers sept heures du soir et courut toute la nuit à pied et déguisé, visitant tous les membres du parlement qu'il connaissait, non point pour leur parler du prince de Conti ni de M. de Longueville, ce qui eût rendu sa tâche plus facile, car il craignait toujours de les compromettre, mais pour leur rappeler combien M. d'Elbœuf était un homme peu sûr et comment le parlement devait être blessé que le prince se fût offert à l'Hôtel-de-Ville avant de s'offrir à lui comme le coadjuteur lui en avait donné le conseil.

Jusqu'à deux heures du matin le coadjuteur courut ainsi, bien convaincu que, de son côté, M. d'Elbœuf ne perdait pas son temps. Il venait de rentrer, brisé de fatigue, et s'était couché presque décidé à se déclarer ouvertement le matin contre M. d'Elbœuf, lorsqu'il entendit que l'on heurtait à sa porte. Il appela aussitôt son valet de chambre en lui ordonnant d'aller voir qui était là. Un instant après il entendit des pas qui se rapprochaient vivement, et le chevalier de La Chaise, qui était à M. de Longueville, entra dans sa chambre, sans attendre qu'on l'annonçât, en criant : — Sus, sus, monsieur, levez-vous; M. le prince de Conti et M. de Longueville sont à la porte Saint-Honoré, mais le peuple crie qu'ils viennent trahir la ville et ne veut pas les laisser entrer.

Le coadjuteur poussa un cri de joie et sauta à bas de son lit. C'était la nouvelle que depuis trois jours il attendait avec tant d'impatience. En un instant il fut habillé, et comme tout en s'ha-

billant il avait donné l'ordre de mettre les chevaux, son carosse se trouva prêt en même temps que lui. Il sauta aussitôt dedans avec le chevalier de La Chaise, se fit conduire chez le conseiller Broussel qu'il prit avec lui afin de doubler sa popularité, et, précédé de coureurs portant des flambeaux, il se rendit à la porte Saint-Honoré, où attendaient effectivement M. de Longueville et M. le prince de Conti, qui s'étaient sauvés à cheval de Saint-Germain.

Ce fut alors que le coadjuteur vit qu'en prenant Broussel il n'y avait pas eu surcroît de précaution. Le peuple avait une si grande crainte du prince de Condé que tout ce qui lui tenait en quelque chose excitait au plus haut degré sa défiance. Enfin comme le coadjuteur et Broussel, non seulement répondaient d'eux, mais encore affirmaient au peuple qu'ils venaient à Paris pour le défendre, les chaînes furent levées. MM. de Conti et de Longueville montèrent dans le carosse du coadjuteur, et tous ensemble, escortés par les cris de joie du peuple, revinrent à l'hôtel de Longueville, où ils rentrèrent au grand jour. Le coadjuteur recommanda à la duchesse de les maintenir dans de bonnes résolutions et courut chez M. d'Elbœuf. La défiance qu'inspirait le prince de Conti semblait lui imposer cette démarche. Il voulait proposer au prince de s'unir à M. de Conti et à M. de Longueville, mais M. d'Elbœuf était déjà parti pour le palais.

Il n'y avait pas de temps à perdre ou plutôt il y avait déjà trop de temps de perdu. Le coadjuteur revint au grand galop de ses chevaux à l'hôtel de Longueville pour forcer MM. de Conti et de Longueville de se présenter à l'instant même au parlement. Mais M. de Conti se trouvait si fatigué qu'il s'était mis au lit. Quant à M. de Longueville, comme il ne se pressait jamais, il répondit qu'il avait le temps. Le coadjuteur pénétra alors jusqu'à la chambre du prince pour le faire lever; mais ce fut bien pis encore : le sommeil l'accablait, et l'on n'en pouvait rien tirer, sinon qu'il se sentait bien mal. Le coadjuteur était prêt à devenir fou en voyant que les gens pour lesquels il s'était donné tant de peine, lui manquaient au moment où, après une si longue attente, il croyait les tenir enfin. Mais Mme de Longueville monta à son tour chez son frère. Elle venait annoncer que la séance du parlement était levée et que M. le duc d'Elbœuf marchait à l'Hôtel-de-Ville toujours suivi de ses trois fils pour y prêter serment.

Il était trop tard, l'occasion était perdue : il fut convenu que M. le prince de Conti se présenterait au parlement dans la séance de l'après-midi. Le coadjuteur promit de venir le prendre, et voulant mettre à profit les quelques heures qui lui restaient, il s'occupa d'envoyer d'avance des gens à lui aux alentours du parlement pour y crier : Vive Conti! Quant à lui, il n'avait pas besoin de cette précaution ; il s'était aperçu qu'il était plus populaire que jamais.

Puis il écrivit à tous les capitaines de quartier pour leur annoncer que M. de Conti venait d'arriver et pour leur dire de bien assurer le peuple que celui-là seul était dans ses intérêts. Enfin il chargea son secrétaire, qui à l'occasion était poète, de faire des couplets contre M. d'Elbœuf et ses enfants. Le coadjuteur connaissait ses ouailles et savait combien le ridicule avait de prise sur les Parisiens. Ces différentes occupations le conduisirent jusqu'à une heure de l'après-midi. C'était le moment indiqué pour qu'il vînt prendre le prince.

Cette fois le prince était prêt. Il monta dans le carosse du coadjuteur sans autre suite que celle du prélat, qui était au reste fort grande et se faisait reconnaître de loin. Ils arrivèrent les premiers et avant M. d'Elbœuf sur les marches du palais et descendirent de voiture. Les cris de : *Vive le coadjuteur!* retentirent alors de tous côtés; mais ceux de *vive le prince de Conti* furent si rares, que M. de Conti vit bien que les gens seuls appostés par lui avaient crié. Au bout d'un instant d'ailleurs tous ces cris furent couverts par une clameur immense : c'était le duc d'Elbœuf qui arrivait au milieu des hurlements de joie de la populace. Il était en outre suivi de toutes les gardes de la ville qui l'entouraient depuis le matin comme général.

En entrant, M. d'Elbœuf donna l'ordre aux gardes de se tenir à la porte de la grand'chambre. Le coadjuteur, qui craignait quelque entreprise contre le prince qu'il protégeait, se tint aussi à cette porte avec ses gens à lui. M. de Conti s'avança alors vers le parlement qui venait de s'asseoir, et d'une voix assez ferme :

— Messieurs, dit-il, ayant connu à Saint-Germain les pernicieux conseils que l'on donnait à la reine, j'ai cru que j'étais obligé, en ma qualité de prince du sang, de m'y opposer, et je suis venu vous offrir mes services.

Mais alors M. d'Elbœuf s'avança.

— Messieurs, dit-il à son tour, et avec le ton avantageux d'un joueur qui a la première manche, je sais tout le respect que je dois à M. le prince de Conti, mais il me semble qu'il arrive un peu tard. C'est moi qui ai rompu la glace, c'est moi qui me suis offert le premier à votre compagnie; vous m'avez remis le bâton de général et je le garde.

Aussitôt le parlement qui, comme le peuple, était en défiance de M. de Conti, éclata en applaudissements. M. de Conti voulut parler de nouveau, mais un grand tumulte l'en empêcha. Le coadjuteur vit que ce n'était pas le moment d'insister et que l'affaire pouvait devenir mauvaise pour le prince. Il le tira en arrière lui faisant signe de laisser le champ de bataille à M. d'Elbœuf. Celui-ci profita de la victoire, parla, pérora, promit monts et merveilles. et le parlement rendit un arrêt par lequel il défendait aux troupes royales d'approcher de Paris à la distance de vingt lieues.

M. d'Elbœuf se retira en grand triomphe. Quant à M. de Conti il eut peine à sortir, et il fallut que le coadjuteur passât devant lui pour faire ouvrir la foule, qui lui était plutôt hostile que bienveillante.

La partie semblait mal engagée, mais le coadjuteur ne se laissait point battre facilement. — « La popularité, cultivée et nourrie de longue main, ne manque jamais, dit-il lui-même, pour peu qu'elle ait eu le temps de germer, à étouffer ces fleurs minces et naissantes de la bienveillance publique que le pur hasard fait quelquefois pousser. » Il attendit donc avec assez de tranquillité le résultat des mesures qu'il avait prises. D'ailleurs le hasard le servit.

En rentrant chez Mme de Longueville, le coadjuteur trouva un capitaine du régiment de Navarre, nommé Quincerot, qui l'attendait. Il venait de la part de Mme de Lesdiguières et apportait la copie d'un billet écrit par M. d'Elbœuf à l'abbé de La Rivière, une heure après l'arrivée de M. le prince de Conti et de M. le duc de Longueville à Paris. Dans les circonstances présentes ce billet était un trésor. Le voici :

« Dites à la reine et à Monsieur que ce diable de coadjuteur perd tout ici et que dans deux jours je n'y aurai aucun pouvoir; mais que s'ils veulent me faire un bon parti, je leur témoignerai que

je ne suis pas venu à Paris avec une si mauvaise intention qu'ils se le persuadent. »

Le coadjuteur ne prit que le temps de faire lire ce billet à Mme de Longueville et au prince de Conti ; puis il courut mystérieusement le montrer à tous ceux qu'il rencontrait, en leur demandant le secret, et cependant il laissait chacun en prendre copie ; puis recommandait à celui à qui il venait d'accorder cette marque de confiance de n'en pas dire un mot. Ce qui lui donnait l'assurance que le soir même tout Paris le connaîtrait.

Il rentra chez lui vers dix heures et trouva plus de cent cinquante lettres des curés et des officiers des quartiers. Les uns avaient opéré sur leurs paroissiens, les autres sur leurs troupes. Les dispositions étaient excellentes pour le prince de Conti. Il ne s'agissait plus que de rendre M. d'Elbœuf ridicule, et il était perdu. C'etait l'affaire de Marigny qu'on avait chargé de composer le triolet. Voici comment il s'en était tiré :

M. d'Elbœuf et ses enfants
Ont fait tous quatre des merveilles ;
Ils sont pompeux et triomphants
M. d'Elbœuf et ses enfants.
On dira jusqu'à deux mille ans,
Comme une chose sans pareilles,
M. d'Elbœuf et ses enfants
Ont fait tous quatre des merveilles.

C'était tout ce qu'il fallait. En lâchant le couplet par la ville le coadjuteur était bien sûr que chacun ferait le sien à la suite. Il ne se trompait pas, comme nous le verrons bientôt.

Il fut fait une centaine de copies de ce triolet que l'on éparpilla dans les rues et qu'on colla dans les carrefours.

Dans ce moment, on apprit que les troupes du roi s'étaient emparées de Charenton. M. d'Elbœuf avait été si occupé de se défendre lui-même qu'il n'avait pas songé à défendre Paris. Cette faute tombait mal au moment où circulaient les copies du billet que le duc avait écrit à La Rivière. Comme on le pense bien, le coadjuteur ne fut pas des derniers à tirer parti de cet événement, et à dire tout bas que si l'on cherchait une preuve que M. d'Elbœuf était d'accord avec la cour, cette preuve était toute trouvée.

A minuit, M. de Longueville et le maréchal de La Motte Houdancourt vinrent prendre le coadjuteur, et tous trois se rendi-

rent chez M. de Bouillon qui n'avait point encore paru en rien, et qui était au lit ayant la goutte. D'abord il hésita, mais lorsque le coadjuteur lui eut expliqué son plan, il se rendit. Séance tenante, toute la journée du lendemain fut réglée, et chacun rentra chez soi.

Le lendemain, 11 janvier, à dix heures du matin, le prince de Conti, le duc son beau-frère et le coadjuteur sortirent de l'hôtel Longueville dans le plus beau carosse de la duchesse; le coadjuteur étant à la portière pour qu'on le pût bien voir, et s'avancèrent vers le palais. Dès les premiers pas, on put reconnaître aux cris du peuple le changement qui, grâce aux soins des curés et des officiers des quartiers, s'était opéré depuis la veille. Les cris de *vive M. le prince de Conti!* retentissaient de tous côtés, et comme on avait eu le soin de mettre l'air du triolet au-dessus des vers, on chantait déjà non seulement le couplet qui avait été fait contre M. d'Elbœuf, mais encore les couplets suivants :

Monsieur d'Elbœuf et ses enfants
Font rage à la place Royale,
Ils vont tous quatre piaffants
Monsieur d'Elbœuf et ses enfants.
Mais sitôt qu'il faut battre aux champs,
Adieu leur humeur martiale,
Monsieur d'Elbœuf et ses enfants
Font rage à la place Royale.

Vous et vos enfants, duc d'Elbœuf,
Qui logez près de la Bastille,
Valez tous quatre autant que neuf,
Vous et vos enfants, duc d'Elbœuf.
Le rimeur qui vous mit au bœuf
Mérite quelques coups d'étrille
Vous et vos enfants, duc d'Elbœuf,
Qui logez près de la Bastille.

Il faut bien qu'il soit contenté,
Monsieur d'Elbœuf et sa famille:
Vraiment il l'a bien mérité;
Il faut bien qu'il soit contenté.
Il nous a si bien assisté
Qu'il n'est pas sorti de la ville;
Il faut bien qu'il soit contenté
Monsieur d'Elbœuf et sa famille.

Ainsi les poètes de carrefour n'avaient pas perdu de temps pour répondre au poète de l'archevêché, et pour reprocher à M. d'Elbœuf la prise de Charenton.

On arriva donc au milieu d'un cortége grossissant toujours, jusqu'au Palais-de-Justice. Là, M. le prince de Conti se présenta de nouveau au parlement, et comme la veille lui offrit ses services.

Puis vint le duc de Longueville qui, étant gouverneur de Normandie, s'approcha et offrit à la ville de Paris la coopération de Rouen, de Caen et de Dieppe, et au parlement l'appui de la province, ajoutant qu'il priait les chambres, pour sûreté de son engagement, de vouloir bien prendre pour otage à l'Hôtel-de-Ville sa femme et l'enfant qu'elle allait mettre au monde. Cette proposition, qui prouvait la bonne foi de celui qui la faisait, fut accueillie avec des cris d'enthousiasme.

En ce moment le duc de Bouillon entra appuyé sur deux gentilshommes, et, prenant place au-dessous du prince de Conti, avec M. de Longueville, il annonça au parlement qu'il venait lui offrir ses services et qu'il servirait avec joie sous les ordres d'un aussi grand prince que l'était M. de Conti. M. de Bouillon passait pour un des premiers capitaines de l'époque. Son courage était hors de doute, sa sagesse était connue. Son discours fit donc un grand effet.

M. le duc d'Elbœuf crut alors qu'il était temps d'intervenir. Il répéta son discours de la veille, disant qu'il ne rendrait son commandement qu'avec la vie. Mais en ce moment le coadjuteur frappa le dernier coup qu'il avait préparé.

Le maréchal de La Motte Houdancourt entra, alla se placer au-dessous de M. de Bouillon, et répéta, à peu de chose près, au parlement le discours que celui-ci venait de lui faire, c'est-à-dire qu'il était prêt à servir avec M. de Bouillon sous les ordres du prince de Conti. Ce n'était pas un homme d'une grande capacité, mais c'était un excellent soldat; son nom était connu avec honneur dans la guerre, et faisait gloire au parti pour lequel il se déclarait. Son apparition et son discours achevèrent donc de faire pencher la balance en faveur du prince de Conti.

La première pensée du président Molé, qui, au fond ne voulait pas de mal à la cour, fut de se servir de cette lutte afin d'affaiblir les deux factions l'une par l'autre; il proposa en conséquence de

laisser la chose indécise pour cette séance et de la reprendre à la séance suivante. Mais le président de Mesme, qui avait plus longue vue que lui, se pencha vers lui et lui dit à l'oreille : — Vous vous moquez, monsieur, ils s'accommoderaient peut-être aux dépens de notre autorité; ne voyez-vous pas que M. d'Elbœuf est pris pour dupe, et que ces gens là sont les maîtres de Paris?

En même temps le président Le Coigneux, qui était au coadjuteur, éleva la voix et dit : — Messieurs, il faut en finir avant de dîner, dussions-nous ne dîner qu'à minuit. Prenons ces messieurs en particulier et qu'ils nous fassent part de leurs intentions ; nous verrons bien les mieux intentionnés pour l'État.

L'avis fut adopté. Le président Le Coigneux fit entrer MM. de Conti et de Longueville dans une chambre, et MM. de Novion, de Bellièvre et le duc d'Elbœuf dans l'autre. Or Novion et de Bellièvre, comme le président Le Coigneux, étaient tout à M. le prince de Conti.

Le coadjuteur jugea la situation d'un coup d'œil. Il vit qu'il n'avait plus besoin là, tandis qu'au contraire sa présence était utile ailleurs pour porter le dernier coup. Il s'élança hors du palais et courut prendre chez elles Mme de Longueville et Mme de Bouillon avec leurs enfants, et les mena à l'Hôtel-de-Ville. Le bruit de l'offre faite par M. de Longueville s'était déjà répandu, de sorte que cette marche fut un triomphe. Mme de Longueville, quoiqu'elle vînt d'avoir la petite vérole, était alors dans tout l'éclat de sa beauté ; Mme de Bouillon était encore belle ; toutes deux arrivèrent au perron de l'Hôtel-de-Ville, qu'elles montèrent tenant leurs enfants entre leurs bras ; puis, arrivées au dernier degré, elles se retournèrent vers la grève qui était pleine de peuple, depuis le pavé jusqu'aux toits, car toutes les fenêtres étaient encombrées, et montrant leurs enfants : — Parisiens, dirent-elles, MM. de Longueville et de Bouillon vous confient ce qu'ils ont de plus cher au monde, leurs femmes et leurs enfants !...

De grandes acclamations répondirent à cette parole. En même temps le coadjuteur, d'une fenêtre de l'Hôtel-de-Ville, jetait des poignées d'or au peuple. Dix mille livres y passèrent, mais aussi l'enthousiasme devint de la fureur. On jurait de se faire tuer pour le prince de Conti, le duc de Longueville et le duc de Bouillon. Les deux duchesses remercièrent, firent semblant d'essuyer des

larmes de reconnaissance, et rentrèrent à l'Hôtel-de-Ville. Mais de si grands cris les y suivirent qu'elles furent forcées de se montrer aux fenêtres.

Le coadjuteur les laissa jouir de leur triomphe et courut au palais suivi de tout un monde de gens armés et désarmés, menant un tel bruit qu'on eût dit qu'il conduisait Paris avec lui. Déjà il avait été précédé par le capitaine des gardes de M. le duc d'Elbœuf qui avait tout vu, tout entendu, et qui, jugeant la partie en mauvaise voie, avait couru avertir son maître. Aussi le pauvre duc était-il tout découragé. Ce fut au reste bien autre chose lorsque le président Bellièvre ayant demandé au coadjuteur ce que c'était que tout ce bruit de tambours et de trompettes, celui-ci lui répondit en racontant avec les embellissements de son imagination et les fleurs de sa rhétorique ce qui venait de se passer à l'Hôtel-de-Ville. Le duc d'Elbœuf comprit qu'il était perdu s'il essayait de résister plus longtemps. Il plia tout à coup et déclara qu'il était prêt, comme M. de Bouillon et M. de La Motte-Houdancourt, à servir sous les ordres de M. de Conti. En conséquence, tous trois furent déclarés lieutenants sous M. le prince de Conti, nommé généralissime du parlement.

Seulement M. d'Elbœuf sollicita et obtint, en dédommagement des sacrifices qu'il faisait en résignant l'autorité souveraine, l'honneur de sommer la Bastille de se rendre; ce qui fut fait dans l'après-midi. La Bastille n'avait aucune intention de résister, et M. du Tremblay son gouverneur obtint la vie sauve et la permission d'emporter tous ses meubles sous trois jours.

Pendant que M. d'Elbœuf sommait la Bastille qui se rendait, le marquis de Noirmoutier, le marquis de la Boulaie et M. de Laigues faisaient, avec cinq cents cavaliers qui les avaient suivis, le coup de pistolet vers Charenton. Les Mazarins avaient voulu tenir, mais on les avait repoussés, de sorte que sur les sept heures du soir, tous ces beaux cavaliers, encore tout animés de la première fumée de la poudre, vinrent à l'Hôtel-de-Ville annoncer eux-mêmes leur avantage. Il y avait grande réunion autour de Mme de Longueville et de Mme de Bouillon, qui leur permirent d'entrer tout bottés et tout cuirassés. Alors ce fut un mélange singulier d'écharpes bleues, d'armes reluisantes, de bruits de violons retentissant dans l'Hôtel-de-Ville, et de trompettes sonnant sur la place. Tout cela donnait

à cette guerre étrange un air de chevalerie qui n'existe que dans les romans; aussi Noirmoutier, qui était grand amateur de l'*Astrée* (1), ne put-il s'empêcher de comparer Mme de Longueville à Galatée, assiégée dans Marcilly par Lindamor.

Certes, c'était bien là du moins pour le moment la véritable cour, et le roi, la reine et le cardinal de Mazarin, isolés à Saint-Germain, habitant dans un château sans meubles et couchant sur de la paille, faisaient avec MM. de Conti, de Longueville, de Bouillon, le coadjuteur, et les deux duchesses, un singulier contraste.

Peut-être nous sommes-nous étendus un peu longuement sur ce mouvement populaire qui nous a paru curieux; mais nous aussi nous avons vu Paris en révolution, nous aussi nous avons vu une cour d'un instant à l'Hôtel-de-Ville, et nous nous sommes laissé entraîner à peindre un tableau qui, quoique de deux siècles en arrière, nous semblait encore actuel et presque vivant.

(1) Célèbre roman de M. d'Urfé.

CHAPITRE XX.

1649.

Condé se déclare pour la cour. — Arrivée du duc de Beaufort à Paris. — Histoire du jeune Tancrède de Rohan. — Mesures des Frondeurs. — Dénûment de la reine d'Angleterre. — Le comte d'Harcourt. — Mission qu'il reçoit. — Succès des Parisiens. — *La première aux Corinthiens.* — Mort du jeune Tancrède. — Condé attaque et prend Charenton. — Affaire de *Ville-Juif.* — Démarches pacifiques de la cour. — Négociations particulières. — Traité général. — Fin du premier acte de la guerre civile. — Révolution en Angleterre.

EPENDANT l'effroi avait été grand à Saint-Germain quand on apprit toutes ces nouvelles, d'autant plus grand que le prince de Condé étant à Charenton, on eut peur un instant qu'il ne se réunît au prince de Conti et à Mme de Longueville. Mais tout au contraire : il accourut, furieux contre son frère et contre sa sœur, et prenant par la main un petit bossu qui mendiait à la porte du palais : — Tenez, madame, dit-il à la reine, voici le général des Parisiens.

Il faisait allusion à son frère le prince de Conti.

Cette saillie fit beaucoup rire la reine, et la gaîté du prince de Condé, la façon méprisante dont il parlait des rebelles, rassurèrent la cour. De leur côté, les Frondeurs répondaient par des couplets. Lorsqu'on sut à Paris cette colère du prince de Condé

contre M. de Conti, et ses grands préparatifs de bataille, on fit aussitôt ce couplet :

Condé, quelle sera ta gloire
Quand tu gagneras la victoire
Sur l'officier et le marchand?
Tu vas faire dire à ta mère :
« Ah que mon grand fils est méchant !
Il a battu son petit frère. »

Les Mazarins aussi n'étaient pas en reste de satires. C'était une justice à leur rendre. Dans cette singulière guerre il y eut plus de chansons de faites que de coups de canon de tirés. Ils répondirent au couplet contre M. de Condé par un couplet contre M. de Bouillon :

Le brave monsieur de Bouillon
Est incommodé de la goutte ;
Il est hardi comme un lion,
Le brave monsieur de Bouillon.
Mais, s'il faut rompre un bataillon
Ou mettre le prince en déroute,
Ce brave monsieur de Bouillon
Est incommodé de la goutte.

Comme on le voit, l'épigramme était devenue une arme, et ses blessures, pour n'être pas mortelles, n'en étaient pas moins cuisantes. Les femmes surtout eurent fort à en souffrir, et ceux qui sont amateurs de scandales, pourront consulter le recueil qui fut fait pour M. de Maurepas et qui ne comprend pas moins de quarante-quatre volumes.

Sur ces entrefaites arriva à Paris un nouveau compétiteur au généralat ; c'était le duc de Beaufort qui, depuis sa fuite de Vincennes, était resté errant dans le Vendomois, et qui venait réclamer sa part de rébellion. Il y avait droit : on la lui donna.

Son arrivée, au reste, fit grand bruit à Paris où nous savons qu'il était adoré. D'ailleurs le coadjuteur l'avait préparée. M. de Beaufort lui avait à l'avance fait parler par Montrésor et lui avait offert son alliance. Cette alliance devait naturellement être celle du renard et du dogue : la ruse d'un côté, la force de l'autre. Le coadjuteur s'était aperçu que M. de Bouillon était à M. de Conti ce que le maréchal de La Motte était à M. de Longueville, et ce

que le duc d'Elbœuf était pour lui-même ; il pensa qu'il lui fallait un général à lui, et il produisit le duc de Beaufort.

Le jour de son arrivée il le promena dans les rues de Paris et ce fut un triomphe. Le coadjuteur le nommait, le montrait et le louait. Dans la rue Saint-Denis et dans la rue Saint-Martin ce fut comme une émeute. Les hommes criaient : *Vive Beaufort!* les femmes se jetaient sur ses mains qu'elles baisaient ; les dames de la halle surtout avaient pour lui un enthousiasme difficile à décrire, et lorsqu'il fut arrivé dans leur quartier, il fallut qu'il descendît de voiture et se laissât embrasser tout à leur loisir. Il y eut plus : l'une d'elles, qui avait une fort belle fille de dix-sept ans, la lui

amena, en lui disant que le plus grand honneur qui pût arriver à sa famille serait qu'il daignât lui faire un enfant. Le duc de Beaufort répondit à cette mère complaisante qu'elle n'avait qu'à conduire le soir même la fille à son hôtel, et qu'il ferait ce qu'il pourrait pour accomplir son désir. La mère n'y manqua point, et Rochefort, qui raconte cette anecdote, assure que l'une et l'autre s'en retournèrent le lendemain matin fort satisfaites.

Lorsqu'on apprit cette réception triomphale à Saint-Germain,

on appela M. de Beaufort par dérision *le Roi des Halles*, et le nom lui en est resté.

Cependant Paris se peuplait de princes qui venaient prendre parti contre la cour, et de seigneurs qui venaient servir sous eux. Le parlement comptait déjà au nombre de ses défenseurs le prince de Conti, le duc de Longueville, le comte d'Elbœuf, le duc de Bouillon, le duc de Chevreuse, le maréchal de La Motte-Houdancourt, le duc de Brissac, le duc de Luynes, le marquis de Vitry, le prince de Marcillac, le marquis de Noirmoutier, le marquis de La Boulaie, le comte de Fiesque, le comte de Maure, le marquis de Laigues, le comte de Matha, le marquis de Fosseuse, le comte de Montrésor, le marquis d'Aligre, et le jeune et beau Tancrède de Rohan, qu'un arrêt du parlement avait déclaré ne devoir s'appeler que Tancrède.

C'était une touchante histoire que celle de ce jeune homme, et qui n'a pas fait un des épisodes les moins curieux et les moins poétiques de cette singulière guerre. Disons-en quelques mots.

Sa grand'mère était cette Catherine de Parthenay Soubise, ennemie si déclarée d'Henri IV, qu'elle a écrit contre lui un des plus curieux pamphlets du temps. Elle ne voulait pas à toute force que son fils fût duc, répétant sans cesse ce cri de guerre des Rohan : *Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan je suis.*

Quoi qu'elle eût dit et fait, son fils fut duc, et, ce qui était à cette époque bien plus déshonorant encore pour une grande famille, il fut auteur. Il est vrai que tout en écrivant il resta ignorant comme un grand seigneur. Dans son voyage d'Italie, publié par Louis Elzévir à Amsterdam en 1649, il attribue les *Pandectes* à Cicéron ; ce qui fait dire à Tallemant des Réaux : — Voilà ce que c'est que de ne pas montrer ses ouvrages à quelque honnête homme.

Ce duc de Rohan avait épousé Marguerite de Bethune Sully. Ce fut la mère de Tancrède. Cette duchesse de Rohan était fort galante : elle avait eu bon nombre d'amants et entre autres M. de Candale, qu'elle brouilla successivement avec le duc d'Epernon son père, puis avec Louis XIII, et qu'enfin elle fit faire huguenot. Aussi disait-il : — Il faut en vérité que Mme de Rohan m'ait jeté un sort, car elle m'a brouillé avec mon père, avec le roi et avec Dieu ; elle m'a fait mille infidélités, et cependant je ne puis me détacher d'elle.

Mme de Rohan et M. de Candale étaient à Venise quand elle s'aperçut qu'elle était enceinte. Comme il y avait tout lieu de penser que M. de Rohan ne voudrait pas reconnaître un enfant qu'il avait les plus fortes raisons pour ne pas croire le sien, Mme de Rohan revint à Paris. Candale l'y suivit quelque temps après, et Mme de Rohan étant accouchée d'un garçon, ce garçon fut baptisé sous le nom de Tancrède Lebon et porté chez une Mme Millet, sage-femme. Lebon, dont on avait donné le nom à l'enfant, était le valet de chambre favori de M. de Candale.

Mme de Rohan avait une fille, qui, marchant sur les traces de sa mère, était, dès l'âge de douze ans, la maîtresse de M. de Ruvigny. Une femme de chambre lui raconta un jour l'histoire de la duchesse, et comment elle était accouchée du petit Tancrède. Mlle de Rohan rapporte l'affaire à son amant. Ruvigny consulte et s'assure que, né pendant le mariage, l'enfant, s'il peut un jour prouver sa naissance, aura droit au nom et à la fortune de son père. Dès lors tous deux arrêtent qu'ils enlèveront Tancrède et le feront disparaître.

L'enfant n'était plus à Paris chez la sage-femme, mais en Normandie près de Caudebec, chez un nommé la Mestairie, père du maître d'hôtel de Mme de Rohan. On communique le complot à un ami commun nommé Henri de Taillefer, seigneur de Barrière, qui se charge de l'expédition, part pour la Normandie, enfonce une nuit la porte de la Mestairie, lui quatrième enlève le petit Tancrède et le transporte en Hollande, où il le met chez son frère, capitaine d'infanterie au service des États, qui le prend chez lui comme un enfant de basse naissance qu'il élève par charité.

Sept ou huit ans se passèrent pendant lesquels Mlle de Rohan se maria avec M. de Chabot, qui prit le nom de Rohan, lequel, sans cette substitution, s'éteignait dans la personne d'Henri II, duc de Rohan, tué le 13 avril 1638, à la bataille de Reinfeld.

A la mort de son mari Mme de Rohan avait bien eu envie de faire reparaître le pauvre Tancrède, mais elle ne savait ce qu'il était devenu, et elle l'avait inutilement fait chercher. Malheureusement Mme de Chabot-Rohan demanda un jour conseil sur toute cette affaire à M. de Thou, le même qui fut exécuté avec Cinq-Mars : elle avait toujours peur de voir revenir Tancrède.

Soit indiscrétion, soit affaire de conscience, de Thou vint redire

Voiture

cette confidence à la reine, laquelle, à son tour, en parla à Mme de Lansac qui finit par raconter un jour toute cette histoire à Mme de Rohan elle-même.

C'était en 1645 seulement que Mme de Rohan avait appris que son fils vivait encore et avait su en quel lieu il était. Aussitôt elle envoya son valet de chambre en Hollande avec ordre de ramener son fils à tout prix. Ce valet de chambre, qui se nommait Jean Rondeau, s'ouvre au jeune homme qui s'écrie : — Ah! je savais bien que j'étais gentilhomme, car je me souviens toujours que tout enfant j'ai été plusieurs fois dans un carosse où il y avait des armoiries.

Rondeau et le jeune Tancrède arrivèrent à Paris.

Mme de Rohan était mal avec sa fille et son gendre. Elle avait donc un double motif pour faire reconnaître Tancrède : l'amour maternel d'abord, cette haine ensuite. Elle prépara un factum pour le parlement, dans lequel elle présentait Tancrède de Rohan comme son fils, disant qu'elle avait été forcée de le cacher, de peur que le cardinal de Richelieu ne poursuivît en lui le dernier rejeton mâle du dernier chef protestant.

Chose étrange! au milieu de ses cheveux noirs, le jeune homme avait une touffe de cheveux blancs comme M. de Rohan en avait eu une toute sa vie. Mais cela ne suffisait pas pour qu'il fût reconnu comme l'héritier du nom et de la fortune des Rohan. On produisit l'acte de baptême, et il fut reconnu que Tancrède avait été baptisé sous le nom de Lebon.

D'ailleurs le prince de Condé, tout puissant alors, avait pris parti pour Mme de Rohan-Chabot, qui servait ses amours avec Mlle de Vigean, et comme la majorité des juges était catholique, il n'avait pas eu de peine à les prévenir contre Mme de Rohan et son fils. Aussi, lorsque l'arrêt du conseil privé ordonna que l'affaire serait portée devant la grand'chambre réunie à la chambre de l'édit, et à la Tournelle, Mme de Rohan, de l'avis de ses conseils, avait fait défaut pour réserver à Tancrède toutes les exceptions résultant de sa minorité. L'arrêt avait donc été rendu sans plaidoyer, et défense avait été faite à Tancrède Lebon de prendre le nom de Rohan.

Ce fut un coup terrible pour le pauvre jeune homme qu'on eût mieux fait de laisser dans l'obscurité que de le traîner au grand jour

qui éclairait ainsi sa honte : car c'était un garçon de cœur et d'esprit, ayant haute mine quoiqu'il fût petit, ce qui ne pouvait manquer, dit un auteur du temps, sa mère et ses deux pères étant petits. Aussi, dès que l'occasion s'en était présentée, le jeune Tancrède s'était jeté dans le bruit et dans le tumulte, espérant s'y faire un nom assez grand pour qu'il lui donnât le droit de réclamer celui de ses ancêtres. — M. le Prince, disait-il, m'a vaincu au parlement ; mais que je le rencontre sur la grande route de Charenton, et l'on verra lequel de nous deux cédera le pas à l'autre.

Un jour on lui faisait observer qu'il se fatiguait outre mesure, ne quittant les armes ni le jour ni la nuit, et se jetant dans toutes les escarmouches. — En l'état où je suis, répondit-il, il m'est défendu de m'endormir ; si je n'ai quelque mérite par moi-même, vous voyez bien que le monde sera de l'avis du parlement.

N'est-ce pas que ce beau et jeune Tancrède, que nous allons bientôt retrouver sur son lit de mort, méritait bien cette petite digression ? L'historien est si heureux quand il peut évoquer devant lui, ne fût-ce que pour un instant, une de ces pâles et mélancoliques figures qui semblent n'appartenir qu'au roman.

Cependant, grâce aux mesures prises par le parlement, on avait à peu près fait face à tous les dangers. L'armée royale, qui montait à sept ou huit mille hommes, tandis que les milices organisées dans Paris s'élevaient à plus de soixante mille, avait bien essayé d'occuper Charenton, Lagny, Corbeil, Poissy et Pontoise ; mais avant que ce mouvement fût opéré, tous les paysans, dans l'espérance d'un bénéfice, avaient apporté à Paris tout ce qu'ils avaient de vivres, lesquels, joints aux petits convois qui passaient entre les sutures de l'armée royale, suffisaient à approvisionner la Capitale. De plus, en exécution de l'arrêt rendu contre Mazarin, on avait saisi tous ses biens, meubles et immeubles, ainsi que les revenus de ses bénéfices, et comme pour prouver à la cour qu'on ne manquait pas d'argent, on porta quarante mille livres à la reine d'Angleterre qui était restée au Louvre où depuis six mois la cour la laissait mourir de faim.

En effet, quelques jours avant le départ du roi, le coadjuteur avait été faire visite à la reine d'Angleterre qui le fit entrer dans la chambre de sa fille, et lui montrant celle-ci qui était couchée, lui avait dit : — Vous voyez, monsieur le coadjuteur, je suis venue

tenir compagnie à ma pauvre Henriette qui est un peu malade et qui n'a pu se lever faute de feu.

Cette petite-fille d'Henri-le-Grand, cette *pauvre Henriette*, comme l'appelait sa mère, qui ne pouvait se lever faute d'un fagot qu'économisait sur elle le cardinal Mazarin, était celle qui devint plus tard femme de Monsieur, frère de Louis XIV.

En même temps, la cour éprouvait un échec en Normandie. Elle avait appelé auprès d'elle le comte d'Harcourt, cadet du duc d'Elbœuf, qu'on avait surnommé *cadet à la perle*, à cause d'une seule perle qu'il portait à l'oreille. C'était un grand général de haute réputation, qui avait fait avec succès les guerres d'Italie, et qui avait remplacé le maréchal de La Motte-Houdancourt, en Espagne. Autrefois, dans un combat particulier, il s'était battu contre Bouteville et avait eu l'avantage. C'est pourquoi le cardinal de Richelieu avait jeté les yeux sur lui et l'avait fait venir au Palais-Cardinal. D'Harcourt, qui connaissait la rigueur des édits, s'était rendu à l'ordre du ministre, médiocrement rassuré sur ce qui allait se passer. En effet, Richelieu l'avait reçu avec son visage le plus sévère.

— Monsieur le comte, lui avait-il dit, le roi veut que vous sortiez du royaume.

— Monseigneur, répondit le comte, je suis prêt à obéir.

— Oui, reprit le cardinal en souriant, mais comme commandant des forces navales.

En effet, d'Harcourt était sorti de France à la tête des forces navales, qui n'étaient pas grand'chose à cette époque, et avait, contre toutes les espérances, repris les îles Saint-Honorat et Sainte-Marguerite. Après la mort de M. Le Grand, la reine lui avait donné la charge de grand écuyer, dont il avait fort besoin, car si son frère d'Elbœuf, qui était l'aîné, manquait toujours d'argent, à bien plus forte raison lui, qui était cadet. Aussi disait-il que ses deux fils s'appelleraient l'un La Verdure, et l'autre La Violette. Il indiquait ainsi qu'ils seraient simples soldats. Au reste, avec tout son courage il se laissait conduire par le premier faquin venu ; ce qui faisait dire au cardinal de Richelieu, un jour qu'on lui proposait le comte d'Harcourt pour une mission : — Encore faudra-t-il savoir si son apothicaire sera d'avis qu'il s'en charge.

Le comte d'Harcourt cette fois avait reçu mission de s'emparer de Rouen au nom du roi et de remplacer le duc de Longueville dans son gouvernement. Mais le parlement de Rouen, travaillé par M. de Longueville, et suivant l'exemple du parlement de Paris, ferma les portes de la ville au comte d'Harcourt; et comme le comte était venu sans argent et sans soldats, seuls leviers avec lesquels on ouvre ou brise les portes, force lui fut de se retirer.

Tous ces événements donnaient du courage aux Parisiens assiégés, qui commencèrent à faire des sorties, drapeaux déployés. Sur ces drapeaux on lisait : *Nous cherchons notre Roi.* A la première sortie qu'on fit avec cette singulière devise, on prit un troupeau de cochons qu'on ramena triomphalement dans la ville; il ne faut pas demander si ce singulier succès excita l'hilarité des Parisiens.

Peu à peu on s'aguérit et chaque jour amena une escarmouche. Le duc de Beaufort sortit avec un corps de cavalerie et d'infanterie pour livrer bataille au maréchal de Grammont; mais il rentra en disant que le maréchal avait refusé la bataille; ce qui passa pour un succès.

Il est vrai que ce succès fut bien vite compensé par un échec qu'éprouva le chevalier de Sévigné qui commandait un régiment levé par l'archevêque de Corinthe. Cette fois la déroute des nou-

velles recrues fut complète, et l'on appela cette affaire *la première aux Corinthiens.*

En échange, le duc d'Elbœuf reprit le poste de Charenton abandonné par le prince de Condé et y fit conduire du canon. Mais, comme si toute cette guerre, pour ressembler tout à fait à un jeu, ne devait procéder que par partie et revanche, le marquis de Vitry fut attaqué près de Vincennes par deux escadrons de cavalerie allemande qui lui tuèrent une vingtaine d'hommes, et il se retira en laissant parmi les prisonniers Tancrède de Rohan, blessé à mort.

Alors le caractère du pauvre jeune homme ne se démentit pas. Se sentant atteint mortellement, il ne voulut jamais dire qui il était et parla hollandais jusqu'à sa mort. Comme on avait pensé cependant que c'était un gentilhomme de distinction, on exposa le cadavre qui fut reconnu. C'est ainsi que mourut loin de sa mère l'orphelin qui avait été élevé loin de sa mère, et qui avait vécu loin de sa mère. Mme de Rohan reçut cette nouvelle à Romorantin, où elle s'était retirée.

Une pareille guerre devait paraître au vainqueur de Rocroy et de Lens bien futile et bien fatigante. Aussi résolut-il de donner un jour lui-même et sérieusement. Il laissa fortifier Charenton, donna le temps d'y loger trois mille hommes de garnison, d'y conduire de l'artillerie; puis il se disposa à l'emporter.

Le 7 février, au soir, M. de Chanleu, qui commandait ce poste, eut avis que le duc d'Orléans et M. le Prince marchaient contre lui avec sept ou huit mille hommes de pied, quatre mille chevaux et du canon. Il envoya aussitôt prévenir M. le prince de Conti en lui demandant ce qu'il devait faire.

On tint conseil chez M. de Bouillon, qui avait la goutte, et qui jugeant la place intenable, fut d'avis de retirer Chanleu et ses hommes, en laissant seulement un poste pour défendre le pont. Mais M. d'Elbœuf, qui aimait cet officier et qui voulait lui donner cette occasion de se signaler, fut d'un avis contraire, auquel se joignirent le duc de Beaufort et le maréchal de La Motte. On écrivit donc à Chanleu de tenir, en lui disant qu'on viendrait à son secours avec la garnison de Paris. Mais quoiqu'on eût commencé à faire défiler les troupes à onze heures du soir, elles ne furent en bataille qu'à huit heures du matin.

C'était trop tard : dès la pointe du jour M. le Prince avait atta-

qué Charenton. Aux premiers coups de feu, le duc de Châtillon, Gaspard de Coligny, frère de celui qui était mort de la blessure que lui avait faite le duc de Guise au duel de la place Royale, reçut une balle tout au travers du corps et tomba. Le prince de Condé reprit sa place et se précipita avec son ardeur accoutumée dans les retranchements où Chanleu se fit tuer, mais qui furent pris.

Le lendemain le duc de Châtillon mourut tenant le bâton de maréchal que la reine lui avait envoyé, et qu'il n'avait possédé qu'une heure.

A la faveur du combat de la veille, le marquis de Noirmoutier avait fait un détachement de mille chevaux et était sorti de Paris sans être aperçu pour aller au devant d'un convoi qui venait d'Étampes. Comme le surlendemain on ne le voyait pas revenir, le 10, M. de Beaufort et M. le maréchal de La Motte sortirent pour favoriser son retour. Mais dans la plaine de *Ville-Juif* on trouva le maréchal de Grammont avec deux mille hommes de pied, des gardes suisses et françaises et deux mille chevaux. Ces derniers étaient commandés par Charles de Bauveau, seigneur de Nerlieu. A peine celui-ci, qui était un des plus braves gentilshommes de l'armée royale, eut-il vu le corps du duc de Beaufort qu'il fondit dessus. Mais aux premiers coups portés Nerlieu tomba mort; ce qui n'empêcha pas le combat de se continuer avec tant d'acharnement que M. de Beaufort s'étant pris corps à corps avec un nommé Briolles, celui-ci lui arracha son épée des mains. Au même instant M. de La Motte étant venu au secours du duc, les Mazarins furent forcés de plier. En ce moment le convoi parut, et le maréchal ne voulut pas pousser plus loin sa victoire, disant que les ennemis seraient assez battus s'il parvenait à faire entrer le convoi dans Paris.

Il y entra effectivement, escorté de près de cent mille hommes qui étaient sortis en armes au premier bruit qui avait couru par la ville que le duc de Beaufort était engagé avec l'ennemi.

Le 12, le commandant de la porte Saint-Honoré vint avertir le parlement qu'un héraut revêtu de sa cotte d'armes et précédé de deux trompettes, demandait à être introduit; il était porteur de trois lettres, une pour le parlement, l'autre pour le prince de Conti, la troisième pour l'Hôtel-de-Ville.

A cette nouvelle, il y eut une grande agitation; mais poussé par

le coadjuteur, le conseiller Broussel se leva et dit qu'on n'envoyait d'ordinaire de héraut qu'à ses égaux ou à ses ennemis. Or, le parlement n'étant ni l'égal ni l'ennemi du roi ne pouvait recevoir son héraut.

Ce biais, tout subtil qu'il était, fut accueilli avec acclamation. On décida qu'on enverrait une députation au roi pour savoir quelles ouvertures il avait à faire au parlement, et l'on renvoya le héraut en faisant demander un sauf-conduit pour la députation.

Le surlendemain le sauf-conduit arriva et la députation partit.

Mais ce n'était pas publiquement que les vraies démarches se faisaient : pendant que la députation s'acheminait vers Saint-Germain, M. de Flamarens venait faire une visite au prince de Marcillac qui, blessé d'un coup de mousquet dans une escarmouche qu'il avait engagée à Brie-Comte-Robert, commençait à avoir assez de cette petite guerre ; il était chargé, de la part de l'abbé de La Rivière, de faire des propositions secrètes aux chefs des rebelles. D'abord on offrait au prince de Conti son entrée au conseil et une place forte en Champagne, pourvu qu'il abandonnât à l'abbé de La Rivière le chapeau de cardinal auquel il avait prétendu. Cette dernière condition aurait pu être placée la première, attendu que quitter l'église, était la chose la plus agréable que l'on pût proposer à M. de Conti.

Quant à M. de Longueville, qui devait amener de Rouen un secours à Paris, on lui proposait, s'il voulait retarder ce secours, outre les anciens gouvernements, le gouvernement du Pont-de-l'Arche et une charge à la cour. On promettait, en outre, à M. de Bouillon d'en finir définitivement avec lui du rachat de la ville de Sedan, qui traînait depuis si longtemps.

Toutes ces propositions, jointes aux bonnes paroles que donna la reine aux envoyés, et à l'arrivée d'un agent espagnol qui vint pour proposer la médiation de l'archiduc Léopold, lequel, écrivait-il, ne voulait plus traiter avec le cardinal, mais avec le parlement, amenèrent une espèce de trève, pendant laquelle cent muids de blé devaient entrer par jour dans Paris, et des conférences avoir lieu à Rueil.

Trois jours après, ces conférences s'ouvrirent. Pendant qu'elles avaient lieu, deux grandes nouvelles arrivaient au parlement : la première, que le duc de Longueville marchait sur Paris avec dix

mille hommes qu'il amenait de Rouen, au secours de la capitale : la seconde, que M. de Turenne venait de se déclarer pour le parlement.

C'étaient là deux riches nouvelles ; aussi écrivit-on aux plénipotentiaires de tenir ferme. Mais ceux-ci voyant, d'un côté, le duc d'Orléans exaspéré et le prince de Condé menaçant, de l'autre, le peuple exalté et le parlement décidé à tenir jusqu'au bout, puis, au milieu de tout cela, l'Espagne prête à profiter de nos guerres civiles, prirent sur eux de signer tout d'un coup ; et le 13 mars, les articles suivants furent arrêtés :

1° Toutes les hostilités cesseraient de part et d'autre, les passages redeviendraient libres, et le commerce serait rétabli ;

2° Le parlement se rendrait à Saint-Germain pour y tenir un lit de justice ;

3° Il ne serait fait dans l'année aucune assemblée de chambre, si ce n'était pour mercuriales et réceptions d'officiers ;

4° Dans le narré de la déclaration à publier, il serait parlé de l'intention du roi pour l'exécution des déclarations de juillet et octobre 1648 ;

5° Tous les arrêts du parlement, rendus depuis la sortie du roi, demeureraient nuls et non avenus ;

6° Il en serait de même des lettres de cachet et déclarations du roi au sujet des mouvements derniers ;

7° Les gens de guerre, levés en vertu des pouvoirs du parlement et de la ville, seraient licenciés ;

8° Le roi ferait retirer ses troupes des environs de Paris ;

9° Les habitants de Paris poseraient les armes ;

10° Le député de l'archiduc serait renvoyé sans réponse ;

11° Les meubles seraient rendus aux particuliers, et l'arsenal et la Bastille au roi ;

12° Le roi pourrait emprunter, au denier douze, cette année et l'année suivante, les sommes dont il aurait besoin ;

13° Le prince de Conti et tous autres qui avaient pris les armes, seraient conservés en leurs biens, charges et gouvernements. s'ils déclaraient, le duc de Longueville dans dix jours et les autres dans quatre, qu'ils acquiesçaient au traité, faute duquel acquiescement, le corps de ville ne prendrait plus aucune part dans leurs intérêts ;

14° Le roi retournerait à Paris dès que les affaires de l'État le pourraient permettre (1).

Il y avait au traité général un petit inconvénient : c'est qu'il s'était fait si vite qu'il n'avait pas permis aux traités particuliers de se conclure. Il y eut donc grand bruit au parlement le jour où il fut lu, et l'on décida qu'une seconde députation serait envoyée pour établir particulièrement les intérêts des généraux.

Les généraux étaient : le prince de Conti, le duc d'Elbœuf, le duc de Bouillon, le duc de Beaufort, le duc de Longueville et le maréchal de la Motte-Houdancourt.

On devait faire aussi quelque chose pour le maréchal de Turenne qui s'était décidé un peu tard, mais qui, enfin, s'était décidé.

Alors il y eut une chose unique, et qui indique toute l'impudence et toute la vénalité de l'époque : les stipulations particulières furent portées au traité général et discutées publiquement.

Le prince de Conti obtint Damvilliers.

Le duc d'Elbœuf, le paiement des sommes dues à sa femme, et cent mille livres pour l'aîné de ses fils.

Le duc de Beaufort, sa rentrée à la cour, la grâce entière de ceux qui l'avaient aidé dans sa fuite, le recouvrement des pensions du duc de Vendôme, son père, et une indemnité pour ses maisons et châteaux que le parlement de Bretagne avait fait démolir.

Le duc de Bouillon, des domaines d'égale valeur à l'estimation qui serait faite de Sedan, une indemnité pour la non-jouissance de sa principauté, et le titre de prince accordé à lui et à ceux de sa maison.

Le duc de Longueville, le gouvernement du Pont-de-l'Arche.

Le maréchal de La Motte-Houdancourt, deux cent mille livres d'argent, sans préjudice des autres grâces qu'il plairait au roi de lui accorder.

Enfin, l'armée d'Allemagne devant être supprimée, le maréchal de Turenne serait employé selon l'estime due à sa personne et à ses services.

Moyennant ces nouvelles conditions, la paix ne souffrit plus au-

(1) Le retour du roi était fort désiré, s'il faut en croire la pièce suivante, une des plus originales certainement qui aient paru dans cette première guerre de Paris. (Voir dans l'appendice, note HJ

cune difficulté, et le 5 avril, un *Te Deum* fut chanté en grande pompe à Notre-Dame, où reparurent, comme représentants de la royauté absente, les gardes françaises et les suisses du roi.

Ainsi finit le premier acte de cette guerre burlesque, où chacun resta au dessous de sa réputation, et dont l'événement le plus important fut l'accouchement de la reine de Paris par intérim, Mme de Longueville, laquelle, pendant son séjour à l'Hôtel-de-Ville, mit au monde un fils qui fut tenu sur les fonts de baptême par le prévôt des marchands, et qui reçut les noms de CHARLES PARIS ORLÉANS.

Singulière coïncidence de noms, on en conviendra.

Il est vrai que pour faire compensation à toutes ces misères, il venait de s'accomplir, à soixante-dix lieues de Paris, une révolution un peu plus sérieuse.

Le 30 janvier 1649, la tête du roi Charles Stuart, tombée sur l'échafaud de White-Hall, avait été ramassée et montrée au peuple anglais comme celle d'un traître, par un bourreau voilé dont on ne sut jamais le nom.

Mais à peine trouve-t-on trace de cette grande catastrophe dans nos auteurs contemporains, tant faisaient de bruit les neuf cents pamphlets qui parurent pendant le cours de cette guerre.

Il est vrai que l'exemple perdu pour les contemporains ne l'était pas pour la postérité : cent quarante-quatre ans plus tard, la Convention nationale devait répondre au parlement anglais en montrant à son tour au peuple français la tête de Louis XVI.

CHAPITRE XXI.

1649.—1650.

Le duc d'Orléans rentre à Paris. — Projet d'alliance entre la maison de Vendôme et Mazarin. — Succès de l'ennemi. — La reine part pour Compiègne avec ses deux fils, le Cardinal et M. le Prince. — Dispositions de Condé. — Brouille de Mazarin et lui. — Les deux imprimeurs. — René Duplessis. — Les Mazarins et les Frondeurs. — Le souper interrompu. — Les visites à Compiègne. — Succès du duc d'Harcourt. — Rentrée de la cour à Paris. — Joie de la populace. — Nouvelle brouille entre Condé et Mazarin. — Affaire des tabourets. — Mécontentement et vengeance de M. le Prince. — Mme de Chevreuse et Mazarin. — Démarches auprès du Coadjuteur. — Entrevue de Gondy avec la reine. — Démonstrations amicales de Mazarin. — Conventions menaçantes pour Condé. — Désespoir amoureux de Monsieur. — Mme de Chevreuse le console. — Il entre dans le complot contre M. le Prince. — Visite de Condé à la reine. — Il est arrêté avec son frère. — Conséquences de cette arrestation.

Pendant que ces choses se passaient, la reine peu pressée de rentrer à Paris où pleuvaient sur elle et sur son ministre les pamphlets les plus insolents, était restée à Saint-Germain, et le duc d'Orléans seul, de toute la famille royale, était revenu prendre sa résidence habituelle au Luxembourg.

Il n'y avait plus de guerre flagrante, mais tout cependant était à peu près demeuré dans le même état. Le duc de Beaufort était toujours le Roi des Halles. Le coadjuteur qui, seul parmi tous les

stipulants, n'avait rien demandé pour lui, était demeuré l'homme populaire par excellence. Mme de Longueville avait transporté sa cour de l'Hôtel-de-Ville dans son hôtel. M. de Condé qui s'était rapproché d'elle, venait la voir de temps en temps, et à chaque voyage elle reprenait sur lui un peu de cette influence qu'elle avait eue autrefois. La duchesse de Chevreuse était rentrée à l'hôtel de Luynes, et suppléant à sa beauté passée par celle de sa fille qui alors était dans tout son éclat, elle l'avait à peu près donnée pour maîtresse au coadjuteur. On frondait plus que jamais, car maintenant la fronde était bien plus qu'un parti, c'était une mode.

Au milieu de tout cela courait le bruit que M. de Vendôme qui, grâce aux traités, était rappelé de son exil, venait d'arrêter un projet d'alliance entre le cardinal et sa maison. On disait que le duc de Mercœur, son fils aîné, allait épouser Victoire Mancini, l'aînée des trois sœurs, et la chose paraissait si incroyable à tout le monde que tout le monde la croyait. Ainsi commençait à se réaliser la prédiction du duc de Villeroy à propos de ces trois petites filles arrivées un soir d'Italie.

Pendant ce temps, l'ennemi profitant du rappel des troupes vers Paris, prenait sa revanche de la bataille de Lens en s'emparant d'Ypres et de Saint-Venant.

La reine annonça alors qu'elle quittait Saint-Germain avec ses deux fils pour aller coucher à Chantilly et continuer ensuite son chemin vers la frontière. On sait déjà ce que c'était que la frontière de France pour le roi et la reine. Tous deux s'arrêtèrent à Compiègne. Le cardinal et le prince de Condé poussèrent jusqu'à La Fère pour y passer la revue des troupes que l'on dirigeait vers les Flandres.

Mais là les conseils que le prince avait reçus pendant ses visites à Mme de Longueville portèrent leurs fruits.

Le prince, nous l'avons dit, était un homme d'esprit et surtout d'imagination, brave, mais mobile, avide de toutes les gloires, mais facilement rassasié de celles qu'il avait conquises. Or à vingt-sept ans il avait mérité le titre de grand capitaine. Sa réputation dans les armes balançait celle de Turenne. Il voulut conquérir celle de grand politique et lutter avec Mazarin.

C'est que Mme de Longueville lui avait montré sa position claire

comme le jour. Tous ceux qui avaient servi contre la cour étaient rentrés en faveur, et encore avaient fait leurs conditions pour y rentrer. Lui, l'avait servie et n'avait rien obtenu, pas même ce chapeau de cardinal dont il avait si grande hâte de coiffer son frère.

Il y avait plus : ce frère cadet, mal fait, mal venu, ignorant aux choses de guerre et de politique, avait été, grâce à son nom, nommé généralissime des troupes de Paris. Un instant il avait regné, lui troisième ou quatrième, dans la capitale de France. Qu'eût donc fait à sa place Condé, homme de guerre, homme de génie ? Il eût régné seul et fût peut-être resté roi.

D'ailleurs cette alliance des Vendôme avec Mazarin le gênait. M. de Beaufort, moins grand homme de guerre que lui, mais aussi brave et plus populaire, visait à la place qu'il occupait. S'il y avait quelques obstacles pour y atteindre, Victoire Mancini allait les écarter.

Aussi pendant son séjour à Compiègne le prince avait-il témoigné beaucoup de mauvaise humeur. A La Fère, cette mauvaise humeur s'augmenta, Mazarin commençait à s'impatienter des exigences du grand capitaine. Il se fâcha. Condé ne cherchait qu'une occasion pour rompre ; il rompit.

Le comte d'Harcourt, cadet du duc d'Elbœuf, qui avait déjà, comme nous l'avons dit, succédé à M. de La Motte dans le commandement de l'armée d'Espagne, fut choisi pour remplacer Condé à l'armée de Flandre, et le prince se retira dans son gouvernement de Bourgogne, mécontent de tout, des hommes et des choses : des choses qui devenaient trop petites, et des hommes qu'on faisait trop grands.

Pendant ce temps les pamphlets allaient leur train : de ceux qui étaient faits contre Mazarin, tout le monde riait et nul n'en prenait souci ; mais de ceux qui étaient faits contre le roi, la reine et la religion, on s'en inquiétait quelquefois.

Deux imprimeurs mirent au jour vers cette époque deux ouvrages où la reine était si mal traitée que la justice s'en émut. L'histoire a conservé le nom d'un de ces imprimeurs et d'un de ces ouvrages : l'imprimeur s'appelait Marlot ; l'ouvrage était intitulé : *le Custode du lit de la reine*. La Tournelle fit le procès aux deux coupables et les condamna à être pendus en Grève. Le jugement

était sur le point de s'exécuter, le peuple entourait la potence; celui qui devait être pendu le premier avait déjà la corde au cou et le pied sur l'échelle, lorsqu'il s'avisa de crier qu'on le faisait mourir, lui et son compagnon, pour avoir débité des vers contre Mazarin. Le peuple prit les paroles au vol, jeta de grands cris, se rua vers le gibet et emporta en triomphe les deux condamnés qui, au coin de la première rue, se dérobèrent à l'ovation et gagnèrent prudemment au pied.

On voit que le cardinal avait agi sagement en passant par Compiègne pour revenir à Paris.

Cependant toutes ces démonstrations frondeuses vexaient fort les partisans du cardinal, qui, en l'absence de leur patron, étaient rentrés à Paris. Au nombre de ces partisans était René du Plessy, marquis de Jarzé, seigneur Duplessis Bourré, nommé capitaine des gardes du corps du roi en 1648. C'était un des hommes les plus spirituels de la cour et le rival pour les bons mots d'Angévins, du prince de Guémenée et de Bautru. Il se mit dans l'esprit de lutter contre cette tendance rebelle et d'accoutumer le peuple de Paris à ce nom de Mazarin, qui lui inspirait une si vive répulsion. Plusieurs jeunes gens, appartenant comme lui à la faction des petits maîtres dont M. le Prince était le chef, entrèrent avec lui dans le complot. C'étaient M. de Candale, Louis-Charles Gaston, de Nogaret, de La Valette, M. de Bouteville, François-Henri de Montmorency, fils du Bouteville décapité pour s'être battu en duel contre Bussy d'Amboise, Jacques de Stuer, marquis de Saint-Mesgrin dont un des ancêtres avait été assassiné autrefois par ordre du duc de Guise, et encore plusieurs autres jeunes fous aux grands noms qui s'appelaient Manicamp, Ruvigny, Souvré, Rochechouart, Vineville, et qui entretenaient en folies de pages le courage dont ils étaient toujours prêts d'ailleurs à faire preuve en face de l'ennemi.

En conséquence de ce plan, tous ceux que nous venons de nommer, fortifiés de leurs amis et des amis de leurs amis, prirent l'habitude de se promener en troupes dans le jardin des Tuileries, qui commençait à être vers le soir le rendez-vous des gens à la mode, parlant haut, vantant Mazarin et raillant les frondeurs.

Dabord on prit tout ce bruit pour ce qu'il était réellement, c'est-à-dire pour une folle démonstration sans but comme sans

portée. Bien plus, un soir que Jarzé et ses amis venaient par le bout d'une allée et que le duc de Beaufort et les siens venaient par l'autre bout, comme les deux troupes n'étaient plus qu'à vingt pas l'une de l'autre, le duc de Beaufort, soit qu'il voulût éviter de heurter de front tous ces Mazarins, soit qu'il eût effectivement besoin de conférer avec un jeune conseiller qu'il avait aperçu dans une allée latérale, le duc de Beaufort, disons-nous, quittant la grande allée, l'alla prendre par-dessous le bras et causa avec lui jusqu'à ce que Jarzé et ses compagnons, qui se trouvaient avoir le chemin libre, car les amis du prince l'avaient suivi, fussent passés. Il n'en fallait pas tant pour exalter toutes ces jeunes têtes. Jarzé, qui était fort à la mode parmi les belles dames du temps, s'en alla raconter dans les ruelles que lui et ses amis avaient pris aux Tuileries le haut du pavé et que les frondeurs n'avaient point osé le leur disputer. Ces confidences de ruelles faites le soir grossissaient la nuit et avaient presque toujours, le lendemain matin, un grand retentissement. Bientôt M. le coadjuteur apprit l'affaire par Mlle de Chevreuse qui, nous l'avons dit, prenait grand intérêt à tout ce qui touchait à l'honneur du belliqueux prélat.

La dernière chose dont avait besoin Gondy, c'était d'être excité à faire un éclat, disposé qu'il était toujours à le faire même sans excitation. Au coup d'aiguillon, Gondy ne fit qu'un saut de l'hôtel de Luynes à l'archevêché, et manda chez lui pour affaire de la plus haute importance le duc de Beaufort, le maréchal de la Motte, Rais, Vitry et Fontrailles.

On passa une partie de la nuit en délibérations.

Le lendemain Jarzé et ses compagnons avaient fait le projet d'aller souper chez Renard, restaurateur fort en vogue à cette époque, que nous avons déjà nommé à propos des démêlés de Mme la Princesse et de Mme de Montbazon et dont l'établissement faisait suite au jardin des Tuileries. Ils devaient être douze, avoir des violons, boire à la santé de Mazarin et danser après.

On se mit à table, mais alors les convives s'aperçurent qu'ils n'étaient que onze; on chercha quel était le déserteur qui manquait ainsi à l'appel, et l'on reconnut que c'était le commandeur de Souvré. Au moment où l'on se demandait la cause de ce retard, un laquais arriva et remit une lettre à Jarzé. Cette lettre lui annonçait qu'il eût à lever le siége, lui et ses amis, attendu

qu'il se machinait quelque chose contre eux. En effet, le commandeur de Souvré avait été averti de ne pas se trouver à cette fête par sa nièce, Mlle de Toussy, qui en avait été avertie elle-même par le maréchal de La Motte, qui l'aimait, et qui, quelque temps après, l'épousa.

Cet avis, donné à onze jeunes gens qui ne demandaient que bruit et rumeur, était trop prudent pour être suivi. D'ailleurs, le commandeur de Souvré ne s'étendait point sur la nature du danger qui les menaçait. La petite troupe Mazarine se décida donc à l'attendre et à lui faire face quand il se présenterait.

On ne fut pas longtemps dans l'attente : le premier service n'était pas fini que le duc de Beaufort entra dans le jardin, suivi du duc de Retz, du duc de Brissac, du maréchal de La Motte, du comte de Fiesques, de Fontrailles, et d'une cinquantaine d'autres gentilshommes avec leurs laquais.

Les convives comprirent alors que c'était là l'orage dont ils étaient menacés.

Le duc de Beaufort s'approcha et fit un signe aux gentilshommes qui l'accompagnaient, lesquels environnèrent la table.

Or, comme avant tout, M. de Beaufort était petit-fils d'Henri IV, deux des convives se levèrent pour lui rendre l'espèce de salut qu'il avait fait en portant la main à son chapeau. C'étaient Ruvigny et Rochechouart, ce dernier plus connu dans les mémoires du temps sous le nom de commandeur de Jars.

Les autres demeurèrent assis.

Le prince se tint un instant debout, les regardant avec cet air fier et méprisant qui lui était habituel.

— Messieurs, dit-il, vous soupez de bien bonne heure, ce me semble.

— Mais pas trop, monseigneur, répondit Ruvigny, car il est tantôt sept heures.

— Avez-vous des violons? demanda le prince.

— Non, monseigneur, répondit Rochechouart; ils sont commandés, mais ils ne sont pas encore venus.

— Tant pis, dit le prince, car mon intention était de vous faire danser.

A ces mots, prenant la nappe par un coin, il la tira avec tant

Bal à l'occasion du mariage de la reine de Pologne

de violence, que tout ce qui était sur la table fut renversé, et qu'une portion des mets tomba sur les convives.

Alors, tous se levèrent furieux et demandant leurs épées; le duc de Candale, le premier, courut à l'un de ses pages, lui prit la sienne, la tira hors du fourreau, et revint se jeter, l'épée nue, au milieu des assaillants, appelant tout haut le duc de Beaufort, son cousin, en duel, et lui rappelant qu'il pouvait se battre contre lui sans se dégrader, attendu qu'il était petit-fils d'Henri IV comme lui. Mais le duc de Beaufort lui répondit que ce n'était pas à lui qu'il en voulait, mais à Jarzé, qu'il comptait jeter du haut en bas du rempart pour lui apprendre à mieux mesurer ses paroles dans l'avenir. Malgré cette déclaration, il y eut un instant de lutte terrible. Le duc de Beaufort cherchait et appelait Jarzé. Jarzé, qui était brave, se fût sans doute jeté au devant de lui, si le duc de Beaufort avait eu une épée; mais comme il n'en avait pas, il pensa que le prince ne le cherchait que pour lui faire insulte; et, sur les instances de ses amis, il s'esquiva. Le duc de Beaufort resta donc maître du champ de bataille. Mais M. de Candale n'était point satisfait de la déclaration de son cousin. Celui-ci la lui renouvela; ce

qui ne l'empêcha point de le faire appeler le lendemain matin dans toutes les règles ; mais M. de Beaufort continua de dire que ce n'était point à lui qu'il avait affaire, et qu'il ne se battrait point contre lui. Or, comme le courage du duc de Beaufort était connu, on loua fort à la fois Candale de l'avoir défié, et le duc d'avoir refusé le défi.

Cette escapade faillit faire manquer le mariage du duc de Mercœur avec Victoire Mancini. Le cardinal, furieux de la défaite de ses partisans qui, à la suite de cette affaire, avaient été forcés de quitter Paris, déclara d'abord qu'il ne donnerait pas sa nièce au frère d'un extravagant qui le haïssait. Ainsi dans une alliance entre la maison Mazarin et la maison de Vendôme, entre l'ancien domestique du cardinal Bentivoglio et la descendance d'Henri-le-Grand, c'était, chose étrange ! Mazarin qui menaçait de retirer sa parole.

Cependant, la reine, tout en haïssant le prince de Condé, avait compris qu'elle n'était pas assez forte en ce moment pour se passer de lui. Elle lui avait écrit en Bourgogne une lettre pleine de tendres instances, et le prince avait quitté Mâcon, où il était, pour revenir à Compiègne. La reine n'attendait que ce retour pour négocier sa rentrée à Paris.

Le coadjuteur jugeant cette rentrée indispensable, résolut de s'en donner le mérite. Il partit pour Compiègne, descendit à la porte du palais, monta l'escalier, et, sur la dernière marche, rencontra, dit-il, un petit homme tout vêtu de noir qui lui glissa un billet dans la main. Sur ce billet était écrit : *Si vous entrez chez le roi, vous êtes mort.* Le coadjuteur mit le billet dans sa poche et entra.

Il trouva la reine qui le reçut à merveille et lui fit force instances pour qu'il consentît à voir le cardinal. Mais le coadjuteur, qui tenait à garder sa popularité près des Parisiens, refusa ; sur quoi la reine se fâcha presque. Le coadjuteur la laissa dire, se contentant de lui répondre que, s'il se raccommodait avec le cardinal, il perdrait à l'instant même toute influence et ne pourrait plus rien pour son service.

Quelques jours après cette visite, Mme de Chevreuse eut permission de faire la sienne. Mme de Chevreuse était toujours, non plus par elle-même, mais par ses relations, une amie ou une ennemie fort importante. Toutefois, elle craignait qu'il ne lui

arrivât quelque accident pendant le voyage, et pour la décider à le faire, il fallut que le premier président lui promît qu'il ne lui adviendrait aucune chose fâcheuse. En effet, elle revint à Paris saine et sauve. Seulement, la reine ne l'avait point embrassée.

Le lendemain, ce fut le tour du prince de Conti. Il vint à Compiègne, sous prétexte d'y voir son frère; le cardinal Mazarin l'ayant rencontré comme par hasard chez M. de Condé, l'invita à dîner et le prince accepta cette invitation.

Presque en même temps on reçut la nouvelle que le duc d'Harcourt avait forcé l'Escaut entre Bouchain et Valenciennes, et défait un corps ennemi de huit cents chevaux : ce n'était là ni la victoire de Rocroy ni celle de Lens, mais enfin c'était toujours une victoire, et la reine résolut d'en profiter pour revenir dans sa capitale. Cette rentrée eut lieu le 18 du mois d'août 1649, après une absence de six mois.

« Ce fut un véritable prodige, dit Mme de Motteville, que l'entrée du roi en ce jour, et une grande victoire pour le ministre. Jamais la foule ne fut si grande à suivre le carosse du roi, et il semblait, par cette allégresse publique, que le passé fût un songe. Le Mazarin si haï était à la portière, avec M. le Prince, et fut regardé si attentivement de ceux qui suivaient le roi, qu'on eût dit qu'ils ne l'avaient jamais vu. Ils se disaient les uns aux autres : Voici le Mazarin. Les peuples qui arrêtaient les voitures par la presse bénissaient le roi et la reine, et parlaient à l'avantage du Mazarin. Les uns disaient qu'il était beau, les autres lui tendaient la main et l'assuraient qu'ils l'aimaient bien ; les autres disaient qu'ils allaient boire à sa santé. Enfin, après que la reine fut rentrée chez elle, ils se mirent à faire des feux de joie et à bénir le Mazarin qui leur avait ramené le roi. »

Il est vrai que Mme de Motteville ajoute à la ligne suivante que Mazarin avait fait distribuer de l'argent à cette populace, et quelques auteurs prétendent que, malgré son avarice, le ministre consacra cent mille livres à se préparer cette triomphale entrée.

Vraie ou fausse, cette démonstration eut cela de fâcheux, que la reine prit les acclamations qui saluaient son retour, pour l'approbation de ce qu'elle avait fait.

Le soir, il y eut grande réception au Palais-Royal, et tandis

que le cardinal se retirait pour se reposer, disait-il, le duc d'Orléans amenait, par les petits appartements, le duc de Beaufort chez la reine. Le duc de Beaufort fit force protestations de dévoûment; la reine donna force assurances d'oubli. Et chacun se retira ne croyant pas un mot de ce que l'autre lui avait dit. Il est vrai que le hasard avait voulu que l'entrevue eût lieu dans la même chambre où, sept ans auparavant, Beaufort avait été arrêté.

Le lendemain on eût pu croire que la reine n'avait jamais quitté Paris.

Mais, comme on le comprend bien, tous ces raccommodements étaient cicatrisés à la surface, envenimés au dedans. M. de Condé se montrait plus maussade que jamais. Il se croyait quitte de tout engagement avec la cour, ayant, comme il l'avait promis, ramené heureusement le roi à Paris, et menaçait à tout moment de se retirer. Le mariage du duc de Mercœur avec Victoire Mancini l'aigrissait d'ailleurs cruellement. Il savait que la reine avait reçu secrètement le duc de Beaufort; il voyait les faveurs ministérielles prêtes à pleuvoir sur cette maison de Vendôme qu'il détestait, tandis que, pressé par sa sœur Mme de Longueville de faire délivrer à son mari le gouvernement du Pont-de-l'Arche qui lui avait été promis, il n'en pouvait venir à bout. Enfin, un soir qu'il avait insisté près du cardinal plus que de coutume sur ce sujet, celui-ci, contre son habitude, lui répondit assez brutalement.

— Votre Éminence veut donc la guerre? dit le prince.

— Je ne la veux pas, répondit le ministre, mais si vous me la faites, Monsieur le Prince, il faudra bien que je la soutienne.

M. de Condé prit alors son chapeau, et regardant le cardinal avec ce sourire railleur qui lui était particulier :

— Adieu, Mars, dit-il, et saluant profondément, il se retira.

Le mot avait été dit à haute voix et chacun l'avait entendu; le lendemain on n'appelait plus Mazarin que le dieu Mars.

Cette fois on crut M. le Prince définitivement brouillé avec le ministre, et déjà les Frondeurs les plus zélés s'inscrivaient chez M. de Condé, lorsque le duc d'Orléans, qui poursuivait toujours pour son abbé La Rivière le chapeau de cardinal, parvint à les raccommoder, ou à peu près. Une des clauses de ce traité fut que la princesse de Marcillac et Mme de Pons auraient les honneurs du tabouret. Moyennant cette faveur, accordée à l'amie de sa sœur

et à la femme de l'amant de sa sœur, le prince grimaça un sourire auquel personne ne se trompa.

Mais ce fut une grande affaire que l'affaire de ces deux tabourets accordés à la requête du prince. Toute simple qu'elle paraisse à nos lecteurs, ce n'était rien moins qu'une espèce de révolution de cour. Les règles de l'étiquette voulaient que le tabouret chez la reine n'appartînt qu'aux duchesses, femmes de ducs et pairs à brevet. La sœur du duc de Rohan l'avait obtenu d'Henri IV à titre de parente, et encore la chose avait-elle alors fait grand bruit et excité force mécontentements. De son côté Louis XIII l'avait accordé aux filles de la maison de Bouillon; mais les filles de la maison de Bouillon descendaient de princes souverains. Enfin la reine, de son côté, au commencement de la régence, avait aussi donné le tabouret à la comtesse de Fleix, fille de la marquise de Senecey; mais la comtesse de Fleix était parente de la reine Anne d'Autriche comme la sœur du duc de Rohan était parente d'Henri IV. Or la femme du prince de Marcillac et Mme de Pons, veuve de François-Alexandre d'Albret, n'avaient ni l'une ni l'autre aucun droit pareil à faire valoir.

Toute la noblesse se souleva donc contre cette prétention, fit des assemblées dont l'une eut lieu chez le marquis de Monglat, grand-maître de la garde-robe, et signa une protestation.

Ce fut pour M. de Condé une nouvelle cause d'en vouloir à la reine; car, comme pour faire comprendre qu'elle avait eu la main forcée en cette occasion, elle laissa ses plus intimes serviteurs prendre part à cet acte d'opposition qui acquit bientôt une si grande importance, qu'elle déclara au prince qu'elle était contrainte de céder à une démonstration si générale. En conséquence, quatre maréchaux allèrent annoncer à l'assemblée de la noblesse que la reine retirait à Mme de Pons et à la princesse de Marcillac la faveur qu'elle venait de leur accorder.

Une occasion de se venger se présenta bientôt à M. le prince de Condé qui la saisit avec empressement. Le duc de Richelieu, petit neveu du grand cardinal, était devenu amoureux de Mme de Pons, à qui la reine venait d'ôter, avec tant de facilité, le tabouret qu'elle lui avait donné à si grand'peine. Or, cet amour était vu de mauvais œil à la cour, car M. le duc de Richelieu étant gouverneur du Havre, une union entre lui et Mme de Pons devenait

chose grave. En effet, Mme de Pons était l'amie intime de Mme de Longueville, et Mme de Longueville n'avait déjà, par son mari, que trop d'influence en Normandie. Ce fut une raison pour que M. de Condé poussât à ce mariage regardé par les plus hardis comme impossible. Il conduisit les deux amants dans la maison de la duchesse de Longueville, à Trie, où ils devaient devenir époux, servit de témoin au duc de Richelieu, et aussitôt après la cérémonie le fit partir avec sa femme pour le Havre, afin qu'il prît immédiatement possession de son gouvernement. Puis Condé s'en revint à la cour se vanter tout haut que le duc de Longueville possédait maintenant une place de plus en Normandie.

Ce dernier coup frappa cruellement la reine et le cardinal, qui depuis longtemps déjà supportaient à grand'peine les façons de M. le Prince. Ils en étaient encore tout meurtris quand, le 1er janvier 1650, Mme de Chevreuse, qui était rentrée en grâces, ou à peu près, vint faire sa visite du jour de l'an à la reine. Le cardinal était chez Anne d'Autriche, et au moment où la visiteuse allait se retirer, il la prit dans l'embrasure d'une fenêtre.

— Madame, lui dit-il, je vous écoutais tout à l'heure et vous faisiez à Sa Majesté de grandes protestations de dévoûment.

— C'est qu'en effet, M. le cardinal, répondit Mme de Chevreuse, je lui suis tout à fait dévouée.

— Si cela est ainsi, comment donc ne lui donnez-vous point vos amis?

— Le moyen de lui donner mes amis? dit Mme de Chevreuse : la reine n'est plus reine.

— Et qu'est-elle donc? demanda le cardinal.

— La très humble servante de M. le Prince.

— Eh! mon Dieu, madame, dit le cardinal, la reine fait comme elle peut. Si l'on se pouvait assurer de certaines personnes, on ferait bien des choses; mais M. de Beaufort est à Mme de Montbazon, Mme de Montbazon est à Vigneul (1) et le coadjuteur est à...

— Est à ma fille, n'est-ce pas? dit Mme de Chevreuse.

Mazarin se mit à rire.

(1) Vigneul était un des serviteurs de M. le Prince et appartenait entièrement au duc de Condé.

— Eh bien, dit Mme de Chevreuse, je vous réponds de lui et d'elle.

— En ce cas, ne dites rien et revenez ce soir.

Mme de Chevreuse n'eut garde d'y manquer. On sait l'ardeur de son caractère pour l'intrigue. Il y avait longtemps que forcément elle se reposait ou se débattait dans des intrigues inférieures indignes d'elle. Sa joie fut donc grande lorsque la reine s'ouvrit à elle du désir de faire arrêter à la fois M. le Prince, M. de Conti et M. de Longueville. Une seule chose retenait encore la reine, suivant ce qu'elle dit à Mme de Chevreuse, c'était de savoir si le coadjuteur prêterait les mains à cette arrestation, et si M. le duc d'Orléans, sans lequel on n'osait la faire, garderait le silence, non pas vis-à-vis du prince, mais vis-à-vis de son confident l'abbé de La Rivière, lequel avait pris à tâche d'entretenir les bonnes relations entre le prince de Condé et Monsieur.

Mme de Chevreuse réfléchit un instant et répondit de tout.

L'assistance du coadjuteur était la plus difficile à obtenir; c'était donc celle dont il fallait s'occuper d'abord. La reine donna à Mme de Chevreuse une lettre conçue en ces termes:

« Je ne puis croire, nonobstant le passé et le présent, que M. le coadjuteur ne soit pas à moi. Je le prie que je puisse le voir sans que personne le sache que Mme et Mlle de Chevreuse. Ce nom sera sa sûreté.

ANNE. »

Mme de Chevreuse revint en toute hâte à l'hôtel avec sa fille qui l'avait accompagnée au Palais-Royal. Elle trouva le coadjuteur qui les attendait, et elle entama tout de suite la négociation, en lui demandant s'il éprouverait une grande répugnance à entrer en raccommodement avec le cardinal Mazarin.

En même temps Mlle de Chevreuse faisant semblant de laisser tomber son mouchoir, serra la main du prélat, pour lui faire comprendre que ce qu'on lui demandait là avait plus de portée qu'une question ordinaire.

Le coadjuteur réfléchit, et son premier mouvement fut répulsif, car quelque temps auparavant il avait rompu une négociation pareille, et bientôt après il avait eu avis que ce retour de la reine vers lui n'était qu'un piége. On voulait faire cacher derrière une tapisserie M. le maréchal de Grammont, afin qu'il pût rapporter

à M. le Prince que ces fameux Frondeurs sur lesquels il était parfois disposé à s'appuyer, n'étaient dégoûtés des faveurs de la cour, que comme le Renard de la fable l'est des raisins auxquels il ne peut atteindre.

— Madame, dit le coadjuteur après un instant de silence, je ne répugnerais pas à ce que vous me dites, si vous m'apportiez une parole écrite de la main de la reine, et si vous me répondiez de tout.

— Justement, dit Mme de Chevreuse, je réponds de tout, et voici une lettre de Sa Majesté.

— En même temps elle tendit la lettre au coadjuteur.

De Gondy la lut, prit une plume et répondit ;

« Il n'y a jamais eu de moment dans ma vie dans lequel je n'aie été également à Votre Majesté. Je serais trop heureux de mourir pour son service pour songer à ma sûreté. Je me rendrai où elle me commandera.

GONDY. »

Le coadjuteur enveloppa le billet d'Anne d'Autriche dans le sien pour faire preuve à Sa Majesté de sa confiance en elle, et remit le tout à Mme de Chevreuse qui, dès le lendemain, porta cette réponse à la reine.

Dans la journée, le coadjuteur reçut ce petit mot de la main de Mme de Chevreuse.

— Trouvez-vous à minuit au cloître Saint-Honoré.

Le coadjuteur se trouva au rendez-vous à l'heure dite. A minuit et quelques minutes un homme s'approcha de lui. Il reconnut Gabouri, porte-manteau de la reine.

— Suivez-moi, dit celui-ci, on vous attend.

Le coadjuteur suivit son guide qui le fit entrer par une petite porte, et prenant un escalier dérobé, le conduisit tout droit à l'oratoire de la reine. C'était là, on se le rappelle, que se passaient les grandes décisions politiques. Quelquefois seulement, par distraction, on y priait Dieu.

La reine reçut le coadjuteur comme on reçoit un homme dont on a besoin, et aux premiers mots qu'elle prononça, celui-ci put voir qu'elle était de bonne foi. Depuis une demi-heure déjà il était avec elle lorsque Mazarin parut à son tour.

Le cardinal fut plus démonstratif encore : en entrant il demanda

à la reine la permission de lui manquer de respect en embrassant devant elle un homme qu'il estimait autant qu'il l'aimait, et à ces

paroles il se jeta dans les bras du coadjuteur. Puis, après cette accolade, se reculant d'un pas :

— Eh ! monsieur, dit Mazarin en regardant tendrement de Gondy, je n'ai qu'un regret en ce moment, c'est de ne pas pouvoir prendre ma calotte rouge et vous la mettre moi-même sur la tête.

— Monseigneur, dit le coadjuteur, il y a quelque chose de plus important pour moi que le chapeau de cardinal et qui me fera plus de plaisir, je vous l'avoue, que si Sa Majesté me donnait la tiare elle-même.

— Et qu'est-ce donc? demanda Mazarin.

— Eh bien ! c'est une haute position à l'un de mes amis auquel je pourrais me fier et qui me protégerait contre la colère de M. le Prince, lorsque M. le Prince sortira de prison envenimé et furieux contre moi ; cela, je vous l'avoue, me rassurerait plus que dix chapeaux de cardinal.

— Voyons, demanda Mazarin, cette haute position, y avez-vous pensé? Quelle serait-elle?

— Au commencement de la régence, répondit le coadjuteur, vous rappelez-vous, monseigneur, que la surintendance des mers avait été promise à la maison de Vendôme? Eh bien! donnez cette surintendance des mers à M. de Beaufort, et je suis à vous.

— C'est-à-dire, reprit le cardinal, que la surintendance a été promise à M. de Vendôme, et, après lui, à son fils aîné, M. de Mercœur.

— Monseigneur, répondit Gondy, ou je me trompe, ou il se prépare en ce moment pour le duc de Mercœur une alliance qui lui vaudra mieux que toutes les surintendances du monde.

Le cardinal sourit et regarda la reine.

— Allons, dit-il, on verra, et, si vous le voulez, dans une seconde entrevue nous accommoderons l'affaire ensemble.

Une seconde et une troisième entrevue eurent lieu, et dans ces conférences on arrêta définitivement :

Que M. de Vendôme aurait la surintendance des mers, et que M. de Beaufort, son second fils en aurait la survivance ;

Que M. de Noirmoutier aurait le commandement de Charleville et du Mont-Olympe;

Que M. de Brissac aurait le gouvernement de l'Anjou ;

Que de Laigues serait capitaine des gardes de Monsieur :

Enfin, que le chevalier de Sévigné aurait vingt-deux mille livres.

Moyennant quoi, il fut assuré à la reine qu'elle avait le loisir de faire arrêter M. le prince de Condé, M. le prince de Conti et M. le duc de Longueville.

Il en avait coûté moins cher à Marie de Médicis pour faire arrêter leur père par Thémine et ses deux fils.

Restait M. le duc d'Orléans, dont il fallait enchaîner l'indiscrétion à l'égard de son favori : Mme de Chevreuse s'en était chargée, on s'en souvient. Elle alla trouver Monsieur.

Monsieur était dans un profond désespoir. Outre ses favoris, outre sa femme, qu'il avait enlevée et qu'il avait épousée contre le gré du roi son frère, Monsieur, de temps en temps, avait encore des maîtresses. Or, il venait d'avoir pour une dame d'honneur de Madame, nommée Soyon, une de ces violentes passions comme Monsieur en avait quelquefois.

Malheureusement, un beau matin, la pauvre Soyon avait dis-

paru et s'était enfermée dans un couvent de Carmélites, dont ni menaces ni promesses n'avaient pu la faire sortir.

Monsieur en avait appelé à la reine et au cardinal ; mais tous deux, qui n'avaient aucun motif en ce moment de servir Monsieur, s'étaient récusés et avaient répondu que la volonté royale ou la puissance ministérielle se brisaient devant la vocation, et que Mlle Soyon paraissait avoir une vocation extraordinaire.

Monsieur se désolait.

Mme de Chevreuse, tombant au milieu de cette désolation, offrit au prince de lui dire par qui avait été dirigée la petite cabale qui lui avait enlevé sa maîtresse, et, s'il jurait sur l'évangile de garder le secret sur une chose qu'elle allait lui confier, de faire sortir Soyon des Carmélites. Monsieur jura tout ce qu'on voulut : c'était le plus grand faiseur de serments qu'il y eût en France.

Alors Mme de Chevreuse lui raconta que le complot avait été fait entre l'abbé de La Rivière et Mme la Princesse, femme de M. de Condé : La Rivière, par jalousie contre Soyon ; Mme la Princesse, par crainte qu'on ne se servît à la cour de l'influence de cette fille pour brouiller Monsieur avec son mari.

Monsieur demanda les preuves. Mme de Chevreuse se les était procurées et les lui montra.

La douleur de Monsieur fit place à une violente colère.

Alors Mme de Chevreuse mit entre les mains de Monsieur une lettre par laquelle Soyon déclarait qu'elle était prête à sortir des Carmélites, si elle avait assurance de la reine, d'être soutenue contre *ses ennemis*.

Ses ennemis, c'étaient l'abbé de La Rivière et Mme la Princesse.

La colère de Monsieur devint de la fureur.

Mme de Chevreuse craignit d'avoir dépassé son but. Monsieur pouvait être indiscret par faiblesse comme par haine. Elle le calma donc de son mieux, pria son altesse royale de lui permettre de mener toute cette affaire, et en obtint la promesse de laisser tout faire et un nouveau serment de garder le secret.

Malheureusement Mme de Chevreuse ne se dissimulait pas que deux serments de Monsieur en valaient à peine un d'un autre.

Cependant, contre son habitude, Monsieur tint sa parole. Il continua de faire bonne mine à M. le Prince, à Mme la Princesse et à l'abbé de La Rivière.

La dissimulation était une vertu de famille.

L'arrestation du prince, de son frère et de son beau-frère, fut alors fixée au 18 janvier, à midi ; elle devait avoir lieu au moment où tous trois se rendraient au conseil. Dès la veille, M. le duc d'Orléans avait donné avis qu'il n'y pourrait pas assister, étant malade.

Le matin de ce jour, M. le Prince alla faire une visite au cardinal ; il le trouva occupé à parler à Priolo, domestique de M. de Longueville, qu'il chargeait de mille douceurs pour son maître, le priant de recommander à M. de Longueville de ne pas manquer de se trouver au conseil. A la vue du prince, le cardinal voulut s'interrompre pour le saluer ; mais celui-ci lui fit signe de ne pas se déranger pour lui et s'approcha de la cheminée.

Près de cette cheminée, le secrétaire d'état Lyonne écrivait sur une table certains ordres qu'à la vue du prince il glissa sous le tapis : c'étaient les ordres nécessaires à l'arrestation.

Le prince resta un quart d'heure à peu près à causer avec Mazarin et Lyonne, et prit congé d'eux pour s'en aller dîner chez Mme la Princesse, sa mère. Il la trouva inquiète. Mme la Princesse avait été, le matin même, faire une visite à la reine, et, selon l'habitude des grandes entrées qu'elle avait à tout heure, elle avait pu pénétrer dans la chambre à coucher de sa Majesté. La reine était au lit, se disant malade, quoique son visage, qui n'avait subi aucune altération, démentît ouvertement ses paroles. Ce n'est pas le tout : la reine avait paru timide et embarrassée envers son amie, et cette amie, qui se rappelait avoir vu sa Majesté dans un état à peu près pareil, le jour de l'arrestation de M. de Beaufort, invitait son fils à prendre garde à lui.

M. le Prince sourit et tira de sa poche une lettre qu'il montra à sa mère. — Madame, dit-il, je crois que vous vous trompez ; j'ai vu la reine hier, elle m'a fait mille amitiés, et voici une lettre qu'avant-hier j'ai reçue de M. le cardinal.

La princesse prit la lettre et lut. En effet, elle était de nature à rassurer les plus timides, car en voici la reproduction textuelle :

« Je promets à M. le Prince, sous le bon plaisir du roi, par le commandement de la reine régente, sa mère, que je ne me départirai jamais de ses intérêts et y serai attaché envers tous et contre tous, et prie son Altesse de me tenir pour son très humble servi-

teur et de me favoriser de sa protection que je mériterai avec toute l'obéissance qu'elle peut désirer de moi. Ce que j'ai signé en présence et par le commandement de la reine.

« Cardinal MAZARIN. »

La princesse rendit cette lettre à son fils en secouant la tête : cet engagement était si formel et venait tellement à point qu'il l'effrayait.

— Ecoutez, mon fils, dit-elle, je ne suis pas la seule de mon avis, et M. le prince de Marcillac qui, comme vous le savez, est au courant de bien des choses, me disait encore il y a quelques jours : Madame, tâchez, si vous le pouvez, que jamais les trois princes ne se trouvent ensemble au conseil ; je vous l'ai dit, et je vous le répète, faites attention à vous.

Ainsi l'amour maternel inspirait à Mme la Princesse, au moment de l'arrestation de son fils, les mêmes pressentiments qu'il avait inspirés à Mme de Vendôme au moment de l'arrestation du sien.

Ni l'une ni l'autre ne devaient être écoutées.

Cependant la princesse voulut précéder son fils chez la reine,

sous prétexte de prendre des nouvelles de sa santé dont elle était inquiète ; elle prit les devants.

Un quart d'heure après elle, M. le Prince se rendit au Palais-Royal. Il fut aussitôt introduit chez la reine qui était toujours au lit : seulement elle avait fait tirer les rideaux pour qu'on ne vît point le grand trouble de son visage.

Mme la Princesse douairière de Condé était dans la ruelle.

Le prince s'approcha du lit de la reine et entra en conversation. La reine lui répondit assez librement, et il fut convaincu plus que jamais qu'il était, sinon en grande faveur, du moins en grande nécessité. Après quelques lieux communs, comme l'heure approchait, il quitta donc la reine. Mme la Princesse tendit à son fils une main que le prince baisa. Puis il prit congé d'elle. Ce fut le dernier adieu que la pauvre mère reçut de son fils, car elle devait mourir pendant sa captivité.

Le prince de Condé passa alors dans un petit cabinet d'où l'on entrait dans un second, lequel donnait à la fois dans l'appartement du cardinal et dans la galerie où se tenait d'ordinaire le conseil.

M. le Prince voulait aller chez le cardinal; mais dans ce petit passage il rencontra son Eminence qui l'aborda avec son visage le plus souriant.

Comme ils causaient ensemble, M. de Longueville entra et prit part à la conversation jusqu'à ce que M. le prince de Conti arrivât à son tour; ce qui ne tarda point à s'effectuer.

Alors le cardinal les voyant tous trois réunis, et pour ainsi dire sous sa griffe, appela un huissier.

— Allez prévenir la reine, dit-il, que MM. de Condé, de Conti et de Longueville sont arrivés, que *tout est prêt* et qu'elle peut venir au conseil.

C'était la formule convenue entre le cardinal et la reine. L'huissier se dirigea vers la chambre de Sa Majesté.

Sur ces entrefaites entra l'abbé de La Rivière.

— Excusez-moi, messieurs, dit le cardinal, j'ai à causer d'une affaire d'importance avec l'abbé de La Rivière ; entrez toujours au conseil et je vous suis.

Les princes entrèrent dans la galerie, le prince de Condé marchant le premier, le prince de Conti venant après lui, et M. de Longueville s'avançant le dernier.

Les ministres venaient ensuite.

Pendant ce temps, on prévenait la reine, et le cardinal entraî-

nait l'abbé de La Rivière dans son appartement. En apprenant que les princes étaient réunis, la reine donna congé à Mme la Princesse en lui disant qu'il fallait qu'elle se levât pour aller au conseil. Mme la Princesse salua alors la reine et se retira.

Ce fut la dernière fois qu'elle vit Anne d'Autriche.

De son côté, Mazarin occupait l'abbé de La Rivière d'une singulière façon. Il lui montrait des étoffes rouges de différents tons pour savoir de lui quelle nuance irait le mieux à l'air de son visage lorsqu'il serait cardinal. On sait qu'il y avait deux ans que le ministre tenait le favori de Monsieur en laisse avec cette éternelle promesse du cardinalat. L'abbé de La Rivière venait de faire choix d'une charmante nuance, entre la couleur nacarat et la couleur de feu, lorsqu'on entendit quelque bruit dans la galerie. Mazarin sourit, de son sourire de chat, et dit de sa voix la plus soyeuse à l'abbé de La Rivière en lui prenant le bras :

— Monsieur l'abbé, savez-vous ce qui se passe à cette heure dans la grande galerie?

— Non, répondit l'abbé de La Rivière.

— Eh bien! je vais vous le dire, moi : on arrête MM. de Condé, de Conti et de Longueville.

L'abbé de La Rivière devint pâle comme son linge, qui était toujours fort blanc, dit Segrais, laissa tomber les étoffes et demanda :

— M. le duc d'Orléans sait-il cette arrestation?

— Il la sait depuis quinze jours et y prête les mains.

— Il la sait depuis quinze jours et ne m'en a rien dit? reprit l'abbé; alors je suis perdu.

En effet, en ce moment même les choses se passaient comme venait de le dire le cardinal. Pendant que M. le prince de Condé causait avec M. le comte d'Avaux, les yeux tournés vers la porte par laquelle devait entrer la reine, cette porte s'ouvrit et le vieux Guitaut parut. Comme le prince aimait fort Guitaut, il crut que celui-ci avait quelque grâce à lui demander, et quittant M. d'Avaux, il marcha au devant du capitaine des gardes de la reine.

— Eh bien! mon bon Guitaut, lui dit-il, que me voulez-vous?

— Monseigneur, dit Guitaut, ce que je vous veux, c'est que j'ai l'ordre de vous arrêter, vous, M. le prince de Conti, votre frère, et M. de Longueville, votre beau-frère.

— Moi, Guitaut! s'écria M. le Prince; moi, vous m'arrêtez!

— Oui, monseigneur, répondit Guitaut fort embarrassé, mais étendant la main vers l'épée que M. le Prince portait à son côté.

— Au nom de Dieu, dit le prince en faisant un pas en arrière, Guitaut, retournez vers la reine et dites-lui que je la supplie de permettre que je puisse la voir et lui parler.

— Monseigneur, dit Guitaut, cela ne servira de rien, je vous jure; mais n'importe, pour vous satisfaire, j'y vais.

A ces mots, Guitaut salua le prince et rentra chez la reine.

— Messieurs, dit le prince de Condé, revenant vers ceux avec lesquels il causait et qui n'avaient rien entendu, car tout le dialogue que nous venons de rapporter avait eu lieu à voix basse, Messieurs, savez-vous ce qui m'arrive?

— Non, dit M. d'Avaux, mais à l'émotion de la voix de Votre Altesse, ce doit être quelque chose d'extraordinaire.

— Oui, fort extraordinaire, en effet. La reine me fait arrêter, et vous aussi, mon frère Conti, et vous aussi, M. de Longueville.

Tous les assistants poussèrent un cri de surprise.

— Cela vous étonne autant que moi, n'est-ce pas, Messieurs? dit le prince, car ayant toujours si bien servi le roi, je croyais être assuré de la protection de la reine et de l'amitié du cardinal.

Puis, se tournant vers le chancelier Séguier et le comte Servien qui étaient là : — M. le chancelier, dit-il, je vous prie d'aller chez la reine lui assurer de ma part qu'elle n'a pas de plus fidèle serviteur que moi; et vous, M. le comte Servien, de me rendre le même office près du cardinal.

Tous deux s'inclinèrent et sortirent, enchantés d'avoir cette occasion de s'éloigner du prince, mais aucun d'eux ne revint. Guitaut seul rentra.

— Eh bien? demanda vivement le prince.

— Eh bien! monseigneur, je n'ai rien pu obtenir, et la volonté positive de la reine est que vous soyez arrêté.

— Allons donc, dit le prince; puisqu'il en est ainsi, obéissons.

Et il donna son épée à Guitaut, tandis que le prince de Conti remettait la sienne à Comminges, et M. de Longueville, à Cressy.

— Maintenant, où allez-vous me mener? continua le prince: surtout que ce soit dans un endroit chaud. J'ai attrapé des fraîcheurs au camp, et le froid me fait grand mal.

Le Parlement demande la grâce de Broussel

— J'ai l'ordre de conduire Votre Altesse à Vincennes.

— Alors, allons-y donc, dit le prince.

Puis, se retournant vers la compagnie : — Au revoir, Messieurs, dit-il, tout prisonnier que je suis, ne m'oubliez pas; embrassez-moi, Brienne, vous savez que nous sommes cousins.

C'était ce même comte de Brienne dont nous avons déjà parlé lorsque Beringhen vint offrir le ministère à Mazarin de la part d'Anne d'Autriche.

Alors Guitaut ouvrit une porte, douze gardes qui se tenaient prêts, entourèrent les princes, et tandis que Guitaut allait rendre compte à la reine que ses ordres étaient exécutés, Comminges prenant le commandement de la petite troupe conduisait M. de Condé vers la porte d'un escalier dérobé.

— Oh! oh! Comminges, dit le prince en voyant ouvrir cette porte et en sondant des yeux le noir passage sur lequel elle donnait, voici qui sent fort les États de Blois.

— Vous vous trompez, Monseigneur, dit Comminges; je suis honnête homme, et s'il se fût agi d'une pareille commission on eût choisi un autre que moi.

— Allons donc, dit le prince, je me fie à votre parole.

Et il marcha le premier, donnant l'exemple à ses frères.

M. de Conti, qui, pendant toute la scène de l'arrestation, n'avait pas prononcé une seule parole ni montré un instant de crainte, le suivit, et M. de Longueville passa le dernier; seulement, comme il avait mal à la jambe et qu'il marchait difficilement en cette occasion, Comminges ordonna à deux gardes de le prendre par dessous les bras et de lui aider à marcher. On arriva ainsi, et sans qu'aucune autre parole fût prononcée, à la porte du jardin du Palais-Royal, qui donnait dans la rue Richelieu. Là, on retrouva Guitaut. Le prince de Condé était en avant de ses frères d'une dizaine de pas.

— Voyons, Guitaut, dit-il, de gentilhomme à gentilhomme, comprenez-vous quelque chose à ce qui m'arrive?

— Non, Monseigneur, répondit Guitaut; mais je vous supplie de considérer qu'ayant reçu l'ordre de vous arrêter de la bouche même de la reine, je ne pouvais me dispenser, comme capitaine de ses gardes, de l'exécuter.

— C'est juste, dit le prince, aussi je ne vous en veux pas, et il lui tendit la main.

Pendant ce temps, les deux autres princes le rejoignirent. Guitaut ouvrit alors la porte. Un carosse était tout prêt, et, à dix pas de là, Miossens, avec une compagnie de gendarmes, attendait sans savoir de quels illustres prisonniers il était question; aussi, son étonnement fut-il grand, lorsqu'il reconnut M. de Condé, M. de Conti et M. de Longueville.

Les trois princes montèrent dans le carosse. Guitaut remit la garde de ses prisonniers à Comminges et à Miossens. Puis, il rentra au Palais-Royal, tandis que le carosse prenait au galop la route du bois de Vincennes. Mais, comme la route par laquelle on conduisait les princes était détournée et difficile, attendu que, pour qu'ils ne fussent pas vus, on n'avait pas voulu suivre le grand chemin, le carosse versa.

En un instant, M. le Prince, dont la belle taille, l'adresse et l'agilité étaient incomparables, se trouva hors de la portière, debout et à vingt pas de son escorte.

Miossens, qui crut qu'il voulait se sauver, courut à lui.

— Oh! monsieur le Prince, dit-il, je vous en prie...

— Je ne veux point me sauver, Miossens, dit le prince; mais l'occasion est belle pour un cadet de Gascogne, et de votre vie peut-être ne retrouverez-vous la pareille.

— Ne me tentez pas, Monseigneur, dit Miossens; je vous jure que j'ai la plus grande vénération pour Votre Altesse, mais vous comprenez, il me faut, avant toute chose, obéir au roi et à la reine.

— Allons donc, dit M. le Prince, remontons en voiture, mon cher Miossens; mais au moins recommandez au cocher de faire attention à ce qu'il ne nous verse plus.

On remonta dans le carosse, qui avait été redressé, et Comminges, qui avait eu un instant grand'peur que ses prisonniers ne lui échappassent, recommanda au cocher d'aller plus vite.

— Plus vite! dit le prince en éclatant de rire; oh! ne craignez rien, Comminges, personne ne viendra à mon secours, et je n'avais pas pris, je vous jure, mes précautions contre ce voyage; seulement, je vous supplie, dites-moi quel est mon crime?

— Votre crime, Monseigneur, dit Comminges, m'a bien l'air

d'être celui de Germanicus, qui devint suspect à l'empereur Tibère, pour valoir trop, pour être trop aimé, et pour s'être fait trop grand.

Et la voiture reprit au galop le chemin de Vincennes.

Au bas du donjon, Miossens s'approcha du prince pour prendre congé de lui. Alors seulement le prince parut un peu ému.

— Monsieur, dit-il à Miossens, je vous remercie de vos bons procédés envers moi ; dites à la reine que, malgré son injustice, je suis toujours son humble serviteur.

On entra au donjon. Comme on n'attendait point les prisonniers il n'y avait point de lits préparés. Comminges qui devait les garder huit jours demanda des cartes, et tous quatre passèrent la nuit à jouer.

Pendant ces huit jours, Comminges resta constamment près du prince, et il dit souvent depuis que, grâce à l'esprit enjoué de Son Altesse Royale et à sa vaste instruction, ces huit jours de prison avaient été les plus agréables de sa vie.

En quittant le prince de Condé et son frère, Comminges leur demanda s'ils désiraient quelques livres.

— Oui, dit le prince de Conti, je désire l'imitation de Jésus-Christ.

— Et vous, Monseigneur ? demanda Comminges.

— Moi, dit le prince de Condé, je désire l'imitation de M. de Beaufort.

On se rappelle que sept ans auparavant, M. de Beaufort s'était échappé de ce même château de Vincennes, avec une audace incroyable et un bonheur miraculeux.

Le prince et Comminges se séparèrent les larmes aux yeux.

— Et cependant, dit Mme de Motteville, ni lui ni ce gentilhomme n'étaient accusés d'être susceptibles d'une grande tendresse.

Toutes les promesses faites furent tenues scrupuleusement :

M. de Vendôme eut la surintendance des mers ;

Noirmoutier le gouvernement de Charleville et du Mont Olympe ;

Brissac le gouvernement de l'Anjou ;

Laigues son brevet de capitaine des gardes ;

Et le chevalier de Sévigné ses vingt-deux mille livres.

En outre, Mlle de Soyon sortit des Carmélites et fut nommée

dame d'atours de la reine; ce qui lui permettait de rester demoiselle.

Il n'y eut que l'abbé de La Rivière qui n'eut point sa barrette de cardinal. Cela lui fut d'autant plus pénible, qu'on se rappelle qu'il en avait déjà choisi l'étoffe.

Ainsi s'accomplit ce grand événement qui, du jour au lendemain, changea la face des choses, abattant un pouvoir pour en élever un autre, et donnant à la royauté l'appui de ceux qui, depuis sept ans, combattaient contre elle. Aussi, lorsqu'on apprit cette nouvelle, la joie des Parisiens fut-elle grande. Mazarin baffoué, haï, exécré, redevint populaire du jour au lendemain; et c'était tout simple, disait le peuple, avec son spirituel bon sens et son éternelle raillerie, que son Éminence fût redevenue populaire, puisqu'elle avait cessé d'être *Mazarin*.

En effet, le cardinal était devenu Frondeur.

CHAPITRE XXII.

1650.

Mme de Longueville en Normandie. — Sa vie aventureuse. — Elle arrive en Hollande. — Evasion de Mme de Bouillon. — Elle est reprise. — Mme de Condé à Bordeaux. — Démarche de Mme la Princesse douairière. — Conduite de Gaston. — Turenne traite avec les Espagnols. — Inquiétude de la cour. — Elle se rend à Compiègne. — Bordeaux reçoit les mécontents. — La cour marche contre cette ville. — Acte de cruauté de la reine. — Représailles des Bordelais. — Le baron de Canolle. — Son exécution. — Fin de la guerre du Midi. — Visite de Mme de Condé à la reine. — Mot de La Rochefoucauld. — Succès de Turenne à la tête des Espagnols. — Le coadjuteur entre dans le parti des princes. — Conditions de cette alliance. — Le prince de Condé est transféré de Vincennes à Marcoussis, puis au Havre. — Campagne de Mazarin. — Fin de Mme la Princesse douairière de Condé. — Arrêt du parlement. — Le cardinal revient à Paris. — Détails sur le duc d'Angoulême.

Il y a ceci de remarquable en politique, et c'est sans doute ce qui fait de la politique une science si appréciée, que lorsqu'un roi, un gouvernement ou un ministre fait une de ces choses déshonnêtes ou perfides qui perdraient un particulier de réputation, tous les obstacles s'applanissent, toutes les difficultés s'écartent, et qu'à la place du chemin ardu et raboteux qu'il suivait, se présente tout d'abord une route facile et souriante. Il est vrai qu'au bout de cette route est parfois un abîme; mais, disons-le, bien plus souvent encore c'est là qu'est le but auquel tout roi, tout gouvernement, tout ministre veut atteindre, c'est-à-dire la conservation du pouvoir.

Ainsi M. le prince de Condé avait sauvé la France à Rocroy,

à Norlingue et à Lens; ainsi M. le prince de Condé avait soutenu la royauté à Saint-Germain et à Charenton; ainsi M. le Prince avait ramené triomphant le roi à Paris. Tant que le cardinal fut reconnaissant envers M. le Prince, tout lui fut embarras et déboire; un jour il prend la résolution de trahir celui auquel il doit tout, et la trahison s'accomplit à la grande joie du peuple qui récompense le ministre de sa mauvaise action en lui rendant à l'instant même sa popularité perdue. Cela fait comprendre, sinon excuser, bien des lâchetés et bien des infamies.

Quoi qu'il en soit, ce n'était pas le tout de s'être débarrassé des trois princes, restait Mme de Longueville.

A la première nouvelle de l'arrestation de son mari et de ses deux frères, Mme de Longueville s'était retirée dans la Normandie sur laquelle elle croyait pouvoir compter. La reine annonça qu'elle partait pour Rouen avec ses deux fils.

La Normandie, qui un an auparavant s'était soulevée à la voix de Mme de Longueville, entendit la même voix cette fois sans la reconnaître et ne bougea point. Mme de Longueville quitta Rouen, où la reine arriva derrière elle, et gagna le Havre. Elle comptait sur le duc de Richelieu qu'elle en avait fait nommer gouverneur: mais le duc de Richelieu lui ferma les portes de la ville que lui-même fut bientôt forcé de quitter.

Mme de Longueville se réfugia à Dieppe. Mais la reine établit le comte d'Harcourt gouverneur de Normandie et envoya contre Mme de Longueville des troupes commandées par Le Plessis Bellièvre. Mme de Longueville n'attendit point que le château fut assiégé. Quand elle vit paraître les premières troupes, craignant d'être livrée par M. de Montigny qui en était le gouverneur, elle sortit par une porte de derrière, et suivie de quelques femmes qui avaient eu le courage de ne la point quitter, et de quelques gentilshommes qui lui étaient restés fidèles, elle fit deux lieues à pied pour gagner le petit port de Pourville devant lequel attendait un bâtiment qu'à tout hasard elle avait frêté. Lorsqu'elle arriva au bord de la mer, la marée était si forte, et le vent si orageux que les matelots lui donnèrent le conseil de ne point s'embarquer par un pareil temps. Mais ce que Mme de Longueville craignait pardessus la tempête, c'était de tomber aux mains de la reine. Elle donna donc des ordres pour que l'embarquement eût lieu,

et comme à cause des secousses de la marée, la barque ne la pouvait venir chercher jusqu'à terre, un marinier, comme d'habitude, la prit dans ses bras pour la transporter à bord. A peine eut-il fait vingt pas qu'une vague énorme venant se briser contre

lui le renversa. En ce moment on crut Mme de Longueville perdue, car en tombant cet homme l'avait lâchée et on la vit un instant tournoyer dans la mer; mais on arriva à temps à son aide et on la tira sur le bord. Elle fut bientôt remise et voulut faire une nouvelle tentative pour gagner le bâtiment, mais cette fois les matelots déclarèrent positivement que c'était tenter Dieu et refusèrent d'obéir. Force fut donc d'employer un autre moyen. On envoya chercher des chevaux pour suivre la côte : les gentilshommes se mirent en selle; Mme de Longueville, les femmes et les filles de sa suite en firent autant, et l'on marcha toute la nuit. Dans la journée du lendemain on arriva chez un seigneur du pays de Caux qui la reçut avec beaucoup de respect et la cacha fidèlement.

Là elle apprit que le patron du bâtiment qu'elle n'avait pas pu joindre était au cardinal, et que si elle eût mis le pied à bord, elle était livrée. Enfin elle envoya au Havre, gagna le capitaine d'un vaisseau anglais, se présenta comme un gentilhomme qui

venait de se battre en duel et se trouvait forcé de quitter la France, et aborda bientôt en Hollande, où elle fut accueillie en reine fugitive par le prince d'Orange et sa femme.

Il y avait loin de ces soirées orageuses au bord de la mer aux brillantes nuits de l'Hôtel-de-Ville, et pourtant, un an ne s'était pas écoulé entre ces deux caprices de la destinée.

La campagne de Normandie était terminée : tous les commandants de places, tous les gouverneurs de châteaux s'étaient hâtés de faire leur soumission. La reine se tourna vers la Bourgogne. Même chose y arriva qu'en Normandie. Le château de Dijon se rendit à première sommation ; Bellegarde fit peu de résistance ; on établit M. de Vendôme gouverneur de Bourgogne, comme on avait établi M. d'Harcourt gouverneur de la Normandie ; puis la reine, le roi et M. le duc d'Anjou rentrèrent à Paris.

Avant son départ de Paris la régente avait donné l'ordre d'arrêter dans sa maison la duchesse de Bouillon dont le mari, ami du prince de Conti et de M. de Longueville, était parti aussitôt après l'arrestation de M. le Prince, pour aller trouver Turenne sur lequel il croyait que les princes pouvaient compter, et cet ordre avait été exécuté. Cependant, tout en lui mettant des gardes dans son hôtel, tout en la consignant dans sa chambre, on avait laissé sa jeune fille libre de circuler. Un soir Mlle de Bouillon vint voir sa mère ; mais feignant de la trouver couchée et endormie, elle parut vouloir retourner à son appartement, et pria la sentinelle qui était dans l'antichambre de l'éclairer.

La sentinelle, sans défiance, prit la lumière et marcha devant Mlle de Bouillon sans s'apercevoir que la duchesse marchait derrière sa fille. Arrivée au corridor, Mlle de Bouillon continua son chemin ; mais la duchesse prit l'escalier, descendit et s'enferma dans la cave, où, dès que la complaisante sentinelle eut repris son poste, sa fille s'empressa de la rejoindre. Alors, avec l'aide de quelques amis qui leur jetèrent des cordes, la mère et la fille se sauvèrent par le soupirail, gagnèrent une maison particulière et s'y cachèrent en attendant qu'elles pussent quitter Paris. Malheureusement le jour même qui avait été fixé pour leur évasion définitive, Mlle de Bouillon tomba malade de la petite vérole. Sa mère alors ne la voulut point quitter, et la police ayant été avertie, les fit prendre toutes deux et conduire à la Bastille.

Mme la Princesse, femme de M. le Prince, fut plus heureuse. L'ordre avait été donné de l'arrêter à Chantilly et de la garder à vue. Mais elle fut prévenue à temps, mit une de ses femmes dans son lit, et tandis qu'on s'amusait à arrêter, à interroger et à reconnaître celle qui la remplaçait, elle fuyait avec M. le duc d Enghien son fils, et gagnait Montrond, ville de seconde force dont s'étaient emparés les partisans de M. de Condé. Montrond n'était cependant qu'une espèce de halte que faisait la fugitive, car cette ville ne pouvait soutenir un siége en règle, et l'on s'occupa de négocier avec Bordeaux, que l'on savait être très mécontent de l'administration du duc d'Epernon qu'on lui avait donné pour gouverneur et qui s'était complétement brouillé avec le parlement et les magistrats. En apprenant cette nouvelle la cour ordonna au maréchal de La Meilleraie d'aller prendre le gouvernement des troupes du Poitou.

Cependant tandis que Mme de Longueville fuyait à grand'peine, que Mme et Mlle de Bouillon étaient prises en fuyant, et que Mme la princesse de Condé négociait avec Bordeaux, une autre femme se préparait à résister : il est vrai que cette femme était une mère à laquelle on avait pris ses deux fils.

Mme la Princesse douairière, cette fille du vieux connétable, cette sœur de Montmorency, décapité à Toulouse, ce dernier objet des amours romanesques du roi Henri IV, cette mère du grand Condé, que la reine caressait encore dans la ruelle de son lit, tandis qu'à dix pas d'elle, elle faisait arrêter son fils, résolut de faire ce que personne n'osait, c'est-à-dire de demander justice aux parlements, au nom du vainqueur de Rocroy et de Lens.

Pendant que la reine était encore en Bourgogne, Mme la princesse douairière, qui s'était cachée jusque là dans Paris, se présenta donc sur le passage des conseillers de la grand'chambre, accompagnée de la duchesse de Châtillon. Elle venait demander que ses fils fussent jugés s'ils étaient coupables, mis en liberté s'ils étaient innocents. Le premier président, qu'on soupçonnait d'être de ses amis, laissa le parlement s'assembler et délibérer à ce sujet, et il fut arrêté que la princesse demeurerait en sûreté chez un nommé Lagrange, maître des comptes, tandis qu'on irait prier le duc d'Orléans qui, en l'absence du roi, de la reine et du cardinal, était le maître des affaires, de venir prendre sa place au palais.

Gaston répondit aux députés que Mme la Princesse avait ordre du roi d'aller à Bourges, et qu'il croyait qu'elle devait au moins paraître disposée à obéir à cet ordre en se retirant en quelque lieu proche de la capitale, où elle attendrait le retour du roi et de la reine qui aurait lieu dans deux ou trois jours. Ce terme moyen tira le parlement de son embarras.

Mme la Princesse fut forcée d'obéir. Elle partit le soir même du jour où cette délibération avait été prise, et se retira à Berny, d'où le roi, qui arriva effectivement le surlendemain, lui donna ordre de partir pour Valery. Mme la Princesse, n'ayant plus aucune espérance, essaya d'obéir, mais à Angerville, elle tomba malade de fatigue et de douleur, et fut forcée de s'arrêter.

Pendant ce temps, Mme de Longueville et M. de Turenne s'étaient rencontrés à Stenay et avaient fait un traité avec les Espagnols. M. de Turenne avait aussitôt rejoint les troupes de l'archiduc qui étaient en Picardie et qui, après avoir pris le Catelet, assiégeaient Guise. Mais Guise se défendit à merveille, et au bout de dix-huit jours les Espagnols furent forcés de lever le siége. M. de Turenne alors forma une petite armée avec l'argent de l'Espagne, la grossit des débris des garnisons de Dijon et de Bellegarde, et, rejoint bientôt par MM. de Bouteville, de Coligny, de Duras, de Rochefort, de Tavannes, de Persan, de la Moussaye, de la Suze, de Saint-Ibal, de Guitaut, de Mailly, de Foix et de Grammont, il prit une attitude qui ne laissait pas que d'être inquiétante.

Aussi la cour partit-elle pour Compiègne, tandis que le cardinal poussait jusqu'à Saint-Quentin pour conférer avec le maréchal Duplessis sur les moyens de s'opposer à M. de Turenne. Ce fut là qu'on apprit que les choses se brouillaient sérieusement du côté de la Guyenne.

En effet, de Montrond, Mme de Condé avait lié des intelligences avec le prince de Marcillac, devenu duc de La Rochefoucauld par la mort de son père, et avec M. de Bouillon qui, après avoir entraîné M. de Turenne, était revenu faire un appel à la noblesse d'Auvergne et du Poitou, appel auquel la noblesse avait répondu en formant une petite armée de deux mille cinq cents hommes à peu près. Rendez-vous fut donné à Mauriac, et Mme la Princesse, emportant son fils comme un drapeau, arriva le 14 mai à ce rendez-vous où elle et le duc d'Enghien furent salués par des

acclamations unanimes, et par le serment de ne quitter les armes que lorsque justice serait faite aux princes prisonniers.

On marcha sur Bordeaux en équipages de guerre, trompettes sonnantes, enseignes déployées, descendant la Dordogne, la princesse et son fils en bateau, la petite armée le long du rivage. A travers quelques escarmouches, on arriva à Coutras, où l'on apprit que, selon l'espérance conçue, la ville de Bordeaux était prête à recevoir la princesse et son fils, mais à la condition que leur escorte, qui paraissait un peu trop nombreuse aux magistrats, resterait en dehors de la ville.

La concession fut faite, et la princesse entra dans Bordeaux aux cris de *vive M. le prince de Condé! vive M. le duc d'Enghien! vive madame la Princesse!*

En même temps qu'elle entrait par une porte, un envoyé de la cour entrait par l'autre. On vint la prévenir que ce messager courait grand danger d'être mis en pièces par le peuple, si elle n'intercédait point en sa faveur. On délibéra un instant s'il ne serait pas bon de laisser écharper ce malheureux pour donner à la cour une idée de l'esprit public en Guyenne; mais la pitié l'emporta, et Mme de Condé fit dire qu'elle demandait la grâce de cet homme, laquelle grâce lui fut accordée.

Le parlement de Bordeaux décida que Mme la Princesse était la bien venue dans la ville, et qu'elle y pouvait demeurer en sûreté, à la condition qu'elle ne tenterait rien contre le service du roi.

La cour donna la mesure de son inquiétude, en déclarant Mme de Longueville, le duc de Bouillon, le vicomte de Turenne et le duc de La Rochefoucauld, criminels de lèse-majesté. Cette déclaration fut envoyée à tous les parlements de France, et même à celui de Bordeaux.

Bientôt les nouvelles du Midi devinrent de plus en plus alarmantes. Mme la Princesse renouvelait à Bordeaux les scènes de l'Hôtel-de-Ville de Paris. C'était à son tour d'être reine comme Mme de Longueville l'avait été. Elle recevait les ambassadeurs du roi d'Espagne, traitait avec eux, refusait les lettres du maréchal de La Meilleraie, faisait écrire par le parlement de Bordeaux au parlement de Paris, et confiait aux ducs de La Rochefoucauld et de Bouillon, qui d'abord devaient rester hors des murailles, les deux postes les plus importants de la ville.

Ce fut en ce moment qu'on apprit la levée du siége de Guise. Cela donnait quelque relâche à la cour. On résolut de marcher contre Mme la Princesse, comme on avait marché contre Mme de Longueville. M. le duc d'Orléans fut nommé lieutenant-général du royaume en deçà de la Loire, et le roi, la reine et le cardinal se mirent en route, mais déjà inquiets et regardant derrière eux autant que devant eux. Il résulta de cette hésitation que, tandis que les gazettes de la cour annonçaient qu'on marchait à grandes journées, on mit près d'un mois pour aller de Paris à Libourne.

Le premier acte de la reine, en arrivant dans cette ville, fut un acte de sévérité qui amena de cruelles représailles.

Il y avait, à deux lieues de Bordeaux, une petite bicoque, moitié château moitié forteresse, où commandait un gouverneur nommé Richon. La reine ordonna que le siége de cette bicoque, qui s'appelait Vayres, fût poussé avec activité. En effet, Richon, qui n'était pas même homme de guerre, mais seulement valet de chambre du duc de La Rochefoucauld, ne put tenir longtemps, Vayres fut pris et un conseil de guerre condamna Richon à être pendu pour avoir eu l'audace d'oser tenir devant le roi, n'étant pas même gentilhomme.

Brienne, fils de ce comte de Brienne dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, raconte cette exécution, qui eut lieu dans Libourne, où il avait alors la petite vérole, et qui lui fut une grande distraction dans sa maladie, ayant eu le plaisir, dit-il, de voir par ses fenêtres exécuter le rebelle.

Ce qui fut une distraction pour Brienne, fut une grande terreur pour les Bordelais. Cette exécution leur présageait une rude guerre, et beaucoup parlaient déjà de traiter, lorsque les chefs du parti des princes, résolurent de mettre, par un acte de vigueur, la ville tout entière hors la loi. Il ne s'agissait pour cela que de pendre un officier royaliste.

Plusieurs avaient été pris, dans les premières courses qu'avaient faites les Bordelais hors de leurs murailles, et, entre autres, le baron de Canolle, major du régiment de Navailles, qui commandait à l'île Saint-Georges. Le choix tomba sur lui, et il fut décidé qu'on lui ferait son procès et qu'il serait pendu séance tenante.

C'était un beau et brave officier de 35 à 36 ans, qui, depuis qu'il était prisonnier sur parole à Bordeaux, s'était fait recevoir

dans les meilleures maisons de la ville. Il était chez une dame à laquelle il faisait la cour, jouant tranquillement aux cartes, lorsqu'on le vint chercher et qu'on lui annonça qu'il allait passer devant un conseil de guerre. Ce conseil était présidé par Mme la Princesse et par M. le duc d'Enghien, c'est-à-dire par une femme et par un enfant. On le condamna à mort à l'unanimité.

En dehors, le peuple attendait.

On eut grand'peine à conduire le malheureux baron de Canolle jusqu'a la potence. Le peuple voulait le mettre en morceaux. Mais la force publique le protégea : il ne fut que pendu.

La mort de cet officier fut sublime de gaîté et de résignation.

Dès lors personne ne parla plus de se rendre à Bordeaux.

Le jugement avait été approuvé par les députés du parlement, les jurats et les officiers des compagnies bourgeoises.

On a fait depuis, à Danton, l'honneur de croire qu'il avait organisé la terreur et inventé les massacres de septembre ; on se trompait : il n'y a rien de nouveau sous le ciel.

Le siége commença.

Ce siége contre une ville rebelle fit, s'il faut en croire Brienne, une terrible impression sur Louis XIV, qui n'avait encore que douze ans. Car un jour qu'il était sur les bords de la Dordogne à voir dresser un attelage de huit chevaux pour la reine sa mère, le jeune courtisan s'approcha de lui, et le voyant pensif et les yeux tournés du côté opposé à celui auquel manœuvrait l'attelage, il le regarda avec attention, et vit que le roi s'était détourné ainsi pour pleurer. Alors Brienne lui prit la main, et la baisant :

— Qu'avez-vous, mon cher maître? lui dit-il ; il me semble que vous pleurez.

— Chut ! lui dit le roi, taisez-vous, je ne veux pas que personne s'aperçoive de mes larmes ; mais soyez tranquille, je ne serai pas toujours enfant, et ces coquins de Bordelais me le paieront, Brienne, je vous jure que je les châtierai comme ils le méritent.

Ces paroles et surtout les sentiments qu'elles exprimaient étaient étranges dans un enfant de cet âge.

Cette petite guerre devait finir au reste comme toutes celles de l'époque. La reine se lassa d'assiéger la ville, et la ville se lassa d'être assiégée par la reine. Après des prodiges de capricieuse valeur, opérés du côté de la cour par le maréchal de La Meil-

leraie, les marquis de Roquelaure et de Saint-Mesgrin, et du côté de Mme la Princesse par les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, on reçut des propositions d'accommodement toutes faites de Paris. M. le duc d'Orléans et le parlement soumettaient ces propositions à la reine.

Le premier prince du sang et le premier corps de l'État étaient, surtout réunis, d'un trop grand poids dans la balance pour qu'on osât les repousser. Ces propositions furent communiquées aux Bordelais qui les acceptèrent, et un traité se conclut par lequel :

1° Amnistie complète était accordée aux Bordelais ;

2° Il était permis à Mme la Princesse de se retirer dans celle de ses maisons qui lui conviendrait ;

3° Les ducs de La Rochefoucauld et de Bouillon rentraient en grâce avec toute sûreté pour leurs vies et leurs biens ;

4° Enfin le duc d'Epernon était rappelé.

De plus, la princesse devait quitter immédiatement Bordeaux pour y faire place à la reine qui tenait à commander à son tour, ne fût-ce que vingt-quatre heures, dans la ville rebelle.

En effet, Mme la Princesse s'embarqua sur sa petite galère pour gagner Coutras où elle avait permission de s'arrêter quelques jours ; mais au milieu de la rivière elle rencontra le bateau du maréchal de La Meilleraie lequel s'approcha pour la saluer. Alors une pensée rapide surgit dans l'esprit de la princesse.

Elle dit au maréchal qu'elle allait à Bourg pour présenter ses respects à la reine et qu'elle ne consentirait à partir pour Coutras qu'après avoir eu cet honneur. M. de La Meilleraie lui-même vit dans cette proposition un moyen de tout terminer sans avoir recours aux ambassadeurs, ces avocats politiques qui embrouillent d'ordinaire les choses au lieu de les éclaircir. Il retourna à Bourg à l'instant même, et, en face de tout le monde, annonça à Sa Majesté que Mme de Condé était là et attendait son bon plaisir pour se jeter à ses pieds. Le premier sentiment de la reine fut répulsif. Elle objecta qu'elle ne pouvait la recevoir, n'ayant pas de logement à lui donner. Mais le maréchal, qui avait décidé que la visite se ferait, répondit que la princesse, pour avoir l'honneur de voir Sa Majesté, passerait plutôt la nuit dans sa galère, et que lui d'ailleurs pouvait la recevoir dans sa maison. La reine alors consentit à l'entrevue et un instant après parut Mme la Princesse.

Sur le rivage était un messager d'Anne d'Autriche qui venait annoncer à la suppliante qu'elle était la bien venue, et près de ce messager Mme de La Meilleraie qui l'attendait pour l'accompagner.

Pendant ce temps, la reine envoyait en toute hâte un courrier au cardinal qui avait donné un rendez-vous à M. de Bouillon. Le cardinal revint aussitôt et passa chez la reine.

A peine eurent-ils arrêté ensemble le plan qu'il y avait à suivre, que les portes s'ouvrirent, et Mme de Condé fut reçue. Le plan adopté était qu'on ne lui accorderait aucune chose relativement à la liberté des princes.

En entrant, Mme la Princesse se jeta aux genoux de la reine, tenant M. le duc d'Enghien son fils par la main, et demandant la liberté de son mari et du père de son enfant. Mais la reine la releva avec son inflexible douceur, et elle ne put rien obtenir.

Cependant, en apparence du moins, la réception fut bonne. Le cardinal invita le duc de Bouillon et le duc de La Rochefoucauld à venir souper avec lui, et comme ils acceptèrent, il les emmena dans son carosse. Au moment où ce carosse se mettait en mouvement, le cardinal se prit à rire.

— Qu'y a-t-il donc, Monsieur? demanda le duc de Bouillon, et quelle chose vous fait rire ainsi?

— Une chose qui me passe en l'esprit à cette heure, dit le ministre; qui aurait pu croire, il y a seulement huit jours, ce qui arrive aujourd'hui, c'est-à-dire que nous serions tous les trois dans le même carosse?

— Hélas! Monseigneur, répondit le duc de La Rochefoucauld, tout arrive en France.

C'est sans doute cette conviction profonde que tout arrivait en France, qui a fait écrire au duc de La Rochefoucauld ses désespérantes maximes.

Deux jours après que Mme la Princesse eut quitté Bordeaux où elle avait régné pendant quatre mois, la reine y fit son entrée avec le roi, M. le duc d'Anjou, Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, le cardinal Mazarin, le maréchal de La Meilleraie et toute la cour.

Mais pendant que la royauté ou plutôt le ministre remportait dans Bordeaux ce succès contesté, M. de Turenne, comme on le pense bien, n'était pas demeuré inactif. Malheureusement une grande contestation s'élevait entre lui et les Espagnols à la solde desquels il s'était mis. M. de Turenne voulait marcher droit sur Paris, et à l'aide de la terreur ou d'un mouvement populaire, enlever M. le prince de Condé. Les Espagnols qui, au contraire, et cela se comprend, ne portaient pas une profonde affection au prince qui les avait battus, voulaient prendre le plus de places possible en Picardie et en Champagne et laisser Vincennes bien en repos. Enfin le maréchal de Turenne obtint qu'on lui laisserait faire une pointe et prit, en quinze ou vingt jours, La Capelle, Vervins, Château-Porçain, Rethel, Neufchâtel-sur-Aisne et Fismes. Le maréchal Duplessis, qui défendait la France de ce côté, fut forcé de s'enfermer dans la ville de Reims. Alors Turenne vit son plan audacieux sur le point de s'accomplir, et un matin le bruit se répandit que les coureurs espagnols étaient venus faire le coup de pistolet jusqu'à Dammartin, c'est-à-dire à dix lieues à peine de Paris.

La terreur fut si grande dans la Capitale, qu'on n'osa laisser les princes à Vincennes, et qu'on les transporta au château de Marcoussis, situé à six lieues de Paris, derrière les rivières de Seine et de Marne, lequel appartenait au comte d'Entraigues.

Marion de Lorme.

Cette translation terminée, l'affaire la plus importante était de trouver de l'argent. Après de longues délibérations parlementaires, *où*, dit l'avocat général Omer Talon, *il fut avancé bien des sottises*, on proposa une Chambre de justice contre les financiers, et l'on fit payer d'avance, par les détenteurs d'offices, une année de leur droit annuel. Cette mesure procura un peu d'argent et en promit beaucoup. M. le duc d'Orléans, d'ailleurs, contribua à la cotisation générale pour une somme de soixante mille livres.

Mais le parlement ne s'était pas imposé à lui-même un si dur sacrifice sans remonter à la cause qui l'y forçait : or, cette cause, c'était le cardinal de Mazarin qui entraînait le roi, la reine, la cour et l'armée à cent cinquante lieues de Paris pour faire la guerre, à quoi? A une ville parlementaire.

Aussi des relations fréquentes s'étaient-elles établies entre le parlement de Paris et celui de Bordeaux. Le parlement de Bordeaux avait présenté requête pour la mise en liberté des princes, et le parlement de Paris avait pris la demande en considération et en avait délibéré tout haut, malgré l'opposition de M. le duc d'Orléans, que la seule idée de la liberté de M. le Prince faisait mourir de peur.

Un parti de mécontents se reformait, composé des Frondeurs qui n'avaient rien ou du moins pas assez obtenu, et des anciens Mazarins, qui avaient été sacrifiés. Le coadjuteur, que Mazarin avait blessé dans deux ou trois occasions, s'était refait l'âme de ce parti. M. de Beaufort, tout satisfait qu'il semblait devoir être, par la faveur de la cour et par la nouvelle grâce qu'elle venait de lui accorder, préférait sa royauté populaire au rôle de courtisan; peut-être avait-il craint un instant de la voir baisser; mais un événement qui arriva à point l'avait rassuré à ce sujet. Une nuit son carosse, qui courait sans lui les rues de Paris, ayant été arrêté par des hommes armés, un de ses gentilshommes avait été tué. C'était tout bonnement une de ces attaques de voleurs si fréquentes à cette époque; mais l'esprit public, qui ne demandait qu'à se venger de son retour momentané vers le Mazarin, ne manqua pas de faire de cet accident nocturne un événement politique. On accusa le ministre d'avoir voulu faire assassiner M. de Beaufort; on éclata en imprécations contre le cardinal, et comme pour un pareil crime la poésie était devenue impuissante,

la peinture, sa sœur, s'en mêla. Trois jours après cette demi-catastrophe, il n'y avait pas un coin de rue, pas un carrefour, pas une place qui n'eût son Mazarin pendu en effigie à une potence plus ou moins haute, selon que le cardinal avait dans le peintre un ennemi plus ou moins acharné. Les murailles étaient encore couvertes de cette manifestation populaire, lorsque, le 15 novembre 1650, la cour rentra dans la Capitale.

La presque réconciliation qui avait eu lieu à Bordeaux entre la reine et Mme de Condé, entre le cardinal et MM. de La Rochefoucauld et de Bouillon, cette paix dans laquelle, moins la mise en liberté des prisonniers, tout était à l'avantage des rebelles, avait quelque peu effrayé les Frondeurs, qui, en se ralliant à la cour, lui avaient donné la force d'exécuter l'arrestation des princes. Aussi le parti attendait-il le ministre une requête à la main; après cette requête on jugerait de ses intentions et l'on agirait. Cette requête était la demande du chapeau de cardinal pour le coadjuteur. La demande fut présentée à la reine par Mme de Chevreuse et vigoureusement repoussée par Sa Majesté.

Le duc d'Orléans, à qui ses instincts craintifs donnaient parfois une apparence de profondeur politique, vint alors appuyer la demande de Mme de Chevreuse, et la reine, se rétractant de son premier refus, répondit qu'elle soumettrait la demande à son conseil et qu'il serait fait selon ce que le conseil opinerait.

C'était une autre manière de refuser en mettant à couvert l'autorité royale, le conseil étant composé du comte Servien, du secrétaire d'état Letellier, et du nouveau chancelier le marquis de Châteauneuf, qui, tous, étaient ennemis jurés du coadjuteur.

Le coadjuteur avait plusieurs motifs d'être mécontent : le premier était que M. le cardinal, après la catastrophe du roi d'Angleterre, Charles Ier, avait mal reçu le comte de Montrose, qui avait, pour la cause de son roi, opéré de si merveilleuses choses en Écosse.

Le second était le refus d'une amnistie demandée par Gondy, en faveur de quelques particuliers emprisonnés à l'époque des premiers troubles, relâchés par le parlement pendant la guerre de la Fronde, et qui craignaient d'être inquiétés. Il avait parlé de cette amnistie au cardinal dans le cabinet de la reine, et le cardinal lui avait répondu, en lui montrant le cordon de son cha-

peau qui était à la Fronde : — Comment donc ! avec d'autant plus de plaisir que je serai compris dans cette amnistie.

Huit jours après, le cardinal avait ôté le cordon de son chapeau, oublié sa promesse et donné des ordres pour que l'on fît enquête contre les agitateurs.

Le troisième motif de mécontentement du coadjuteur fut le refus de cette calotte, que le cardinal se voulait un jour ôter à lui-même de la tête pour la mettre sur celle du coadjuteur.

Cette dernière offense combla la mesure, et le coadjuteur se retrouva ennemi du cardinal comme auparavant. Seulement cette fois la haine était bien autrement envenimée et menaçante. Or le coadjuteur n'était pas homme à garder longtemps sa haine sans essayer d'en frapper son ennemi. Il se réunit au parti des princes. Les chefs de ce parti étaient trois femmes.

Tout est étrange dans cette époque, et il semble que, pendant cinq ou six ans, le cours ordinaire des choses soit renversé.

Ces trois femmes étaient : Mme de Rhodes, veuve du sieur de Rhodes et fille naturelle du cardinal Louis de Lorraine ; la princesse Anne de Gonzague, la même qui, après s'être crue longtemps la femme de notre ancienne connaissance, le duc de Guise, s'était décidée enfin à épouser sérieusement un frere de l'électeur palatin et que l'on appelait, en conséquence, la princesse palatine ; enfin Mlle de Chevreuse.

Comment Mlle de Chevreuse, qui, avec sa mère, avait négocié près du coadjuteur l'arrestation de MM. de Condé, de Conti et de Longueville, se trouvait-elle maintenant un des chefs du parti des princes ? On le saura tout à l'heure.

Les autres membres de ce parti étaient le duc de Nemours, le président Viole et Isaac d'Arnaud, mestre de camp des Carabins.

M. le duc d'Orléans s'y était tout doucement affilié afin de se faire, de ce côté, une petite porte de salut contre la colère de M. de Condé, lorsque celui-ci sortirait de prison. Ce bon prince était de toutes les cabales et les trahissait toutes ; aussi ne sait-on ce qu'on doit le plus admirer ou de sa facilité à y entrer, ou de la facilité de ceux qui les composaient, à l'y recevoir.

Le coadjuteur fut mis, par Mme de Rhodes et par Mlle de Chevreuse, en rapport avec la princesse palatine.

Tout fut arrangé en une séance : on renverserait Mazarin ; les

princes sortiraient de prison ; le coadjuteur serait fait cardinal ; enfin Mlle de Chevreuse épouserait le prince de Conti.

On signa un traité contenant ces dispositions ou à peu près. Mais ce traité n'avait d'importance qu'à la condition qu'à toutes ces signatures se joindrait celle du duc d'Orléans.

Ce fut une chasse en règle. Son altesse royale, dépistée, lancée, traquée, fut prise entre deux portes. On lui mit la plume entre les mains, on lui présenta l'acte, et *Gaston signa*, disait Mlle de Chevreuse, *comme il eût signé la cédule du sabat, s'il avait eu peur d'y être surpris par son bon ange.*

Vers le même temps, le cardinal, pour mettre les princes à l'abri d'un coup de main, avait décidé qu'ils seraient transférés de Marcoussis au Havre. Ce fut le comte d'Harcourt, gouverneur de Normandie à la place de M. de Longueville, qui opéra la translation.

Tous trois, en prison, avaient conservé leurs caractères : M. de Condé faisait de l'esprit et chantait, M. de Conti soupirait et priait, M. de Longueville souffrait et se plaignait. Le jour où l'on se mit en marche, M. de Condé fit contre le chef de son escorte, un couplet qu'il lui chanta tout le long de la route. Le voici :

Cet homme gros et court,
Si connu dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Cazal et qui reprit Turin,
Est maintenant,
Est maintenant,
Recors de Jules Mazarin.

Au reste, la prison de M. le Prince avait fait grand bien à sa popularité. Les gens de lettres avaient pris parti pour lui : Corneille, Sarrasin, Segrais, Scarron et Mlle de Scudéry allaient partout chantant ses éloges, et quelques jours après son départ de Vincennes, Mlle de Scudéry, qui était venue accomplir une espèce de pèlerinage à la chambre du vainqueur de Rocroy et de Lens, pèlerinage fort à la mode à cette époque, ayant vu des fleurs que M. le Prince, pour se distraire, avait pris l'habitude d'arroser, écrivit sur le mur le quatrain suivant :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrosa de sa main qui gagnait les batailles,
Souviens-toi qu'Apollon a bâti des murailles,
Et ne t'étonne plus de voir Mars jardinier.

Cependant la campagne de Guyenne avait donné au cardinal le goût de la guerre. Au lieu de rester à Paris, où s'agitaient ses ennemis intérieurs, il partit donc pour la Champagne où le maréchal Duplessis se préparait à reprendre Rethel.

A peine eut-il franchi la barrière, que les hostilités commencèrent contre lui. Une requête de Mme la Princesse fut présentée au parlement tendante à ce que les princes fussent mis en liberté, ou du moins en jugement, et transportés du Havre au Louvre, où ils seraient gardés par un officier de la maison du roi.

C'était le moment pour le duc d'Orléans de s'expliquer; mais. comme on le sait, le prince ne se hâtait jamais de se mettre en avant. Il fit dire qu'il était malade.

En ce moment arriva à Paris la nouvelle de la mort de Mme la Princesse douairière. Elle était trépassée sans avoir revu ses enfants, et ceux qui avaient intérêt à tirer parti de cette mort, l'attribuèrent au chagrin que lui avait causé la captivité de ses fils.

Alors on délibéra sur la requête de Mme la Princesse, nonobstant l'absence du duc d'Orléans, et l'on était en train d'attribuer au ministre étranger tous les malheurs privés et publics de la France, lorsqu'un courrier apporta la nouvelle de la reprise de Rethel et d'une victoire remportée par le maréchal Duplessis sur Turenne, qui était accouru, mais trop tard, au secours de cette ville.

Le parlement fut averti qu'un *Te Deum* allait être chanté en l'honneur de ce double succès, et qu'on l'invitait à s'y rendre.

Cette nouvelle contrariait les nouveaux plans du coadjuteur; aussi le matin même du jour où le parlement devait se rendre à Notre-Dame, il appuya fortement la requête de Mme la Princesse, disant qu'il fallait profiter des victoires de la frontière pour assurer la paix de la Capitale. Alors les opinions un instant intimidées reprirent une nouvelle hardiesse. Le *Te Deum* interrompit mais ne rompit point la discussion, et le 30 décembre un arrêt fut rendu portant que de très humbles remontrances seraient faites au roi et à la reine touchant l'emprisonnement des trois princes et pour demander leur liberté.

Le lendemain du jour où cet arrêt fut rendu, c'est-à-dire le 31 décembre, le cardinal, averti par la reine que l'on profitait de son absence pour cabaler à découvert contre lui, rentra en toute hâte dans la Capitale.

Ce fut par ce retour du cardinal que se terminèrent les événements si variés de l'année 1650 pendant laquelle mourut le duc d'Angoulême, que nous avons cité avec Bellegarde et Bassompierre, comme un des types qui restaient encore du siècle passé. C'était un des derniers, et il mérite bien que nous nous occupions un instant de lui. C'est un suprême regard jeté sur la société du XVIe siècle ; nous allons bientôt faire connaissance avec celle du XVIIe.

Charles de Valois, duc d'Angoulême, était fils de Charles IX et de Marie Touchet, et pendant les soixante-dix-sept ans que dura sa vie, il vécut sous cinq rois : Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV.

Charles IX, à sa mort, l'avait recommandé à Henri III. Celui-ci l'aimait fort, et le duc d'Angoulême qui, destiné dès son enfance à l'ordre de Malte, avait été pourvu en 1587 de l'abbaye de la Chaise-Dieu, non seulement assista son tuteur royal à ses derniers moments, mais encore nous a laissé dans ses mémoires la meilleure et la plus exacte relation qu'il y ait de son agonie.

Catherine de Médicis en mourant à son tour lui légua les comtés d'Auvergne et de Lauraguais. Voilà comment il fut appelé d'abord comte d'Auvergne et garda ce titre jusqu'au moment où Marguerite de Valois, première femme d'Henri IV, que ce monarque avait répudiée, fit casser par le parlement la donation de Catherine de Médicis, et donner ces deux comtés au Dauphin Louis XIII.

Pendant ce temps, le fils de Charles IX était à la Bastille pour avoir conspiré en 1602 avec Biron. Il en sortit au commencement de 1603; mais il y rentra en 1604 pour avoir conspiré avec la fameuse marquise de Verneuil, maîtresse d'Henri IV, laquelle était sa sœur utérine.

Cette fois il fut condamné à perdre la tête; mais Henri IV commua cette peine en celle d'une prison perpétuelle. Or, dès cette époque, il n'y avait plus de prison perpétuelle. En 1616, le comte d'Auvergne sortit de la Bastille pour devenir, en 1619, colo-

nel-général de la cavalerie de France, chevalier des ordres du roi et duc d'Angoulême; enfin, en 1628, nous l'avons vu commandant en chef de l'armée devant La Rochelle.

Ce fut après ce siége que le duc d'Angoulême retrouvant un peu de temps à lui, se remit à faire le métier pour lequel il avait autrefois proposé une association à Henri IV, c'est-à-dire de la fausse monnaie. Seulement il ne la faisait pas lui-même; il était trop grand seigneur pour cela, et se contentait de donner des conseils.

Un jour le roi Louis XIII lui demanda combien il gagnait à cet honnête métier. Il paraît que le duc n'avait pas dans le fils la même confiance que dans le père; car il répondit : — Sire, je ne sais ce que veut dire Votre Majesté; je loue, dans mon château de Grosbois, une espèce de chambre à un nommé Merlin, et pour cette chambre il me donne quatre mille écus par mois; mais de ce qu'il y fait, je ne m'inquiéterai pas, tant qu'il me paiera régulièrement.

Louis XIII, plus scrupuleux que le duc d'Angoulême, s'en inquiéta et fit faire une descente à Grosbois. Merlin n'eut que le temps de s'échapper par une croisée en entendant les gendarmes;

on trouva dans sa chambre fourneaux, alambics et creusets; mais le duc d'Angoulême déclara qu'il ne connaissait pas tous ces instru-

ments aux formes incongrues, et qu'ils appartenaient à son locataire. La chose en demeura là.

Cependant la fuite de Merlin avait fort diminué ses revenus; aussi quand ses gens lui demandaient leurs gages : — Ma foi, mes amis, disait-il, c'est à vous de vous pourvoir; quatre rues aboutissent à l'hôtel d'Angoulême; vous êtes en beau lieu, profitez-en, si vous voulez.

L'hôtel d'Angoulême était situé rue Pavée au Marais, et à partir de ce moment, passé sept heures du soir l'hiver et dix heures l'été, les abords en devinrent fort dangereux.

La Bastille avait au reste inspiré au fils de Charles IX un grand respect pour le cardinal de Richelieu qui y envoyait tout le monde si facilement; aussi fut-il toujours un des plus zélés courtisans du ministre. Un jour celui-ci en lui donnant un corps d'armée à commander lui dit:

— Monsieur, le roi vous confie ce commandement, mais il désire autant que possible que vous vous absteniez de voler.

— Monsieur, répondit le bonhomme, ce que vous me dites là est bien difficile à exécuter; mais, enfin, on fera tout ce qu'on pourra pour contenter Sa Majesté.

En 1644, à l'âge de soixante-dix ans, tout courbé et tout estropié de la goutte, il avait épousé une fille de vingt ans, belle, bien faite de corps et agréable d'esprit, que l'on appelait Françoise de Nargonne, et qu'il laissa veuve en 1650. Cette veuve qui vécut jusqu'au 15 août 1715, devait présenter cet exemple, unique peut-être dans l'histoire moderne, d'une bru mourant cent-quarante-et-un ans après son beau-père. (On sait que Charles IX, est mort en 1574). Selon toute probabilité pareille chose n'était pas arrivée depuis les patriarches.

Maintenant supposons que le duc d'Angoulême, au lieu d'être fils naturel de Charles IX, eût été fils légitime : ni Henri III, ni Henri IV, ni Louis XIII, ni Louis XIV ne régnaient. Qu'arrivait-il alors de la France? Quel changement cet héritier direct de la royauté des Valois apportait-il dans le monde?... Il y a des abîmes dont s'épouvante la vue, et que n'ose sonder l'intelligence humaine!...

CHAPITRE XXIII.

1651.

Intrigues de Mazarin après sa rentrée à Paris. — Refus de Mademoiselle. — Fidélité de Gaston. — Plaintes du parlement. — Factum du garde-des-sceaux contre le coadjuteur. — Discours de Gondy. — La citation improvisée. — Nouvel orage menaçant pour la cour. — Le duc d'Orléans et Mazarin. — Mesures que prend Gaston. — La tempête éclate contre le cardinal. — Avis de Mme de Chevreuse. — Départ de Mazarin. — Conseil du coadjuteur. — Indécision de Monsieur. — Émotion dans Paris. — Le peuple au Palais-Royal. — Délivrance des princes. — Arrivée de Condé à Paris. — Retraite du coadjuteur. — Prétentions de M. le Prince. — La reine se rapproche du coadjuteur. — Conventions. — Majorité du roi.

Il ne fallut au cardinal, en arrivant à Paris, qu'une conversation avec la reine et un coup d'œil jeté sur les choses, pour juger tout le terrain qu'il avait perdu. Les négociations que nous avons rapportées n'avaient pu se faire si secrètement, qu'il n'en eût transpiré quelque bruit. Le cardinal se sentait abandonné de tous ses appuis à la fois. Celui qu'il crut le plus important à reconquérir fut l'appui du duc d'Orléans. Ce fut donc vers ce prince que se dirigèrent les premières démarches du ministre; mais M. le duc d'Orléans, à défaut de toute autre force, avait du moins la force d'inertie. Il fit le malade, il fit le boudeur, il fit le mécontent, et le cardinal vit qu'il fallait frapper un grand coup.

Mlle de Neuillant, fille d'honneur de la reine, la même que nous reverrons à la cour de Louis XIV, sous le nom de duchesse

de Navailles, fut chargée d'aller trouver Mademoiselle, fille de Gaston. On se rappelle cette princesse; nous en avons déjà parlé plusieurs fois, et une fois surtout à propos de son mariage projeté avec l'empereur.

Mlle de Neuillant avait mission de lui offrir, de la part de Mazarin, le roi pour mari, à la condition qu'elle empêcherait son père de se réunir au parti des princes.

Mlle d'Orléans, qu'on appelait la grande Mademoiselle, parce qu'elle était née du premier mariage de M. le duc d'Orléans avec Mlle de Guise, et que, depuis, de son second mariage avec Marguerite de Lorraine, son père avait eu d'autres filles, devait offrir cela de particulier, que, princesse du sang, riche à millions et d'une figure assez agréable, elle passerait sa vie à essayer de se marier, sans jamais pouvoir y réussir. Il est vrai qu'au moment de sa naissance, un devin qui avait tiré son horoscope, lui avait prédit qu'elle ne se marierait jamais. Était-ce l'horoscope qui influait sur la destinée? Est-ce la destinée qui donna raison à l'horoscope?

Soit que Mademoiselle ne fût pas dupe de la promesse et ne crût pas à la sincérité de celui qui la lui faisait, soit que la différence d'âge qu'il y avait entre elle et le roi, lui fit regarder, malgré le désir qu'elle en avait, cette union comme impossible, la princesse reçut l'ambassadrice en riant, et en lui disant *avec une légèreté incroyable*, répète Mme de Motteville :

— J'en suis désolée, Mademoiselle, mais nos paroles sont données et nous voulons les tenir.

— Eh! mon Dieu! répondit Mlle de Neuillant, faites-vous reine d'abord, et ensuite vous tirerez les princes hors de prison.

Ce raisonnement, quelque logique qu'il fût, n'eut aucune influence sur Mademoiselle, et cette fois encore, elle manqua l'occasion de troquer sa couronne de princesse contre une couronne royale.

Un tel refus inquiéta fort le cardinal. Il fallait que Monsieur fût engagé bien avant pour ne pas se laisser prendre à une pareille proposition. Cela n'empêcha point le cardinal de convier le prince à dîner chez lui avec le roi et la reine, la veille des Rois. Un instant, pendant ce repas, le ministre crut avoir regagné Gaston à son parti, car le duc d'Orléans, avec son esprit mordant et versatile, avait donné l'exemple en raillant lui-même les Frondeurs.

Le cardinal saisit la balle au bond : quelques courtisans qui étaient là, se laissèrent emporter à de si grandes gaîtés, que l'on fit sortir le roi, trop jeune encore, dit Mme de Motteville, pour soutenir le bruit de ces chansons libertines.

Le chevalier de Guise, entre autres, fut un des plus bruyants convives, et buvant à la santé de la reine, qui était encore souffrante, il proposa, pour hâter sa convalescence, de jeter le coadjuteur par les fenêtres la première fois qu'il viendrait au Louvre.

Ce n'étaient que des paroles, mais des paroles qui, reportées à ceux qu'elles menaçaient, amenaient des actions. Le coadjuteur sut ce qui avait été dit devant le roi et la reine, et jugea qu'il n'y avait pas une minute à perdre pour renverser le ministre. Il pressa le parlement de toute l'influence qu'il avait sur lui.

Pour la première fois, M. le duc d'Orléans tenait bon dans le parti qu'il avait adopté. Cette inflexibilité de six semaines fut le plus grand miracle que fit le cardinal de Retz.

Ce qu'il y avait de curieux dans tout cela, c'est que les princes étaient prévenus au Havre de tout ce qui se faisait à Paris, et qu'ils dirigeaient eux-mêmes le mouvement qui devait amener leur liberté. On correspondait avec eux au moyen de doubles louis creux qui se dévissaient, et dont la cavité contenait une lettre.

Cependant, plus d'un mois s'était écoulé et le parlement ne recevait pas de réponse à sa requête à la reine, lorsque le 4 décembre, au milieu de la séance, était venu un messager de la régente, priant ces messieurs de lui envoyer une députation au Palais-Royal.

La députation fut envoyée aussitôt.

Le premier président, qui était en tête, porta la parole, et au lieu de laisser la reine expliquer la cause pour laquelle elle avait fait dire au parlement de la venir trouver, il commença tout d'abord par se plaindre, au nom de la compagnie, de ce qu'aucune réponse n'avait encore été faite à la requête du 30 octobre.

La reine répondit que le maréchal de Grammont était parti pour le Havre, dans le but de tirer MM. les Princes de prison quand ils lui auraient donné toutes sûretés pour la tranquillité de l'Etat.

C'était une réponse un peu bien évasive. Aussi, les députés insistèrent-ils pour que la reine se prononçât plus positivement. Mais elle les renvoya à M. le garde-des-sceaux qui, au lieu de leur répondre, fit une sortie contre le coadjuteur. Malheureusement,

comme le garde-des-sceaux avait un rhume et parlait avec grande difficulté, M. le président lui demanda de lui donner son factum par écrit; ce que le garde-des-sceaux fit sans remarquer que la minute était corrigée de la main de la reine.

Cette accusation contenait entre autres choses :

« Que tous les rapports que le coadjuteur avait faits au parlement étaient faux et controuvés par lui; *qu'il en avait menti* (ces quatre mots étaient de la main de la reine) ; que c'était un méchant et dangereux esprit qui donnait de funestes conseils à Monsieur : qu'il voulait perdre l'État, parce qu'on lui avait refusé le chapeau : qu'il s'était vanté publiquement qu'il mettrait le feu aux quatre coins du royaume, et qu'il se tiendrait auprès, avec cent mille hommes qui s'étaient engagés à lui, pour casser la tête à ceux qui se présenteraient pour l'éteindre. »

La lecture de cet écrit, en pleine séance, produisit, comme on le pense bien, un grand effet. C'était le feu mis aux poudres, et la lutte était devenue une question de vie et de mort entre Mazarin et de Gondy. Celui-ci s'élança à la tribune, piqué par ce pamphlet comme un cheval par l'éperon : — Messieurs, s'écria-t-il, si le respect que j'ai pour les préopinants ne me fermait la bouche, j'aurais lieu de me plaindre de ce que vous n'avez pas relevé l'indignité de cette paperasse qu'on vient de lire, contre toutes les formes, dans cette compagnie; je m'imagine qu'ils ont cru que ce libelle, qui n'est qu'une saillie de la fureur de M. le cardinal Mazarin, était au-dessous d'eux et de moi; ils ne se sont pas trompés, Messieurs, et je n'y répondrai que par un passage d'un ancien : *In difficillimis Reipublicæ temporibus urbem non deserui, in prosperis nihil de publicâ re libavi, in desperatis nihil timui* (1). Je demande pardon à la compagnie de sortir, par ce peu de paroles, de la délibération; j'y reviens donc : mon avis est, Messieurs, de faire de très humbles remontrances au roi, de le supplier d'envoyer incessamment une lettre de cachet pour la liberté

(1) « Dans les temps les plus difficiles de la République, je n'ai point déserté la ville; dans les temps favorables, je n'ai rien demandé pour moi; dans les désespérés, je n'ai pas eu peur. »

Le coadjuteur eût été fort embarrassé de dire à quel auteur il empruntait cette citation; il avait besoin d'une arme, il la forgeait lui-même et la lançait toute rouge à ses ennemis.

des princes, ainsi qu'une déclaration d'innocence en leur faveur, et d'éloigner de sa personne et de ses conseils M. le cardinal Mazarin ; mon sentiment est aussi, que la compagnie résolve, dès aujourd'hui, de s'assembler lundi pour recevoir la réponse qu'il aura plu à Sa Majesté de faire à messieurs les députés. »

La réponse du coadjuteur excita de vives acclamations, et sa proposition, mise aux voix, fut votée à l'unanimité.

La reine alors fit demander par M. de Brienne une entrevue à Monsieur. Mais le coadjuteur tenait pour le moment Gaston d'Orléans sous son entière domination. Il répondit à la reine qu'il lui rendrait ses devoirs habituels lorsque les princes seraient hors de prison et qu'elle aurait éloigné le cardinal de sa personne.

Cette fois l'orage grondait de tous côtés, dans la famille royale, dans la noblesse et dans le peuple.

Cependant la reine essaya encore d'y faire face. Elle répondit qu'elle désirait autant que personne la liberté des princes, mais qu'encore fallait-il qu'elle prît ses sûretés pour l'Etat ; que, quant au cardinal, elle le tiendrait dans ses conseils tant qu'elle le jugerait utile au service du roi, attendu qu'il n'appartenait point au parlement de prendre connaissance de quels ministres elle se servait.

Le même jour, le duc d'Orléans se rendit au Palais-Royal, malgré l'avis de ses amis qui craignaient qu'il ne lui fût fait un mauvais parti. Son Altesse Royale était dans un moment de courage comme elle était dans un moment de fixité ; elle n'écouta rien, et, pour la première fois, alla regarder ses ennemis politiques en face.

Mazarin, en apercevant le prince, courut à lui et voulut se justifier ; mais il s'y prit mal, car il attaqua M. de Beaufort et le coadjuteur, qui étaient en ce moment les conseils du prince, et le parlement qui faisait sa force ; il compara le duc de Beaufort à Cromwell, le coadjuteur à Fairfax, et le parlement à la chambre haute qui venait de condamner Charles Ier à mort.

Le prince l'arrêta court, et lui dit que MM. de Beaufort et le coadjuteur étant ses amis, il ne souffrirait point qu'on parlât mal de leur personne ; que, quant au parlement, c'était le premier corps de l'État ; que les princes avaient toujours subi ses remontrances, et s'étaient généralement bien trouvés d'y avoir fait droit.

Sur quoi il se retira.

Le lendemain, le duc d'Orléans envoya chercher le maréchal de Villeroy et le secrétaire d'état Letellier, et leur ordonna de dire de sa part à la reine qu'il était mécontent du cardinal ; que celui-ci lui avait parlé insolemment la veille, et qu'il lui en demandait raison, déclarant qu'il exigeait qu'elle l'éloignât de ses conseils, où il ne reprendrait jamais sa place tant que le cardinal en ferait partie ; en outre, il somma le maréchal de lui répondre de la personne du roi, lui ordonnant, en sa qualité de lieutenant-général du royaume, de n'obéir qu'à lui.

Le secrétaire d'état Letellier reçut en même temps l'ordre de ne rien expédier sans le communiquer au prince.

Gaston manda aussi aux quarteniers de la ville de tenir leurs armes prêtes pour le service du roi, leur défendant absolument de recevoir d'autres ordres que les siens.

Le lendemain, le coadjuteur se présenta de la part du prince au parlement. Il venait instruire la compagnie de la scène qu'avait eue Monsieur la veille au Palais-Royal. Il rapporta, en outre, à l'assemblée, les paroles outrageuses dont le Mazarin s'était servi en comparant M. de Beaufort à Cromwell, le coadjuteur à Fairfax, et le parlement à la haute cour d'Angleterre.

Cette insulte, en passant par la bouche du coadjuteur, acquit des proportions telles, qu'elle souleva toute l'assemblée. Il y eut un moment de rumeur terrible contre le cardinal. Les propositions les plus violentes furent faites. Un conseiller, nommé Coulon, fut d'avis d'envoyer une députation à la reine pour qu'elle éloignât le ministre à l'instant même. Le président Viole proposa de le faire venir au parlement pour y répondre de son administration, et d'exiger réparation de ce qu'il avait dit contre l'honneur de la nation. Quelques-uns opinèrent même pour qu'il fût arrêté. On ne décida rien pourtant, par cela même qu'on était décidé à tout, et l'on se sépara aux cris de : *vive le roi! et point de Mazarin.* Ces cris se répandirent du parlement dans les rues de la ville.

La reine ne s'était pas attendue à une pareille tempête. Le Palais-Royal était dans le trouble. Quelques officiers proposaient au cardinal de se retirer dans une place forte. Le marquis de Villequier d'Aumont, le marquis d'Hocquincourt, le marquis de la Ferté-Senneterre et Jacques d'Estampes, seigneur de la Ferté-Imbault, qui venaient d'être faits maréchaux de France, se mon-

traient fidèles à celui à qui ils devaient le bâton et proposaient de faire venir des troupes dans Paris, de cantonner le quartier du Palais-Royal et de tenir bon contre le duc d'Orléans. Mais toutes ces choses paraissaient bien hasardeuses à la reine et surtout au ministre.

Sur ces entrefaites, Mme de Chevreuse arriva au Palais-Royal. On ignorait ses traités avec le coadjuteur. On demandait conseil à tout le monde, on lui demanda conseil comme aux autres. Son avis fut que le cardinal devait s'éloigner de Paris et laisser passer l'orage. Pendant cette absence momentanée, elle travaillerait à le raccommoder avec le duc d'Orléans. Une fois les princes sortis de prison, elle se chargerait, disait-elle, de ramener l'esprit de son Altesse Royale à de meilleurs sentiments pour le ministre.

Cet avis, qu'on croyait celui d'une amie, parut le plus raisonnable, quoiqu'il fût le plus perfide, et prévalut. Le ministre résolut de partir le soir même et d'aller au Havre délivrer les princes. Il prit un ordre secret de la reine adressé à leur gardien, auquel cet ordre enjoignait d'obéir ponctuellement au cardinal (1).

Personne ne fut prévenu de cette fuite. Le 6 février, au soir, le cardinal vint comme d'habitude chez la reine, qui lui parla longtemps devant tout le monde sans que personne pût apercevoir aucune altération dans la voix ni sur le visage de l'un ou de l'autre. Pendant ce temps, le peuple ému parcourait les rues, et on entendait retentir de tous côtés le cri : *Aux armes!*

A dix heures, le cardinal Mazarin prit congé de la reine sans plus d'affectation que s'il eût dû la revoir le lendemain, et rentra dans son appartement. Là, il se revêtit d'un juste-au-corps rouge, passa des chausses grises, prit un chapeau à plume, et sortant à pied du Palais-Royal, suivi de deux de ses gentilshommes seulement, il gagna la porte Richelieu où il trouva quelques-uns de ses

(1) Voici le texte de cet ordre :

« M. de Bar, je vous fais celle-ci pour vous dire que vous exécutiez ponctuellement tout ce que mon cousin, le cardinal de Mazarin, vous fera savoir de mon intention touchant la liberté de mes cousins, le prince de Condé, le prince de Conti et le duc de Longueville, qui sont en votre garde, sans vous arrêter à quelqu'autre que vous pourriez recevoir ci-après du roi, monsieur mon fils, et de moi, contraire à celui-ci ; priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Écrit à Paris, le 6 février 1651. »

gens qui l'attendaient avec des chevaux. Deux heures après, il était à Saint-Germain, où il devait passer la nuit.

Pendant ce temps la reine tenait cercle avec le même visage et les mêmes manières que d'habitude.

Le coadjuteur apprit la nouvelle par MM. de Guéménée et de Béthune. Il courut aussitôt chez Monsieur, qu'il trouva entouré de courtisans. Seulement, une crainte troublait ce premier moment de triomphe : la Reine, qu'on avait vue si calme et si tranquille, n'avait-elle point le projet de rejoindre le cardinal en emmenant le roi? C'était l'opinion du coadjuteur; mais, quoique au fond ce fût peut-être aussi celle de Monsieur, il ne voulut permettre qu'aucune précaution fût prise pour prévenir cet événement. C'est que le roi et la reine hors de Paris, Monsieur restait le maître, et qui sait alors si les projets de toute sa vie ne se réalisaient pas?

En effet, le surlendemain au moment où le coadjuteur venait de se mettre au lit et commençait à s'endormir, il fut réveillé par un ordinaire de Monsieur, qui lui dit que Son Altesse Royale le demandait. Il sauta aussitôt à bas de son lit, et, comme il s'habillait, un page entra apportant un billet de Mlle de Chevreuse, qui ne contenait que ces quelques mots : — Venez en hâte au Luxembourg, et prenez garde à vous par les chemins.

Le coadjuteur, montant aussitôt en voiture, ordonna de toucher au palais, et trouva dans l'antichambre Mlle de Chevreuse, qui l'attendait assise sur un coffre.

— Ah! c'est vous? s'écria-t-elle en apercevant Gondy; ma mère, qui est souffrante et qui ne peut sortir, m'a envoyée dire à Monsieur que le roi était sur le point de quitter Paris. Il s'est couché comme à l'ordinaire, mais il vient de se relever et il est déjà, dit-on, tout botté.

— Et l'avis vous vient-il de bon lieu? demanda le coadjuteur.

— Du maréchal d'Aumont et du maréchal d'Albret, répondit Mlle de Chevreuse; je suis donc accourue chez Monsieur que j'ai éveillé, et dont la première parole a été : Envoyez quérir le coadjuteur.

— Entrons donc, reprit Gondy, et sans perdre une minute, car si Monsieur met à se décider sa lenteur ordinaire, nous arriverons trop tard.

Ils entrèrent, et trouvèrent Monsieur couché avec Madame.

Ninon de Lenclos.

— Ah! mon cher Gondy, s'écria le duc d'Orléans en apercevant le coadjuteur; vous l'aviez bien dit, et maintenant que ferons-nous?

— Il n'y a qu'un parti à prendre, Monseigneur, répondit le coadjuteur; c'est de nous emparer des portes de Paris.

Mais c'était une mesure bien vigoureuse pour Monsieur, dont la force s'usait toujours dans les préparatifs de l'exécution. Aussi tout ce que le coadjuteur put tirer de lui, ce fut qu'il enverrait de Souches, capitaine de ses suisses, chez la reine, pour la supplier de faire réflexion aux suites d'une action de cette nature. — Cela suffira, disait Monsieur dans la crainte qu'il avait de prendre un parti trop décisif, et quand la reine verra que sa résolution est pénétrée, elle n'aura garde de la suivre.

Alors Madame, s'impatientant de la faiblesse de son mari, commanda de lui apporter une écritoire qui était sur la table de son cabinet, prit une grande feuille de papier, et, toute couchée qu'elle était, écrivit les lignes suivantes :

« Il est ordonné à M. le coadjuteur de faire prendre les armes et d'empêcher que les créatures du cardinal Mazarin ne fassent sortir le roi de Paris.

« MARGUERITE DE LORRAINE. »

Mais au moment où Madame passait cet ordre au coadjuteur, Monsieur le lui arracha des mains, et, l'ayant lu, le froissa et le jeta de côté. Pendant ce temps, Madame se penchait à l'oreille de Mlle de Chevreuse et lui dit tout bas :

— Je te prie, ma chère nièce, de pousser le coadjuteur par toute l'influence que tu as sur sa personne, à faire de lui-même tout ce qu'il faut qu'il fasse; demain, je lui réponds de Monsieur.

Mlle de Chevreuse obéit aussitôt, et le coadjuteur, qui n'avait besoin que de cette promesse, et qui même à la rigueur s'en serait passé, s'élança hors de la chambre. Mais comme le duc d'Orléans le vit sortir, il s'écria :

— Ah! monsieur le coadjuteur, je vous en supplie, n'oubliez pas que pour rien au monde je ne veux me brouiller avec le parlement.

— Eh! mon cher oncle, dit Mlle de Chevreuse en fermant la porte derrière le coadjuteur, je vous défie de vous brouiller autant avec lui par votre fermeté, que vous l'êtes avec moi par votre faiblesse.

Le coadjuteur écrivit sans retard à M. de Beaufort, le priant de se rendre en toute hâte à l'hôtel de Montbazon, tandis que Mlle de Chevreuse, de son côté, allait éveiller le maréchal de La Motte. Au bout d'un instant, cette alarme bruissait par les rues. Aussitôt les amis des princes montèrent à cheval et parcoururent la ville en criant : *Aux armes!* Les bourgeois s'assemblèrent et se portèrent en masse au Palais-Royal. La reine alors eut avis que M. le duc d'Orléans était prévenu de tout, et qu'on lui voulait enlever le roi. Le jeune prince était en effet habillé, botté et prêt à partir. Elle le fit à l'instant même déshabiller, ordonna qu'il se mît au lit, et allait s'y mettre aussi, lorsqu'un officier des gardes accourut, disant que le peuple était exaspéré à cette idée d'une seconde fuite pareille à la première, et qu'il voulait absolument voir le roi. Les sentinelles envoyèrent en même temps demander des ordres, pour savoir ce qu'elles avaient à faire, cette multitude se ruant vers le Palais-Royal et menaçant de briser les grilles.

Ce fut en ce moment que l'envoyé du duc d'Orléans entra au Palais-Royal. On le conduisit à la reine.

— Madame, lui dit-il, je viens de la part de Son Altesse Royale vous supplier de faire cesser ce bruit. De tous côtés on lui a rapporté que vous aviez dessein de sortir cette nuit de Paris et d'emmener le roi. Son Altesse vous prévient que la chose est impossible et que les Parisiens ne le souffriront pas.

— Monsieur, dit la reine, c'est votre maître qui a causé toute cette émotion ; c'est donc à lui de la faire cesser, si bon lui semble. Quant à ses frayeurs sur la fuite du roi, elles sont mal fondées : le roi et son frère sont couchés et dorment paisiblement tous deux ; moi-même j'étais déjà au lit lorsque tout ce bruit m'a forcée de me lever. D'ailleurs, continua-t-elle, pour plus grand témoignage, passez avec moi dans la chambre du roi et assurez-vous par vous-même de ce que je vous dis.

A ces mots, la reine conduisit effectivement de Souches dans l'appartement de Sa Majesté, lui donnant l'ordre de lever lui-même les rideaux du lit afin qu'il vît bien si le roi était effectivement couché. De Souches obéit. Le jeune prince était dans son lit et faisait semblant de dormir.

— Maintenant, dit la reine, retournez vers celui qui vous envoie et dites-lui ce que vous avez vu.

En ce moment les cris redoublèrent. On entendait au milieu du tumulte, cette phrase constamment répétée : *le roi*,... *le roi*,... *nous voulons voir le roi.*

Anne d'Autriche parut prendre une résolution subite. — Descendez, dit-elle à de Souches, et ordonnez de ma part qu'on ouvre toutes les portes; ce que vous avez vu, il faut que tout le monde le voie; seulement, prévenez que le roi dort, et priez tous ces gens de faire le moins de bruit possible.

De Souches descendit, transmit les ordres de la reine aux gardes et sa prière au peuple. Aussitôt toutes les portes furent ouvertes, et la multitude se précipita dans le Palais-Royal.

Cependant, contre toute probabilité, à peine le peuple fut-il dans les appartements, que ceux qui lui commandaient, se rappelant qu'on leur avait dit que le roi dormait, invitèrent les visiteurs à faire le moins de bruit possible. Chacun alors retint son haleine et marcha sur la pointe du pied. La chambre royale s'emplit, et ces furieux qui, un instant auparavant, menaçaient de briser les portes de fer, qu'ils eussent brisées en effet, si l'on avait tardé d'une seconde à les leur ouvrir, s'approchèrent, respectueux et pleins d'amour, du lit dont ils n'osaient soulever les rideaux. La reine alors les écarta, et dès qu'ils virent le roi, ils tombèrent à genoux, priant Dieu de leur conserver ce bel enfant, qui, au milieu du bruit et de l'émeute de sa ville et de la rebellion de son peuple, dormait d'un si bon sommeil.

Seulement Louis XIV ne dormait pas, et jurait tout bas, que sa ville et son peuple lui paieraient un jour cet instant de sommeil qu'il était forcé de feindre.

Toute cette procession dura jusqu'à trois heures du matin.

Pendant ce temps, le cardinal cheminait à petites journées vers le Havre, car il espérait toujours que le roi et la reine le rejoindraient. Mais il vit venir un courrier qui lui annonça les événements qui s'étaient passés la nuit de son départ, et l'impossibilité où la reine était de quitter Paris.

Le 15 février, la nouvelle arriva que les princes étaient en liberté. Le cardinal Mazarin avait ouvert lui-même les portes de leur prison, espérant sans doute, grâce à la joie qu'ils allaient ressentir de se trouver libres, pouvoir nouer quelques raccommodements avec M. de Condé. Mais celui-ci qui savait, par ses corres-

pondants de Paris, que le cardinal n'agissait pas selon son libre arbitre, et qu'il était forcé par Monsieur et par le parlement, reçut toutes les ouvertures de l'ex-ministre avec hauteur, et, pour lui prouver qu'il n'avait pas si grande hâte de sortir, lui donna à dîner dans sa prison.

Le 16, on sut que les princes arriveraient dans la journée. Monsieur alla au-devant d'eux jusqu'à mi-chemin de Saint-Denis. Le coadjuteur et M. de Beaufort étaient dans sa voiture. En l'apercevant, les princes firent arrêter la leur et montèrent près de lui. De Saint-Denis à Paris, le carosse fut obligé de marcher au pas, tant la foule était considérable. Enfin, l'on arriva au Palais-Royal au milieu des cris et des acclamations de toute la ville. Le roi, la reine et M. le duc d'Anjou y étaient restés seuls. M. de Beaufort et le coadjuteur, qui pensaient que leur présence serait médiocrement agréable à la reine, allèrent, M. de Beaufort garder la porte Saint-Honoré, et le coadjuteur entendre complies aux Pères de l'Oratoire.

M. le Prince monta au Palais-Royal et fut, dit La Rochefoucauld dans ses mémoires, reçu en homme qui était plus en état de faire grâce que de la demander.

Pendant ce temps le cardinal sortait du Havre, gagnait la frontière du Nord et se retirait à Brulh, petite ville de l'Electorat de Cologne.

Le lendemain du jour où le cardinal avait quitté Paris, le parlement rendait un arrêt, pour remercier la reine de son éloignement, et pour lui demander une déclaration qui exclût de son conseil tout étranger ou toute personne qui aurait fait serment *à d'autres princes que le roi*. La reine se hâta de publier cette déclaration qui mettait le coadjuteur dans cette nécessité de n'être jamais du conseil ou de n'être jamais cardinal, puisque, en sa qualité de cardinal, il était forcé de prêter serment au pape.

Un mois après, le président Viole vint dégager la parole de M. le Prince à l'endroit du mariage de Mlle de Chevreuse avec le prince de Conti. C'était encore un des effets de l'influence de Mme de Longueville sur son frère. Elle craignait qu'une fois l'époux de Mlle de Chevreuse, celle-ci ne livrât son mari pieds et poings liés au coadjuteur, son amant.

En même temps, on retirait les sceaux au marquis de Château-

neuf pour les donner au premier président Molé, ennemi déclaré de M. de Gondy.

Il était évident que le coadjuteur, après avoir si puissamment contribué à la paix, était choisi pour faire les frais de la guerre.

Mais le coadjuteur n'était pas homme à rester longtemps dans une position fausse. Il connaissait sa force et se l'exagérait encore. Il résolut de se retirer sous sa tente épiscopale et de punir la cour par son absence. En conséquence, il alla trouver Monsieur et lui dit qu'ayant eu l'honneur et la satisfaction de le servir dans les deux choses qu'il avait eues le plus à cœur, c'est-à-dire l'éloignement du cardinal et le retour des princes, ses cousins, il lui demandait la liberté de rentrer purement et simplement dans les exercices de sa profession, et comme la semaine sainte arrivait, de se retirer, pour y faire pénitence, dans son cloître de Notre-Dame.

Si dissimulé que fût Monsieur, il ne put empêcher ses yeux de jeter un éclair de joie. En effet, le coadjuteur était, après la victoire, un allié embarrassant. Monsieur lui tendit les bras, le serra contre son cœur, lui jura qu'il ne l'oublierait jamais, et espéra être débarrassé de lui.

En sortant de chez Monsieur, le coadjuteur se rendit chez les

princes, auxquels il voulait faire ses adieux. Ils étaient tous à l'hôtel de Condé avec Mme de Longueville et la princesse Palatine. Les deux femmes ne parurent pas faire grande attention à cette retraite. M. de Conti reçut le compliment en riant, et prit congé du coadjuteur, en lui disant : « Au revoir, bon père ermite. » Mais M. le Prince vit la conséquence de ce *pas de ballet*, comme dit le coadjuteur dans ses mémoires, et parut fort surpris.

Le soir même, Gondy, en apparence tout à Dieu, était renfermé dans son cloître Notre-Dame, laissant faire au temps et à deux sentiments qui ne pouvaient manquer de lui rouvrir une porte pour rentrer sur le théâtre du monde : à la haine des princes pour le ministre et à l'amour de la reine pour Mazarin.

Cependant, le coadjuteur semblait avoir pris son parti, et ne paraissait plus mêlé à aucune intrigue politique. Il ne s'occupait que de ses devoirs religieux, ne voyait que des chanoines et des curés, et n'allait que la nuit à l'hôtel de Chevreuse. C'était à qui raillerait le vaincu, à l'hôtel de Condé et au Palais-Royal; et comme, en ce temps, pour se distraire, le reclus avait fait faire une volière dans une de ses fenêtres, Nogent-Bautru, le bouffon de la cour, annonça que l'on pouvait être tranquille désormais, et que le coadjuteur n'avait plus que deux soins : faire son salut, *et siffler les linottes.*

De là le proverbe.

Cependant, M. de Condé débarrassé du coadjuteur, commençait à formuler ses demandes et à dessiner sa position. On lui avait promis pour lui le gouvernement de Guyenne qu'on avait ôté au duc d'Épernon, et la lieutenance générale, ainsi que la citadelle de Blaye au duc de La Rochefoucauld. En outre, il réclamait le gouvernement de la Provence pour le prince de Conti. Or, comme il tenait déjà dans l'intérieur Clermont en Argonne, Stenay, Bellegarde, Dijon et Montrond; que M. de Longueville, l'œil tourné vers la Normandie, ne perdait pas de vue son ancien gouvernement; c'était, si on lui accordait ses demandes, créer à un sujet une position presque royale; c'était donner à un ambitieux les moyens de soutenir une lutte, dans laquelle la royauté pouvait succomber.

Aussi, du fond de son exil, d'où il correspondait avec la reine sur toutes les affaires de l'État, Mazarin voyait-il, plein de terreur,

ces prétentions de M. le Prince, qui avait d'ailleurs commencé de se saisir de sa part sans s'occuper de ses amis ; c'était du reste assez son habitude, ce qui lui faisait dire, à chaque promesse d'engagement pris qu'on lui rappelait : — Ah ! M. de Beaufort est bien heureux de n'avoir eu besoin que d'une échelle pour sortir de prison.

Les choses en étaient à ce point, lorsqu'un soir le vicomte d'Autel, frère du maréchal Duplessis, un des plus intimes confidents de la reine et des plus fidèles serviteurs de Mazarin, entra vers une heure du matin, dans la chambre du coadjuteur, et se jetant dans ses bras :

— Salut à monsieur le ministre, dit-il.

Le coadjuteur le regarda en face et lui demanda s'il était fou.

— Je ne suis pas fou le moins du monde, répondit d'Autel, et j'ai à votre porte, au fond de mon carosse, quelqu'un qui est tout prêt à vous affirmer que je suis dans mon bon sens.

— Et quelle est la personne qui prend une pareille responsabilité ? demanda en riant le coadjuteur.

— C'est le maréchal Duplessis, mon frère.

Le coadjuteur commença d'écouter plus attentivement.

— Ecoutez, continua d'Autel, et pesez chacune de mes paroles. La reine vient de me commander tout à l'heure de vous dire qu'elle remet entre vos mains sa personne, celle du roi son fils et la couronne.

Alors il lui dit que le cardinal avait écrit à la reine, que si elle ajoutait le gouvernement de la Provence à celui de la Guyenne dont elle venait déjà de se relâcher, elle se déshonorerait aux yeux du roi son fils qui, lorsqu'il serait en âge, la considérerait comme ayant perdu son État.

Le coadjuteur écoutait de toutes ses oreilles, lorsque le maréchal Duplessis entra à son tour, et jetant une lettre sur la table : — Tenez, dit-il à Gondy, lisez.

Cette lettre était du cardinal ; il disait :

« Vous savez, madame, que le plus capital ennemi que j'aie au monde est le coadjuteur, eh bien ! servez-vous-en plutôt que de traiter avec M. le Prince aux conditions qu'il propose ; faites M. de Gondy cardinal, donnez-lui ma place, mettez-le dans mon appartement ; il sera peut-être à Monsieur plus qu'à Votre Majesté, mais

Monsieur ne veut point la perte de l'État, ses intentions dans le fond ne sont pas mauvaises; enfin tout, Madame, plutôt que d'accorder à M. le Prince ce qu'il demande; car, s'il l'obtenait, il n'y aurait plus qu'à le mener à Reims. »

De cette ouverture le coadjuteur ne se souciait pas du tout de tirer un ministère, mais un chapeau. Il répondit au maréchal, demeurant toujours dans son système de dévoûment à ses amis, qu'il était tout prêt à servir la reine sans aucun intérêt, d'autant plus qu'il lui répugnait, disait-il, d'entrer dans une place toute chaude et toute fumante encore. Le maréchal comprit que cette modestie et cette délicatesse venaient sans doute au coadjuteur du défaut de sûreté; il ajouta donc : il faudrait que vous vissiez la reine; et comme le coadjuteur se taisait : que vous la vissiez en personne; et comme il se taisait encore, Duplessis lui présenta une lettre d'Anne d'Autriche. — Tenez, lui dit-il, lisez; vous fiez-vous à cela?

Cet écrit promettait toute sûreté au coadjuteur s'il venait au Palais-Royal.

Le coadjuteur prit la lettre, la lut, baisa le papier avec l'apparence du plus profond respect; puis s'approchant de la bougie, le brûla tout entier, et quand il n'y en eut plus que la cendre sur la table, se retournant vers le maréchal : — Quand voulez-vous me conduire chez la reine? dit-il; je suis à ses ordres.

Il fut convenu que le coadjuteur attendrait le lendemain au soir à minuit dans le cloître Saint-Honoré. Ce fut une seconde répétition de la scène que nous avons déjà racontée. Seulement, au lieu de Gaboury le porte-manteau, le coadjuteur vit venir à lui le maréchal Duplessis. L'introducteur avait grandi avec les événements.

Le maréchal conduisit le coadjuteur à l'Oratoire de la reine. Une demi-heure après la reine entra et le maréchal les laissa tête à tête.

De cette entrevue et des deux autres qui suivirent, résultèrent certains articles arrêtés entre le cardinal Mazarin, le garde-des-sceaux de Châteauneuf, le coadjuteur de Paris et Mme de Chevreuse, articles dont voici la substance :

« Le coadjuteur, pour se maintenir dans la confiance du peuple, pourra parler au parlement et ailleurs, contre le cardinal Mazarin, jusqu'à ce qu'il trouve le moment propice pour se déclarer en sa faveur sans rien hasarder.

« M. de Châteauneuf et Mme de Chevreuse feront semblant d'être mal avec le coadjuteur, afin de pouvoir traiter séparément avec le cardinal, posséder les bonnes grâces de la reine et se conserver en même temps dans le public par le moyen du cardinal.

« Mme de Chevreuse, M. de Châteauneuf et le coadjuteur s'efforceront de détacher le duc d'Orléans des intérêts du prince de Condé et d'obtenir que S. A. R. ménage le cardinal sans rompre toutefois avec M. le Prince.

« M. de Châteauneuf sera premier ministre et garde-des-sceaux.

« M. le marquis de la Vieuville sera surintendant des finances, moyennant 400,000 livres qu'il donnera au cardinal.

« Mazarin obtiendra du roi pour le coadjuteur la promesse formelle du cardinalat, et la charge de ministre d'état; mais cette promesse ne devra se réaliser qu'après la tenue des états-généraux, afin que le coadjuteur puisse servir plus utilement le cardinal au sein de ces états, leur bonne intelligence n'étant pas connue.

« Le cardinal récompensera tous ceux qui se sont entremis pour le succès de la présente négociation.

« Le sieur Mancini recevra le duché de Nevers ou le Rethelois avec le gouvernement de Provence et épousera Mlle de Chevreuse.

« Le cardinal empêchera M. de Beaufort d'avoir aucune part dans la confiance de la reine et du roi, et le traitera toujours comme son ennemi.

« Le cardinal autorisera M. de Châteauneuf et le coadjuteur, ainsi que Mme de Chevreuse, à s'approcher de la reine et aura en eux une entière confiance sur la promesse qu'ils lui font d'être dévoués à ses intérêts.

« Le tout à condition qu'on ne parlera plus de ce qui s'est passé avant, pendant ou depuis la guerre de Paris, et aussi depuis l'emprisonnement de MM. les princes, contre lesquels se fait principalement la présente union, l'intérêt commun des parties contractantes étant fondé sur la ruine de M. le Prince ou du moins sur son éloignement de la cour.

« Le cardinal promet enfin d'empêcher que le duc d'Orléans ait connaissance du présent traité, ainsi que des conférences qui pourront suivre. »

Nous nous sommes étendus sur ces détails pour montrer de quelle étrange façon les affaires publiques se brassaient à cette époque et combien y avait peu de part le peuple qui cependant y était le plus intéressé.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'en même temps et comme la régence était sur le point de finir, la reine faisait porter au parlement deux déclarations, l'une contenant les causes pour lesquelles le cardinal Mazarin était *à tout jamais* exclu du royaume, l'autre par laquelle le prince de Condé était reconnu innocent de tout ce qu'on lui avait imputé contre le service du roi.

Ces déclarations furent enregistrées le 5 septembre. Le lendemain le roi atteignit sa majorité.

La veille le sieur de Rhodez, grand maître des cérémonies, avait fait avertir le parlement que le roi devait se rendre le 7 au

Palais et y tenir son lit de justice pour la déclaration de sa majorité.

Le 6 au soir, le marquis de Gesvres, capitaine des gardes-du-corps, les grands maîtres et maîtres des cérémonies, et le sieur de Réaux, lieutenant des gardes, après avoir visité tout le palais, en prirent les clés et y restèrent pour préparer toutes les choses nécessaires à la séance du lendemain.

Le 7, au matin, toute la cour sortit du Palais-Royal, trompettes en tête; après la compagnie des chevau-légers, après celle du grand prévot, après deux cents maîtres représentant la noblesse de France, après les gouverneurs de province, les chevaliers de l'ordre, les premiers gentilshommes de la Chambre, les grands officiers de la maison du roi, après six trompettes du roi habillés de velours bleu, précédant six hérauts à cheval revêtus de leurs cottes d'armes de velours cramoisi semé de fleurs de lys d'or, leur caducée en main, venaient les maréchaux marchant deux à deux tous richement vêtus et montés sur de grands chevaux dont les housses étaient chargées d'or et d'argent.

Derrière eux venait seul le comte d'Harcourt, grand écuyer de France, portant en écharpe l'épée du roi attachée à son baudrier et qu'il relevait sur son bras dans un fourreau de velours bleu semé de fleurs de lys d'or. Il était vêtu d'un pourpoint de toile d'or et d'argent et d'un haut-de-chausses plein de broderies semblables, monté sur un cheval de bataille gris pommelé, en housse de velours cramoisi garni de passements d'or à points d'Espagne, ayant au lieu de rênes deux écharpes de taffetas noir.

Les pages et valets de pied en grand nombre vêtus de neuf avec force plumes blanches, bleues et rouges et la tête nue, suivaient le comte devant les gardes du corps à pied, comme aussi le porte-manteau et les huissiers et massiers.

« Alors, dit la relation à laquelle nous empruntons ces détails, paraissait le roi que son auguste contenance et sa douce gravité vraiment royale, avec sa civilité naturelle, faisaient remarquer à tous pour les délices du genre humain, et redoubler aux grands et aux petits les vœux qu'ils font ordinairement pour sa santé et prospérité. »

Le jeune Louis XIV, pour jouer le premier rôle dans cette grande solennité, était revêtu d'un habit tellement couvert de

broderie d'or qu'on n'en pouvait discerner ni l'étoffe ni la couleur. En outre, il était de si haute stature qu'on avait peine à croire qu'il n'eût que quatorze ans. Aussi, en voyant un jeune seigneur du même âge que le roi, mais beaucoup plus petit que lui, la foule, mesurant la taille à l'âge, se laissa emporter à crier : Vive le roi ! Mais en ce moment le cheval du jeune souverain, qui était un barbe de couleur Isabelle, s'étant cabré, celui-ci le maîtrisa de telle façon qu'on reconnut bien que c'était un roi et un roi qui saurait soumettre un jour les hommes, que celui qui si jeune soumettait déjà les animaux.

Sa Majesté fut reçue à la porte de la Sainte-Chapelle par l'évêque de Bayeux, revêtu de ses habits épiscopaux, lequel lui fit une harangue que le jeune roi écouta avec beaucoup de recueillement; ensuite il le conduisit au chœur où il entendit une messe basse célébrée par un chapelain de la Chapelle.

En sortant de la Sainte-Chapelle, le roi alla prendre sa place au parlement. Ceux de nos lecteurs qui seront curieux de savoir où il était assis, comment il était assis, qui il avait à sa main droite, qui à sa main gauche, qui devant lui, qui autour de lui, pourront lire la relation qui en fut faite alors et que Mme de Motteville inséra dans ses mémoires.

Après quoi le roi, assis, et couvert, prit la parole et dit :

— Messieurs, je suis venu en mon parlement pour vous dire que, suivant la loi de mon État, j'en veux prendre moi-même le gouvernement, et j'espère de la bonté de Dieu que ce sera avec piété et justice. Mon chancelier vous dira plus particulièrement mes intentions.

Suivant ce commandement, le chancelier, qui avait reçu le roi debout, se remit en son siége et fit un long discours, dans lequel, dit la relation, il s'étendit éloquemment sur les paroles du roi.

Lorsqu'il eut fini, la reine s'inclina un peu et dit au roi :

— Monsieur, voici la neuvième année que, par la volonté derniere du défunt roi, mon très honoré seigneur, j'ai pris le soin de votre éducation et du gouvernement de l'État; Dieu ayant par sa volonté donné bénédiction à mon travail et conservé votre personne qui m'est si chère et précieuse à tous vos sujets, à présent que la loi du royaume vous appelle au gouvernement de cette monarchie, je vous remets avec grande satisfaction la puissance

qui m'avait été donnée pour le gouverner, et j'espère que Dieu vous fera la grâce de vous assister de son esprit de force et de prudence pour rendre votre règne heureux.

Sa Majesté lui répondit :

— Madame, je vous remercie du soin qu'il vous a plu prendre de mon éducation et de l'administration de mon royaume ; je vous prie de continuer à me donner vos bons avis, et je désire qu'après moi vous soyez le chef de mon conseil.

A ces mots la reine se leva de sa place et s'approcha pour saluer son fils ; mais celui-ci, descendant de son lit de justice, vint à elle et l'embrassa ; puis chacun d'eux s'en revint à sa place.

Monsieur, le duc d'Anjou, se leva alors, s'approcha du roi son frère et fléchissant le genou, lui baisa la main et lui protesta de sa fidélité. S. A. R. le duc d'Orléans en fit autant, comme aussi les princes de Conti et les autres princes. Aussitôt le chancelier, les ducs et pairs, les ecclésiastiques, les maréchaux de France, les officiers de la couronne et tous ceux qui étaient en séance se levèrent et rendirent en même temps hommage au roi.

Ce fut en ce moment qu'on remarqua parmi tous ces princes, ducs, pairs, maréchaux, l'absence de celui qui eût dû s'y trouver avant tous, c'est-à-dire du prince de Condé. Le bruit circula bientôt qu'il avait quitté Paris la nuit précédente.

Était-ce pour ne pas faire serment de fidélité au roi ?

Malgré cette absence, qui inspirait une crainte vague mais réelle, le retour de Sa Majesté au Palais-Cardinal n'en fut pas moins salué par des acclamations unanimes, et les cris de *vive le Roi !* continuèrent toute la nuit autour des feux de joie allumés de cent pas en cent pas par toute la ville.

Profitons de cette halte naturelle que nous offre l'histoire pour jeter un coup d'œil sur la société française, et voir quel aspect elle présentait vers le milieu du XVIIe siècle.

CHAPITRE XXIV.

Ce qu'était la société à cette époque.—Quelles femmes ont eu de l'influence sur elle. — Marion de Lorme. — Anecdotes. — Le surintendant d'Emery. — Le président de Chevry. — Claude Quillet. — Mort de Marion. — Ninon de Lenclos. — Son père. — Saint-Étienne. — Raray. — Coulon. — Les payeurs, les favoris, les martyrs et les caprices. — Navailles. — Mme de Choisy. — Sa société. — Mlle de Scudéry. — Son éducation littéraire. — Ses embarras d'argent. — Ses premiers ouvrages. — *Les Chroniques du Samedi.* — La marquise de Rambouillet. — Son hôtel. — La chambre bleue. — Bonté de Mme de Rambouillet. — Sa définition de l'amitié. — L'évêque de Lizieux et les roches de Rambouillet. — Les champignons du comte de Guiche. — Famille de Mme de Rambouillet. — La belle Julie. — M. de Pisani. Mlle Paulet. — M. de Grasse. — Voiture.

Nous symboliserons l'esprit de cette époque par cinq femmes de conditions et de caractères différents. Ce sont elles qui ont, en quelque sorte, créé l'influence féminine sur la société moderne. Jusque là, les femmes n'existaient guères que réduites à la condition de maîtresses, c'est-à-dire d'esclaves-reines, et c'est ainsi que nous voyons apparaître tour à tour Diane de Poitiers, Mme d'Étampes et Gabrielle d'Estrées. Leur pouvoir est tout physique et tient à leur beauté : qu'elles perdent l'influence qu'elles ont sur leurs amants couronnés, et l'influence qu'elles avaient sur le monde est perdue. Le XVIIe siècle vit naître un autre empire, et s'accomplir une autre conquête, c'est celle de l'esprit.

Ces cinq femmes, dont nous allons parler, sont : Marion de Lorme, qui représente la courtisane ; Ninon de Lenclos, qui représente la femme galante ; Mme de Choisy, qui représente la femme

du monde; Mlle de Scudéry, qui représente la femme de lettres, et Mme de Rambouillet, qui représente la grande dame.

Marie de Lorme était née à Châlons-sur-Marne, et, à l'époque où nous sommes arrivés, elle pouvait avoir trente-quatre ou trente-cinq ans. Mais, on le sait, elle était dans tout l'éclat de sa beauté et de sa réputation. Fille d'un homme riche, elle avait vingt-cinq mille écus de dot, et eût pu se marier, comme on le voit; mais sa vocation l'entraîna.

Son premier amant fut Desbarreaux, le fils de l'ancien intendant des finances sous Henri IV, le même qu'une omelette et un sonnet ont rendu célèbre (1). A cette époque où Marion vivait encore chez son père, il resta huit jours caché chez elle, dans un petit cabinet où l'on mettait le bois, et où Marion lui portait à manger. Cette contrainte parut insupportable à la jeune fille, et elle quitta la maison paternelle. A partir de ce jour Marie fut Marion.

Après Desbarreaux vint Rouville, le beau-frère du comte de Bussy-Rabutin, le même que Brantome appelle un *homme rude et hault à la main;* ce fut pour elle qu'il se battit avec La Ferté-Senecterre, dont nous avons parlé à propos de la bataille de Rocroy et des intrigues de la Fronde.

Puis Miossens, qui conduisit M. le Prince à Vincennes, Miossens, qui ne lui fit pas la cour, mais auquel elle la fit; puis, le malheureux Cinq-Mars; puis Arnaud; puis M. de Châtillon; puis M. de Brissac. Ceux-ci furent ses amants de cœur. Elle avait,

(1) Un vendredi qu'il faisait un grand orage, Desbarreaux avait ordonné, dans une auberge, une omelette au lard, impiété qui avait fort scandalisé l'hôte, lequel, sur l'injonction expresse de Desbarreaux, n'avait pas moins été forcé d'obéir. Il apporta donc le plat défendu; mais au moment où il allait le poser sur la table, il se fit un si violent coup de tonnerre que toute la maison en trembla, et que l'hôte tomba à genoux. « — Pardieu! dit Desbarreaux, prenant pitié de la terreur de cet homme, voilà bien du bruit pour une omelette. » Et ouvrant la fenêtre, il la jeta dans la rue.

Quant au sonnet qu'il fit dans un mouvement de repentir, tout le monde le connaît; c'est celui qui commence par le vers :

Grand Dieu! tes jugements sont remplis d'équité.

Il est vrai encore que l'on conteste à Desbarreaux son omelette et son sonnet. Ses amis ont attribué l'omelette à Bachaumont; ses ennemis, le sonnet à l'abbé de Lavau. Il ne resterait donc plus pour illustrer Desbarreaux que d'avoir été le premier amant de Marion de Lorme : maintenant Marion a-t-elle eu un premier amant?

outre cela, ses amants politiques, puis ses amants d'argent, puis ses cavaliers servants.

Nous avons dit comment elle vint deux fois chez le cardinal de Richelieu, et jeta au nez du valet de chambre je ne sais quelle somme que le ministre lui envoyait. Une autre fois, il lui offrit un diamant qui valait soixante pistoles. Peut-être allait-elle le refuser, comme elle avait fait de l'argent, lorsqu'il échappa au cardinal de dire que cette bague venait de Mme d'Aiguillon : — En ce cas, dit Marion, je la garde comme un trophée.

Ses grandes dépenses et le désordre de sa famille, qu'elle nourrissait, la forçaient de temps en temps à prendre des amants d'argent. Ses deux trésoriers étaient le surintendant d'Emery, dont le nom a déjà été prononcé plusieurs fois, et le président de Chevry.

Le seigneur d'Emery, comme on l'appelait depuis qu'il était surintendant des finances, était fils d'un banquier de Lyon, nommé Particelli. « C'était, dit le cardinal de Retz, l'esprit le plus corrompu de son siècle; il ne cherchait que des noms pour trouver des édits, et disait en plein conseil que la bonne foi n'était faite que pour les marchands. »

Il est difficile de faire, en quatre lignes, un portrait plus exact.

Son père fit une célèbre banqueroute; ce qui fut cause que le fils changea de nom, et, au lieu de s'appeler Particelli comme son père, s'appela d'Emery.

Richelieu appréciait, à ce qu'il paraît, dans d'Emery les qualités que critique l'abbé de Gondy, c'est-à-dire cette grande imagination à l'endroit des impôts, car il le présenta à Louis XIII sous son nouveau nom, comme intendant des finances.

— M. d'Emery! M. d'Emery! répéta le roi, je ne connais pas cela; mais mettez-le bien vite en cette place, Monsieur le cardinal, car j'ai entendu dire que ce coquin de Particelli y prétendait, et comme je le sais très intrigant, j'ai peur qu'il n'y arrive; ce qui nous ferait grand tort à tous deux.

— Oh! sire, dit le cardinal, il n'y a pas de danger. Ce Particelli, dont parle Votre Majesté, a été pendu.

— A la bonne heure! dit le roi. Eh bien! puisque vous répondez de M. d'Emery, mettez-le en cette place.

Et d'Emery fut installé.

Ayant été envoyé aux états de Languedoc comme intendant, il

fit retrancher à M. de Montmorency la pension de cent mille livres que les états lui faisaient. Ce retranchement mit le comble aux griefs de ce duc contre la cour, et le détermina à se jeter dans la révolte dont il fut victime. Mme la princesse de Condé, qui regardait d'Emery comme un des assassins de son frère, le haïssait cruellement.

Il ne donnait point d'argent à Marion, car Marion n'en acceptait pas ; mais il lui faisait faire des affaires. Or, par amants d'argent, il faut entendre amants à cadeaux. Le plus souvent, dans les conditions qu'on faisait avec elle, on convenait de tant de marcs d'argent. Aussi, à sa mort, dit Tallemant des Réaux, trouva-t-on chez elle pour plus de vingt mille écus de hardes.

Quant à Charles Duret, seigneur de Chevry, que l'on appelait tout bonnement le président Chevry, c'était un autre original. Il était neveu du célèbre Duret, qui avait été médecin de Charles IX, d'Henri III et de Marie de Médicis, et qui, se figurant que l'air de Paris était mauvais, faisait élever son fils unique sous une cloche de verre où le pauvre enfant mourut.

Le président Duret avait l'habitude de dire : — Si un homme me trompe une fois, Dieu le maudisse! s'il me trompe deux fois, Dieu le maudisse et moi aussi! mais s'il me trompe trois fois, Dieu me maudisse tout seul!

L'histoire ne dit pas s'il appliquait cet axiome aux femmes. Ce qui nous ferait croire le contraire, c'est qu'il était, comme nous l'avons dit, un des tenants de la belle Marion.

Par ses bouffonneries et par sa danse il s'était mis fort bien en cour, et Henri IV et Sully l'aimaient beaucoup. Ce fut lui qui inventa les figures du fameux ballet où le roi prit pour Charlotte de Montmorency ce grand amour que nous avons raconté. Cette faveur le conduisit tout droit à l'intendance des finances que lui accorda le maréchal d'Ancre. Lorsque celui-ci fut tué, il faillit tomber comme créature de Concini; mais il se maintint en donnant 10,000 écus à la Clinchamp, que Brantès, frère de Luynes, entretenait. Ce Brantès est le même qui fut depuis duc de Luxembourg.

Le président de Chevry avait de singuliers tics en parlant; il disait à tout propos et au bout de chaque phrase : *mange mon loup, mange mon chien;* ce qui rendait sa conversation fort inin-

La duchesse de Longueville à l'Hôtel-de-Ville

telligible. Cependant comme il se connaissait cette infirmité, lorsqu'il parlait à de grands personnages il essayait de se corriger. Un jour en causant avec Richelieu, il parvint pendant quelque temps à ne pas retomber dans son défaut habituel. Mais néanmoins il ne put s'empêcher de laisser à la fin échapper la moitié de sa phrase.

— Ah! par ma foi, s'écria Chevry, j'en demande pardon à votre Eminence, voilà mon loup lâché.

— Eh bien! dit le cardinal, ne perdez pas de temps, mettez vite votre chien dessus, et, s'il est de bonne race, il le mènera assez loin peut-être pour que nous ne les revoyions ni l'un ni l'autre.

C'était sans doute aussi par un autre tic qu'il n'appelait Marion que *mon petit père.*

Le président de Chevry mourut de la pierre et après avoir subi l'opération de la taille. Aussi fit-on sur lui cette épitaphe :

Ci-gît qui fuyait le repos,
Qui fut nourri, dès la mamelle,
De tributs, de taille, d'impôts,
De subsides et de gabelles;
Qui mettait dans ses aliments
Le jus des dédommagements,
Et l'essence du sou pour livre.
Passant, songe à te mieux nourrir,
Car si la *taille* l'a fait vivre,
La *taille* aussi l'a fait mourir.

Quant au cavalier servant de Marion de Lorme, au *patito*, comme on disait à cette époque, en imitation du langage italien, c'était Claude Quillet, auteur du poème latin *la Callipédie*, lequel ayant plaisanté sur la possession des religieuses de Loudun, se retira à Rome, où il fut longtemps secrétaire du maréchal d'Estrées, puis revint, après la mort du cardinal, à Paris, où il se fit serviteur de la Marion sans en jamais rien obtenir, mais aussi sans jamais perdre l'espérance qu'il en obtiendrait quelque chose. En effet, le pauvre Quillet en obtint à peu près tout, excepté ce qu'il désirait au-dessus de tout.

Malgré la vie que menait la Marion, elle était fort respectée, car elle recevait ce qu'il y avait de mieux à la cour, et, une fois maîtresse de maison, maintenait chacun en son lieu et place. Aussi un jour qu'elle alla solliciter le président de Mesmes de faire sortir son frère Baye de prison où il avait été mis pour dettes, ce prési-

dent fut si charmé de ses manières et de son esprit qu'il lui dit : — Se peut-il, Mademoiselle, que j'aie vécu jusqu'à cette heure sans vous avoir vue.

Après quoi il la conduisit jusqu'à la porte de la rue et la mit en carosse le chapeau à la main.

Le jour même de Baye sortit de prison.

Marion mourut à trente-neuf ans et plus belle que jamais. Sans ses fréquentes grossesses, qui, il faut le dire, par les soins mêmes qu'elle avait de sa propre beauté, n'arrivaient jamais à terme, elle eût eu sans doute la longue existence qu'on lui a attribuée; mais se trouvant enceinte pour la cinq ou sixième fois, elle prit une si forte dose d'antimoine qu'elle se tua. Quoiqu'elle n'ait été malade que trois jours, elle se confessa plus de dix fois : la pauvre fille retrouvait toujours à dire quelque péché oublié.

Pendant vingt-quatre heures, elle fut exposée sur son lit avec une couronne de vierge. Mais le curé de Saint-Gervais trouva la chose un peu hardie, et fit fermer les portes.

Cette mort fit grande sensation dans Paris et l'on composa sur elle ces quatre vers :

La pauvre Marion de Lorme,
De si rare et plaisante forme,
A laissé ravir au tombeau
Son corps si charmant et si beau.

Il est inutile de dire que la version, qui fait vivre Marion de Lorme cent trente-quatre ans, qui la fait assister à son propre convoi et marier trois fois, est une pure fantaisie de poète et ne mérite aucun crédit.

Ninon était de cinq ans la cadette de Marion de Lorme. On l'appelait Anne de Lenclos. C'était la fille d'un gentilhomme de Touraine attaché à M. d'Elbœuf. Elle était encore bien jeune lorsque son père fut obligé de quitter la France pour avoir tué le baron de Chabans, avant que celui-ci, disait-on, eût eu le temps de se mettre en garde, et comme il était encore sur le marchepied de sa voiture.

Durant son absence sa fille grandit, et comme M. de Lenclos était un philosophe, la petite Anne envisagea la vie au même point de vue sous lequel son père, dès sa jeunesse, la lui avait fait entrevoir.

Elle se distinguait par l'agrément et la vivacité de son esprit, jouait bien du luth et dansait admirablement, surtout la sarabande; aussi les dames du Marais l'avaient-elles souvent dans leur compagnie.

Son premier amant fut un nommé Saint-Etienne; il s'était présenté chez sa mère à titre d'époux, mais se retira quand il vit qu'avec Anne de Lenclos le mariage était inutile.

Après lui le chevalier de Raray en fut amoureux; mais cette fois Mme de Lenclos, avertie par la retraite de Saint-Etienne, fut plus sévère; ce qui faisait que la jeune fille ne pouvait voir le chevalier qu'à la dérobée. Un jour elle l'aperçut passant dans la rue, et descendit vite, le chevalier accourut à elle et se mit à causer sous la grande porte. Un pauvre les importunait en leur demandant l'aumône, Anne de Lenclos fouilla dans sa poche, et ne trouvant rien que son mouchoir qui était garni de dentelle :

— Tiens, lui dit-elle, prends, et laisse-nous en paix.

Ce fut vers ce temps que le conseiller Coulon fit sa connaissance. Il en traita, assure-t-on, avec sa mère, et l'entretint à raison de cinq cents livres par mois. A partir de ce moment, Mlle de Lenclos rompit avec toutes les prudes du quartier et s'appela Ninon.

Après le conseiller Coulon, ou plutôt en même temps que ce conseiller, qu'elle conserva toujours, elle eut d'Aubijoux, de Châtillon, qui n'était encore que d'Andelot, puis le marquis de Sévigné, puis Rambouillet, puis Meré dont elle eut un fils, puis Miossens, depuis maréchal d'Albret, dont elle en eut un autre. Alors elle prit ses amants par quartier, les gardant un trimestre chacun. Aussi écrivait-elle à Sévigné : — Je crois que je t'aimerai trois mois; tu sais, trois mois! c'est pour moi l'infini.

Comme Marion de Lorme, Ninon avait elle-même divisé ses amants en trois classes : les payeurs, les favoris et les martyrs. Outre cela, Ninon avait encore ses *caprices*. Ce fut elle qui mit le mot à la mode.

Un jour au cours elle vit dans la voiture du maréchal de Grammont un gentilhomme qui lui parut de bonne mine; c'était Philippe de Montault-Benac, depuis duc de Navailles. Aussitôt elle lui fit dire qu'elle serait bien aise de lui parler. Navailles ne perd pas de vue la voiture de Ninon, et après la promenade monte près d'elle. Alors Ninon le ramène chez elle, lui donne à souper, en-

suite le conduisant dans sa chambre, et lui montrant le lit : Couchez-vous, monsieur, lui dit-elle, et vous aurez bientôt compagnie. Puis elle se retire.

Navailles resté seul se couche; mais une fois couché, comme il était las, il s'endort. Ninon rentre et le trouve ronflant de son mieux; elle prend alors les habits du dormeur et s'en va coucher dans une autre chambre.

Le lendemain Navailles est réveillé par un grand bruit. Il ouvre les yeux, et voit dans sa chambre un jeune cavalier, l'épée à la main et qui s'avance vers son lit en le menaçant.

— Monsieur, dit Navailles à moitié endormi, et se reculant dans la ruelle, si je vous ai fait offense, je suis bon gentilhomme, et tout prêt à vous rendre raison; mais ce que vous faites ressemble fort à un assassinat.

A ces mots, Ninon éclate de rire. Navailles rappelle ses souvenirs de la veille et reconnaît qu'en effet il s'est rendu coupable d'une grave offense envers son hôtesse; mais il paraît qu'il lui en fit ses excuses si galamment, que Ninon lui pardonna, et que si le duel eut lieu, il n'eut pas du moins des suites fatales.

Voilà où elle en était à l'époque où nous sommes arrivés, tenant excellente maison, ayant des laquais à belle livrée, et recevant concurremment avec Marion de Lorme, sa rivale, ce qu'il y avait de mieux dans tout Paris. Comme Ninon vécut quatre-vingt-dix ans, et traversa presque tout le règne de Louis XIV, nous aurons le loisir de la voir reparaître et nous reparlerons d'elle en 1706, c'est-à-dire à l'époque de sa mort.

Mme de Choisy que nous avons citée, comme ayant une grande influence sur les commencements de la société moderne, était la femme de M. de Choisy, chancelier de M. le duc d'Orléans; elle était tellement à la mode, et plaisait si fort au cardinal Mazarin, qu'un jour celui-ci entrant chez le maréchal d'Estrées où il y avait grande réunion : — Quoi, dit-il, vous vous divertissez ici, et Mme de Choisy n'y est pas; quant à moi, mon avis est qu'il n'y a de réunion complète que là où elle se trouve.

Mme de Choisy connaissait son influence, et en était fière; aussi fit-on sur elle ce quatrain :

La Choisy fait bien la vaine:
Elle croit être la reine,
Quand elle voit dans son palais
Tant de seigneurs et de laquais.

En effet, ses salons étaient le rendez-vous des plus grands personnages de la cour. Mlle de Montpensier dans ses *Mémoires*, Mme de Brégis dans ses *Portraits*, Ségrais dans ses *Divertissements de la princesse Aurélie*, et Saumaise dans le *Dictionnaire des Précieuses*, en font le plus grand éloge. Aussi disait-elle un jour à Louis XIV enfant : — Sire, si vous voulez devenir un grand roi, il faut vous entretenir souvent avec M. de Mazarin; mais si vous voulez devenir un homme poli, il faut vous entretenir plus souvent avec moi.

Louis XIV n'oublia pas cet avis de Mme de Choisy, et plus d'une fois, lorsqu'on le complimentait sur l'élégance de ses paroles : — Ce n'est pas étonnant, répondait-il, je suis l'élève de Mme de Choisy, et c'est elle qui m'a appris le beau langage.

Mme de Choisy était la mère de ce singulier abbé de Choisy qui nous a laissé des mémoires sur lui-même, une histoire de Mlle de La Vallière et une histoire du roi Louis XIV, qui passa la moitié

de sa vie habillé en femme, et, sous le nom de Mme de Sancy, cherchait à faire des passions, que la chronique scandaleuse du temps prétend n'avoir pas toujours été malheureuses. Ce fut lui probablement qui servit de héros à Louvet pour son roman de Faublas.

Il allait tant de gens chez Mme de Choisy qu'elle avait pris le parti d'en agir fort librement avec les visiteurs. A ceux qui l'ennuyaient elle disait tout simplement : — Vous ne m'accommodez pas ; si je puis m'habituer à vous, je vous le ferai savoir.

Quand elle avait société trop nombreuse, elle disait : — Messieurs, nous sommes trop de gens ici, on ne s'entend pas causer, voyez à qui de vous s'en ira.

Un jour, le comte de Roussy, qu'elle avait rencontré la veille, vint heurter à sa porte ; elle mit la tête à la fenêtre et le reconnaissant : — Monsieur le comte, lui dit-elle, je vous ai déjà vu hier et c'est bien assez ; aujourd'hui, j'ai affaire à monsieur.

Et en même temps elle montrait au comte un beau jeune homme de quinze ans qui était avec elle à la fenêtre.

Il est vrai que, s'il faut en croire les épigrammes du temps, Mme de Choisy montrait encore autre chose que le beau langage.

En voici une qui est venue jusqu'à nous, mais peut-être était-elle d'un de ces mécontents, qu'elle avait si cavalièrement congédiés :

Je ne sais si l'on me trompe,
Mais on dit que l'on vous montre,
Mademoiselle de Rohan,
A jouer de la prunelle.
Qu'en dis-tu, Jean de Nivelle?
— C'est la Choisy qui l'apprend.

Mme de Choisy avait un commerce de lettres réglé avec la reine de Pologne, Marie de Gonzagues, avec Mme Royale de Savoie, avec Mme Christine de France, avec la fameuse reine Christine de Suède, et avec plusieurs princesses d'Allemagne.

Madeleine de Scudéry, comme les autres femmes que nous avons citées, était née presque en même temps que le siècle. Elle était sœur de Georges Scudéry et née au Havre, en 1607, d'un capitaine sicilien qui avait suivi la fortune des princes de la maison d'Anjou. Aussi, Scudéry dit-il de lui-même :

Moi qui suis fils d'un capitaine
Que la France estima jadis,
Je fais des desseins plus hardis,
Et ma manière est plus hautaine.

Quoique le frère et la sœur soient restés ensemble quarante-sept ans sans se quitter, nous les séparerons. Occupons-nous d'abord de la sœur ; nous retrouverons Scudéry à propos du théâtre.

Mlle de Scudéry était une grande personne qui avait le visage fort long, et qui était maigre et noire ; ce qui faisait dire à Mme de Cornuel qu'elle avait désignée dans un de ses romans sous le nom de Zénocrite, et qui était mécontente de la désignation : que la Providence, qui fait toujours bien ce qu'elle fait, sachant que Mlle de Scudéry devait écrire, lui avait fait suer de l'encre. Elle racontait elle-même comment le goût de lire des romans lui était venu et l'avait conduite tout naturellement à celui d'en composer. Un jour que, toute petite fille, elle s'était procuré un livre traitant de matières amoureuses, son confesseur, qui était un moine Feuillant, nommé don Gabriel, lui ôta ce livre des mains, en la grondant fort de se livrer à de pareilles lectures, et en lui promettant de lui en donner un autre dont sa moralité pourrait tirer plus de fruit. En effet, dès le lendemain, il lui apporta le volume promis. Mais l'étonnement de Mlle de Scudéry fut grand, lorsqu'elle vit que son confesseur ne lui avait enlevé le premier roman que pour lui en donner un autre infiniment plus léger, et dont tous les endroits licencieux étaient marqués avec tant de soin qu'elle n'eut pas la peine de les chercher. Aussi, la première fois que revint le moine, la jeune pénitente le remercia-t-elle sincèrement du cadeau qu'il lui avait fait, disant qu'elle le chargerait désormais du soin de lui choisir sa bibliothèque, et, à ces mots, elle lui présenta le livre tout ouvert à l'un des endroits marqués ; mais le moine jura ses grands dieux qu'il s'était trompé en lui donnant ce livre. Mlle de Scudéry, qui tenait son confesseur en faute, fit avec lui ses conditions. Ce fut qu'il dirait à Mme de Scudéry que sa fille pouvait lire tout ce qu'elle voulait, et qu'elle avait l'esprit trop fort et trop juste pour que les romans pussent le lui gâter. A partir de ce moment, Mlle de Scudéry eut la liberté de lire tout ce qu'il lui plut et en profita.

Ce fut M. Sarrau, conseiller à Rouen, qui prêta à Mlle de Scu-

déry les autres romans avec lesquels elle acheva son éducation littéraire.

Mlle de Scudéry et son frère avaient été fort persécutés par la fortune. Aussi, disait-elle toujours, comme si elle eût parlé du bouleversement de l'empire grec : — Depuis le renversement de notre maison... Enfin, un de leurs amis était sur le point de leur faire toucher dix mille écus, résultat d'une créance due autrefois à leur père, et dont il n'y avait d'autres preuves que le témoignage même de cet ami ; mais le malheur, comme nous l'avons dit, était sur Mlle de Scudéry et son frère. Par le plus beau temps du monde, et un jour qu'il n'y avait qu'un seul nuage au ciel, le tonnerre tomba subitement de ce nuage et alla tuer cet ami qui se promenait à la Tournelle au milieu de cinq cents personnes. Les dix mille écus furent perdus du coup.

Ce fut alors que Mme de Rambouillet, prenant pitié d'eux, sollicita pour Georges Scudéry le gouvernement de Notre-Dame-de-la-Garde de Marseille. Ce gouvernement avait été promis à la marquise par le cardinal Mazarin ; mais, au moment d'en délivrer les expéditions, M. de Brienne, dont nous avons déjà parlé, écrivit à Mme de Rambouillet qu'il était de dangereuse conséquence de donner un gouvernement à un poète qui avait fait des pièces pour l'Hôtel de Bourgogne, ce théâtre s'étant mis bien souvent en opposition avec M. le cardinal. C'était l'époque des citations historiques. Mme de Rambouillet répondit à Brienne, qu'elle avait trouvé, dans les livres, que Scipion l'Africain avait, lui aussi, fait des comédies, ce qui ne l'avait pas empêché d'être un fort estimable général. Il paraît que Brienne ne sut que répondre à une si puissante observation, car, sans plus de difficultés, il délivra les expéditions réclamées.

Mlle de Scudéry partit avec son frère pour Marseille, et c'est là qu'elle écrivit ses *Harangues des Femmes illustres* et l'*illustre Bassa*. Or, quoiqu'elle eût plus de talents que son frère, comme elle était encore inconnue, ce fut sous le nom de celui-ci qu'elle publia non seulement ses premiers volumes, mais encore *le grand Cyrus*, et *la Clélie*, qui furent signés : George Scudéry, gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde.

Ces publications et surtout *Cyrus* eurent le plus grand succès. Ce succès fut dû principalement aux portraits contemporains qui

remplissaient les romans de l'auteur, et où chacun, à sa joie ou à son désespoir, se reconnaissait. Ainsi, Mme Tallemand, la maîtresse des Requêtes, s'appelle Cléocrite; Mlle Robineau, la maîtresse de Chapelain, est Doralise; Conrard est le sage Cléodamas; Mlle Conrard, la sage Iberise; Pelisson est Herminius; quant à Mlle de Scudéry, elle s'était modestement appelée Sapho.

Un plumassier prit l'enseigne du grand Cyrus et fit fortune.

Cependant, Scudéry ayant perdu sa place de gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde, revint à Paris avec sa sœur, et chacun s'empressa de les dédommager de ce petit revers de fortune, en leur envoyant mille présents. L'abbesse de la Trinité de Caen, sœur de Mme de Chevreuse, leur donna une montre enrichie de pierreries. Mme Duplessis-Guénégaud, le meuble d'une chambre tout entière, et Mme de Longueville, son portrait avec un cercle de diamants qui valait plus de douze cents écus. En outre, les livres rapportaient beaucoup; mais, sous prétexte qu'ils paraissaient sous son nom, Scudéry en touchait le prix, et l'employait à acheter des tulipes. Heureusement pour sa sœur, il prit parti contre Mazarin et fut exilé en Normandie.

Cet exil ne fit que doubler la réputation de Mlle de Scudéry qui, dès lors, tint maison ouverte, et eut, tous les huit jours, des réunions de beaux esprits, qui passaient la soirée à faire des vers et de la prose. Pelisson composa un recueil de ce qui se disait et se faisait dans ces soirées qu'on appela *les Chroniques du Samedi*. Ce recueil, encore manuscrit, est enrichi de notes de la main de Pelisson et de corrections de l'écriture de Mlle de Scudéry (1).

Ce fut encore Mlle de Scudéry qui inventa cette ingénieuse carte du royaume de Tendre, laquelle eut si grand succès, non pas seulement à Paris, mais dans toute la France (2).

Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, qui, sans avoir jamais rien écrit, a un nom des plus illustres dans les lettres, était fille de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, et de Julie Savelli, dame romaine, de l'illustre famille Savelli qui a donné deux papes à la chrétienté, Honoré III et Honoré IV.

(1) Nous parlons de ce recueil avec connaissance; nous l'avons vu entre les mains d'un de nos amis.

(2) Dans notre drame de *Christine* nous avons injustement attribué cette carte à la Calprenède.

Sa mère, qui lui avait appris l'italien en même temps que le français, de sorte qu'elle parlait indifféremment les deux langues, était en fort bonne position à la cour d'Henri IV. Lorsque la reine Marie de Médicis aborda en France, le roi envoya Mme de Pisani avec Mme de Guise pour la recevoir à Marseille.

Mlle de Pisani épousa, à douze ans, le marquis de Rambouillet, et, dès l'âge de vingt ans, cessa d'aller aux assemblées du Louvre, disant qu'elle ne trouvait rien d'amusant à ces assemblées que la façon dont on se pressait pour y entrer. Cependant, lorsque quelques jours avant sa mort Henri IV fit couronner la reine Marie de Médicis, Mme de Rambouillet fut désignée pour faire partie des dames qui devaient assister à la cérémonie.

M. de Rambouillet avait vendu, dès 1606, l'ancien hôtel de sa famille à Pierre Forget Dufresne; celui-ci, après l'avoir payé à cette époque trente-quatre mille cinq cents livres tournois, le revendit trente mille écus au cardinal de Richelieu, qui le fit abattre et construisit à sa place le Palais-Cardinal. Ce fut alors et vers 1615 que la marquise de Rambouillet se décida à faire bâtir l'hôtel célèbre auquel les beaux esprits du temps devaient donner une réputation européenne. Elle abattit, à son tour, la maison de son père, qui était située rue Saint-Thomas-du-Louvre, à l'endroit même où a été bâti depuis le Vaudeville, et comme elle était mécontente des dessins qu'on lui apportait, elle déclara qu'elle en ferait le plan elle-même. Elle chercha longtemps, mais enfin, un soir qu'elle avait beaucoup rêvé à la grande affaire qui la préoccupait : — Eh vite! eh vite! s'écria-t-elle, du papier! car j'ai trouvé ce que je cherchais. Et sur l'heure, elle fit le dessin intérieur et extérieur de son hôtel, et cela avec un tel goût, que Marie de Médicis, qui était cependant du pays des beaux palais et des grands architectes, envoya, quand elle fit bâtir le Luxembourg, ses ouvriers prendre conseil de Mme de Rambouillet et modèle de son hôtel.

« En effet, dit un auteur du temps, c'est de Mme de Rambouillet qu'on a appris à mettre les escaliers de côté pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers et à faire des portes et des fenêtres hautes et larges et vis-à-vis les unes des autres. C'est aussi la première qui s'est avisée de faire peindre une chambre d'autre couleur que de rouge ou de brun, et c'est ce qui a valu à sa grande chambre le nom de la Chambre bleue.

Or, cette chambre est la fameuse chambre bleue, si célèbre dans les œuvres de Voiture, et qui, dit Sauval, dans les *Antiquités de Paris*, était parée d'un ameublement de velours bleu rehaussé d'or et d'argent. C'était le lieu où Arthenice (1) recevait ses visites; les fenêtres sans appui, qui régnaient du haut en bas, depuis le plafond jusqu'au parterre, la rendaient très gaie et laissaient jouir sans obstacle de l'air, de la vue, et du plaisir du jardin.

Ce jardin était le clos des Quinze-Vingts. Mme de Rambouillet avait tant fait qu'on lui avait permis de planter une allée de sycomores sous ses fenêtres et de semer du foin dessous; aussi se vantait-elle d'être la seule dans Paris qui, de la fenêtre de son cabinet, vît faucher un pré.

Mais un beau matin, cette charmante vue, qui récréait tant Arthenice, lui fut interceptée par M. de Chevreuse, voisin de Mme de Rambouillet; il fit bâtir une garde-robe qui lui cacha tout son horizon. M. de Rambouillet envoya alors chez M. de Chevreuse pour se plaindre de ce procédé.

— Oh! mon Dieu, dit celui-ci, c'est vrai, c'est parfaitement vrai, oui, M. de Rambouillet est mon ami, mon bon voisin, et même dans une circonstance il m'a sauvé la vie; mais où diable veut-il que je mette mes habits?

Notez que M. de Chevreuse, le même qui fit faire quinze ou seize carosses pour choisir parmi eux le plus doux, avait dans son hôtel quarante chambres parfaitement vides, lorsqu'il s'avisa de faire bâtir cette garde-robe.

Aussi, un auteur du temps, un des bons amis de Mme de Rambouillet, s'écrie-t-il plein d'indignation : « Aurait-on cru qu'il se fût trouvé au monde un chevalier, et encore un chevalier descendant d'un des neuf preux, qui, sans respecter la grande Arthenice, ôtât à ce cabinet une de ses plus charmantes beautés! »

En effet, M. de Chevreuse prétendait descendre de Godefroy de Bouillon, qui était compté quelquefois parmi les fameux chevaliers qu'on désignait sous le nom de preux.

Il faut convenir, au reste, que Mme de Rambouillet méritait bien la réputation de bel esprit qu'elle avait acquise. Elle avait été sur

(1) Parmi les précieuses, la marquise de Rambouillet était connue sous le nom d'Arthenice.

le point d'apprendre le latin, seulement pour lire Virgile dans l'original, lorsqu'une maladie l'en empêcha; mais, ne voulant pas perdre la belle résolution qu'elle avait prise, au lieu du latin elle étudia l'espagnol; aussi, dans une époque où les femmes n'écrivaient guère, car c'est de Mme de Sévigné que date la réputation épistolaire du beau sexe, Mme de Rambouillet passait pour écrire des lettres charmantes; c'était, en outre, un cœur d'or, qui n'avait pas de plus grand plaisir que d'envoyer aux pauvres toutes les économies qu'elle pouvait faire, sans que ceux-ci pussent savoir d'où leur venait cette manne bienfaisante.

« On assure, disait Mme de Rambouillet, que donner est un plaisir de roi; je vais plus loin, et je prétends que c'est un plaisir de Dieu. » Un de nos grands poètes a résumé les deux parties de cette maxime en un seul vers, l'un des plus beaux qui aient été faits depuis que l'on fait des vers :

« Qui donne aux pauvres, prête à Dieu. »

Il n'y avait pas de meilleure amie que Mme de Rambouillet. M. Arnaud d'Andilly, qui prétendait être professeur en amitié, lui dit un jour qu'il voulait lui donner des leçons dans cette science, et il débuta par lui demander comment elle comprenait l'amitié.

— Par un oubli entier de ses intérêts pour ceux de ses amis, répondit Mme de Rambouillet.

— Alors, dit M. d'Andilly, pour un de vos amis, vous consentiriez à souffrir un grand dommage.

— Non seulement pour un de mes amis, répondit Mme de Rambouillet, mais encore pour tout honnête homme, fût-il aux Indes, ne l'eussé-je jamais connu et ne dussé-je jamais le connaître.

— Si vous en savez tant que cela, Madame, reprit M. d'Andilly, toute leçon est inutile, et je n'ai plus rien à vous apprendre.

Un jour, Mme de Rambouillet trouva l'occasion de joindre l'exemple au précepte, car, comme elle recevait chez elle le cardinal de La Valette et Mme la Princesse, dont Richelieu croyait devoir se défier, celui-ci envoya le père Joseph à la marquise, pour lui offrir son amitié et tous les biens qui l'accompagnaient ordinairement, si elle voulait lui rendre compte des conversations qui se tenaient chez elle.

— Mon père, répondit la marquise au capucin, dites à M. le

cardinal, que l'on connaît trop la considération que m'inspire sa personne, pour se permettre de mal parler de lui en ma présence.

Le père Joseph n'en put tirer d'autre réponse; ce qui était méritoire à une époque où la moitié de Paris mouchardait l'autre.

Avec tout cela, personne n'avait jamais tenu le plus petit propos sur Mme de Rambouillet; elle disait, sans que nul la démentît, qu'elle détestait les galants et qu'elle serait plutôt morte que d'avoir pour amant un homme d'église.

— Aussi, ajoutait-elle, je suis enchantée de demeurer à Paris, et non à Rome comme a fait longtemps ma mère, car alors on n'eût pas manqué, quelque bien que je me conduisisse, de faire de moi la maîtresse d'un cardinal; ce qui m'aurait désespérée.

Et cependant Mme de Rambouillet était liée avec force gens d'église; témoin la galanterie qu'elle fit à l'évêque de Lizieux, un jour qu'il l'alla voir à Rambouillet. Ce jour-là la marquise proposa à M. de Lizieux de venir promener avec elle dans la prairie qui s'étendait au pied du château, et au bout de laquelle était un cercle

de grosses roches, ombragées par de grands arbres verts et touffus. La marquise conduisit son hôte vers cet endroit; celui-ci, de loin,

commença à apercevoir quelque chose qui brillait entre les branches; à mesure qu'il avançait, l'évêque remarquait que ce quelque chose ressemblait fort à des femmes, et quand il fut tout près, il vit ces femmes se changer en nymphes. En effet, c'était Mlle de Rambouillet et toutes les autres demoiselles de la maison, qui, habillées en ondines, en naïades, et en hamadryades étaient assises sur ces roches, et faisaient, pour un évêque surtout, qui devait être peu habitué à ce charmant spectacle, un des plus agréables groupes qui se pussent voir; aussi le bon homme en fut-il si charmé que chaque fois qu'il voyait la marquise, il s'empressait de lui demander des nouvelles des roches de Rambouillet.

Toutes les surprises que s'amusait à faire la belle Arthenice à ses visiteurs, n'étaient pas toujours aussi gracieuses.

Un jour que le comte de Guiche était venu à Rambouillet et qu'il avait mangé force champignons, gourmandise qui l'avait conduit à se coucher de bonne heure, Chaudebonne, qui était un des habitués de la maison, s'en alla dans la garde-robe du comte de Guiche, y prit tous les pourpoints qu'il avait apportés avec lui, y compris celui qu'il venait de quitter, et les descendit aux dames qui, restées au salon, se mirent aussitôt à les rétrécir de quatre ou cinq doigts; puis Chaudebonne les alla reporter à leur place.

Le lendemain le comte, qui s'était couché avant tout le monde, se réveilla de bonne heure, appela son valet, et voulut s'habiller pour aller faire avant le déjeuner un tour dans le parc; mais après avoir eu beaucoup de peine à passer les manches de son habit, il vit avec étonnement qu'il lui était impossible de le boutonner; il en demanda un autre : même difficulté; un autre encore : il s'en fallait toujours de quatre doigts qu'il pût le mettre; enfin il en était à son quatrième pourpoint lorsque Chaudebonne entra, venant chercher le comte de la part des dames qui l'attendaient pour déjeuner. Le comte alors exposa à Chaudebonne la singulière position où il se trouvait; Chaudebonne lui donna aussitôt le conseil, au risque de passer pour moins élégant qu'il ne l'était effectivement, de mettre l'habit de la veille. Le comte de Guiche ordonna alors en soupirant à son laquais de le lui apporter; mais celui-là se trouva encore plus étroit que les autres.

— Pardieu! s'écria Chaudebonne, comme frappé d'une idée su-

bite, ne serait-ce point ces champignons que vous mangeâtes hier qui vous auraient fait enfler?

— Comment cela? demanda le comte.

— Eh oui, reprit Chaudebonne, ne savez-vous pas que la forêt de Rambouillet est pleine de champignons vénéneux, et qu'il faut bien les connaître pour les distinguer des bons; le cuisinier se sera trompé et voilà que vous êtes victime de cette méprise.

— Hum! fit le comte de Guiche effrayé, cela pourrait bien être, d'autant plus que je me suis senti mal toute la nuit, et que ce matin je ne me sens pas bien encore.

— Peste! s'écria Chaudebonne, il faut appeler du monde et voir à cela bien vite.

Et en même temps il ouvre la porte et se met à crier par l'escalier et par les fenêtres, de sorte qu'au bout d'un instant tous les hôtes du château, y compris Mme de Rambouillet, étaient réunis dans la chambre du comte de Guiche, lequel, assis dans un grand fauteuil et faisant la plus piteuse mine de la terre, était tout prêt à se trouver mal. On envoya aussitôt chercher un médecin, qui, étant prévenu, tâta le pouls au malade, hocha fort la tête, comme s'il n'avait pas grand espoir, et ordonna de le coucher, tandis qu'il allait écrire une ordonnance.

Toutes les femmes se retirèrent. M. de Guiche, soutenu par Chaudebonne et son valet de chambre, se traîna jusqu'à son lit, où il fut à peine couché, que se sentant plus mal que jamais, il demanda un confesseur. Son valet sortit aussitôt pour l'aller chercher; Chaudebonne voulut le suivre, mais le comte de Guiche l'arrêta en disant qu'il ne voulait pas mourir seul. En ce moment le valet rentra.

— Eh bien! lui dit le comte de Guiche, le confesseur, où est-il?

— Avant que j'aille le chercher, répondit le valet, Mme la marquise m'a ordonné de remettre ce billet à monsieur le comte.

Et le valet remit à son maître un petit papier plié en quatre.

— Lisez, mon cher ami, disait le comte de Guiche à Chaudebonne, car pour moi je n'y vois plus.

Chaudebonne prit le billet et lut :

Ordonnance pour M. le comte de Guiche.

« Prenez de bons ciseaux et décousez vos pourpoints. »

Le comte apprit alors le tour qu'on lui avait joué, et heureux d'en être quitte pour la peur, il renvoya bien vite confesseur et médecin.

Mais le singulier de l'affaire fut que quelques jours après, la marquise de Rambouillet, sa fille et Chaudebonne, comme pour venger le comte de Guiche, mangèrent à leur tour et bien réellement de mauvais champignons, en sorte qu'ils allaient mourir empoisonnés tous les trois si l'on n'eût trouvé par hasard de la thériaque dans un cabinet.

Parlons un peu de la famille de Mme la marquise de Rambouillet; nous nous occuperons ensuite de ses amis.

Mme de Rambouillet eut sept enfants. Sa fille aînée fut Mme de Montausier, la seconde fut Mme d'Hyères; puis M. de Pisani, puis un joli petit garçon, qui mourut à l'âge de huit ans, parce que sa gouvernante ayant été voir un pestiféré, fut assez imprudente pour embrasser cet enfant à son retour de l'hôpital; elle et lui en moururent en deux jours. Les trois derniers enfants de Mme de Rambouillet étaient Mme de Saint-Etienne et Mme de Pisani, qui, comme Mme d'Hyères, se firent religieuses, et enfin Claire-Angélique d'Angennes, qui fut la première femme de M. le comte de Grignan.

Nous ne parlerons donc que de Mme de Montausier, de M. de Pisani, et de Mlle de Rambouillet, les autres, comme nous l'avons dit, étant entrés en religion.

Mme de Montausier s'appelait Julie-Lucine d'Angennes; Lucine était le nom d'une sainte, de la maison de Savelli, et on avait l'habitude de donner ce nom aux aînées de la famille. Après la fameuse Hélène, il n'y a guère de personnes au monde dont la beauté ait été plus hautement et plus généralement chantée; aussi eut-elle grand nombre d'adorateurs, et comme tout en leur tenant rigueur elle ne pouvait les guérir de leur passion, Mlle de Rambouillet eut l'honneur d'ajouter un mot à la langue amoureuse : Ninon de Lenclos avait *ses martyrs*, Mlle de Rambouillet eut *ses mourants*.

Au nombre de ces derniers furent les deux frères, le marquis de Montausier et M. de Salle, son cadet. Tout en arrivant à Paris, M. de Montausier voulut se faire présenter à Mme de Rambouillet. Il s'adressa pour cela à la femme du conseiller d'état, Jean Aubry,

Le peuple au Palais-Royal.

qui avait des habitudes d'amitié dans la maison de la marquise; mais ayant fait, en lui adressant cette demande, je ne sais quelle faute de français :

— Oh! s'écria la dame, qui était une précieuse, est-ce que vous croyez qu'on peut mener chez Mme de Rambouillet un homme qui s'exprime d'une façon aussi incongrue? Apprenez d'abord à parler, monsieur le Xaintongeois, et ensuite je vous y mènerai.

En effet, elle ne voulut l'y conduire que trois mois après, et lorsqu'elle eut employé ces trois mois à lui donner des leçons de tout genre.

M. de Montausier se déclara aussitôt l'amant de Mlle de Rambouillet, et la demanda en mariage à sa mère. La marquise, qui avait des prétentions à deviner l'avenir et qui avait prédit le jour de l'accouchement de Mme la Princesse et de la mort du roi Louis XIII, lui demanda auparavant à voir sa main; mais à peine en eut-elle examiné les lignes, qu'elle s'écria : — « Ah! jamais je ne vous donnerai ma fille, car je vois dans votre main que vous tuerez une femme. » Et, quelques instances qu'il fît, il n'en put avoir d'autre réponse.

Mlle de Rambouillet avait, comme sa mère, la manie de deviner.

Un jour qu'avec Mlle de Bourbon, depuis duchesse de Longueville, elle s'amusait sur le balcon de l'hôtel à deviner le nom des passants : — Je gage, dit Mlle de Rambouillet, que ce paysan qui passe s'appelle Jean.

Aussitôt on fait signe au paysan de venir.

— Compère, disent les deux jeunes filles, n'est-il pas vrai que vous vous appelez Jean ?

— Oui, Mesdemoiselles, mais j'ai encore un autre nom... tout à votre service. Et le paysan s'éloigna sur ces paroles, enchanté d'avoir damé le pion à deux belles dames.

Revenons au marquis de Montausier.

C'était un brave officier et un aventureux amant. Il était dans Casal et prit part aux grands exploits qui s'y firent ; plus tard, il arrêta toute l'armée du duc de Savoie devant une bicoque que l'on n'avait pas jugée en état de résister un seul jour. Enfin, étant amoureux d'une Piémontaise et apprenant que la ville dans laquelle elle demeurait était assiégée, il se déguisa en capucin, entra dans la ville, se fit reconnaître, et la défendit si bien, que l'ennemi fut forcé de lever le siége.

Lui aussi se mêlait de prophétiser ; car, après avoir fait, comme nous l'avons dit, la cour à Mlle de Rambouillet pendant un fort long temps, sans en avoir rien pu obtenir à cause des malheureuses lignes de sa main, il partit pour la guerre de la Valteline ; et, en prenant congé de celle qu'il avait tant aimée, comme elle lui disait au revoir :

— Non pas au revoir, dit-il, mais adieu.

— Et pourquoi adieu ? demanda Mlle de Rambouillet.

— Parce que je serai tué dans cette campagne, et que ce sera mon frère, plus heureux que moi, qui vous épousera.

On rit d'abord de la prophétie ; puis, trois mois après, on apprit qu'il était mort d'un coup de pierre à la tête. On avait voulu le trépaner, mais il s'y était absolument refusé en disant qu'il y avait bien en ce monde assez de fous sans lui.

Mentionnons ici que le marquis de Montausier fut le premier qui porta perruque.

M. de Salle, son cadet, devenu M. de Montausier, faisait effectivement, depuis quatre ans déjà, la cour à Mlle de Rambouillet ; mais intimidé par le refus qui avait été fait à son frère aîné, il ne

voulut point se déclarer qu'il ne fût maréchal-de-camp et gouverneur de l'Alsace; aussi fut-il douze ans amoureux de Mlle de Rambouillet. Cependant quatre ans avant son mariage avec elle, il lui avait fait don de cette fameuse *Guirlande de Julie*, qui fit si grand bruit dans le temps. Comme ce bruit s'est éteint peu à peu, disons en deux mots ce que c'était.

La Guirlande de Julie pour Mlle de Rambouillet, Julie-Lucine d'Angennes, était un magnifique manuscrit, dont chaque page représentait une fleur peinte sur vélin, et au dessous de cette fleur un madrigal d'un des beaux esprits du temps en l'honneur de Mlle de Rambouillet. Ce manuscrit fut adjugé en 1784, à la vente de La Vallière, à un libraire anglais nommé M. Payne, qui l'acheta au prix énorme de 14,510 francs.

C'était le chef-d'œuvre de Jarry, le plus célèbre calligraphe du temps, et qui faisait force belles bibles, qui sont encore aujourd'hui l'admiration des bibliomanes. Mme de Rambouillet avait fait quelques prières à son usage et avait chargé Jarry de les lui écrire.

— Madame, dit celui-ci en les lui rapportant, vous devriez me permettre de prendre vos prières, car celles que je copie dans les livres de messe sont quelquefois si sottes que j'ai honte de les transcrire.

On comprend l'effet que fit dans le monde des précieuses l'apparition de *la Guirlande de Julie*. Le cadeau fut trouvé d'un goût suprême, et cependant ce ne fut que quatre ans après que le marquis, étant devenu, comme nous l'avons dit, maréchal-de-camp et gouverneur d'Alsace, eut la hardiesse de se déclarer.

Ce fut Mlle Paulet, à laquelle nous allons venir tout à l'heure, qui se chargea de l'ambassade; elle fut appuyée par Mme de Sablée et Mme d'Aiguillon; mais, malgré ce luxe d'instances, Mlle de Rambouillet, qui ne voulait pas se marier, allait refuser, lorsque voyant la peine que ce refus faisait à sa mère, elle se décida tout-a-coup en disant : — Eh, mon Dieu, madame! pourquoi M. de Montausier et vous ne m'avez-vous pas dit que la chose vous était si agréable? car depuis douze ans je l'eusse faite.

En effet, Mlle de Rambouillet avait trente-huit ans, lorsque M. de Montausier fit cette demande, c'est-à-dire près de trois fois l'âge qu'avait sa mère lorsqu'elle accoucha d'elle.

Ce fut M. Godeau, évêque de Grasse, qui les maria. C'était un

ancien ami de la famille et un des grands serviteurs de Mlle de Rambouillet; on l'appelait, à cause de cela, et en faisant allusion à sa petite taille, *le Nain de la princesse Julie*. Nous en dirons quelques mots tout à l'heure.

Laissons M. et Mme de Montausier tout entiers à cette lune de miel, qu'ils ont achetée par douze ans d'attente, et passons à leur frère, M. de Pisani.

M. de Pisani était venu au monde beau, blanc et bien fait, comme son père, sa mère, ses sœurs et son frère, que l'on nommait, en raison de leur droite et belle taille, les Sapins de Rambouillet. Mais ayant eu, en nourrice, l'épine du dos démise, et cela sans qu'on le sût, il demeura si petit et devint si contrefait, que, lorsqu'il eut atteint sa vingtième année, on eut toutes les peines du monde à lui confectionner une cuirasse. Cela lui donna la crainte qu'on ne le fît d'église. Aussi ne voulut-il jamais étudier, ni même lire en français, malgré les exhortations de Chavaroche, son gouverneur; ce qui ne lui ôta rien à l'esprit, qu'il avait fort subtil, ni au raisonnement qu'il avait si exact, qu'on eût dit qu'il renfermait toute la logique du monde dans sa tête.

Enfin, le marquis de Pisani obtint ce qu'il désirait, c'est-à-dire d'aller à l'armée. Il suivit M. le duc d'Enghien dans toutes ses campagnes, quoique ce fût une terrible figure, à cheval, que celle du marquis de Pisani. On l'appelait le Chameau des Bagages de M. le duc. Il partit quelque temps avant le mariage de sa sœur, et comme si tout le monde de cette famille eût dû prophétiser, il dit à son beau-frère en partant : « Sois heureux, Montausier, je vais me faire tuer. » Et, en effet, le 3 août 1645, jour de la bataille de Norlingen, gagnée par M. le Prince, la prédiction du marquis de Pisani se réalisa. Il était à l'aile du maréchal de Grammont, qui fut rompue au commencement de la bataille. Le chevalier de Grammont lui cria en prenant la fuite : — Viens par ici, Pisani, c'est le plus sûr. Mais le marquis ne voulut pas le suivre, et ayant essayé de tenir, avec quelques hommes seulement, contre un régiment de Cravates, il fut massacré par eux.

Il restait donc Mlle de Rambouillet, Claire-Angélique d'Angennes. C'était une précieuse, encore plus précieuse que sa sœur. Aussi, un gentilhomme Xaintongeois, compatriote de M. de Montausier, disait-il que tant que Mlle de Rambouillet serait à l'hôtel, il n'ose-

rait y mettre le pied, parce qu'il avait ouï dire qu'elle s'évanouissait en entendant un méchant mot.

Elle était déjà Mme de Grignan, lorsque Molière fit représenter, en 1659, *les Précieuses ridicules;* et comme elle assistait à la première représentation, tout le monde la reconnut et la salle presque entière se tourna vers elle.

Cependant, le mariage de M. de Montausier avait porté ses fruits, et la belle Julie était enceinte. Le jour de l'accouchement, comme le travail était pénible, on envoya Chavaroche qui, comme Voiture, comme M. de Godeau, comme Costar, comme tout le monde enfin, avait été amoureux d'elle; on envoya, disons-nous, Chavaroche chercher à Saint-Germain la ceinture de sainte Marguerite qui avait la renommée d'être souveraine en semblable occasion. Chavaroche arriva tout courant à l'abbaye, mais il n'était que trois heures du matin et il trouva les moines couchés. Or, comme il ne comprenait pas que le monde entier ne fût point ému de l'événement qui le préoccupait : — Voilà de beaux moines, dit-il, qui dorment tandis que Mme de Montausier accouche!

Et, à partir de ce moment, il parla toujours très mal des moines de l'abbaye de Saint-Germain.

Mme de Montausier ne perdit rien pour avoir attendu, et elle accoucha, coup sur coup, de deux fils et d'une fille; les deux fils moururent en bas âge, et la petite fille fut une merveille, comme sa mère et comme sa grand'mère. A peine sevrée, elle faisait l'admiration des habitués de l'hôtel, et avait déjà pris rang parmi les Précieuses.

Le jour où elle eut ses cinq ans accomplis, elle prit un petit siége et s'assit près du lit de Mme de Rambouillet. Puis, une fois qu'elle fut assise : — Or çà, bonne maman, dit-elle, parlons un peu d'affaires d'état, aujourd'hui que j'ai cinq ans.

Il est vrai que c'était à l'époque de la Fronderie, et que tout le monde en parlait sans peut-être en parler plus au juste que ne l'eût fait la petite fille de Mme de Rambouillet.

Un autre jour, M. de Nemours, archevêque de Reims, lui dit qu'il la voulait épouser. — Oh! Monsieur, lui répondit-elle, gardez votre archevêché, il vaut bien mieux que moi.

M. de Grasse lui demandait :

— Combien y a-t-il, Mademoiselle, que votre poupée a été sevrée ?

— Et vous ? répondit l'enfant.

— Comment et moi ?

— Sans doute ; je puis bien vous demander cela, puisque vous n'êtes guère plus grand qu'elle.

Il ne faut pas s'étonner si toutes ces belles choses faisaient fureur, reportées dans le monde par des beaux esprits comme Mlle Paulet, M. Godeau et M. Voiture.

Mlle Angélique Paulet, née vers la fin du siècle précédent, et qui était connue dans la société des Précieuses, sous le nom de Parthénie, était fille de Charles Paulet, secrétaire de la Chambre du roi, qui avait inventé un impôt sur les offices de judicature et de finance, que, de son nom, on avait appelé *la Paulette*. Jolie, pleine de vivacité, d'une taille admirable, dansant bien, jouant du luth, et chantant si merveilleusement, qu'un jour qu'elle avait chanté près d'une fontaine, on y trouva, disait-on, deux rossignols morts de jalousie. Un seul défaut gâtait tout cet ensemble : Mlle Paulet était de ce blond ardent que nous désignons sous le nom de roux ; mais de ce défaut ses flatteurs firent une qualité.

« Rousses, dit Saumaise, voici votre consolation, et Parthénie dont je parle, qui a eu les cheveux de cette couleur, est une Précieuse dont l'exemple suffit pour faire voir qu'elles sont aussi capables de donner de l'amour que les brunes et les blondes. »

Voiture, que, dans le même langage de l'hôtel Rambouillet, on désignait sous le nom de Valère, n'appelait Mlle Paulet, sans doute à cause de la couleur fauve de sa chevelure, que *la lionne*.

Ainsi, quand nous croyions, pour désigner nos femmes à la mode, emprunter un nom fashionable à nos voisins les Anglais, nous ne faisions que leur réclamer ce qu'ils nous avaient pris.

Sarrazin a dit d'elle, à propos d'un voyage qu'elle fit à Mézières :

Reine des animaux, adorable lionne,
Dont la douce fureur ne fait mourir personne,
Si ce n'est que l'amour se serve de vos yeux ;
Enfin vous éclairez nos vallons à Mézières
De ces vives lumières
Que le grand Chapelain a mises dans les cieux.

Mlle Paulet débuta dans le monde par ce fameux ballet dont nous

avons parlé, et où Henri IV vit pour la première fois la belle Charlotte de Montmorency ; la petite Paulet représentait Amphion (c'était sans doute Arion que le poète voulait dire), et montée sur un dauphin, elle chantait, de cette jolie voix qui acquit tant de célébrité dans la suite, des vers de Legendre qui commençaient par cet hémistiche :

Je suis cet Amphion, etc.

Elle partagea les honneurs du ballet avec la belle Charlotte.

On comprend qu'elle ne manqua pas d'adorateurs. Henri IV, s'il ne lui rendit pas hommage pour lui-même, aurait voulu voir son fils, le duc de Vendôme, former des relations avec elle, et renoncer, grâce aux faveurs des jolies femmes, à des goûts d'un autre genre.

Après Henri IV vint M. de Guise, qui fit la cour à Mlle Paulet ; puis, après M. de Guise, M. de Chevreuse, son frère ; puis enfin, comme si la lionne eût jeté son dévolu sur toute la famille, après M. de Chevreuse vint le chevalier de Guise. Ce dernier était chez elle lorsqu'on lui apporta le cartel du baron de Luz qu'il tua après avoir tué son père.

A ces Messieurs succédèrent M. de Bellegarde, M. de Montmorency et M. de Termes ; ce dernier en était si jaloux, qu'un maître des requêtes, nommé Pontoi, garçon d'assez bon lieu, ayant voulu faire la cour à Mlle Paulet, quoique ce fût pour le mariage, il le fit, assommer à coups de bâton. Le pauvre diable en fut si malade qu'il en pensa mourir. Quant à Mlle Paulet, c'était un avertissement pour elle de mettre un peu d'ordre dans sa conduite ; elle en profita et se retira pour quelque temps à Châtillon.

Mme de Rambouillet, qui avait vu Mlle Paulet au ballet de la cour, l'avait prise, de ce jour-là, en grande amitié ; mais, sachant la légèreté de sa conduite, elle avait hésité à la recevoir chez elle ; enfin, comme au bout de quelque temps que la belle lionne était à Châtillon, on n'entendait rien dire contre elle, et que cette retraite ressemblait à un repentir, la marquise, sur les instances de Mme Clermont d'Entragues, consentit à la voir. Dès lors elle affecta une si grande pruderie, que, s'étant aperçue que sa suivante était grosse, elle l'envoya aux Madelonettes.

Cela n'empêchait point que Mlle Paulet continuât d'avoir des ado-

rateurs; seulement, ce n'étaient point des favoris, mais des martyrs ou des mourants, selon qu'on voudrait employer la langue de Ninon de Lenclos, ou de Mlle de Rambouillet. Dans une seule lettre, Voiture lui en compte sept : le cardinal de La Vallette, un docteur en théologie, nommé Dubois, un marchand linger de la rue Aubry-le-Boucher, nommé Bodeau, le commandeur de Malte Sillery, un poète nommé Bordier, un conseiller de la cour et un prévôt de la ville.

Ce marchand de la rue Aubry-le-Boucher, était tellement fou de Mlle Paulet, qu'au retour du roi Louis XIII de La Rochelle, il s'avisa, comme capitaine de son quartier, d'habiller tous ses soldats de vert, parce que le vert était la couleur de Mlle Paulet.

Bientôt, ni Mme de Clermont ni Mme de Rambouillet ne purent plus se passer de la lionne. Mme de Clermont la fit loger chez elle presque de force; la marquise, la première fois que Mlle Paulet la vint visiter à Rambouillet, la fit recevoir à l'entrée de la ville, par les plus jolies filles qu'elle put trouver, et qui allèrent au devant d'elle vêtues de blanc et couronnées de fleurs. La plus belle et la plus richement vêtue lui présenta, en outre, les clés du château, et lorsqu'elle passa sur le pont, deux petites pièces d'artillerie firent feu en son honneur.

Le fait est que Mlle Paulet était l'âme de l'hôtel Rambouillet. L'abbé Arnaud parle d'une représentation d'une Sophonisbe de Mairet, qui fut donnée chez Mme de Rambouillet, et dans laquelle la belle Julie, que, dans le langage des Précieuses, on appelait Zirphée, joua le rôle de l'héroïne, tandis que lui faisait Scipion. « A cette représentation, dit-il, Mlle Paulet, habillée en nymphe, chantait avec son téorbe entre les actes, et cette voix admirable, dont on a assez ouï parler sous le nom de Parthénie, ne nous faisait point regretter la meilleure bande de violons, qu'on emploie d'ordinaire en ces intermèdes. »

Ce fut Mlle Paulet et Mme de Clermont qui introduisirent M. Godeau chez Mme de Rambouillet.

Antoine Godeau, qu'on appelait M. de Grasse, parce qu'il était évêque de cette ville, descendait d'une bonne famille de Dreux. C'était un prélat fort éveillé, de belle humeur, ayant toujours le mot pour rire, buvant sans cesse, rimant sans raison, et, quoique tout petit et extraordinairement laid, fort enclin à l'amour.

Ses prières et surtout son *benedicite* l'avaient mis fort en crédit chez le cardinal de La Vallette, et ses vers chez le cardinal de Richelieu. Il avait fait pour ce grand ministre une ode que celui-ci trouvait si magnifique, que, pour exprimer en poésie quelque chose d'admirable, il disait toujours : Godeau n'aurait pas fait mieux.

Avant d'être évêque de Grasse et de Vence, par la faveur du cardinal de Richelieu, M. Godeau n'était pas riche, il faisait donc toute sorte de littérature : des traductions, des histoires, des biographies, et surtout des prières ; il en faisait pour tous les âges et pour toutes les conditions ; il en fit une intitulée : *Prière pour un procureur et au besoin pour un avocat.*

A peine fut-il entré chez Mme de Rambouillet, qu'il jouit des bonnes grâces de toute la société, et que, pour comble de faveur, Mlle de Rambouillet lui permit de prendre le titre de Nain de la princesse Julie.

M. de Grasse était fort fidèle dans ses amitiés. Lorsque Mlle Paulet mourut, chez Mme de Clermont, en Gascogne, M. de Grasse y alla exprès de Provence pour l'assister à sa mort.

Quant à Voiture, qui partageait avec M. Godeau et Mlle Paulet, les priviléges de l'intimité dans l'hôtel Rambouillet, c'était tout bonnement le fils d'un marchand de vins d'Amiens, qui commença dès le collége à faire du bruit; mais, malgré tout son talent et tout son esprit, il n'avait pu conquérir ses entrées dans les grandes maisons, lorsqu'un jour, M. de Chaudebonne l'ayant rencontré chez la femme du trésorier Sainto, et l'ayant entendu parler, s'approcha de lui et lui dit : — Monsieur, vous êtes trop galant homme pour rester dans la bourgeoisie, il faut que je vous en tire.

Voiture ne demandait pas mieux, et accepta l'offre avec reconnaissance. Le même soir, Chaudebonne en parla à Mme de Rambouillet, et quelques jours après, Voiture fut introduit dans l'hôtel; c'est à ce grand événement qu'il fait allusion, quand il dit dans l'une de ses lettres : « Depuis que M. de Chaudebonne m'a réengendré avec Mme et Mlle de Rambouillet. »

Bientôt Voiture fut à la mode, et fit la cour aux plus grandes dames, telles que la marquise de Sablée et Mme des Loges ; celle-ci, qui passa pour l'avoir assez bien traité, avait cependant mal commencé avec lui, croyant avoir des raisons de s'en plaindre.

— Monsieur, dit-elle un jour qu'il venait de raconter une his

toire, vous nous avez déjà dit cela, tirez-nous donc un peu du nouveau, s'il vous plaît.

Voiture cachait avec grand soin que son père avait été marchand de vin; aussi la locution dont s'était servie Mme des Loges en lui parlant, lui fut-elle on ne peut plus douloureuse.

L'histoire ne dit pas quelle circonstance rapprocha les deux ennemis.

Les bonnes fortunes de Voiture l'enorgueillirent bientôt au point qu'il osa faire la cour, sous le nom de Valère, à la belle Julie elle-même, qu'il en parut épris et jaloux toute sa vie, se donnant avec elle des airs d'amoureux mécontent les plus amusants du monde. Le prince de Condé disait de lui : « En vérité, si Voiture était de notre condition, il n'y aurait pas moyen de le souffrir. » En effet, Voiture était si impertinent, que non seulement il faisait à Mme la Princesse des visites en galoches, mais encore il quittait sans façon ses galoches devant elle pour se chauffer les pieds. Il est vrai que ses amis mettaient ses inconvenances sur le compte de sa distraction.

Les amis de Voiture se trompaient; c'était un système qu'il avait adopté ainsi, de faire devant les grands ce qu'il lui convenait et de leur dire ce qui lui passait par l'esprit. Nous avons cité les vers qu'il improvisa pour Anne d'Autriche, lorsqu'elle lui demanda à quoi il pensait, et qu'il lui dit tout franc qu'elle avait été amoureuse de Buckingham.

Miossens, qui fut depuis le maréchal d'Albret, était encore un des habitués de l'hôtel Rambouillet; c'était un garçon d'esprit, mais qui avait une telle façon de parler qu'on entendait à grand'peine ce qu'il disait. Un jour qu'il venait de raconter une longue histoire au cercle de la marquise :

— Vous venez de parler pendant une heure, lui dit Voiture; eh bien! je me donne au diable si j'ai entendu un seul mot de ce que vous disiez.

— Ah! monsieur Voiture, répliqua Miossens en riant, épargnez un peu vos amis.

— Monsieur, reprit Voiture, il y a longtemps que je tiens à honneur d'être des vôtres, mais comme vous ne m'épargnez pas, cela commence à m'ennuyer.

Un jour qu'il se promenait au Cours avec le marquis de Pisani

et M. Arnaud, s'amusant à deviner, d'après la mine et la mise, quel pouvait être l'état des gens, un homme passa dans son carosse, habillé de taffetas noir et ayant des bas verts. Voiture offre de parier que c'était un conseiller à la cour des aides. Pisani et Arnaud gagent contre lui, mais à la condition qu'il ira demander lui-même à cet homme qui il est. Voiture descend de son carosse et fait arrêter celui du passant.

— Pardon, Monsieur, lui dit-il, en avançant la tête par la portiere, mais j'ai parié que vous étiez un conseiller à la cour des aides, et je voudrais savoir si je me suis trompé.

— Monsieur, répondit froidement l'inconnu, gagez toujours que vous êtes un sot, et vous ne perdrez jamais.

Voiture tira sa révérence, et revint tout penaud vers ses amis.

— Eh bien ! lui crièrent-ils, as-tu deviné qui il est ?

— Je n'en sais rien, dit Voiture, mais ce que je sais, c'est qu'il a deviné qui je suis.

Voiture avait les plus singulières imaginations du monde. Un

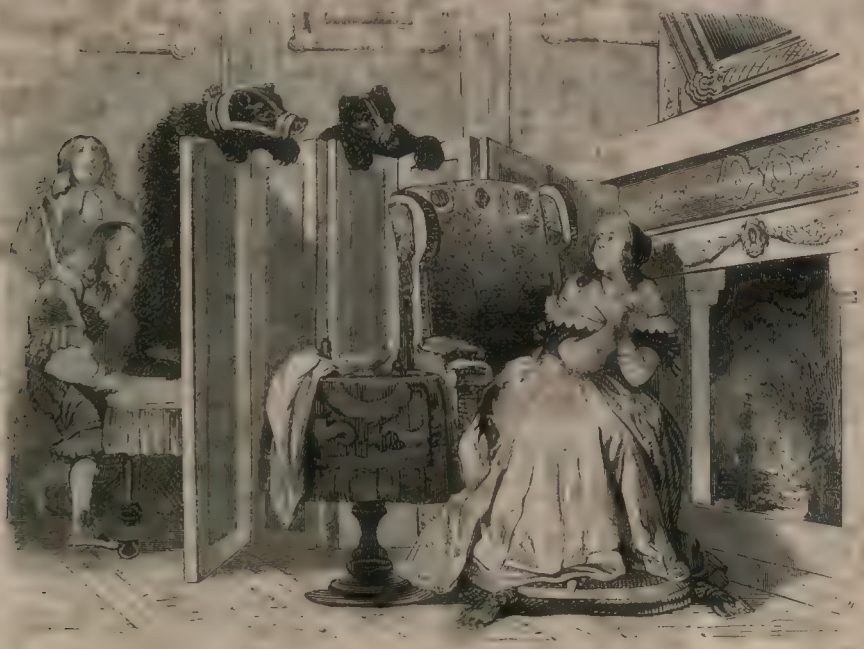

jour que Mme de Rambouillet avait la fièvre, ayant entendu dire au médecin que parfois la fièvre se guérissait par une grande

surprise, il s'en allait songeant quelle surprise il pouvait faire à la malade, lorsqu'il rencontra deux montreurs d'ours avec leurs bêtes. — Ah! par Dieu! dit-il, voilà bien mon affaire.

Et il prend avec lui les savoyards et les animaux, et conduit le tout à l'hôtel Rambouillet.

La marquise était alors assise auprès du feu et enveloppée dans un paravent. Voiture entre tout doucement, approche deux chaises du paravent, et fait monter dessus ses recrues; Mme de Rambouillet entend souffler derrière elle, se retourne, et aperçoit deux museaux d'ours au dessus de sa tête. Elle pensa mourir de frayeur; mais, comme l'avait prédit le médecin, la fièvre fut coupée. Cependant, elle fut longtemps à pardonner à Voiture la bonne santé qu'il lui avait rendue. Quant à lui, il disait partout que c'était la plus belle cure qu'il eût faite, et même qu'il eût vu faire.

Voiture passait pour être marié secrètement. Un jour, le comte de Guiche, dont nous avons déjà parlé, lui demanda tout haut si la chose était vraie. Mais Voiture, faisant semblant de ne pas l'entendre, ne répondit point, et comme Mme de Rambouillet poussa du coude le comte de Guiche, pour lui faire comprendre qu'il commettait une indiscrétion, il ne renouvela pas sa demande.

Une semaine après, comme Voiture sortait, vers une heure du matin, de chez Mme de Rambouillet, il s'achemina tout droit vers la demeure du comte de Guiche, et sonna jusqu'à ce que le valet de chambre lui vînt ouvrir.

— Monsieur le comte de Guiche? demanda Voiture.

— Mais, dit le valet de chambre, il dort.

— Y a-t-il longtemps?

— Il s'est couché, il y a deux heures à peu près, et il est dans son premier sommeil.

— N'importe, j'ai quelque chose de très pressé à lui dire.

Comme le valet de chambre connaissait Voiture, il ne fit pas d'autres objections et alla réveiller son maître, qui ouvrit les yeux tout en gromelant, et qui, reconnaissant le visiteur qui s'était approché sur la pointe du pied, s'écria :

— Comment, c'est vous, Voiture! que diable me voulez-vous à cette heure?

— Monsieur, répondit très sérieusement Voiture, vous me fîtes

l'honneur de me demander, il y a huit jours, si j'étais marié, je viens vous dire que je le suis.

— Ah! peste! s'écria le comte, quelle méchanceté de m'empêcher ainsi de dormir.

— Monsieur, reprit Voiture, je ne pouvais pas, à moins d'être un ingrat, rester plus longtemps marié sans venir vous le dire, après la bonté que vous avez eue de vous occuper de mes petites affaires.

On comprend qu'avec ces manières d'agir, Voiture devait avoir de fréquentes querelles; aussi eut-il dans sa vie presque autant de duels que les plus grands duellistes de l'époque. La première fois, ce fut au collége et au lever du jour qu'il se battit contre le président des Hameaux; la seconde fois, ce fut le soir, contre le Brun de la Coste, à propos d'une querelle de jeu; la troisième fois, ce fut contre un Espagnol, à Bruxelles, et au clair de la lune; enfin, la quatrième fois, ce fut la nuit, aux flambeaux, dans le jardin même de l'hôtel Rambouillet, et contre Chavaroche, gouverneur du marquis de Pisani. Le duel fut sérieux, Voiture reçut un coup d'épée au travers de la cuisse; comme on les avait vus dégainer, on accourut pour les séparer, trop tard pour empêcher Voiture d'être blessé, mais assez tôt pour sauver Chavaroche, que le laquais de Voiture allait percer par derrière. Lorsqu'on raconta cette belle équipée à la marquise de Rambouillet, elle se montra furieuse : — Vraiment, dit-elle, les deux vieux fous feraient bien mieux de dire leur bréviaire.

En effet, Voiture et Chavaroche avaient au moins quarante-cinq ans à cette époque, et étaient tous deux titulaires d'abbayes.

Voiture était petit, mais bien fait, et s'habillait soigneusement; seulement on eût dit qu'il se moquait des gens à qui il parlait. C'était d'ailleurs le plus coquet des hommes. Dans sa lettre soixante-dix-huitième, adressée à une maîtresse inconnue, il se peint lui-même ainsi : « Ma taille est de deux ou trois doigts au-dessous de la médiocre, j'ai la tête assez belle avec beaucoup de cheveux gris, les yeux doux, mais un peu égarés, et le visage assez niais. »

Ses passions dominantes étaient l'amour et le jeu, mais le jeu plus encore que l'amour. Souvent, en jouant, il était obligé d'aller changer de chemise, tant il mettait d'ardeur à cette occupation;

quelquefois même il se fâchait contre les gens qui dérangeaient une partie de jeu arrêtée. Un soir, M. Arnaud amena le petit Bossuet, (qui, dit Tallemant des Réaux, *prêchotait*, dès l'âge de dix ans), chez Mme de Rambouillet, pour y faire un sermon. Le talent de cet enfant, qui fut depuis le grand Bossuet, parut si singulier à tout le monde, que la soirée tout entière se passa à l'écouter; ce qui sembla fort ennuyeux à Voiture, qui avait compté occuper sa soirée à jouer, et non à entendre un prêche. Aussi, lorsqu'on lui demanda son avis sur le petit Bossuet :

— Ma foi, dit-il, je n'ai jamais vu prêcher si tôt ni si tard.

Une fois cependant, après une grave remontrance de Mme de Rambouillet sur le jeu, Voiture fit serment de ne plus jouer et tint promesse huit jours durant; mais au bout de ces huit jours, ne pouvant résister plus longtemps, il s'en alla chez le coadjuteur pour se faire relever de son vœu. Justement, dans la pièce qui précédait celle où se tenait M. de Gondy, il y avait partie engagée, et comme il manquait un partner à une table, le marquis de Laigues, capitaine des gardes du duc d'Orléans, l'appela pour venir prendre la place vide.

— Attendez un instant, dit Voiture, j'ai fait vœu de ne plus jouer, et je viens prier M. le coadjuteur de me relever de mon serment.

— Bah ! dit le marquis de Laigues, il vous en relèvera aussi bien après qu'avant, et tandis que vous allez lui parler, un autre prendra votre place.

Convaincu par cette dernière raison, Voiture s'assit et perdit trois cents pistoles dans la soirée. Le chagrin qu'il eut de cette perte fit qu'il oublia de demander à M. le coadjuteur de le relever de son serment, et qu'il n'y pensa plus depuis.

Voiture mourut subitement, à cinquante ans à peine, pour s'être purgé ayant la goutte.

Il était fort sobre et ne buvait jamais que de l'eau; c'est pourquoi dans une débauche, un gentilhomme de M. le duc d'Orléans, nommé Blot, fit contre lui ce quatrain :

Quoi, Voiture, tu dégénère !...
Sors d'ici ! Maugrébleu de toi !
Tu ne vaudras jamais ton père ;
Tu ne vends du vin ni n'en boi.

Quelques jours après sa mort, M. de Blérancourt, qui avait attendu ce moment pour lire quelque chose de Voiture, dit d'un air tout étonné à Mme de Rambouillet :

— Mais, savez-vous, Madame, qu'il avait de l'esprit.

— Vraiment! répondit la marquise, vous nous donnez-là du nouveau! pensiez-vous donc que c'était pour sa noblesse et pour sa belle taille qu'il était reçu dans les meilleures maisons de Paris?

La vieille marquise mourut en 1665, mais quoique M. et Mme de Montausier lui succédassent, et qu'en vieillissant, ils eussent conquis parmi les Précieuses, le titre du sage Menalidas et de la sage Menalide, l'hôtel Rambouillet ne survécut que de nom à sa fondatrice.

N'oublions pas de consigner ici que M. de Montausier est l'Alceste du *Misanthrope*.

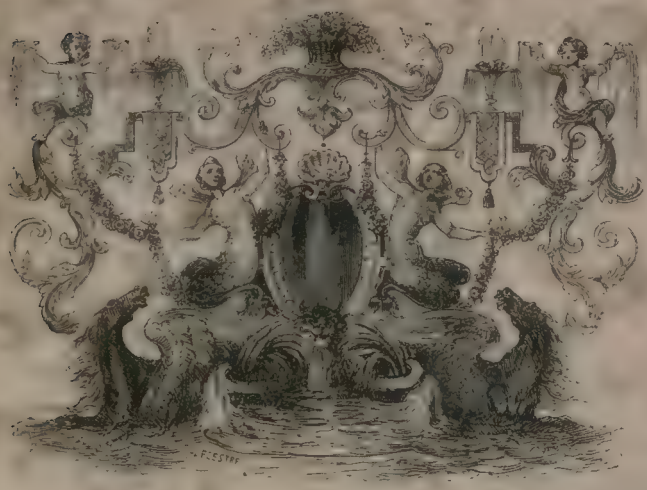

CHAPITRE XXV.

Commencements du théâtre. — L'Hôtel de Bourgogne. — Le théâtre du Marais. — État précaire des acteurs. — Gaultier Garguille. — Henri-Legrand. — Gros-Guillaume. — Bellerose. — La Beaupré. — La Valliote. — Mondory. — Bellerose. — Baron Ier. — D'Orgemont. — Floridor. — Mlle Baron. — Duel entre deux actrices. — Les Béjart. — Molière. — Auteurs dramatiques. — Scudéry. — La Calprenède. — Tristan-l'Hermite. — La Serre. — Bois-Robert. — Colletet. — Scarron. — Rotrou. — Corneille.

Ce sont ces cinq femmes, que nous venons de passer en revue, qui prirent la société du XVIIe siècle à son berceau, et qui en firent la société la plus élégante et la plus spirituelle du monde.

Maintenant, passons, comme nous l'avons promis, de la société au théâtre, et complétons le tableau littéraire de cette époque par le portrait de quelques-uns de ces grands génies du temps, que leur époque a placés trop haut, et que la postérité a mis trop bas.

La comédie ne commença d'être en honneur que sous le cardinal de Richelieu, et par le soin qu'il en prit; avant cela, les honnêtes femmes n'y allaient point. Le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne et celui du Marais étaient les seuls qui existassent réellement. Les comédiens n'avaient point de costumes à eux, louaient des habits à la Friperie, et jouaient sans laisser aucun souvenir ni des ouvrages, ni des acteurs qui les représentaient. Un nommé Agnan fut le premier qui eut quelque réputation à Paris; puis vint Valeran, grand homme de bonne mine, qui était à la fois ac-

Cortége de Louis XIV allant au Parlement

teur et directeur. Les artistes n'avaient rien de fixe, et partageaient chaque soir, chacun selon sa position, l'argent que Valeran recevait lui-même à la porte. Il y avait alors deux troupes à Paris : l'une qui jouait à l'Hôtel de Bourgogne, l'autre au Marais. Ces comédiens, disent les mémoires du temps, étaient presque tous des filous, et leurs femmes vivaient dans la plus grande licence du monde, chacune étant commune, même à la troupe dont elle n'était pas.

Le premier qui vécut un peu chrétiennement fut Hugues Guéru, dit Gaultier Garguille, qui débuta dans la troupe du Marais vers 1598. Scapin, célèbre acteur italien, à cette époque où les ultramontains étaient nos maîtres en l'art dramatique, disait qu'on n'aurait pu trouver dans toute l'Italie un comédien meilleur que Gaultier Garguille.

Henri-Legrand vint un peu après Gaultier Garguille ; il s'appelait Belleville dans le haut comique, et Turlupin dans la farce. La carrière dramatique de cet artiste fut une des plus longues que l'on connaisse au théâtre : elle dura cinquante-cinq ans. Ce fut lui qui, le premier, renchérissant sur le luxe de Gaultier, eut une chambre avec des meubles qui lui appartenaient ; jusqu'à lui tous les autres comédiens n'avaient jamais eu ni feu ni lieu, vivant épars, çà et là, dans les granges et dans les greniers comme des bohémiens et des mendiants.

Presque en même temps qu'il s'enrichissait de Gaultier Garguille et de Turlupin, le théâtre du Marais recrutait encore Robert Guérin, dit Gros-Guillaume, qui passa ensuite à l'Hôtel de Bourgogne. Gros-Guillaume s'appelait aussi le Fariné, de ce qu'il ne portait pas de masque comme les autres, mais seulement se couvrait le visage de farine.

Voilà où en était le théâtre français, quand le cardinal de Richelieu commença à tourner les yeux vers lui. Il remarqua, à l'Hôtel de Bourgogne, Pierre-le-Messier, dit Bellerose ; ce fut lui qui, dit-on, créa, en 1639, le rôle de *Cinna*. Avec Bellerose étaient, au même théâtre, la Beaupré et la Valliote.

La première jouait dans les tragédies de Corneille, mais elle n'appréciait pas bien haut l'illustre auteur du *Cid*. « Corneille nous a fait grand tort, disait-elle, nous avions ci-devant des pièces de théâtre que l'on ne nous vendait que trois écus, et qu'on nous

faisait en une nuit, on y était accoutumé et nous gagnions beaucoup. Présentement, les pièces de M. Corneille nous coûtent fort cher et nous rapportent moins que les autres. »

Quant à Mlle Valliote, qu'on appelait la Valliote, c'était une fort jolie personne, très bien faite, et qui inspira de grandes passions, et entre autres à l'abbé d'Armentières ; celui-ci en fut amoureux à un point si étrange, qu'il acheta sa tête au fossoyeur, et pendant de longues années conserva son crâne dans sa chambre.

Mondory commença à paraître vers ce temps-là ; il était fils d'un juge de Thiers, en Auvergne. Son père l'envoya à Paris chez un procureur; mais comme justement ce procureur aimait beaucoup le spectacle, il lui conseilla d'aller à la comédie les fêtes et les dimanches, disant qu'il y dépenserait peu et s'y débaucherait moins que partout ailleurs. Le clerc dépassa les espérances du procureur, car il prit tant de plaisir au spectacle qu'il se fit comédien, et devint bientôt, grâce à ses succès, chef d'une troupe, qui se composait de Lenoir et de sa femme, lesquels avaient été au prince d'Orange, de Villiers, auteur médiocre, mais bon acteur, et de sa femme dont nous avons parlé à propos de M. de Guise, qui, du temps qu'il était archevêque de Reims, porta des bas jaunes en son honneur. Le comte de Belin, qui était amoureux de la petite Lenoir, faisait faire des pièces à Mairet, à la condition qu'elle y aurait un rôle. Or, comme à cause de cet amour, il protégeait toute la troupe, il pria Mme de Rambouillet de permettre que Mondory et ses comédiens jouassent chez elle la *Virginie* de Mairet ; ce à quoi elle consentit. La représentation eut lieu en 1631 en présence du cardinal de La Vallette, qui fut si satisfait de Mondory, qu'il lui fit une pension.

De ce jour là Mondory commença à prendre quelque crédit dans le monde, et fut remarqué par le cardinal de Richelieu lui-même, qui se mit à protéger le théâtre du Marais, que dirigeait Mondory. Mais en 1634, le roi qui, à l'endroit des petites choses, était toujours en hostilité avec le cardinal, tira, pour faire pièce à son Éminence, Lenoir et sa femme de la troupe du Marais, et les fit passer à l'Hôtel de Bourgogne. Ce fut alors que Mondory engagea Baron, et, redoublant d'efforts, continua de maintenir à son théâtre une vogue que vint bientôt doubler la tragédie de *Marianne* de Tristan l'Ermite, laquelle se soutint cent ans à la

scène, et dont le succès balança celui du *Cid*. Le personnage d'Hérode fut le triomphe de Mondory. Un jour, en jouant ce rôle, cet excellent comédien éprouva une attaque d'apoplexie qui lui laissa sur la langue un tel embarras, qu'il ne put jouer depuis. Le cardinal essaya de le faire remonter une fois encore sur la scène, mais il ne put achever son rôle, ce qui fit dire au prince de Guémenée : *Homo non periit, sed periit artifex*, c'est-à-dire l'homme est encore vivant, mais l'artiste est mort.

Cependant, tout impotent qu'il était, Mondory rendit encore un service en faisant venir à son théâtre Bellerose, dit le Capitan matamore, excellent acteur qui ne joua la comédie que peu de temps, car s'étant pris de dispute avec Desmarets, celui-ci lui donna un coup de canne ; le comédien n'osa se venger à cause du cardinal, dont Desmarets était le favori, mais il quitta le théâtre, s'engagea comme soldat, devint commissaire d'artillerie et fut tué sur le champ de bataille.

Le cardinal, qui eut longtemps l'intention de former une seule troupe des deux, les faisait jouer réunies chez lui. Baron, la Villiers, son mari et Jodelet soutenaient la troupe de l'Hôtel de Bourgogne ; d'Orgemont, Floridor, et la Beaupré, soutenaient celle du Marais, à laquelle Corneille donnait ses pièces.

Si l'on en croit les opinions du temps, d'Orgemont valait mieux que Bellerose, lequel, dit Tallemant des Réaux, était un comédien fardé, qui regardait où il jetterait son chapeau de peur de gâter ses plumes; quant à Baron, il jouait, à ce qu'il paraît, admirablement bien les rôles de bourru. Il finit d'une étrange façon. Faisant le personnage de don Diègue, il se piqua le bout du pied avec son épée; la gangrène s'y mit, et il mourut de cette égratignure. Il avait eu de sa femme seize enfants, au nombre desquels fut le célèbre Baron, qui joua plus tard avec tant de succès les premiers rôles de la tragédie et de la comédie.

Mlle Baron (on sait qu'on ne donnait le titre de dames qu'aux filles de noblesse) était non seulement une excellente actrice, mais encore une des plus belles femmes de son temps. Lorsqu'elle se présentait pour avoir la faveur d'assister à la toilette de la reine-mère, Anne d'Autriche n'avait qu'à dire à ses filles d'honneur : « Mesdames, voici la Baron, » et toutes se sauvaient; tant les plus jolies même craignaient de paraître laides auprès d'elle.

Aussi lorsqu'elle mourut le 7 septembre 1662, *la Muse historique* de Loret publia-t-elle à sa louange des vers qui commençaient ainsi :

Cette actrice de grand renom,
Dont la Baronne était le nom,
Cette merveille du théâtre,
Dont Paris était idolâtre, etc.

Vers ce temps arriva sur le théâtre du Marais, un accident qui eût pu finir d'une façon aussi tragique que celui de Baron. La Beaupré, qui commençait à se faire vieille, et que l'âge rendait d'humeur difficile, se prit de dispute avec une jeune comédienne, sa rivale, qui, en lui parlant, ne ménagea point ses expressions. — C'est bien, dit la Beaupré, et je vois, mademoiselle, que vous voulez profiter de la scène que nous devons jouer tout à l'heure ensemble, pour nous battre réellement.

La pièce que l'on allait jouer était une farce dans laquelle effectivement les deux femmes avaient un duel. Or, sur les paroles que nous avons rapportées, la Beaupré allant chercher deux épées

bien affilées, en donna une à sa rivale, qui, croyant qu'elle était mouchetée comme d'habitude, se mit en garde sans défiance ;

mais au bout d'un instant elle reconnut son erreur. La Beaupré la frappa au cou, et en une seconde elle fut couverte de sang. Elle rompit alors rapidement, toujours poursuivie par la Beaupré qui voulait absolument la tuer; mais à ses cris on accourut, et on la tira des mains de son ennemie. Cet événement fit une telle impression sur la pauvre femme qu'elle jura de ne plus jamais jouer dans les pièces où jouerait la Beaupré; et elle tint parole.

Cependant Bellerose, qui dirigeait l'Hôtel de Bourgogne, s'étant fait dévôt, parla de se retirer. Floridor qui, comme nous l'avons dit, était au Marais, traita de sa direction moyennant vingt mille livres : c'était la première vente de ce genre qui avait lieu, et elle était fondée sur la subvention que, dès ce temps, le roi donnait à l'Hôtel de Bourgogne. Floridor fut peu regretté : c'était un médiocre comédien, qui, ayant reçu autrefois un coup d'épée qui lui avait traversé les poumons, en était resté pâle et sans haleine. Son départ fit grand tort à la troupe du Marais, car les meilleurs comédiens le suivirent à l'Hôtel de Bourgogne.

Vers cette époque, Madeleine Béjart et Jacques Béjart se réunirent à Molière pour former une troupe ambulante sous le nom de *l'Illustre théâtre*. La Béjart avait alors une grande réputation. Quant à Molière, qui venait de quitter les bancs de la Sorbonne pour la suivre, il était encore inconnu : il donnait des avis à la troupe, faisait des pièces sans retentissement et jouait avec quelque succès les rôles bouffons. Ce ne fut qu'en 1653 qu'il fit représenter *l'Étourdi* à Lyon, et en 1654, *le Dépit amoureux* à Béziers. Enfin, le 20 février 1662, il épousa Armande-Gressinde-Élisabeth Béjart, sœur de la Madeleine Béjart, dont il avait été si épris d'abord.

Maintenant passons du théâtre aux auteurs qui l'alimentaient [1].

Les progrès du théâtre français peuvent, à partir du moment où les pièces ont pris une forme, se diviser en trois périodes :

La première, d'Étienne Jodelle à Robert Garnier, c'est-à-dire de 1521 à 1573.

La seconde, de Robert Garnier à Alexandre Hardy, c'est-à-dire de 1573 à 1630.

Enfin la troisième, d'Alexandre Hardy à Pierre Corneille, c'est-à-dire de 1630 à 1670.

C'est cette dernière époque, au milieu de laquelle nous sommes

arrivés, sur laquelle nous allons jeter un coup d'œil pour compléter le tableau de la société française, vers la moitié du XVIIe siècle et au commencement du règne de Louis XIV.

Les hommes compris dans cette période sont Georges de Scudéry, Bois-Robert, Desmarets, la Calprenède, Mairet, Tristan l'Hermite, Du Ryer, Pujet de la Serre, Colletet, Boyer, Scarron, Cyrano de Bergerac, Rotrou et Corneille. Nous nous occuperons des plus marquants.

Nous avons déjà dit quelques mots de Georges de Scudéry à propos de sa sœur. Revenons à lui : il a, sinon tenu assez de place, du moins fait assez de bruit dans la première moitié du XVIIe siècle pour que nous lui consacrions un article à part.

Georges de Scudéry avait vingt-sept ou vingt-huit ans lorsqu'il donna, en 1629, sa première tragi-comédie, tirée du roman de l'*Astrée*, et intitulée *Lydamon et Lydias*, ou *la Ressemblance*, laquelle fut suivie, en 1631, d'une autre tragi-comédie, intitulée le *Trompeur puni*, ou *l'Histoire septentrionale*. Le succès qu'obtinrent ces deux ouvrages, lui donnèrent un tel orgueil qu'il fit graver son portrait, en taille-douce, avec cette exergue à l'entour :

Et poète et guerrier
Il aura du laurier.

Un critique, il y en a eu dans tous les temps, effaça ces deux vers et mit ceux-ci à la place :

Et poète et gascon
Il aura du bâton.

On peut s'imaginer la fureur de Scudéry, mais le critique garda l'anonyme, et force fut au poète de laisser passer l'insulte sans vengeance.

En effet, Georges de Scudéry avait la prétention de manier l'épée aussi bien que la plume, du moins s'il faut en croire les dernières lignes de la préface qu'il fit pour les œuvres de *Théophile*. Nous les citons comme un modèle de caractère ; les voici :

« Je ne fais pas difficulté de publier hautement que tous les morts ni tous les vivants n'ont rien qui puisse approcher des forces de ce vigoureux génie, et si parmi les derniers il se rencontre quelque extravagant qui juge que j'offense sa gloire imaginaire, pour lui

montrer que je le crains autant que je l'estime, je veux qu'il sache que je m'appelle DE SCUDÉRY (1) »

Lorsque Scudéry obtint à si grand'peine le gouvernement de Notre-Dame-de-la-Garde, Mme de Rambouillet, qui le lui avait fait obtenir, disait de lui : — Cet homme-là n'aurait certes pas voulu d'un gouvernement dans une vallée. Je m'imagine le voir dans son château de Notre-Dame-de-la-Garde, sa tête au milieu des nues, regardant avec mépris tout ce qui est au-dessous de lui.

Scudéry ne resta que peu d'années dans son gouvernement, où, s'il faut en croire Chapelle et Bachaumont, il ne fut point remplacé, d'après ces vers de leur voyage :

Gouvernement facile et beau,
Auquel suffit pour toute garde,
Un suisse avec sa hallebarde ..
Peint sur la porte du château.

Mais, malgré ses fonctions politiques, Scudéry n'avait point cessé de se livrer à la littérature. Il donna successivement au théâtre : *le Vassal généreux, la Comédie des Comédies, Orante, le Fils supposé, le Prince déguisé, la mort de César, Didon, l'Amant libéral, l'Amour tyrannique, Eudoxe, Andromire, Ibrahim et Arminius.*

Ce fut dans la préface de cette dernière tragédie, qu'ayant éprouvé quelques ennuis avec les comédiens, il dit : « Qu'à moins que les puissances souveraines le lui ordonnent, il ne veut plus travailler pour le théâtre. » Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que Scudéry tint presque parole. Il est vrai qu'ayant pris parti pour

(1) Au reste, dès la préface de son *Lydamon*, Scudéry avait donné son prospectus. Voici ce précieux morceau dans toute sa pureté primitive.

S'adressant au lecteur et le tutoyant, comme c'était alors l'habitude des poètes:

— La poésie me tient lieu de divertissement agréable, dit-il, et non d'occupation sérieuse ; si je rime c'est qu'alors je ne sais que faire : je n'ai pour but en ce travail que le seul désir de me contenter ; car, bien loin d'être mercenaire, l'imprimeur et les comédiens témoigneront que je ne leur ai pas vendu ce qu'ils ne pouvaient pas payer... Tu couleras aisément sur des fautes que je n'ai point remarquées, si tu daignes apprendre qu'on m'a vu employer la plus grande partie du peu d'âge que j'ai, à voir la plus grande et la plus belle cour de l'Europe, et que j'ai passé plus d'années parmi les armes que dans mon cabinet et usé beaucoup plus de mèches en arquebuses qu'en chandelles, de sorte que je sais mieux ranger les soldats que les paroles, et mieux carrer les bataillons que les périodes.

M. le Prince, il fut forcé de s'exiler en Normandie, lorsque M. le Prince se déclara contre la cour.

En effet, les rodomontades de Scudéry n'étaient pas seulement en paroles, et tout au contraire des poètes de cette époque, si renommés par leur vénalité et leur bassesse, il était gentilhomme dans le cœur. En voici un exemple :

Scudéry devait faire la dédicace d'*Alaric* à la reine Christine, et la reine Christine lui avait promis de lui donner, en reconnaissance de cette dédicace, une chaîne d'or de mille pistoles. Mais dans l'intervalle qui s'écoula entre l'achèvement et l'impression du poème, le comte de La Gardie, qui avait été le protecteur de Scudéry, étant tombé en disgrâce, la reine exigea que le nom du comte disparût de la préface du poème.

— Dites à la reine, répondit Scudéry au messager que Christine lui avait envoyé pour traiter de cette importante affaire, que quand même elle me promettrait, au lieu de la chaîne qu'elle devait me donner, une chaîne aussi grosse et aussi pesante que celle dont il est parlé dans l'*Histoire des Incas*, je ne détruirais jamais l'autel où j'ai sacrifié.

La réponse déplut à Christine, qui ne donna point à Scudéry la chaîne qu'elle lui avait promise, et le poète n'obtint pas même un remercîment du comte de La Gardie, dans l'espérance, que celui-ci avait toujours conservée, de rentrer en faveur.

On reproche à Scudéry d'avoir, par ordre de Richelieu, critiqué le *Cid*. Quand on lit les œuvres de Scudéry, on l'excuse. Scudéry devait trouver le *Cid* une fort médiocre tragédie.

Il va sans dire que Scudéry fut de l'Académie.

Nous avons trop parlé de Bois-Robert à propos du cardinal de Richelieu pour qu'il nous reste grand'chose à en raconter, sinon un trait qui prouve qu'en changeant de maître, il n'avait pas changé de caractère.

Richelieu mort, Bois-Robert avait essayé de se donner à Mazarin qui n'en avait pas voulu. En conséquence, il s'était déclaré des fidèles de M. le coadjuteur, autour duquel se rangeaient tous les beaux esprits qui haïssaient le ministre. Néanmoins, poussé par la versatilité de son humeur, tout en faisant sa cour au coadjuteur, Bois-Robert avait fait des vers contre lui et ses amis. Ignorant que l'abbé de Gondy connût ses vers, il vint un jour lui demander à

dîner : le coadjuteur le recut avec sa grace habituelle, et montra à son convive la place qu'il avait coutume d'occuper ; seulement après le dîner : — Mon cher Bois-Robert, lui dit-il, faites-moi donc l'amitié de me dire les vers que vous avez faits contre moi et mes amis.

Sans se démonter, Bois-Robert se leva, alla regarder dans la rue et vint se rasseoir : — Ma foi non, monsieur, dit-il, je n'en ferai rien, votre fenêtre est trop haute.

Les pièces qu'il fit représenter, sont : *les Rivaux*, *les Deux Alcandre*, *les Trois Oronte*, *Palène*, *le Couronnement de Darie*, *Didon la Chaste*, *l'Inconnue* et *les Généreux ennemis*. Aucun de ces ouvrages n'a la moindre valeur.

Bois-Robert était de l'Académie.

Colletet aussi ; il était même de ceux qui avaient été nommés par la protection du favori du cardinal, et que, pour cette raison, on appelait les Enfants de la Pitié de Bois-Robert. Au reste, il était plein de déférence pour ses confrères, car un jour que l'on discutait sur l'adoption d'un mot assez peu usité. — Je ne connais pas ce mot-là, dit-il, mais je le trouve bon, puisque ces Messieurs le connaissent.

Colletet était fils d'un procureur au Châtelet, il épousa la servante de son père, qui n'était ni belle ni riche ; elle s'appelait Marie Prunelle et habitait Rungis, petit village à trois lieues de Paris. Un jour, on vint dire à Colletet, retenu par ses occupations poétiques dans la Capitale, que sa femme était fort mal, il partit aussitôt, et tout le long du chemin, pour ne pas perdre son temps, s'amusa à faire son épitaphe, et comme en arrivant il n'avait pas encore trouvé le dernier vers, il resta à la porte jusqu'à ce qu'il fût fait. Contre son attente, sa femme ne mourut pas de cette maladie ; Colletet remit l'épitaphe dans son portefeuille, et elle ne servit que six ans après. La voici :

Quoique un marbre taillé soit riche et précieux,
Un plus riche tombeau, Prunelle a pu prétendre:
Sitôt que son esprit s'en alla dans les cieux,
Mon cœur fut son cercueil et l'urne de sa cendre.

Ce fut de cette Prunelle dont, par circonstance, il avait fait Brunelle, comme Bartholo de Suzonnette avait fait Rosinette, qu'il

eut François Colletet, dont Boileau a dit dans sa première satire :

> Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

Brunelle morte, Colletet épousa la servante de la défunte, comme il avait épousé la servante de son père. Quant à celle-ci, elle faillit l'enterrer. En passant par la rue des Bourdonnais, qu'on appelait alors la rue des Carneaux, l'entablement d'une vieille maison lui tomba sur la tête. Au reste, Colletet était l'homme des précautions par excellence; on lui trouva, en le ramassant, sa propre épitaphe toute faite dans sa poche; ce fut par-là qu'on sut son nom; la voici :

> Ici gît Colletet : s'il valut quelque chose,
> Apprends-le de ses vers, apprends-le de sa prose;
> Ou, si tu donnes plus aux suffrages d'autrui,
> Vois ce que mille auteurs ont publié de lui.

Les épitaphes de Colletet étaient des brevets de longue vie; mais, s'il ne mourut pas de l'accident, il en fut du moins bien malade.

Colletet rétabli, ce fut sa femme qui tomba malade et qui mourut; mais comme il avait pris l'habitude des servantes, il épousa celle de son frère. Celle-ci au moins était jolie et avait de l'esprit; elle s'appelait Claudine-le-Nain. Colletet se brouilla avec son frère, parce que celui-ci, se rappelant que cette fille avait été à son service, ne voulait pas absolument l'appeler sa sœur.

Colletet, pour se faire pardonner ce troisième mariage d'antichambre, voulut absolument immortaliser sa nouvelle femme. Non seulement une partie des vers qu'il fit depuis cette époque lui fut adressée, mais encore il voulut faire croire qu'elle en composait elle-même. A cet effet, il faisait des vers qu'elle signait et qu'il allait montrant partout. Il poussa cette complaisance ou plutôt cette manie si loin, que, se sentant malade de la maladie dont il trépassa enfin, il fit sur son lit d'agonie des vers que sa femme devait publier le lendemain de sa mort et qui expliquaient le silence forcé qu'elle allait garder, une fois son époux au tombeau. Les voici :

> Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes,
> Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,

Jusque dans le tombeau je vous suis, cher époux.
Comme je vous aimai d'un amour sans seconde,
Et que je vous louai d'un langage assez doux;
Pour ne plus rien aimer ni rien louer au monde,
J'ensevelis mon cœur et ma plume avec vous.

Malheureusement La Fontaine, dont nous aurons à nous occuper plus tard, révéla la supercherie conjugale du pauvre Colletet dans la strophe suivante :

Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien :
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.

La pauvre femme, quelques années après la mort de son mari, devint si misérable qu'elle en était réduite à demander l'aumône dans les allées reculées du Luxembourg. Dans cette affreuse misère, causée quelque peu, à ce que prétendent les Mémoires du temps, par l'ivrognerie, il n'y avait sorte de ruses qu'elle n'employât pour tirer quelques pistoles de la bourse de ses anciennes connaissances. La veille de sa propre mort, elle imagina que sa mère était trépassée et alla demander à Furetière, l'un des amis de son mari, six écus pour la faire enterrer; Furetière les lui donna. Son étonnement fut grand, lorsque, le surlendemain, la mère de la pauvre Claudine se présenta et lui demanda à son tour deux pistoles pour faire enterrer sa fille.

— Vous vous moquez, dit Furetière, c'est vous qui êtes morte, et non pas elle.

Et quelques raisons que lui donnât la bonne femme pour lui prouver son existence, il ne voulut pas démordre de sa première idée, et la tint toujours pour enterrée.

Colletet était un des cinq auteurs que le cardinal de Richelieu faisait travailler à ses tragédies. Il donna cependant plusieurs pièces à lui seul, et entre autres : *Cymende* ou *les Deux Victimes*.

Un jour, Colletet alla lui lire des vers intitulés : *le Monologue des Tuileries*. Arrivé à cet endroit de la description où l'on voit :

La canne s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée et d'un battement d'aile,
Animer le canard qui languit auprès d'elle...

Le cardinal se leva, tout transporté, alla à son secrétaire, y prit cinquante pistoles et les donna au poète.

— Prenez cela, monsieur Colletet, lui-dit-il, et ne m'en lisez pas davantage, car si le reste de la pièce est de la force de ces trois vers, le roi lui-même ne serait pas assez riche pour les payer.

Le cardinal trouvait-il réellement ces vers beaux, ou se débarrassait-il, au prix de cinquante pistoles, de l'ennui d'entendre le reste?...

Tristan l'Hermite, qui prétendait descendre du fameux Pierre l'Hermite, qui avait prêché la Croisade, était l'auteur de cette fameuse tragédie de *Marianne*, dont nous avons parlé à propos de Mondory, et qui, paraissant la même année que le *Cid*, disputa la foule à Corneille. Son auteur était, comme Scudéry, un homme d'épée; à l'âge de treize ans, il avait été forcé de quitter son pays, pour avoir tué un garde du corps. Outre *Marianne*, il donna encore la tragédie de *Panthée*, *la Chute de Phaéton*, *la Folie du Sage*, *la Mort de Sénèque*, *les Malheurs domestiques du grand Constantin*, *le Parasite*, et enfin *Osman*, qui ne fut joué qu'après sa mort.

Malgré ses succès de théâtre, Tristan vécut pauvre et misérable, ne sachant et ne voulant pas flatter; d'ailleurs il était joueur, et on le rencontrait dans tous les tripots, où il restait le jour pour jouer, et la nuit parce qu'il n'avait pas de gîte. Un de ses amis lui reprocha ce genre de vie, et nous a transmis sa réponse.

— Laissez, dit Tristan, vivre les poètes à leurs fantaisies. Ne savez-vous pas qu'ils n'aiment pas la contrainte? Eh! que vous importe qu'ils soient mal vêtus, pourvu que leurs vers soient magnifiques? Plût à Dieu que nos poètes de théâtre n'eussent que ce défaut! Mais, tout au contraire de ceux dont vous parlez, ils sont superbes dans leurs habits, leur mine est relevée de toutes sortes d'ajustements, et leurs poèmes sont languissants et destitués de conduite.

Il y avait encore un autre auteur qui, pour le succès, le disputait à Corneille; c'était Pujet de la Serre, dont le nom s'est perdu depuis, et qui cependant, faisait grand bruit alors avec sa tragédie en prose de *Thomas Morus*. En effet, elle avait eu un si grand succès, que les portes du théâtre furent enfoncées le jour de la seconde représentation, et que quatre portiers furent tués en essayant de s'opposer à cette irruption. Aussi, un jour qu'on vantait

le *Cid* devant lui : — Je céderai le pas, dit-il, à M. Corneille, quand il aura eu cinq portiers de tués à une de ses pièces.

Il avait fait l'épitaphe du roi Gustave-Adolphe. — Mais, lui dit un de ses amis, vous lui avez fait rendre son âme à Dieu.

— Sans doute, répliqua celui-ci, pourquoi pas?

— Mais, parce que c'était un hérétique, votre roi de Suède.

— Je lui ai fait rendre son âme à Dieu, répondit la Serre, mais je n'ai pas dit ce que Dieu en a fait.

Outre *Thomas Morus*, la Serre fit encore *le Sac de Carthage*, *la Climène* ou *le Triomphe de la Vertu*, et *Thésée* ou *le Prince reconnu*.

S'il ne fit pas fortune, ce fut sa faute, car il disait orgueilleusement en parlant de lui, qu'il achetait un cahier de papier trois sous et le revendait cent écus.

La Calprenède qui signait ses romans et ses pièces : Gaultier de Coste, chevalier, seigneur de La Calprenède, Toulgou, Saint-Jean de Livet, et Vatimesnil, était né au château de Toulgou, près Sarlat. Il débuta par *la Mort de Mithridate*, jouée en 1635, et qui obtint un grand succès. Pendant la première représentation il se tenait derrière le théâtre; un de ses amis l'aperçut, et comme il le cherchait pour lui faire son compliment :

— Eh bien! mon cher La Calprenède, lui dit-il, vous voyez comme votre pièce réussit.

— Chut! chut! dit La Calprenède, ne parlez pas si haut; si mon père savait que je me suis fait poète, il me déshériterait.

— Vraiment? dit l'ami.

— Oh! mon Dieu, oui, reprit La Calprenède, c'est au point qu'un jour qu'il me surprit rimant, il saisit un pot de chambre et me le jeta à la tête; heureusement je baissai le front...

— De sorte, reprit l'interlocuteur, qu'il n'y eut que le pot de chambre de cassé.

— Apprenez, l'ami, dit La Calprenède, qu'au château de Toulgou, tous les pots de chambre sont d'argent.

Un jour qu'il se promenait avec Sarazin, secrétaire de M. de Longueville, La Calprenède vit passer un homme auquel il avait quelques motifs d'en vouloir :

— Ah! malheureux que je suis! s'écria-t-il, j'avais juré de tuer ce coquin la première fois que je le rencontrerais.

— Eh bien ! dit Sarazin, l'occasion est belle.

— Impossible, mon cher ; j'ai été à confesse ce matin, et mon confesseur m'a fait promettre de le laisser vivre encore quelque temps.

Ce qu'il y avait d'étonnant, c'est qu'avec tout cela La Calprenède était réellement brave. Son beau-frère, M. de Brac, ayant eu un procès avec lui pour le douaire de sa femme, le fit appeler comme il était aux Petits-Capucins du Marais, aujourd'hui la paroisse Saint-François. La Calprenède sort aussitôt ; mais à la porte il est attaqué par quatre hommes. Au premier pas qu'il fait, il met le pied sur le ruban de ses jarretières et trébuche ; mais il se relève aussitôt, et au lieu de fuir, s'adossant au mur, il fait face à ses quatre adversaires. Un gentilhomme limousin nommé Savi-

gnac, et un ex-capitaine aux gardes nommé Villiers Courtin, le regardèrent faire d'abord pour voir comment il s'en tirerait ; puis voyant qu'il tenait ferme, ils vinrent à son secours et mirent en fuite les quatre bravi.

La Calprenède avait fait un mariage d'amour. Une jeune veuve, qui était folle de ses romans, et qui avait quelque fortune, vint

lui dire qu'elle était prête à l'épouser, pourvu qu'il consentît à finir *la Cléopâtre* qu'il avait laissée en suspens, à cause d'une querelle avec les libraires. La Calprenède y consentit, et l'obligation de finir *la Cléopâtre* fut un des articles du contrat.

Quelques jours après son mariage, La Calprenède faisant ses visites de noces, vint chez Scarron. Mais tout en causant, notre nouveau marié s'inquiétait fort de son laquais qui était resté en bas. Je vous prie, disait-il, mon cher Scarron, faites-le monter. Mais se reprenant : non, non, c'est inutile. Puis revenant à la charge : cependant, ajoutait-il, je ne puis laisser ce garçon dans la rue.

— Bon, fit Scarron, je vous entends ; vous voulez me faire savoir que vous avez un gentilhomme à votre suite. N'en parlons plus, je me le tiens pour dit.

La femme de La Calprenède, comme celle de Colletet, faisait des vers avec cette différence qu'elle les faisait elle-même. On a d'elle une pièce de poésie, qui est un échantillon remarquable du goût du temps. Un cœur, qui avait pris plus d'engagements qu'il n'en pouvait tenir, est saisi par les huissiers de Cythère, et l'on vend ses meubles au plus offrant et dernier enchérisseur.

On adjugea ses devoirs à Sylvie,
A la jeune Chloris les douceurs de sa vie,
A Philis ses tourments,
A la divine Iris ses mécontentements ;
Amaryllis reçut ses premières tendresses,
La folâtre Cléon ses trompeuses promesses ;
On livra ses sanglots à la belle Cypris, etc.

Outre ses romans de *Cassandre*, de *Cléopâtre*, de *Pharamond* et sa tragédie de *Mithridate* que nous avons déjà mentionnée, La Calprenède fit encore jouer *Bradamante, Jeanne d'Angleterre, le Sacrifice sanglant* et *le comte d'Essex*, la meilleure de ses pièces de théâtre.

Passons à Scarron, dont nous avons dit un mot à la page précédente, et qu'on appelait, à cette époque, le petit Scarron, ou Scarron cul-de-jatte.

Paul Scarron, plus connu encore par la fortune étrange de sa veuve que par son propre talent, était fils d'un conseiller à la grande chambre, qu'on appelait Scarron l'apôtre, parce qu'il

citait sans cesse saint Paul. Son organisation le portait non seulement à la poésie, mais à tous les plaisirs mondains. Il était joli garçon, dansait agréablement dans les ballets, et paraissait sans cesse de la plus belle humeur du monde, quand tout à coup on vit le pauvre malheureux tout ratatiné sur lui-même, ne sortant plus qu'en chaise, et n'ayant de mouvement libre que celui des doigts et de la langue, dont il continua de se servir, au dire de quelques-uns, même avec excès. Comment cette infirmité soudaine lui était-elle venue, c'est ce que personne n'affirme bien précisément. Les uns disent que c'est d'une drogue que lui donna un charlatan; les autres racontent qu'à la suite d'une mascarade au Mans, dont il était chanoine, poursuivi par la populace, il fut forcé, pour lui échapper, de se jeter dans la Sarthe, dont les eaux glacées lui donnèrent cette paralysie. Enfin lui-même attribue, dans une épître à Mme d'Hautefort, sa maladie à une autre cause; car, dit-il :

Car un cheval malicieux,
Qui conçut pour moi de la haine,
Me fit par deux fois dans la plaine
Tomber de mon brancard maudit,
Dont mon pauvre cou se tordit;
Et depuis cette male entorse,
Ma tête, quoique je m'efforce,
Ne peut plus regarder en haut,
Dont j'enrage ou bien peu s'en faut.

Malgré cette infirmité, Scarron était toujours de charmante humeur, se faisant porter dans sa chaise, riant et bouffonnant partout où il allait, et disant toujours à l'abbé Giraut, factotum de Ménage, de lui trouver une femme, recommandant par-dessus toutes choses à son fondé de pouvoir que cette femme se fût mal conduite, pour qu'il eût le droit, dans ses moments de mauvaise humeur, de jurer contre elle tout à son loisir. L'abbé Giraut présenta à Scarron deux ou trois femmes qui étaient dans les conditions requises. Mais Scarron refusa toujours : il était prédestiné.

En effet, vers le même temps, et tandis que Scarron rimait ses boutades du *Capitan matamore*, en vers de huit syllabes et en rimes en *ment*, grandissait obscure et inconnue celle qui devait être sa femme, et dont nous suivrons plus tard la singulière et magnifique destinée.

Scarron était non-seulement la providence de la Comédie, où il faisait jouer *Jodelet* et *l'Héritier Ridicule*, non-seulement le protégé du Coadjuteur, auquel il dédiait son roman comique, mais encore l'ami de M. de Villars, père du maréchal, de M. de Beuvron, père du duc d'Harcourt, des trois Villarceaux et enfin de tout ce qui était élégant à Paris.

Outre les comédies que nous avons déjà nommées, Scarron donna encore au théâtre *Don Japhet d'Arménie* et *le Gardien de soi-même*.

Nous dirons plus tard comment Scarron mourut, lorsque nous parlerons de sa veuve.

Rien ne vient par secousse dans ce monde, et toute chose a son précédent. Comme Scarron précéda Molière, Rotrou annonça Corneille.

Rotrou, quoique plus jeune que Corneille de quelques années, l'avait précédé dans la comédie et dans la tragédie : dans la comédie par *la Bague de l'oubli;* dans la tragi-comédie par *Cléagénor et Doristée*, et dans la tragédie par *l'Hercule mourant.* Aussi Corneille l'appelait-il son père et son maître. Mais, pour ne pas être détrôné, Rotrou, après la représentation de la *Veuve*, se hâta, un peu prématurément selon nous, de céder le trône à son rival, ce qu'il fit par des vers assez beaux pour qu'ils pussent faire accuser leur auteur de modestie. Les voici :

Pour te rendre justice autant que pour te plaire,
Je veux parler, Corneille, et ne puis plus me taire.
Juge de ton mérite, à qui rien n'est égal,
Par la confession de ton propre rival.
Pour un même sujet même désir nous presse;
Nous poursuivons tous deux une même maîtresse;
Mon espoir toutefois est décru chaque jour,
Depuis que je t'ai vu prétendre à son amour.

Et c'était l'auteur de *Venceslas* qui donnait cette preuve d'humilité. Mais Rotrou était ainsi fait : c'était un cœur prêt à tous les dévoûments; il abdiqua la vie comme il avait abdiqué la gloire, et cela à la première occasion.

Rotrou était lieutenant particulier et civil, assesseur criminel et examinateur au comté et baillage de Dreux; car, chose curieuse, ces deux grands poètes nous venaient de Normandie, tandis que leurs

deux rivaux, Scudéry et La Calprenède, venaient du Midi. C'était une nouvelle lutte de la langue d'oyl contre la langue d'oc, dans laquelle une seconde fois la langue d'oc devait être vaincue. Rotrou était donc à Dreux, quand une maladie épidémique du caractère le plus dangereux se déclara dans cette ville. Trente personnes mouraient par jour. Les habitants les plus notables s'étaient enfuis; le maire était mort, le lieutenant général était absent : Rotrou les remplaça tous deux. En ce moment, son frère, qui habitait Paris, le supplia par une lettre de venir le rejoindre; mais Rotrou répondit que sa présence était nécessaire à son pays et qu'il y resterait tant qu'il la jugerait utile.

« Ce n'est pas, ajoutait-il avec cette grandeur simple qu'il avait si souvent prêtée à ses héros, ce n'est pas que le péril ne soit grand, puisqu'à l'heure où je vous écris, la cloche sonne pour la quatre-vingt-deuxième personne qui est morte aujourd'hui; elle sonnera pour moi quand il plaira à Dieu. »

Dieu voulut couronner cette belle vie par une belle mort, la gloire par le dévoûment. La cloche sonna à son tour pour lui, et Rotrou monta au ciel, sa couronne de poète sur la tête et sa palme de martyr à la main.

Quant à Corneille, que dire de lui, si ce n'est que l'auteur du *Cid*, d'*Horace* et de *Cinna* était un homme heureux; applaudi de Paris tout entier, il fut censuré par l'Académie; et après avoir eu Rotrou pour ami, il eut pour ennemis La Calprenède, Bois-Robert et Scudéry. Certes, il eût arrangé sa vie dans la prescience de l'avenir, qu'il ne l'aurait point faite autrement.

Avec la première période théâtrale on avait vu finir la littérature nationale; avec la seconde s'était introduit sur notre scène le génie italien et espagnol. Nous verrons leur succéder bientôt l'imitation grecque et latine, car c'est alors que l'on appela Corneille un vieux Romain : c'était un vieux Castillan, voilà tout. Il y avait en lui beaucoup plus de Lucain que de Virgile. Il aurait pu, s'il eût voulu, faire *la Pharsale*, mais jamais *l'Énéide*.

Lucain, on se le rappelle, était de Cordoue.

APPENDICE.

NOTE A, page 23.

Cette déclaration eut de terribles suites, dit M. de Montmerqué dans ses notes aux *Historiettes* de Tallemant des Réaux, car la reine se plaignit au marquis de Mirabel, ambassadeur d'Espagne, de la témérité de Richelieu. Le marquis en prévint le comte d'Olivarès, qui lui ordonna de faire assassiner le cardinal pour avoir osé parler à la fille du roi d'Espagne. — Voir pour plus amples renseignements les *Mémoires de Lenet* et l'*Historiette du cardinal de Richelieu,* par Tallemant des Réaux.

NOTE B, page 54.

Le lundy, 21 juillet (1578), Saint-Mesgrin, jeune gentilhomme bourdelois, beau, riche et de bonne part, l'un des mignons fraisés et frizés du roy, sortant à onze heures du soir du chasteau du Louvre, où le roy étoit en la mesme rue du Louvre, vers la rue Saint-Honnoré, est chargé de coups d'espée, de pistolets et de coustelas par vingt ou trente hommes incongneus, qui le laissèrent pour mort sur le pavé, comme aussi mourust-il le jour ensuivant, et fust merveilles encores comme il peust tant vivre estant attaint de trente-quatre ou trente-cinq coups mortels. Le roy fist porter son corps mort au logis de Boisi, près la bastille Saint-Antoine, où estoit mort Quélus, son compagnon, et enterrer à Saint-Paul avec pareille pompe et solemnité qu'avoient esté auparavant inhumés, dans la mesme église, Quélus et Maugiron, ses compagnons.

De ce meurtre et assassinat n'en fust faite aucune instance et poursuite, tout mignon et favori du roy qu'il estoit, Sa Majesté estant bien advertie que le duc de Guise l'avoit fait faire pour le bruit qu'avoit ce mignon d'entretenir sa femme, et que celui qui avoit fait le coup portoit la barbe et la contenance du duc de Maïenne, son frère.

— Le mercredy, 19 d'aoust, Bussy d'Amboise, premier gentilhomme de M. le duc, gouverneur d'Anjou, abbé de Bourgœil, qui faisoit tant le grand et le hautain, à cause de la faveur de son maître, et qui tant avoit fait de maux et de pilleries en pays d'Anjou et du Maine, fust tué par le seigneur de Montsoreau, ensemble avec lui le lieutenant-criminel de Saumur en une maison dudit seigneur Montsoreau, où la nuit ledit lieutenant, qui estoit son messager d'amour, l'avoit conduit pour coucher cette nuit-là avec la femme dudit Montsoreau, à laquelle Bussy, dès long-temps, faisoit l'amour, et auquel ladite dame avoit donné exprès cette fausse assignation pour l'y faire surprendre par Montsoreau, son mari : à laquelle comparoissant sur le minuit, fust aussitôt investi et assailli par dix ou douze qui accompagnoient le seigneur de Montsoreau, lesquels de furie se ruèrent sur lui pour le massacrer. Ce gentilhomme se voiant si pauvrement trahi, et qu'il estoit seul (comme on ne s'accompagne guères pour telles exécutions), ne laissa pas de se défendre jusqu'au bout, montrant que la peur jamais n'avoit trouvé place en son cœur. Car il combattist tousjours, comme il disoit souvent, tant qu'il lui demeura un morceau d'espée dans la main et jusques à la poingnée, et après s'aida des tables, bancs, chaises et escabelles, avec lesquels il en blessa et offensa trois ou quatre de ses ennemis, jusques à ce qu'estant vaincu par la multitude et desnué de

toutes armes et instruments pour se deffendre, fust assommé près d'une fenestre par laquelle il vouloit se jetter, pour se cuider sauver.

Telle fut la fin du capitaine Bussy, qui estoit d'un courage invincible, hault à la main, fier et audacieux, aussi vaillant que son espée, et pour l'aage qu'il avoit, qui n'estoit que de trente ans, aussi digne de commander une armée que capitaine qui fust en France, mais vicieux et peu craingnant Dieu; ce qui lui causa son malheur, n'estant parvenu à la moitié de ses jours, comme il advient ordinairement aux hommes de sang comme lui.

(Journal de Lestoile.)

— Relativement à Quélus dont il est parlé dans la note précédente, voici comment Lestoile raconte son aventure :

« Le dimanche, 27 avril (1578), pour desmesler une querelle née pour fort légère occasion, le jour précédent en la cour du Louvre, entre le seigneur de Quélus, l'un des grans mignons du roy, et le jeune Antragues, qu'on appelait Antraguet, favori de la maison de Guise, ledit Quélus avec Maugiron et Livarot, et Antraguet avec Riberac et le jeune Chomberg se trouvèrent, dès cinq heures du matin, au Marché aux Chevaux (anciennement les Tournelles, près la Bastille Saint-Antoine), et combattirent si furieusement, que le beau Maugiron et le jeune Chomberg demeurèrent morts sur la place. Riberac, des coups qu'il y receust, mourust le lendemain à midi : Livarot, d'un grand coup qu'il eust sur la teste, fut six sepmaines malade et enfin reschappa; Antraguet s'en alla sain et sauf avec un petit coup qui n'estoit qu'une esgratignure au bras; Quélus, auteur et agresseur de la noise, de dix-neuf coups qu'il y receust, languist trente-trois jours et mourust le jeudi, vingt-neuvième mai, en l'hostel de Boisi, où il fut porté du champ du combat comme lieu plus ami et plus voisin. Et ne lui profita la grande faveur du roy qui l'alloit toujours voir et ne bougeoit du chevet de son lit, et qui avoit promis aux chirurgiens qui le pansoient cent mil francs au cas qu'il revinst en convalescence, et à ce beau mignon cent mil escus pour lui faire avoir bon courage de guérir; nonobstant lesquelles promesses il passa de ce monde en l'autre, aiant toujours en la bouche ces mots, mesme entre ses derniers soupirs qu'il jettoit avec grand force et grand regret : Ah! mon roy! mon roy! sans parler autrement de Dieu ni de sa mère. A la vérité, le roy portoit à Maugiron et à lui une merveilleuse amitié, car il les baisa tous deux morts, fist tondre leurs testes et emporter et serrer leurs blonds cheveux, osta à Quélus les pendans de ses aureilles que lui mesme auparavant lui avoit donnés et attachés de sa propre main. »

Note C, page 115.

Voyez dans les *Mémoires de Mme de Motteville*, le détail des riches objets que renfermaient ces caisses.

Note D, page 123.

Psaphon était un grand seigneur Lybien qui avait la prétention d'être reconnu pour un dieu : il réunit tous les oiseaux parleurs qu'il put se procurer, leur apprit à dire : *Psaphon est un grand dieu*, et quand ils répétèrent correctement cette phrase, il les lâcha. Les oiseaux s'en allèrent répétant ce que leur maître leur avait appris, et les Lybiens, étonnés de ce prodige, proclamèrent Psaphon dieu à l'unanimité.

Note E, page 184.

Veut-on voir une preuve de cette défiance rapportée par la fille de Gaston elle-même :

« Le roi, dit-elle, partit de Paris pour le voyage de Roussillon au mois de février de

l'année 1642; il laissa la reine et ses deux enfants à Saint-Germain-en-Laye, après avoir donné tous les ordres et pris toutes les précautions possibles pour leur sûreté. Ces deux princes étaient sous la charge de Mme de Lansac, en qualité de leur gouvernante, et, pour leur garde, ils n'eurent qu'une compagnie du régiment des gardes françaises, dont le bonhomme Montigny était le capitaine et le plus ancien de tout le régiment. Ces deux personnes-là eurent chacun un ordre particulier : celui qu'eut Mme de Lansac était, qu'en cas que Monsieur, qui demeurait à Paris le premier après le roi, vînt voir la reine, de dire aux officiers de la compagnie de demeurer auprès du dauphin et de ne pas laisser entrer Monsieur s'il venait accompagné de plus de trois personnes. Quant à Montigny, le roi lui donna une moitié d'écu d'or avec commandement exprès de ne pas abandonner la personne des deux princes qu'il gardait, et s'il arrivait qu'il reçût ordre de les transférer ou de les mettre en les mains de quelque autre, il lui défendit d'y obéir quand lui-même il le verrait écrit des mains de Sa Majesté, si ce n'était que celui qui le lui rendrait ne lui présentât en même temps l'autre moitié de l'écu d'or qu'il retenait. Mais il ne fut rien tenté, Dieu merci, qui ait pu faire croire qu'aucun mouvement ait dû donner lieu aux soupçons qu'on avait eus sur ce sujet. (*Mémoires de Mlle de Montpensier*, première partie, 1642.)

NOTE F, page 205.

Mme de Chevreuse étant arrivée un soir avec sa fille proche des Pyrénées, en un lieu où il ne se trouvait de logement que chez le curé, qui encore n'avait que son lit : — Je suis si fatigué, lui disait-elle, en parlant toujours comme si elle était un cavalier, qu'il faut bien que je me couche pour me reposer. Mais le curé contestant et disant qu'il ne quitterait point son lit, ils convinrent enfin de coucher tous trois ensemble ; ce qui se fit en effet. Le matin, les deux cavaliers remontèrent à cheval, et la duchesse de Chevreuse, en partant, donna au curé un billet par lequel elle l'avertissait qu'il venait de coucher avec la duchesse de Chevreuse et sa fille, et que, s'il n'avait pas usé de ses avantages, ce n'était point à elles qu'il avait tenu. (M S S. de Conrard, recueil infolio, XIII, 633.)

NOTE G, page 215.

On a connu depuis le véritable auteur de ces fameuses lettres. Elles avaient été écrites par Mme de Fouquerolles et étaient adressées à M. de Maulevrier.

NOTE H, page 361.

LES REGRETS DE L'ABSENCE DU ROY.

Les prez n'ont point tant de brins d'herbes,
Les granges n'ont point tant de gerbes,
La mer n'a point tant de poissons,
Ny la fièvre tant de frissons,
Ny la Beausse tant d'alouettes;
Paris n'a point tant de coquettes,
L'hiver n'a point tant de glaçons,
L'été n'a point tant de moissons;
L'Afrique n'a point tant de Mores,
Ny Balzac tant de métaphores;
Moulins n'a point tant de ciseaux,
Chastelleraut tant de cousteaux;
Les flatteurs n'ont tant de louanges,

Ny la Provence tant d'oranges;
Les poules ne font point tant d'œufs,
Poissy ne vend point tant de bœufs,
Les fous n'ont point tant de chimères,
Ny le Poitou tant de vipères;
Cupidon n'a point tant de traits,
Et Vénus n'a point tant d'attraits;
Les couvents n'ont point tant de moynes,
Les évesques tant de chanoines,
L'Espagne tant de rodomonts,
Les carêmes tant de sermons;
Les ballets n'ont tant de figures,
Les voyageurs tant d'aventures,
L'Anjou n'a point tant de melons,
Fontainebleau tant de salons;
Une hydre n'a point tant de testes,
Les poissons n'ont point tant d'arrestes,
La Bourgogne tant de raisins,
La noblesse tant de cousins;
Estampes n'a tant d'escrevisses,
Ny les prestres tant de services;
Saint-Jacques n'a tant de bourdons,
Les rostisseurs tant de lardons;
Les zélés n'ont point tant d'extases,
Les pédants n'ont point tant de phrases;
Tabarin n'a point tant d'onguents,
Et Vendosme n'a tant de gants;
Saint-Michel n'a tant de coquilles,
Ny Melun n'a point tant d'anguilles;
Breda n'a point tant de chapeaux,
Saint-Cloud n'a point tant de gâteaux;
Les marais n'ont tant de grenouilles,
Et Troyes n'a point tant d'andouilles;
Lyon n'a point tant de marrons,
Les forests n'ont tant de larrons,
Un courrier n'a tant de dépesches,
Et Corbeil n'a point tant de pesches,
Les Indes n'ont tant de tabac,
Orléans tant de cotignac,
Pont-Lévesques tant de fromages,
Ny les églises tant d'images,
Les monarques tant de subjets,
Et Mazarin tant de projets;
Les charlatans n'ont tant de drogues,
Et l'Angleterre tant de dogues;

Maïence n'a tant de jambons,
Les forges n'ont tant de charbons,
Les pantalons tant de sonnettes,
Ny les bouffons tant de sornettes;
Un amant n'a tant de soupirs,
Et l'air n'a point tant de zéphirs;
Le Pérou n'a point tant de mines,
L'Orient tant de perles fines;
Le printemps n'a point tant de fleurs,
L'aurore n'a pas tant de pleurs;
La nuit n'a point tant de phantosmes,
Le soleil n'a point tant d'atosmes;
Enfin l'eau, la terre et les cieux,
Font moins voir d'objets à nos yeux,
Que je n'ay d'ennuis que la reine
Tost à Paris le Roy ramène.

NOTE I, page 469.

Notons encore ici deux choses que nous lisons dans les auteurs de l'époque :

« Vers ce temps s'établit, pour les jeunes gens, la mode de s'asseoir aux deux côtés du théâtre sur des chaises de paille; les élégants ne veulent plus aller au parterre où l'on se tient debout. Quoiqu'il y ait des soldats à la porte pour prévenir ou du moins pour arrêter les rixes, et quoiqu'on ait ôté l'épée aux pages et aux laquais, les loges sont fort chères et il y faut songer de bonne heure, tandis que pour un écu d'or ou un demi-louis on est sur le théâtre; mais cela gâte tout, et il ne faut qu'un insolent pour tout troubler. »

Voilà pour la première, la seconde n'est pas moins curieuse :

« C'était à une heure précise que les comédiens ouvraient leurs portes, le spectacle commençait à deux et devait être fini à quatre et demie. On avait pris cette mesure à cause de la boue et des filous qui encombraient alors les rues de Paris, fort mal éclairées la nuit. »

Ce mot de *filous* nous conduit droit à un autre détail de mœurs qui n'est point déplacé ici; et puisque nous venons de voir ce qui se passait au théâtre, voyons un peu ce qui, une fois que le théâtre était fermé, se passait à la porte. Nous empruntons la citation aux *Mémoires* du comte de Rochefort, le même que nous avons vu jouer un rôle si actif et si terrible dans le procès de Chalais.

« Le hasard, dit Rochefort, ayant voulu que je fisse coterie avec le comte d'Harcourt, cadet du duc d'Elbœuf d'aujourd'hui, je me trouvai un jour engagé dans une débauche, où, après avoir bu jusqu'à l'excès, on proposa d'aller voler sur le Pont-Neuf. C'était un des plaisirs que M. le duc d'Orléans avait mis à la mode vers ce temps-là. Aussi, j'eus beau dire avec quelques autres que je n'y voulais point aller, les plus forts l'emportèrent et il me fallut suivre malgré moi. Le chevalier de Rieux, cadet du marquis de Sourdéac, qui avait été de mon sentiment, ne fut pas plus tôt arrivé sur le Pont-Neuf, qu'il me dit que, pour ne point faire comme les autres, il nous fallait monter sur le cheval de bronze, et que nous verrions de là, tout à notre aise, ce qui se passerait. Aussitôt dit, aussitôt fait. Nous grimpons du côté de la tête, et nous servant des rênes pour mettre notre pied, nous fîmes si bien que nous nous assîmes tous deux sur le cou. Les autres étaient cependant à guetter les passants, et prirent quatre

à cinq manteaux. Mais un des volés ayant été se plaindre, les archers vinrent, et nos gens ne trouvant plus la partie égale, s'enfuirent d'une grande vitesse. Nous en voulûmes faire autant, mais les rênes ayant cassé sous le pied du chevalier de Rieux, il tomba sur le pavé, tandis que moi je demeurais perché comme un oiseau de proie. Les archers n'eurent pas besoin de lanterne pour nous découvrir : le chevalier de Rieux, qui s'était blessé, se plaignait de toute sa force, et, étant accourus au bruit, ils m'aidèrent à descendre malgré moi et nous conduisirent au Châtelet. »

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

CHAPITRE PREMIER (1637). — Circonstances auxquelles Louis XIV doit la vie. — Anne d'Autriche se déclare enceinte. — Grâce qu'elle demande au roi à cette occasion. — Coup d'œil jeté en arrière. — Louis XIII. — Anne d'Autriche. — Marie de Médicis. — Le cardinal de Richelieu. — Gaston d'Orléans. — Mme de Chevreuse. — Première mésintelligence de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. — Jalousie du roi contre son frère. — Le cardinal de Richelieu amoureux de la reine. — Anecdote au sujet de cet amour. 1

CHAPITRE II (1624-1625). — Mission du comte de Carlisle en France. — Arrivée du duc de Buckingham. — Sa magnificence. — L'histoire prend la forme du roman. — Intrigues de Buckingham pour plaire à la reine. — Les dix-sept. — Le chevalier de Guise et Buckingham au bal de la cour. — Le grand Mogol. — La Dame Blanche. — Aventure des jardins à Amiens. — Séparation. — Nouvelle visite de Buckingham à la reine. — Conséquences de la scène du jardin d'Amiens. 29

CHAPITRE III (1626). — M. de Chalais. — Son caractère. — Conspiration du duc d'Anjou. — Arrestation de deux fils naturels d'Henri IV. — Le comte de Rochefort. — Le couvent des Capucins de Bruxelles. — Le complot est mûr. — Arrestation, procès et exécution de Chalais. — La reine est amenée en plein conseil. . . 58

CHAPITRE IV (1627-1628). — Ce qu'étaient devenus les ennemis du cardinal. — Projets politiques et amoureux de Buckingham. — Mort de la duchesse d'Orléans. — Nouvelles exécutions. — Milord Montaigu. — Mission de Laporte. — La partie de cartes. — Situation critique de La Rochelle. — Fin tragique de Buckingham. — Regrets de la reine. — Anne d'Autriche et Voiture. 91

CHAPITRE V (1629-1638). — Fin et conséquences de la guerre. — Bruits à propos de la grossesse d'Anne d'Autriche. — Premier enfant. — Campanella. — Naissance de Louis XIV. — Horoscope du nouveau né. — Présents du pape. — Cortége du futur roi. 107

CHAPITRE VI (1639-1643). — Naissance du duc d'Anjou. — Remarques curieuses à propos du mois de septembre. — Faveur de Cinq-Mars. — L'Académie française. — *Mirame*. — Première représentation de cette tragédie. — Fontrailles. — La Chesnaye. — M. Le Grand. — Anecdote sur Cinq-Mars. — Fabert. — Conspiration terrible. — Voyage du roi dans le Midi. — Maladie du cardinal. — Il abat les conspirateurs. — Derniers moments de Richelieu. — Double jugement sur ce ministre. 121

CHAPITRE VII. — Anecdotes sur le cardinal de Richelieu. — Le cordon bleu. — La *Milliade*. — Son favori de campagne. — La Follone. — Rossignol. — Le père Mulot. — Le grand écuyer et l'aumônier. — Le cardinal et l'aumônier. — Bois-Robert et Richelieu. — Récits drôlatiques. — Racan en visite. — Les chausses retrouvées. — Les chenets vivants. — Mlle de Gournay. — Les trois Racan. — Les chats pension-

nés. — Le cardinal et Marion de Lorme. — Mme de Chaulnes. — Mme d'Aiguillon. — Ses galanteries. — Épigramme. — Mme de Boutillier. — Le cardinal et Chéret. — La Saint-Amour. — Disgrâce de Bois-Robert. — Ode à ce sujet. — Ruse de Mazarin. — La saignée. 144

CHAPITRE VIII (1643). — Entrée de Mazarin au conseil. — Faveur de M. Des Noyers. — Bassompierre sort de la Bastille. —Les restes de la reine-mère. — Maladie du roi. — Déclaration relative à la régence. — Baptême du Dauphin. — Derniers moments de Louis XIII. — Son rêve prophétique. — Sa mort. — Jugement sur ce roi. — Son avarice. — Sa cruauté. — Sa futilité. 167

CHAPITRE IX (1643-1644). — Mazarin. — Son origine. — Ses commencements. — Opinion de Richelieu à son sujet. — Son coup d'essai. — Prédiction d'un ambassadeur. — Factions qui partagent la cour. — Trois partis. — Le plus honnête homme du royaume. — Conduite de la reine. — Déclaration du parlement. — Les rivalités éclatent. — Mazarin et le valet de chambre de la reine. — Les tablettes. . . 179

CHAPITRE X (1643-1644). — Le duc d'Enghien. — M. le Prince. — Charlotte de Montmorency. — Le ballet et Henri IV. — Dernier amour du Béarnais. — Le roi postillon. — Gassion. — Laferté-Sénectère. — Don Francesco de Mello. — Bataille de Rocroy. 191

CHAPITRE XI (1643-1644). — Situation d'Anne d'Autriche. — Retour de ses créatures. — Conduite de Mme de Chevreuse. — La princesse de Condé. — Générosité de Mazarin envers Mme de Chevreuse. — Mme d'Hautefort. — Le mécontentement grossit. — Le roi des Halles. — Le parti des Importants. — Les deux lettres. — Querelle entre Mme de Montbazon et la princesse de Condé. — La réparation. — Disgrâce de Mme de Chevreuse. — Conspirations contre Mazarin. — Arrestation du duc de Beaufort. — Fuite de Mme de Chevreuse. — Mme d'Hautefort et la reine. — Fin de la cabale des Importants. 205

CHAPITRE XII (1643-1644). — Retour du duc d'Enghien à Paris. — Le duc de Guise. — L'archevêque de vingt ans. — Ses folies. — Son orgueil. — Ses maîtresses. — La visite pastorale. — L'abbesse d'Avenay. — L'archevêque en exil. — Il devient soldat. — Ses mariages. — Son combat avec Coligny. — Fureur du duel à cette époque. 223

CHAPITRE XIII (1643-1644). — La cour quitte le Louvre pour le Palais-Royal. — Enfance de Louis XIV. — Les enfants d'honneur. — Education du jeune roi. — Leçons de son valet de chambre. — Aversion du roi contre Mazarin. — Triste état de sa garde-robe. — Avarice du cardinal-ministre. — Portrait de Mazarin par La Rochefoucauld 233

CHAPITRE XIV (1644-1646). — Révolte du Toisé. — Naissance du Jansénisme. — Première représentation de *Rodogune*. — Second mariage de Gaston. — Noces de Marie de Gonzague. — Magnificence des Polonais. — Fêtes à la cour. — *La Folle supposée*. — Campagne de Flandre. — Le duc de Bellegarde, sa réputation, ses amours. — Bassompierre. — Un conte de fée. — Henri IV et Bassompierre. — Les demi-pistoles. — Esprit de Bassompierre. — Anecdotes à son sujet. — Sa mort, son portrait. 245

CHAPITRE XV (1647-1648). — Etat des opérations militaires. — Mazaniello à Naples. — Prétentions du duc de Guise. — Ses folies pour Mlle de Pons. — Le bas de soie. — La médecine. — Le perroquet blanc. — Les chiens savants. — Son succès à Naples. — Sa chute. — Calme à l'intérieur. — Famille de Mazarin. — Ses nièces et ses neveux. — Leurs alliances. — Paul de Gondy. — Ses commencements. — Ses duels. — La nièce de l'épinglière. — Sentiments de Richelieu à l'égard de Gondy. — Ses voyages

en Italie. — La partie de ballon. — Il est présenté à Louis XIII. — Il devient coadjuteur. — Ses libéralités. — Emeutes à cause des impôts. — Nouveaux édits. — La résistance s'organise. 261

CHAPITRE XVI (1648). — Evasion de Beaufort. — Mlle de Montpensier et le prince de Galles. — Projet de mariage de la Princesse avec l'Empereur. — Mademoiselle et l'archiduc. — Le coadjuteur reparaît. — Victoire de Lens — Le coadjuteur et Mazarin. — Le *Te Deum*. — Inquiétudes du peuple. — Arrestation de Broussel. — Mouvements populaires. — Conduite du coadjuteur. — Comédie politique. — Dissimulation des uns, terreur des autres. — Colère de la reine. — Effroi du lieutenant civil. — Mission du coadjuteur. — Il sauve la Meilleraie. — Danger qu'il court lui-même. — Nouvelle visite au Palais-Royal. — Réponse de la reine. — Le coadjuteur devant la foule. — Le peuple se disperse. 278

CHAPITRE XVII (1648). — Le coadjuteur et ses amis. — Leurs craintes et leurs conseils. — Pensées ambitieuses de Gondy. — Préparatifs de guerre civile. — Dispositions du coadjuteur. — Mouvement du peuple. — Les barricades. — Projets de la cour. — Démarche du parlement près de la reine. — Danger qui le menace à son retour. — — Sa nouvelle démarche au Palais-Royal. — Il obtient la liberté de Broussel. — Inquiétudes de la cour. — Triomphe de Broussel. — Arrêt du parlement. — Destruction des barricades. — Couplet sur les *Frondeurs*. 301

CHAPITRE XVIII (1648-1649). — La cour se retire à Rueil. — Victoires et blessure du prince de Condé. — Il est rappelé. — Le prince et le possédé. — Motion énergique faite au parlement. — Déclaration de la reine. — Prétendu mariage de la reine-mère avec Mazarin. — Influence de Condé. — La cour revient à Paris. — Nouvelles hostilités du parlement contre Mazarin. — Conseil odieux du prince de Condé. — La cour se propose de retourner à Saint-Germain. — *La reine boit*. — Départ de Paris. — Dénûment de la cour à Saint-Germain. — Terreur des Parisiens. — Lettre du roi. — Arrêt du parlement. — La guerre civile est déclarée. 316

CHAPITRE XIX (1649). — Un mot sur le duc d'Elbœuf, le duc de Bouillon, le prince de Conti, Mme de Longueville et le coadjuteur. — Pourquoi ils étaient mécontents. — Intelligences de Gondy avec Mme de Longueville. — Ovation du coadjuteur au Marché-Neuf. — Visite de Brissac à M. de Gondy. — Projets de M. d'Elbœuf. — Il joue au fin avec le coadjuteur. — Arrivée du prince de Conti. — Défiance du peuple contre la famille de Condé. — Les princes au parlement. — Lutte entre le prince de Conti et M. d'Elbœuf. — Intrigues du coadjuteur. — Mmes de Longueville et de Bouillon à l'Hôtel-de-Ville. — Conti est déclaré généralissime du parlement. . . . 331

CHAPITRE XX (1649). — Condé se déclare pour la cour. — Arrivée du duc de Beaufort à Paris. — Histoire du jeune Tancrède de Rohan. — Mesures des Frondeurs. — Dénûment de la reine d'Angleterre. — Le comte d'Harcourt. — Mission qu'il reçoit. — Succès des Parisiens. — *La première aux Corinthiens*. — Mort du jeune Tancrède. — Condé attaque et prend Charenton. — Affaire de *Ville-Juif*. — Démarches pacifiques de la cour. — Négociations particulières. — Traité général. — Fin du premier acte de la guerre civile. — Révolution en Angleterre. 348

CHAPITRE XXI (1649-1650). — Le duc d'Orléans rentre à Paris. — Projet d'alliance entre la maison de Vendôme et Mazarin. — Succès de l'ennemi. — La reine part pour Compiègne avec ses deux fils, le cardinal et M. le Prince. — Dispositions de Condé. — Brouille entre Mazarin et lui. — Les deux imprimeurs. — René Duplessis. — Les Mazarins et les Frondeurs. — Le souper interrompu. — Les visites à Compiègne. — Succès du duc d'Harcourt. — Rentrée de la cour à Paris. — Joie de la populace. —

Nouvelle brouille entre Condé et Mazarin. — Affaire des tabourets. — Mécontentement et vengeance de M. le Prince. — Mme de Chevreuse et Mazarin. — Démarches auprès du coadjuteur. — Entrevue de Gondy avec la reine. — Démonstrations amicales de Mazarin. — Conventions menaçantes pour Condé. — Désespoir amoureux de Monsieur. — Mme de Chevreuse le console. — Il entre dans le complot contre M. le Prince. — Visite de Condé à la reine. — Il est arrêté avec son frère. 363

CHAPITRE XXII (1650). — Mme de Longueville en Normandie. — Sa vie aventureuse. — Elle arrive en Hollande. — Evasion de Mme de Bouillon. — Elle est reprise. — Mme de Condé à Bordeaux. — Démarche de Mme la Princesse douairière. — Conduite de Gaston. — Turenne traite avec les Espagnols. — Inquiétude de la cour. — Elle se rend à Compiègne. — Bordeaux reçoit les mécontents. — La cour marche contre cette ville. — Acte de cruauté de la reine. — Représailles des Bordelais. — Le baron de Canolle. — Son exécution. — Fin de la guerre du Midi. — Visite de Mme de Condé à la reine. — Mot de La Rochefoucauld. — Succès de Turenne à la tête des Espagnols. — Le coadjuteur entre dans le parti des princes. — Conditions de cette alliance. — Le prince de Condé est transféré de Vincennes à Marcoussis, puis au Havre. — Campagne de Mazarin. — Fin de Mme la Princesse douairière de Condé. — Arrêt du parlement. — Le cardinal revient à Paris. — Détails sur le duc d'Angoulême. 389

CHAPITRE XXIII (1651). — Intrigues de Mazarin après sa rentrée à Paris. — Refus de Mademoiselle. — Fidélité de Gaston. — Factum du garde-des-sceaux contre le coadjuteur. — Discours de Gondy. — La citation improvisée. — Nouvel orage menaçant pour la cour. — Le duc d'Orléans et Mazarin. — Mesures que prend Gaston. — La tempête éclate contre le cardinal. — Avis de Mme de Chevreuse. — Départ de Mazarin. — Conseil du coadjuteur. — Indécision de Monsieur. — Emotion dans Paris. — Le peuple au Palais-Royal. — Délivrance des princes. — Arrivée de Condé à Paris. — Retraite du coadjuteur. — Prétentions de M. le Prince. — La reine se rapproche du coadjuteur. — Conventions. — Majorité du roi. 409

CHAPITRE XXIV (1651). — Ce qu'était la société à cette époque. — Quelles femmes ont eu de l'influence sur elle. — Marion de Lorme. — Anecdotes. — Le surintendant d'Emery. — Le président de Chevry. — Claude Quillet. — Mort de Marion. — Ninon de Lenclos. — Son père. — Saint-Etienne. — Raray. — Coulon. — Les payeurs, les favoris, les martyrs et les caprices. — Navailles. — Mme de Choisy. — Sa société. — Mlle de Scudéry. — Son éducation littéraire. — Ses embarras d'argent. — Ses premiers ouvrages. — *Les Chroniques du Samedi.* — La marquise de Rambouillet. — Son hôtel. — La chambre bleue. — Bonté de Mme de Rambouillet. — Sa définition de l'amitié. — L'évêque de Lizieux et les roches de Rambouillet. — Les champignons du comte de Guiche. — Famille de Mme de Rambouillet. — La belle Julie. — M. de Pisani. — Mlle Paulet. — M. de Grasse. — Voiture. 429

CHAPITRE XXV (1651). — Commencement du théâtre. — L'Hôtel de Bourgogne. — Le théâtre du Marais. — Etat précaire des acteurs. — Gaultier Garguille. — Henri Legrand. — Gros-Guillaume. — Bellerose. — La Beaupré. — La Valliote. — Mondory. — Baron Ier. — D'Orgemont. — Floridor. — Mlle Baron. — Duel entre deux actrices. — Les Béjart. — Molière. — Auteurs dramatiques. — Scudéry. — La Calprenède. — Tristan l'Hermite. — La Serre. — Bois-Robert. — Colletet. — Scarron. — Rotrou. — Corneille 464

APPENDICE 483

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

5